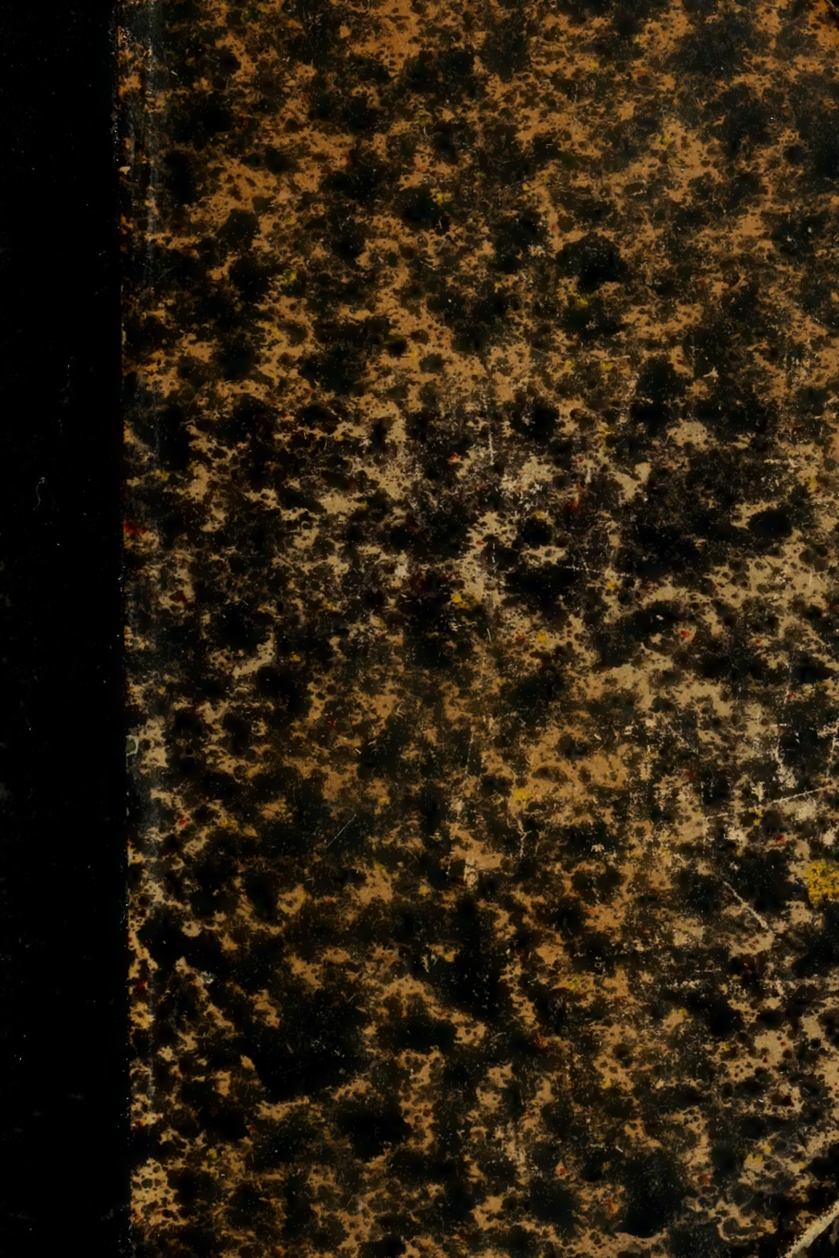
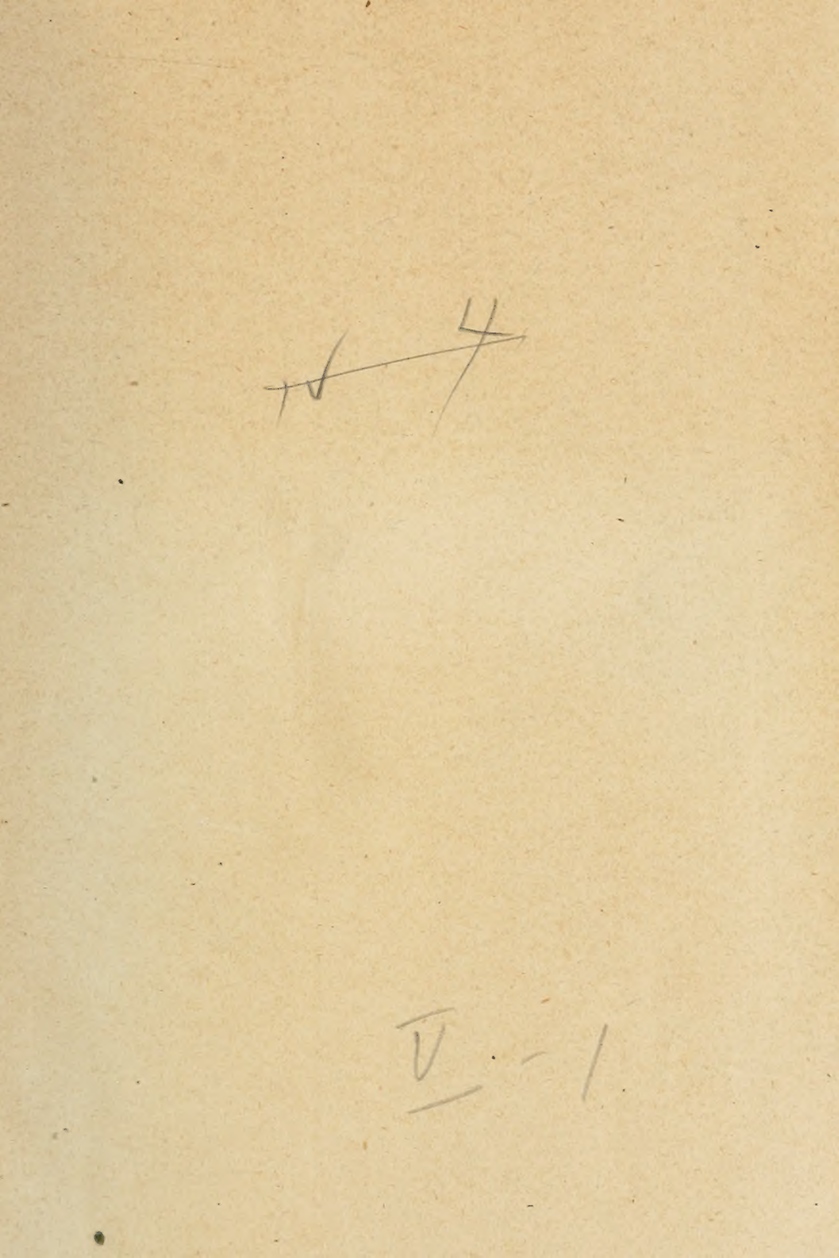






PRÊTRE ET HOSTIE

PRÊTRE ET HOSTIE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET SON PRÊTRE

CONSIDÉRÉS

DANS L'ÉMINENTE DIGNITÉ DU SACERDOCE
ET LES SAINTES DISPOSITIONS DE L'ÉTAT D'HOSTIE

PAR

LE P. S.-M. GIRAUD

PRÊTRE, MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR
PAR UN PRÊTRE DE LA MÊME CONGRÉGATION

Christus Sacerdos et Sacrificium est. Ipse Offerens, Ipse et Oblatio.
S. AUGUST. *De Civ. Dei*, lib. X, c. 6 et 20.

Ipse Dominus Hostia omnium Sacerdotum est. Ipsique sunt Hostiæ Sacerdotes.
S. PAULIN. *Ep. XI, ad Severum*, n. 8.

Agnoscite quod agitis. Imitamini quod tractatis.
PONTIF. ROM. *In Ordin. Presbyt.*

TOME DEUXIÈME

DELHOMME & BRIGUET, ÉDITEURS

LYON
3, avenue de l'Archevêché

PARIS
13, rue de l'Abbaye

1891

PRÊTRE ET HOSTIE

LIVRE TROISIÈME

DU DÉVELOPPEMENT DE LA GRACE SACERDOTALE DEPUIS L'ÉLECTION ÉTERNELLE JUSQU'A LA PRÊTRISE ET A L'ÉPISCOPAT

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLECTION ÉTERNELLE

« Le secret de DIEU, dit saint Augustin, réclame des âmes attentives [1]. » Le secret de DIEU, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, selon cette parole expresse de saint Paul : « Le Mystère du secret de DIEU, c'est le CHRIST [2] »; et ailleurs : « C'est manifestement un grand secret de piété et de religion que notre DIEU, qui s'est fait voir dans la chair, dont les œuvres ont été confirmées par le Saint-Esprit, qui s'est montré aux Anges, qui a été prêché aux Gentils, dont l'Évangile a été connu dans le monde, et qui est monté au Ciel [3]. »

JÉSUS-CHRIST est le secret adorable, dont parlait aussi,

[1] Secretum Dei intentos debet facere, non adversos. — *In Joann. Evangel.* Tract. XXVII, n. 2. — Breviar. rom., Feria VI infr. Octav. Corp. Christi, lect. IX.— Patr. lat., t. XXXV, col. 1616.

[2] Mysterium, quod absconditum fuit à sæculis... Sacramenti hujus in gentibus, quod est Christus. — Coloss. I, 26, 27.

[3] I Tim. III, 16. — Magnum *hoc* pietatis sacramentum est ipsum Verbum incarnatum, sive Deus-Homo, nascens, patiens, crucifixus, etc. — Cornel. à Lap. *in illud. I Tim.* III, 16.

en termes magnifiques, le grand Aréopagite : « Ce qu'il y a de plus manifeste dans toute la Théologie, c'est JÉSUS-CHRIST revêtant sa divinité de l'humanité ; et cela même est un mystère qui ne saurait être exprimé par aucune parole, ni conçu par aucune intelligence, non pas même par celle des Anges qui occupent le premier rang [1]. »

Une des plus grandes jouissances qu'une âme sacerdotale puisse avoir ici-bas, est celle de pénétrer, de quelque manière, dans les divines profondeurs, ou, comme parle saint Denys, « dans les lumineuses ténèbres » de ce secret et de ce mystère [2]. Notre-Seigneur a promis cette grâce admirable, quand il a dit : « Celui qui garde mes commandements et qui les observe, prouve qu'il m'aime. Mais s'il m'aime, il sera aimé de mon Père ; et moi je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui [3]. »

O Promesse infiniment aimable ! Nous ne pouvons pas présumer que nous ayons suffisamment mérité une telle faveur par le témoignage d'amour que le Seigneur réclame. Mais qu'il veuille bien, plus que jamais, user d'indulgence envers nous ! Qu'il daigne miséricordieusement nous révéler comment, par la volonté de son Père, sa Prédestination à la grâce et au Sacerdoce est le fondement et la raison unique de notre Prédestination à la grâce et au Sacerdoce ; et comment, « étant toute chose en

[1] Id quod est omnium quæ de Deo dicuntur clarissimum, divina ipsius Jesu è naturâ nostrâ formatio, et ineffabilis est sermone omni, nullique nota intelligentiæ, etiam ipsi antiquissimorum angelorum primati. Atque eum quidem viri formam et substantiam assumpsisse, mysticè accepimus; sed ignoratur, quomodo ex Virginis sanguine, etc. — *De Divinis Nomin.* cap. II, n. 9. — Patr. græc., t. III, col. 647.

[2] Nos in hâc supràquam lucente caligine versari exoptamus... ut revelatè cognoscamus illam incognoscibilitatem... et supranaturalem illam caliginem intueamur quæ ab omni, quod in rebus est, lumine occultur. — *Theolog. Mystic.* cap. II, n. 1. — Patr. græc., t. III, col. 1026.

[3] Joann. XIV, 21.

tous[1] », il vit réellement et il opère dans tous les membres de la sainte Hiérarchie : Clerc dans le Clerc ; Portier, Lecteur, Exorciste, Acolyte, dans le Portier, le Lecteur, l'Exorciste, l'Acolyte ; Sous-Diacre dans le Sous-Diacre ; Diacre dans le Diacre ; Prêtre dans le Prêtre ; Évêque dans l'Évêque[2]. Il est vrai qu'en sollicitant tant de lumière, nous aspirons à recevoir une grâce bien précieuse ; c'est un des plus admirables secrets de son amour, que nous désirons pénétrer[3]. Mais nous ne faisons cette prière, qu'afin de nous établir, tandis que nous sommes appliqués à un si grand sujet, dans cet état de vérité toute pure et parfaite, qu'il a daigné lui-même demander pour nous à son Père : *Sanctifica eos in veritate.*

Le sujet de ce premier chapitre, c'est notre Élection éternelle au Sacerdoce.

Pour la parfaite intelligence d'une si haute et si consolante vérité, élevons-nous d'abord à la considération de l'Élection éternelle de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même, Élection qui est sa Prédestination à la grâce et en même temps au Sacerdoce. Nous verrons mieux, à cette lumière, comment nous avons été faits participants de l'Élection et de la Prédestination du Fils de DIEU, soit à la grâce, soit au Sacerdoce.

La Prédestination de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST,

[1] Coloss. III, 11.

[2] Manifestum est quod ecclesiastica sacramenta ipse Christus perficit : ipse enim est qui baptizat, ipse est qui peccata remittit, ipse est verus Sacerdos.. et tamen elegit ministros per quos prædicta fidelibus dispensaret. — S. Thom. *Summa contra Gentil.* Liv. IV, cap. LXXVI.

[3] Christus in vobis : hoc est reverà mysterium, quod nemo novit, quod est admirabile, quod est præter communem expectationem.. Itaque omni sapientiâ est opus ; talia enim posse dicere non est quorumvis... Nunc quoque adhuc absconditur, siquidem manifestatum fuit solis sanctis. — S. Joann. Chrysost. *In Epist. ad Coloss.* — Homil. V, n. 1, 2. — Patr. græc., t. LXII, col. 334.

Fils de DIEU, c'est le décret même de son Incarnation; c'est l'acte par lequel la Très-Sainte Trinité, qui agit indivisiblement, a voulu que la Personne du Verbe prît hypostatiquement la nature humaine. En vertu de cet acte, de ce décret, de cette élection, il y a eu un composé humain (c'est-à-dire une âme créée immédiatement de DIEU et un corps formé de la chair immaculée de MARIE), destiné à devenir la nature humaine du Fils de DIEU. C'est dans ce sens que saint Paul a dit : « Il a été fait de la race de David selon la chair, et il a été prédestiné Fils de DIEU[1]. »

Mais cette âme qui devait être si éminemment parfaite, et ce corps si admirablement approprié, par ses qualités, à cette âme privilégiée, n'existèrent jamais avant le moment précis de l'union hypostatique.

Ce fut donc sans mérite aucun de la part de la nature humaine du Fils de DIEU, que cette nature, la plus excellente de toutes, fut l'objet de l'élection de DIEU. Cette élection était absolument et radicalement gratuite. Saint Augustin se plaît à insister spécialement sur ce point, afin que nous sachions que, dans l'ordre de la grâce, c'est avec l'indépendance la plus souveraine que DIEU est l'auteur de tout ce qu'il opère, et que toute nature créée, fût-elle la nature créée du Fils de DIEU lui-même, ne peut avoir l'initiative de rien et, par conséquent, ne s'attribuer aucun mérite. *Respondeatur, quæso : ille Homo,* dit le saint Doc-

[1] De Filio suo, qui factus est ei ex semine David secundum carnem, qui prædestinatus est Filius Dei. — Rom. I, 3, 4. — Cfr. I Cor. II, 7. — Fortè ipsum prædestinatum dicere formidabimus... Recte quippè dicitur non prædestinatus secundum id quod est Verbum Dei, Deus apud Deum. Ut quid prædestinaretur, cùm jam esset quod erat, sinè initio, sinè termino sempiternus ? Illud autem prædestinandum erat, quod nondum erat, ut sic suo tempore fieret, quemadmodum antè omnia tempora prædestinatum erat ut fieret. — S. August. *In Joann. Evangel.* Tract. CV, n. 8 — Patr. lat., t. XXXV, col. 1907.

teur, *ut à Verbo Patri coæterno in unitatem Personæ assumptus, Filius Dei unigenitus esset, undè hoc meruit? Quod ejus bonum qualecumque præcessit?... Nonne, faciente ac suscipiente Verbo, ipse Homo, ex quo esse cœpit, Filius Dei unicus esse cœpit*[1] *?* « C'est là, ajoute-t-il au même endroit, l'éclatante lumière qui illumine toute prédestination et toute grâce. Si le Sauveur a été élu sans mérite antécédent, comment pouvons-nous penser que nous soyons pour quelque chose dans l'élection dont nous sommes l'objet[2] ? »

Ce point de doctrine est important et toujours très utile à rappeler, parce qu'il nous révèle le fonds essentiellement indigent qui est propre à toute créature. Le CHRIST a été prédestiné Fils de DIEU, sans mérite ; nous sommes aussi prédestinés sans mérite, quel que soit le don de DIEU dont nous sommes gratifiés[3].

Mais ici une question se pose à notre esprit. De même que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est le premier dans le décret de DIEU, qui est « le commencement de ses voies[4] », a été par là-même prédestiné directement et immédiatement, serions-nous, nous aussi, élus directement et immédiatement, sans autre relation avec le CHRIST, que celle qu'impose sa prééminence, relation de soumission, de subordination, mais sans dépendance originelle, comme, dans le monde physique, tels êtres n'ont de relations avec d'autres, que par la force des lois

[1] *De Prædestinat. Sanctor.* cap. XV, n. 30. — Patr. lat., t. XLIV. col. 981.

[2] Est præclarissimum lumen prædestinationis et gratiæ, ipse Salvator, ipse Mediator Dei et hominum, Homo Christus Jesus. — S. August. *Ibid.* cap. XV, n. 30. — Patr. lat., t. XLIV. col. 981.

[3] Appareat itaque nobis in nostro capite ipse fons gratiæ... Humana hic merita conticescant... : et regnet quæ regnat Dei gratia per Jesum Christum. — Idem, *ibid.* n. 31.

[4] Proverb. VIII, 22.

que le Créateur a établies pour le maintien de l'ordre ?

Nous sommes en présence d'un bien beau et doux Mystère. Arrêtons-nous y avec amour [1].

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST aurait pu être élu et prédestiné seul. Nous l'avons dit précédemment [2]. DIEU est libre, et il limite, comme il lui plaît, ses œuvres extérieures; et ces œuvres sont toujours bonnes et dignes de lui [3]. Dans le cas particulier où il n'aurait prédestiné à l'existence et à la grâce que l'Humanité sainte de JÉSUS-CHRIST, se contentant de cette seule manifestation de ses attributs, de sa Puissance, de sa Sagesse, de son Amour, son œuvre n'aurait pas été seulement bonne et parfaite, elle aurait été la plus sublime, la plus excellente, la plus glorieuse, qu'un DIEU puisse se proposer et produire. JÉSUS-CHRIST prédestiné seul, JÉSUS-CHRIST l'unique individualité de la création, JÉSUS-CHRIST seul toute la création de DIEU, soit de l'ordre naturel, soit de l'ordre surnaturel, aurait été, très véritablement et très parfaitement et adéquatement, l'honneur, le contentement, la totale satisfaction de la Très-Sainte Trinité. Il est certain que tout autre dessein, tout autre plan réalisés ne peuvent rien ajouter à la gloire que DIEU reçoit d'une Personne divine incarnée.

Mais l'amour de ce DIEU, qui voulait nous traiter en Père, a des inventions admirables. Nous avons été quelque chose à ses yeux, parce qu'il a voulu que nous fussions quelque chose. Et c'est pourquoi, nous avons été, nous aussi, prédestinés à l'existence et à la grâce. Mais

[1] On va indubitablement remarquer quelques redites dans ce qui suit. La clarté de l'exposition doctrinale semble l'exiger. Mais peut-être aurions-nous pu éviter ce qui paraît être un défaut d'ordre.

[2] Liv. II, chap. XXII : *L'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Chef.*

[3] Deuteron. XXXII, 4.

comment ? C'est ici que se manifestent, d'une manière touchante, et la sagesse et la bonté de notre Père qui est aux Cieux. Pour que l'unité, qui est son essence, apparût dans son œuvre, et pour que son amour fût manifesté avec le plus grand éclat, il prédestina son Fils, le Verbe incarné, non comme une individualité unique et solitaire (bien que, dans cet état, le Verbe, il faut le redire, eût suffi pleinement et absolument à sa gloire et à son contentement); mais il le prédestina Chef, en même temps que Fils ; Chef véritable, non pas destiné à avoir, un jour, un corps mystique, des membres spirituels ; mais ayant déjà, au moment de son élection, et par la vertu même de son élection, des membres spirituels [1] : de sorte que la prédestination de ceux-ci appartînt au décret de sa Prédestination de Fils de DIEU, et qu'il n'y eût de différence, entre le Chef et les membres spirituels, que celle qu'exigent, d'une part, la qualité de Fils véritable et naturel de DIEU, dans le Chef, et d'autre part, le titre gratuit de fils adoptif dans les membres. Prédestiné notre Chef, JÉSUS-CHRIST fut dès lors constitué cette unité admirable, dont saint Augustin se plaît à parler si souvent et avec tant d'amour [2], dont saint Paul a dit : « qu'elle est sa pléni-

[1] Anteà nobis, fundamenti loco, ponitur Christus, atque in ipso nos omnes superædificamur, et quidem antè creationem mundi, juxtà prænotionem Dei omnia præscientis : ut antiquior in nobis sit benedictio quàm maledictio, antiquior promissio ad vitam quàm condemnatio ad mortem, antiquior adoptio in libertatem quàm diabolica servitus. — S. Cyrill. Alexandr. *Thesaurus*, assertio XV. — Patr. græc., t. LXXV, col. 294. — Sicut ergo prædestinatus est ille unus, ut caput nostrum esset : ità multi prædestinati sumus, ut membra ejus essemus. — S. August. *De Prædestin. Sanctor.* Cap. XV, n. 31. — Patr. lat., t. XLIV, col. 982. — Quisquis fidelis eam (Prædestinationem Christi) vult benè intelligere, attendat ipsum, atque in illo inveniat et seipsum... — Idem, *De dono perseverantiæ*, cap. XXIV, n. 69. — Patr. lat., t XLV, col. 1033. — Cfr. Bossuet, *Élévations sur les Mystères, XIIe Sem. Xe Élévat.* — et *IIe Sermon pour la Toussaint*, premier point.

[2] On se souvient de quantité de textes du S. Docteur cités dans le

tude[1] »; unité dont Notre-Seigneur lui-même demandait la réalisation efficace dans son Église, quand il faisait cette belle prière à son Père : *Ego in eis, et tu in me; ut sint consummati in unum*[2]; unité qui est notre plus grande consolation dans l'exil et notre plus ferme espérance pour l'éternité. Car, si nous avons été prédestinés dans le CHRIST, de sorte que notre prédestination soit comme « son complément et sa plénitude », il en résulte que, lorsqu'il parut sur la terre, nous étions en lui et avec lui. Il passa d'abord neuf mois au sein de MARIE; nous étions portés avec lui en ce sein virginal; il naquit, il vécut, il mourut; nous naquîmes, nous vécûmes, nous étions sur la Croix, subissant la mort en lui et avec lui; avec lui et en lui nous ressuscitâmes; avec lui nous montâmes au Ciel[3]; avec lui et en lui nous fûmes Hosties et Victimes au Calvaire et nous continuons de l'être au Très-Saint-Sacrement[4]. Telle était notre prédestination. Ce n'était pas encore la grâce communiquée, puisque nous n'existions pas; mais c'était le gage assuré de la grâce par laquelle nous recevons l'effet de la prédestination[5]. Et nous savons, par saint Augustin, quelle est cette grâce. Comme notre prédestination, c'est la prédestination même du Fils de

cours de cet ouvrage. — Totus Christus caput est et corpus : quod benè vos nosse non dubito. — *Enarrat.* — In Psalm. LVI, n. 1. — Patr. lat. t. XXXVI, col. 662.

[1] Ecclesiam, quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur. — Ephes. I, 22, 23.

[2] Joann. XVII, 23.

[3] Commortui sumus. — II Timoth. II, 11. — Convivificavit nos in Christo, et conresuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu. — Ephes. II, 5, 6.

[4] « Nous mourons en sa mort; nous ressuscitons en sa résurection; nous sommes immolés dans son Sacrifice : tout nous est commun avec lui. » — Bossuet. *IIe Sermon pour la Toussaint*, premier point.

[5] Inter gratiam et prædestinationem hoc tantùm interest, quod prædestinatio est gratiæ præparatio; gratia vero jam ipsa donatio. — S. August. *De Prædestin. Sanctor.* cap. X, n. 19. — Patr. lat., t. XLIV, col. 974.

DIEU; notre grâce, c'est aussi la grâce même du Fils de DIEU. Écoutons une fois de plus le grand Évêque : « La même grâce qui, dès le premier moment de la Conception du Fils de l'homme, a fait de lui le CHRIST, fait de chacun de nous un Chrétien, dès le premier moment de notre initiation à la foi, par le Baptême. C'est l'Esprit-Saint qui a fait naître JÉSUS; c'est le même Esprit-Saint qui nous fait renaître. C'est l'Esprit-Saint qui exempte JÉSUS de tout péché; c'est le même Esprit-Saint qui nous remet nos péchés : de sorte que la prédestination des Saints est celle-là même qui resplendit, du plus grand éclat, dans le Saint des Saints. Telle est la doctrine que personne ne peut mettre en doute, parmi ceux qui connaissent les Écritures[1]. Car celui-là nierait l'existence même du Fils de l'homme, qui nierait la prédestination du Fils de DIEU[2]. » Magnifique témoignage de l'amour de notre DIEU, qui nous révèle le dessein incompréhensible de nous avoir pour fils, nous si indignes de lui et qui lui faisons si peu d'honneur, comme il a pour Fils dans le temps son Verbe incarné, qui est sa gloire.

Cette grande vérité est familière aux Pères. Saint Clément, pape, disciple de saint Paul, et troisième successeur de saint Pierre, dit : « Le DIEU, aux regards duquel rien n'échappe, le Seigneur des esprits et de toute chair, a élu Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et par JÉSUS-CHRIST nous a élus nous-mêmes pour être son peuple de prédilection[3]. »

[1] *De Prædestin. Sanctor.* Cap. xv, n. 31 (déjà cité). — Patr. lat., t. XLIV, col. 982.

[2] Quisquis igitur Dei Filium prædestinatum negat, hunc eumdem Filium hominis negat. — *In Evangel. Joann.* tract. CV, n. 8. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1907.

[3] Inspector omnium Deus, Dominus spirituum et omnis carnis, qui elegit Dominum Jesum Christum et nos per eum *in populum peculiarem* (Deuter. VII, 6), etc. — *Epist. I ad Corinthios*, cap. XVII. — Patr. græc., t. I, col. 243.

Saint Ignace, Martyr, si voisin des Apôtres, ne s'exprime pas moins clairement : « Le Chef ne peut pas naître, dit-il, sans les membres ; et celui qui nous assure de cette union, c'est DIEU lui-même qui en est l'auteur et le lien[1]. » Ce qui fait dire à saint Athanase que « nous sommes comme adjoints et unis au Verbe et vivifiés en lui d'une manière si parfaite, que notre chair même est comme déifiée selon la nature de ce Verbe de DIEU. *Quasi non jam terrena sit nostra caro, sed Verbificata* (Λογοθεῖσα)[2]. »

Telle est notre prédestination en JÉSUS-CHRIST ; c'est la première, si l'on peut ainsi dire, notre prédestination à la grâce et à la gloire.

Mais il en est une autre, non distincte de la première en un sens, très distincte au contraire sous un autre rapport, comme nous allons l'expliquer : c'est la prédestination au Sacerdoce.

Notre-Seigneur, prédestiné à la grâce, a-t-il été prédestiné au Sacerdoce ? — S'il en est ainsi, le Corps mystique tout entier, c'est-à-dire tous les membres de l'Église, prédestinés à la grâce, en même temps que JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST, sont-ils pareillement et simultanément prédestinés à son Sacerdoce ? — Ou bien, existerait-il diverses sortes d'unions au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, de sorte que, si tout le Corps mystique est uni au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, et est réellement prédestiné à ce divin Sacerdoce, il y ait des membres privilégiés, qui ont une prédestination spéciale à un certain exercice parti-

[1] Non potest caput nasci sine membris ; Deo unionem repromittente, quod est ipse. — *Epistol. ad Trallianos,* cap. XI. — Patr. græc., t. V, col. 683.

[2] *Oratio III contra Arianos* (aliàs 4) n. 33. — Patr. græc., t. XXVI, col. 394. — Cfr. ejusdem S. Doctor. *Oration. II* (aliàs 3) *contrà Arianos*, n. 76, ubi expressius de nostrâ in Christo prædestinatione disserit. — Patr. græc., t. XXVI, col. 307.

culier du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST ?— Si cette prédestination spéciale existe, en quoi consiste-t-elle, et comment s'explique-t-elle ? — Importantes questions auxquelles nous allons répondre.

Voici d'abord le texte si connu de saint Paul, dans lequel l'Apôtre affirme, même pour le Fils de DIEU fait homme, la nécessité d'une vocation au Sacerdoce.

Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron; sic et Christus non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret; sed qui locutus est ad eum: Filius meus es tu, ego hodiè genui te[1].

Il est vraiment digne de remarque, que saint Paul semble faire dépendre l'élection au Sacerdoce de la qualité même de Fils. C'est la pensée des commentateurs [2]; et nous avons vu précédemment Bossuet y adhérer[3]. C'est qu'en effet JÉSUS-CHRIST, Fils véritable et naturel de DIEU dans l'éternité, et « prédestiné Fils véritable et naturel de DIEU dans le temps, » ne peut pas n'être point Pontife du Père. Qu'est-il dans l'éternité ? La gloire du Père. Que sera-t-il nécessairement, essentiellement, dans le temps? La gloire du Père. Or, qu'est-ce qu'un Pontife ? Saint Paul répond : « Celui qui est tout appliqué à ce qui est de DIEU[4] », c'est-à-dire à sa gloire. JÉSUS-CHRIST Homme-DIEU est aussi bien Prêtre et Pontife de DIEU, qu'il est Fils de DIEU. Sa naissance éternelle est l'origine de son Sacerdoce d'Homme-DIEU, et sa naissance temporelle n'est autre chose qu'une consécration sacerdotale. Qui dit Homme-DIEU dit Prêtre. Et qu'on n'objecte pas : Mais si le Sacerdoce lui est essentiel, comment saint Paul peut-il

[1] Hebr. v, 4, 5.
[2] Corn. à Lap. *in illud Hebr.* v, 5.
[3] Livre I, chap. II.
[4] Hebr. v, 1.

dire que « le CHRIST ne s'est pas glorifié ; mais qu'il a reçu cette dignité de Celui qui lui a dit: Vous êtes mon Fils? » La réponse est dans cette simple réflexion: La prédestination à la grâce et à la filiation divine dans le CHRIST, et la vocation au Sacerdoce, c'est une même et très unique prédestination. Comme le CHRIST n'avait aucun droit à être Fils de DIEU, il n'avait aucun droit à être Prêtre; mais « prédestiné Fils de DIEU », il a été en même temps prédestiné Prêtre de DIEU. Rien n'est plus simple que cette vue. En voici la conclusion naturelle.

Si JÉSUS-CHRIST est, en même temps, par le même décret, et d'une manière inséparable, prédestiné Fils de DIEU et Prêtre de DIEU ; ne faut-il pas dire que tous les membres du Corps mystique, prédestinés eux aussi, en JÉSUS-CHRIST, fils de DIEU, non fils par nature, mais fils par adoption et par grâce, sont, en même temps que prédestinés à la filiation divine, prédestinés au Sacerdoce?

Il ne peut pas y avoir de doute, sur ce point. Tous les fidèles sont prédestinés au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, par le fait même qu'ils sont prédestinés à la grâce. Saint Pierre le reconnaissait et l'enseignait ouvertement, quand il écrivait « aux fidèles dispersés dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Capadoce, de l'Asie, de la Bithynie: Vous êtes un temple saint, vous avez reçu un Sacerdoce saint, pour offrir à DIEU des Sacrifices spirituels qui lui soient agréables en JÉSUS-CHRIST. Vous êtes la race choisie; vous êtes un Sacerdoce royal[1]. » C'est pourquoi saint Paul nous recommande et nous presse de faire « de nos corps une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU[2] »; et la Tradition des Pères est l'écho fidèle de cette grande doctrine. Nous l'avons vu ailleurs[3].

[1] I Petr. II, 5. 9.
[2] Rom. XII, 1.
[3] Livre II, chap. I.

Il est donc vrai que le Sacerdoce de Notre-Seigneur est communiqué à toute l'Église; il est répandu dans chacun des membres, comme il est dans le Chef; chaque membre est Religieux du Père, comme le Chef; et parce que, dans le Chef, la raison fondamentale de son Sacerdoce c'est sa qualité de Fils, la même qualité de fils dans chaque fidèle est la raison fondamentale du Sacerdoce qu'il exerce par toute sorte d'actes de Religion, par l'oblation de toute sorte d'Hosties spirituelles, devant la Majesté du Père.

Mais il nous faut remarquer, avec un grand soin, la suite du texte de l'Apôtre. Après avoir dit : *Sic et Christus non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret, sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu ; ego hodiè genui te*, il ajoute immédiatement : *Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es Sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech*. JÉSUS-CHRIST est prédestiné Prêtre, en sa qualité de Fils; mais voici une condition spéciale et comme un caractère distinctif du Sacerdoce, qu'il exerce dans le temps : « Vous êtes Prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » Il aurait pu n'être point Prêtre selon l'ordre de Melchisédech; et c'est ce qui serait arrivé infailliblement, si, Adam n'étant pas tombé, l'Incarnation avait eu lieu. Dans ce cas, il aurait été Prêtre uniquement en sa qualité de Fils de DIEU; il aurait rempli envers son Père tous les devoirs de la Religion; et nous, participant à sa grâce et en même temps à son Sacerdoce, nous aurions été tous, au même degré sans doute, Prêtres de son Père, selon sa Religion de Fils de DIEU.

Mais, après la chûte, les conditions sont changées. Le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST porte un caractère spécial. Observons la suite du texte : *Quemadmodum et in alio loco dicit: Tu es Sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech ; qui in diebus carnis suæ preces supplicationesque*

ad eum, qui possit illum salvum facere à morte, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro suâ reverentiâ ; et quidem, cùm esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam[1]. Voilà un grand enseignement. Il s'agit d'un Sacerdoce qui est exercé avec des supplications, et des larmes, et des cris, et des douleurs; et encore par obéissance. Qu'est-ce à dire? Sans la chûte, il y aurait eu un Sacerdoce inhérent à la qualité de Fils de DIEU et par conséquent exercé, en quelque sorte, de plein droit, ou du moins en vertu d'une loi fondée sur la nature elle-même, la loi de la Religion de la créature envers le Créateur. Après la chûte, c'est-à-dire après l'offense faite à DIEU par le premier homme et, en sa personne, par toute sa race, la volonté de DIEU, la justice et la sagesse de DIEU interviennent. Il accorde le pardon, mais à de certaines conditions. Toute Religion lui est due, et le Verbe incarné sera toujours son Prêtre; mais le Sacrifice qu'il offrira, devra avoir les caractères exigés auparavant par le Père. Puisqu'il s'agit de satisfaire à sa Majesté, on conçoit qu'il soit absolument libre de déterminer comment se fera cette satisfaction. Son Prêtre, son Fils, son Verbe fait homme devra donc recevoir ses ordres, se soumettre à toutes ses volontés, accepter toutes les conditions qu'il daignera fixer, et, par conséquent, suivant la parole de saint Paul, « être fait obéissant »; et nous savons que cette obéissance devait le conduire « à la mort et à la mort de la croix[2] »; et c'est ainsi « qu'étant le Fils de DIEU, il apprit (pour rappeler le langage extraordinaire du grand Apôtre), il apprit, par ce qu'il eut à souffrir, ce que c'est qu'être obéissant. *Et quidem cùm esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam*[3].»

[1] Hebr. v, 6-8.
[2] Philipp. II, 8.
[3] Hebr. v, 8.

Si l'obéissance (et une obéissance essentiellement fondée sur les droits de DIEU, libre de déterminer les caractères de la satisfaction) était ainsi nécessaire, toute initiative était absolument impossible. De là, la nécessité d'un appel, d'une vocation spéciale. En tout cas indispensable, cette vocation devenait plus rigoureusement exigée, sous peine de ne pas offrir au Père ce que, dans sa justice, il réclamait pour la réconciliation et la réparation.

Donc, le CHRIST ne s'ingéra pas lui-même (*non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret*) ; mais il reçut son Sacerdoce de Celui qui lui dit : « Vous êtes Prêtre selon l'ordre de Melchisédech » pour offrir jusqu'à la fin des siècles votre chair et votre sang, sous la figure du pain et du vin, dans l'Église, après avoir immolé cette chair et versé ce sang, au Calvaire[1].

Nous touchons à l'exposition du magnifique mystère d'amour qui nous concerne.

JÉSUS-CHRIST, prédestiné Prêtre en même temps que Fils de DIEU, prédestine tous les fidèles à son Sacerdoce; mais JÉSUS-CHRIST, prédestiné Prêtre d'une manière spéciale et dans des conditions qui sont absolument au pouvoir du Père offensé, n'aura pour ministres que ceux qui, comme lui, en dehors de la prédestination générale à la grâce du Sacerdoce, seront l'objet d'un appel particulier.

Il est vrai, sans doute, qu'à raison de l'unité du Chef et

[1] Non deest Pontifex summus à suorum congregatione Pontificum, meritoque illi totiûs Ecclesiæ et omnium sacerdotum ore cantatur: Juravit Dominus, et non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum. Ipse enim verus et æternus est Antistes... Ipse est cujus formam Melchisedech Pontifex præferebat, non judaicas hostias offerens Deo, sed illius sacramenti immolans sacrificium, quod Redemptor noster in suo corpore et sanguine consecravit. — S. Leo Magnus. *Sermo V (aliàs 4) De Natali suo, in annivers. assumptionis suæ ad Pontificatum.* cap. III. — Patr. lat., t. LIV, col. 154.

de tous les membres, chaque fidèle aura une participation véritable et très intime à l'esprit du Sacerdoce de Notre-Seigneur, s'offrant sur la croix et sur l'autel ; mais quelques membres privilégiés, destinés à rappeler l'ordre de Melchisédech, offriront seuls, dans l'Église, le pain et le vin qui sont le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST, et seront à cette fin l'objet d'un serment particulier du Père, comme le CHRIST, c'est-à-dire, l'objet d'une prédestination spéciale, et en porteront, en vertu d'un Sacrement, le caractère distinctif.

Mais existe-t-il quelque raison fondamentale de la nécessité d'une élection éternelle et spéciale pour les Prêtres de la Loi nouvelle ? Pourquoi, de même que le CHRIST a été comme spécialement élu à offrir son Sacrifice, doivent-ils être sûrs du choix de DIEU, et ne peuvent-ils point s'ingérer d'eux-mêmes dans l'Oblation du Sacrifice, quelles que soient leur pureté d'intention ou leur sainteté personnelle ?

C'est parce que le Sacrifice qu'ils offrent est identiquement le même que celui de JÉSUS-CHRIST : le même en substance, et le même quant à ses fins. De sorte que, le Fils de DIEU n'ayant offert son Sacrifice que par obéissance, il est nécessaire que les membres de l'Église qui offriront son même Sacrifice, ne remplissent ce grand ministère que par obéissance, c'est-à-dire après avoir été appelés. L'œuvre de notre Rédemption s'opère toujours sur l'autel[1] ; il est toujours nécessaire que DIEU le Père soit satisfait ; il est donc toujours nécessaire que l'Oblation lui soit agréable.

A vrai dire, ce n'est pas le ministre qui donne à l'Obla-

[1] Concede nobis, quæsumus, Domine, hæc dignè frequentare Mysteria : quia, quotiès hujus hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ Redemptionis exercetur. — *Secreta* in Domin. IX post Pentecosten.

tion sa dignité et sa valeur; et le Sacrifice offert par un intrus ne serait pas moins le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST; mais, tandis que la Victime offerte solliciterait la bénédiction, n'y aurait-il pas à craindre que le ministre ne provoquât la malédiction [1] ?

Il y a donc une raison capitale de l'élection divine, pour le Prêtre de l'Église catholique, et nous venons de voir qu'elle est fondée sur l'élection même de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST; laquelle est fondée sur les droits de DIEU, droits inviolables par lesquels il détermine les conditions du Sacrifice qui doit le satisfaire.

Mais il nous faut exposer une autre raison qui se rapporte, si l'on peut ainsi dire, aux intérêts mêmes du Prêtre. Nous voulons parler de la prodigieuse responsabilité qui pèse sur lui, par l'exercice du Sacerdoce [2]. Vraiment, l'appel divin est doublement nécessaire. Il l'est, à cause de la dignité et de la volonté de DIEU, qui seul doit prendre toute initiative; mais il l'est encore, parce que, sans cette volonté, qui oserait monter les degrés de l'autel, qui oserait assumer sur soi ce poids dont parlent les Saints, et qu'ils disent être redoutable même aux épaules angéliques, *ipsis angelicis humeris formidandum* [3] ?

[1] Usurpati ausus Sacerdotii, sacrificium in sacrilegium et vitam convertit in mortem. — Petr. Blesens. *Epistol.* CXXXIX. — Patr. lat., t. CCVII, col. 414.

[2] Quod pertulerunt superbi illi Levitæ Core, Dathan et Abiron, qui, Domino non jubente, sibi sacerdotium vindicabant, hoc patientur quicumque se in Episcopatûs, aut Presbyratûs, aut Diaconatûs officium .. impudenter conantur ingerere: quomodo combusti sunt illi in corpore, sic isti exurentur in corde. — S. Augustin. *Sermo XXX, in appendice (aliàs de Tempore* 98). — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1804.

[3] O perversitas! o abusio filiorum Adam!... Leviter ascendunt, et difficiliùs descendunt, parati ad honores et celsitudines graduum ecclesiasticorum, ipsis etiam angelicis humeris formidandos. — S. Bernard. *Serm. II de Ascension.* n. 6. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 304. — Omnes sanctos reperio divini ministerii ingentem velut molem formidantes. — S. Cyrill. Alex. *Hom. I in Pasch.* — Patr. græc., t. LXXVII, col. 406.

Qui pourrait dire : « J'ai assez de pureté, ou de zèle, ou d'amour ? » Il est donc absolument indispensable que le Prêtre sache, de quelque manière assez lumineuse, qu'il a été désigné par le choix de DIEU même, et qu'il appartient (ô Mystère admirable !) à la prédestination même de JÉSUS-CHRIST, Prêtre éternel, en sa vie, dans sa mort, et dans son Église ; et qu'il a eu sa place, son rôle, son nom, désignés dans le décret par lequel cet adorable Fils du Père « a été appelé de DIEU, Pontife selon l'ordre de Melchisédech [1] ».

Élevons-nous avec admiration, avec humilité, reconnaissance et amour, vers ce Père infiniment miséricordieux « qui nous a appelés par sa vocation sainte, non à cause de nos œuvres, mais selon son bon plaisir et son décret, et selon la grâce qu'il nous a donnée en JÉSUS-CHRIST, avant les siècles temporels, grâce qu'il nous a maintenant révélée, quand s'est montré au monde Notre Sauveur JÉSUS-CHRIST [2]. » Nous ne sommes rien, absolument rien par nous-mêmes, et nous ne méritons rien. Mais, par un effet de ce décret si bienveillant et de cette grâce si libérale, nous étions « avant tous les temps, avant la constitution même du monde, en JÉSUS-CHRIST [3] » prédestiné Fils de DIEU, et prédestiné Prêtre et Pontife pour le Sacrifice de la Croix et de l'Autel ; et étant compris, d'une manière admirable et sublime, dans sa propre prédestination, nous avons dès lors véritablement tout reçu en lui [4]. En lui, notre Chef, en lui « notre Principe et

[1] Hebr. v, 10.

[2] Qui nos... vocavit vocatione suâ sanctâ, non secundùm opera nostra, sed secundùm propositum suum, et gratiam, quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia ; manifestata est autem nunc per illuminationem Salvatoris nostri Jesu Christi. — II Tim. I, 9, 10.

[3] Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem. — Ephes. I, 4.

[4] Quomodo antè æterna tempora acciperemus, nondum conditi, nisi in

notre Fin [1] », en lui qui, selon le bon plaisir du Père, résume et contient tout [2], nous avons été faits Prêtres selon l'ordre de Melchisédech, pour offrir le pain et le vin, son Corps et son Sang ; et, avec cette éminente dignité du Sacerdoce, nous avons pareillement reçu, en notre Souverain Prêtre, toutes les grâces qui conviennent à cette dignité, tout ce qui y prépare, tout ce qui l'accompagne, c'est-à-dire, toute lumière, toute purification, toute élévation d'esprit et de cœur, toute sainte énergie de la volonté que cette dignité exige, et pareillement ce qui en est la consommation au Ciel, c'est à savoir le rang tout à fait à part réservé aux Prêtres dans l'éternité. Tout cela était contenu dans notre décret ; et la cause première, unique, c'est la prédestination de notre Chef. C'est donc en lui que tout cela nous a été assuré d'avance. Il n'y a plus rien de fortuit, quand DIEU a décrété et que son décret est fondé sur JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, si nous entrons dans le détail, il faut reconnaître que nous avons reçu très sûrement dès lors, « avant les siècles temporels, et en JÉSUS-CHRIST », tout ce qui convient à notre éducation première, à notre formation intellectuelle, morale, surnaturelle, dans les saintes maisons ecclésiastiques, à notre première admission dans la cléricature, aux premiers Ordres, aux Ordres majeurs, à la Prêtrise ; et le Prêtre qui devient Évêque, a déjà reçu, en JÉSUS-CHRIST Souverain Pontife, la plénitude du Sacerdoce. Encore une fois, rien n'est en défaut dans le décret divin : et voilà que « DIEU, voulant faire voir avec plus de cer-

Christo Jesu dona gratiæque reposita fuissent, quæ ad nos pervenirent ? — S. Athanas. *Oratio* II (*aliàs* 3) *contra Arianos*, n. 76. — Patr. græc., t. XXVI, col. 307.

[1] Principium et finis. — Apoc. I, 8. — XXII, 13. — Coloss. I, 18.

[2] Omnia in ipso constant... In ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare. — Coloss. I, 17, 19.

titude l'immobilité de son conseil, a ajouté le serment à sa parole [1]. » C'est David, c'est saint Paul qui nous l'apprennent [2]. Or, ce serment nous regarde ; il a pour objet notre Sacerdoce, comme il s'adresse au Sacerdoce de Jésus-Christ, à cause de l'unité de ministère.

Vraiment, nous ne devrions jamais cesser de dire, nous, mille fois heureux Prêtres, ces paroles d'amour, ce beau cantique de louange que saint Paul a placé au commencement de son Épître aux Éphésiens :

Benedictus Deus et Pater Domini Nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in cœlestibus in Christo,

Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.

Qui prædestinavit nos... secundùm propositum voluntatis suæ,

In laudem gloriæ gratiæ suæ, in quâ gratificavit nos in dilecto Filio suo [3].

[1] In quo abundantiùs volens Deus ostendere... immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandum. — Hebr. vi, 17.

[2] Et quantum est non sine jurejurando. Alii quidem sine jurejurando sacerdotes facti sunt; hic autem cum jurejurando, per eum qui dixit ad illum : Juravit Dominus, et non pœnitebit eum ; tu es sacerdos in æternum. (Psalm. cix, 4). — Hebr. vii, 20, 21.

[3] Eph. i, 3-6.

CHAPITRE II

LES SIGNES DE L'ÉLECTION ÉTERNELLE — L'ENFANT SACERDOTAL

S'il y a une élection éternelle, il est nécessaire de conclure que cette élection se révèle par des signes certains. Ces signes sont les suivants, qui doivent se trouver réunis dans le même sujet : Premièrement, l'innocence de vie, ou conservée depuis le Baptême, ou recouvrée depuis un temps notable par une vraie pénitence ; — Deuxièmement, une inclination qui vient de DIEU, pour le saint état ecclésiastique, pour les fonctions qui lui sont propres, et les saintes règles qui répondent à la dignité et à l'excellence de la vie des Clercs ; — Troisièmement, l'intention sincère et pure de ne chercher, dans l'état ecclésiastique, que la gloire de DIEU et le bien spirituel de la sainte Église ; — Quatrièmement, une capacité suffisante qui permette de s'acquitter dignement, et avec profit pour l'Église, des emplois ou ministères de cette sainte vocation. — On peut indiquer un cinquième signe qui est, en un sens, la confirmation des quatre précédents, c'est l'appel de l'Évêque.

Mais il est évident que ces signes nécessaires, pris ensemble, ne peuvent être rigoureusement exigés que de l'adolescent, qui se prépare à entrer dans les Saints Or-

dres. On ne peut pas s'attendre à ce que le jeune enfant, que la Bonté divine a pourtant déjà marqué de son sceau, présente ces caractères de vocation. C'est surtout le séminariste qu'ils concernent.

Mais, puisque l'élection est éternelle, et que l'enfant est, suivant la belle expression de saint Paul, « séparé dès le sein de sa mère, pour révéler en lui JÉSUS-CHRIST [1] », n'a-t-il aucun signe de vocation à offrir à notre examen?

Que les voies de DIEU sont mystérieuses ! Il n'est pas impossible qu'un enfant vicieux soit, un jour, un saint Prêtre. Il peut se faire qu'une vocation ecclésiastique ne se révèle qu'à dix-huit ans, vingt ans, ou même à quarante ou à cinquante. Qui aurait pu pressentir, dans Augustin le manichéen, le Prêtre que Valère ordonnait à trente-six ans ? D'autre part, un enfant pieux, d'un naturel bon, de mœurs innocentes, peut traverser les années de l'enfance et de l'adolescence dans un Séminaire, annonçant peut-être d'abord une certaine inclination pour le Sacerdoce, et puis, sans cesser d'être bon, honnête, religieux, passer au siècle et s'y fixer. Que d'espérances trompées ! Que de sollicitudes dont le but n'a pas été atteint ! Et quelquefois quelle magnifique et ravissante floraison de grâces et de dons surnaturels, dans une âme qui semblait d'abord ne rien promettre pour l'honneur de DIEU et de l'Église[2] !

La Providence permet sans doute tant d'obscurité, sur un sujet d'une importance aussi grave, afin que nous comprenions mieux l'exemple que Notre-Seigneur lui-

[1] Cum autem placuit ei, qui me segregavit ex utero matris meæ..., ut revelaret Filium suum in me. — Galat. I, 15, 16.

[2] Nous pensons, en écrivant ces lignes, à ce jeune homme dont l'enfance ne présenta, sous le rapport religieux, rien que de très ordinaire ; qui, à dix-huit ans passés, n'avait que de l'indifférence pour les choses saintes ; et qui est devenu l'admirable Mgr de Ségur. — Cfr. *Mgr de Ségur, Récits et souvenirs d'un frère*, t. I, chap. I.

même nous a donné, dans la circonstance de sa vie où il se détermina à faire le choix de ses premiers Prêtres. Voici le récit de saint Luc : « Et il advint, ces jours-là, que Jésus se retira sur une montagne pour prier ; et il y passa la nuit dans la prière de Dieu ; et quand le jour fut venu, il appela ses disciples, et parmi eux il en choisit douze, qu'il nomma aussi Apôtres, à savoir Simon qu'il surnomma Pierre, et André son frère, etc. [1] »

Jésus n'avait pas besoin de prier. Pouvait-il se tromper ? « Il sait toute chose [2]. » Mais il voulait être notre modèle. *Species tibi datur*, dit saint Ambroise, commentant ce texte de saint Luc, *forma præscribitur, quam debeas æmulari.* Le saint Docteur ajoute : *Quid te facere convenit, cùm vis aliquod pietatis officium adoriri ; quando Christus missurus Apostolos, oravit prius [3] ?*

Saint Pierre se souviendra plus tard de l'exemple de son Maître, lorsque, ayant à donner un successeur au malheureux Judas, il adressera à Dieu, avec toute l'assemblée des fidèles cette humble prière : *Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris ex his duobus unum* [4]. L'Église se rappelle aussi la leçon que son Époux lui a laissée. Nous n'ignorons pas quelle est la fin principale des prières et des pénitences des Quatre-Temps ; elles ont pour but de lui obtenir la grâce de ne choisir jamais que des Ministres « qui soient dignes [5] ».

[1] Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. Et cùm dies factus esset, vocavit discipulos suos ; et elegit duodecim ex ipsis (quos et Apostolos nominavit), Simonem, quem cognominavit Petrum, etc. — Luc. VI, 12-14.

[2] Domine, tu omnia nôsti. — Joann. XXI, 17.

[3] *In Evangel. Luc.* cap. VI. Lib. V, n. 43. — Patr. lat., t. XV, col. 1648. — Brev. Rom. in off. S. Bartholomæi, XXIV aug., lect. VIII.

[4] Et orantes dixerunt : Tu, Domine, etc. — Act. Apost. I, 24.

[5] *Pontif. Rom.* — Quocircà Ecclesia, Christi exemplo, in quatuor temporibus dùm ordinat Sacerdotes, Diaconos, etc., orationem et jejunium fide-

Voilà notre règle de conduite clairement indiquée. Nous sommes en présence d'un grand nombre d'enfants, dans notre paroisse, au catéchisme, toutes les fois que nous les appelons au saint Tribunal, surtout les plus jeunes, précisément peut-être, aux Quatre-Temps de l'année. Nous devons beaucoup prier, pour qu'il plaise à Celui « qui connaît les cœurs de tous » et qui depuis l'éternité « a fait son choix », de nous faire discerner quel est, sur vingt, sur dix, « sur deux » peut-être, l'enfant qui est l'objet de ce choix touchant et admirable. Nous disons « sur deux peut-être », non pas seulement pour faire allusion au texte des Actes des Apôtres : *ex his duobus unum*, mais parce que nous croyons intimement que le nombre des vocations sacerdotales est de beaucoup plus considérable que celui des Prêtres. Une multitude de faits de l'Histoire ecclésiastique en sont la preuve. Dans la seule ville de Vienne, trois cents Prêtres ou Clercs étaient, au VIe siècle, au service de la cathédrale. Pourquoi cette merveilleuse abondance alors, et aujourd'hui la pénurie dont nous gémissons ? Est-ce que la gloire de DIEU et de JÉSUS-CHRIST n'est pas toujours dans le grand nombre des œuvres saintes particulières aux Prêtres, la sainte Messe, l'Office, la prédication, l'administration des Sacrements, tous les actes de charité et de dévouement envers les âmes ? Et, maintenant que toutes les voies de la terre sont ouvertes et si faciles à parcourir, est-ce que la grande œuvre de l'Apostolat dans toutes les parties du globe, ne réclame pas des centaines et des milliers de Prêtres ? La plus désolante preuve du mal qui dévore notre société contemporaine, c'est peut-être cette sorte de stérilité d'un grand nombre de familles chrétiennes, qui comptent plusieurs générations sans donner

libus indicit, ut digni eligantur... A Clero enim totus pendet populus. — Corn. à Lap. *in Luc.* VI.

un seul ministre de DIEU à l'Église [1]. Les vocations existent, le choix de DIEU est fait; des centaines d'enfants, dans tous les rangs de la société, parmi les plus opulents, comme les plus pauvres, sont l'objet de cette élection éternelle; mais le peu d'estime des familles pour notre sublime état, le milieu dans lequel le plus grand nombre des enfants grandissent, et peut-être notre peu de zèle et de sollicitude, et notre misérable tiédeur dans la prière, sont la cause de la perte du don divin [2]. Il a plu à DIEU, dans les secrets de son insondable Sagesse, de soumettre le résultat de ses volontés aux circonstances que créent ou la malice ou l'indifférence des hommes. C'est ainsi que tel enfant ne reçoit pas la grâce du Baptême, ou la perd de bonne heure après l'avoir reçue, et tel autre, prédestiné à la plus éminente des vocations, demeure misérablement dans les voies communes et pleines de périls de la vie du siècle [3]. Or, ce fait est infiniment regrettable; et comment ne ferions-nous pas l'impossible pour éviter qu'il se produise? DIEU sera privé d'une grande gloire, l'Église d'un soutien, les âmes d'un père; et l'enfant sacerdotal, inconnu en ce moment,

[1] Lire la belle lettre pastorale de Mgr Pie, Evêque de Poitiers, 2 avril 1852. — *Œuvres* t. I, pag. 501.

[2] Quando enim nati sumus, parvulos nos invenit ista confusio sæculi hujus; et offocavit nos errorum diversorum vanis opinionibus adhuc infantes. Natus infans, futurus civis Jerusalem, et in prædestinatione Dei jam civis, sed interim captivatus ad tempus, quandò discit amare, nisi quod insusurraverint parentes?... Instruunt et docent illum avaritiam... Quid facturus est adhuc infans, anima tenera?... — S. Aug. *Enarrat. in Psalm.* — Ps. CXXXVI, n. 21. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1773.

[3] Le Jésuite Godinez, qui est une très grave autorité en théologie mystique, a dit : « Sur un millier d'âmes, que DIEU appelle à la perfection, dix à peine répondent à sa voix; et sur cent, qu'il appelle à la contemplation, quatre-vingt dix-neuf ne comprennent pas leur vocation. » — *Praxis Theolog. Mystic.* — Et il attribue ce malheur à la rareté des vrais directeurs. S'il y a tant d'appelés à la vie parfaite, il y en a indubitablement un grand nombre parmi eux appelés au Sacerdoce; mais il est à craindre que s'il y a peu d'élus sur tant d'appelés, c'est pareillement à quelque défaut, dans le zèle de plusieurs Prêtres, qu'il faut imputer ce malheureux résultat.

mais réellement présent, dans cette multitude qui se meut sous nos yeux, sera à jamais hors du plan primitif de DIEU, de son amour de prédilection, et de tout ce que cet amour extraordinaire lui préparait de bénédictions..

Car, il est certain que ce petit être, que nous ne savons encore comment discerner parmi les enfants de son âge, est déjà, à cause de ce plan, de cet amour, de cette prédilection, véritablement couronné de gloire, devant le ciel et les anges. Il est préféré, — il est séparé, — il est consacré.

Il est préféré. — DIEU est libre. Qui pourrait lui demander compte de sa conduite et de ses desseins [1]? *Jacob dilexi, Esau autem odio habui* [2]. DIEU veut le salut de tous les hommes [3]; mais c'est le petit nombre, un nombre spécialement désigné par lui, qui portera le sceau, le caractère ineffaçable du Sacerdoce « du Fils de sa dilection [4]. » Tous seront élus en JÉSUS-CHRIST Rédempteur ; quelques-uns seulement, relativement à l'universalité des fidèles, seront élus en JÉSUS-CHRIST Prêtre, pour offrir avec lui son Corps et son Sang. Plusieurs sont destinés à exercer un pouvoir sur leurs semblables, et c'est en JÉSUS-CHRIST qu'ils sont désignés de DIEU à cette fin ; car « c'est par JÉSUS-CHRIST que les rois règnent [5], et, tout pouvoir lui ayant été donné au ciel et sur la terre [6], tout pouvoir vient de lui [7] » ; mais il en est, parmi ses créatures, qui auront un pouvoir véritable sur JÉSUS-CHRIST lui-même, sur son Corps, sur son Sang, et qui lieront ou délieront au ciel ce

[1] Malach. I, 2. — Rom. IX, 13.
[2] Item. — Rom. IX, 13.
[3] I Tim. II, 4.
[4] Coloss. I, 13.
[5] Proverb. VIII, 15.
[6] Matth. XXVIII, 18.
[7] Rom. XIII, 1.

qu'il leur plaira de lier ou de délier sur la terre. Evidemment, ceux-là sont les préférés. Les Anges gardiens qui les protègent, « sont tous des esprits envoyés de DIEU pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut [1]. » Chaque enfant choisi pour le sacerdoce et confié à leur garde a une mission bien plus haute, puisqu'il est destiné à être « le coopérateur de DIEU [2] » et à porter, même dans l'Église, le nom de CHRIST, à cause de l'onction de son sacerdoce qui sera, comme pour le Fils de DIEU, le Saint-Esprit lui-même [3].

C'est ainsi que l'enfant sacerdotal est préféré. — Il est par là même séparé : séparé, c'est-à-dire spécialement réservé à DIEU, comme s'il était, dit saint Jérôme, la part même de DIEU [4]. Nous voyons, en effet, dans l'Écriture que le Seigneur sépare ceux qu'il se réserve. « Je vous ai séparés de tous les peuples. Séparez-moi tel objet, tel autre [5]... Séparez-moi Paul et Barnabé [6]. » L'enfant est donc séparé déjà, dans la pensée et le dessein de DIEU ; il est séparé pour être à Dieu « qui est tout bien [7] », et séparé pour n'être pas au monde « qui est tout entier fondé dans le mal [8] » ; séparé des illusions du monde, des vanités du monde, des scandales du monde ; séparé de ses fausses maximes ; séparé de ses folles espérances ; séparé de ses voies perverses. C'est ce que saint Paul dit de Notre-Sei-

[1] Hebr. I, 14.

[2] Dei adjutores. — I Cor. III, 9.

[3] Cfr. Liv. I, chap. III.

[4] Clericus interpretatur primo vocabulum suum. Κλῆρος græcè, *sors* latinè... Vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet. — S. Hieronym. *Epistol.* LII (alias 2) *ad Nepotianum, De vitâ clericorum.* — Patr. lat., t. XXII, col. 531.

[5] Levit. XX, 24-26.

[6] Act. Apost. XIII, 2.

[7] Exod. XXXIII, 19.

[8] I Joann. V, 19.

gneur en ces termes : « Il est séparé des pécheurs[1]. » Mais cet heureux enfant n'est pas seulement séparé du monde qui est tout mal; il l'est aussi de la voie commune des chrétiens ; cette voie est trop inférieure pour lui. Il l'est même de la voie parfaite des plus généreux d'entre les fidèles, non que sa voie doive se distinguer par des œuvres extérieures singulières de perfection; mais il est séparé même de la voie des parfaits, en ce sens que sa grâce intérieure est plus éminente que celle des plus fervents serviteurs de DIEU, dans l'Église. Il est séparé du monde, pour en être préservé et le condamner; il est séparé de la voie commune, pour être posé comme exemple et modèle à ceux qui s'avancent par cette voie ; et il est séparé des plus parfaits, comme un chef est séparé de ceux qu'il conduit. Les Anges gardiens voient cette merveille de la vocation et de l'avenir de cet enfant prédestiné, que nous ne savons pas encore discerner d'entre ses frères ou ses amis, et ils sont dans l'admiration.

Préféré, — séparé, — il est par là même consacré.

Mais tout enfant chrétien a reçu cet honneur ! Quelle consécration que le Baptême, avec sa grâce sacramentelle qui nous fait fils de DIEU, et avec son caractère qui nous donne une véritable participation au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST[2] ! Tout enfant baptisé est donc à DIEU, voué à DIEU, dédié à DIEU, pour être, en JÉSUS-CHRIST et

[1] Hebr. VII, 26.

[2] Belles paroles de S. Thomas : Totus ritus christianæ religionis derivatur à Sacerdotio Christi. Et ideo manifestum est quod character sacramentalis specialiter est character Christi, cujus Sacerdotio configurantur fideles secundùm sacramentales characteres, qui nihid aliud sunt quàm quædam participationes Sacerdotii Christi ab ipso Christo derivatæ. — III, q. LXIII art. 3. c. — Character indelebiliter inest animæ, non propter suî perfectionem, sed propter perfectionem Sacerdotii Christi, à quo derivatur character, sicut quædam instrumentalis virtus. — Ibid. art. 5, ad 1.

avec Jésus-Christ, Prêtre spirituel de Dieu. Et il faut dire que cette grâce et ce caractère sont absolument les mêmes dans tout enfant qui reçoit le Baptême. Mais, si la vocation n'ajoute rien à cette grâce et à ce caractère sacramentels, qu'il est naturel de penser que cette grâce est donnée avec plus d'amour et que ce caractère a, dans l'enfant sacerdotal, une signification spéciale! Comme tous les autres, il participe au Sacerdoce de Jésus-Christ; mais les autres arriveront à avoir tout au plus cette autre communication de ce divin Sacerdoce qui se fait par la Confirmation, puisque ce sacrement imprime aussi un caractère. Lui, parviendra, si le dessein de la Providence se réalise, jusqu'à la consommation de l'union au Sacerdoce du Fils de Dieu. Le caractère qu'il reçoit au Baptême, aura donc son achèvement; la consécration dont il est l'objet, est destinée à avoir sa suprême perfection; le lien d'appartenance et d'union qui le lie à la Très-Sainte Trinité, finira par être une sorte d'identification avec cette Trinité adorable, quand il opèrera, à l'autel, le miracle qu'Elle seule peut faire, le changement du pain et du vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ.

Un ancien auteur de l'Église grecque a dit du Prêtre, qu'il est un holocauste devant Dieu « dès le matin de son jeune âge[1] ». L'enfant sacerdotal déjà Prêtre par son Baptême, destiné à recevoir plus tard la perfection de son Sacerdoce, est donc Victime et Hostie devant la Majesté de Dieu. Il ne s'en doute pas, et nous-mêmes nous ne le savons peut-être pas encore; mais en réalité il est déjà voué à Dieu, en cette qualité si sainte, dont les disposi-

[1] Sacerdos, et qui perfectè sapere vult, juge et continuum debet esse perfectionis holocaustum, ut à perfectâ sapientiâ incipiens *in mane ætatis et juventutis*, in eâdem vesperam senectutis et vitæ suæ finiat. — Hesychius, presbyt. Hierosolymit. (sæcul. iv). — Ap. Corn. à Lap. *in Levitic.* vi, 9.

tions sont la perfection nécessaire de l'ordre ecclésiastique. Quel spectacle touchant ! Le voilà donc véritablement consacré en toute sa personne, en son âme et en son corps, en son cœur et en ses sens, en toute sa vie, en tout son être ! S'il est innocent, s'il est pur, s'il demeure ce que le Baptême l'a fait, c'est JÉSUS vivant en lui, JÉSUS Enfant, déjà Prêtre et déjà Hostie, disant : « Voilà que je viens, mon DIEU ! pour faire votre volonté [1]. »

Qui nous fera la grâce d'avoir la certitude que tel enfant, que nous avons sous nos yeux, que nous couvrons de nos soins et de notre sollicitude, est véritablement appelé de DIEU, et sera un jour son Prêtre? O DIEU ! quelle magnifique vision ! Mais, sans quelque signe tout à fait extraordinaire, nous n'aurons point cette certitude. Et, toutefois, nous ne devons pas nous arrêter dans notre dévouement, ayant soin de nous rappeler que nous avons été nous-mêmes, autrefois, l'objet de beaucoup de charité, de zèle et de sacrifices, bien que nous fussions loin, peut-être, de donner aux Prêtres qui nous ont tiré de notre obscurité, de bien rassurantes garanties.

Nous avons dit qu'avant de faire un choix parmi les enfants qui l'entourent, un Prêtre doit beaucoup prier. *Ostende quem elegeris.* Mais il doit unir à la prière une assidue et sérieuse observation. Cette observation doit porter sur les mœurs, les inclinations, les aptitudes de l'enfant; et il faut constater que tout cela, mœurs, inclinations, aptitudes, est vraiment bon. Saint Thomas a dit de l'âme de l'enfant, « qu'elle est un vase très pur dans lequel DIEU se plaît à verser le baume de sa grâce, et qu'elle est, en vertu de son Baptême, douée naturellement de virginité, d'innocence et d'humilité [2]. » Ces belles pa-

[1] Hebr. x, 7.

[2] Deus balsamum gratiæ suæ libenter ponere vult in vase, in quo immun-

roles doivent être vraies surtout de l'enfant sacerdotal. Nous n'oublions pas, toutefois, ce que nous avons remarqué au commencement de ce chapitre, à savoir, qu'un enfant plein de défauts, vicieux même, pourra être un jour un saint Prêtre. Nous voudrions discerner ce précieux trésor, au milieu de tant de poussière ou d'impureté; et nous prions, afin qu'il plaise à DIEU de nous donner quelque attrait particulier pour cette âme si privilégiée et si malheureuse. Mais, parce que nous devons toujours agir selon les lois ordinaires de la prudence, ce n'est pas l'enfant porté au mal que nous choisirons pour l'introduire au presbytère, ou dans l'école cléricale, c'est celui qui, suivant la touchante expression de saint Jean Chrysostôme, semble « ne se détourner de la mamelle de sa mère, que pour se tourner vers la mamelle spirituelle de la divine grâce [1]. »

Les signes que doit donner un enfant, pour que nous puissions présumer qu'il est l'objet de l'élection de DIEU, sont les suivants : 1° Une inclination vraie, sincère, persévérante pour la piété et ce qui est du culte de DIEU ; — 2° un bon naturel, un caractère qui révèle de la droiture, de la reconnaissance, de la bonté ; — 3° une certaine intelligence, qui permette d'espérer l'application à l'étude et quelques succès dans cette application.

On se rend compte de la nécessité de ces trois conditions. Une inclination vraie, sincère à la piété est naturellement exigée ; il faut aussi un certain degré d'intelligence. Mais nous voudrions insister sur l'importance d'un bon naturel. Si nous le discernons dans l'enfant, nous avons beaucoup à espérer. La grâce divine, les vertus

ditia nunquam fuit. Habent pueri virtutes naturales, scilicet virginitatem, innocentiam, humilitatem, etc. — *De erudit. Princip.* lib. V, cap. VI.

[1] Primâ pueritiâ, à mammâ matris venit (Samuel) ad mammam spiritualem. — *De Annâ, Homil. III* n. 3. — Patr. græc., t. LIV, col. 656.

surnaturelles trouvent, dans une nature bien faite, un terrain tout préparé [1]. Ce n'est pas sans doute que nous recherchions un enfant sans défaut. Où le trouverions-nous? Mais il est des enfants, qui, avec quantité de manquements à l'obéissance, à la vérité même, et à l'affection envers leurs maîtres ou leurs amis, ne sont pas pour cela vicieux, et sont au contraire, en réalité, vraiment bons. C'est le fond qu'il faut pénétrer, c'est ce secret, qui est tout l'homme, qu'il faut saisir. Un enfant peut mentir et n'être pas menteur, ni dissimulé; un autre peut manquer d'égard envers son maître ou ses parents et n'être pas impertinent ou ingrat; un troisième peut avoir failli plusieurs fois, en des circonstances malheureuses, contre la plus délicate des vertus et ne pas mériter pour cela d'être impitoyablement rejeté.

C'est une grande et très rare science que celle du discernement des âmes, de leur fond réel, de leur valeur intime.

C'est pourquoi, observons, examinons, étudions; mais continuons de prier. Oh! qu'il mérite d'égard, de patience, d'impartialité, d'indulgence aussi, l'enfant qui donne quelques signes sérieux d'une vocation céleste! Si, au bout de quelques années, nous reconnaissons que nous nous sommes trompés dans notre choix, nous regretterons sans doute cette erreur, qui sera facilement réparée; mais si nous avions, au contraire, à nous reprocher d'avoir négligé, dans une âme d'enfant, des indices suffisants de l'appel de DIEU, quel sujet de regret, pour toute notre vie! Une des plus belles œuvres, la plus belle peut-être,

[1] S. Bernard a dit une parole bien remarquable : « Il est certain que la grâce ne règle pas autre chose, que ce que la création nous a donné. » Nec aliud profecto est, nisi quod gratia ordinat, quas (affectiones) donavit creatio. — *De gratiâ et libero arbitrio*, cap. VI, n. 17. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1010.

qu'un saint Prêtre puisse faire, c'est, pour nous servir d'une expression qui revient de temps en temps dans la récitation de notre Bréviaire, « de laisser après lui un bon nombre de disciples, qui soient les successeurs et les héritiers de son Sacerdoce[1]. »

[1] Quia pontificis administratione fulgebat, plures è discipulis reliquit sui Sacerdotii successores. — Serm. XX S. Maximi, *De S. Eusebio Vercellensi*. — Comm. Confessor. Pontif., II noct. lect. v. — Patr. lat., t. LVII, col. 887.

CHAPITRE III

L'ÉCOLE PRESBYTÉRALE OU CLÉRICALE — LE PETIT SÉMINAIRE

Ce sujet réclamerait un volume. Nous le traitons ici seulement au point de vue du développement de la grâce sacerdotale.

L'enfant est admis à l'école du Presbytère, composée seulement de trois ou quatre élèves, ou bien à l'école cléricale beaucoup plus nombreuse, ou au petit Séminaire diocésain[1].

Dans ces diverses maisons, l'éducation est la même. Les moyens, les exercices, les programmes varient; mais l'esprit qui dirige les maîtres ne peut pas être différent, qu'il s'agisse d'une petite école ou d'un Séminaire.

Or, cet esprit, qui détermine le caractère et le but de l'éducation, quel est-il ? Il se résume en un seul mot, qui est de saint Paul : « Former JÉSUS-CHRIST dans l'âme de chaque enfant. » C'est absolument vrai de toute éducation, c'est essentiellement indispensable, quand il s'agit d'élever

[1] L'école cléricale porte quelquefois le nom d'*Alumnat ecclésiastique*. — Quelques congrégations religieuses d'hommes ont créé des écoles spéciales, qui ont pour but, ou bien de favoriser, d'une manière générale, les vocations ecclésiastiques, ou bien de s'assurer à elles-mêmes des sujets pour les œuvres dont elles s'occupent. Ces institutions si précieuses portent le nom d'*Ecoles apostoliques*, de *Juvenats*, etc.

une âme sacerdotale. Tout maître, tout professeur, tout préfet de discipline ou d'études, doit pouvoir dire: *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis*[1].

Et la raison fondamentale et décisive de ce caractère à donner à l'éducation, de ce but à atteindre, de cette grande œuvre à accomplir, quelle est-elle ? Elle est tout entière dans ces paroles, qui nous disent ce qu'est JÉSUS-CHRIST, la place qu'il occupe dans le monde et dans le monde des âmes surtout : *Omnia et in omnibus Christus*[2].... *Omnia in ipso constant*[3].... *Secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,... instaurare omnia in Christo*[4]. *Ego sum Alpha et Omega, primus et novissimus, principium et finis*[5]. DIEU a fait toute chose pour sa gloire[6]; et sa gloire unique, c'est JÉSUS-CHRIST.

Il n'y a pas de programme, de tradition, d'usage, de thèse, de plan possibles, contre cette vérité. C'est parce qu'elle n'est pas comprise, et qu'elle n'est pas mise en pratique, dans nos écoles publiques, que nous nous perdons; et ce qu'on appelle aujourd'hui la laïcisation de l'enseignement, n'est autre chose que l'expression de la haine de l'esprit de mensonge contre JÉSUS-CHRIST et ses droits.

Le temps est venu de donner à l'enfant, et à l'enfant ecclésiastique principalement, JÉSUS-CHRIST, et nous ajoutons, sauf à nous expliquer (nous allons le faire), rien que JÉSUS-CHRIST.

Tout le but de l'éducation, avons-nous dit, est de former JÉSUS-CHRIST dans l'âme de l'enfant. Quel est tout le

[1] Galat. IV, 19.
[2] Coloss. III, 11.
[3] Coloss. I, 17.
[4] Ephe. I, 9, 10.
[5] Apoc. XXII, 13.
[6] Proverb. XVI, 4.

sens et la portée de cette parole? M. de Bonald a dit: « L'éducation, c'est tout ce qui sert à former des habitudes[1]. » Quelles sont les habitudes d'une âme ecclésiastique, sinon les habitudes mêmes de JÉSUS-CHRIST; de sorte qu'elle puisse dire: « Pour moi, vivre, c'est JÉSUS-CHRIST[2].» Or, comment former l'enfant aux habitudes de JÉSUS-CHRIST? C'est premièrement en travaillant à donner à son intelligence une grande foi, à son cœur une vive charité, à toute sa conduite une parfaite modestie : à son intelligence une grande foi, car il est écrit: « que JÉSUS-CHRIST habite en nous par la foi[3] »; — à son cœur une vive charité, car nous devons aimer JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur[4], et il habite en nous avec le Père et le Saint-Esprit, quand nous l'aimons[5];— à toute sa conduite une parfaite modestie, étant obligé à manifester, même au dehors, la vie de JÉSUS-CHRIST[6], et à être revêtu de JÉSUS-CHRIST comme d'un vêtement[7].

Toute l'éducation d'un enfant sacerdotal est dans ces quelques mots. Nous allons reprendre.

I. — Nous devons travailler à former JÉSUS-CHRIST en lui, en concourant à donner à son intelligence une grande foi[8].

Nous n'avons pas à prouver ici la nécessité de l'enseignement de la foi, pour une âme destinée au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. La foi est son aliment, c'est son atmosphère, c'est sa lumière, c'est sa vie.

[1] Le vic. de Bonald. — Mélanges : *De l'Education et de l'instruction.*
[2] Philipp. I, 21.
[3] Ephe. III, 17.
[4] Matth. XXII, 37.
[5] Joann. XIV, 23.
[6] II Cor. IV, 10.
[7] Rom. XIII, 14.
[8] S. Bonaventure a dit excellemment : Fructus omnium scientiarum est, ut in omnibus ædificetur fides. — *De reduct. omnium artium ad Theol.* — in fine.

Mais nous disons : Donnez une grande place au catéchisme, à un catéchisme bien fait, clair, intéressant, pieux, et qui devienne de la théologie, exposée avec les mêmes qualités de clarté, d'intérêt, d'onction, à mesure que l'enfant devient un adolescent, puis un jeune homme.

Révélons à son esprit, à son cœur, la vraie beauté de l'Histoire Sainte, qui est toute pleine de JÉSUS-CHRIST. Prenons pour nous la recommandation de saint Augustin : « Quand nous entendons chanter un psaume, ou bien lire la Loi, ou quelqu'un des prophètes, et enfin quoi que ce soit qui ait été écrit avant que JÉSUS-CHRIST ne vînt dans sa chair, que toute notre application soit de nous attacher à voir là le CHRIST, à comprendre là le CHRIST ; car nous ne pouvons présumer de comprendre quoi que ce soit (de l'ordre de la grâce), tant que nous ne comprendrons pas le CHRIST[1]. » Sans la personne de JÉSUS-CHRIST, l'Histoire Sainte présente des faits étranges, peut-être dangereux à faire connaître aux enfants ; avec JÉSUS-CHRIST qu'elle annonce, par une grande variété de prophéties, tout s'illumine, tout se coordonne, et tout édifie. Les Pères n'ont pas compris autrement toute l'histoire de la première Alliance ; et tous, saint Ambroise et saint Augustin surtout, ont vu partout JÉSUS-CHRIST préparant, par tant de figures, l'Alliance nouvelle qui devait être éternelle[2].

[1] Modo ergo tota intentio nostra est, quando Psalmum audimus, quando Prophetam, quando Legem, quæ omnia antequàm veniret in carne Dominus Noster Jesus Christus, conscripta sunt, Christum ibi videre, Christum ibi intelligere... Quæramus hic Christum.. — *Enarrat. in Psalm.* — In psalm. xcviii, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1258. — Antequàm perveniat ad Christi intellectum, non se præsumat intellexisse. — *In Psalm.* xcvi, n. 2. — Patr., t. XXXVII, col. 1237.

[2] Nous ne prétendons pas justifier un certain excès qui porte, dans les traités d'Herméneutique, le nom de *figurisme.* On abuse de tout et surtout de ce qu'il y a de meilleur. Nous voulons dire simplement que nous sommes heureux, pour l'intelligence de l'Ecriture, d'être à l'école des Pères de l'Eglise. C'est comme eux, et pas autrement que nous voudrions la lire

Cette connaissance de l'Histoire Sainte ne peut se donner à l'enfant, sans qu'il reçoive en même temps une certaine communication de la science des Saintes Écritures. Nos programmes sont encombrés. On ne manquera pas de nous faire cette objection. Mais, qu'est-ce que les programmes contiennent de si important, que l'on ne puisse sacrifier ou réduire à d'autres proportions, pour qu'une certaine connaissance de la Sainte Écriture soit absente d'une école ecclésiastique ? Saint Paul félicite son disciple Timothée d'avoir été initié dès son enfance à la connaissance des Saintes Lettres[1]. Théodoret nous apprend que, de son temps, les plus petits enfants n'étaient pas étrangers à cette divine science[2]. Saint Jérôme recommande même à une jeune fille de 16 ans, Eustochium, de se lever deux ou trois fois chaque nuit pour méditer de nouveau les passages de l'Écriture, qu'elle a appris dans la journée[3]; et nous savons, par un Canon du Concile de Vaison, tenu en 529, que dans les écoles cléricales, fondées par ce Concile même, l'étude des Livres Saints tenait le premier rang[4]. Cet exemple ne serait-il pas bon à suivre ?

et la comprendre : Omnia quæ illis continentur libris, vel de Ipso (Christo) dicta sunt, vel propter Ipsum. — S. Aug. *Contrà Faustum*, lib. XII, cap. VII. — Patr. lat., t. XLII, col. 257.

[1] Et quia ab infantiâ sacras litteras nôsti. — II Tim. III, 15.

[2] Statim à cunabulis velut mamillam quamdam sacrarum Scripturarum meditationem haurimus, ut, quum morbus nos invaserit, salutare pharmacum spiritûs disciplinam adhibeamus. — *Epistol. XIV, Alexandræ.* — Patr. græc., t. LXXXIII, col. 1187.

[3] Noctibus bis terque surgendum, revolvenda quæ de Scripturis memoriter retinemus. — *Epistol. XXII, ad Eustochium*, n. 37. — Patr. lat. t. XXII, col. 421. — Il écrit ailleurs, à la Vierge Principia, quelle était l'extraordinaire ardeur des Dames Romaines pour les Saintes Ecritures.— Divinarum Scripturarum erat ardor incredibilis. — *Epist. CXXVII, ad Princip. — Epitaphium Marcellæ*, n. 4. — Patr. lat., t. XXII, col. 1089.

[4] Voici les paroles des Pères du Concile: Hoc enim placuit, ut omnes presbyteri, qui sunt in parochiis constituti, secundum consuetudinem quam per totam Italiam satis salubriter teneri cognovimus, juniores lectores quantoscumque sine uxore habuerint, secum in domo ubi ipsi habitare

Comme l'Histoire Sainte annonce JÉSUS-CHRIST devant venir, l'Histoire ecclésiastique nous révèle sa vie dans son Corps mystique. Jusqu'à la fin des siècles, et surtout dans l'Éternité, le Chef et les membres sont dans la plus parfaite unité. C'est la grande lumière qui, répandue sur les Annales de l'Église, en manifeste le magnifique caractère, en explique toutes les épreuves. L'Église ne cesse de reproduire, d'une manière mystérieuse et même absolument incompréhensible pour la raison humaine réduite à ses propres vues, la vie et les mystères de son Époux et de son Chef. Elle les reproduit par les persécutions qu'elle endure, par les luttes qu'elle soutient, par les défections mêmes qu'elle subit, comme par les triomphes qu'elle obtient. C'est ce qu'il faut dire de bonne heure à l'enfant sacerdotal.

Mais Notre-Seigneur « qui est tout en toute chose », a-t-il par là même naturellement sa place dans l'étude des langues, de la grammaire, des belles-lettres ?

Certes, sa place est partout et toujours la première [1]. Serait-il difficile de faire comprendre à un enfant, tant soit peu intelligent, que, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST étant seul le Verbe, seul la Parole du Père, seul la Parole que le Père se dit à lui-même éternellement, et la Parole qu'il a dite aux hommes au commencement, il est par là même le principe de tout langage; et, pour nous servir d'une expression assez pittoresque de Thomassin, que, parlant à nos premiers parents, il leur a réellement enseigné la grammaire [2] ? Quelle que soit notre opinion sur

videntur, recipiant : et eos, quomodo boni patres spiritualiter nutrientes psalmos parare, divinis lectionibus insistere et in lege Domini erudire contendant, etc., — *Conc. Vasense*, Labbe, t. IV, col. 1679. — Cfr. *Conc. Toletan. II*, ann. 531. — Labbe, ib., col. 1733.

[1] In omnibus ipse primatum tenens. — Coloss. I, 18.

[2] « Ce n'est pas un petit bienfait de la suprême bonté de DIEU, qu'il

l'origine du langage, il faut bien, ou qu'une parole ait été d'abord dite à l'homme, ou que le Créateur ait déposé dans son esprit les mots et le sens des mots, ou au moins les *racines* des mots, pour que l'homme pût parler; et, dans tous les cas, c'est le Verbe, qui devait s'incarner, qui, le premier, créant le langage, a créé « l'art de parler et d'écrire correctement ». « Car, ce n'est pas le Père qui se montre et qui parle, dit saint Justin; c'est son Verbe qui devait naître un jour de la Vierge [1] », « s'essayant ainsi, ajoute Tertullien, à être l'homme qui devait paraître plus tard [2]. »

Ce qui vient d'être dit de la grammaire, regarde aussi les belles-lettres. Ici encore JÉSUS-CHRIST est « l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin »: le principe, parce qu'il n'y a, dans le monde, de vérité, d'ordre, de distinction, d'élévation, de beauté, que ce qu'il a daigné y répandre. La vérité, c'est lui; l'ordre, c'est lui; la distinction, la noblesse, l'élévation, la beauté, c'est lui; et, quelle que soit

ait produit lui-même la première langue, qu'il l'ait apprise à nos premiers pères d'une manière vraiment divine, digne de lui et digne d'eux, et qu'il ait voulu leur apprendre la grammaire, puisqu'on ne peut parler parfaitement une langue sans en savoir les règles, et c'est ce que nous appelons la grammaire. Voilà la première école de grammaire où DIEU lui-même a présidé. » — *Méthode d'enseigner chrétiennement la grammaire*, liv. II, chap. II, 8.

[1] Neque Abraham, neque Isaac, neque Jacob, neque hominum alius quisquam, et ineffabilem Dominum rerum omnium universarum, et ipsius Christi, vidit; sed illum ipsum qui, juxtà consilium ejus et voluntatem, et Deus est Filius ipsius, et Angelus ex eo quod sententiæ illius est administer; qui de voluntate ejusdem Homo ex Virgine natus est, qui etiam aliquando ignis fuit in suo cum Mose è rubo colloquio. — *Dialogus cum Tryphone Judæo*, n. 127. — Patr. græc., t. VI, col. 774. — Thomassin a dit, dans la *Préface* de l'ouvrage que nous venons de citer : « Celui qui est le Verbe même et la Sagesse du Père, se nomme le Verbe ou la Parole, parce que c'est par lui que le Père parle, soit dans son propre sein, soit à ses créatures. » — Cfr. S. Augustin. *Confession*. lib. XI, cap. VIII. — Patr. lat., t. XXXII, col 813.

[2] Ediscens jam inde hominem, quod erat futurus in fine. — *Adv. Marcion.* Lib. II, cap. XXVII. — Patr. lat., t. II, col. 317.

la forme que prenne la parole, elle ne peut être qu'une ombre, ou, si l'on veut, un reflet de la Parole éternelle. JÉSUS-CHRIST, principe de toute forme littéraire, en est aussi la fin; c'est-à-dire que tout ce qui est composition littéraire, narration, dissertation, poésie, discours, n'est, après tout, qu'une misérable vanité, si tout cela ne concourt de quelque manière, de la manière qui lui est propre, à glorifier JÉSUS-CHRIST et à lui gagner des âmes. Que le jeune Séminariste qui est aujourd'hui en quatrième, en troisième, qui fait ses humanités ou sa rhétorique, et qui est destiné à écrire, à parler en public, à exercer les talents particuliers que la Providence lui a donnés, sache bien, dès sa quatrième ou ses humanités, que, dans une vie sacerdotale (et à vrai dire dans toute vie), tout ce qui ne concourt pas à l'honneur de DIEU et de son CHRIST, est un déplorable désordre. La même observation est à faire pour l'étude des sciences. C'est du Verbe qu'il est dit : *Deus scientiarum Dominus* [1].

[1] Et le texte ajoute : Et ipsi præparantur cogitationes. — I Reg. II, 3. — Nous n'avons pas à parler de la question des classiques païens. En principe, elle est jugée depuis l'Encyclique de Pie IX, du 21 mars 1853, aux Evêques de France : *Adolescentes Clerici*, dit le grand Pontife, *simùl humanioribus litteris, severioribusque disciplinis, potissimum sacris, ità diligenter imbuantur, ut... germanam elegantiam et eloquentiam, tùm ex sapientissimis SS. Patrum operibus, tùm ex clarissimis ethnicis scriptoribus, ab omni labe purgatis, addiscere valeant.* — Et plus récemment, dans une lettre au Cardinal d'Avanzo (1er avril 1875) : *Constanter in more fuit positum Ecclesiæ, juventutem latinâ erudire linguâ, per mixtam sacrorum et classicorum auctorum lectionem.* — Voilà pour le principe. La question est jugée. C'est la pratique qu'il serait important de soigneusement déterminer. Les auteurs païens doivent avoir une place; mais la moindre possible n'est-ce pas celle qui leur convient? Et serait-ce trop tard que d'attendre la classe de troisième, pour mettre entre les mains des élèves d'une école cléricale, Virgile, Homère ou Cicéron? D'autre part, au lieu de donner à traduire, un cours de littérature latine et grecque ne suffirait-il pas pour initier les jeunes gens aux beautés littéraires incontestables des génies de Rome et de la Grèce? Nous savons bien que nous ne sommes pas en mesure de traiter de telles questions. Mais que les Maîtres méditent cette belle sentence qui était une des règles de l'ancienne Université de Paris :

Mais cette réflexion appartient à l'ordre d'idées, qui fait l'objet du paragraphe suivant.

II. Le but de l'éducation est de « former JÉSUS-CHRIST » dans le cœur de l'enfant, par une vive charité.

La charité, c'est la grâce sanctifiante renouvelée, confirmée, toujours davantage embellie, accrue, perfectionnée par l'habitude de la prière, par l'usage des Sacrements et la pratique des vertus chrétiennes. Préféré, séparé, consacré, l'enfant sacerdotal est saint. Sa grâce n'a rien de commun. Elle ne produit pas encore ce qu'elle donnera de fruits plus tard. Mais « la fleur de son enfance », comme parle saint Ambroise, annonce les espérances qu'il assure à l'Église [1]. Car, suivant la belle expression de saint Grégoire de Nazianze cité par Bossuet, « il faut qu'il soit Prêtre avant que d'être Prêtre. » Il est bon de reproduire le passage, où le grand Évêque de Meaux rapporte cette parole : « La préparation pour le Sacerdoce, dit-il, n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie; ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice, mais une longue habitude de s'en abstenir; ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté, mais affermie et enracinée par un long usage. Saint Grégoire de Nazianze a dit ce beau mot du grand saint Basile : « Il était Prêtre avant même que d'être Prêtre », c'est-à-dire, si je ne me trompe, il en avait les vertus, avant d'en avoir le degré. » Bossuet parle de la sorte, au commencement

Qui poterimus id vitare pericli, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianisque scholis, ut decet, quotidiè intersit, imo præsideat, unus hominum Magister, Christus (Citée par Rollin, *Traité des études*, discours préliminaire).

[1] Tu autem, fili, qui à primo flore pueritiæ es hæres Ecclesiæ, quæ te suscepit et tenet. — *Epist. LXX, n.* 25, *ad Horontianum.* — Patr. lat., t. XVI, col. 1241.

de son Oraison funèbre du P. Bourgoing, supérieur de l'Oratoire. Il ajoute : « Je puis dire la même chose du P. Bourgoing : toujours modeste, toujours innocent, toujours zélé comme un saint Prêtre, il avait prévenu son ordination ; il n'avait pas attendu la consécration mystique; il s'était, dès son enfance, consacré lui-même par la pratique persévérante de la piété. »

Il semble qu'il serait plus à propos de parler de cette préparation au Sacerdoce à des clercs déjà engagés au service de DIEU, par la sainte tonsure. Mais non ; remarquons ce dernier trait : « Il s'était, dès son enfance, consacré lui-même par la pratique persévérante de la piété. » Saint Jérôme a fait ces graves réflexions dans une lettre à une sainte mère, Læta : « Samuel est élevé et nourri dans le Temple ; saint Jean-Baptiste se prépare dans la solitude. L'un ne prend point de vin, ni de bière, et, tout enfant, a des colloques avec DIEU ; l'autre se livre à la plus austère pénitence. C'est ainsi que doit être formée l'âme qui est destinée à devenir le temple du Seigneur. Qu'elle n'entende jamais rien dire, et qu'elle ne dise jamais rien, si ce n'est ce qui sert à maintenir en elle la crainte de DIEU ; qu'elle ne puisse rien comprendre aux termes peu décents, qu'elle ignore les chants du siècle ; mais que sa langue, jeune encore, s'habitue et se plaise au chant des Psaumes. Qu'elle soit nourrie dans la solitude; qu'elle passe sa vie parmi les âmes virginales ; que sa bouche ne soit jamais souillée d'une parole grossière, et que tout mensonge lui soit un sacrilége ; que le monde lui demeure inconnu ; qu'elle vive comme vivent les Anges, et que, forcée de vivre avec un corps, elle soit comme n'ayant point de corps [1]. »

[1] Samuel nutritur in Templo, Joannes in solitudine præparatur. Ille sacro crine venerabilis est, vinum et siceram non bibit; adhuc parvulus cum

C'est le portrait de l'enfant que le Seigneur a séparé, et destiné à ses Autels, depuis l'éternité. Que le Prêtre dévoué qui l'a attiré au Presbytère, ou conduit à l'école cléricale, ou au Séminaire, que chaque maître de ces maisons saintes, se le disent. *Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo bene complacuit animæ meæ. Ponam spiritum meum super eum*[1]. Il n'est pas possible d'exprimer le respect et le dévouement que mérite cet enfant privilégié. Saint Jean Chrysostôme a dit de la mère de Samuel des paroles, que tout instituteur d'âmes sacerdotales doit connaître et méditer : « Depuis la naissance de l'enfant, dit-il, sa mère ne le considérait plus comme le fruit de ses entrailles, mais comme un bien consacré à DIEU ; et elle le vénérait avec religion. Si, en effet, ceux qui se proposent de dédier au culte divin certains vases, certaines coupes d'or, ne manquent pas, quand ils les ont reçus des mains de l'ouvrier, de les placer soigneusement dans leur maison et de les considérer, non plus comme des objets profanes, mais comme déjà consacrés à DIEU, de sorte qu'ils se gardent bien de les toucher témérairement et sans motif ; avec quel respect cette sainte femme traitait son jeune enfant, destiné à devenir le ministre de DIEU[2] ! »

Domino sermocinatur. Hic fugit urbes; zonâ pelliceâ cingitur, locustis alitur, ac melle sylvestri... Sic erudienda est anima quæ futura est Templum Dei. Nihil aliud discat audire, nihil loqui, nisi quod ad timorem Dei pertinet. Turpia verba non intelligat, cantica mundi ignoret, adhuc tenera lingua psalmis dulcibus imbuatur... Sit inter virginum choros, jurare non discat, mentiri sacrilegium putet; nesciat sæculum, vivat angelicè ; sit in carne sine carne. — *Epistol. CVII, ad Lœtam. De institut. filiæ*, n. 3, 4 et 13. — Patr. lat., t. XXII, col. 870, 871, 877.

[1] Isaiæ XLII, 1. — Matth. XII, 18.

[2] Ex eo tempore, aspiciebat puerum non tantum ut mater, sed ut rem Deo consecratam, eumque reverebatur. Si enim qui phialas poculaque aurea Deo dicaturi sunt, posteàquam ea jam confecta acceperint, domique reposuerint, nequaquam ea quasi vasa profana intuentur, sed tanquàm Deo sacra, nec audent ea temerè citràque causam attingere quemadmodùm

Donnons quelques détails qui soient l'expression du respect et du dévouement de tout Prêtre, chargé de l'éducation d'une âme sacerdotale.

De bonne heure, il faut lui inspirer une haute idée de la prière et de tout ce qui se rapporte à la vertu de Religion, l'habituant à faire, avec intelligence et affection de cœur, tous les exercices de piété, même les moindres, comme un simple signe de croix et une génuflexion. Nous disons : avec intelligence; car il est extrêmement utile à l'enfant d'éviter le laisser-aller, la routine, qui sont si habituels à son âge. On ne peut s'attendre à ce qu'il observe ce qui est du culte de DIEU, avec le recueillement et l'application d'un grand Séminariste ; mais s'il arrive à donner son attention à ce qu'il fait, quand il s'agit d'honorer DIEU, Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, la Très-Sainte Vierge, il dépose en son âme un germe fécond de sainteté [1].

Nous disons aussi qu'il faut l'habituer à s'exercer aux diverses pratiques de la piété avec amour; oh ! oui, avec amour, sans contrainte, sans effort, ni l'application qu'impose « l'œil du maître [2] ». Les actes de la piété ainsi faits deviendraient bientôt une fatigue, et probablement finiraient par n'être que des actes d'hypocrisie : malheur qu'il faut éviter à tout prix.

« La charité de DIEU, répandue dans le cœur » de l'enfant [3], doucement excitée par notre zèle, l'inclinera à aimer les Sacrements. Il est utile, au-delà de toute expression, que son cœur s'affectionne à la confession et à la sainte communion, quel que soit du reste son état d'âme,

alia, multò magis hæc mulier. — S. Joann. Chrysost. *de Annâ, Homil. III*, n. 2. — Patr. græc., t. LIV, col. 654-655.

[1] Corneille Lapierre a écrit une bien pieuse page sur l'amour de la Très-Sainte Vierge pour les enfants. — *Comment. in Proverb.* VIII, 17.

[2] Ephes. VI, 6. — Coloss. III, 22.

[3] Rom. V, 5.

c'est-à-dire, quand même il aurait à lutter contre quelque passion, ou même à déplorer des chûtes. Car, l'élu de DIEU, si haute que soit sa destinée, peut être sujet à des passions qui le fatiguent, qui le tyrannisent, qui l'emportent quelquefois sur sa bonne volonté inégale, un peu faible encore. Le saint usage des Sacrements, dans une maison ecclésiastique, est le principe nécessaire, mais infaillible, d'une grande vertu, dans les enfants et les jeunes gens qui y sont élevés.

Faisons aimer à ces jeunes âmes les cérémonies du culte. Qu'elles y prennent part le plus souvent possible, mais qu'elles y soient toujours bien préparées. Qu'on les instruise sur l'excellence du ministère qui a pour objet de répondre à la Messe, de servir à l'autel, de faire les offices de Portier, d'Acolyte. Qu'ils entrevoient déjà, par l'honneur qu'on leur fait en les admettant à ces ministères, l'élévation surnaturelle de ces Ordres qu'ils recevront un jour.

Mais la charité de DIEU dans nos cœurs ne se nourrit pas seulement de ce qui est de la piété ; elle aime à se répandre, et « à étendre, suivant l'expression de saint Augustin, les espaces » où son action s'exerce [1]. Portons nos élèves, surtout à mesure qu'ils grandissent, à aimer tendrement, fortement les grandes œuvres catholiques : celles qui se rapportent à l'honneur et à l'indépendance du Saint-Siége, comme l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre*, leur recommandant de donner leurs prières, s'ils ne peuvent encore donner de leur argent [2] ; et encore, celles de la

[1] Sed si angustiantur vasa carnis, dilatentur spatia charitatis. — *Sermo LXIX*, n. 1. (aliàs *X*, *de Verbis Domini.*) — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 440.

[2] Recueillons en passant ces bonnes paroles de S. Augustin : Si potes dare, da ; si non potes, affabilem te præsta. Coronat Deus intùs voluntatem, ubi non invenit facultatem. Nemo dicat : Non habeo. *Caritas non de sacello erogatur.* — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CIII. Enarrat. I, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1351.

Propagation de la Foi, de la *Sainte Enfance*, des *Ecoles chrétiennes*, leur inspirant une grande admiration pour le dévouement apostolique de tant de Missionnaires, qui dépensent leur vie pour l'honneur de DIEU et le salut des âmes ; ou bien encore, plus près d'eux, quelque œuvre de bienfaisance. Ne pourrait-on pas, à titre de récompense, initier les plus grands à la visite des pauvres, comme le font les Messieurs de la Société de Saint Vincent de Paul ?

Le poète latin a dit : « Je suis homme, et rien de ce qui est de l'humanité ne m'est étranger [1]. » L'enfant sacerdotal peut dire : « Je suis de l'Église, et tout ce qui est de l'Église m'intéresse. »

Nous ajouterons : Si les Maîtres veulent efficacement réussir à former les élèves à la piété, à l'amour de DIEU et des âmes, qu'ils leur en donnent toujours et partout l'exemple. L'enfant apprend beaucoup plus par ce qu'il voit, que par ce qu'il entend. Ce qu'il apprend par la parole,est plus ou moins officiel ; ce qu'il voit, c'est la règle et la leçon pratique.Qu'il voie donc son Directeur, son Professeur, son Surveillant, toujours pieux, religieux, vraiment Prêtre, soit qu'il dise les plus ordinaires prières, le *Veni Sancte*, l'*Angelus*, le *Benedicite*, soit qu'il récite son Bréviaire, ou qu'il célèbre la sainte Messe, qu'il donne une bénédiction, ou qu'il annonce la parole de DIEU. Qui de nous, lisant ces lignes, ne se souvient d'avoir connu, à l'école presbytérale, au petit Séminaire, un de ces Prêtres modèles, dont le souvenir embaume encore notre vie ? Peut-être aussi tel autre n'édifiait pas les élèves, par ses manières peu ecclésiastiques ; nous l'avions remarqué. Est-ce que les élèves ne finissent pas par tout voir ou tout savoir ? Maintenant encore, quand son souvenir nous revient à l'esprit, ce souvenir nous fatigue et nous afflige.

[1] Terent. — *Heautontimoroumenos*, scen. I, act. 1.

Est-il exagéré de dire, que les meilleurs Prêtres d'un diocèse devraient être dans les écoles cléricales et les Séminaires ? Et ne serait-il pas avantageux qu'ils y fussent attachés de longues années, toute leur vie? Ministère obscur, mais le premier de tous [1].

III. — Le but de l'éducation est de « former JÉSUS-CHRIST » dans la vie de l'enfant, par les habitudes d'une parfaite modestie.

Nous appelons « habitudes de parfaite modestie, » cet ensemble de manières, ce genre de pose, d'attitude, d'air du visage, de tenue générale, qui fait dire à un observateur d'expérience et de goût : « Que ce jeune homme est bien! »

On comprend qu'il s'agit ici d'une multitude de vertus morales: c'est la simplicité, c'est la droiture, c'est la discrétion, c'est l'oubli de soi, c'est l'indulgence, c'est le respect des droits, c'est la reconnaissance, c'est le dévouement: voilà pour les relations avec le prochain; par devers nous, c'est l'esprit d'ordre, la propreté, une grande délicatesse, quelque austérité même dans nos rapports avec notre misérable chair.

Tout cela appartient seulement à l'ordre moral ; mais tout cela devient surnaturel, si nous en faisons la règle et le caractère de notre vie, pour l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Alors nous réalisons véritablement le conseil de saint Paul : « Revêtez-vous de JÉSUS-CHRIST

[1] Balmès ne voudrait, pour la grande œuvre de l'éducation en général, « que des âmes d'élite, des hommes possédant, avec la science, l'élévation de l'esprit et du cœur, l'amour sympathique du Vrai et du Beau, doués d'un caractère qui soit formé de dignité, de désintéressement, de simplicité, de force et de douceur, de coup d'œil, de sang froid, de sympathie, de dévouement. » — *Art d'arriver au vrai*, chap. XVII, § II. — Est-ce trop exiger, quand il s'agit de former à J.-C. des âmes « qui soient sa gloire ? »

comme d'un vêtement[1]. » La vie de Jésus-Christ n'est plus seulement au dedans de nous, « elle se manifeste, suivant une autre parole de l'Apôtre, dans notre corps et dans notre chair mortelle[2]. »

C'est à ce point de perfection qu'il faut peu à peu amener l'enfant de l'école ou du Séminaire, de manière à ce que chacun puisse dire, surtout au terme de ses études secondaires : « C'est un jeune homme parfaitement élevé. » Il le faut pour la gloire de Jésus-Christ, « dont il doit être la bonne odeur[3] » ; il le faut pour l'honneur de l'Église, qu'il représente déjà aux yeux du peuple ; il le faut pour le succès du Ministère, qu'il remplira plus tard. S'il ne commence de bonne heure à se faire, de ces habitudes de parfaite modestie, de parfaite urbanité, de parfaites convenances, comme une seconde nature, il ne réussira pas plus tard. Rien ne s'improvise moins que la bonne éducation ; et un jeune Prêtre, qui n'a pas été bien formé dès son enfance, laisse voir toujours, quelle que soit son application à bien faire, quelque chose d'incorrect, et quelquefois de grossier[4]. Nous aurons à insister sur ce point dans un des chapitres suivants. Retenons ce mot de La Bruyère : « Avec de la vertu, de la capacité, et une bonne conduite, on peut être insupportable[5]. »

Observons donc les enfants, les adolescents, les jeunes gens ; il faudrait avoir une pénétration miraculeuse, qui nous permît d'être témoin de toutes leurs actions, pour ne laisser rien passer de grossier, de bas, d'inconvenant. Observons-les surtout en récréation, quand ils jouent.

[1] Rom. xiii, 14.

[2] II Cor. iv, 10.

[3] II Cor. ii, 15.

[4] Adolescens juxtà viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab eâ. — Proverb. xxii, 6. — Cfr. Clem. Alexandrin. — *Pædagog.* lib. I, cap. ix et seq. — Patr. græc., t. VIII, col. 339 et seq.

[5] *Caractères*, chap. v, *De la société et de la conversation.*

D'abord, il faut qu'ils jouent ; il faut provoquer une sorte de dissipation. Cela est bon, sous une foule de rapports. Mais c'est aussi le moment d'étudier la nature, le caractère, les passions de chaque enfant; et, parce que, selon la dure expression du Sage, « la folie est liée au cœur de l'enfant[1] », c'est au moment où il se livrera à toute l'ardeur de ses jeux, qu'il révèlera mieux ce qu'il est.

Quand nous aurons constaté ce qui a besoin de réforme, dans cette vie qui ne doit rien avoir que de parfait, nous étudierons les moyens de corriger, de reprendre, de redresser, en instruisant, en exhortant, en excitant l'émulation, en proposant surtout le grand Modèle, dont saint Paul, préoccupé d'obtenir des Corinthiens ce qu'il désirait, invoquait la modestie[2].

Il faut plus de tact qu'on ne pense, pour s'occuper avec succès de la réforme du caractère, des manières, des imperfections quelconques d'un enfant. L'à-propos, dans cette œuvre difficile et longue, est d'un grand prix; la manière de procéder, qui doit être toujours bienveillante, gagne quelquefois à être ferme, et d'autres fois à être seulement encourageante. La plupart des enfants qui viennent à l'école cléricale ou au Séminaire, appartiennent à des familles pauvres. Le saint Concile de Trente l'a prévu; il a même désiré que, dans le choix à faire des élèves du Sanctuaire, on leur donnât la préférence[3]. Mais, chez ces enfants, sous le rapport de la formation des manières extérieures, le plus souvent tout est à faire; et tout est à faire longtemps, parce que les habitudes natives sont extrêmement lentes à disparaître. De là, la nécessité, dans le Maître, d'une grande patience; patience soutenue, mais

[1] Stultitia colligata est in corde pueri. — Proverb. XXII, 15.

[2] Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi. — II Cor. X, 1.

[3] Pauperum autem filios præcipue eligi vult. — Sess. XXIII. — *De Reformatione,* cap. XVIII.

intelligente, affectueuse, désintéressée. Saint Augustin, parlant de l'action de la divine grâce, disait : « Seigneur! votre main très miséricordieuse et très douce a refait mon cœur en le maniant et façonnant peu à peu[1]. » C'est ainsi que doit être notre action sur les dispositions et les habitudes des jeunes âmes, qui sont entre nos mains. « La patience fait l'œuvre parfaite, dit saint Jacques[2]. » Nous ne devons pas croire facilement que l'enfant, si lent à former, résiste délibérément à notre action. Mais il est enfant; et il faut dire souvent, de son application, ce que le judicieux Joubert a dit de l'attention : « Elle est d'étroite embouchure. Il faut y verser ce qu'on dit avec précaution, et, pour ainsi dire, goutte à goutte[3]. »

Mais quand l'œuvre de tant de patience, de charité, de dévouement, a réussi; quand le Maître, Directeur, Professeur, Surveillant, — ajoutant à ses leçons, à ses observations, à ses corrections, son propre exemple de parfaite éducation dans le langage, les manières, la tenue, tout l'ensemble de la vie,— a véritablement, « par cette sorte d'enfantement mystérieux, formé JÉSUS-CHRIST » dans une âme de jeune homme qui arrive au terme de ses études littéraires ; quel magnifique spectacle est offert aux regards des Anges!... Tant de foi, tant de piété, tant de candeur ! Tant de grâces au dedans, et tant de modestie au dehors! Cette force virile qui s'annonce, et cette douceur virginale qui demeure toujours! « Dans un âge qui n'est pas encore mûr, comme dit saint Jean Chrysostôme, cette vertu déjà mûre, et qui lui donne, pour parler avec le même saint Docteur, auprès de ceux qui fréquentent le

[1] Paulatim tu, Domine, manu mitissimâ et misericordissimâ pertractans, et componens cor meum. — *Confession.* Liv. VI, cap. v. — Patr. lat., t. XXXII, col. 722.

[2] Patientia opus perfectum habet. — Jacob. I, 4.

[3] *Pensées.* — Titre XXII. — LXXIX.

temple, une sorte d'autorité, comme s'il était déjà un maître de grande religion et de piété[1]! » Ce qu'il possède, et ce qu'il annonce! Ce qu'il donne d'édification, et ce que l'Église et les âmes attendent, pour un temps qui n'est pas éloigné, de lumière, de charité, de secours de toute sorte! Quel sujet de saintes consolations et de saintes espérances!... Il a été « l'enfant qui a grandi en grâce et en âge devant DIEU et devant les hommes[2] »; et l'on pressent qu'il atteindra « l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle JÉSUS-CHRIST est formé en nous[3]!... »

Or, c'est là un bien doux spectacle, qui réjouit toute la sainte Hiérarchie et les fidèles qui en sont témoins[4].

Et cependant cet adolescent n'est que laïque. Il n'a pas encore le droit de porter « l'habit de la sainte Religion[5] », la sainte soutane et le saint surplis, ni la royale couronne des Clercs. Mais il va, à la fin des vacances prochaines, se rendre au Grand Séminaire, où tant de grâces et tant d'honneurs surnaturels lui sont réservés.

[1] Quanquàm in puero ætas erat immatura, virtus tamen erat matura; omnibus enim in templum ascendentibus multæ pietatis ac religionis magister factus est. — *De Annâ, Homil. III*, n. 2. — Patr. græc., t. LIV, col. 655.

[2] Luc. II, 52.

[3] In virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi. — Eph. IV, 13.

[4] N'est-ce pas d'une école cléricale, que parle S. Augustin, quand il dit dans une prière à DIEU : Respice agmina virginum puerorum... In ecclesiâ tuâ eruditum est hoc genus; illic tibi à maternis uberibus pullulavit, in nomen tuum ad loquendum linguam solvit, nomen tuum velut lac infantiæ suæ suxit infusum. Non potest quisquam ex hoc numero dicere : Qui priùs fui blasphemus... Imo, etiam quod non jussisti, *(id est, virginitatem)*... arripuerunt, voverunt, et, propter regnum cœlorum, seipsos, non quia minatus es, sed quia hortatus es, castraverunt. — *De Sanctâ Virginitate*, cap. XXXVI. — Patr. lat., t. XL, col. 417.

[5] Habitum sacræ Religionis. — Pontif. Rom. *De clerico faciendo.*

CHAPITRE IV

LE GRAND SÉMINAIRE

Ce n'est pas sans émotion que nous abordons ce sujet. Le Grand Séminaire ! Que de souvenirs infiniment doux il nous rappelle ! Nous avions beaucoup reçu à l'école presbytérale ou au Petit Séminaire. Rien n'avait fait défaut pour renouveler, encourager, élever nos âmes, ni le dévouement, ni la bienveillance, ni la direction la plus paternelle, ni l'instruction la plus saine et la plus sage ; et, bien qu'en ce moment le Grand Séminaire occupe nos pensées et nous apparaisse si beau, nous ne serons jamais injustes ni ingrats après tant de soins, d'attentions, de patience, d'abnégation, de désintéressement, de la part du digne et vénéré Prêtre qui nous tira de la foule pour nous admettre au Presbytère, de tant de Maîtres qui, jusqu'au terme de nos études classiques, se dévouèrent à notre formation sacerdotale. Mais, c'est au Grand Séminaire que nous devions recevoir les plus grandes grâces, et avec quelle abondance ! C'est là que nous fûmes initiés à cette vie de foi, si haute, si lumineuse, si féconde, pleine de tant de consolations ; c'est là que nous reçûmes communication de cette belle et profonde science des principes de la vie chrétienne et de la vie parfaite ; c'est

là qu'on nous apprit à faire l'oraison avec plus de fruit, d'une manière plus sérieuse, plus intime, plus appropriée aux besoins particuliers de notre âme ; c'est là que la lecture des Livres Saints nous devint un si doux sujet de joie ; c'est là que les grandes vérités de la Théologie dogmatique nous apparurent dans leur magnificence grandiose et si attrayante. Là aussi, une vie toujours réglée commença à nous donner des habitudes plus constantes d'ordre, de travail, de sacrifice. Là, nous rencontrâmes ces amis si bons, si modestes, si pieux, si purs, si simples, si droits dans leur affection, leur dévouement, leurs monitions quelquefois. Là surtout, nous apparut d'une manière plus sensible, plus grave et plus aimable à la fois, cette grande et belle vie sacerdotale, que nous avions aimée tout enfant, mais que nous connaissions peu et vers laquelle nous tendions ; elle nous apparut dans ces Maîtres, Supérieur, Directeurs, Professeurs, si modestes, si religieux, si accueillants, dont la vie était si effacée, tant elle était semblable à la nôtre ; mais dont l'admirable régularité, l'abnégation, la patience, le dévouement nous ravissaient. Témoins de tant de charité, de dignité, de simplicité, de fidélité au devoir, de tant de vertus réunies, nous disions : « Voilà le Prêtre ! Voilà ce qu'il faut que nous soyons plus tard. » Leurs noms sont éternellement écrits dans nos cœurs. La plupart sont morts ; « leur mémoire est en bénédiction [1]. » Jamais le texte si connu du livre de l'Ecclésiastique ne fut mieux appliqué : *Memoria Josiæ in compositionem odoris... In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria* [2].

Cette sainte vie sacerdotale, dont l'idéal nous apparaissait réalisé ainsi sous nos yeux, d'une manière si tou-

[1] Eccli. XLV, 1. — XLVI, 14.

[2] Eccli. XLIX, 1, 2.

chante, se montrait aussi à nous dans ces belles ordinations, d'année en année, plusieurs fois même dans une année, et auxquelles, avec tant de préoccupation de conscience, tant de crainte et pourtant tant d'amour, nous avions le bonheur de participer.

Dans le silence de la cellule, elle nous apparaissait encore dans ces pages si lumineuses de l'incomparable *Traité des Saints Ordres* du vénérable Fondateur de Saint-Sulpice. Qui ne se souvient de la magnifique vision, à laquelle il lui fut donné d'assister tant de fois, dans le secret de la lecture et de la méditation de ce livre si beau !

C'était notre vie au Séminaire[1]. Le monastère est beau et saint pour le Religieux. Le Séminaire était bien plus beau et plus saint à nos yeux. Nous ne nous croyions pas plus fervents (certes non !), que les heureux novices d'un Ordre régulier ; mais nous savions que nous étions destinés, malgré l'infériorité de notre vie, à de plus grandes grâces, à de plus hauts ministères, que les simples religieux, et par conséquent à de plus grandes vertus, à une plus haute perfection[2]. Dans l'Église de DIEU, parmi toutes les maisons saintes où se réunissent des âmes qui aspirent à la sainteté, le Séminaire occupe le premier rang[3].

[1] Qu'on nous pardonne ces effusions d'âme. Nous n'osons nous les permettre, que parce que nous sommes convaincu d'exprimer ainsi (et bien imparfaitement, bien incomplètement, hélas !) ce qu'a eu le bonheur d'éprouver chacun de nos vénérés confrères qui liront ces lignes.

[2] Nonnisi probatiores atque meliores (monachos) in Clerum assumere solemus. — S. August. *Epistol. LX, ad Aurelium*, n. 1. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 228. — Cùm aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat, si adsit ei sufficiens continentia, et tamen desit instructio necessaria, aut personæ regularis integritas. — Ibid.

[3] Le Cardinal Pallavicini, historien du Concile de Trente, a écrit : « L'œuvre, sans contredit la plus importante, fut l'institution des Séminaires. On ne craignait pas d'avancer que, si le saint Concile n'avait pas

C'est dans cette demeure de paix, que se rend le pieux jeune homme dont les études littéraires sont terminées; il y est accueilli avec une grande bienveillance; une place, un rang, une cellule lui sont assignés; il est vraiment enfant de la famille sacerdotale. Il n'a qu'à tout accorder à la grâce admirable qui lui est faite, et tout réussira.

Mais, pour tout accorder à la grâce et qu'ainsi tout réussisse, que doit-il faire ? C'est le point important qu'il faut étudier et déterminer.

Plus que jamais, JÉSUS-CHRIST lui est tout. *Mihi vivere, Christus est.* C'est donc sur JÉSUS-CHRIST qu'il jette les yeux avec amour, pour connaître les dispositions surnaturelles qui lui conviennent.

Saint Paul a décrit, comme il suit, les dispositions du Fils de DIEU, dans le Mystère de son Incarnation. Nous avons plusieurs fois ailleurs cité ce passage de l'Épître aux Hébreux ; il nous faut le reproduire ici.

Ideo ingrediens mundum dicit : Hostiam, et oblationem noluisti; Corpus autem aptasti mihi. Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio; in capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam [1].

C'est le Mystère auquel se consacre, avec une affection particulière, le jeune aspirant à la Cléricature. Il

d'autres résultats, celui-là seul suffirait pour le dédommager amplement de ses travaux. » — *Hist. du Concile de Trente*, Liv. XXI chap. VIII, n. 3. — Le Concile provincial de Cambrai, tenu douze ans après la clôture du Concile œcuménique, fait cette réflexion remarquable : *Nihil dici aut cogitari potest hoc decreto* (Conc. Trid.) *exquisitiùs... ad reddendum Ecclesiæ pristinum decus*, etc. *Ac consequenter ut, intrà non multos annos, Ecclesia mirè floreat, eruditione sacrâ, pietate, vitæque puritate...* AB INITIO ECCLESIÆ VIX QUIDQUAM PRÆCLARIUS AUT EFFICACIUS VIDEATUR AD REDDENDUM ECCLESIÆ DEI FLORENTISSIMUM STATUM, etc.

[1] Hebr. x, 5-7.

voit, dans ce Mystère, principalement trois états du Verbe divin incarné pour notre amour : *Premièrement*, un état de solitude et de séparation totale du monde, au sein de son auguste Mère, — *secondement*, un état d'oblation constante par laquelle JÉSUS est Victime devant la Majesté de son Père, — *troisièmement*, un état d'abandon à la volonté de ce Père adorable, volonté qui lui est toute chose, en l'accomplissement de laquelle il proclame que consiste toute la fin de sa venue ici-bas. Ce sont ces trois états qu'adore l'enfant du Sanctuaire; ce sont eux qu'il veut spécialement honorer durant les années de son noviciat sacerdotal, persuadé que, dans cette union au Verbe incarné, se trouve toute la perfection de sa vie de séminariste. Et voici comment il s'exerce à reproduire en lui ce qu'il adore en son divin Modèle.

I. — JÉSUS, au sein de sa Mère, est dans une solitude profonde; il est séparé du monde, il y demeure dans le silence, et sa vie n'est que prière et louange devant la Majesté de son Père.

De même, le pieux adolescent qui est arrivé depuis peu dans la maison de DIEU, se considère comme n'étant plus du monde, quoiqu'il soit en ce monde. Il évite de se souvenir de sa vie, de ses affaires, surtout de ses fêtes. Il repousse toutes ses influences, il a horreur de ses maximes. Il est dans la solitude où DIEU se plaît à parler aux âmes qu'il veut s'unir [1]; et il aime tendrement ce saint isolement; il aime le silence qui en est comme l'atmosphère sereine et embaumée, et les habitudes de règle, d'ordre, de suite, qui remplissent ce silence, cette solitude, de paix et, si l'on peut dire ainsi, d'harmonie. Car, au milieu de cette solitude et de ce silence, la règle, l'ordre de la

[1] Osee, II, 14.

journée, la suite des saints exercices amènent l'élévation à DIEU, l'union à sa Présence, la contemplation de ses perfections, de son action, de ses droits, et de tout ce qu'il nous a révélé de son Fils. C'est, en effet, la prière, la lecture, l'étude, l'audition de la parole de DIEU, la direction, qui invitent successivement l'âme à cette élévation, à cette contemplation, à cette union.

Ainsi, en apparence, et selon le jugement des hommes, sa vie est obscure ; elle est comme une nuit ; mais « cette nuit est, en réalité, toute lumineuse, au milieu de grandes délices[1]. » Comme JÉSUS a semblé se plaire au sein de MARIE (et certes ! qui pourrait en douter ?), de sorte qu'il est demeuré neuf mois entiers, en ce sein béni ; le pieux Enfant de MARIE (c'est bien aussi de ce nom qu'il faut appeler l'heureux Séminariste) se plaît, dans la paix de sa solitude, et rien ne lui coûterait comme d'être obligé d'en sortir avant le temps.

Mais ici, ne va-t-on pas s'étonner que nous paraissions comparer le Séminaire au sein même de l'auguste MARIE ? Nous le faisons sans hésiter. Voyez l'analogie. Dans ce sein virginal, n'est-il pas vrai que l'Humanité sainte de JÉSUS se formait, se développait, se perfectionnait peu à peu, pour qu'elle fût ensuite apte à faire les fonctions de Prêtre et d'Hostie qui lui sont propres ? Eh bien ! le Séminaire, comme ce sein, que M. Olier appelait adorable, peu à peu, par tous les moyens de charité que l'Église a inspirés à ceux qui y sont nos modèles et nos maîtres, forme l'âme sacerdotale aux dispositions, aux vertus, aux œuvres qui préparent un saint Sacerdoce et une parfaite vie d'Hostie. Il y a, dans un très pieux ouvrage du Bienheureux Serviteur de DIEU, Grignon de Montfort, quelques lignes, qu'on nous permettra de citer ici. Non seulement

[1] Et nox illuminatio mea in deliciis meis. — Psalm. CXXXVIII, 11.

elles confirment ce que nous disons, mais elles insinuent une pratique qui est une imitation bien touchante de la vie de JÉSUS en MARIE, durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance. « MARIE est un lieu saint, dit cet homme admirable, et le Saint des Saints, où les Saints sont formés et moulés. Remarquez, s'il vous plaît, que je dis, que les Saints sont moulés en MARIE. Il y a une grande différence entre faire une figure en relief à coups de marteau et de ciseau, et faire une figure en la jetant dans un moule..... Or, saint Augustin appelle la Sainte Vierge *Forma Dei*, le moule de DIEU (*Si Formam Dei te appellem, digna existis*[1]), le moule propre à former et à mouler des DIEUX. Celui qui est jeté dans ce moule divin, est bientôt formé et moulé en JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST en lui. A peu de frais et en peu de temps, il deviendra DIEU, puisqu'il est jeté dans le même moule qui a formé un DIEU. » Le saint Prêtre continue d'exposer sa doctrine, et enfin il dit dans l'ardeur de son zèle : « Oh ! la belle et véritable comparaison ! Mais qui la comprendra ? Je désire que ce soit vous, mon cher frère ; mais souvenez-vous qu'on ne jette en moule que ce qui est fondu et liquide, c'est-à-dire, qu'il faut détruire et fondre en vous le vieil Adam, pour devenir le nouveau en MARIE[2]. »

Voilà donc que nous devons nous considérer, dans cette vie du Séminaire, comme étant dans le sein même de MARIE, afin que livré, comme JÉSUS, à l'influence, à l'action vivifiante de cette Mère, « notre vie[3] », nous soyons efficacement formé selon la grâce, comme JÉSUS l'était selon cette nature humaine qu'il avait prise, semblable en tout à la nôtre. N'est-ce pas, du reste, ce que nous

[1] *Appendix.* — *Serm.* CCVIII, n. 5. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 2131.
[2] *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge.* — Deuxième partie, III : *Effets admirables de la parfaite consécration à Jésus par Marie.*
[3] Vita. — *Salve Regina.*

affirmons, avec l'Église, chaque fois que nous récitons l'office de la sainte Vierge, dans ses fêtes ordinaires : « *Sicut lætantium omnium nostrûm habitatio est in te, Sancta Dei Genitrix*. Nous sommes en vous, ô Sainte Mère de DIEU, comme dans une demeure qui nous donne la joie [1]. »

Mille fois heureux et joyeux de la joie des Saints, le Séminariste qui passe les années de son Séminaire, comme vivant obscurément, mais amoureusement, avec JÉSUS, dans le sein de MARIE !

II. — Dans ce sein, dans ce silence, dans cette solitude, JÉSUS dit à son Père : « Les Sacrifices de la Loi ne vous sont pas agréables ; voilà que je viens ! » Il se voue, il se consacre Hostie devant la Majesté de son Père. Beau spectacle que celui du Verbe incarné qui, avec tant d'abaissement, reconnaît ainsi le souverain Domaine de DIEU son Père ! C'est la disposition que notre fervent Séminariste voudrait se rendre familière.

Ce qui fait presque universellement défaut, dans la piété de notre temps, c'est la connaissance, claire, lumineuse, affective des attributs de DIEU. Quelques habitudes religieuses, des notions vagues sur les droits de DIEU et de JÉSUS-CHRIST, une certaine bonne volonté de ne pas commettre le péché mortel, quelque désir peu soutenu, peu profond, de ne pas commettre le péché véniel : voilà, pour un grand nombre, toute la vie spirituelle. Or, cela ne suffit pas, tant s'en faut, à l'aspirant au Sacerdoce. Il veut aller plus avant et plus intimement dans les dispositions du Fils de DIEU, à l'égard de son Père. Il lui faut les voir de près, et il lui faut se les assimiler ; en d'autres termes, l'ambition de cet ami de JÉSUS, c'est d'être Vic-

[1] *In festis B. M. V. per annum*, II noct. 3 Antiph.

time avec lui. La Victime est devant DIEU, et elle se donne tout entière; elle se donne tout entière, parce qu'elle sait qu'originairement et foncièrement elle n'a rien en propre; que tout ce qu'elle paraît avoir lui vient de son Auteur; que, donnant, absolument et universellement, elle ne fait qu'un acte de justice[1]. Mais cet acte de justice peut être, dans son cœur, un acte d'amour; elle aime, en donnant; elle aime les droits de Celui à qui elle donne; elle aime ses droits de Créateur, d'Auteur, de Principe unique et absolu; elle aime son Domaine essentiel et essentiellement inamissible; elle aime sa Souveraineté qui pourrait réduire au néant ce qu'elle a tiré du néant; elle aime son Autorité toute puissante qui s'impose à tout, à ce qui est inanimé, ou animé, ou libre, sans qu'il soit possible, même pour la créature libre, de se soustraire réellement à ce qu'il veut; elle aime tant de Grandeur, tant de Majesté, tant d'Excellence, ou plutôt cette Grandeur qui est unique, cette Majesté, cette Excellence nécessairement une; elle aime cette Infinité une, cette Immensité une, cette Immutabilité une, cette Éternité une; elle aime ce Tout, en dehors duquel il n'y a rien.

Ces vues sont grandes, ces dispositions donnent à l'âme qui se les rend habituelles, une admirable simplicité; une parfaite liberté, beaucoup d'élévation et de noblesse. C'est l'esprit propre du Séminaire de faire des âmes vraiment simples, libres, nobles et élevées. Le jeune Séminariste dit : « O Père! le monde ne se donne pas à vous, et rien de ce qui est de lui ne vous est agréable; voilà que je viens! pour reconnaître tout ce que vous êtes et tout ce

[1] Deo, quæ sunt ejus propria, reddere nos oportere, corpus, animam, voluntatem. Ab eo enim hæc profecta atque aucta retinemus; et proindè condignum est, ut ei se totum reddant, cui debere se recolunt et originem et profectum. — S. Hilar. Pictav. *In Matthæum*, cap. XXIII, n. 2. — Patr. lat., t. IX, col. 1045.

qui vous est dû, ô Créateur! ô Souverain! ô Maître absolu! » Et, avec joie et amour, il offre, il donne tout, son corps et ses sens, ses forces, sa santé, sa jeunesse, sa vie, son âme et ses facultés, son intelligence, son jugement, sa raison, son cœur, sa volonté et, à tout jamais, toutes les actions et les œuvres de son âme et de son corps, n'ayant qu'une ambition, à savoir que tout en lui soit un témoignage perpétuel du Domaine de DIEU et un instrument docile et fécond de sa gloire. Il est Victime offerte avec JÉSUS, anéanti au sein de sa Mère! *Ecce Venio... Mea omnia tua sunt*[1]!

III.— JÉSUS, dans le Mystère de son Incarnation, s'élève vers son Père, et lui dit : « Il a été écrit en tête du Livre, que je fasse, ô DIEU, votre volonté. » « Il y a (en effet) un Livre éternel, où est écrit ce que DIEU veut de tous ses élus, et, à la tête, ce qu'il veut en particulier de JÉSUS-CHRIST, qui en est le Chef. Le premier article de ce livre est que JÉSUS-CHRIST sera mis à la place de toutes les Victimes, en faisant la volonté de DIEU avec une entière obéissance. C'est à quoi il se soumet; et David lui fait ajouter : Mon DIEU! je l'ai voulu; et votre Loi est au milieu de mon cœur[2]. »

La parole de Notre-Seigneur nous révèle quelle est la dignité et l'excellence de la volonté de DIEU. Rien ne se fait que par elle, qu'il s'agisse d'être Victime ou d'être Prêtre, même pour le Fils de DIEU. Il est Victime par cette volonté, nous venons de le voir, et il ne sera Prêtre que par cette volonté ; car il est écrit : « Nul ne se donne cet honneur...., et le CHRIST lui-même ne se l'est pas attri-

[1] Joann. XVII, 10.

[2] Psalm. XXXIX, 9. — Bossuet, *Elévations sur les Mystères*, XIIIe Sem., VIIe Elévation.

bué ; mais il l'a reçu de Celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui[1]. » C'est pourquoi, dans tout l'Évangile, nous verrons sans cesse le Fils, pour ainsi dire, sous la main du Père. Le Père seul fixe ses heures, ses actions, ses paroles, toute sa conduite ; et il le mène, par la force et la suavité de cette volonté, à la mort de la Croix[2].

Elle est donc la loi de la vie en toute chose[3], mais principalement et très expressément quand il s'agit d'être Prêtre et d'offrir un Sacrifice.

Le jeune Séminariste le sait, ou ne tarde pas de l'apprendre, et, soumis à l'esprit de JÉSUS, dans le Mystère de son Incarnation, il n'a d'autre désir que de faire en toute chose, mais principalement en ce qui regarde le saint état du Sacerdoce, la volonté de DIEU. Est-il l'élu de cette volonté libre et souveraine ? Y a-t-il en lui les indications de l'appel divin, qui sont nécessaires, mais pour l'examen et la constatation desquelles nul ne peut être juge en sa propre cause ? C'est l'innocence de la vie, c'est la rectitude de l'intention, c'est l'aptitude aux saints ministères ; c'est une inclination, pour ces saints ministères, qui soit surnaturelle. Peut-il répondre qu'il porte en lui, dans sa vie, dans son cœur, ces marques indispensables ? Quel malheur effroyable ne serait pas le sien, si, au jour du Jugement, le juste Juge devait lui dire, comme à ces ministres indignes qui auront même prophétisé en son Nom : « Je vous le dis, en vérité, je ne vous ai jamais connus[4] ! »

[1] Hebr. v, 4-5.

[2] Philipp. II, 8.

[3] Et vita in voluntate ejus. — Psalm. XXIX, 6.

[4] Non omnis, qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum, sed qui facit voluntatem Patris mei... Multi dicent mihi in illâ die : Domine, Domine, nonne in nomino tuo prophetavimus ?.. Et tùnc confitebor illis, quià nunquàm novi vos. — Matth. VII, 21-23.

C'est pourquoi, cet enfant de DIEU, humble et prudent, se préoccupe avant tout de connaître quelle est la volonté de son Maître adorable.

Il la connaîtra infailliblement, s'il se sert de deux moyens, qui lui sont offerts par la miséricorde même de ce divin Maître.

Ces deux moyens sont la Prière et la Direction.

Nous ne croyons pas devoir insister sur la Prière; nous ne faisons que l'indiquer. Tout le monde en connaît l'excellence et la nécessité, l'efficacité et la pratique. Dans tous ses exercices de piété, ses oraisons, ses visites au Saint Sacrement, ses actions de grâces après la sainte Communion, aux pieds de MARIE, récitant le rosaire ou le saint office, le fervent Séminariste demandera avec foi, avec humilité, avec persévérance, la lumière qui lui est nécessaire. « *Notam fac mihi (Domine) viam, in quâ ambulem; quia ad te levavi animam meam... Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu* [1].» Faites-moi connaître ma voie, la voie dans laquelle je dois marcher; enseignez-moi votre volonté; car « si vous ne m'enseignez pas, dit saint Augustin, je ferai ma propre volonté et mon DIEU m'abandonnera[2]. » Le Prophète ajoute : « Mais votre Esprit qui est bon, me conduira dans une terre de justice[3]. » C'est la confiance de cet humble suppliant, qui ne veut s'avancer « vers la montagne sainte et vers les tabernacles du Seigneur, que dirigé par sa lumière et par sa vérité[4] », qui ne veut « entrer vers l'autel de DIEU, que

[1] Psalm. CXLII, 8, 10.

[2] Si non me docueris, faciam voluntatem meam, et deseret me Deus meus. — *Enarrat. in Psalm.* In Psalm. CXLII, n. 17. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1855.

[3] Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam. — Psalm. CXLII, 10.

[4] Emitte lucem tuam et veritatem tuam; ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua. — Psalm. XLII, 3.

pour l'amour du DIEU qui réjouit sa jeunesse[1]. » Cette confiance sera bénie. L'enfant de DIEU aura la lumière de DIEU; l'Esprit du Seigneur, qui est toute bonté, lui sera envoyé; et cet Esprit le conduira, et il marchera dans cette lumière.

Mais cet Esprit du Seigneur, qui dirige dans la lumière « vers une terre de justice, » quel est-il? Comment se révèle-t-il? A-t-il un nom connu?

Nous ne craignons pas de le dire, cet Esprit qui vient de DIEU, cet envoyé de sa bonté et de sa miséricorde, cet ange de son conseil, qui saura le dessein de DIEU pour le communiquer à l'humble suppliant, c'est le Directeur spirituel.

Nous désirons traiter, avec quelque développement, de la sainte pratique de la direction au Séminaire : pratique grandement importante, souvent mal comprise ou incomplètement comprise, et par suite nécessairement dénaturée, non seulement par le monde qui se trompe toujours sur ces sortes de sujets, mais même par des laïques pieux : pratique sans l'intelligence, l'estime et le sérieux et fréquent exercice de laquelle, les années du grand Séminaire passeraient presque sans fruit ; et plus tard la vie s'écoulerait au milieu de beaucoup de grâces, presque sans progrès,— c'est une expression inexacte,— il faut dire : infailliblement sans progrès, dans la voie de la sainteté qui nous est propre.

[1] Ibid. 4. Et introibo ad altare Dei. — Remarquons le commentaire de S. Augustin : « Introibo ad altare Dei. » Quale ibi sacrificium est? Ipse qui intrat assumitur in holocaustum. Quid est quod dicit: « Ad Deum qui lætificat juventutem meam? » Juventus novitatem significat; tanquàm diceret Ad Deum qui lætificat novitatem meam. — *Enarrat. in Psalm.* In Psalm. XLII, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 479.

CHAPITRE V

LA DIRECTION SPIRITUELLE, AU GRAND SÉMINAIRE

Nous ne voulons pas traiter de la direction en général. Ce travail a été fait, et par des auteurs de grand mérite. Il s'agit ici de la direction d'un jeune homme qui est plein d'un excellent esprit, mais qui a besoin de tout apprendre ou de beaucoup apprendre, et qui se trouve dans la position la plus grave, vis-à-vis de l'avenir. Il vient du petit Séminaire ou de l'école cléricale. Les soins ne lui ont pas manqué. Et cependant, que sait-il de la science de la vie chrétienne? et qu'a-t-il acquis, en fait d'habitudes surnaturelles? Tout est jeune, en lui, tout est à son début; rien n'est stable et solide. Il a peu souffert; il a été tenté probablement, mais la tentation n'exigeait pas une forte lutte; et peut-être, au lieu de résister virilement, il a succombé plus d'une fois. Mais le voilà disposé à toute sorte de bonnes impressions; il ne sait pas au juste ce que c'est qu'être dirigé; mais il consent à l'être; il le désire même, et bientôt il goûtera ce qu'elle est, cette grâce si précieuse, source de tant de lumière, de force, de vraie consolation et de vie.

Nous supposons donc qu'il vient au Séminaire, avec la disposition de mettre si bien la main à l'œuvre de sa sanc-

tification, que, la grâce divine étant tout à l'aise avec cette nature si droite, il ne manquera pas de parvenir à la parfaite connaissance de sa vocation. Mais s'il en était autrement? Si le Séminariste qui arrive, n'avait qu'une idée vague du sérieux de la vie du Séminaire; s'il entrait dans cette maison sainte, simplement pour y poursuivre une carrière commencée; et, sans mauvais vouloir assurément, s'il se figurait qu'il suffit de suivre régulièrement les exercices, de bien apprendre les leçons de philosophie et de théologie, qui sont nécessaires à l'état qu'il a embrassé; si même, sous l'empire de certaines paroles qu'il a entendues dire sur quelque prétendue exagération de doctrine spirituelle et de conduite de la part des Directeurs, il allait jusqu'à se résoudre à s'observer, à limiter l'action qu'on pourrait essayer de se donner sur lui, à s'en tenir à ce qui constitue une vie irréprochable, non par négligence volontaire de la grâce, mais parce qu'il croirait que la grâce d'un bon Séminariste n'est pas exigeante au point qu'on prétend? En un mot, si nous avions à faire simplement à un bon jeune homme, aucunement mauvais, mais aux vues communes, à demi-humaines, mêlées de quelques bonnes intentions et aussi de pensées de l'ordre purement naturel, que faudrait-il conclure? Qu'il n'est pas appelé? non! mais qu'il a plus que tout autre besoin de la grâce méconnue de la direction. Sans cette grâce, il ira devant lui comme un aveugle. S'il n'est pas appelé, comment le saura-t-il? Et s'il n'est pas appelé et qu'il s'avance vers le redoutable sanctuaire, quel épouvantable malheur lui est préparé! Et s'il est appelé réellement, comment se préparera-t-il à recevoir, avec le Sacrement, l'éminente grâce du Sacrement? Et si la préparation n'est pas digne de la grande action qui doit être accomplie, est-ce que la charge qu'il portera,

« charge redoutable aux épaules mêmes des anges, » ne sera pas un fardeau qui l'entraînera et le précipitera à sa perte?

Quelle est donc, pour tous, la conduite à tenir, la seule vraie, la seule sage, celle qui est selon DIEU, qui infailliblement nous fait trouver sa lumière et la grâce de suivre cette lumière, et qui nous établit dans une voie de paix, de sécurité, de salut? La voici.

Le jeune Séminariste arrive dans la Maison de DIEU, et dit au moins implicitement avec l'adorable Victime : « Voilà que je viens, ô DIEU, pour faire votre volonté ! » Les exercices de la Retraite ne tardent pas d'avoir lieu; il s'affectionne à ces jours de renouvellement, d'encouragement, d'initiation déjà intime à la vie de prière, de recueillement et de ferveur du Séminaire. Mais il sait qu'il a un choix à faire. Dès le début, il a remarqué la bonté, la gravité, la simplicité, la piété des hommes de DIEU qui assistent ou président aux exercices. Il prie les Cœurs de JÉSUS, de MARIE, de saint JOSEPH, pour qu'il ait le bonheur de connaître à qui, parmi eux, il ouvrira sa conscience. Un certain attrait, doux, simple, accompagné de confiance, suit de près sa prière; il s'est déterminé; son choix est fait.

De bonne heure, dans le cours de la Retraite, il va se présenter à ce Père spirituel; et il demande la grâce de faire une confession générale. Il est probable que cette grâce lui est accordée; et il dit, avec humilité et simplicité, sa vie tout entière à l'homme de DIEU. Rien n'est négligé. Tout ce qui a pu offenser DIEU, est accusé avec une grande ouverture. Le bon Séminariste sent, comme instinctivement, la nécessité de cette universelle et complète communication. Aussi, soit dans sa confession même, soit à part, dans un humble et filial tête-à-tête, il ne se

contente pas de parler de ses péchés, il est bien aise de dire aussi quelles ont été les diverses phases de sa vie, son éducation première, le milieu dans lequel il a grandi, les occasions heureuses ou malheureuses qu'il a rencontrées, ses habitudes, ses goûts, comment il a été amené à faire ses études ecclésiastiques, de quelle manière et dans quelles dispositions s'est passé le temps de ces études, et enfin comment il a le bonheur d'être au grand Séminaire.

Évidemmment, la Direction est commencée. Dès ce jour, le nouveau Séminariste est enfant : enfant selon l'esprit de l'Évangile, simple, droit, ouvert, docile, prêt à faire connaître ses plus intimes secrets, à avouer ses torts, ses ignorances, tous ses défauts, mais aussi à dire ses efforts, ses succès apparents ou réels; prêt du reste à répondre à toutes les questions, à essayer résolument de faire tout ce qui lui est prescrit, à accepter, sans jamais raisonner, toute sorte de décisions.

Ce n'est pas tout d'un coup, ce n'est que lentement que la sublime grâce de l'esprit si pur de la sainte Enfance, lui est faite. Mais infailliblement il arrive à la posséder. Voici d'ailleurs comment il s'exerce à pratiquer ce qu'elle inspire.

La Direction spirituelle a pour objet les points suivants [1] : 1o Toutes les peines de conscience : fautes, tentations, scrupules ; — 2o Tout ce qui regarde la piété, la religion : prières vocales, mentales, sacrements (confessions et communions), dévotions particulières, attraits surnaturels d'union à DIEU, à Notre-Seigneur, à la Sainte Vierge, ou absence de ces attraits ; — 3o Tout ce

[1] Nous parlons de la direction qui se fait au Séminaire, et non de la direction en général. S'il s'agissait de celle-ci, nous aurions quelques réserves à faire.

qui se rapporte à l'esprit de régularité : ponctualité, exactitude, distribution du temps libre dans la cellule, application à l'étude; — 4° La pratique des vertus : humilité, charité, abnégation, mortification intérieure et extérieure, respect de l'autorité, obéissance; — 5° Les dispositions du cœur : inclinations, amitiés, préférences ou répugnances, aversions, soit pour les personnes, soit pour les choses, études, occupations; — 6° Tout ce qui se rapporte au caractère : traits de dignité, d'élévation, de respect de soi-même, ou de légèreté, de grossièreté, de bassesse même : vanité, fierté, susceptibilité, égoïsme, sensualité, indolence, paresse; — 7° Enfin, tout ce qui se rapporte au saint état ecclésiastique : estime de cette divine vocation, pureté d'intention, humble et entière soumission à la décision qui lui sera donnée; dispositions intérieures relativement à tout ce qui est de cette vocation, devoirs, fonctions, œuvres, science, sainteté propre; constance ou variation de ces mêmes dispositions. La Direction a pour but la sanctification de la personne dirigée. Mais ce dernier point : ce qui regarde la vocation à l'état ecclésiastique, a une importance tout extraordinaire, parce qu'il est question, non seulement des intérêts spirituels d'une âme, mais de la grande cause de la gloire de DIEU et de l'honneur de l'Église.

Voilà donc le vaste champ de la Direction spirituelle. Eh bien! le jeune Séminariste, soutenu par la foi, encouragé par l'espérance du grand bien qui résultera de cette sainte pratique, pressé d'ailleurs par le sentiment du caractère si grave de sa position devant DIEU et devant l'Église, parcourt ce champ, si étendu qu'il paraisse, un jour ou l'autre, toujours prêt à ce que la grâce sollicite de sa bonne volonté.

Premièrement.— Nous avons dit, en premier lieu, qu'il s'agit de rendre compte de toutes les peines de conscience: fautes, tentations, scrupules. Les fautes sont réservées au confessional; le reste peut se dire dans un entretien particulier; mais tout est mis à nu. L'âme devient un livre ouvert; le Directeur y lit tout à l'aise, comme il lit dans son Bréviaire. Chose singulière! il est des tentations qui nous humilient plus que des fautes; il est des scrupules absurdes qui peuvent nous faire passer pour un petit esprit. La question n'est pas là. Le Directeur est bonnement et simplement mis au courant de tout. Mais aussi, quand il s'est prononcé sur un point, et qu'il déclare qu'il ne faudra plus en parler, l'enfant docile ensevelit de son mieux tout cela dans l'oubli.

Deuxièmement.— Il rend compte fidèlement de tout ce qui regarde la religion, la piété : prières, dévotions, sacrements, attraits d'union à DIEU. Ce qu'il y a de particulièrement important dans ce deuxième point (où tout mérite examen et contrôle), c'est ce qui se rapporte à l'oraison mentale. Quelle science que celle-là! Que d'efforts! que de bonne volonté! que de patience! et, dans ces essais, et l'exercice de cette bonne volonté, de cette patience, quelle simplicité! quelle humble liberté d'esprit! quelle filiale adoration de la conduite de DIEU, dans celui qui commence à faire oraison! Et quelle prudence, quelle lenteur dans l'appréciation! quelle modération dans les conseils du Directeur qui plonge ainsi dans ce sanctuaire où l'âme fait surtout sa demeure [1] ! Celle-ci doit tout dire : estime de l'oraison, attrait ou répugnance, préparation, genre de sujet préféré, méthode

[1] « Buffon a dit : « Le style, c'est l'homme. » L'oraison, c'est l'homme aussi, l'homme intérieur. » — Mme Swetchine, *Pensées*, t. II, p. 79 (14e édit.).

simplifiée ou plus complète, exercice des facultés de l'âme durant l'oraison ; si l'esprit est tendu ou reposé, si le cœur est touché ou distrait; si dans le cours de la journée, le souvenir de l'oraison reparaît sous la forme de la résolution prise ou du bouquet spirituel que l'on a composé.

Mêmes observations, proportion gardée, pour l'action de grâces après la Sainte Communion, et la visite au Très-Saint-Sacrement.

Troisièmement.— Il faut entretenir le Directeur de tout ce qui regarde la régularité, depuis le lever du matin jusqu'au coucher : ponctualité jusqu'à une sorte d'exagération et d'excès. L'exagération et l'excès ne sont jamais à propos. On comprend notre pensée. Le premier coup (non pas le second, le premier) doit être décisif. On rapporte dans tous les Séminaires des traits remarquables de ponctualité.— Un Séminariste fervent n'attend même pas le coup de cloche; il prévoit le moment du départ de la cellule, afin que rien ne mette obstacle à la plus régulière exactitude. Tout cela et quantité de détails, impossibles à signaler ici, sont matière de la Direction. Mais l'esprit d'ordre se rapporte à ce point : l'ordre dans la distribution du temps, quand on est en cellule; l'ordre dans la suite des lectures, des pratiques de piété, ou d'études particulières autorisées ; ajoutons : l'ordre dans l'arrangement de la cellule; propreté partout : petit mobilier, vêtements, linge. L'esprit d'ordre,— nous ne disons pas l'affectation de l'ordre, qui a quelque chose des habitudes d'une femme, — mais le véritable esprit d'ordre, celui que saint Paul a recommandé aux Corinthiens [1], et dont il félicitait les Colossiens [2], est

[1] Omnia autem honestè, et secundum ordinem fiant. — I Cor. XIV, 40.
[2] Gaudens et videns ordinem vestrum. — Coloss. II, 5.

une vertu morale d'un grand prix. L'honneur du culte divin et l'édification des âmes en dépendent peut-être. Que tout ce qui, dans la conduite du jeune élève du sanctuaire, s'y rapporte, soit soumis à son Directeur.

Quatrièmement. — La pratique des vertus. Voilà toute la vie chrétienne. D'abord l'humilité: comment on la comprend; comment on en fortifie, dans son esprit, dans son cœur, la connaissance, l'estime et l'amour; comment enfin on s'exerce à la pratiquer.— La foi et l'esprit de foi : quel vaste monde! Mais c'est le monde où doit vivre, se mouvoir et agir l'âme ecclésiastique. — La charité : il s'agit en particulier de celle qui a le prochain pour objet. Est-elle humble? cordiale? désintéressée? toujours surnaturelle? fraternellement dévouée? Sans viser à édifier, il faut toujours édifier, toujours, toujours! Mal édifier une âme sacerdotale, même en matière légère, devrait toujours exciter un grand remords. — L'abnégation, qui s'appelle aussi esprit de sacrifice : c'est la grande loi, d'abord, de la réforme de l'homme intérieur et, ensuite, de sa formation selon les traits de JÉSUS-CHRIST. Quiconque ne se soumet pas à cette loi est toujours infirme, prêt aux plus graves chûtes, et ne donne aucune gloire à DIEU. Abnégation des pensées, des vues, des jugements, des goûts, des attraits ; sacrifice de ce que nous aimons le plus, dès que la volonté de DIEU se déclare de quelque manière. — Ainsi des autres vertus : mortification, respect des supérieurs, obéissance, etc. Les *Examens* de M. Tronson fournissent des détails très précieux pour un rendement de compte sincère et complet.

Cinquièmement.— Les dispositions du cœur. L'influence du cœur occupe une place beaucoup plus considérable qu'on ne pense, dans la conduite de tous les hommes.

Nous disons à dessein : de tous les hommes, même, par conséquent, de ceux qui affectent le plus de dire, qu'ils ne se conduisent que par les lumières de la raison. La vérité est que c'est le cœur qui commence presque toujours. « Les grandes pensées viennent du cœur [1] » ; les basses, les dangereuses, les mauvaises aussi. C'est le Maître lui-même qui nous l'a révélé [2]. Surveiller le cœur, observer ses émotions et ses mouvements, ce qui fait sa joie ou sa tristesse, ce qui l'occupe dans les souvenirs du monde, ce qui lui plaît dans les imaginations de l'esprit, ou ce qui le captive dans les relations de société, est, en grande partie, l'accomplissement de la grave recommandation que saint Paul faisait à Timothée, « adolescent aussi [3] », mais déjà promu au Sacerdoce : *Attende tibi* [4]. Le cœur est en nous la plus grande puissance et la plus grande faiblesse. Il faut que le cœur du Prêtre soit non seulement bon et excellent, mais saint; et il faut (qu'on nous pardonne ce rapprochement de termes, qui rappelle le plus doux de tous les Mystères), il faut que son cœur soit sacré.

C'est dire la place que l'examen de ce cœur, de ce cœur dans une poitrine de jeune homme, occupe dans la direction spirituelle. Du reste, il est à remarquer que *faire sa direction* est synonyme de *ouvrir son cœur*. Que le pieux Séminariste l'ouvre entièrement, jusqu'au fond, jusqu'à l'intime de l'intime; et qu'il en soit ainsi, jusqu'à la fin de sa vie, arrivât-il à être couvert de toutes les glaces de la plus extrême vieillesse.

Sixièmement.— Le caractère. C'est ce qui met en relief

[1] Vauvenargues. — *Pensées*, CXXVII.
[2] De corde exeunt cogitationes malæ. — Matth. XV, 19.
[3] Nemo adolescentiam tuam contemnat. — I Tim. IV, 12.
[4] Ibid. 16.

notre individualité ; il se compose d'un ensemble d'éléments extrêmement mêlés et variés : ce qui permet rarement de dire au juste quel est le caractère d'une personne. On dit cependant d'une manière générale : son caractère est bon ; ou bien, il est défectueux ; ou bien encore, il est mauvais. Tout ce qui indique de la déloyauté, de l'insubordination, de la rancune, de la haine, ou une certaine bassesse d'âme, fait dire d'une personne qu'elle a le caractère mauvais ; la grossièreté, la légèreté, l'inconstance, l'égoïsme qui va jusqu'à l'oubli des convenances, la susceptibilité, l'irascibilité, la suffisance, et d'autres dispositions semblables, dénotent un caractère défectueux. Celui qui est bon, est modeste, doux, indulgent, franc, généreux, dévoué. Nous avons entendu La Bruyère nous dire : « Avec de la vertu, de la capacité, une bonne conduite, on peut être insupportable. » C'est le caractère défectueux qui n'a pas été réformé, qui rend insupportable.

Il faut reconnaître en principe que, sous le rapport du caractère, tout homme a besoin d'être réformé, mais principalement tout jeune homme. Un auteur que l'on cite souvent pour la finesse de son esprit d'observation, Joubert, a dit : « Un homme qui ne montre aucun défaut, est un sot ou un hypocrite dont il faut se défier[1]. » La sentence est dure. Concluons que nous avons besoin de correction. Mais quels sont les défauts de caractère du jeune Séminariste ? Est-ce une certaine bonne estime de lui-même, qui le porte à parler de lui avec trop de facilité, ou à soutenir ses opinions avec vivacité, ou à se rendre lentement aux monitions qui lui sont faites ? Se laisse-t-il aller à une certaine négligence dans son langage, dans ses manières, dans ce qui est dû de préve-

[1] *Pensées.* — Titre V, XLIII.

nance, d'égards à ses maîtres ; dans ce que l'amitié, la politesse réclament d'attention, de cordialité à l'égard de ses condisciples? Ou bien serait-il maniéré, affecté, singulier? S'il est d'une nature molle et ennemie de la contrainte, il doit perdre beaucoup de temps et sans doute beaucoup de grâces, de moyens de sanctification et de salut : ce qui est la pire des paresses. Qu'il a besoin de prier beaucoup et de faire avec un grand soin ses examens particuliers, et ensuite de porter à son Directeur le résultat de ses recherches! Mais nous nous connaissons toujours si mal! Finalement, c'est l'homme de DIEU qui nous éclairera, et la meilleure preuve de vocation sera, peut-être, l'humble docilité avec laquelle, adhérant à toutes ses observations, recommandations ou même réprimandes, nous nous appliquerons à réformer, même dans nos manières, même dans notre extérieur qui est souvent trop négligé, tout ce qui a besoin de réforme. Certains défauts de caractère nuisent étrangement à notre ministère; d'autres sont manifestement incompatibles avec la dignité et la sainteté qui lui est propre. Mais, bon courage! dirait saint Augustin dans son langage intraduisible, vous réussirez, soyez attentifs, puisque c'est maintenant le temps favorable. *Fratres, ergo, dilectissimi! Viscera Ecclesiæ! Pignora Ecclesiæ! Filii Matris Cœlestis! audite, cum tempus est* [1]. C'est tout le temps du Séminaire; c'est surtout le temps, d'un prix incomparable, qu'un saint Directeur consacre à la direction d'un docile Séminariste.

Septièmement. — Mais voici tout spécialement le sujet du rendement de compte qu'il doit faire : Tout ce qui regarde le saint état ecclésiastique. Qu'il ne craigne pas!

[1] *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CIII. Enarrat. I, n. 11. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1346.

qu'il ne se trouble pas ! Il n'est point impossible qu'il éprouve des hésitations, des répugnances même, et, plus encore, de fatigantes tentations. Rien de tout cela ne prouve qu'il ne soit pas appelé. Probablement la parole du Saint-Esprit se vérifie en lui : *Accedens ad servitutem Dei,... præpara animam tuam ad tentationem* [1]. Mais il est écrit, au même Livre de l'Ecclésiastique d'où ce texte est tiré, que « la Sagesse marche avec celui qui s'est confié à elle. Elle le fait entrer dans la tentation et elle le choisit entre les premiers pour l'éprouver. Elle veut ainsi sonder ses pensées et s'assurer du fond de son âme. Et, si elle le trouve fidèle, elle l'affermit dans le bien, elle lui rend sa voie plus facile et elle le remplit de joie [2]. » Que l'enfant de Dieu, que la Sagesse éprouve de la sorte, laisse bien « sonder ses pensées ! » Qu'est-ce à dire ? qu'il révèle tout, qu'il dise tout ! Mais, s'il fait connaître candidement l'épreuve et l'amertume de l'épreuve, qu'il ne manque pas de dire le simple et paisible abandon dans lequel il se tient, le pur désir qu'il nourrit de connaître et de faire le bon plaisir de Dieu. L'Esprit-Saint dit que ce désir est un des fruits de la crainte filiale [3]. Qu'il soit plus que jamais sous la main si sûre de l'obéissance. Il est du reste bien meilleur que la lumière de Dieu lui soit donnée par le Directeur de son âme, que par toute autre voie. Mais il est immanquable qu'avant l'appel qui sera fait à la Tonsure et plus tard aux Saints Ordres par les supérieurs, il n'éprouve, avec une profonde estime pour la grâce du Sacerdoce, un attrait intime et rempli de consolation. Mais finalement, tout est dans ce mot : Qu'il dise tout ! Qu'il soit enfant ! Et, parce que sans doute le guide de

[1] Eccli. II, 1.
[2] Eccli. IV, 18-20.
[3] Qui timent Dominum, inquirent quæ beneplacita sunt ei. — Eccli. II, 19.

son âme, qui veille, qui prie, qui pèse toute chose, peut avoir à demander tel détail, tel autre, que cet enfant inexpérimenté ne songe pas à dire, qu'il découvre son âme toujours plus filialement, qu'il n'ait de joie qu'à être le livre tout ouvert où pas une syllabe ne fait défaut, et qu'il attende la réponse de DIEU, dans la simplicité de sa confiance, et dans l'inaltérable pureté de ses désirs [1].

Telle est la Direction, la plus grande de toutes les grâces du Séminaire. (Il est bien évident, que nous ne parlons pas de la grâce des sacrements.) La Direction, c'est la manifestation la plus touchante de la bonté de DIEU, parce que, avec elle, nous sommes assurés d'être dans sa vérité et sa lumière, d'accomplir très exactement son bon plaisir, de répondre pratiquement à tous ses desseins sur notre âme et sur notre vie, de ne jamais nous écarter de l'ordre de sa Providence et d'y persévérer toujours. Quoi de plus ? La sainte Direction met sur l'âme humble et docile le sceau ineffaçable des Prédestinés. Nous résumons ainsi des centaines de textes des auteurs les plus respectables [2]. Et disant tout cela, nous le disons pour tous ; nous le disons, avec émotion, pour vous surtout, Enfant si privilégié de DIEU, qui commencez ces belles et incomparables années du Séminaire, où vous allez traiter d'intérêts si graves, où tous les pas que vous ferez auront une importance éternelle, où il faut que vous deveniez saint, d'où il faut que vous sortiez, non plus vous-même, mais un autre JÉSUS-CHRIST. A vous, si grand et

[1] « Mais si le Directeur, n'osant pas prononcer, disait à l'aspirant, qu'il abandonne l'affaire à sa conscience, le Directeur aurait tort ; il ne se conduirait pas selon les règles de la sagesse. » — M. Vernet, sup. du grand séminaire de Viviers. *Népotien ou l'élève du Sanctuaire*, chap. VIII, art. 4.

[2] Cfr. eximium opus : *Forma Cleri*, part. IV, cap. III : *Directore opus esse, et illi in omnibus obediendum.*

qui vous ignorez vous même ; à vous, qui devez porter tant d'honneur, tant de grâces et tant de devoirs ; à vous, nous disons avec saint Paul : « Ne soyez pas imprudent[1] », mais fixez-vous dans une voie toute de lumière et de salut; et, pour vous maintenir dans cette grâce sans prix, soyez, demeurez toujours un enfant confiant et docile, sous la garde et la direction de l'Ange de DIEU qui vous guide ; et n'ayez, dans le cœur, d'autre désir et d'autre application que de faire ce qu'il prescrit.

Sans doute, en parlant de la sorte, nous ne prétendons pas que les hommes de DIEU, qui daignent se charger de la direction de ces jeunes âmes sacerdotales, soient tous favorisés de lumières extraordinaires. Non ! mais, en vérité, des dons semblables ne sont pas nécessaires pour le succès de l'œuvre qui leur est confiée. Ils ont, par vocation et par état, la grâce de la direction. Cette grâce s'accroît en eux (qui en doute ?) de tant de prières, de tant d'actes d'abnégation, de tant de sacrifices offerts à DIEU pour les âmes que la Providence leur envoie. Cette grâce s'accroît même du mérite de l'humilité, de la simplicité, de l'obéissance de ces âmes de bonne volonté. Nous voulons dire que leurs dispositions obtiennent indubitablement, pour leurs directeurs, des grâces particulières d'intelligence et de discernement. C'est l'ordre établi de DIEU, que nous puissions agir ainsi sur ceux qui nous gouvernent, afin qu'ils le fassent avec plus de fruit pour nos âmes [2]. C'est pourquoi, nous disons qu'il n'y a que sécurité pour le Séminariste confiant, qui attend la lumière de l'homme de DIEU à qui il a remis son âme. Uni à la

[1] Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei. — Ephes. v, 17.

[2] S. Pierre Chrysologue a dit : « Hoc accipit Doctor, quod meretur auditor. » — *Serm. LXXXVI.* — Patr. lat., t. LII, col. 442.

douce Victime, qui est anéantie au sein de sa Mère ; s'offrant comme Elle au souverain Domaine de DIEU ; se livrant comme Elle à toutes ses conduites et à toutes ses voies ; adorant, aimant, bénissant toutes ses volontés connues et inconnues ; disant avec tant de simplicité et de foi : « Il est écrit en tête de votre Livre, que je dois faire votre volonté ; voilà que je viens ! » comment cette âme, écoutant ensuite la seule voix de DIEU qu'elle puisse entendre, serait-elle induite en erreur ? Comment sa voie ne serait elle pas toute de vérité [1] ? Comment, s'appliquant à connaître la vérité, et, une fois connue, s'appliquant « à la faire [2] », ne serait-elle pas « délivrée » de tout mal « par la vérité [3] », et, par suite, vraiment « sanctifiée dans la vérité [4] » ?

Oui, il en est ainsi ; et c'est dans cette conviction bienfaisante et intime, que nous disons : La grande grâce du Séminaire, c'est la Direction spirituelle.

[1] Inveni de filiis tuis ambulantes in veritate. — II Joann. 4. — III Joann. 4.

[2] Joann. III, 21. — Ephes. IV, 15.

[3] Joann. VIII, 32.

[4] Joann. XVII, 17.

CHAPITRE VI

LA CÉRÉMONIE DE LA TONSURE

Les jours, les semaines, les mois se succèdent ; la prière, l'étude, quelques délassements remplissent le temps. Avec la vie qui paraît au dehors, il y a la vie intime, la vie de l'intelligence, des pensées, des souvenirs, des craintes, des espérances, la vie du cœur qui a ses joies, ses peines, ses tentations, sa bonne volonté et ses inconstances, ses moments de ferveur et d'abattement, ses jours pleins de lumière et de vie, d'autres couverts de ténèbres et d'un voile de mort. Il y a tout ce monde intérieur dont on composerait des volumes. « La vie de l'homme est une lutte [1] », une lutte incessante d'éléments très divers, très opposés, et pourtant mêlés, liés à nous, que dis-je ? d'éléments dont l'ensemble c'est nous, c'est notre personnalité : problème quelque fois étrange, grand, presque sublime, d'autres fois très vulgaire, très insignifiant, même assez bas et vil [2].

[1] Job VII, 1.

[2] Bossuet a dit : « L'homme est un grand abîme, dans lequel on ne connaît rien ; ou plutôt, l'homme est un grand prodige et un amas confus de choses contraires et mal assorties. » — *IIe Sermon pour le Vendredi Saint*, second point, au commencement.

Mais tout cela, ô mystère ! peut être pénétré ou transformé par la grâce divine, et ce qu'il y a en nous de plus commun, ou de plus dangereux peut devenir, par le sacrifice qu'on en fait, ou par la destination qu'on lui donne, un principe de vie éternelle. Que Jésus en se faisant homme et en devant l'un de nous, en tout semblable à nous, sauf en ce qui est péché [1], a été condescendant et miséricordieux pour notre basse et misérable nature ! Nous ne savons peut-être pas assez tout ce qu'il y a de consolation, de lumière et de force, dans cette ravissante parole : « Le Fils de Dieu est l'un de nous. »

Peu à peu, par ce que ses lectures plus sérieuses lui font entrevoir, par ce que ses examens de conscience lui révèlent de lui-même, et surtout par la lumière que répand dans son âme la Direction de l'homme de Dieu qui en a la garde, le jeune Séminariste est initié à la science de ce fond mystérieux qui est la personnalité humaine ; mais ce qu'il arrive à comprendre toujours mieux, c'est que « Jésus-Christ est tout » et « qu'il faut tout ramener à Jésus-Christ, dit saint Augustin, pour tenir le chemin d'une saine intelligence de toute chose [2]. »

Une cérémonie se prépare qui lui rappellera de nouveau, mais plus sensiblement encore que l'entrée au Séminaire, le Mystère si beau de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Un jour, un conseil a été tenu par le vénérable Supé-

[1] Hebr. iv, 15.

[2] Totum ad Christum revocemus, si volumus iter rectæ intelligentiæ tenere. *Citons la suite du texte :* Non recedamus a Lapide angulari, ne intellectus noster ruinam faciat ; in illo solidetur, quod instabili motu nutabat ; in illo incumbat, quod per incerta pendebat. Quidquid dubitationis habet homo in animo, auditis Scripturis Dei, à Christo non recedat. Cum ei fuerit, in illis verbis, Christus revelatus, intelligat se intellexisse ; antequàm autem perveniat ad Christi intellectum, non se præsumat intellexisse. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. xcvi, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1237.

rieur du Séminaire et par les Directeurs; et il a été décidé que notre jeune Séminariste serait appelé à la « première Tonsure ». Un des Directeurs lui a ensuite porté cette heureuse nouvelle. Il s'est hâté alors d'aller soumettre à son Directeur particulier cette première démarche dans le sanctuaire de DIEU. Le Directeur savait bien d'avance la réponse qu'il donnerait; et il n'y a que reconnaissance et joie dans l'Enfant de l'Église que DIEU va commencer à marquer de son sceau; il sera tonsuré à l'Ordination prochaine, quand d'autres seront Prêtres, Diacres, Sous-Diacres, Minorés [1].

Qu'est-ce que la cérémonie de la Tonsure?

Elle consiste dans les rites suivants: Celui que l'Évêque a élu « pour être fait Clerc [2] », s'avance vers le Sanctuaire, vêtu de la soutane, et portant un surplis sur son bras gauche et dans la main droite un cierge. L'Évêque est assis devant l'autel, portant la mître sur la tête. Quand le Clerc s'est agenouillé, l'Évêque se lève et invite l'assistance à la prière. Après, durant le chant du Psaume XVe: *Conserva me, Domine*, il coupe la chevelure du nouveau Clerc en forme de croix. Ensuite le Psaume XXIIIe: *Domini est terra* est chanté; il est suivi d'une oraison, après laquelle l'Évêque fait l'imposition du surplis, disant: *Induat te Dominus novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis.* Une dernière oraison et enfin l'allocution de l'Évêque terminent la cérémonie.

Or, si nos pensées ne nous trompent pas, il nous semble voir, dans cette initiation au Sacerdoce, de grands et beaux

[1] Nous parlons ainsi, parce que c'est ce qui arrive, surtout dans les Grands-Séminaires qui ne sont pas nombreux. Mais la cérémonie de la tonsure peut avoir lieu, en tout temps de l'année, à toute heure et en tout lieu. *Clericus fieri potest etiam extrà Missarum solemnia, quocumque die, horâ et loco.* Pontif. Rom.

[2] *De Clerico faciendo* porte le Pontifical Romain.

mystères. Qu'il y ait des mystères sublimes dans les plus simples cérémonies de l'Église, nous le savons par l'enseignement des plus graves liturgistes [1]. Mais ce que sont ces mystères, ils ne l'ont pas toujours indiqué. Nous ignorons si ce qui suit, a été dit. C'est probable, si l'interprétation est bonne; mais, parce que nous l'ignorons, nous avons dit : Si nos pensées ne nous trompent pas.

L'Évêque, portant la mître sur la tête, est assis devant l'autel : que représente l'Évêque ? L'élu de l'Évêque arrive portant le vêtement noir des Clercs, avec le surplis et le cierge : que rappelle cet élu ? Les cheveux tombent : que signifie ce retranchement ? Le surplis est imposé au nouveau Clerc : quel est le sens de cette vêture ?

L'Évêque se montre ici ce qu'il est dans l'Église. Or, dans l'Église, « l'Évêque est l'image du Père. » C'est l'expression même de saint Ignace, martyr : *Episcopus typus est Dei Patris* [2]. Il est l'image du Père, parce que de même que le Père donne son Verbe au monde, l'Évêque a seul le droit de dire la parole de DIEU à l'Église, pour l'instruire et pour l'enseigner. Il l'est, parce que de même que le Père est le Principe de tout ce qu'il y a dans le Fils, et, notamment, le Principe de son Sacerdoce ; de même l'Évêque a, le premier, le devoir de baptiser, ce qui est donner la vie dans l'Église, et il est seul dans l'Église la source du Sacerdoce. Il est encore l'image du Père, parce que de même que le Père donne tout au Fils, excepté d'être Père ; ainsi l'Évêque donne tout ce qu'il a du Sacerdoce au Prêtre, excepté d'être Évêque. Il l'est aussi, parce que de même que le Fils (et cette remarque est pareillement de saint Ignace) ne fait rien sans son Père,

[1] Quæcumque in ecclesiasticis officiis rebus ac ornamentis consistunt, divinis plena sunt signis atque mysteriis. — Durand. — *Divin. offic.* proœmium.
[2] *Epist. ad Trallesios*, III (ex interpolatis). Patr. græc., t. V, col. 779.

de même le Prêtre ne doit rien faire sans son Évêque. *Quemadmodum igitur Dominus Jesus Christus nihil facit sine Patre, sic nec nos, nec Presbyter, nec diaconus, sine Episcopo*[1]. C'est pourquoi dans un autre passage que nous avons cité ailleurs, le même saint Ignace appelle le Père « l'Évêque universel ». *Consentientes Presbyteri ipsi Episcopo, non ipsi autem, sed Patri Jesu Christi, omnium Episcopo*[2].

Ainsi l'Évêque est l'image du Père, et c'est à ce titre qu'il appelle à la Cléricature le jeune élève du Sanctuaire; car la Cléricature est une première initiation au Sacerdoce de Jésus-Christ. *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo.*

Cela paraît démontré. Ne pourrait-on pas, toutefois, avec une égale justice, dire que l'Évêque représente Notre-Seigneur lui-même, dans la plénitude de son Sacerdoce, telle qu'il l'exerce après sa Résurrection ? Cela peut se dire avec la même exactitude. Seulement, il faut bien se rendre compte de la corrélation des idées. Si, dans le jeune Clerc, on considère celui qui doit être un jour un autre Jésus-Christ, comme c'est le Père qui envoie le Fils et qui le fait son Prêtre, il faut dire que l'Évêque, élisant le jeune Clerc pour cette identité de ministère, est plus sensiblement et plus expressément l'image du Père que du Verbe. Si, au contraire, l'on considère ce jeune élu comme destiné à être ministre de l'Église, il est plus vrai de dire que c'est Jésus-Christ, Souverain Prêtre et Chef de l'Église, qui fait cette élection[3]. Mais ici, préoccupé que nous sommes du développement de la

[1] *Epist. ad Magnesios*, n. 7. — Patr. græc., t. V, col. 665. — Et encore, *ad Smyrn.*, n. 8 : Omnes Episcopum sequimini, ut Jesus Christus Patrem. — col. 714.

[2] *Epistol. ad Magnes.* n. 3. — Patr. græc., t. V, col. 665.

[3] Cfr. M. Olier, *Traité des Saints Ordres*, IIe partie, chap. I, vers la fin.

grâce Sacerdotale, qui aboutit à l'oblation du Sacrifice, oblation dans laquelle JÉSUS-CHRIST et son Prêtre ne font qu'un, nous voyons dans le choix de l'Évêque un acte du Père, parce qu'il a pour objet de produire et de créer un autre JÉSUS-CHRIST, ou plutôt JÉSUS-CHRIST lui-même, vivant dans le Ministre de sa Sacrificature.

C'est, en effet, JÉSUS-CHRIST même que nous voyons dans cet enfant, qui s'avance, couvert d'un vêtement noir, vers le Sanctuaire. Mais comment représente-t-il JÉSUS-CHRIST? Il porte un vêtement nouveau; c'est par anticipation qu'il le porte; c'est avec le gré de l'Évêque, qu'il le porte. C'est comme la vêture ecclésiastique faite à demi; elle s'achèvera par l'imposition du surplis. Comment cet humble élu, qui s'avance avec ce vêtement de deuil, représente-t-il le Verbe Incarné?

La réponse n'est pas difficile. Nous n'avons qu'à nous rappeler ce qu'a été l'Incarnation. Est-elle autre chose qu'une mystérieuse vêture? Que dit l'Église en plusieurs endroits de la Liturgie? « Quand la jalousie et la ruse du démon eurent corrompu la nature humaine, vous vîntes, ô divin Ouvrier, réparer tant de mal, en vous revêtant de la Chair comme d'un vêtement [1]; et Vous, le bienheureux Créateur de l'univers, vous apparûtes portant comme un vêtement, un corps d'esclave [2].» Le Prophète avait dit à DIEU, parlant de la gloire de sa Divinité :

[1] Cùm livor et fraus dæmonis — Fœdasset humanum genus, — Tu carne amictus perditam. — Formam reformas, Artifex. — *Dominicâ in Albis*, ad Matutinum.

[2] Beatus auctor sæculi — Servile corpus induit. — *In Nativit. Domini*, ad Matutinum. — Atque ventre Virginali, — Carne amictus prodiit. — *Temp. Passionis*, ad Matutinum. — N'y a-t-il pas cette idée au fond de l'expression dont S. Paul se sert, parlant de l'Incarnation : Habitu inventus ut homo (Philip. II, 7) ? C'est la pensée de S. Augustin, *lib. de diversis quæst. LXXXIII*, quæst. LXXIII, n. 2. — Voir aussi Corn. Lapierre sur ce passage de S. Paul. — Patr. lat., t. XL, col. 85.

« Vous êtes revêtu d'honneur et d'éclat ; vous êtes revêtu de lumière comme d'un vêtement [1]. » Tout est changé ; c'est maintenant la chair qui le couvre, et non point une chair glorieuse, comme il conviendrait à sa qualité de Fils de DIEU, mais humiliée et obscure ; une chair destinée à la pauvreté, aux opprobres, aux souffrances et à la mort ; de sorte que, si on se demandait quelle est spirituellement la couleur du vêtement qu'il prend, au jour de sa mystérieuse vêture, il faudrait dire la couleur sombre de la mort [2]. Car, en toute vérité, il ne naît que pour mourir, ou plutôt, suivant la belle remarque de saint Grégoire de Nysse, tandis que les autres hommes naissent, et, parce qu'ils naissent, sont condamnés à mourir, lui vient pour mourir ; et, parce qu'il faut naître d'abord pour mourir ensuite, il a une naissance comme les autres hommes [3]. Il représente donc d'une manière bien sensible et bien touchante le Verbe incarné, au sein de sa Mère, ce jeune Clerc qui s'agenouille devant l'autel, couvert de sa soutane noire. Serait-il singulier de faire quelques autres rapprochements ? Comme la cérémonie de vêture

[1] Confessionem, et decorem induisti ; amictus lumine sicut vestimento. — Ps. CIII, 2.

[2] Sur ce texte : Expedit ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat (Joann. XI, 50), S. Bernard dit : Expedit ut unus pro omnibus denigretur, similitudine carnis peccati, et non tota gens nigredine condemnetur peccati. Splendor et figura substantiæ Dei..., candor lucis æternæ *nigrescat* in carne, pro carne purgandâ, etc. Agnosco *denigratæ* formam naturæ ; agnosco tunicas illas pelliceas, protoplastorum peccantium habitum. Denique semetipsum *denigravit*, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, etc. — *In Cantica*, Serm. XXVIII, n. 2. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 921.

[3] Fortassè quispiam, cùm mysterium accuratè et exactè didicerit, magis consentaneè dixerit non evenisse mortem (in Christo) propterea quod natus sit (Christus) ; sed contrà, mortis causâ, fuisse ab eo acceptam nascendi conditionem. Neque enim Æternus ille corpoream propterea generationem subiit quia vitâ egeret, sed ut à morte nos ad vitam revocaret. — *Oratio Catechetica*, cap. XXXII. — Patr. græc., t. XLV, col. 79.

ecclésiastique se passe dans un sanctuaire, n'est-ce pas aussi dans un sanctuaire, mais le plus beau de tous, mais absolument sans pareil, qu'eût lieu la divine vêture du Fils de DIEU ? Quel sanctuaire ? Le sein de MARIE.

Écoutons les Pères : « Le Tabernacle dans lequel notre Prêtre a été élu et consacré, n'est pas tel que quelqu'un ait pu y entrer ou en sortir, si ce n'est le Seigneur lui-même. La porte en est scellée, elle est intègre, elle est sans souillure, elle ne fut jamais violée. C'est la main de DIEU qui l'a fermée ; c'est le doigt de DIEU qui l'a scellée. Ce Tabernacle n'a pas été fait par les hommes ; c'est l'Esprit-Saint qui l'a construit ; c'est la vertu du Très-Haut qui le protège ; et ce Tabernacle digne de toutes sortes de louanges, c'est MARIE, Mère de DIEU et toujours Vierge. » Ce sont les paroles d'un Père grec du IIIe siècle, saint Denys d'Alexandrie [1]. Saint Proclus de Constantinople s'écrie : « O Sein ! ô Entrailles de la Vierge ! ô Temple auguste, dans lequel DIEU a été fait Prêtre, sans altérer sa nature divine, mais en se revêtant, par un effet de sa miséricorde, de celle qui l'a rendu capable d'être Prêtre selon l'ordre de Melchisédech [2] ! » Le sein de MARIE fut le sanctuaire. Nous pouvons ajouter sans crainte : Le Père présida ce rite sublime. L'Esprit-Saint

[1] Nec in Tabernaculum ejus verum alius introivit vel exivit, nisi solus Dominus. Et signata est porta ejus, integra et incorrupta et inviolata ; manu enim Dei clausa est et digito ejus signata. Neque manu hominis Sacerdos noster consecratus est, aut electus, neque Tabernaculum ejus ab hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto formatum est, et virtute Altissimi protegitur illud semper laudatissimum Dei Tabernaculum, Maria Deipara et Virgo. — *Epistol. contrà Paulum Samosatenum*, quæst. V. — Magna Biblioth. Patrum, Colon. Agripp. 1618, t. III, p. 72 et 73. — Iterùm, quæst. VIII, p. 75.

[2] O Uterum !... O Ventrem !... O Templum in quo Deus factus est Sacerdos, non naturam demutans, sed eum qui est secundum ordinem Melchisedech induens, per misericordiam. — Oratio I, *De Laudib. S. Mariæ*, n. 3. — Patr. græc., t. LXV, col. 683.

en fut le Ministre, et rien n'empêche que nous appelions de l'humble nom de *Clerc*, ce Verbe si amoureusement anéanti devant son Père, qu'il proclame lui être tout, et pour la gloire duquel il est universellement et à jamais consacré. « Le Clerc, dit saint Jérôme, s'appelle de ce nom, ou bien parce qu'il est la part de DIEU, ou bien parce que DIEU est sa part; et celui qui est la part de DIEU, et de qui DIEU est la part, doit se conduire en toutes choses comme possédant DIEU, ou comme possédé de DIEU [1]. » Or, qui est la part de DIEU, et qui est possédé de DIEU, comme l'humble Victime qui s'offre au sein de MARIE ? et pour qui DIEU est-il la part, et l'unique possession, comme pour le Verbe incarné ? Il est donc vrai de dire que JÉSUS, revêtu de notre humanité, comme du vêtement obscur et sombre qu'il portera jusque dans la mort, parce qu'il annonce sa mort, est notre *Clerc* par excellence, modèle, type, principe de grâce et de vie, pour tous les Clercs qui viendront après lui, dans l'Église, se présenter, couverts de la sainte soutane, pour la Tonsure cléricale [2].

La cérémonie est à peine commencée. Le jeune Clerc est à genoux devant l'Évêque ; l'Évêque se lève, et dit : *Oremus, fratres charissimi, Dominum Nostrum Jesum Christum, pro his famulis suis, qui ad deponendum comas*

[1] Cité ci-devant, chap. II. — Cfr. S. Ambros. *De Cain et Abel*, lib. II, cap. III, n. 11. — Patr. lat., t. XIV, col. 345. — Item eumdem S. Doct. *in Psalm.* CXVIII, Serm. III. n. 26. — Patr., t. XV, col. 1233.

[2] Nous n'avons pas la pensée de faire le commentaire de tout le Pontifical; ce serait dépasser de beaucoup les limites du plan que nous nous sommes tracé. On ne tardera pas de s'apercevoir de la vue générale qui nous occupe. Les diverses manières d'interpréter ces détails de la sainte Cérémonie de la Tonsure, et de toutes cérémonies de l'Église, sont bonnes et utiles. Pour nous, nous avons pensé que, principalement quand il s'agit des rits sacrés des ordinations, il est à propos d'appliquer la parole de S. Ambroise: *Omnia habemus in Christo... et omnia Christus est nobis.* — *De virginitate.* Lib. unus, cap. XVI, n. 99. — Patr. lat., t. XVI, col. 291.

capitum suorum pro ejus amore festinant, ut donet eis Spiritum Sanctum, qui habitum religionis in eis in perpetuum conservet, etc. Prions, mes très chers frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ pour ses serviteurs qui sont ici, pressés de sacrifier pour son amour leur chevelure ; et supplions-le de leur donner l'Esprit-Saint qui conserve toujours en eux l'habit de la Religion. » Quelles touchantes paroles ! « Ils ont la sainte soutane, habit sacré de la Religion, vêtement vénérable qui va les faire religieux de Dieu ; mais prions Notre-Seigneur, qu'il lui plaise de conserver toujours en eux ce vêtement si saint. Car, voilà qu'ils sont empressés, pour l'amour de Jésus-Christ, de faire le sacrifice de leur chevelure !... » Et l'Évêque coupe les cheveux des jeunes Clercs à cinq endroits de la tête : sur le front, sur la partie de derrière, de chaque côté près des oreilles et au sommet de la tête. Durant ce temps, le chœur chante le Psaume : *Conserva me, Domine ;* et à mesure que les cheveux tombent, le nouveau Clerc dit : *Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei ; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.*

Quelle est la signification spirituelle de ce retranchement des cheveux, et du rit et des paroles qui l'accompagnent ?

Saint Augustin a dit : « Les cheveux figurent le superflu des choses temporelles. A la vérité, ils n'ont pas été faits inutilement par Dieu, dans le corps humain ; ils lui servent d'un certain ornement. Cependant, comme on les coupe sans qu'on le sente, ceux qui sont unis de cœur avec Dieu regardent les biens terrestres comme d'aussi peu de valeur que les cheveux [1]. »

[1] Capilli superflua rerum temporalium significant. Qui quidem capilli non superfluè facti sunt à Deo in corpore hominum, sed ad aliquod ornamentum. Tamen, quia sine sensu præciduntur, illi qui hærent in corde Domino, sic

Tous les auteurs ont remarqué que c'est en forme de croix, que l'Évêque fait le dépouillement de la chevelure. Ce rit particulier est certainement significatif. Quelques auteurs se sont attachés à expliquer pourquoi les cheveux sont coupés sur le front, par derrière, aux oreilles[1]. Hugues de saint Victor, que Bossuet appelle « un des plus grands théologiens et des plus sublimes contemplatifs du XIIe siècle [2] », a dit du retranchement des cheveux qui se fait au sommet de la tête : *Summitatem capitis radimus, ut mentem ad superna contemplanda et desideranda liberam esse doceamur* [3].

Ces vues sont belles, et il faudra nous en souvenir. Mais désireux, présentement, d'aller toujours à Celui qui soutient et la réalité et les figures, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, nous ramenons tout à lui, selon la recommandation de saint Augustin : *Totum ad Christum revocemus, si volumus iter rectæ intelligentiæ tenere* [4]. L'entrée du Séminariste couvert de la soutane nous a rappelé le Mystère de l'Incarnation. C'est toujours le même Mystère qui nous apparaît dans la suite de la cérémonie. Qui est celui, à qui le superflu de tout ce qui est du temps a été enlevé, sinon Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Et vraiment est-il exact de dire, qu'il n'a été privé que du superflu ? Dès qu'il paraît au monde, dans quel état se montrè-t-il ? N'est-ce pas l'état du plus extrême et du plus universel dénûment ? C'est la misère abjecte et souffrante ; et c'est pour toujours : la pauvreté est un des grands caractères

habent ista terrena tanquam capillos. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LI, n. 9. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 605.

[1] Cfr. *Instructions Ecclésiastiques*, de M. de Lantages. — Titre II. *De la sainte Tonsure.*

[2] Bossuet, *Instructions sur les états d'oraison*, additions, VIII.

[3] *De Sacramentis*, Part. III, cap. I. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 421.

[4] Cité au commencement de ce chapitre.

de l'Incarnation. L'Enfant de Bethléem est pauvre, pauvre à l'excès; l'adolescent de Nazareth est pauvre à l'excès. Parce qu'il était pauvre, « il a été dans les travaux dès sa jeunesse [1] » ; et quels travaux! Nous l'avons dit et adoré ailleurs. Le DIEU de la Vie publique dira : « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête [2].» Cela ne s'était jamais vu. Quel retranchement! Est-ce seulement le superflu? n'est-ce pas aussi le nécessaire qui lui manque? Et ne faut-il pas dire que tout fut retranché de cette vie du Verbe, Prêtre et Victime : la gloire, la considération, la liberté, le repos après les travaux les plus pénibles, la reconnaissance des hommes après tant de peines endurées pour eux. Comme si JÉSUS avait été à genoux aux pieds du Père, portant avec humilité et confusion le vêtement noir de sa chair couverte des péchés des hommes, et comme si le Père avait voulu absolument le réduire, ce Fils nécessairement « riche », à être de toute manière « pauvre, pour nous enrichir [3] » ; rien ne fut épargné ; le dépouillement fut complet [4].

[1] Psalm. LXXXVII, 16.
[2] Matth. VIII, 20.
[3] II Cor. VIII, 9.
[4] S. Augustin, à qui rien n'échappe de ce qui est occasion de parler de Notre-Seigneur et de ses Mystères, remarque que plusieurs psaumes portent cette inscription : « Pour la fin, pour les fils de Coré » ; et il dit : « Pour la fin ». Qui est cette fin ? c'est le Christ; car S. Paul a écrit: « La fin de la loi, c'est le Christ (Rom. X, 4).» Or, qui sont les fils de Coré ? C'est nous, ce sont tous les chrétiens. Comment, nous qui sommes les fils de l'Époux, sommes-nous les fils de Coré? C'est parce que Coré, c'est encore le Christ. Comment le Christ est-il Coré? C'est parce que Coré signifie tête dénudée (*commemoro vos scientes Core interpretari calvitium vel calvariam*). C'est pourquoi le Christ a été crucifié au lieu appelé Calvaire.» — Et le grand Docteur est bien loin de soupçonner, dans cette interprétation, quoi que ce soit de singulier ou de simplement ingénieux; il déclare qu'il s'agit au contraire d'un mystère profond: *Nos arcam sacramenti scrutemur, ut nomen hoc (Core) Mysterium quo gravidum est, pariat : Magni enim Sacramenti*

Que le jeune Clerc ait l'intention d'honorer ce Mystère de la conduite de DIEU le Père sur son Fils, notre Prêtre et notre Victime, au moment où, agenouillé devant l'Évêque, ses cheveux tombent sous les ciseaux liturgiques ; et qu'il sache qu'il ne peut dire en vérité le *Dominus pars hæreditatis meæ,* qu'à la condition de préférer à tous les biens du monde l'indigence et la pauvreté de JÉSUS-CHRIST.

Mais nous avons eu soin de remarquer que le retranchement est fait en forme de croix par l'Évêque. Qu'est-ce à dire ? L'Évêque nous apprend que la Croix est le principe, la raison d'être et la forme de tous les Mystères de JÉSUS-CHRIST. La Croix les fait ce qu'ils sont. C'est parce que JÉSUS devait être crucifié, qu'il fut pauvre, privé et dépouillé de tout, dès le commencement. Le caractère qui domine tout, en sa vie, fut donc la Croix. La Croix est donc aussi le caractère dominant de la vie chrétienne. *Ecce in cruce totum constat, et in moriendo totum jacet* [1]. Qui doit le savoir et le mettre en pratique comme le Prêtre [2] ? On commence à l'apprendre au jeune Clerc. Mais voici un autre enseignement. Le dépouillement des cheveux qui se fait en forme de croix, devient une couronne. Il y a retranchement, privation, humiliation ; et, quand tout cela est accompli selon le rit de l'Église, c'est une couronne, une couronne d'honneur et de gloire, que le Clerc porte sur sa tête. Que veut dire ceci ? Revenons à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Était-il couronné dans le Mystère même de son Incarnation ? Il l'était indubitablement. Le fut-il plus tard d'une manière encore plus so-

res est, ut christiani appellentur Filii Core. — Enarrat. in Psalm. — In Psalm. XLI, n. 2. — In Psalm. XLIII, n. 1. — In Psalm. XLIV, n. 1. — In Psalm. XLV, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 514.

[1] *De Imitat. Christi,* lib. II, chap. XII, n. 3.

[2] Cfr. Liv. II, chap. XXIII : Le Prêtre, toujours Hostie.

lennelle? Il le fut, nous le savons par saint Paul. Mais quelles sont ces deux couronnes, dont l'une apparaît au moment de son Incarnation, et l'autre lui fut donnée après sa Passion? La première est une couronne de Charité, la seconde une couronne de Gloire.

Qui dit couronne, dit signe d'honneur et ornement de triomphe. Or, il est impossible que l'humiliation, la pauvreté, le dénûment, la souffrance, soient des signes d'honneur et des ornements de triomphe. Évidemment, ils ne peuvent l'être par eux-mêmes; mais si l'humiliation, la privation, la pauvreté, le dénûment, sont librement et généreusement acceptés par charité, est-ce qu'ils ne sont pas un honneur, un triomphe? C'est ce qui est advenu dans le Mystère de l'Incarnation. JÉSUS-CHRIST s'est revêtu de notre chair, mais par amour; il s'est anéanti, mais par amour; il s'est dépouillé, selon la volonté de son Père, il a été pauvre, mais par amour; plus tard il a porté la croix et il a expiré sur cette croix, mais toujours par amour. C'est pourquoi, il est manifeste que son Incarnation est sa couronne; son anéantissement, sa couronne; sa pauvreté, ses privations, son dénûment universel, sa couronne. Écoutons ce que dit à ce sujet le continuateur des Discours de saint Bernard, sur le Cantique des Cantiques: « Voyez, dit-il, la chair que le CHRIST a prise du genre humain. Oh! bienheureuse chair, que le CHRIST s'est unie, non pour s'y enfermer comme dans une prison, mais pour s'en faire une couronne! C'est assurément à bon droit que l'on dit de ce corps immaculé, qu'il est un diadème, corps de triomphe, corps d'honneur et de gloire. Pour d'autres, l'Incarnation est une honte; pour nous, l'Incarnation, c'est la couronne du Fils de DIEU[1]. »

[1] Videte carnem, quam humano sumpsit ex genere, triumphantem in ligno. Felix caro, quam sibi Christus, non quasi carcerem, sed quasi coronam

C'est donc la couronne qu'il a portée, tout le temps de son existence, depuis le moment où il dit à son Père : « Vous m'avez donné un corps; c'est pourquoi j'ai dit : Voilà que je viens ! » Couronne faite de son anéantissement, de sa pauvreté, de toutes ses privations, endurés par amour.

Il y en a une autre qui est toute de gloire. Elle vient après toutes les humiliations, les privations et les souffrances ; elle en est comme la récompense. Saint Paul en parle en ces termes : « Voilà que Celui qui a été un peu inférieur aux Anges, nous le voyons, à cause de sa Passion et de sa mort, couronné de gloire et d'honneur, DIEU le Père, par sa bonté, ayant voulu qu'il goûtât pour tous l'amertume de la mort[1]. » Ailleurs, le grand Apôtre avait dit, indiquant la cause et le fait de son triomphe : « Il s'est anéanti, en prenant la forme de l'esclave... Il s'est humilié, en se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi, DIEU le Père l'a exalté, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom[2]. » Notre-Seigneur lui-même n'avait-il pas dit : « Ne fallait-il pas que le CHRIST souffrît tout cela, et qu'ainsi il entrât dans la gloire[3] ? »

Il sera doux au jeune Clerc de penser, au moment où ses cheveux tombent sous les ciseaux de l'Évêque, que le dépouillement, la pauvreté, les privations que cette céré-

assumpsit, quæ fuit ornamento, non oneri... Benè quasi diadema accipitur corpus immaculatum, corpus triumphi, corpus honoris et gloriæ... Corona nobis est Incarnatio, quam vos putatis contumeliam. — *In Cantica*, Serm. XX, n. 6. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 105-106.

[1] Eum autem, qui modico quàm Angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloriâ et honore coronatum : ut, gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem. — Hebr. II, 9.

[2] Semetipsum exinanivit.. Humiliavit semetipsum... Propter quod et Deus, etc. — Philipp. II, 7, 8, 9.

[3] Nonne hæc oportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam ? — Luc. XXIV, 26.

monie signifie, sont déjà, maintenant, dans notre vie d'exil, une couronne, à cause de l'amour de JÉSUS-CHRIST qui nous fait endurer toutes ces afflictions. Oh ! que cette pensée est consolante et belle ! Dans la vie, pour un Prêtre fervent, toutes sortes de croix abondent. Or, toute humiliation est une couronne : la pauvreté, une couronne ; la contradiction, une couronne ; la souffrance du corps, du cœur, de l'esprit, une couronne. La tonsure qu'il porte en est le symbole. Que ce symbole lui soit cher, qu'il le respecte, qu'il l'honore ! L'amour voudrait peut-être se contenter de la couronne mystérieuse des épreuves de la vie présente. Une grande âme a dit : « Toujours souffrir et non mourir [1] ! » Mais le Seigneur a résolu d'être lui-même au ciel « notre couronne de gloire et notre diadème de joie [2]. » C'est ce que doit espérer le Clerc fidèle, qui aura dit sincèrement, tandis que ses cheveux tombaient : *Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei ; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* [3].

Après la cérémonie du retranchement des cheveux, suit celle de l'imposition du surplis. L'Évêque couvre entièrement de son surplis le jeune Clerc, et dit : *Induat te Dominus novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis.* Ces paroles sont de saint

[1] Universis cœli deliciis, quibus copiosè affluebat, heroicâ virtute renuntians, illud frequenter in ore habebat : Pati, non mori. — S. Magdal. de Pazzis. — Brev. Rom. XXVII maii, ad Matutin. lect. VI.

[2] In illâ die erit Dominus exercituum corona gloriæ, et sertum exultationis. — Isaiæ XXVIII, 5.

[3] S. Germain de Constantinople rapporte la tradition suivante, sans en indiquer la source : « Quand S. Pierre fut envoyé par le Sauveur, pour annoncer l'avènement du Messie aux bourgades de la Palestine, les Juifs, incrédules à sa prédication, se saisirent de sa personne, et par dérision lui coupèrent les cheveux en rond sur le haut de la tête. Au retour de cette première mission, le Christ bénit son Apôtre, et cette bénédiction changea en une couronne de gloire, plus précieuse que l'or et les perles, la couronne d'ignominie infligée à S. Pierre. » — Petits Bollandistes. *Vie de S. Anicet, pape et martyr*, 17 avril. — (t. IV, p. 455.)

Paul [1]. Quel est l'homme nouveau dont le jeune Clerc doit être revêtu? C'est JÉSUS-CHRIST. «Il n'y a dans toute l'histoire que deux hommes, dit saint Augustin, Adam et JÉSUS-CHRIST. *Totum genus humanum quodam modo sunt homines duo, primus et secundus, Adam scilicet et Christus Jesus* [2]. » C'est aussi ce que saint Paul insinue [3].

Adam est le premier. Il nous donne la vie de la chair, qui n'a que des inclinations terrestres; c'est pourquoi, en vertu de sa génération, nous sommes charnels et terrestres. JÉSUS-CHRIST est le second. Il vient après pour réparer un si grand mal; il nous donne la vie de l'esprit qui n'a que des inclinations célestes; et en vertu de la grâce de cette vie, nous sommes spirituels et nous avons des inclinations célestes [4]. La communication de l'une et de l'autre vie a été tellement abondante, qu'elle est considérée comme nous couvrant, nous enveloppant, à la manière d'un vêtement. Elle est au dedans, mais elle déborde au dehors, et nous sommes comme vêtus de chacune de ces deux vies. C'est pourquoi, saint Paul dit expressément : « Dépouillez le vieil homme, suivant lequel vous avez vécu une première vie, qui se corrompt, en suivant les passions pleines d'erreurs [5]. Dépouillez le vieil homme avec ses œuvres; et revêtez-vous du nouveau, qui se renouvelle sans cesse, par une connaissance plus parfaite

[1] Ephes. IV, 24.

[2] *Lib. Sententiarum ex operibus S. Augustini*, auct. S. Prospero Aquitano. — Sent. CCCI (aliàs 299). — Patr. lat., t. LI, col. 473. — Cfr. ejud. S. August. *Opus imperfectum contrà Julianum*, lib. VI, n. 7. — Patr. lat., t. XLV, col. 1522.

[3] I Cor. XV, 21, 22, 47, 49.

[4] Primus homo de terrâ terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis. Qualis terrenus, tales et terreni; et qualis cœlestis, tales et cœlestes. Igitur, sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis. — I Cor. XV, 47-49.

[5] Deponere vos, secundum pristinam conversationem, veterem hominem, qui corrumpitur secundum desideria erroris. — Ephes. IV, 22.

de JÉSUS-CHRIST, selon l'image de DIEU qui l'a créé [1]. » Il y a donc eu, au sein de nos mères, comme une première vêture, une vêture de chair ; et c'est là notre ignominie. Notre âme sortie des mains de DIEU, mais revêtue de chair, est couverte d'opprobres, parce qu'elle est couverte de la honte du péché originel, et disposée à toute sorte de péchés actuels. C'est cette vêture première qu'il faut réprouver. C'est la vêture nouvelle, qui a lieu au sein de l'Église, que nous voulons faire avec une sainte joie. Il est vrai que tout chrétien fait cette vêture par le Baptême. Saint Paul l'affirme : « Quiconque parmi vous a été baptisé en JÉSUS-CHRIST, a revêtu JÉSUS-CHRIST [2]. » Mais le simple chrétien n'en porte pas extérieurement le signe et le témoignage authentiques. Son vêtement séculier est même, en quelque sorte, la marque de la honte de sa première naissance. C'est pourquoi l'Évêque dit, en parlant de ce vêtement : « qu'il est un signe d'ignominie [3]. » Le Clerc, au contraire, revêtu intérieurement de JÉSUS-CHRIST, en porte au dehors la preuve manifeste, le surplis, qui ne parle que d'innocence de vie, de pureté de vues, d'élévation de cœur, de mouvement et d'ascension d'amour vers DIEU. Le Clerc est revêtu du saint surplis au même titre qu'il est revêtu de la sainte soutane. Sa vêture est déjà une sorte de profession. Il déclare, en ne paraissant jamais au milieu du monde, qu'avec son vêtement noir, et dans les assemblées des fidèles, à l'Église, qu'avec son vêtement blanc, qu'il est un autre JÉSUS-

[1] Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum. — Coloss. III, 9, 10.

[2] Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis. — Galat. III, 27.

[3] Pontif. Rom. *De faciendo Clerico* : Omnipotens sempiterne Deus... ab omni servitute sæcularis habitûs hos famulos tuos emunda ; ut dùm ignominiam sæcularis habitûs deponunt, etc...

Christ « mort, une seule fois, une fois décisive, pour la ruine du péché, mais vivant et n'ayant de vie que pour Dieu [1]. » Le Clerc porte le vêtement ecclésiastique, et c'est le témoignage de la sainteté de sa vie en Jésus-Christ ; mais il le porte, en présence du monde et de l'Église, pour être la condamnation du monde et la joie de l'Église.

Mais cette considération mérite quelque développement. Nous en ferons le sujet des chapitres qui vont suivre.

La touchante cérémonie s'achève par ces graves paroles de l'Évêque : *Filii charissimi, animadvertere debetis, quod hodie de foro Ecclesiæ facti estis, et privilegia clericalia sortiti estis. Cavete igitur, ne propter culpas vestras illa perdatis ; et habitu honesto, bonisque moribus, atque operibus, Deo placere studeatis. Quod ipse vobis concedat per Spiritum Sanctum suum.*

[1] Quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel : quod autem vivit, vivit Deo. — Rom. vi, 10.

CHAPITRE VII

LE SAINT VÊTEMENT DES CLERCS — DISPOSITIONS SURNATURELLES QU'IL RECOMMANDE — I LA PÉNITENCE

Nous avons vu précédemment que, dans la pensée de l'Église, le vêtement des Clercs a une signification très réelle et toute pleine d'utiles enseignements. Nous avons cité Durand de Mende. Saint Thomas parle comme lui. « Les vêtements qui servent aux Ministres de l'autel, dit l'Ange de l'école, désignent les aptitudes et les qualités qui sont requises en eux pour traiter les choses divines [1]. » Hugues de Saint Victor exprime une pensée semblable : « Ces vêtements, ces ornements divers sont comme de mystérieuses pages d'écriture, où les clercs doivent lire quelles sont les vertus qui leur sont nécessaires [2]. »

Rien de plus clair. Mais relativement à la soutane et au surplis, quelle peut être la signification spéciale qui leur est propre ? Il nous convient de faire cette recherche,

[1] Vestes ministrorum designant idoneitatem quæ in eis requiritur ad tractandum divina. — *Supplement*. q XL, a. 7, c.

[2] Hæc sunt virtutum insignia quibus, tanquàm scripturis utentes, doceantur quales esse debeant. — Hugo à S. Vict. *Sermones*, Serm. XIV. — Patr. lat., t. CLXXVII, col. 927-928.

cette étude. Saint Charles Borromée l'exige expressément des jeunes Clercs [1].

Or, voici ce que nous lisons d'abord dans saint Denys, l'Aréopagite; son témoignage qui date du premier siècle, a une grande autorité : « La déposition de l'ancien vêtement, dit-il, et la vêture du nouveau proclament le passage d'une vie sainte, mais médiocre, à une vie plus parfaite : de la même manière que, dans la régénération divine (le Baptême), le changement d'habit indiquait le passage de la vie inférieure qui a besoin d'expiation, à un état plus élevé d'intelligence et de contemplation [2]. »

Le saint Docteur nous met sur la voie. Porter un vêtement nouveau, c'est faire profession d'une vie nouvelle. Quelle vie ? La vie surnaturelle du chrétien et du clerc. Comment s'appelle cette vie ? Saint Paul répond : *Christus, vita vestra* [3]. Nous revenons à ce que nous avons dit au chapitre précédent : la soutane, le saint surplis, c'est la figure de JÉSUS-CHRIST. Porter ce saint costume ecclésiastique, c'est porter JÉSUS-CHRIST [4] ; c'est porter JÉSUS-

[1] Nous devons le citer plus loin. — Il serait très utile au jeune clerc de lire, dans les *Acta Ecclesiæ Mediolanensis*, les prescriptions si sérieuses et si sages du grand Archevêque de Milan sur la vie des clercs au Séminaire, leurs études et leurs exercices spirituels. Tout ce que nous trouvons plus tard dans de saints auteurs, est là en substance. (Lib. III. *De vitâ et honestate Clericorum eorumque studiis et spiritualibus occupationibus.* — et *Appendix* V : *Institutio Seminarii.*) Tout le monde sait que parmi les hommes suscités de DIEU pour la sanctification du clergé, S. Charles est au premier rang.

[2] Prioris autem vestis detractio, et alterius assumptio, significat à mediâ sanctâ vitâ ad perfectiorem, traductionem : sicut, in divinâ illâ regeneratione, vestis immutatio declarabat expiatæ vitæ ad contemplandi et intelligendi statum, transmigrationem et evectionem. — *De Ecclesiast. Hierarchiâ*, cap. VI, n. 4. — Patr. græc., t. III, col. 535.

[3] Coloss. III, 4.

[4] Vestis ad honorem et gloriam planè sacrati sanctique generis, Christus est. — S. Cyrill. Alexand. *De Adorat. in spiritu et veritate*, lib. XI. — Patr. græc., t. LXVIII, col. 730-731.

CHRIST dans son cœur devant DIEU, c'est le porter dans ses actions devant les hommes : « fardeau délectable, dit saint Bernard, charge délicieuse, merveilleuse dignité, immense honneur ; car, si c'est régner que de servir JÉSUS-CHRIST, ajoute le saint Docteur, c'est être comblé de gloire que de le porter [1]. » Or, qu'est-ce que porter JÉSUS-CHRIST comme un vêtement ? C'est porter sa volonté sainte, c'est se soumettre à sa grâce, c'est être uniquement sous sa dépendance, de manière à le faire régner et triompher en nous [2]. C'est sa vie qui s'impose ; ce sont les caractères de cette vie qui nous marquent de leur divine empreinte ; c'est ce que Notre-Seigneur a été, que nous avons le bonheur de devenir : de sorte que tout homme qui voit le Clerc de JÉSUS-CHRIST, voit JÉSUS-CHRIST.

Mais comment la sainte soutane et le béni surplis nous disent-ils cela ? Quels sont les caractères de la vie de JÉSUS-CHRIST ?

Il y en a deux : l'un qui est la mort, l'autre qui est la vie. Le premier embrasse tout le temps qui s'écoule de l'Incarnation au dernier soupir sur le Calvaire, et même à l'ensevelissement ; le second comprend la vie glorieuse depuis la Résurrection jusqu'à l'Éternité. Le premier caractère est appelé mort, parce que Notre-Seigneur ne vivait que pour mourir, et que tout en sa personne était couvert, pour ainsi dire, d'une ombre de mort, à cause de sa pauvreté, de son abjection, de son obscurité, de ses travaux,

[1] Glorificate, dilectissimi, et portate interim Christum in corpore vestro, onus delectabile, suave pondus, sarcinam salutarem.. Egregius planè titulus dignitatis, et commendatio honoris immensi. Nempè cui servire, regnare est ; gestare hunc, non onerari est, sed honorari. — S. Bernard. *In Psalm.* XC. Serm. VII, n. 3 et 4. Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 201-202.

[2] Dicitur induere Christum qui Christum imitatur ; quia sicut homo continetur vestimento, et sub ejus colore videtur, ità in eo qui Christum imitatur, opera Christi apparent. — S. Thomas, *In Epistol. ad Rom.* — Cap. XIII, v. 14.

des contradictions dont il était l'objet, des humiliations et des souffrances qu'il endurait. Le second caractère est appelé vie, parce qu'en effet, « une fois ressuscité, il ne meurt plus [1] » ; sa vie est sûre, stable, non plus soumise aux vicissitudes du temps, ni aux nécessités de la condition présente; sa vie n'est plus terrestre, mais toute céleste.

Tels sont les deux grands aspects de la vie de Notre-Seigneur ; telle est aussi sa grâce. JÉSUS-CHRIST vivant en nous, par la grâce, y opère ces deux effets, y imprime ces deux caractères.

C'est pourquoi, saint Paul nous dit à tous : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST [2]; » et encore plus explicitement : « JÉSUS-CHRIST est mort pour détruire le péché, et il est mort une fois ; mais maintenant il vit, et il vit pour DIEU et en DIEU. C'est pourquoi, pensez et soyez convaincus que vous êtes morts au péché, et que vous êtes vivants pour DIEU et en DIEU, en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST [3]. » Toujours la mort en premier lieu, et ensuite la vie, soit dans le Chef, JÉSUS-CHRIST, soit dans les membres, nous, qui avons le bonheur d'être ses membres. C'est une doctrine tellement familière au grand Apôtre, qu'il y revient sans cesse : « Notre vieil homme a été crucifié avec JÉSUS-CHRIST, dit-il [4]; nous tous, qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST, nous avons été baptisés dans sa mort, nous sommes morts avec lui [5] ; nous avons même été ensevelis

[1] Rom. VI, 9.

[2] Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. — Coloss. III, 3.

[3] Quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel ; quod autem vivit, vivit Deo. Itâ et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu Domino Nostro. — Rom. VI, 10, 11.

[4] Vetus homo noster simul crucifixus est. — Rom. VI, 6.

[5] Si commortui sumus, et convivemus. — II Timoth. II, 11.

avec lui[1]. » Voilà bien la mort. Voici maintenant la vie : « Si vous êtes ressuscités avec le CHRIST, cherchez ce qui est en haut, où le CHRIST est assis à la droite de son Père ; goûtez ce qui est en haut et non ce qui est sur la terre[2]. DIEU qui est riche en miséricorde, par un effet de l'amour extrême dont il nous a aimés, alors que nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie en JÉSUS-CHRIST, par la grâce duquel nous avons été sauvés; et il nous a ressuscités avec lui, et il nous a fait asseoir avec lui dans les cieux[3]. C'est pourquoi il dit : Levez-vous, vous qui dormez, et relevez-vous d'entre les morts, et le CHRIST vous illuminera[4]. »

Rien n'est plus évident. Nous avons à dire nécessairement, dans ce chapitre et dans la suite de ce Livre, comment nous pouvons pratiquement nous établir d'abord dans la mort, la mort surnaturelle et mystique, et ensuite dans la vie, surnaturelle aussi et mystique. Il nous faut auparavant répondre à la question déjà posée: Comment le saint vêtement ecclésiastique, la soutane et le surplis nous recommandent-ils, l'un la mort, l'autre la vie ?

C'est ainsi que les plus saints Auteurs l'ont entendu. Pierre le Vénérable écrivait à saint Bernard : « Pour moi, s'il m'est permis de dire ici ce que je pense, il me semble que les anciens Pères, ces grands et vénérables personnages, ont préféré pour leur vêtement la couleur noire, parce qu'elle est plus convenable à une vie d'humilité, de pénitence et de larmes : ils ont ainsi voulu qu'on appropriât la couleur et les vêtements aux mœurs et aux vertus particulières de la vie, qu'ils avaient em-

[1] Consepulti enim sumus cum illo per Baptismum in mortem. — Rom. VI, 4. — Consepulti ei in Baptismo. — Coloss. II, 12.

[2] Coloss. III, 1, 2.

[3] Ephes. II, 4, 5, 6.

[4] Ephes. V, 14.

brassée[1]. » Saint Bernard dit à son tour : « Un vêtement noir indique l'humilité de l'esprit[2]. » Nous ne pouvons pas ne pas entendre M. Olier :

« La sainte soutane, dit l'homme de DIEU, est comme un suaire qui nous tient ensevelis, et qui exprime au saint Évêque l'état de mort et de sépulture où se trouve le saint clerc qui se présente à lui... La sainte soutane signifie donc, que le clerc est mort au siècle ; et c'est ce qu'il proteste, lorsque, en étant revêtu, il dit qu'il ne veut plus que DIEU : *Dominus pars hæreditatis meæ*... Ainsi la soutane couvre tout le corps, en témoignage que toute la chair est morte, et que le clerc qui en est revêtu, porte en soi la mort de JÉSUS-CHRIST dans tous ses membres. Il faut donc que celui qui est élevé au saint état de la cléricature, fasse voir en sa personne la mort de JÉSUS-CHRIST[3]. » Et, un peu plus loin : « Comme le crucifiement, la mort et la sépulture précèdent la résurrection intérieure, l'Évêque veut voir un enfant revêtu de la soutane, comme d'un drap mortuaire qui couvre toute sa chair et qui la tienne ensevelie, avant que de lui donner le surplis[4]. »

Il n'y a plus de doute dans notre esprit ; la sainte sou-

[1] Ut quod sentio fatear, visum est, ut mihi videtur, magnis Patribus illis (*il cite l'exemple de S. Martin de Tours*) nigrum hunc, de quo agitur, colorem magis humilitati, magis pænitentiæ, magis luctui convenire ; quibus studiis, quià totam monachi vitam maximè invigilare oportet, decreverunt, ut color moribus, vestes virtutibus, quâ possent cognatione jungerentur. — Petr. abb. Cluniac. Inter opp. S. Bernard. *Epist. CCXXIX*, n. 24. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 402.

[2] Nigra vestis insinuat humilitatem mentis : vile vestimentum denuntiat mundi contemptum. — *De modo bene vivendi*, cap, IX, n. 27. — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1216. — Vestis nigra, *dit aussi Siméon de Thessalonique*, humilitatis et religiosæ vitæ symbolum est. — *Lib. de Sacris ordinib.* cap. II. — Ap. Olier, *Traité*, etc. loco hic proximè citato.

[3] *Traité des Saints Ordres*, première partie, chap. VIII, § 1.

[4] *Ibid.*

tane nous recommande une vie de mort, c'est-à-dire, pénitente et mortifiée.

Et du surplis, qu'en est-il? Mêmes sentiments des auteurs ecclésiastiques. La sainte Église nous l'a donné, afin de nous déterminer à vivre d'une vie ressuscitée, d'une vie céleste, qui soit toute pureté, chasteté, innocence. « Le surplis, dit Durand de Mende, désigne par sa couleur blanche, la candeur intérieure, la pureté, la chasteté, l'innocence de la vie. C'est pour cela que l'Église nous le donne et nous en impose la vêture, avant tout autre vêtement liturgique; il convient, en effet, que ceux qui sont députés au culte divin, soient remarquables par l'innocence de leur vie et la pratique de toutes les vertus, selon cette parole du psaume : Ceux qui sont innocents et droits, se sont attachés à mon service[1]. » Le vénérable Auteur du *Traité des Saints Ordres* dit : « Le surplis représente la vie nouvelle de JÉSUS-CHRIST, établie en nous sur la mort du péché; il exprime encore sa Résurrection et sa vie divine, rendue sensible aux enfants de l'Église par l'innocence, par la sainteté et par toutes les vertus qui doivent reluire dans les Clercs[2]. »

Nous n'avons plus à chercher. Ce qu'exigeait de nous le saint Archevêque de Milan : *Quæratur ex singulis (Clericis)... an sacrarum vestium quibus induuntur mysteria et significata noverint?... Quid per superpelliceum quo Clerici induuntur declaretur?...* Nous avons trouvé. Notre sou-

[1] Superpelliceum..., propter sui candorem, munditiam seu puritatem carnis designat..., denotat innocentiam; et ideo antè omnes alias vestes sacras induitur, quia divino cultui deputati, innocentiâ vitæ cunctis virtutum actibus superpollere debent, juxtà illud Psalm. : Innocentes et recti adhæserunt mihi. — *Ration. Divin. Offic.* Lib. III, cap. I, n. 10, 11.

[2] *Traité*, etc. Ie partie, ch. VIII, § 2. — Le saint abbé de Cluny, que nous avons cité tout à l'heure, fait remarquer aussi que, dans les Mystères de la Transfiguration et de la Résurrection, Notre-Seigneur et ses Anges portent des vêtements blancs. — *Loco cit.*

tane exige de nous une vie pénitente et mortifiée, notre surplis une vie élevée au-dessus des sens, une vie vraiment céleste. « Soyons donc par notre conduite, dirait saint Bernard, ce que signifie le vêtement que nous portons [1]. »

Il nous faut exposer maintenant ce que doit être cette conduite. Mais, parce que la signification symbolique du surplis du nouveau clerc est la même, proportion gardée, que celle de l'aube du sous-diacre, et que nous devons traiter de la vie céleste qui convient à une âme sacerdotale, après avoir assisté à l'ordination du sous-diacre, nous renvoyons à ce moment ce que nous aurions à dire ici du surplis. La soutane seule va donc nous occuper; et nous formulons ainsi notre proposition : Vie du Clerc, vie pénitente et mortifiée.

Voici l'oracle de saint Paul : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* [2]. *Qui sunt Christi...* « Ceux qui sont du CHRIST. » Qui est plus du CHRIST, que le Clerc du CHRIST ? Qui est plus du CHRIST, que l'élu, le préféré, le consacré, le bien-aimé du CHRIST ? Qui est plus du CHRIST, que celui qui est destiné à être le CHRIST ? *Carnem suam crucifixerunt.* Quelle expression ! Elle est familière à saint Paul : *Vetus homo noster simul crucifixus est* [3]. *Christo confixus sum cruci* [4]. *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [5]. *Cum vitiis et concupiscentiis* : *Cum vitiis*, ce sont nos péchés commis. Il s'agit ici

[1] Nunc ergo moneo te ut habitum, quem ostendis specie, impleas opere. Obsecro te ut habitum ordinis bonis ornes moribus. Sanctus est habitus, sanctus sit animus ; sicut sancta sunt vestimenta, sic opera tua sint sancta. — *De modo benè vivendi*, cap. IX, n. 27. — Inter opp. S. Doctor. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1216.

[2] Galat. V, 24.

[3] Rom. VI, 6.

[4] Galat. II, 19.

[5] Galat. VI, 14.

de l'exercice de la pénitence qui a pour fin l'expiation du péché commis. *Cum concupiscentiis* : les concupiscences sont nos inclinations au péché. Crucifier sa chair avec ses concupiscences, c'est donc s'exercer à la mortification qui a pour but de détruire en nous ce qui est racine du péché. C'est ainsi que saint Thomas entend ce texte: *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt, id est, Christo crucifixo se conformaverunt, affligendo carnem suam, cum vitiis et concupiscentiis : cum vitiis, id est, cum peccatis ; et concupiscentiis, id est, passionibus, quibus anima inclinatur ad peccandum. Non enim benè crucifigit carnem, qui passionibus locum non aufert* [1].

Parlons donc séparément de la pénitence et de la mortification.

I. — La Pénitence. — Ce qu'exige le Sacrement nous révèle en quoi consiste essentiellement la vertu. Deux éléments la constituent : la haine du péché et la satisfaction pour le péché [2]. L'accusation qui est nécessaire au Sacrement, est déjà une véritable satisfaction ; de sorte que nous sommes dans le vrai, en disant, que les principales dispositions qui constituent la vertu de pénitence, sont la haine du péché et la satisfaction pour le péché. Or, voici les pensées, les sentiments, les dispositions surnaturelles, que le jeune Clerc doit se rendre de plus en plus habituelles.

Qu'il attache d'abord la plus grande importance à cette disposition humble, profonde, pleine de force et de vie surnaturelle, qui s'appelle la haine du péché. Elle est peut-être une des grâces les plus précieuses ; et, peut-être aussi, faut-il dire sans hésiter, qu'il n'y a rien, dans

[1] *In Epistol. ad Galat.*, lect. VII.
[2] Cfr. S. Thom. III, q. LXXXV, a. 1, 3. — Q. XC, a. 1, 2, 3.

toute la vie spirituelle, de plus propre à donner à l'âme de la vigueur, de la constance dans le bien, dans l'accomplissement du devoir, dans la fidélité aux avances divines, comme cette haine vive et forte, surtout quand elle devient habituelle. Il n'y a aussi rien de plus pratique, puisque, hélas ! nous avons été pécheurs, et que nous le sommes toujours. Sous un certain rapport, elle est véritablement un don du Saint-Esprit ; car elle fait partie de la crainte de DIEU. Elle suppose, quand elle est profondément établie dans une âme, une grande foi, une humble défiance de soi-même, une parfaite prudence dans la conduite de la vie, surtout dans les circonstances difficiles, et en même temps une filiale confiance dans la prière, une remise modeste, mais généreuse, à toutes les conduites de la Providence divine, même les plus crucifiantes.

Il serait difficile de dire tout ce que donne de bien à l'âme cette disposition si absolument pure, si naturellement dégagée de tout alliage humain. C'est la grâce surnaturelle, dans toute sa simplicité et sa vérité. Du reste, si l'on y réfléchit, on reconnaîtra sans peine que la haine du péché est comme le fonds de l'œuvre de la Rédemption : *Ut destruatur corpus peccati* [1] ; elle a occupé sans cesse l'âme, le cœur du Verbe incarné ; c'est elle qui a répandu dans cette âme et ce cœur les plus grandes amertumes. Rien n'a été négligé pour assouvir cette haine implacable. Le Père y a sacrifié son propre Fils ; le Fils s'est livré à toutes les extrémités de l'humiliation et de la souffrance. La mort même, la honteuse mort de Celui qui est la Vie, étant exigée comme une condition nécessaire pour la destruction de ce mal sans pareil, le péché [2], cette mort a été subie.....

[1] Rom. VI, 6.
[2] Rom. VI, 23. — VIII, 3, 10.

Que le jeune Clerc, destiné à être un même Prêtre et une même Victime avec JÉSUS-CHRIST, demande par d'instantes prières la grâce de haïr profondément, souverainement, et comme incessamment le péché, mortel et véniel, en sa propre personne d'abord, et dans sa vie tout entière, dans son enfance, son adolescence, et aussi, considéré en lui-même, en sa difformité essentielle, en sa malice, quelque part qu'il existe. Nous lui conseillons de faire de cette supplication humble, intime, une partie de ses actions de grâces après la sainte Communion et de ses visites au Saint Sacrement et à la Très-Sainte Vierge. Tout chrétien devrait être ambitieux d'une si pure et si sainte grâce; mais il appartient à une âme sacerdotale de la posséder abondamment et fermement. Ce que JÉSUS a éprouvé, il faut que nous le sentions dans nos cœurs : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* [1].

Que la haine du péché soit l'objet des prières du pieux Séminariste; mais qu'il seconde la grâce de la prière par de sérieuses méditations. Il faut qu'il arrive à connaître toute la malice (si c'est possible) de ce mal effroyable : ce qu'il est, considéré comme offense de DIEU Créateur, de DIEU Rédempteur, de DIEU Sanctificateur ; ce qu'il est, par rapport à nous, toutes les ruines qu'il fait, tous les périls épouvantables où il nous jette. Il y a plusieurs sortes de péchés mortels; il faut qu'il parvienne à en discerner le mal, la difformité spéciale ; il y a le péché véniel envisagé en lui-même et étudié aussi dans ses infinies variétés. Il n'est pas utile qu'il connaisse toutes ces variétés ; mais il faut qu'il obtienne de l'Esprit de vérité, de l'Esprit de JÉSUS-Hostie, la grâce admirable de sentir, dans l'intime de son cœur, ce que c'est que blesser les droits, la Sain-

[1] Philipp. II, 5.

teté, la Justice, l'Amour, le Cœur de DIEU, le Cœur de notre Prêtre, JÉSUS-CHRIST. Cette grâce admirable fait essentiellement partie de notre sainteté sacerdotale. Ce n'est probablement que plus tard, qu'elle sera donnée à l'ordinand, à mesure que les saints Ordres se succèderont. S'il est fidèle, il la recevra infailliblement, avant de commencer son ministère ; mais, dès maintenant, qu'il plaise à DIEU de lui communiquer quelque part de ce don céleste, sans lequel la vertu de son Sacerdoce serait extraordinairement amoindrie.

Que ce soit dans cet esprit d'opposition forte au péché, qu'il se prépare à ses confessions et qu'il fasse ses accusations. Pas de scrupule, pas de fatigue de tête; mais pas de routine, pas d'indifférence, pas de lâcheté. Qu'il soit simple, qu'il soit humble, précis, sincère, et que, dans son cœur, il sache bien qu'il est un criminel, que son fonds mauvais a porté autrefois des fruits de mort et de perdition, et qu'il est toujours capable de faire et de multiplier toutes sortes d'iniquités. Qu'il aime à penser aux fins dernières, la mort, le jugement, l'enfer, le purgatoire, le ciel. Qu'il fasse de temps en temps (sauf avis contraire de la part de son Directeur,) de sérieuses méditations sur ces grandes vérités, *trop peu connues*, et c'est à dessein que nous insistons sur ce mot : trop peu connues. De mémoire, pour avoir appris dès notre bas âge ce qu'elles sont, nous pourrions en parler ; mais il y a une intelligence intime, profonde, celle que demandait à DIEU le saint Prophète : *Confige timore tuo carnes meas* [1], que nous n'avons pas, ou pas assez [2].

[1] Psalm. CXVIII, 120.

[2] « Il arrive très rarement ou plutôt jamais, disait saint Augustin, que quelqu'un veuille se faire chrétien, à moins d'y avoir été poussé par la crainte de DIEU. » Rarissime quippe accidit, imo vero nunquàm, ut quisquam veniat volens fieri Christianus, qui non sit aliquo Dei timore perculsus. —

De tout ce que nous avons à dire dans la suite de ce chapitre, rien n'est comparable à ce que mérite de considération cette grande, forte, toujours persévérante, toujours humble, toujours simple, toujours tranquille, mais toujours implacable haine du péché, surtout en tant qu'il est l'offense de Dieu et de Jésus. Y a-t-il, dans la vie spirituelle et mystique, un état d'âme plus beau que celui d'une contrition habituelle toute pleine d'amour, fruit de l'amour, sauvegarde de l'amour le plus élevé, et messagère de l'amour pour l'exécution des œuvres les plus pures et les plus héroïques ?

Après la haine du péché, la satisfaction pour le péché. La haine du péché, forte, douloureuse et amoureuse, nous porte nécessairement à cette résolution généreuse et constante de satisfaire à la Justice, à la Sainteté et à l'Amour de notre Dieu.

Quelle parole !... et quelle œuvre elle annonce ! Satisfaire, donner satisfaction à Dieu !... Et nous sommes tenus de faire cette œuvre si prodigieuse, si sublime !... et nous le pouvons !... Nous le pouvons, non par nous-mêmes, mais en Jésus-Christ, « qui s'est offert pour nous à Dieu comme une Hostie immaculée [1]; qui a été fait pour nous, par la volonté de son Père, sagesse, justice et rédemption [2]; et en qui nous avons, par son sang, notre rédemption, qui est la rémission de nos péchés, selon les richesses de sa grâce qui a surabondé en nous, en toute sagesse et prudence [3]. » Si, après le péché, tous les hommes avaient

De Catechizandis rudibus, cap. v, n. 9. Patr. lat., t. XL, col. 316. — Même pensée dans saint Basile: Timor quasi quidam introductorius necessariò ad pietatem condiscendam assumitur. — *Homil. in Psalm.* xxxii, n. 6. — Patr. Græc., t. XXIX, col. 338.

[1] Hebr. ix, 14.

[2] Qui factus est nobis sapientia à Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio. — I Cor. i, 30.

[3] In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem pecca-

été damnés et livrés à tous les supplices et pour l'éternité, la Justice du Père n'aurait pas été satisfaite : mais son Fils, « le Fils de sa dilection [1] », est mort pour nous ; et sa Justice a été satisfaite[2] ; pleinement satisfaite, surabondamment satisfaite : *ad omnes strictissimi juris apices*, dit la Théologie.

Or, la satisfaction qu'il a donnée pour nous, est notre bien. Il ne l'a pas donnée, comme un homme riche paie pour un pauvre une somme d'argent à un créancier, de sorte que le pauvre n'en retire rien et ne touche jamais cet argent. Notre Prêtre et notre Victime a donné à son Père la plénitude de sa satisfaction, et cette plénitude nous reste ; elle est à nous[3]. C'est là que nous puisons sans cesse, et c'est parce que nous y puisons que nous opérons notre salut. Quand le Prêtre nous donne avec l'absolution une pénitence à faire, il nous offre en réalité la satisfaction de JÉSUS-CHRIST, que nous nous appliquons par l'accomplissement de cette pénitence. Le Prêtre nous présente en ce moment la satisfaction de JÉSUS-CHRIST ; mais DIEU, sans cesse, nous l'offre aussi, pour que nous en usions. Il nous l'offre, par toute sorte d'évènements et les plus communs et les plus vulgaires. Tout ce qui contrarie, humilie, im-

torum, secundum divitias gratiæ ejus, quæ superabundavit in nobis, in omni sapientiâ et prudentiâ. — Eph. I, 7, 8. — Cfr. Coloss. I, 14.

[1] Coloss. I, 13.

[2] Plus planè redditum est justitiæ, quando Christus mortuus est, quàm sit recompensatum, quando homo damnatus est. — Petr. Venerab. Cluniacens. — *Epistola seu Tractat. Contrà Petrobrusianos*, contrà quartum artic. — Patr. lat., t. CLXXXIX, col. 797.

[3] Quemadmodum si quis eum qui obolos decem sibi debet, in carcerem conjiciat, nec eum solum, sed uxorem, liberos, famulos propter ipsum ; et hic superveniens aliquis non modo decem obolos numeret, sed quùm infinita auri talenta largiatur, tum verò in aulas regias vinctum illum introducat, etc. Multo enim plura his quæ debebamus, dependit Christus, atque adeo tanto plura quanto mare immensum ad pusillam guttam collatum majus esse possit ; etc. — S. Joann. Chrys. *In Epist. ad Rom.* Homil. X, n. 2. — Patr. græc., t. LX, col. 477.

mole, en toute occurence, un peu de froid, ou de chaleur, une infirmité, une incommodité, la parole d'une personne peu bienveillante, un insuccès, des riens en apparence : tout cela, dans le plan de la Providence de ce Père, qui a voulu que le Sang de son Fils bénisse et sanctifie tout l'univers [1], est véritablement instrument de la Rédemption de JÉSUS-CHRIST; tout cela se présente à nous, portant sa divine satisfaction [2]. Et, en même temps que DIEU nous l'offre de la sorte, nous pouvons par nous-mêmes, par nos œuvres de religion, de mortification ou de charité, nous procurer efficacement les effets de cette même intarissable satisfaction du Verbe incarné [3].

Tout cela est grandement considérable, et nous fait voir la vie présente sous un jour nouveau. Comme la condition que DIEU nous a faite est sérieuse ! Quelle importance est celle de notre âme! Nous voilà toujours dans ce milieu adorable qui s'appelle la satisfaction du Fils de DIEU ! Il le faut, sous peine de périr éternellement; mais nous acceptons, avec une très grande reconnaissance, cette grave, et sublime, et glorieuse condition.

Que le pieux Séminariste ne l'oublie pas. A son âge, de telles pensées ne s'établissent que lentement dans l'intime de l'âme. Leur sérieux, leur gravité même, sont un obstacle à ce qu'elles deviennent habituelles, quand on jouit encore de toute la vivacité et de toute l'activité de la jeunesse. Mais il est convenable que, peu à peu, « sa vie

[1] Terra, pontus, astra, mundus — Quo lavantur flumine. — *Hymn. temp. Passionis*, ad Laudes.

[2] Si flagella, quæ pro peccatis à Deo infliguntur, fiant aliquo modo ipsius patientis, rationem satisfactionis accipiunt. Fiunt autem ipsius, in quantum ea acceptat ad purgationem peccatorum, eis utens patienter. — S. Thomas. *Supplem.* q. XV, a. 2, c. — Quam doctrinam confirmat Conc. Trid. Sess. XIV, *De Pœnitentiâ*, cap. IX.

[3] S. Thomas. *Supplem.* q. XV, a. 3. — Conc. Trid. Sess. VI, cap. XIV, et Sess. XIV can. XIII.

éprouvée soit comme celle des vieillards [1]. » Dans quelques années, il sera Prêtre, et le mot Prêtre signifie vieillard. Qu'il s'exerce donc, avec paix, sans contrainte d'esprit, avec cette foi « qui est au cœur [2], et dont les actes doivent surtout venir du cœur [3], » à cette maturité de vues et de sentiments, qu'inspirent le don de DIEU et son adorable conduite sur nos âmes.

Après la confession sacramentelle, qu'il fasse toujours l'action de grâces, et que, dans cette action de grâces, il accomplisse avec une grande religion la pénitence imposée. C'est peut-être ce manque de religion et de reconnaissance, qui est la cause du peu de fruit que portent nos confessions. Qu'il soit donc fidèle. Plus tard, dans le cours de son ministère, il n'aura pas toujours la facilité de cette exactitude à remercier Notre-Seigneur, immédiatement après la réception du Sacrement, et à faire avec un grand silence la pénitence sacramentelle : vrai malheur pour plusieurs. Qu'il prenne, au Séminaire, l'habitude d'un grand respect, d'une grande foi, à l'égard du Sacrement, et d'une profonde religion, dans l'œuvre de satisfaction qu'il offre à DIEU, en observant ce que le confesseur a prescrit.

Qu'il ne considère jamais comme de simples événements subordonnés aux causes secondes, ces accidents de la vie dont nous avons tous à souffrir : les intempéries des saisons, les rigueurs de l'hiver, la fatigue qu'occasionnent les chaleurs de l'été, les désagréments qui s'ensuivent pour la santé, pour les affaires. Qu'il n'y ait rien, pour lui, pour son esprit de foi, d'indifférent ou de singulier, dans

[1] Quorum probata vita senectus sit. — Conc. Trident. Sess. XXIII, *De Reformat.* cap. XII.
[2] Christum habitare per fidem in cordibus vestris. — Ephes. III, 17.
[3] Corde creditur. — Rom. x, 10.

les dispositions peu favorables des créatures à son égard. Que les défauts même personnels qu'il subit, défaut d'intelligence, de savoir-faire, défaut d'énergie morale, incapacité et par suite infériorité, insuccès; que rien de tout cela ne lui soit un simple résultat de sa condition première, de celle de ses parents, de son tempérament, etc. Mais que tout, au contraire, oui! tout ce qui abaisse, humilie, fait souffrir ou seulement contrarie ses goûts, ses vues, ses plans; que tout cela lui apparaisse comme autant de dispositions de la divine Providence, destinées à le marquer du sceau de la Rédemption de JÉSUS-CHRIST; car, il n'y a rien dans la création qui n'ait de quelque manière cette fin. La formation du corps mystique est ce travail que DIEU fait sans cesse et que Notre-Seigneur fait aussi [1]; et ce travail, c'est d'abord, avec la sanctification de l'âme, cette perfection de satisfaction qui rétablit pleinement en nous l'amitié de DIEU et l'union avec JÉSUS-CHRIST [2].

La prière, le jeûne, c'est-à-dire toute œuvre de mortification, l'aumône et les autres exercices de la vie spiri-

[1] Pater meus usque modo operatur, et ego operor. — Joann. v, 17. — Cette pensée « que l'unique travail de DIEU, c'est la formation du corps mystique », a fait dire à saint Augustin cette mémorable parole : Quasi propter aliud retardetur hoc sæculum, nisi ut impleatur prædestinatus numerus ille Sanctorum, quo citius completo, profecto nec terminus sæculi differetur. — *De Bono Viduitatis*, cap. XXIII, n. 28. — Patr. lat., t. XL, col. 449.

[2] Si enim unius delicto mors regnavit per unum ; multo magis abundantiam gratiæ, et donationis, et justitiæ accipientes, etc. — Rom. v, 17. — Non dixit « gratiam » sed « abundantiam gratiæ » ; non enim quantum indigebamus ad peccati interitum, tantum accepimus modo ex ipsâ gratiâ, sed et multo amplius. Nam et liberati sumus supplicio, et vitiositatem omnem deposuimus, et de integro regenerati sumus, et resurreximus, sepulto vetere homine ; et redempti sumus, et sanctificati, et in adoptionem adducti, et justificati, et fratres effecti Unigeniti et cohæredes, et in eamdem corporis unitatem redacti, et in ipsius carnem censemur, atque, ut corpus capiti, sic illi uniti sumus. — S. Joann. Chrysost. *In Epist. ad Rom.* Homil. X, n. 2. — Patr. græc., t. LX, col. 476, 477.

tuelle, dit le saint Concile de Trente, sont aussi des œuvres satisfactoires [1]. Le jeune Clerc ne le perdra pas de vue. La prière, l'oraison, peuvent avoir un caractère affligeant ; qu'il persévère, il expie ; mais la prière, lors même qu'elle est simplement suppliante, est par elle-même une expiation. S'il peut s'imposer quelque mortification afflictive, qu'il le fasse avec la permission de son Père spirituel. Serait-il impossible que les élèves des Séminaires adoptassent, dans leur règlement particulier, certaines pratiques de pénitence, qui sont si usitées dans tous les noviciats religieux ? Est-ce qu'ils ne sont pas dans un état de perfection, plus élevé que celui des jeunes gens de toutes les maisons monastiques ? Sans doute, telle pratique n'est pas nécessaire. Nul ne le conteste. Mais l'esprit, qui fait faire cette pratique, et que cette pratique nourrit, fortifie dans le religieux, est plus nécessaire à une âme sacerdotale, qu'à un frère convers de la Trappe ou à une fervente fille de sainte Claire ou de sainte Thérèse.

L'aumône a aussi la bénédiction de Dieu, pour la satisfaction de nos péchés [2]. Si le jeune Séminariste a quelques ressources à sa disposition, que d'œuvres qui provoquent et sollicitent sa charité, aujourd'hui surtout ! S'il est pauvre, ce qu'il donnera aura plus de valeur encore. Nous avons connu un jeune Séminariste qui trouvait le moyen de gagner quelques sous pour les pauvres, en n'exigeant pas de la personne chargée de blanchir et de plisser les surplis, une certaine perfection que d'autres demandaient, et avaient par conséquent à payer. Un Séminariste, « qui donne de son indigence [3] » aux

[1] Sess. VI, cap. XIV.

[2] Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum. — Daniel. IV, 24.

[3] Marc. XII, 44.

pauvres, aux œuvres de zèle et de charité, se prépare de grandes bénédictions, parce qu'il est écrit : *Quandiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* [1].

Nous ne dirons rien de plus sur la pratique de la pénitence. Ces indications suffisent. Nous allons, au chapitre suivant, nous entretenir de la vertu de mortification.

[1] Matth. xxv, 40.

CHAPITRE VIII

SUITE DU MÊME SUJET — LA MORTIFICATION

La Mortification chrétienne fait les âmes viriles, l'immortification les âmes lâches et efféminées. Mais il y a un milieu entre l'une et l'autre. « Pas d'excès, dira-t-on, pas de raffinement de sensualité, pas de recherche du plaisir, de la bonne chère, de l'oisiveté molle et sans but; mais, pas de gêne. Le point de vue que le bon sens veut qu'on adopte, est celui de la santé, de l'hygiène. Une certaine modération, de la retenue, toutes les bienséances possibles parfaitement gardées ; mais rien de plus. S'observer, veiller sur soi, sur ses pensées, ses imaginations, ses goûts, certains plaisirs honnêtes, se défendre une certaine jouissance de cœur, s'interdire un certain bien-être de la chair ; c'est trop austère. » Voilà le langage du monde. Évidemment, tout n'est pas défendu ; mais l'esprit chrétien est un feu, qui dévore même ce qui, étant permis, est dangereux, à cause de l'infirmité de notre nature et de son inclination au mal[1]. Il faut mettre en principe, dit saint Paulin de Nole, que celui qui s'accorde tout ce qui est

[1] Non quæcumque vultis, illa faciatis. — Galat. v, 17.

permis, finit infailliblement par commettre ce qui n'est pas permis [1].

Du reste, sans plus de raisonnement, voici le code invariable de la vie nouvelle, que nous avons reçue de JÉSUS-CHRIST par le Baptême : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et sequatur me* [2]. *Etenim Christus non sibi placuit* [3]. *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* [4]. *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum ; ut et vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali* [5].

Donc, que le disciple de JÉSUS-CHRIST veille, et soit armé contre lui-même. C'est pour lui, bien plus que pour les simples fidèles, que saint Paul a dit : *Fratres, si secundum carnem vixeritis, moriemini ; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* [6]. Il faut qu'il vive, et de quelle vie ? *Christus, vita vestra* [7]. *Mihi vivere Christus est* [8]. Or, « toute la vie du CHRIST n'a été que croix et martyre. » *Tota vita Christi Crux fuit et martyrium* [9]. Que

[1] Quod non expediebat admisi, dum non tempero quod licebat. — *Ad Severum, Epistol.* XXX, n. 3. — Patr. lat., t. LXI, col. 323. — « En effet, dit Bossuet citant ces paroles, celui qui prend sa course avec tant d'ardeur, dans ce vaste champ des choses licites, doit craindre qu'étant sur le bord, il ne puisse plus retenir ses pas ; qu'il ne soit emporté plus loin qu'il ne pense, ou par le penchant du chemin, ou par l'impétuosité de son mouvement ; et qu'enfin il ne lui arrive ce qu'a dit de lui-même le grand saint Paulin : *Quod non expediebat*, etc. — *Sermon pour une Vêture*, 8 septembre 1660.

[2] Luc. IX, 23.

[3] Rom. XV, 3.

[4] Galat. V, 24.

[5] II Cor. IV, 10, 11.

[6] Rom. VIII, 12, 13.

[7] Coloss. III, 4.

[8] Philipp. I, 21.

[9] *De Imitat. Christi*, lib. II, cap. XII, n. 7.

toute âme sacerdotale se persuade, qu'il n'y a rien de sérieux, dans la piété, dans l'amour de l'étude, dans les œuvres de zèle, dans la vie la plus édifiante pour le peuple, et même la plus fructueuse pour l'Église, sans un esprit appliqué, vigilant, vigoureux et constant de mortification. « Le règne de DIEU » et par conséquent la vraie gloire de DIEU « est au-dedans de nous[1] », et la vraie gloire de DIEU est dans la ruine de ce *moi*, que Notre-Seigneur a désigné, quand il a dit : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum.* Et ce *moi*, c'est tout l'homme; c'est son esprit, c'est son cœur, c'est sa volonté, c'est sa chair.

Oh! qu'il est désirable que, de très bonne heure, le fervent Séminariste s'exerce à cet esprit de destruction, de ruine et de mort; et que, de même qu'il en porte extérieurement le témoignage par la sainte soutane, il en ait dans le cœur les sentiments, et il en fasse les œuvres en toute sa conduite.

Il y a d'abord la mortification de l'esprit. L'esprit est vain dans ses vues, ses imaginations, ses souvenirs; ou bien léger, mobile, inattentif, inappliqué; ou bien absolu, opiniâtre, contentieux; ou bien curieux, ou singulier, ou bizarre; ou encore vif, impétueux, ennemi de la contrainte. Tous ces défauts sont indiqués bien sommairement.

Il faut arriver à se connaître et ensuite à lutter énergiquement. C'est là, dans cette lutte, dans la manière de l'engager, de la diriger, de la faire triompher, que paraît en particulier l'excellence de la Direction spirituelle.

Il y a la mortification de l'amour-propre. L'amour-propre est pétri de vanité, d'égoïsme, d'affectation de

[1] Ecce enim regnum Dei intra vos est. — Luc. XVII, 21.

dignité et de réelle bassesse, de dissimulation, de jalousie, de sotte tristesse, de sotte joie.

Il y a la mortification du cœur et de la partie sensible de nous-même. Toutes les fois que DIEU n'est pas le principe et la fin de nos affections, nos affections s'égarent. Un homme d'esprit a dit : « Heureux ceux qui ont une lyre dans le cœur[1] ! » c'est-à-dire, un tel ordre, une telle harmonie, que la grâce divine y reconnaisse son œuvre, et que tout y soit cantique pour l'honneur de DIEU. Il y a des cœurs de jeunes gens, trop tendres, trop étrangers à la grâce divine de leur chasteté sans pareille ; mais il y a des jeunes gens qui n'ont point ou presque point de cœur, qui ne sont pas sensibles à une affliction, à un malheur public ou privé, aux épreuves de l'Église, à la perte des âmes. Cette insensibilité, cette dureté est un mal redoutable, dans un Prêtre, parce que sa mission est de compatir[2].

Que la réforme du cœur occupe une grande place dans les examens de conscience, les examens particuliers, les rendements de compte du jeune Clerc. Nous avons déjà attiré son attention sur ce sujet. Il est certain qu'il est tenu d'étudier, au point de vue de la mortification, le travail qu'il doit faire, et, par toute sorte de moyens, prière, lecture, oraison, conseil, tout réformer et établir dans la vérité.

Il y a la mortification de la volonté. La volonté, c'est nous. Là se porte l'activité de notre esprit et de notre cœur ; et la mesure suivant laquelle la volonté accepte et s'approprie cette activité, c'est la mesure de notre

[1] Joubert, *Pensées*, titre IX, LXXXI.

[2] Non habemus Pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris. — Hebr. IV, 15. — Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur... Qui condolere possit iis qui ignorant et errant. — Hebr. V, 1, 2.

valeur morale. C'est donc la volonté qu'il faut principalement combattre et mortifier impitoyablement, en tout ce qui est déréglé. Elle a, suivant les hommes, des caractères très différents. Il y a la volonté lente, lâche, paresseuse, presque inerte pour l'accomplissement du devoir, la fuite du mal, l'application à la vertu. Il y a la volonté inconstante, inégale, sans suite, prompte à formuler des résolutions, presque toujours infidèle à les tenir. Il y a la volonté entière, absolue, indépendante, insoumise à l'autorité, fière en présence d'une injonction légitime, préoccupée de ne rien céder de ce qu'elle regarde comme ses droits à l'autonomie, à la liberté de ses décisions. Elle accorde ce qui ne peut pas être convenablement refusé; mais, lors même qu'elle paraît se plier au dehors, elle fait ses réserves au dedans. Ce genre de volonté est malheureusement très commun aujourd'hui. Cela tient à nos perpétuelles révolutions, qui ont abaissé, avili même l'autorité temporelle. Mais toute autre autorité s'en est ressentie.

Oh! de grâce, que notre cher Séminariste qui a malheureusement, lui aussi, respiré l'air empesté de ce siècle d'insubordination et de révolte; qui a entendu les intelligences les plus ignorantes et les plus bornées parmi le peuple, tant déraisonner, tout juger, tout décrier, tout vilipender; qui a lu peut-être ses funestes feuilles publiques presque toutes si irrespectueuses envers tout pouvoir; qui a assisté à tant de conversations où chacun s'érige en juge souverain de tout le monde et de toute chose; — qu'il s'étudie, qu'il s'examine avec le plus grand soin sur ses dispositions intérieures de soumission humble ou d'indépendance, de modeste et sérieux respect de tout supérieur, ou de suffisance et de légèreté à juger, à critiquer, à condamner leurs actes, ordinairement si difficiles à appré-

cier sainement. Un texte de saint Paul, dont nous ferons le commentaire au chapitre suivant, nous rappellera ce grave sujet.

Mais, nous avons parlé de certaines volontés défectueuses : l'une par son manque d'activité, l'autre par son inconstance dans son activité. Il faut absolument tirer la première de son inaction et de son indolence. Il est écrit: « Le royaume des cieux souffre violence, et les violents seuls l'emportent[1]. » Et encore : « Aux timides, c'est-à-dire, aux lâches, aux paresseux, la part qui leur est réservée, c'est le feu, c'est le soufre, dans l'abîme enflammé[2]. » Quelle misérable vie que celle d'une âme sans vigueur, sans énergie ! Quand, dès le Séminaire, on se laisse aller à cette nonchalance de la volonté, on peut craindre beaucoup de fautes, si l'occasion en est offerte, et, dans le ministère, la plus déplorable stérilité. Donc, que la foi soit comme une verge, qui excite impitoyablement une si malheureuse apathie.

C'est aussi la foi qui, avec ses consolations, ses terreurs et ses espérances, donne à l'âme inconstante tout ce qu'il faut de virilité pour persévérer dans le bien. *Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate*[3]. *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*[4].

Il serait facile de s'étendre longuement sur des sujets qui demanderaient un volume. Il suffit sans doute d'attirer sur ces points si sérieux l'attention du Séminariste. Nous ne perdons pas de vue, qu'il jouit de l'inestimable grâce de la Direction. — Nous passons à la considération

[1] Matth. XI, 12.

[2] Timidis autem... pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure. — Apoc. XXI, 8.

[3] I Joann. III, 18.

[4] Matth. X, 22.

de la mortification de la chair ; et c'est ici encore tout un monde.

Sous un rapport, la chair c'est tout l'homme. Plusieurs fois l'Écriture l'entend ainsi [1]. La chair, c'est cette concupiscence qui est en nous depuis notre conception au sein de nos mères, et qui ne meurt jamais [2]. En ce sens, il y a de la chair dans les opérations de notre esprit, dans les affections de notre cœur, dans les déterminations de notre volonté. Elle est partout ; elle caractérise notre condition présente de créature déchue, mais il semble qu'elle réside et qu'elle opère surtout dans nos sens, dans les organes des sens, dans tout notre corps [3]. Quelle lutte vigilante, constante, énergique, terrible parfois, contre nous-même, contre la tyranique « volonté de la chair », comme l'appelle saint Paul [4], si nous voulons réussir à faire prévaloir l'esprit contre elle [5] ! L'ennemi est toujours avec nous, il est en nous, il est nous-même ; et il est insidieux, actif, opiniâtre; tantôt ardent et impétueux, comme s'il voulait prendre la place d'assaut; tantôt caressant, flatteur, enjoué, comme s'il n'y avait rien à craindre avec lui [6]. *Condelector legi Dei secundùm interiorem hominem ; video autem aliam legem in membris meis, repugnantem*

[1] Cfr. Genes. vi, 12. — Deuteron. v, 26. — Rom. iii. 20. — I Cor. i, 29. — Ephes. vi, 12, etc.

[2] Non cessat, et non moritur hostis, nisi in resurrectione mortuorum. — S. Aug. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. cxlviii, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1940. — Voir la thèse, dans Suarez : *De Gratiâ*, lib. IX, cap. vii : *Utrum in hominibus lapsis et viatoribus possit gratia ità crescere, ut fomitem etiam peccati omnino extinguat?* — (Edit. Vivès, t. IX, p. 500).

[3] Cf. Bossuet, *Traité de la concupiscence*, — surtout les sept premiers chapitres. — Quelle manière magistrale de traiter ce grave sujet ! Ce sont de magnifiques pages de théologie, qu'il faut lire de bonne heure.

[4] Facientes voluntatem carnis. — Ephes. ii, 3.

[5] Galat. v, 17-19.

[6] Velimus, nolimus, titillant (concupiscentiæ), blandiuntur, stimulant, infestant, surgere volunt. — S. August. *Serm.* CXXVIII, n. 11. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 718.

legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati, quæ est in membris meis. Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus[1]? Quel cri termine cet aveu! Augustin le poussait au milieu de ses luttes désolantes[2]. Chacun de nous a senti cette oppression, cette angoisse, cette agonie. Mais, ce n'est pas de sentir qu'est le mal, c'est d'être défait et vaincu. A l'œuvre donc, avec humilité, mais avec magnanimité; avec prudence, mais sans faiblesse[3].

La mortification chrétienne ou, comme dit saint Paul, « la mortification de JÉSUS » assiste et commande à toutes nos actions: le boire et le manger, la démarche, la pose que nous prenons, couché, assis, debout, le lever, le coucher, tous les soins qu'exige le corps, tout ce qui est du sens du toucher, les perceptions de l'ouïe, le goût, les regards sur les personnes, sur les choses, dans un livre, sur des tableaux, les relations de société, les paroles, les écrits, etc. Parce que tout peut être vicié, la mortification a le droit d'intervenir, d'observer, de contrôler, d'interdire : non que tout ce qui est plaisir des sens soit péché, mortel ou véniel; mais la vraie vertu n'est pas seulement l'exclusion du mal, elle est surtout l'habitude prise de faire le bien. Sans cette surveillance vigilante et impérieuse de la mortification, le péché véniel abonde dans une vie d'ailleurs édifiante. Plusieurs Théologiens n'enseignent-ils pas, que même les justes commettent plusieurs péchés véniels chaque jour; que peu d'heures se passent, trois ou quatre

[1] Rom. VII, 22-24.

[2] *Confession.* lib. VIII, cap. V. — Patr. lat., t. XXXII, col. 760.

[3] Contendunt nobiscum quotidiè tentationes, contendunt quotidiè delectationes. Etsi non consentiamus, tamen molestiam patimur, et contendimus; et magnum periculum est, ne qui contendit, vincatur; si autem, non consentiendo, vincamus, molestiam tamen patimur resistendo delectationibus. — S. August. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CXLVIII, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1940.

au plus, sans que ces chutes se produisent [1] ? Voilà bien notre étrange fragilité. Que serait-ce donc si une certaine négligence donnait plus de carrière à notre active et prompte concupiscence ? Comme ils se multiplieraient ! Comme ils affaibliraient rapidement en nous la vie divine ! Comme ils parviendraient, sinon par leur gravité, dit saint Augustin, du moins par leur multitude, à nous incliner vers une ruine fatale [2] !

Voici quelques détails utiles.

Que le jeune Clerc prenne l'habitude d'une certaine austérité, dans ses rapports avec lui-même. Que son lit soit un peu dur. Que le temps du sommeil soit sévèrement limité. Le règlement du Séminaire donne près de huit heures ; c'est la plus extrême limite. Que ce temps ne soit jamais prolongé, soit au Séminaire, soit en vacances, sauf les cas de maladie ou d'indisposition (et ces cas sont toujours sous-entendus, dans les conseils que nous donnons ici). Qu'il n'hésite jamais à secouer la somnolence, la paresse, dès le premier coup de la cloche. Que ses premiers mouvements soient prompts, et que le cœur s'élève à DIEU, à mesure

[1] Ex quibus colligitur neminem vitasse seu vitare posse omnia peccata venialia per longum tempus... Sed quæret aliquis quantum sit hoc tempus. — In hoc Soto et Vega unius diei tempus admittunt. Aliis nimium hoc videtur, quia de justo dicitur : Septiès in die cadere (Prov. XXIV, 16). Et ideo venialia hæc vocantur peccata quotidiana. Alii vero assignant trium vel quatuor horarum tempus. Existimo tamen hoc tempus non posse omnino definiri, quià pendet ex variis circumstantiis, ut ex complexione, etc. — Suarez, *De Gratiâ*, lib. IX, cap. VIII, n. 26, 29. — (Edit. Vivès, t. IX, p. 521, 522)

[2] In ipsis alimentis, quæ utique concessa sunt, si fortè excedis modum, et amplius accipis quàm necesse est, peccas. Quotidiana sunt ista quæ dico ; sed tamen peccata sunt ; et non sunt levia, quia plura. Quia vero quotidiana et plurima, timenda est ruina multitudinis, etsi non magnitudinis. — *Serm.* IX (aliàs, *de tempore* 96), cap. XI, n. 17, 18. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 88, 89. — Cfr. eumd. S. August. *Contra Julianum*, lib. IV, cap. XIV, n. 66. — Patr. lat., t. XLIV, col. 770. — Item *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. CXVIII, Serm. III, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1508.

que se succèdent les premiers instants qui séparent le lever de la prière du matin. Rien de mou, rien de languissant.

A l'Oraison, à la sainte Messe, que la pose du corps soit ferme, sans raideur, mais sans concession faite à une lassitude imaginaire.

Au repas du matin, de midi, du soir, du soir surtout, toujours quelque mortification; un rien peut suffire, pour nous maintenir dans l'esprit vigilant et sérieux de la mortification chrétienne.

Dans la cellule, point de laisser-aller séculier. Rodriguez a une histoire sur les jambes croisées: il faut se souvenir de la leçon. — Eviter toute espèce de temps perdu, de vague d'esprit, tout ce qui pourrait ressembler à de la rêverie et qui serait une funeste oisiveté.

A mesure qu'il avancera dans les études théologiques, il apprendra certaines choses qu'il n'est jamais sans danger de savoir. Qu'il sanctifie cette initiation aux mystères de la vie humaine, par une grande pureté d'intention, et qu'il n'en parle jamais qu'à son professeur ou au Directeur de sa conscience.

En récréation, racontant les choses du passé, certaines rencontres durant les vacances, ce qu'il a vu ou entendu; qu'il soit d'une parfaite circonspection.

En promenade, il est très insignifiant de remarquer si la personne que l'on rencontre est une paysanne ou une jeune fille. (Nous parlons des promenades collectives du Séminaire.) Il a certainement déjà entendu parler du pacte que fit Job avec ses yeux [1].

Il ne se permet jamais une familiarité quelconque, dans ses gestes, avec un de ses condisciples. Saint Jean Climaque a dit du toucher : *Nihil sensu isto periculosius* [2].

[1] Job, xxxi, 1.
[2] *Scala paradisi*, grad. XV. — Patr. græc., t. LXXXVIII, col. 890.

On ne peut toujours éviter de se toucher soi-même; mais qu'il répudie et désavoue toujours toute espèce de sensualité. Que veut dire saint Paul par ces paroles : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo : ne fortè cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*[1] ? Il ne s'agit pas ici de conseiller un excès quelconque à un jeune homme, qui a besoin de fortifier sa santé, déjà délicate peut-être ou éprouvée par la vie sédentaire du Séminaire; mais, sans rien faire qui puisse le moins du monde la compromettre ou l'altérer, que de saintes et sages pratiques de mortification sont familières au Séminariste fervent !

Certaines habitudes de simplicité et même de pauvreté appartiennent aussi à la vertu de mortification : étoffe pour soutane et autres parties du costume ecclésiastique, forme de la chaussure, linge, mouchoirs; tout cela peut concourir à la pratique de cette grande vertu. Saint Vincent de Paul allait au conseil d'Anne d'Autriche avec une soutane rapiécée. Il n'est pas nécessaire, pour être un Séminariste fervent, d'avoir une soutane rapiécée; mais si nous la portons telle, parce que peut-être le vénérable Prêtre, qui a commencé notre éducation sacerdotale, nous en a fait présent, ce signe de la sainte pauvreté, tant recommandée aux Clercs[2], est une très assurée bénédiction pour le pieux Séminariste : et n'est-ce pas une manière humble et touchante de réaliser la parole du grand Apôtre : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes !*

[1] I Cor. IX 27. — Saint Ambroise écrivant au clergé de Verceil dit sans hésiter : Qui non castigant corpus suum, et volunt prædicare cæteris, ipsi reprobi habentur. — *Epist. ad Ecclesiam Vercell.* — Epistol. I class. — Epist. LXIII, n. 7. — Patr. lat., t. XVI, col. 1191.

[2] Ipse Dominus pars Clericorum est... Habens victum et vestitum, his contentus ero, et nudam crucem nudus sequar. — S. Hieronym. Epist. LII (aliàs 2), *ad Nepotianum*, n. 5. — Patr. lat., t. XXII, col. 531.

Mais, puisque nous venons de nommer de nouveau notre chère et bénie soutane, ne terminons pas cette étude sur les graves enseignements qu'elle nous donne, sans nous exciter à un tendre amour pour elle. Nous n'oublierons jamais ses grandes leçons sur la Pénitence et la Mortification. Mais que d'autres précieux biens, elle nous fait ! C'est elle qui nous distingue du siècle, qui nous en tient éloigné, qui nous préserve, par conséquent, du danger de ses réunions et de ses fêtes. C'est elle qui, dans les temps de voyages surtout, quand nous sommes, bon gré mal gré, sous l'influence de l'esprit de mollesse, de lâcheté, ou de dissipation et de licence, qui est l'esprit du monde, nous oblige à la réserve sainte d'une âme consacrée, et nous fait vivre toujours dignement, selon la grâce sublime de notre vocation. On a dit : « Les habits modestes rendent modestes[1]. » Notre vêtement est saint ; il doit donc nous rendre saints. Il nous rappelle sans cesse notre Élection éternelle, notre consécration universelle à DIEU, et notre intime et glorieuse union à JÉSUS-CHRIST... O aimé, ô vénéré, ô très saint vêtement ! plus beau que le manteau des rois et des triomphateurs ! puisqu'il est pour nous comme JÉSUS-CHRIST même : *Induimini Dominum Jesum Christum*[2]. Quand nous le prenons chaque matin, nous éprouvons la vérité de cette belle parole de saint Grégoire de Nazianze : *Christus, magna Sacerdotum tunica*[3] ; et nous disons, avec une émotion qui se renouvelle tou-

[1] Une très juste pensée de Joubert : « Les habits modestes rendent modestes ceux qui les portent ; compliqués, ils amènent insensiblement quelque complication dans les manières des personnes les plus simples. Tous les hommes ne peuvent pas se donner un habit assorti à leurs mœurs ; mais tous assortissent inévitablement leurs manières à leur habit. » — *Pensées*, titre VIII, CXII.

[2] Rom. XIII, 14.

[3] Ap. Tronson, *Examens partic.* : Des dispositions qu'il faut avoir en s'habillant. — S. Greg. Naz. *Oratio XL.* — Patr. græc., t. XXXVI, col. 403

jours : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei...* Ce Seigneur bien-aimé qui est notre part, c'est JÉSUS-CHRIST. Le Religieux fervent aime le saint habit de sa profession; et certes, il a raison. Ce vêtement que l'Église a bénit, et qui a été témoin de tant de grâces reçues et de tant de promesses solennelles, est vénérable plus qu'il n'est possible de l'exprimer. Mais, notre soutane est plus sainte et plus vénérable encore, puisque notre grâce, l'éminente grâce de notre vocation, l'emporte de beaucoup, malgré notre indignité, sur la grâce du simple religieux.

On sait le trait de saint François de Sales, quand il entra dans la cléricature. C'est le 13 mai 1593, qu'il revêtit le saint habit ecclésiastique. Or, le nouveau Clerc avait un extérieur si recueilli, que quelqu'un se permit de lui dire : « Vraiment, il semblerait que vous prenez l'habit de Capucin. » « Ah ! Monsieur, répliqua le Saint, je prends l'habit de saint Pierre. Ce n'est que par dispense, que nous sommes sécularisés à l'extérieur ; au dedans, nous devons être des religieux sous la règle et les liens du Prince des Apôtres [1]. »

Édifiantes et instructives paroles, qu'il nous faut dire, nous aussi, toute notre vie, comme étant vraiment l'expression de nos sentiments intérieurs et de notre conduite extérieure.

[1] *Vie de saint François de Sales*, par M. Hamon. — Liv. I, chap. v.

CHAPITRE IX

COMMENTAIRE D'UN TEXTE DE SAINT PAUL, QUI SEMBLE RÉSUMER TOUT CE QUI CONCERNE LA PARFAITE FORMATION D'UNE AME SACERDOTALE — PREMIÈRE PARTIE DU TEXTE

Voici ce texte. — Il est emprunté au chapitre quatrième de l'Épître aux Philippiens :

De cætero, Fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate... hæc agite [1].

A la seule lecture de ces belles et saintes paroles, on sent qu'elles conviennent spécialement à toute âme sacerdotale. Que le jeune Clerc, qui doit comprendre de bonne heure ce qu'il doit observer toute sa vie, les étudie et les médite pendant quelques instants avec nous.

I. *Quæcumque sunt vera.* — « Tout ce qui est vrai. » — Tout ce qui est vrai, convient au Prêtre. La vérité est notre bien, notre patrimoine, notre grand trésor. *Vestivit (Moyses) Pontificem..., et humerale... aptavit rationali, in*

[1] Versets 8 et 9.

quo erat : Doctrina et Veritas [1]. Nous avons dit, dans le dernier chapitre du Livre IIe, que nous sommes « sanctifiés dans la vérité », et comment nous pratiquons la vérité : ceci en est la confirmation et le développement.

« Tout ce qui est vrai. » — C'est d'abord tout ce qui est de foi, parce que le motif de la foi, c'est la véracité divine, la parole de DIEU, la révélation de DIEU, le témoignage de DIEU. *Hæc cogitate, hæc agite.* Tout ce qui est vrai, c'est tout ce que contient la sainte Écriture, et nommément le saint Évangile. Il y a ce qui est dogmatique, et ce qui est historique, mais aussi ce qui est pratique : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum...* [2] *Beati pauperes... beati qui lugent... beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam...* [3] *Regnum cœlorum vim patitur...* [4] *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam...* [5] Le saint Évangile est vrai sur toute chose, qu'il parle du temps ou de l'éternité, du bien ou du mal, des vertus ou des vices.... Le monde au contraire se trompe sur tout. *Quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo* [6].

« Tout ce qui est vrai. » — C'est ce qui nous vient de l'Église, du saint Siège ; ses vues sont vraies, ses décisions sont vraies, sa direction est vraie. Ce que le saint Siège préfère, dans les opinions controversées, c'est pratiquement le vrai ; — tandis que le sens humain, les insinuations de l'esprit propre, en opposition avec les plus simples désirs du saint Siège, sont toujours erronés. C'est l'histoire

[1] Levit. VIII, 7, 8.
[2] Matth. XVI, 24.
[3] Matth. V, 3 et seq.
[4] Matth. XI, 12.
[5] Joann. XII, 25.
[6] Joann. XV, 19

de plusieurs grands esprits, depuis Tertullien jusqu'à Lamennais et autres.

« Tout ce qui est vrai. » — C'est tout ce que nous faisons pour plaire à DIEU ; parce que dans cet amour seulement est l'ordre véritable. « On ne sert DIEU qu'en l'aimant, dit saint Augustin ; et l'amour, c'est le vrai culte, c'est la vraie religion, c'est la vraie piété, c'est le service vraiment dû à DIEU... Celui-là seul loue véritablement DIEU, qui l'aime sincèrement [1]. » Nous ne sommes donc pas dans le vrai, lorsque nous faisons une œuvre quelconque, de charité, de zèle, au profit de notre vaine gloire, ou simplement par plaisir et par goût naturel.

Nous avons dit ailleurs, qu'il y a des vertus vraies et des vertus fausses ; une vraie et une fausse humilité ; une vraie et une fausse mortification, etc.

« Tout ce qui est vrai. » — C'est tout ce qui, dans la conduite de la vie, est fait avec des vues droites, pures; par conséquent, « tout ce qui est vrai » : au confessionnal, dans la direction. (En ces saintes œuvres de la Religion, la fausseté serait un sacrilège ou l'équivalent). Ce détail ne regarde pas encore le Séminariste ; mais il faut qu'il sache jusqu'à quel désordre et à quel abîme le conduirait, dans certains cas, le manque de vérité dans son esprit ou sa conduite.

« Tout ce qui est vrai, » — dans les relations d'amitié, de société, dans les affaires, avec qui que ce soit. De la prudence, du savoir-faire, une certaine habileté modérée et juste, soit; mais jamais aucune duplicité, aucune fi-

[1] Non colitur Deus nisi amando. — *Epistol.* CXL. (aliàs 120) seu *de Gratiâ Novi Testamenti, ad Honoratum*, cap. XVIII, n. 45. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 557. — Hic Dei cultus, hæc vera religio, hæc recta pietas, hæc tantùm Deo debita servitus. — *De Civit. Dei*, lib. X, cap. III, n. 2. — Patr. lat., t. XLI, col. 281. — Quis autem veraciter laudat, nisi qui sinceriter amat. — *Epist.* CXL, etc. ut hic suprà, *ibid.*

nesse, aucune politique humaine. Cela déplaît et choque grandement dans une âme sacerdotale ; et un mensonge, dans sa bouche, serait un scandale insupportable.

Quæcumque sunt vera. — Le jeune Clerc cherche, poursuit, aime avec ardeur la vérité partout : la vérité dogmatique si belle, la vérité morale si utile, la vérité dans l'ordre de la spiritualité si attrayante, la vérité sur son état d'âme, — sur sa conscience, — son caractère, — ses devoirs, — ses besoins, — ses défauts. Il veut éviter l'épouvantable malheur de celui « qui ne demeura pas dans la vérité[1]. » Il veut arriver à la plus étroite union avec « Celui qui est la Vérité[2] » ; et il veut un jour être, pour son amour, un fidèle « coopérateur de la vérité[3] ».

II. *Quæcumque pudica.* — Il y a dans le grec : ὅσα σεμνά, tout ce qui est parfaitement convenable, digne de considération, grave, sérieux, et, par conséquent, pudique et chaste. Nous devons parler de la vertu de chasteté, après avoir assisté à l'Ordination du sous-diacre. Ici, arrêtons-nous particulièrement au sens du mot grec, puisque c'est justement dans cette langue que saint Paul a écrit cette épître. Le Concile de Trente semble avoir commenté la parole du grand Apôtre, quand il a dit : *Sic decet omnino Clericos, in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil, nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant. Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant, ut eorum actiones cunctis afferant venerationem* [4].

Tenons-nous en à ces indications du saint Concile :

[1] In veritate non stetit (diabolus). — Joann. VIII, 44.
[2] Ego sum... Veritas. — Joann. XIV, 6.
[3] Cooperatores veritatis. — III Joann. 8.
[4] Sess. XXII, *De Reformatione*, cap. I.

« Tout ce qui est grave, digne, réservé, religieux », *habitu*. — C'est l'extérieur, l'état, la forme des vêtements : simplicité, propreté; point de recherche, point d'affectation, point de luxe. Les ecclésiastiques qui sont en charge peuvent, pour de bonnes raisons, avoir à leur ceinture, à leur chaussure, aux doublures de leurs manteaux, ou camails, ou autres vêtements, je ne sais quelle distinction (assez peu importante, après tout); mais le Séminariste est tout-à-fait simple; il se préoccupe de l'être, quand il commande à l'ouvrier sa soutane, sa douillette, sa chaussure, etc. La moindre recherche, la moindre affectation serait, à ses yeux, tout simplement ridicule.

Mais *habitus*, c'est tout l'extérieur : c'est le visage, ce sont les mains, les cheveux. Tout, dans le jeune Clerc, doit être irréprochable. Le visage, les mains, toujours parfaitement propres. C'est l'indice d'une éducation manquée, que la négligence de la propreté des mains; elle serait, cette négligence, plus grave encore et plus choquante, si elle était de la malpropreté au visage, à la bouche, aux oreilles. Que dire des cheveux? Des cheveux mal tenus, mal en ordre sont une véritable inconvenance ; mais des cheveux trop bien soignés sont une véritable puérilité. Il y a des façons de faire qui font juger un homme pour ce qu'il est. On ne conçoit aucune idée sérieuse d'un ecclésiastique qui soigne trop sa chevelure. Même au point de vue du bon goût, un certain arrangement des cheveux sur la tête d'un jeune Prêtre est une aberration d'esprit et un manque de bon sens[1].

[1] Bossuet qui exprime toujours les pensées même les plus communes, avec noblesse et grandeur, a dit : « C'est ainsi que le monde prodigue les heures, c'est ainsi qu'il se joue du temps ; il le prodigue jusqu'aux cheveux ; c'est-à-dire, la chose la plus nécessaire, à la chose la plus inutile. La nature, qui ménage tout, jette les cheveux sur la tête avec négligence, comme un excrément superflu. Ce que la nature regarde comme superflu,

Quæcumque pudica... gestu. — C'est toute sorte de mouvements des bras, du corps, de la tête. Saint Ambroise, dans son traité *De officiis ministrorum*, raconte la sévérité avec laquelle il chassa de son clergé un clerc qui manquait, sous ce rapport, de tenue et de modestie[1]. Que les élèves des Séminaires, formés à tant de pratiques saintes, ne négligent pas le point important de la tenue, des mouvements, des manières. Nous sommes, depuis nos révolutions égalitaires, sous l'influence d'idées, qui sont loin de nous servir et de nous aider à conserver cette dignité ecclésiastique, qui était autrefois proverbiale. On se permet, dans tous les rangs de la société, beaucoup de sans-façon. Les jeunes gens surtout ne savent ce que c'est que de s'observer, se contenir, être toujours polis. Raison de plus, d'attacher une grande importance à tout ce qu'on peut appeler la politesse et les bienséances ecclésiastiques. Il faut absolument, nous l'avons dit précédemment, qu'un jeune Clerc donne toujours l'idée d'un homme très bien élevé.

« Tout ce qui est digne, très convenable, vraiment religieux », *incessu.*— Il ne s'agit pas des récréations au Séminaire, ou à la campagne du Séminaire, ni de certaines courses que la santé exige. Il y a, dans ces circonstances, une sorte de laisser-aller qui est permis. Ce n'est jamais, pourtant, celui de jeunes étudiants; cela va sans dire. La modestie, la décence, une certaine modération (*moderatum*, dit le saint Concile), sont toujours nécessaires ; mais où elles le sont absolument, c'est à l'église, durant l'année ou pendant les vacances: c'est dans les rues, soit dans la ville, à l'occasion d'une sortie, ou au pays natal; c'est dans

la curiosité en fait une affaire ; elle devient inventive et ingénieuse, pour se faire une étude d'une bagatelle, et un emploi d'un amusement. » — *Sermon pour une Vêture.*

[1] Lib. I, cap. XVIII. — Patr. lat., t. XVI, col. 44-45.

les voyages, allant d'un lieu dans un autre, d'une église à un monument public, d'une bibliothèque à un musée. Rappelons le mot de saint François de Sales, que nous avons cité à la fin du dernier chapitre. On lui disait : « Il semblerait que vous venez de prendre l'habit de Capucin. » « Ah ! Monsieur, j'ai pris l'habit de saint Pierre. » Faisons toujours honneur à l'habit de saint Pierre. On nous voit, on nous observe, et on ne croit plus à notre vertu. Par conséquent, disent les Pères de Trente : *Sic decet omnino clericos...*

Quæcumque pudica... sermone. — Oh ! que cette recommandation est importante ! Rien que ce qui est décent, de bon ton, nous dirions volontiers de bon style, évidemment sans affectation d'élégance ou recherche de mots et de tournures à la mode (ce qui serait déplacé, pour ne pas dire un peu sot) ; mais le bon langage, celui des personnes vraiment bien élevées. Si nous sommes enfants de la campagne, et que nos parents soient pauvres, et que nous ayons d'anciens amis pauvres, soyons simples, bien simples, avec eux parlons comme eux ; mais ne disons jamais rien de trivial et surtout de grossier. Ce n'est plus possible. Avec nos condisciples, même simplicité, même modeste retenue, même attention à n'employer aucun mot condamné par ce verset de saint Paul : *Nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos ; aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet*[1]. Tout le monde connaît la sentence de saint Bernard : *Inter sæculares nugæ, nugæ sunt ; in ore Sacerdotis, blasphemiæ*[2]. Et il faudra très fidèlement et très sérieusement

[1] Ephes. v, 3, 4. — *Quæ ad rem non pertinet*, — suivant le grec : « Autant de choses qui ne sont pas décentes. »

[2] *De consideratione*, lib. II, cap. XIII, n. 22. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 756. — Les paroles qui suivent cette sentence, ne méritent pas moins d'être citées : *Consecrasti os tuum Evangelio* : talibus (nugis) jam aperire illici-

s'en souvenir, une fois sorti du Séminaire. Il est indispensable que les habitudes prises en cette sainte maison soient telles, que rien ne puisse plus les faire varier; non rien! ni l'esprit de notre temps, ni les dires, ni les façons d'agir de quelques-uns de nos confrères peut-être. Un mot bouffon, une plaisanterie leste, un récit un peu trop mondain, ne sont pas des crimes irrémissibles; mais, à quoi bon? Autrefois, dans la bonne société française, on n'aurait pas même eu l'idée de se permettre ce qui, accidentellement, sans aucun excès, sans doute, ni scandale, on le suppose, advient quelquefois parmi nous[1]. *Quæcumque pudica*... Tout ce qui est honnête, chaste, digne de respect, vraiment bon, vraiment bien: voilà ce qui nous convient, jeune, âgé, vieillard. C'est des plus jeunes, que le saint Concile a dit la belle parole citée au chapitre qui précède: *Quorum probata vita senectus sit*. Nous dirons aux jeunes Clercs: Ce qui est trop original, trop plaisant, quelque peu libre, évitez-le abso-

tum, assuescere sacrilegum est. « Labia Sacerdotis, ait, custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus » (Malac. II, 7): non nugas profecto vel fabulas. Verbum scurrile, quod faceti urbanive nomine colorant, non sufficit peregrinari ab ore: procul et ab aure relegandum. Fædè ad cachinnos moveris, fædiùs moves.

[1] Serait-il de trop de signaler ici ce qu'il y a de peu convenable dans le tutoiement entre séminaristes, entre confrères? Les règlements des Séminaires s'y opposent formellement. Respectons-les sur ce point important, comme sur tous les autres: plus encore sur celui-ci que sur d'autres, parce que la dignité même de notre Ministère et, par conséquent, son influence sur les âmes, y sont intéressées. On sait l'origine du tutoiement. Elle ne le recommande pas. Nous le devons aux démocrates de la première Révolution. Il fallait tout égaliser, et l'on se tutoya: les enfants surtout furent mis à l'aise: et, par le plus choquant des abus, cette licence dure encore. « Parmi nous, le tutoiement est l'expression d'un genre de familiarité, j'allais dire de camaraderie, complètement en désaccord avec le ton de dignité respectueuse, qui doit être la loi de toute société ecclésiastique. Déplacé en lui-même, il entraîne des habitudes de langage plus déplacées encore. Il a pour première conséquence la suppression des formules de respect, usitées parmi nous, et qui, on le sait assez, sont incompatibles avec l'emploi du *tu* et du *toi*.... C'est avec raison que tous ceux qui ont tant soit

lument; mais croyez aussi qu'il y a d'autres défauts qu'il faut rigoureusement s'interdire, à votre âge : parler trop, parler sans réflexion, au risque de blesser la charité ou de violer un secret, parler avec passion, trop affirmer, répondre vite, interrompre un interlocuteur, exprimer un avis contraire à celui d'un Prêtre supérieur à vous ou par l'âge ou par la position; et puis, s'amuser à contrefaire, à dire des traits d'esprit, à faire des calembourgs... tout cela, qui tantôt est un pur enfantillage, tantôt simple manque de savoir-vivre, et tantôt, malheureusement, inconvenance véritable, doit être banni, pour toujours, de la conversation et des mœurs d'un ecclésiastique.

Aliisque omnibus, ajoute le saint Concile. — Toujours, en toute chose, en toute occasion : *Quæcumque pudica*. On veut tout laïciser, demeurons clercs. Même sous un vêtement séculier, s'il fallait quitter le nôtre par quelque nécessité, il faudrait qu'on pût nous reconnaître (à moins, assurément, que de graves raisons nous obligeassent à dissimuler. — Hélas! nous traversons des temps qui pourraient, s'ils s'aggravent, nous amener à cette extrémité). *Sic decet omnino clericos*[1]...

peu le sentiment des convenances ecclésiastiques, déplorent l'invasion du tutoiement dans le clergé. » M. Branchereau, *Politesse et convenances ecclésiastiques*, IIIe partie, section Ire, chap. IV. — Une preuve de l'inconvenance du tutoiement entre Séminaristes et entre Prêtres, c'est l'interdiction absolue que la politesse en fait, en présence d'une personne éminente en dignité, d'un Évêque, etc. Ce que la politesse défend ici rigoureusement, le bon sens ecclésiastique doit l'interdire devant les laïques. C'est toujours avec étonnement que les gens du monde entendent les Prêtres se tutoyer.

[1] Nous avons entendu dire, que l'usage du tabac à fumer devient de plus en plus général, dans le jeune clergé de quelques diocèses. Tous nos vénérables anciens confrères seront certainement de notre avis, si nous disons que c'est extrêmement regrettable; et vraiment leur devoir est de réagir avec vigueur contre une habitude si opposée à la gravité de notre sainte vocation.

III. *Quæcumque justa.* — « Tout ce qui est juste », équitable, conforme aux droits de chacun; tout ce qui indique de la rectitude et de la sagesse dans le jugement et la conduite. Nous demandons cette grâce précieuse toutes les fois que nous disons : *Da nobis in eodem Spiritu recta sapere*[1]. C'est la même grâce que Salomon sollicite dans cette prière : *Da mihi sedium tuarum assistricem Sapientiam*[2].

« Tout ce qui est juste », exact, dans l'intelligence de la casuistique, dans la conduite à tenir avec les diverses personnes qui viennent nous avouer leurs fautes, nous confier leurs peines, nous soumettre leurs difficultés. Ceci ne regarde pas encore le jeune Clerc; mais il est nécessaire qu'il sache que cette intelligence saine, précise, pénétrante même, appartient à la grâce qui lui est offerte dès maintenant, dans l'étude de la théologie morale[3].

« Tout ce qui est juste », dans l'appréciation des personnes : amis, ennemis, indifférents. Ce point est d'une très grande importance, pour un homme public; mais il est d'une difficulté extrême. Que notre Séminariste soit bien persuadé, qu'une appréciation juste n'est possible qu'à la condition de rejeter de son esprit toute prévention, toute précipitation, toute sévérité; que d'ordinaire l'indulgence est plus voisine du juste et du vrai, qu'une disposition défavorable; et que, lorsque la passion s'en mêle, nul homme n'est capable d'être tout-à-fait impartial. Dans ces rencontres, notre amour-propre blessé est in-

[1] *Orat.* De Spiritu Sancto.

[2] Sap. IX, 4.

[3] *Quæcumque justa.* — C'est aussi, plus tard, quand il aura à enseigner, une grande exactitude dans l'exposition de la doctrine, rien d'exagéré, rien de singulier, rien de hardi et de téméraire. Il faut qu'il soit toujours le ministre du DIEU qui a dit : *Ego Dominus loquens justitiam, annuntians recta* (Isaiæ XLV, 19) ; et que cette parole de la Sagesse puisse lui être appliquée : *Aperientur labia mea, ut recta prædicent* (Prov., VIII, 6).

failliblement un juge inique. Prenons garde aussi aux apparences. Elles trompent très souvent. Un jugement hâté est ordinairement un jugement téméraire : *Quæcumque justa.*

« Tout ce qui est juste », dans l'appréciation des évènements de la vie, bons ou mauvais, favorables ou défavorables. Le jeu que les passions des hommes y font communément, rend très obscure la part de responsabilité à assigner à chacun. C'est particulièrement vrai, quand il s'agit d'évènements politiques[1]. Quelles complications! quel croisement, quel inextricable enchevêtrement d'intentions, de vues, de volontés, de faiblesses, de bien, de mal ! Savoir attendre, savoir douter, savoir reconnaître ce qu'il y a de bon, même dans un ensemble de choses détestables, faire la part des premières impressions que les hommes ont reçues, enfants, de leur éducation, du milieu où ils ont grandi, avant de produire les actes injustifiables dont nous souffrons peut-être... Que tout cela est difficile, et demande beaucoup de prières, de conseils, d'expérience ! Il est de rigueur qu'on ne l'oublie pas à vingt ou à vingt-deux ans. Car il y a des choses qui sont à cet âge très évidentes, et qui ne le sont plus à trente-cinq ou à quarante ans, et que l'on reconnaît être fausses plus tard à soixante.

Quæcumque justa. — « Tout ce qui est juste »; c'est aussi le respect inviolable des droits du prochain. Or, il n'y a pas que les droits de justice, fondés sur une possession légitime. La supériorité hiérarchique est un droit; la qualité de bienfaiteur est un droit; la dignité, la position sociale, l'âge avancé, les cheveux blancs sont aussi des

[1] Nous avons conservé le souvenir d'une parole, que nous disait notre vénéré professeur de Rhétorique, après les évenements de 1848 : « Ah ! messieurs, les problèmes de la métaphysique sont *du sucre*, en comparaison des questions politiques » Qu'il avait raison !

droits [1]. *Cui tributum, tributum ;... cui timorem, timorem ; cui honorem, honorem* [2].

IV. *Quæcumque sancta.* — Qu'est-ce à dire ? « Tout ce qui est saint » comme objet de nos études, de nos connaissances : *hæc cogitate*, dit saint Paul ; et « tout ce qui est saint » comme objet de nos aspirations, de notre application, de notre généreuse volonté : *hæc agite.*

Premièrement, « tout ce qui est saint » comme objet de nos études, de nos connaissances. — La science de la sainteté, c'est la science du Prêtre. Qu'est-ce que la science de la sainteté ? C'est la connaissance des progrès de l'âme depuis la conversion jusqu'à la charité parfaite : grande connaissance, sublime science ; car elle n'est autre chose que la constatation du développement de la vie et des opérations de DIEU en nous. Elle est si vaste, il est vrai, qu'il ne faut pas espérer qu'on puisse la posséder, en sortant du Séminaire ; mais le pieux élève du sanctuaire est initié à ces grands secrets. Il étudie d'abord avec soin la Théologie morale, qui traite des vertus théologales et cardinales, des sacrements, de la prière ; il apprend en même temps, ou par des lectures, ou dans quelque cours particulier d'Écriture Sainte ou de Direction, ce que c'est que cette belle Théologie ascétique, trop peu étudiée, trop peu connue. Il ne peut devenir savant dans cette science ; mais il est mis sur la voie. Il commence par se faire à lui-même l'application des principes qui lui sont enseignés ; plus tard l'expérience, sans laquelle on ne sait jamais rien complètement, confirmera ses études ; et il parviendra à connaître en quoi consiste cette action intime et toujours croissante de la grâce, par l'oraison, les dons du

[1] Parmi les conditions qu'exige le saint Concile de Trente pour la promotion d'un ordre mineur à un autre, il y a celle-ci : *Major erga Presbyteros reverentia.* — Sess. XXIII, *De Reformat.*, cap. XI.

[2] Rom. XIII, 7.

Saint-Esprit, et les Sacrements, dans une âme généreuse et fidèle. Au-dessus de cette belle et si bienfaisante connaissance, il y a la Théologie mystique. Il faudra tôt ou tard qu'il sache quels en sont l'objet et les principes, et les faits surnaturels et miraculeux qui lui sont propres. C'est moins utile au Séminaire. Il est toutefois à désirer que le jeune Clerc en ait quelque notion; mais qu'il n'y occupe pas trop de temps, et qu'il ne s'y applique pas avec curiosité. L'étude de cette partie de la Théologie générale demande avant tout un maître parfaitement sage et éclairé [1].

Quæcumque sancta. « Tout ce qui est saint », comme objet de nos aspirations, de notre bonne volonté. — Il n'est pas de vertu, il n'est pas de degré de perfection, que le futur ministre de JÉSUS-CHRIST ne doive aspirer à atteindre. Qu'il ne dise pas : « Je n'ai pas besoin de devenir un Saint ! » Il se tromperait. Qu'il ne dise pas : « Je ne suis pas un religieux ! » Il se tromperait aussi. Il est plus qu'un religieux, et il doit devenir Saint. *Sancti estote, quia ego Sanctus sum* [2]. La sainteté a des degrés, elle a des moyens divers à nous offrir, pour nous sanctifier. Ce n'est pas tout d'un coup, qu'on monte à ces hauteurs si désirables; ce n'est pas tous à la fois, qu'on prend les moyens, avec le secours desquels on s'élève à ces sommets. Mais il faut se mettre résolument en marche et avancer toujours. *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus*

[1] On peut voir un abrégé de la Théologie mystique dans le *Praxis confessarii* de saint Alphonse de Liguori. Il y est traité sommairement de la contemplation, de ses degrés et de ses caractères, — des fiançailles spirituelles, — de l'extase, — du ravissement, — du vol de l'esprit, — du mariage spirituel, — des visions, — des révélations, etc. — Il est vraiment digne de remarque, que le saint Docteur ait cru devoir initier tous les confesseurs à cette difficile science. Elle est donc, non seulement très sérieuse et très solidement fondée, mais pratique.

[2] Levit. XI, 44, etc.

est regno Dei[1]. *Fratres, ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei, in Christo Jesu*[2]. « Il oublie le passé, dit saint Augustin, et il se porte avec transport vers ce qui est devant lui : le passé, c'est tout ce qui est temporel, et indigne, par conséquent, d'une âme appelée aux biens éternels : ce qui est devant lui, ce sont les vertus de sa nouvelle vocation, et la gloire du ciel qui en sera la récompense[3]. » Quel beau spectacle présente aux regards des Anges un Séminariste tout préoccupé, humblement et avec amour, à devenir saint ; qui est attentif à recevoir et à faire fructifier toute grâce de lumière, de bon conseil, de saint exemple ; qui se prépare, avec une grande foi et une tendre confiance, à toute relation intime avec Jésus-Christ : Visite au Saint-Sacrement, Oraison, sainte Messe, sainte Communion ; qui s'étudie, pour lui plaire, à pratiquer, suivant les occasions, l'humilité, la douceur, la simplicité, le dévouement, la mortification, la patience, la pauvreté, la modestie; qui, sans savoir précisément où il en est des divers degrés de la vie surnaturelle, opère, de fait, les œuvres de la vie purgative, par un esprit habituel de contrition et de pénitence; celles de la vie illuminative, par le soin avec lequel, dans la pratique des vertus, il s'unit à Notre-Seigneur, prend ses vues, s'anime de ses sentiments et s'essaie à vivre de sa vie ; celles plus élevées de la vie unitive, dans laquelle l'amour pur devient comme une habitude de

[1] Luc. IX, 62.
[2] Philipp. III, 13, 14.
[3] Ea (terrena) postposuit Apostoli intentio, quæ retro sunt obliviscentis : ubi temporalia cuncta oportet intelligi ; et in ea quæ antè sunt extenti : quæ appetitio est æternorum. — *Enarrat in Psalm.* — In Psalm. LXXXIX, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1143.

l'âme. Toutes les autres vertus sont toujours pratiquées, et les motifs qui leur sont propres, demeurent; mais, à vrai dire, tout est fait par amour [1]. Oh ! quel bon Prêtre le Cœur de JÉSUS se prépare ! Quelle consolation pour ce Cœur, hélas ! si triste et si affligé de la tiédeur de plusieurs et de la lamentable défection de quelques-uns ! Quelle joie et quel sujet d'espérance, aussi, pour l'Eglise, qui voit tous ses vœux se réaliser : *Eluceat in eis totius forma justitiæ* [2].

Quæcumque sancta. « Tout ce qui est saint ! » Très aimé et privilégié Enfant de DIEU et de l'Église ! tout ce qui est pur, noble, délicat, grand, élevé, surhumain, angélique ! plus haut encore, tout ce qui est digne du CHRIST, tout ce qui est digne de DIEU !... C'est vous qui devez dire : « Je vis, non ! ce n'est pas moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi [3]. » C'est pour vous que JÉSUS a dit : « Soyez parfait, comme votre Père céleste est parfait [4]. » Oh ! « si vous saviez le don de DIEU [5] ! » Oh ! si vous aviez l'intelligence de la grâce glorieuse, qui vous est faite ! Si les magnifiques desseins de la Très Sainte Trinité vous étaient dévoilés ! Oh ! quelle vie d'innocence, de ferveur, de pur amour, serait la vôtre ! *Quæcumque sancta !*

[1] Quidquid præcipitur, in solâ charitate solidatur. Ut enim multi arboris rami ex unâ radice prodeunt, sic multæ virtutes ex unâ charitate generantur... — S. Greg. Papa, *In Evangelia*, lib. II, Hom. XXVII. — Brev. Rom., *in Vigiliis Apostolorum*. — Patr. lat., LXXVI, col. 1205.

[2] Pontificale Rom. — *In ordinatione presbyt.* — Præfatio.

[3] Galat. II, 20.

[4] Matth. V, 48. — Illi qui in divinis ministeriis applicantur, perfecti in virtute esse debent. — S. Thomas, *In quatuor sentent.* Disput. XXIV, q. III, a. 1. — Item, II, II, q. CLXXXIV, a. 6.

[5] Joann. IV, 10.

CHAPITRE X

SUITE DU COMMENTAIRE DU TEXTE DE SAINT PAUL,... DEUXIÈME PARTIE DU TEXTE.

V. *Quæcumque amabilia.* — Il y a, dans ces paroles, tout un traité de politesse chrétienne. Cornéille Lapierre les commente ainsi : *Id est, quæcumque ad amicitiam, concordiam, et benevolentiam alendam, aut promovendam, sunt accommoda.*

Quæcumque amabilia. Dans la vie du Séminaire d'abord, dans cette multitude de relations, dont l'ensemble est cette heureuse vie. Mais nous irions trop loin, si nous nous laissions entraîner aux développements que ce sujet comporte. Nous venons de le dire, c'est tout un traité de politesse chrétienne et cléricale. *Quæcumque amabilia*, avec les condisciples, en récréation, c'est l'air du visage, c'est le ton de la voix, ce sont les manières à la fois respectueuses et amicales ; au réfectoire, c'est une attention, un égard ; en cas d'infirmité, c'est la sympathie, le dévouement ; c'est toujours et partout, la mise en pratique de la belle sentence de saint Paul : *Unusquisque vestrûm proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem* [1]. Avec les dignes Maî-

[1] Rom. xv, 2.

tres, le plus grand respect, la plus franche et filiale déférence, les prévenances les plus affectueuses et les plus polies : en classe, quand ils parlent et surtout quand ils permettent une contradiction ; en récréation, quand ils s'avancent vers nous et durant tout le temps qu'ils veulent bien nous donner ; dans un couloir, un escalier ; si quelque charge ou office nous procure l'honneur de leur rendre quelque service... Oh ! que tout cela est important ! Oh ! quelle essentielle partie du grand programme de l'éducation cléricale au Séminaire !...

Quæcumque amabilia : tout ce qui est de nature à attirer à Notre-Seigneur, à sa doctrine, à ses sacrements, à son Église ; et rien de ce qui pourrait en éloigner.

« Tout ce qui attire ». Envers tout le monde, les pauvres, les petits, les riches, les grands, les affligés, les heureux, les ennemis, les amis, envers tous, en gardant toutes convenances, eu égard à la diversité des personnes, bienveillance, sympathie, douceur, charité, dévouement, — *Quæcumque amabilia.* Il est dit du divin Maître : *Benè omnia fecit* [1]. *Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet* [2]. Il disait lui-même : *Discite à me, quia mitis sum et humilis corde* [3]. *Venite ad me omnes, qui laboratis* [4]. Nous avons dit, qu'il faut avoir égard aux personnes. Un jeune Clerc, dans sa charité et sa bienveillance, aura bien soin de ne pas se donner des airs protecteurs; mais ce qui lui convient toujours et envers qui que ce soit, c'est une parfaite politesse. Rien n'en dispense et tout nous y oblige : le saint vêtement que nous portons, la cause que nous représentons, les intérêts sa-

[1] Marc. VII, 37.
[2] Isaiæ XLII, 3. – Matth. XII, 20.
[3] Matth. XI, 29.
[4] Matth. XI, 28.

crés que nous servons et qui sont ceux de DIEU même, le but que nous voulons atteindre et qui est de faire du bien, le vrai bien qui est le salut, aux âmes avec lesquelles nous sommes en relation, soit accidentellement, en voyage, sur un chemin, faisant route ensemble, dans un hôtel, soit habituellement dans notre famille, au Séminaire.

Nous l'avons dit déjà plusieurs fois, quelle que soit l'éducation première d'un jeune Clerc, il faut qu'il se fasse si bien aux bonnes règles des bienséances sociales, que tout en lui, sous ce rapport, soit absolument irréprochable. Aussi, quelque importantes que soient les études du Séminaire, qu'il ne néglige pas de lire attentivement et, au besoin, la plume à la main, quelque bon traité de politesse. Plusieurs ont été composés spécialement pour les ecclésiastiques [1]. Un ouvrage de ce genre lui est presque aussi nécessaire que le livre de la Lecture spirituelle. Ce qu'il ne saisit pas bien, en lisant, qu'il se le fasse expliquer par M. le Supérieur ou un des Directeurs. Si, sous l'influence de nos mœurs démocratiques, la politesse était forcée d'abandonner un monde menacé de toutes sortes de ruines, elle devrait trouver un asile assuré dans la vie des Prêtres.

Quæcumque amabilia. « Tout ce qui, étant agréable aux hommes, les attire à JÉSUS-CHRIST ». Mais aussi et par là même, rien de ce qui peut les éloigner : un manque d'égard, une indélicatesse, l'oubli d'un service rendu, un procédé grossier, une parole dure, un trait d'esprit blessant, une humiliation publique, ou simplement, dans quelques cas, un défaut de savoir-vivre, l'ignorance d'une notion élémentaire de bonne tenue, d'usage. Le monde a

[1] Plusieurs sont très recommandables. Nous croyons que l'ouvrage de M. Branchereau, supérieur du Grand Séminaire d'Orléans : *La politesse et les convenances ecclésiastiques*, mérite une mention particulière. Nous voudrions en conseiller la lecture et l'étude à tous les Séminaristes.

tort d'être exigeant à l'égard d'un jeune ecclésiastique; il a moins de tort, s'il s'agit d'un Prêtre qui exerce le saint Ministère. Mais, à notre tour, nous avons tort, si nous négligeons de savoir et d'accomplir certaines règles faciles, que pratique tout homme qui se respecte. S'il y a quelque gêne à s'imposer, n'oublions pas le but sublime que nous poursuivons toujours, dans toute notre conduite: l'honneur de DIEU, le salut de nos frères. Rappelons-nous l'exemple de saint Paul: *Cum liber essem ex omnibus, omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem. Et factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrarer; iis qui sub lege sunt, quasi sub lege essem (cum ipse non essem sub lege) ut eos, qui sub lege erant, lucrifacerem; iis qui sine lege erant, tanquàm sine lege essem (cum sine lege Dei non essem, sed in lege essem Christi), ut lucrifacerem eos, qui sine lege erant. Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos* [1]. Quelle sublimité de sentiment! Oh! que chaque Séminariste, tout préoccupé déjà de l'honneur de DIEU et du salut des âmes, s'étudie à parler, à agir, de manière à toujours servir de si grands intérêts; et si des habitudes polies, l'attention aux usages légitimes du monde, cet ensemble qu'on appelle les bienséances sociales, doivent concourir à une si noble fin, qu'il soit le plus poli des hommes. *Quæcumque amabilia...*

Il est d'usage, dans les Séminaires, que chaque élève ait un moniteur. Il peut en résulter un très grand bien, si le moniteur est vraiment judicieux. On ne doit faire ce choix qu'avec l'agrément et l'approbation de son Directeur; mais, une fois fait, il faut être bien reconnaissant envers l'ami dévoué qui nous fait observer tous nos défauts de manières, de caractère, ne laissant rien passer, reve-

[1] I Cor. IX, 19-22.

nant patiemment sur les points les plus longs à améliorer. Plus tard, devenu Prêtre, le Séminariste peut faire tant de bien, ou en faire si peu, suivant qu'il aura corrigé ou non un travers, un petit ridicule, un manque de tact, de bonté, de douceur, de prudence, de dignité.

VI. *Quæcumque bonæ famæ.* — C'est de toute rigueur, et pour une multitude de motifs. Le Séminariste est encore dans l'obscurité, et il doit aimer cette obscurité. Mais il n'ignore pas que DIEU l'appelle à être « la lumière du monde[1]. » Il est destiné à devenir l'exemplaire que les fidèles n'auront qu'à imiter pour faire leur salut[2] : non pour sa gloire, non pour le profit de sa vanité : ce serait un abominable sacrilège. Même dans les plus grands ministères, il devra dire plus tard, comme le divin Maître et avec bien plus de fondement : « Ma gloire n'est rien[3] » ; mais il faut que « sa lumière brille devant les hommes, pour que les hommes, voyant l'excellence de ses œuvres, glorifient le Père qui est aux cieux[4]. » Voilà sa mission, voilà sa grâce, et voilà la raison foncière de son élection éternelle. *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate*[5]. C'est la pressante recommandation de saint Paul à Tite. Voyons le témoignage qu'il rend à son ministère : *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum. Sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis... in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientiâ,*

[1] Vos estis lux mundi. — Matth. v, 14.

[2] Cùm enim à rebus sæculi in altiorem sublati locum (clerici) conspiciantur, in eos, tanquàm in speculum, reliqui oculos conjiciunt, ex iisque sumunt quod imitentur. — Concil. Trident. Sess. XXII. *De Reformatione*, cap. I.

[3] Joann. VIII, 54.

[4] Matth. v, 16.

[5] Tit. II, 7.

in longanimitate, in suavitate, in Spiritu Sancto, in charitate non fictâ, in verbo veritatis, in virtute Dei [1]. Mais, quand il s'agit de citer saint Paul sur de tels sujets, il est nécessaire de s'observer, pour ne pas multiplier les citations sans fin. Il disait à tous: « Nous sommes la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST [2]. » Ah ! que ne pouvons-nous le dire, nous aussi, à ceux qui nous aiment, comme à ceux qui nous haïssent, de sorte que JÉSUS-CHRIST soit glorifié « même dans notre corps [3] », c'est-à-dire, dans toute cette vie extérieure que les hommes voient et qu'ils jugent, « reprenant, par la sainteté de notre vie, quiconque a besoin d'être repris, instruisant quiconque a besoin d'être instruit, et parvenant, avec une grande sagesse, à faire que tout homme, si c'est possible, devienne parfait en JÉSUS-CHRIST [4]. »

A toutes les époques de l'histoire, il a été nécessaire que le clergé fût un modèle manifeste et éclatant de toutes les vertus ; mais « dans les temps difficiles et mauvais », comme dirait saint Paul [5], que nous avons à subir, il faut absolument que nous nous appliquions, jeunes et vieux, séminaristes, vicaires, curés, à tous les degrés de la sainte Hiérarchie, à mener une vie si irréprochable et si pure, que non seulement : *qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* [6], mais que tous conviennent, que « ce qu'il y a encore d'honneur véritable, de dignité et de vertu, est en nous, repose

[1] II Cor. VI, 3-7.
[2] II Cor. II, 15.
[3] II Cor. IV, 10.
[4] Corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem, in omni sapientiâ, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. — Coloss. I, 28.
[5] Quoniam dies mali sunt. — Eph. V, 16.
[6] Tit. II, 8.

sur nous [1] » et est le patrimoine inaliénable de notre saint Ordre. — *Quæcumque bonæ famæ.*

VII. *Si qua virtus.* — *Virtus,* c'est la vigueur, c'est l'énergie, c'est la force d'âme, c'est le quatrième don du Saint-Esprit opérant en nous et autour de nous, par notre ministère, de grands effets, remportant de saintes victoires, pour la gloire de DIEU.

Nous devons traiter ce sujet, à la suite du chapitre consacré au Diaconat.

VIII. *Si qua laus disciplinæ.* — « Tout ce qui est l'honneur et la gloire de la discipline, de la subordination, de la fidélité aux règles ecclésiastiques, tout ce qui est obéissance, respect, filiale déférence aux Supérieurs [2]. » Notre siècle est un siècle d'insoumission et de révolte ; jamais, peut-être, l'esprit d'indépendance n'a été plus général. Il est, pour ainsi dire, entré dans les mœurs ; tout conspire contre l'autorité, tout concourt à la négation de l'ordre hiérarchique ; tout : et ce qui se dit, et ce qui s'écrit, et ce qui se fait. Mais *si qua laus disciplinæ,* si l'honneur de la discipline et du respect des droits est quelque part, c'est dans nos rangs, c'est dans nos cœurs, dans nos paroles, dans toute notre conduite qu'on le trouvera. Oh ! que le jeune Clerc attache à cette vertu une souveraine importance ! Que rien, dans ses paroles, devant qui que ce soit ; que rien dans ses sentiments,

[1] Quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei, et qui est ejus spiritus, super vos requiescit. — I Petr. IV, 14.

[2] C'est le sens qui se présente naturellement à l'esprit. Même dans les auteurs classiques, *Disciplina* signifie subordination, ordre, règlement qui assigne aux personnes et aux choses leur vraie place. Mais ce mot a aussi et plus souvent le sens d'instruction, d'éducation, de science, d'étude même, de principes de morale et de conduite, d'expérience, d'exemples... On voit le parti que l'on pourrait tirer des paroles de l'Apôtre : *Si qua laus disciplinæ,* pour donner aux jeunes Clercs quantité d'utiles conseils.

quelles que soient ses épreuves (il en a peu en ce moment, il en aura plus tard) : rien, absolument rien ne laisse soupçonner quelque irrévérence envers ses Supérieurs, quelque opposition à leurs volontés, à leurs désirs, à une mesure prise par eux, même quand il en souffre. Que sommes-nous pour juger ? Saint Paul nous l'interdit, s'il est simplement question d'un serviteur : *Tu quis es, qui judicas alienum servum*[1] ? qu'est-ce donc, quand il s'agit d'un Supérieur, d'un Évêque ? *Si qua laus disciplinæ.* Statuts diocésains, ordonnances synodales, règlements paroissiaux, dispositions accidentelles qui modifient pour nous notre position, nos relations, mutation d'un poste à un autre : tout cela parfaitement respecté, exécuté, aimé même, par esprit de foi et d'obéissance, est le *Laus disciplinæ.* Le Séminariste ne voit encore ces choses que de loin ; mais il doit s'y préparer, il doit prévoir cette immolation franche et généreuse de la volonté aux vues et aux décisions de ses supérieurs majeurs. Il dira le *Promitto obedientiam,* le jour de son Sacerdoce ; mais il ne faut pas qu'il attende cette grande solennité, pour s'affermir dans l'esprit de soumission et d'humble et filiale obéissance. Quantité de règlements, au Séminaire, l'y disposent. Le règlement général fixe et détermine exactement la distribution du temps, l'heure précise et la suite des exercices : tout ce qui est du silence, de la prière, du travail, de l'ordre dans la cellule, de la conduite au réfectoire, en récréation, au parloir, etc. ; tout cela est prévu. Qu'il soit fidèle, « *non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes,* » mais, ajoute l'Apôtre, « *in simplicitate cordis, timentes Deum... Scientes quod à Domino accipietis retributionem hæreditatis* (Dominus pars hære-

[1] Rom. XIV, 4.

ditatis meæ...). *Domino Christo servite*[1]. Qu'il est beau cet esprit de foi et d'amour! Il n'est pas possible d'exprimer toutes les bénédictions qu'il assure au ministère du jeune Clerc. Mais ajoutons : Il n'y a pas que le règlement général ; il y a celui que le Directeur a approuvé et qui assigne, d'une manière plus précise et toute personnelle, certains points relatifs à la prière, à la mortification, au travail. Qu'il soit également observé et suivi en esprit de foi et d'amour. Une telle exactitude, une si scrupuleuse ponctualité, paraissent peu de chose ; mais, « si peu de chose est évidemment peu de chose, dit saint Augustin, c'est une très grande chose que d'être fidèle en ce qui est peu de chose[2] » ; et nous savons la promesse qui est faite à une si constante fidélité. *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui*[3].

Enfin, accidentellement, il y a les avis du Supérieur ou du Directeur du Séminaire. C'est l'indication de ce qu'il y a à faire ou à éviter, dans tel cas particulier. Que ces avis soient importants en eux-mêmes, ou qu'ils consistent en de simples conseils, ils rencontrent toujours la plus simple, la plus franche, la plus cordiale docilité, dans le Séminariste, qui comprend et fait fructifier en lui la grâce de sa vocation. Aussi est-il la consolation et la profonde joie de « ceux qui veillent avec tant de sollicitude sur son âme, et qui en portent devant DIEU la responsabilité[4]. »

[1] Coloss. III, 22-24.

[2] Quod minimum est, minimum est : sed in minimo fidelem esse, magnum est. — *De Doctrinâ Christianâ*. Lib. IV, cap. XVIII. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 805.

[3] Matth. XXV, 21.

[4] Obedite præpositis vestris, et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes ; hoc enim non expedit vobis. — Hebr. XIII, 17.

L'Apôtre, après cette grande et belle énumération des dispositions surnaturelles, qui conviennent à une âme sacerdotale, dit : *Hæc cogitate. — De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ : hæc cogitate :* ne cessez d'y penser dans vos oraisons, pour vous convaincre toujours davantage de la nécessité de ces saintes pratiques ; dans vos prières et supplications, pour demander avec instance la grâce de les observer, à Notre-Seigneur qui seul donne « le vouloir et l'exécution parfaite du vouloir [1] » ; dans les examens de conscience, pour corriger résolument ce qui s'oppose en vous à la sainteté de ces dispositions et de ces œuvres ; dans la lecture spirituelle, afin de fortifier ces mêmes dispositions et de vous déterminer à ces œuvres, par les exemples et les conseils des Saints ; en toute occasion et partout, pour ne jamais perdre de vue ce qui est en vérité toute la vie sacerdotale.

La suite du texte porte : *Quæ et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me.* Voilà bien ce qui se passe au béni et si aimé Séminaire. *Quæ et didicistis:* c'est l'enseignement des dignes et vénérés Maîtres : *Quæcumque vera, quæcumque sancta... Quæ accepistis* : c'est le témoignage de l'esprit d'obéissance et de docilité dans les jeunes Clercs. *Et audistis* : c'est l'enseigement donné à tous, entendu de plus près, par chacun, dans l'intimité de la Direction. *Et vidistis in me:* chacun des vénérés Directeurs pourrait le dire ; mais nous savons trop bien que l'humilité admirable qui est en eux, ne permet même pas qu'ils en aient la simple tentation. *Quæ vidistis in me : quæcumque vera, quæcumque pudica; quæcumque justa, si qua virtus, si qua laus dis-*

[1] Philipp. II, 13.

ciplinæ. Vidistis: c'est aussi le spectacle de la ferveur de tous les heureux condisciples, de leur piété, de leur régularité, de leur charité, qui est l'objet de la consolation et de l'édification de chacun.

La conclusion du grand Apôtre vient après cela naturellement, comme une sainte recommandation qui va faire la règle invariable de la vie intérieure et extérieure de tous: *Hœc agite.* Et voici l'assurance qu'il donne, après tant de bonne volonté et de persévérance: *Et Deus pacis erit vobiscum.*

Tandis que le pieux Séminariste s'exerce à la pratique de ses saints devoirs, et fortifie ainsi de jour en jour la grâce de sa vocation, le temps s'écoule rapidement dans la maison de DIEU, et il amène d'ordinaire, dans le cours de la seconde année, la touchante solennité de la première Ordination proprement dite, celle des Ordres mineurs.

CHAPITRE XI

LES ORDRES MINEURS — L'ORDRE DE PORTIER

Dans la cérémonie de la Tonsure et dans les diverses Ordinations qui vont suivre, l'Évêque représente le Père, Source première et unique de tout Sacerdoce en son Fils, le Verbe Incarné, et dans l'Église. Le Prêtre qui reçoit le Sacerdoce par le ministère de l'Évêque, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Seulement, tandis que Notre-Seigneur, institué et sacré Prêtre par le Père, au moment de son Incarnation, est dès lors Prêtre en toute la plénitude et la perfection de sa Sacrificature, le Prêtre, d'abord clerc, puis minoré, sous-diacre, etc., ne reçoit que peu à peu, si l'on peut dire ainsi, la grâce et la dignité de son Sacerdoce. C'est à cette progression lente que nous allons assister. Mais, parce que Notre-Seigneur a voulu, dans la conduite de sa vie et dans la suite de ses Mystères, donner en quelque sorte une règle à suivre à son Église, il est certain que, malgré la plénitude très parfaite de son Sacerdoce, dès le premier moment de son existence, il a voulu, selon le dessein de son Père, remettre à la fin de sa vie l'exercice extérieur de sa Sacrificature, en ne s'immolant qu'à ce moment suprême, sur la Croix ; et, en attendant cette divine et suprême consommation, il a fait ce que nous

voyons qui s'accomplit dans l'initiation du Clerc au Sacerdoce. Premièrement, en son Incarnation, il a opéré sa divine Vêture, nous l'avons dit ; et, comme expression de ce Mystère, nous avons vu le Clerc se présenter à l'Évêque, portant, lui aussi, un vêtement de mort, et disant, avec humilité, comme le Verbe Incarné : « *Ecce venio!* voilà que je viens. » Le Verbe est déjà Prêtre, et il se fait Hostie : *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi* : *Ecce venio !* Le jeune Clerc, animé déjà de l'esprit de Sacrificature de JÉSUS-CHRIST, se fait aussi Hostie, il se consacre, il se voue, il s'immole ; car il veut que sa dédicace à DIEU soit complète : *Dominus pars hæreditatis meæ*[1].

Mais, voilà que maintenant il va être introduit par plusieurs Ordres véritables dans le Sanctuaire ; il va être Portier, puis Lecteur, etc. Comment, en cette initiation plus particulière, plus expressive, imite-t-il le Verbe Incarné, Souverain Prêtre ? et comment, à mesure qu'il marche sur ses traces, s'avance-t-il dans la voie de Victime et d'Hostie ? C'est ce que nous allons voir [2].

[1] Tonso capillo, Deo dedicantur. — Catech. conc. Trid. cap. XXVI.

[2] Notre dessein n'est pas de traiter les questions qui sont du domaine de la Théologie scholastique. Les Ordres mineurs sont-ils un sacrement ? Impriment-ils un caractère ? etc. — Nous connaissons le sentiment de S. Liguori, qui pense que le Sacerdoce et le Diaconat sont seuls un sacrement (*Theolog. moral.* lib. VI, n. 737). Quant à la question du caractère sacramentel, nous ne pouvons pas ne pas être de l'avis de S. Thomas : « Utrùm in sacramento ordinis imprimatur character, quantùm ad omnes ordines ? — Respondeo dicendum quod circà hoc fuit triplex opinio. Quidam enim dixerunt quod in solo ordine Sacerdotali character imprimitur ; sed hoc non est verum, etc. Alii dixerunt quod in sacris ordinibus imprimitur character, non autem in minoribus. Sed hoc iterùm nihil est, quià per quemlibet ordinem aliquis constituitur suprà plebem in aliquo gradu potestatis ordinatæ ad sacramentorum dispensationem. Undè cùm character sit signum distinctivum ab aliis, oportet quod in omnibus character imprimatur ; cujus etiam signum est quod perpetuò manent, et nunquam iterantur. Et hæc est tertia opinio, quæ communior est. » — *Supplement.* q. XXXV, art. 2, c. — Ce qui est aussi très digne de remarque, c'est l'antiquité des Ordres mineurs. S. Denys l'Aréopagite, qui a dû écrire son traité de la Hiérarchie

L'Ordre de Portier. — Les ordinands ont été appelés par l'Archidiacre: *Accedant, qui ordinandi sunt ad officium ostiariorum*; ils s'avancent vers l'Évêque, couverts du saint « vêtement de la Religion », la soutane et le surplis; ils se mettent à genoux; et alors l'Évêque, assis et la mitre sur la tête, leur adresse l'allocution suivante :

« Suscepturi, Filii charissimi, officium Ostiariorum, videte quæ in domo Dei agere debeatis. Ostiarium oportet percutere cymbalum et campanam, aperire ecclesiam et sacrarium, et librum aperire ei qui prædicat. Providete igitur ne, per negligentiam vestram, illarum rerum, quæ intrà ecclesiam sunt, aliquid depereat, certisque horis domum Dei aperiatis fidelibus, et semper claudatis infidelibus. Studete etiam, ut, sicut materialibus clavibus ecclesiam visibilem aperitis et clauditis, sic et invisibilem Dei domum, corda scilicet fidelium, dictis et exemplis vestris, claudatis diabolo, et aperiatis Deo; ut divina verba, quæ audierint, corde retineant, et opere compleant. Quod in vobis Dominus perficiat per misericordiam suam. »

Que ces paroles sont graves et touchantes! Le nouveau Portier aura le droit et le devoir (*officium*) « de sonner les cloches, d'ouvrir l'Église et d'ouvrir le livre à celui qui annonce la parole de Dieu. » Immédiatement après l'allocution, l'Évêque livre les clefs de l'église à l'ordinand, disant : *Sic agite, quasi reddituri Deo rationem pro his rebus, quæ his clavibus recluduntur.* Puis, on le conduit à la porte de l'église, qu'il ferme et qu'il ouvre, et on lui présente la corde des cloches, qu'il met en mouvement et fait sonner. Cette cérémonie achevée, il revient devant l'Évêque, qui invite les fidèles à prier pour le nouveau Portier, et enfin il dit l'Oraison suivante :

« Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, bene ✠ dicere dignare hos famulos tuos in officium Ostiariorum; ut inter janitores Ecclesiæ tuo pareant obsequio, et inter electos tuos partem tuæ

ecclésiastique vers l'an 70, les désigne assez explicitement. — *De Ecclesiast. Hierarch.* cap. III. — Patr. græc., t. III, col. 427-442. — Cfr. Darras, *Hist. génér. de l'Église*, 1re époque, chap. VI, § IX (t. VI, p. 384).

mereantur habere mercedis. Per Dominum Nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti. Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen. »

L'Archidiacre dit alors : *Recedant qui ordinati sunt ad officium ostiariorum* : et la première Ordination est achevée ; mais quand le Portier se retire, portant la grâce nouvelle qu'il vient de recevoir, Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST est en lui, pour le faire vivre, non point de la plénitude de son Sacerdoce, mais de cette part de son esprit sacerdotal, suivant laquelle il est lui-même le vrai et unique Portier de l'Église. Expliquons avec soin ce Mystère.

Nous avons dit comment le Fils de DIEU ne devait consommer l'œuvre de son Sacerdoce, son Sacrifice sanglant sur la croix, qu'à la fin de sa vie ; mais auparavant, donnant à la sainte Église la forme et comme l'exemplaire de ses rits, il a voulu faire les fonctions pour lesquelles les divers Ordres mineurs et majeurs ont été institués. Il a donc été, d'une manière éminente, Portier de son Père et de l'Église, quand il est venu en ce monde.

L'humble Clerc, qui vient d'être ordonné, annonce par le son des cloches l'heure des grâces divines ; il ne le fait pas au hasard, mais « à des heures déterminées, » dit le Pontifical [1] ; et quand cela est fait, il se dispose à ouvrir le saint Temple. C'est l'imitation de l'adorable conduite que le Fils de DIEU a tenue, avant de venir parmi nous, d'instituer l'Église, et d'y faire entrer la multitude des nations. « Il a ouvert la bouche des Prophètes, » dit saint Augustin [2], et il s'est fait annoncer. Comme les cloches

[1] Ad distinctionem certarum horarum. — *De ordinat. Ostiarior.*

[2] Et aperiens os suum... nisi forte non vacet, quod nunc eum dictum est aperuisse os suum, quod ipse, in lege veteri, aperire soleret ora Prophetarum. — *De Serm. Domini in monte*, lib. I. cap. 1, n. 2. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 1231.

de nos églises, ils ont élevé la voix, ils ont dit avec force, avec constance, de manière à être entendus de tous, des rois et des sujets, des puissants et des opprimés, la grande nouvelle de la Rédemption. Depuis Adam, depuis Noé, qui est appelé par saint Pierre « le huitième héraut, *octavum justitiæ præconem* [1] », jusqu'à saint Jean-Baptiste qui disait : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert [2] », notre miséricordieux Messie fait retentir cette grande nouvelle : « Il viendra le désiré de toutes les nations ; il viendra, il ne tardera pas ; hâtez-vous, allez au-devant de lui, et dites : Il est le grand Principe, et son règne n'aura point de fin ; il est DIEU, il est le Fort, il est le Prince de la paix [3]. »

Or, ce que JÉSUS a fait par ses Prophètes, il a continué de le faire par ses Apôtres, dont il est écrit : « Leur son est allé se faire entendre jusqu'aux extrémités de la terre [4] », et chaque jour, il le fera par le ministère de son humble Portier. Car, comme il s'annonçait lui-même par les Prophètes, comme il s'annonce toujours par les Apôtres et les successeurs des Apôtres, il s'annonce par le son des cloches ; il frappe, avec leur son, à la porte des cœurs, et c'est lui qui invite tous les hommes à venir dans son Temple. De même que plus tard le Prêtre prête sa voix et sa langue pour la Consécration de l'Hostie, maintenant (en tenant compte de l'immense distance qui sépare les deux ministères) il se sert du bras de son jeune ministre ; il donne sa vertu et sa divine grâce aux mouvements qu'il fait, et, par cette grâce, la cloche ne

[1] II Petr. II. 5.
[2] Matth. III, 3.
[3] Antiph. officii. temp. Advent. — Agg. II, 8. — Isaiæ LV, 1. — IX, 6.
[4] In omnem terram exivit sonus eorum. — Psalm. XVIII, 5. — Rom. X, 18.
Campanæ prædicatores significant, qui fideles, ad similitudinem campanæ, ad fidem vocare debent. — Durand. *Ration. Divin. offic.* Lib. I, cap. IV, n. 4.

donne pas un vain son, mais touche, émeut, ébranle et détermine les âmes dociles à entrer, avec confiance, dans la maison de DIEU.

C'est, premièrement, de cette manière mystérieuse, que Notre-Seigneur a été et est toujours l'unique Portier de son Église. Oh ! que cette considération doit donner de joie, de reconnaissance, d'intime désir d'union avec JÉSUS, au cœur du jeune Séminariste, qui est honoré d'un si beau ministère !

Il reçoit, en second lieu, avec la tradition des clefs, le pouvoir d'ouvrir l'église. Ici, la signification de la sainte action liturgique est particulièrement claire et évidente. Qui a « la Clef qui ouvre, et personne ne ferme; qui ferme, et personne ne peut ouvrir, si ce n'est JÉSUS-CHRIST, le Saint et le Véridique [1] ? » Il la porte, cette Clef, sur son épaule, pour manifester la pleine puissance qu'il a de s'en servir [2]. Il est lui-même mystérieusement la Clef puissante, unique, sans laquelle nul n'entre dans la bergerie du Père : *O Clavis David et septrum domûs Israel, qui aperis, et nemo claudit ; claudis, et nemo aperit : veni, et educ vinctum de domo carceris sedentem in tenebris et umbrâ mortis* [3]. Cette prison, c'est le monde; ces ténèbres de mort sont les doctrines du monde. O Clef puissante! attirez à votre Église les âmes liées par ces ténèbres, assoupies dans ces ténèbres ! JÉSUS-CHRIST est appelé la Clef unique, et il est aussi toutes les Clefs qui ouvrent et qui ferment avec efficacité; il est la Clef unique, pour exprimer l'unité d'action et de principe; et

[1] Hæc dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David ; qui aperit, et nemo claudit ; claudit, et nemo aperit. — Apoc. III, 7.

[2] Et dabo clavem domûs David super humerum ejus ; et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat. — Isaiæ, XXII, 22.

[3] *Antiph. O,* XX decembr.

il est toutes les Clefs, à cause de la variété des ministères. C'est pourquoi il dit à saint Pierre : « Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux[1]. » C'est toujours lui qui donne son autorité, sa grâce, le fruit de sa divine Rédemption.

Qu'il est heureux le nouvel Ordinand, qui pénètre avec amour dans le sens de ce Mystère ! Quelles saintes pensées occupent son esprit ! Quelles bienfaisantes émotions agitent doucement son cœur, quand il tient, dans ses mains, ces saintes clefs de son Ordination, et qu'il s'en sert pour ouvrir le saint Temple !

Mais, nous avons remarqué les graves paroles que prononce l'Évêque, en remettant les Clefs à l'ordinand : *Sic agite, quasi reddituri Deo rationem pro iis rebus, quæ his clavibus recluduntur.* Quelles sont « ces choses » dont le Portier est responsable devant DIEU, et dont il rendra compte au jour du Jugement ? C'est la porte même, c'est l'intérieur du temple, ce sont les biens de l'Église, les objets du culte, et le Trésor des trésors, la sainte et adorable Eucharistie. Or, qui est la Porte ? qui est l'Église et tous les biens de l'Église ? Voyez l'union nouvelle de JÉSUS-CHRIST et de son ministre. Il a dit : « Je suis la Porte[2]. » Nous savons qu'il est l'Église. Les Pères, surtout saint Augustin, nous l'ont appris : Le Chef et les membres ne font qu'un. JÉSUS-CHRIST est l'Église, dont le temple est la figure ; tout ce qui est figuré par les objets du culte, c'est lui ; et la foi, la très délectable foi, nous apprend qu'il est vivant dans ce temple de pierre, sur cet autel, au Tabernacle. Tout cela, c'est lui (considéré sans doute sous les aspects essentiellement très différents de la réalité au Sacrement, et de la figure et du symbole,

[1] Matth. XVI, 19.
[2] Joann. X, 7-9.

dans le reste). Et, en même temps que la Porte, l'Église, l'Autel, c'est lui; il est le gardien de tout, il est le Portier par excellence. Saint Grégoire remarque, dans la circonstance où Notre-Seigneur fut accusé par les Juifs d'être Samaritain et possédé du démon, qu'il repoussa cette dernière injure, mais qu'il n'en vit pas une dans ce nom de Samaritain; parce que, dit le saint Pape, Samaritain signifie gardien, et qu'en effet il est véritablement gardien, *et ipse veraciter custos est*, le Prophète ayant dit : « Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que d'autres la gardent[1] », et Isaïe : « O Gardien ! où en sommes-nous de la nuit[2] ? »

Si JÉSUS-CHRIST est Gardien et Portier, la plus grande intimité existe entre ce doux Maître et son nouvel ordinand. On dira plus tard: *Sacerdos alter Christus*; il faut dire maintenant: *Ostiarius alter Christus*[3]. Mais quel est le fruit de cette intimité; c'est la communication des dispositions et des sentiments intérieurs. JÉSUS-CHRIST, gardien de l'Église, est chez lui dans l'Église. Personnellement, il est au Saint-Sacrement. Le nouveau Portier, gardien de l'Église, est aussi chez lui dans l'Église; il y demeure, il y passe pour ainsi dire sa vie; mais le lieu intime où il se plaît, quel est-il? « Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur[4]. » Son trésor, où est-il ? au saint Autel; voilà où l'union s'opère. Le Prophète chantait: *Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit,et deficit anima mea in atria Domini... Etenim passer*

[1] Psalm. CXXVI, 1.

[2] Custos, quid de nocte ? Custos, quid de nocte ? — Isaiæ XXI, 11. — S. Gregor. Papa. *in Evangelia,* Homil. XVIII. — Brev. Rom. *in Domin. Passionis,* Lect. IX. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1151.

[3] Ipse se ostiarium significans, dicit : Ego sum ostium. — Petr. Lomb. *Sententiar.* Lib. IV. Distinct. XXIV. *De ostiariis.* — Patr. lat., t. CXCII, col 901.

[4] Matth. VI, 21.

invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. Altaria tua, Domine virtutum, Rex meus et Deus meus [1]. Saint Augustin dit : « C'est le Corps du CHRIST qui chante dans ce psaume ; et qu'est-ce que le Corps du CHRIST ? c'est vous, c'est nous tous, si nous le voulons, tous les hommes en un seul homme, parce que le Corps du CHRIST est un... Le passereau s'est trouvé une maison ; mon cœur s'est trouvé une maison. Il exerce ses ailes dans la pratique des vertus, dans la foi, l'espérance et la charité, au moyen desquelles il vole vers sa maison ; et, quand il y sera parvenu, il y restera... Et la tourterelle s'est trouvé un nid ; quel nid ? DIEU a daigné fournir de quoi faire un nid : il s'est revêtu d'une chair, qui n'est que de l'herbe. Déposez vos petits, faites vos bonnes œuvres dans ce nid. Quel est ce nid ? Le Prophète le dit aussitôt après : Vos autels, Seigneur des vertus, mon Roi et mon DIEU [2]. »

Voilà le mouvement du cœur, voilà les aspirations incessantes de notre jeune ordinand : « Vos autels ! mon DIEU ! vos autels ! » Il sonne les cloches : « Vos autels ! mon DIEU ! vos autels ! » il ouvre l'Église, il s'avance vers le Sanctuaire, il dispose toute chose pour l'ordre et la propreté du saint temple : « Vos autels ! mon DIEU ! vos autels ! » Et que sont ces autels ? Ils sont le trône où

[1] Psalm. LXXXIII, 1-4.

[2] Quis est qui cantat in hoc psalmo ? Corpus Christi. Quis est iste ? Vos, si vultis ; nos omnes, si volumus... omnes unus homo, quia unum Christi Corpus. Quomodo non est unus homo, qui unum caput habet ?... Cor tanquàm passer ;... invenit sibi domum passer ; invenit sibi domum cor meum. Exercet pennas in virtutibus hujus temporis, in ipsâ fide, spe et caritate, quibus volet in domum suam ; et cum venerit permanebit... (Et turtur nidum sibi)... Dignatus est Dominus præbere tibi undè nidum faceres : indutus est enim fœno carnis, ut ad te veniret. In istâ fide pone pullos tuos, in isto nido operare opera tua.... Quis est nidus ? Sequitur statim :... Altaria tua, Domine virtutum, Rex meus et Deus meus. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LXXXIII, n. 5 et 7. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1059-1060.

repose son Bien-Aimé. L'autel est ce qui se voit ; il y a un centre de vie et d'amour, qui ne se voit pas ; c'est là, dans ce secret, qu'il pénètre sans crainte. Il en est le gardien, il en est responsable, il est bien à sa place en ce centre, encore qu'il se croit indigne de s'en approcher. Et que fait-il « dans cette demeure, dans ce nid, sur cet autel ? » *Rex meus et Deus meus.* « Que veut dire : *Rex meus et Deus meus?* se demande saint Augustin. Vous qui me dirigez, vous qui m'avez créé [1]. » Si celui qui est là, le Créateur, le Maître, dirige et conduit librement son ministre, où le mènera-t-il ? Il a dit : « Là où je suis, je veux que mon ministre soit [2]. » Où est-il ? dans les flammes de son Sacrifice, dans les profondeurs de son état d'Hostie, dans les anéantissements de sa divine Religion envers son Père. C'est donc dans ces flammes et dans ces abîmes, qu'il attire et qu'il veut fixer à jamais cet humble Portier, dont l'office paraît si peu considérable et dont la grâce est si sublime [3]. La grâce spéciale du Sacerdoce, c'est l'union à Notre-Seigneur en son état d'Hostie au Très-Saint-Sacrement. Cette grâce est si éminente, dans les Prêtres, qu'il faut une longue préparation à l'acquisition de la perfection qui lui est propre. C'est pourquoi, de bonne heure, dès la première ordination, le Clerc y est initié. Ce n'est pas qu'il n'ait dû s'y appliquer auparavant. Tout chrétien, en vertu de son Baptême, doit y tendre ; mais il y a une relation particulière d'amour,

[1] Quid est, « Rex meus et Deus meus ? » Qui regis me, qui creasti me. — *Ibid.* n. 7. in fine.

[2] Joann. XII, 26.

[3] « Il faut concevoir de grandes idées de cet Ordre, pour en avoir toute l'estime que la Religion demande. Et, comme il est mille fois plus saint et plus élevé que toutes les dignités du monde, il faut que ceux qui y sont appelés dans l'Église, s'en estiment tellement honorés, qu'ils soient ravis d'en pouvoir exercer les fonctions. » — M. Olier. *Traité des Saints Ordres.* IIe partie, chap. I, in fine.

celle que Notre-Seigneur exprime dans les paroles que nous venons de rappeler : « Là où je suis, je veux que mon ministre soit aussi », il y a une intimité spéciale, indiquée pareillement par cette douce assurance du divin Maître : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis[1] », qui est le don, la faveur, la bénédiction singulière des âmes sacerdotales.

Oh! que le Portier le sache bien ; qu'il tende sans cesse à avancer dans cette union, qu'il aspire à la parfaite unité. Et, parce que ce ne sont pas seulement les sentiments intérieurs, mais les œuvres extérieures, faites par amour, qui sont l'aliment de l'amour et son témoignage, qu'il soit d'un grand zèle pour tout ce qui est de ses fonctions toutes eucharistiques. Nous avons traité ailleurs[2] de la vertu de Religion. Tout ce que nous avons écrit lui convient. Qu'il s'y applique avec un grand soin, au Séminaire, s'il est appelé quelquefois à balayer l'église, à mettre les chaises en ordre, à épousseter les bancs, les murs, à orner les autels, à approprier les marche-pieds des autels, les meubles de la sacristie, etc. Mais, c'est surtout durant les vacances, qu'il fera preuve de la grâce reçue. Des hommes peu instruits, des femmes zélées peut-être, mais qu'aucune vocation n'autorise à de telles fonctions, s'occupent de l'église, des autels, de la sacristie : voilà l'occasion favorable de prouver à Notre-Seigneur sa reconnaissance, pour l'honneur que ce doux Maître a daigné lui faire de sa dignité de Portier. Il sait les touchants détails que saint Jérôme a donnés de l'application, du zèle, de l'esprit d'ordre, de la parfaite religion de Népotien : *Erat sollicitus si niteret altare, si parietes*

[1] Joann. xv, 15.

[2] Livre II, chap. x : *Quelques détails sur la pratique extérieure de la vertu de Religion.*

absque fuligine, si pavimenta tersa, si vela semper in ostiis; si sacrarium mundum, si vasa luculenta ; et in omnes cæremonias pia sollicitudo disposita non minus, non majus negligebat officium. Ubicumque eum quæreres, in Ecclesiâ invenires... ut quidquid placebat in Ecclesiâ, tam dispositione, quam visu, Presbyteri laborem et studium testaretur[1]. Cette conduite si édifiante, si véritablement digne d'une âme sacerdotale, est la sienne. Il aime les visites au Saint-Sacrement ; il est toujours prêt à servir la sainte Messe (bien que cette fonction soit au-dessus de son Ordre), il se prépare pieusement à ses communions ; mais : *non minus, non majus negligebat officium.* Ce banc déplacé, cette chaise de travers, ces débris de papier qui sont à terre, cette poussière qui couvre légèrement les stalles, ou les cadres des tableaux, ou les murs; ces vêtements des enfants de chœur mal pliés, ces linges jetés pêle-mêle en un coin, ces croix, ces chandeliers, exposés à être heurtés, détériorés ; et ces petits enfants qui se dissipent, même en servant à l'autel, et qui répondent mal aux paroles du Prêtre ; ces autres qui, par leur tenue, leur manière de marcher, de chanter, fatiguent les assistants et déshonorent les saints Offices[2] : tout cela et tant d'autres sujets de sollicitude qui conviennent à son âge, que le digne curé de la paroisse lui confie et encourage de ses conseils, occupent saintement l'esprit, le cœur, les aptitudes du jeune Portier, fortifient sa grâce, et le

[1] Cité dans le chapitre x du Livre II.

[2] Un concile de Milan, convoqué et présidé par S. Charles, entre dans les détails suivants : « In Ecclesiâ dormientes, vendentes, ementes, deambulantes, colloquentes, aliâve ratione divina officia perturbantes, et quovis modo indecorè atque irreverenter se habentes, (Ostiarius) moneat; si pertinaces sint, expellat, aut ad superiorem deferat... Bruta, canesque expellat: quidquid in ecclesiâ dedecet, admoveat. — *Constitution. et decretor. Synodal. Provinciæ Mediolan.* Lib. IV, *De ostiario.* — Parisiis MDCXLIII, p. 139.

rendent digne de monter plus haut. Oh! quel saint Prêtre annonce un saint Portier ! L'oracle divin est infaillible : *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est* [1].

Sonner les cloches, ouvrir l'église et veiller à tout ce qu'elle contient, sont les deux premières fonctions du Portier; il y en a une troisième : *Ostiarium oportet... librum aperire ei qui prædicat.* Quel est ce livre? le livre des Écritures ; et qui est celui qui prêche? l'Évêque ; car l'Évêque seul, en tant que juge de la foi, a ce droit dans l'Église. C'est pourquoi, le livre des Écritures, c'est son livre. L'interrogatoire qui précède sa Consécration, en est la preuve [2]; et le rit par lequel ce même livre est posé, non entre ses mains, mais sur sa tête, indique qu'il doit, par sa doctrine et par la sainteté de sa vie, être comme le soutien de tout ce qui y est enseigné.

Mais ici encore, comme dans toutes les cérémonies des ordinations, l'Évêque représente DIEU le Père ; et nous disons de nouveau que l'ordinand qui reçoit l'office de Portier, représente JÉSUS-CHRIST. Mais, comment cela? et quel est ce nouveau mystère ?

Nous disons que l'Évêque qui possède les Écritures comme son bien et sa propriété, représente le Père, parce qu'en effet, c'est le Père plutôt que le Fils, suivant notre manière de concevoir les opérations divines, qui est l'auteur des Écritures. Comme le Père éternellement engendre le Verbe, ainsi dans le temps il a produit les Écritures [3], qui sont comme une autre production, une production

[1] Luc. XVI, 10.

[2] Pontif. Rom. *De consecratione Episcopi.*

[3] Totiens locutus est per prophetas, totiens per apostolos, hodièque loquitur per sanctos suos, et ait : Semel locutus est Deus. Unde semel locutus est, nisi propter Verbum unum ? — S. Aug., *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XLIV, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 497.

temporelle de son Verbe éternel [1]. C'est pourquoi saint Paul dit: « DIEU (le Père) avait parlé autrefois à nos Pères, en diverses occasions et de diverses manières, par les Prophètes ; tout nouvellement, et de nos jours, il nous a parlé par son Fils, qu'il a fait héritier de toutes choses [2]. » Or, cette parole, que le Père a dite par les Prophètes et par son Fils, c'est l'Écriture. Voilà le livre, le livre par excellence, le livre unique, en tête duquel il est écrit du Fils, qu'il fera la volonté de son Père. Nous l'avons vu ailleurs. Mais ce livre est fermé. Qui l'ouvrira? Il y a dans l'Apocalypse une vision, dont saint Jean a fait ainsi le récit : « Je vis ensuite dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux; et je vis un Ange puissant, qui criait d'une grande voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en lever les sceaux? Mais nul ne pouvait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre, ni même le regarder. Et je fondais en larmes, de ce qu'il ne s'était trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder. Alors un des vieillards me dit : Ne pleurez pas : voici que le Lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a vaincu, et par sa victoire il a le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en briser les sept sceaux. En même temps, je regardais, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, l'Agneau comme égorgé, mais debout...; et il vint prendre le livre de la main de celui

[1] Quid autem Scripturam Sanctam nisi Verbum Dei esse credimus? Plane multa sunt verba digesta calamo prophetarum, sed unum est Dei Verbum universitas Scripturarum... Cum igitur Scripturam Sanctam legimus, Verbum Dei tractamus, Filium Dei per speculum et in enigmate, præ oculis habemus. — Rupertus, *De Spiritu Sancto*, lib. I, cap. VI. — Patr. lat., t. CLXVII, col. 1575.

[2] Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis : novissime, diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum. — Hebr. I, 1, 2.

qui était assis sur le trône; et il l'ouvrit, et les quatre animaux et les vingt quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau...: et ils chantaient un cantique nouveau, disant: Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le livre, et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés, pour DIEU, par votre sang[1]. »

L'Agneau, c'est JÉSUS-CHRIST ; le Livre, c'est l'Écriture, non seulement l'Ancien, mais le Nouveau Testament. Nous venons de dire, que le Père est l'auteur de la sainte Écriture. Dans cette vue, saint Irénée appelle « le Livre du Père », ce livre mystérieux que l'Agneau seul peut ouvrir[2]. Mais, qu'est-ce à dire : « l'Agneau seul peut l'ouvrir ? » L'Agneau seul en donne le sens. Écoutons saint Jérôme : « Il y a un voile sur la face de Moïse ; il y en a un sur les Évangélistes et sur les Apôtres. Le Sauveur lui-même parlait du secret et de l'énigme de ses paroles. C'est pourquoi, tout est fermé dans les Écritures; un seul peut les ouvrir ; c'est celui qui tient la clef de David, qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme et personne n'ouvre[3]. » Toute la tradition parle comme saint Jérôme.

[1] Apocal. v, 1-9.

[2] Nemo enim alius poterat, nec in cœlo, nec in terrâ, nec sub terrâ, aperire paternum Librum, nec videre eum, nisi Agnus qui occisus est. — *Adversus Hæres.*, lib. IV, cap. xx (alias 37), n. 2. — Patr. græc., t. VII, col. 1033.

[3] Revela, inquit David, oculos meos et considerabo mirabilia de lege tuâ. Si tantus Propheta tenebras ignorantiæ confitetur, quâ nos, putas, parvulos et penè lactentes, inscitiæ nocte circumdari ? Hoc autem velamen, non solum in facie Moysis, sed et in Evangelistis, et in Apostolis positum est. Turbis Salvator in parabolis loquebatur, et, contestans mysticum esse quod dicebatur, aiebat: Qui habet aures audiendi, audiat. Nisi aperta fuerint universa quæ scripta sunt ab eo, qui habet Clavem David, qui aperit et nemo claudit, claudit et nemo aperit, nullo alio reserante, pandentur. — *Epistol. LVIII* (*aliàs* 13) *ad Paulinum, de institut. Monach.*, n. 9. — Patr. lat., t. XXII, col. 585.

Nous pourrions en citer bien des témoignages[1]. Mais ce n'est pas le lieu; nous l'avons fait précédemment, à l'occasion d'autres sujets; et d'ailleurs l'Évangile lui-même ne nous apprend-il pas, que notre divin Maître, « après qu'il eût été mis à mort et qu'il nous eût rachetés de son sang », pour rappeler les paroles de l'Apocalypse, c'est-à-dire, le jour même de sa Résurrection, daigna « ouvrir » à deux de ses disciples « les divines Écritures » : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in viâ, et aperiret nobis Scripturas*[2]?

L'humble Portier voit la distance qui le sépare de son Modèle adorable. Mais, tandis qu'il est à genoux, aux pieds de l'Évêque, ouvrant le livre des Écritures, dans lequel l'Évêque lit pour annoncer ensuite au peuple la parole divine, qu'il ne manque pas d'adorer le Verbe du Père, dans lequel, comme dans un livre éternel, le Père lit toute chose, mais qui ouvre lui-même, c'est-à-dire, manifeste aux hommes, par les mystères de sa vie, ce que le Père lit en son Fils; qu'il adore le Père parlant aux hommes par son Fils, et leur disant, par sa voix humaine, toutes ses volontés et tout son amour[3]. Qu'il adore le Père dans l'Évêque, qu'il adore le Fils dans la Parole écrite des saints Livres, qu'il adore l'action du Fils donnant au Père, par son Incarnation, le moyen de parler aux hommes et de les instruire. Qu'il bénisse, avec une grande effusion de reconnaissance et d'amour, ce Fils

[1] Cfr. S. August. *In Joann. Evangel.* tract. IX, n. 3, ubi sunt hæc : Lege libros omnes propheticos, non intellecto Christo, quid tàm insipidum et fatuum invenies ? Intellige ibi Christum, non solum sapit quod legis, sed etiam inebriat; etc. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1459.

[2] Luc. xxiv, 32.

[3] Vicarium se Patris ostenderat (Christus), per quem Pater et videretur in factis et audiretur in verbis; et cognosceretur in Filio, facta et verba Patris administrante. Tertull. *Adversus Praxeam*, cap. xxiv. — Patr lat., t. II, col. 187.

éternel, fait homme, qui lui permet, qui lui donne la grâce et le pouvoir de faire en figure et en imitation, ce qu'il fait dans tous les siècles, et ce qu'il fait dans le ciel encore, ne cessant d'ouvrir aux Saints ce Livre adorable qui est la Nature divine, l'Essence divine, objet de la Vision béatifique; car c'est dans la lumière de l'Agneau qu'ils voient, et, par l'intelligence qu'il leur communique éternellement, qu'ils pénètrent dans ces ravissants abîmes de beauté et d'amour[1]. C'est cette belle et ravissante vision, que, dans son humilité, le jeune Portier contemple, tandis qu'à genoux il ouvre le livre des Écritures. Et comme il voit le Verbe incarné, vraie et unique Victime du Père, tout occupé, et consumé d'amour, dans le ministère qu'il remplit au Ciel, et qu'il a rempli sur la terre, pour la gloire de ce Père bien-aimé; il veut, lui aussi, tout indigne qu'il se reconnaisse de tant de grâce et d'honneur, devenir une vraie Victime du Père, n'ayant d'occupation, de désir, d'ardeur et de zèle, que pour cette gloire infiniment aimable et adorable.

Après ces considérations et ces vues, nous pouvons bien dire avec le vénérable Fondateur de Saint-Sulpice, traitant le même sujet : « Il n'y a (vraiment) rien de petit dans l'Église ; tout y est auguste, tout y est majestueux; et les choses les plus basses en apparence renferment en elles des secrets si sublimes et si magnifiques, qu'on n'ose presque les envisager, tant elles sont élevées et remplies de mystères. Par exemple, cette dignité de Portier, qui paraît basse aux yeux du monde, renferme néanmoins des mystères très relevés; et Notre-Seigneur n'aurait pas institué un Ordre exprès pour cette dignité, si elle n'était pas très excellente[2]. »

[1] Et civitas non eget sole, neque lunâ... Lucerna ejus est Agnus. — Apoc. xxi, 23.

[2] *Traité des Saints Ordres*, IIe partie, chap. I. *De l'Ordre des Portiers*, vers la fin.

CHAPITRE XII

L'ORDRE DE LECTEUR

L'Archidiacre dit : *Accedant qui ordinandi sunt ad officium Lectorum.* Les Clercs qui ont déjà reçu l'ordre de Portier, se lèvent, s'avancent vers l'Évêque et se mettent à genoux. L'Évêque, assis et la mitre en tête, leur adresse alors cette exhortation :

« Electi, Filii charissimi, ut sitis Lectores in domo Dei nostri, officium vestrum agnoscite, et implete. Potens est enim Deus, ut augeat vobis gratiam perfectionis æternæ. Lectorem siquidem oportet legere ei qui prædicat, et lectiones cantare, et benedicere panem et omnes fructus novos. Studete igitur verba Dei, videlicet lectiones sacras, distinctè et apertè, ad intelligentiam et ædificationem fidelium, absque omni mendacio falsitatis proferre; ne veritas divinarum lectionum, incuriâ vestrâ, ad instructionem audientium corrumpatur. Quod autem ore legitis, corde credatis, atque opere compleatis; quatenùs auditores vestros, verbo pariter et exemplo vestro, docere possitis. Ideoque, dùm legitis, in alto loco Ecclesiæ statis, ut ab omnibus audiamini et videamini, figurantes positione corporali vos in alto virtutum gradu debere conversari; quatenùs cunctis, à quibus audimini et videmini, cœlestis vitæ formam præbeatis ; quod in vobis Deus impleat per gratiam suam.

L'exhortation finie, l'Évêque présente à toucher aux ordinands le livre des Leçons ; les ordinands étendent la main droite et touchent le livre. L'Évêque dit : *Accipite,*

et estote Verbi Dei delatores, habituri, si fideliter et utiliter impleveritis officium vestrum, partem cum iis qui Verbum Dei benè administraverunt ab initio.

Suit l'invitation que l'Évêque fait à l'assemblée, de prier pour les ordinands, et enfin, il récite l'Oraison suivante :

« Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, bene ✝ dicere dignare hos famulos tuos in officium Lectorum ; ut assiduitate lectionum instructi sint, atque ordinati, et agenda dicant, et dicta opere impleant ; ut in utroque, Sanctæ Ecclesiæ, exemplo sanctitatis suæ, consulant. Per Dominum Nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen. »

Toutes ces paroles sont dignes de notre étude, de notre méditation. Reprenons-les, du moins sommairement.

Electi. — Les ordinands sont appelés *élus* ; c'est une allusion à l'élection éternelle ; c'est aussi la constatation d'un fait. L'Église a fait son choix parmi les clercs de l'ordre des Portiers. Mais ce choix a son fondement dans l'Élection de DIEU. Or, nous savons que le premier Élu, Celui dont la Prédestination est la cause de la nôtre, Celui « qui porte tout [1], en qui toute chose a sa consistance [2] », c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Aussi, c'est en JÉSUS-CHRIST que l'Évêque voit les élus qui sont à genoux devant lui, comme c'est en JÉSUS-CHRIST que le Père nous voit et nous aime tous, et non en nous-mêmes.

Electi, ut sitis Lectores in domo Dei nostri ; « pour être Lecteurs dans la Maison de notre DIEU. » Le Lecteur doit lire l'Ancien Testament, comme le Sous-Diacre lit l'Épître qui appartient au Nouveau, et le Diacre l'Évangile. Voici à ce sujet les saintes recommandations de l'Évêque : « Etudiez-vous à prononcer la parole de DIEU, contenue dans

[1] Portans omnia verbo virtutis suæ. — Hebr. I, 3.

[2] Omnia in ipso constant. — Coloss. I, 17.

les sacrées Leçons, distinctement et clairement, pour que les fidèles les comprennent et s'en édifient. Veillez à n'y rien changer ; et ce que vous lisez de bouche, que votre cœur le croie et que vos œuvres l'accomplissent.»

Toute la vie surnaturelle est dans ces paroles: Lire avec soin et porter dans son cœur et accomplir dans sa conduite la vérité contenue dans les saints Livres.

Qui est le premier modèle du Lecteur ? Écoutons saint Luc : «Et il vint à Nazareth, où il avait été nourri (c'est au début de la Vie publique), et il entra, suivant sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire. Et on lui donna le livre du prophète Isaïe ; et lorsqu'il eut déroulé le livre, il trouva l'endroit où il était écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a oint, et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs leur délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, mettre en liberté ceux qui sont écrasés par leurs fers, publier l'année salutaire du Seigneur, et le jour de la rétribution. Et lorsqu'il eut replié le livre, il le rendit au ministre, et s'assit [1].» L'office du Lecteur est terminé ; celui du Docteur commence ensuite. « Et il commença à leur dire : Aujourd'hui s'accomplit cette Écriture que vous venez d'entendre. »

Voilà le modèle ! Voilà Celui qui a fondé, par son exemple, en attendant de le désigner à l'Église, comme faisant partie de l'Ordre sacerdotal, le saint office de Lecteur. Avec quel amour il prit le livre où se trouve le Verbe de son Père, la révélation des droits de son Père, des volontés de son Père, des gloires, des miséricordes et des desseins éternels de son Père pour le salut du monde ! avec quel respect il l'ouvrit ! avec quelle religion, il jeta

[1] Luc. IV, 16-21.

les yeux sur ces pages vénérables! avec quelle émotion, il lut l'accomplissement des desseins si amoureux de son Père sur les âmes, surtout les pauvres, les affligés, tous ceux qu'oppressaient les chaînes du péché ! Qui nous dira les saintes dispositions de notre adorable Lecteur? Ce sont ces dispositions si sublimes et si parfaites, que l'ordinand doit avoir l'intention d'honorer toutes les fois qu'il remplit son office, soit devant l'Évêque, soit dans sa vie privée, quand il ouvre les saintes Écritures, soit plus tard quand il aura à remplir le grand ministère de l'interprétation des Écritures, dans l'assemblée des fidèles. Il y a des Lecteurs illustres dans l'Église. Saint Cyprien parle avec grand éloge de ces deux vaillants chrétiens, Aurélius et Célérinus, qui, après avoir subi pendant la persécution de Dèce les plus horribles tourments, furent élevés, comme pour recevoir la récompense de tant de vertus, à la dignité de Lecteur. Nous voudrions recommander les deux lettres du saint Évêque de Carthage à l'ordinand, qui doit recevoir ce saint Ordre [1]. Mais notre Chef, c'est JÉSUS-

[1] Tout pieux Lecteur sera heureux de trouver ici un extrait de ces magnifiques pages : « Aurelius, frater noster, illustris adolescens, à Domino jam probatus et in Deo suo carus, in annis adhuc novellus, sed in virtutis ac fidei laude provectus, minor in ætatis suæ indole, sed major in honore, gemino hic agone certavit ; bis confessus et bis confessionis suæ victoriâ gloriosus, et quando vicit incursu factus extorris, et cum denuo certamine fortiore pugnavit, triumphator et victor in prælio passionis... Nec invenio quid in eo prædicare plus debeam, gloriam vulnerum an verecundiam morum, quod honore virtutis insignis est an quod pudoris admiratione laudabilis. Ita et dignitate excelsus est et humilitate submissus, ut appareat illum divinitus reservatum qui ad ecclesiasticam disciplinam cæteris esset exemplo, quomodo servi Dei in confessione virtutibus vincerent, post confessionem moribus eminerent. Merebatur talis clericæ ordinationis ulteriores gradus et incrementa majora, non de annis suis sed de meritis æstimandus ; sed interim placuit, ut ab officio Lectionis incipiat, quia et nihil magis congruit voci quæ Dominum gloriosâ prædicatione confessa est, quam celebrandis divinis Lectionibus personare ; post verba sublimia quæ Christi martyrium prolocuta sunt, Evangelium Christi legere, undè martyres fiunt ; ad pulpitum post catastam venire.... Hunc igitur, fratres cha-

CHRIST. C'est la grâce de son Lectorat, qui se répand dans l'Église depuis le commencement et qui fait la multitude des âmes attentives à l'intelligence et à la pratique de la parole de DIEU.

« Veillez à n'y rien changer, dit l'Évêque; et ce que vous lisez de bouche, que votre cœur le croie, et que vos œuvres l'accomplissent. » Écoutons le témoignage de notre Chef: *Non veni solvere (legem), sed adimplere. Iota unum, aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant*[1]. *Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me*[2]. *Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit: Sitio... Consummatum est*[3]. Jusqu'à la fin, jusqu'au dernier soupir, tout est accompli. L'Écriture parlait de lui[4]; tout a été réalisé jusqu'à une parole, jusqu'à un accent peu important en apparence. L'Écriture parle aussi de nous : elle dit ce que doivent être nos vues, nos appréciations, les jugements de notre esprit, les affections, les préférences, les désirs, les volontés de notre cœur, et toute notre conduite extérieure. Un mot adressé aux Lévites résume tout: *Sancti estote, quia ego Sanctus sum.* Le croyons-nous? L'Évêque dit : *Corde credatis, atque opere compleatis.* Le croyons-nous de cœur? Portons-nous constamment, nourrissons-nous assidûment en nous cette forte, profonde et si salutaire conviction : Je suis appelé à la sainteté, à une

rissimi, à me et à collegis qui præsentes aderant, ordinatum sciatis : quod vos scio et libenter amplecti et optare tales in Ecclesiâ nostrâ quamplurimos ordinari. — S. Cyprian. *Epistol.* XXXIII. — Patr. lat., t. IV, col. 318. — La lettre sur Célérinus est aussi d'une grande beauté. C'est la XXXIV[e]. — Patr. lat., t. IV, col. 320.

[1] Matth. V, 17, 18.

[2] Luc. XXII, 37.

[3] Joann. XIX, 28, 30.

[4] Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi : de me enim ille scripsit. — Joann. V, 46.

sainteté qui honore la sainteté de DIEU. *Corde credatis*, c'est, en effet, dans le cœur qu'il faut le croire [1]. Et nos œuvres? nos œuvres de piété, de régularité, de travail, de charité, de pénitence, toute notre vie, en un mot, est-elle l'expression de ce que nous croyons? Il le faut, pour ne pas tromper les vues de DIEU, qui nous a comblés de tant de grâces; il le faut pour répondre aux espérances de l'Église. Voici la suite de l'exhortation de l'Évêque : *Quatenus auditores vestros, verbo et exemplo vestro, docere possitis.* Il insiste. Cette insistance doit paraître très surprenante, si l'on croit que le Clerc, destiné à être Lecteur, peut se contenter de vertus ordinaires : « *Ideoque dum legitis...* C'est dans ce but que vous êtes placés en un lieu élevé, ou chacun peut vous voir et vous entendre; cette élévation signifie, en effet, le haut degré de vertu auquel vous devez être parvenu : de sorte que ceux qui vous écoutent et qui vous regardent, trouvent en vous l'exemplaire d'une vie céleste. Qu'il plaise au Seigneur de l'accomplir en vous par sa grâce! »

Quelles paroles ! Que faudra-t-il dire plus tard aux Diacres et aux Prêtres? « Un haut degré de vertu! *In alto virtutum gradu conversari !* l'exemplaire d'une vie céleste : *cœlestis vitæ formam præbeatis !* » Comme il est vrai que le Clergé est un peuple de saints [2] ! Comme il vrai que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST vit dans ses Clercs et dans ses Prêtres, d'une manière plus intime, plus spéciale, plus efficace, plus sensible : *Ego in eis, et tu in me; ut sint consummati in unum* [3] *!*

Considérons maintenant, en détail, les deux pouvoirs

[1] Rom. x, 10. — Qui rectè amat, procul dubio rectè credit et sperat; qui vero non amat, inaniter credit, etiamsi sint vera quæ credit. — S. Aug. *Enchiridion ad Laurentium*, cap. CXVII, n. 31. — Patr. lat., t. XL, col. 286.

[2] Regale Sacerdotium, gens sancta. — I Petr. II, 9.

[3] Joann. XVII, 23.

que l'Évêque donne aux Lecteurs. Nous verrons cette vie divine opérer, toujours plus parfaitement, l'union de Celui qui en est si miséricordieusement le principe, et de ceux qui, malgré leur indignité, en sont l'objet.

L'Évêque dit : *Lectorem siquidem oportet legere ei qui prædicat, et lectiones cantare, et benedicere panem et omnes fructus novos.*

Le premier pouvoir du Lecteur est de lire à celui qui prêche, et de chanter les leçons de l'Écriture. Il avait simplement le pouvoir d'ouvrir le livre, quand il n'était que Portier ; il a maintenant celui de lire la parole de DIEU, non toutefois pour expliquer lui-même cette divine parole. C'est l'Évêque seul, ou le Prêtre que l'Évêque désigne, qui a ce droit. L'Évêque ou le Prêtre le fait alors avec une pleine autorité. C'est comme si la parole divine lui appartenait. Il peut dire : *Eructavit cor meum verbum bonum*[1]. La parole qu'il produit au dehors, il se l'est d'abord en quelque sorte assimilée, suivant une parole de saint Augustin que nous avons citée ailleurs[2]. En cela, l'Évêque et le Prêtre représentent Notre-Seigneur, qui parlait comme ayant pleine autorité de le faire[3]; et Notre-Seigneur vit et agit en eux, en cette qualité de Docteur et de Maître ; car il est vraiment « le seul Maître qui enseigne[4] ». Mais « Notre-Seigneur est tout en tous[5] » ; et s'il vit et s'il opère de la sorte, en cette qualité, dans la

[1] Psalm. XLIV, 1.

[2] Hoc ructabat quod biberat. — *In Joann.* Tract XXXVI, n. 1. — *In octavâ fest. S. Joann. Evangel.* lect. V. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1663.

[3] Erat docens eos sicut potestatem habens. — Matth. VII, 29.

[4] Magister vester unus est Christus. — Matth. XXIII, 10. — Ce qui a fait dire à S. Augustin cette humble et grande parole : « Tanquàm vobis ex hoc loco (*id est, cathedrâ Episcopi*) doctores sumus, sed sub illo uno Magistro in hâc scholâ vobiscum condiscipuli sumus. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CXXVI, n. 3. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1669.

[5] Coloss. III, 11.

personne de l'Évêque et du Prêtre, il vit et il opère aussi dans le Lecteur; et il a voulu dans sa vie exprimer cette infériorité qui est propre au Lecteur. Il semble avoir annoncé cette admirable disposition d'humilité, lorsque, assis au milieu des Docteurs, il les écoutait et les interrogeait [1]. Mais, ce qui révèle plus sensiblement l'infériorité dont nous parlons, au sujet de l'enseignement, c'est le témoignage extraordinaire qu'il en a donné. Nous venons de dire que le Lecteur lit (et c'est également vrai quand il chante, quelle que soit la solennité de son action), le Lecteur, disons-nous, lit une parole qui n'est pas la sienne, une doctrine qui n'est pas la sienne; il est ministre, il prête sa voix; il doit s'appliquer « à prononcer distinctement et clairement », pour que la doctrine arrive à l'assemblée des fidèles dans toute son intégrité. Mais cette doctrine, il ne l'annonce pas comme étant de lui. Elle est à l'Église, elle est à l'Évêque et au Prêtre; elle n'est pas à lui; il la reçoit, il la transmet; il ne la donne pas.

Or, cette réflexion ne nous rappelle-t-elle pas une grande et profonde parole du Fils de DIEU ? C'était au milieu de la fête des Tabernacles, dans le temple de Jérusalem. JÉSUS enseignait, et les Juifs étaient dans l'étonnement et disaient : « Comment cet homme peut-il être savant à ce point, lui qui n'a pas étudié? » JÉSUS profite de la circonstance pour leur dire un grand Mystère. *Respondit eis Jesus, et dixit : Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrinâ, utrum ex Deo sit, an ego a meipso loquar* [2]. Cette affirmation était formelle, mais étrange peut-être; et toutefois, parce qu'elle est un magnifique hommage à la

[1] Luc. II, 46.
[2] Joann. VII, 16-17.

gloire du Père, ce Fils, qui ne vit que pour cette gloire, se plaît à redire son témoignage. JÉSUS est de nouveau dans le temple de Jérusalem. Ses contradicteurs multiplient leurs objections ; enfin, ils lui disent : Qui êtes-vous? *Dicebant ergo ei : Tu quis es?* Voici sa réponse : *Dixit eis Jesus: Principium, qui et loquor vobis. Multa habeo de vobis loqui et judicare, sed qui me misit, verax est ; et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo... Et à meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor ; et qui me misit, mecum est, et non reliquit me solum* [1].

O humilité du Fils de DIEU ! ô touchante vérité de son témoignage! ô admirable et aimable reconnaissance de ce que son Père est pour lui, Principe, Origine et Cause unique de tout ce qu'il est, même en sa Personne divine de Fils éternel ! Mais, en vérité, il parle ici en sa qualité d'Homme-DIEU, et il déclare (bien qu'il soit véritablement Principe, lui aussi, *Principium, qui et loquor vobis*), qu'il ne dit que ce qu'il a entendu de son Père, *quæ audivi ab eo, hæc loquor*; qu'il ne dit que ce qu'il a appris de son Père, *sicut docuit me Pater, hæc loquor.* Rien de plus vrai que cette affirmation si humble, mais rien de plus digne de nos adorations. Il tient le livre de l'éternelle Doctrine : c'est tout ce que son Père veut transmettre au monde ; il lit dans ce livre, il lit à haute voix ; il lui arrive même de l'élever très haut, et précisément il le fit dans la circonstance de la fête dont nous venons de parler : *Stabat Jesus, et clamabat* [2]. C'était comme le chant du Lecteur « dans la maison de DIEU ». A la manière de l'humble ordinand qui lit, qui chante la parole de DIEU, que, dans son ministère inférieur, il ne peut pas appeler sa parole, JÉSUS disait : *Mea doctrina non est mea... Sicut docuit me Pater, hæc loquor.*

[1] Joann. VIII, 25-29.
[2] Joann. VII, 37. — Cfr. Luc. VIII, 8.

Que l'ordinand ne perde jamais de vue ce grand, ce doux, cet adorable exemple ! Quand il lit, quand il chante, qu'il honore, qu'il loue, qu'il bénisse le Verbe en son humilité ; mais quand il sera Prêtre, et fût-il un jour couronné de la gloire sublime des Évêques, même alors, quand il parlera « comme ayant le pouvoir de le faire », qu'il se souvienne de l'humilité du Fils de DIEU, et qu'il puisse dire toujours, annonçant la parole sainte : « Ce que j'ai appris du Père, c'est cela que je dis au monde : *Quæ audivi à Patre, hæc loquor in mundo ;* et ce que j'ai appris de la bouche du Père, c'est cela que je prêche : *Sicut docuit me Pater, hæc loquor.* » Ce sont bien les sentiments et les dispositions d'une Victime : remonter toujours à la source de tout bien, à l'Auteur unique de toute grâce, et se reconnaître infiniment honoré du ministère de médiation qu'il daigne miséricordieusement nous confier, pour sa gloire et le salut de ses créatures.

Mais un ministère semblable, le ministère de la parole publique, est confié souvent au Lecteur, même en vertu de son Ordination[1]. Il s'agit du catéchisme à faire aux enfants et aux ignorants[2] : ministère moins considérable assurément que celui du Prêtre, qui parle à toute l'assemblée des fidèles ; ministère moins autorisé aussi ; mais ministère souvent très fructueux, quand il est rempli saintement. Tout le monde sait qu'il exige bien des qualités : une connaissance très précise de la foi et de ce qu'on peut appeler l'historique de la foi : la suite des faits

[1] Quidam sunt volentes credere, sed nondùm instructi, scilicet catechumeni ; et ad horum instructionem ordinatur ordo Lectorum ; et ideo prima rudimenta doctrinæ fidei, scilicet vetus Testamentum eis legendum committitur. — S. Thomas. — *Supplement.* q. XXXVII, a. 2, c.

[2] S. Charles dit, dans ses Constitutions synodales relatives à l'office du Lecteur : « Pueros, si ità Episcopo videatur, prima fidei rudimenta doceat. - *Constitutionum et Decretorum Provinciæ Mediolan.* Lib. IV, Parisiis, 1643, p. 139.

de l'Ancien et du Nouveau Testament; l'art d'exposer la vérité d'une manière claire, intéressante et pieuse ; enfin beaucoup de patience, d'abnégation, de sincère et de tendre amour des âmes. Que le jeune Clerc qui veut s'instruire de la vraie manière de faire le catéchisme, lise le Traité de saint Augustin: *De catechizandis rudibus*. Sans doute, tout ne se trouve pas dans ce remarquable livre, mais ce qui s'y trouve est digne du grand cœur et du solide esprit du saint Docteur [1].

Quand le Verbe Incarné daigna faire l'office de Lecteur, dans la synagogue de Nazareth, il lut dans Isaïe quel serait le caractère de sa mission et quelles seraient spécialement les âmes qui en devaient être l'objet: *Evangelizare pauperibus misit me*. Les pauvres, les ignorants par conséquent, les petits, les délaissés: voilà les privilégiés de son ministère. Les enfants n'y sont pas nommés; mais l'admirable prédilection que Notre-Seigneur leur a donnée, prouve bien qu'ils sont indiqués par les pauvres, qu'il devait évangéliser. Ne le sont-ils pas en effet par l'état d'indigence intellectuelle, morale, spirituelle, où se trouve leur âme à cet âge si tendre? C'est pourquoi, notre adorable Rédempteur, notre patient et doux Catéchiste de la Vie Publique, disait: *Sinite parvulos venire ad me, et ne*

1 *De catech. rud.* Lib. unus. — C'est un chef-d'œuvre trop peu connu. Bossuet conseille de commencer la lecture de S. Augustin par le traité *De doctrinâ Christianâ*, et ensuite par celui-ci; après vient l'*Enchiridion ad Laurentium*. Ces deux derniers se suivent dans le tome XL de la Patrologie latine. — Le livre *De Doctrinâ Christ.*, se trouve au t. XXXIV. — Qu'il serait désirable que les Séminaristes eussent tous le goût de lire de tels ouvrages ! Mais pour le sujet qui nous occupe, le catéchisme, tout ne peut s'y trouver. On se rend compte de ces sortes de lacunes. Les mœurs varient, les moyens de faire du bien varient aussi. Divers ouvrages ont été composés pour aider le catéchiste zélé. Nous mentionnons la *Méthode des Catéchismes de Saint-Sulpice*. Tout le monde en connaît le mérite. — Nous ne disons rien de plus sur ce ministère si important : nous avons maintes fois annoncé un autre ouvrage, où il sera nécessaire de nous en occuper.

prohibueritis eos ;... et imponens manus super illos, benedicebat eos[1].

Si le Lecteur, au Séminaire, ou dans le cours des vacances, est autorisé à faire le catéchisme aux enfants, ou aux pauvres de l'hôpital, ou à quelque pauvre ignorant, qui, dans un âge avancé, n'a pas encore fait sa première communion, qu'il se rappelle le divin Lecteur, l'adorable Catéchiste, son modèle ; et qu'il ait l'intention et l'application d'honorer et d'imiter sa douceur, sa condescendance, sa patience, son humilité, sa charité, dans l'œuvre sainte qu'il fait en son nom. Car, « il n'y a qu'un seul Maître, le CHRIST. »

Le premier pouvoir du Lecteur est donc de lire les Écritures, de chanter les leçons tirées de l'Ancien Testament, et par extension d'enseigner les rudiments de la Doctrine chrétienne.

Le second pouvoir consiste à bénir le pain et tous les nouveaux fruits : *benedicere panem et omnes fructus novos.*

Il semble, de prime abord, qu'il n'y a point d'analogie entre ce deuxième pouvoir et le premier. Les relations qui existent entre eux sont, pourtant, profondes et touchantes. Il bénit le pain et les nouveaux fruits. Quel est ce pain ? le pain matériel ; et quels sont ces fruits ? les fruits de nos arbres et de notre sol. Or, nous venons de voir qu'il lit l'Écriture ; qu'est-ce que l'Écriture ? le pain de vie, le pain surnaturel de l'esprit et du cœur. « Il y a, dans le trésor de l'Église, dit l'auteur de l'*Imitation*, deux tables placées à droite et à gauche. L'une est la table de l'autel sacré où est le précieux Corps de JÉSUS-CHRIST ; l'autre est la loi divine qui contient la doctrine sainte, qui enseigne la vraie foi, qui conduit en sûreté jus-

[1] Marc. x, 14-16.

qu'au dedans du voile, où est le Saint des Saints. Je vous rends grâces, ô Seigneur JÉSUS, lumière de la lumière éternelle, pour cette table de la doctrine sacrée, que vous avez daigné nous préparer par vos serviteurs, les Prophètes, les Apôtres et les autres Docteurs[1]. » Bien avant le pieux auteur, saint Grégoire, Pape, avait dit : « L'Écriture sainte est pour nous nourriture et breuvage[2]. » Un autre saint Grégoire, archevêque de Constantinople, dit aussi : « Notre DIEU nous nourrit, sa doctrine est un aliment[3]. » Plusieurs Pères tiennent le même langage[4].

Si l'Écriture est un pain de vie, pareillement elle doit être fruit de vie. C'est la pensée de saint Augustin[5]. On lit dans l'oraison, avec laquelle se fait la bénédiction des fruits nouveaux : « Nous demandons que ceux à qui DIEU a donné ces fruits, en fassent usage pour la santé du corps et le salut de l'âme[6]. » C'est bien d'une manière élevée, éminente, pour le salut de l'âme, que nous nous assimilons, par la lecture des Livres saints, le fruit de vie, qui est la parole de DIEU.

[1] *De Imit.*, lib. IV, cap. XI, n. 4.

[2] Scriptura sacra cibus noster et potus est. — *In Ezechiel. Hom. X*, n. 3. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 886.

[3] Doctrina enim ejus qui alit, cibus est. — S. Gregor. Nazianzen. *Oratio XLV* (alias 42) *in Sanctum Pascha*, n. 23. — Patr. græc., t. XXXVI, col. 654.

[4] Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè : legamus sanctas Scripturas et inveniemus hunc panem. Ego Corpus Jesu Evangelium esse puto, Scripturas puto doctrinam ejus... Cum legimus eam (Scripturam), Carnem Christi manducamus et sanguinem ejus bibimus ; etc. — Heterius et Beatus, *Epistola ad Elipandum*, lib. I, n. 97. — Patr. lat., t. XCVI, col. 953. — Hæc scriptura Corpus Christi est, et ipsum Corpus panis noster est. — Id. *ibid.*, n. 110, ejusd. t. col. 962.

[5] Eumdemque famulum tuum (Moysen) Scripturæ hujus dispensatorem, Spiritu tuo plenum, ità honoremus, ut hoc eum, te revelante, cum hæc scriberet, attendisse credamus, quod in eis maximè et luce veritatis et fruge utilitatis excellit. — *Confession.*, lib. XII, cap. XXX, n. 41. — Patr. lat., t. XXXII, col. 844.

[6] *Oratio* pro benedictione novorum frutuum. — Rit. Roman.

Le Lecteur a donc le pouvoir de bénir le pain et les nouveaux fruits. Bénir un objet, c'est le séparer du profane, c'est le marquer du sceau de DIEU, c'est le transférer, d'une manière spéciale et authentique, en son domaine; de sorte que, se servir d'un objet bénit, c'est entrer en quelque sorte en communion particulière avec DIEU, c'est reconnaître que nous usons de son bien, et que nous en usons pour atteindre plus sûrement les fins, pour lesquelles il nous permet l'usage de ses créatures. Mais pourquoi la bénédiction, spécialement désignée, du pain? c'est parce que le pain est le principal soutien de la vie[1]; et pourquoi les fruits nouveaux? parce que « les prémices sont au Seigneur : *Honora Dominum de tuâ substantiâ, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei*[2]. »

Elevons-nous plus haut. La bénédiction universelle, c'est l'Incarnation du Fils de DIEU : bénédiction abondante et pleine d'amour qui s'étend non seulement aux hommes, mais à toute chose. Elle a réparé la malédiction que DIEU donna à la terre, au commencement, après le péché de notre premier père[3]; et si, maintenant, suivant la doctrine de saint Paul, toute créature gémit, c'est parce que, malgré cette bénédiction divine, elle est soumise jusqu'au jour du Jugement à la vanité et à la corruption des hommes[4]. Or, par une faveur particulière de l'adorable Providence, quelques-unes sont comme soustraites

[1] Cfr. Eccli. XXIX, 28. — XXXIX, 31. — Isaiæ III, 1. etc.

[2] Proverb. III, 9.

[3] Adæ vero dixit (Deus) : Quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno, ex quo præceperam tibi, ne comederes, maledicta terra in opere tuo. — Genes. III, 17. — Christus Deus noster, qui solvens maledictionem, dedit benedictionem; etc. — *Antiph.* in offic. Nativ. B. M. V.

[4] Nam expectatio creaturæ, revelationem filiorum Dei expectat. Vanitati enim creatura subjecta est non volens... Quia et ipsa liberabitur à servitute corruptionis... Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit. — Rom. VIII, 19-22.

à cette servitude. Le pain en particulier, et les fruits nouveaux. Pourquoi le pain? à cause du CHRIST JÉSUS qui a dit : « Je suis le pain vivant, descendu du Ciel[1] » ; et les fruits nouveaux? à cause sans doute de cette nouveauté même. Ce sont des prémices de la création ; et il est dit de JÉSUS-CHRIST : *Unusquisque autem in suo ordine, primitiæ Christus*[2] : de sorte que le Lecteur qui bénit, n'a devant les regards de l'âme que le CHRIST. C'est le CHRIST seul qui bénit : qui pourrait bénir sans lui ? et c'est le CHRIST, figuré par ces objets si humbles, qui est béni. Qu'est-ce à dire : béni ? glorifié dans ces objets dont on ne se servira que pour sa gloire, selon cette parole de l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de DIEU[3] ; » et encore : « Quoi que vous fassiez, faites-le au nom de JÉSUS-CHRIST[4]. » Mais il y a une autre vue, bien plus haute, bien plus attrayante encore. Nous lisons, dans les Évangélistes et dans saint Paul, un récit où JÉSUS bénit, et où ce qu'il a bénit, c'est bien lui, personnellement lui-même. « Et, pendant le repas, JÉSUS prit du pain et il le bénit, et il le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez : Ceci est mon corps. Pareillement, il prit le Calice en ses mains saintes et vénérables, il le bénit, et dit à ses disciples : Prenez et buvez, ceci est le Calice de mon sang[5]. » Quelle bénédiction que celle-là ! Quelle consécration que celle de ce pain ! et le miracle se perpétue sur toute la face de la terre !

Un jour, le Lecteur, s'il est fidèle, deviendra le thauma-

[1] Joann. VI, 41, 51.
[2] I Cor. XV, 23.
[3] I Cor. X, 31.
[4] Coloss. III, 17.
[5] Matth. XXVI, 26. — Marc. XIV, 17. — Luc. XXII, 19. — I Cor. XI, 24. — Canon Missæ.

turge de cet incomparable miracle. En attendant, il bénit le pain que les fidèles lui présentent ; et quand ce pain est sous ses yeux de chair, et qu'il répand sur cette matière commune et les prières de l'Eglise et l'eau bénite, le regard intérieur de l'âme est fixé sur le pain, « qui est la Chair du Fils de DIEU pour le salut du monde[1] » ; et rien ne peut plus l'en distraire.

O heureux, ô sublime, ô admirable Enfant de DIEU ! Quelle grâce est la vôtre !... On comprend la prière de l'Évêque, qui voit, plus que tout autre, le mystère de DIEU accompli dans le nouveau Lecteur : « Seigneur saint ! Père tout puissant ! DIEU éternel ! daignez bénir vos serviteurs dans cet office de Lecteurs ; afin que, instruits et formés par l'assiduité des saintes Lectures, ils disent ce qu'il faut faire, et ils l'accomplissent par leurs œuvres, et qu'ainsi ils servent doublement les sacrés intérêts de l'Église par l'exemple de leur sainteté : *Sanctæ Ecclesiæ exemplo sanctitatis suæ consulant : per Dominum nostrum Jesum Christum.*

[1] Et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vitâ. — Joann. VI, 52.

CHAPITRE XIII

L'ORDRE DE L'EXORCISTE

C'est un douloureux mystère que celui de l'extraordinaire puissance des démons et de leur implacable haine contre nous ! « Vous croirez peut-être que leur ruine les a désarmés, dit Bossuet, et qu'étant tombés de si haut, ils n'ont pu conserver leurs forces entières. Désabusez-vous, chrétiens; tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur béatitude. En voici la raison solide, tirée des principes de saint Augustin : C'est que la félicité des esprits ne se trouve, ni dans une nature excellente, ni dans un sublime raisonnement, ni dans la force, ni dans la vigueur; mais elle consiste seulement à s'unir à DIEU, par un amour chaste et persévérant. Quand donc ils se séparent de lui, ne croyez pas qu'il soit nécessaire que DIEU change rien en leur nature, pour punir leur égarement; il suffit, dit saint Augustin, pour se venger d'eux, qu'il les abandonne à eux-mêmes : *Quia suâ superbiâ sibi placuerunt, Dei justitiâ sibi donarentur* [1]. De cette sorte, ces anges rebelles, que l'honneur de leur nature a enflés, que leurs grandes connaissances ont rendu superbes jusqu'à vouloir s'égaler à DIEU,

[1] *De civit. Dei,* lib. XIV, cap. xv. — Patr. lat., t. XLI, col. 423.

ne perdront pas pour cela leurs dons naturels. Non, ils leur seront conservés... Toute l'Écriture les appelle forts. « Les forts, dit David, se sont jetés sur moi [1] »; par où saint Augustin entend les démons [2]. JÉSUS-CHRIST appelle Satan « le fort armé [3]. » Non seulement il a sa force, c'est-à-dire, sa nature et ses facultés; mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire, ses inventions et ses connaissances. Ailleurs, il le nomme « le prince du monde : *princeps hujus mundi* [4] » ; et saint Paul : « gouverneur du monde : *mundi rectores* [5] »... Telle est la puissance de notre ennemi; et ce qui la rend plus terrible, c'est la violente application avec laquelle il unit ses forces dans le dessein de notre ruine... Voyez leur rage, voyez leur envie, et comme ils triomphent de la mort des hommes. C'est là leur application; « c'est tout leur ouvrage : *Operatio eorum est hominis eversio* [6]. » Que ne peuvent-ils aussi se venger de DIEU ? Sa puissance infinie ne le permet pas. Outrés d'une rage impuissante, ils déchargent tout leur fiel sur l'homme qui est son image ; ils mettent en pièces cette image ; ils repaissent leur esprit envieux d'une vaine imagination de vengeance [7]. »

C'est pourquoi saint Paul s'écrie avec force : *Fratres, confortamini in Domino, et in potentiâ virtutis ejus. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes, et potestates, adversus*

[1] Psalm. LVIII, 4.

[2] *Enarrat in Psalm.* In Psalm. LVIII. Enarrat I, n. 6. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 548.

[3] Luc. XI, 21.

[4] Joann. XII, 31.

[5] Ephes. VI, 12.

[6] Tertullian. *Apologetic.*, cap. XXII. — Patr. lat., t. I, col. 405.

[7] Bossuet, 2e *Sermon sur les Démons*, pour le premier Dimanche de Carême, 1er et 2e point.

mundi rectores tenebrarum harum, contrà spiritualia nequitiæ, in cœlestibus[1]. Il continue, et décrit « cette armure de DIEU », cette sorte de panoplie céleste, qu'on peut lire dans cet endroit de l'épître aux Éphésiens.

Or, c'est pour cette lutte, ou à soutenir ou à engager, soit en lui-même, soit dans les chrétiens tourmentés par les démons, que le Clerc reçoit le saint ordre des Exorcistes. Voici comment s'accomplit ce rit si important et si grave.

L'Archidiacre appelle les Ordinands, par la formule habituelle : *Accedant qui ordinandi sunt ad officium Exorcistarum.* Les Ordinands s'avancent vers l'Évêque, et se mettent à genoux. L'Évêque, assis et la mître en tête, leur adresse l'exhortation suivante :

« Ordinandi, Filii charissimi, in officium Exorcistarum, debetis noscere quid suscipitis. Exorcistam etenim oportet abjicere dæmones, et dicere populo, ut qui non communicat, det locum; et aquam in ministerio fundere. Accipitis itaque potestatem imponendi manum super energumenos, et per impositionem manuum vestrarum, gratiâ Spiritûs Sancti, et verbis exorcismi, pelluntur spiritus immundi à corporibus obsessis. Studete igitur, ut, sicut à corporibus aliorum dæmones expellitis, itâ à mentibus et corporibus vestris omnem immunditiam et nequitiam ejiciatis: ne illis succumbatis, quos ab aliis vestro ministerio effugatis. Discite per officium vestrum vitiis imperare, ne in moribus vestris aliquid sui juris inimicus valeat vindicare. Tùnc enim rectè in aliis dæmonibus imperabitis, cùm priùs in vobis eorum multimodam nequitiam superabitis: quod vobis Dominus agere concedat per Spiritum suum Sanctum. »

Cette exhortation terminée, l'Évêque présente à chaque ordinand le livre des Exorcismes, que chacun d'eux touche de la main droite. L'Évêque dit : *Accipite, et commendate memoriæ, et habete potestatem imponendi manus super energumenos, sive baptizatos, sive cathecumenos.*

Ensuite, l'Évêque invite l'assistance à la prière. Il dit :

« Deum Patrem omnipotentem, fratres charissimi, supplices deprecemur, ut hos famulos suos bene ✠ dicere dignetur, in officium

[1] Ephes. VI, 10-12.

Exorcistarum, ut sint spirituales imperatores, ad abjiciendos dæmones de corporibus obsessis, cum omni nequitiâ eorum multiformi. Per unigenitum Filium suum Dominum nostrum Jesum Christum, qui cum eo vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen. »

Il termine la sainte Ordination par la prière suivante :

« Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, bene ✠ dicere dignare hos famulos tuos in officium Exorcistarum; ut, per impositionem manuum et oris officium, potestatem et imperium habeant spiritus immundos coercendi; ut probabiles sint medici Ecclesiæ tuæ, gratiâ curationum, virtuteque cœlesti confirmati. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen. »

Si nous avons une juste idée de ces formidables « puissances », qu'il s'agit d'humilier, et de chasser honteusement des créatures de DIEU, qu'elles possèdent, nous comprendrons la grandeur et la sublimité du pouvoir qui est donné à l'Exorciste. Aussi, n'est-ce pas l'autorité d'un homme, pas même celle d'un ange, pas même l'autorité de Michel, poussant ce cri d'indignation et de louange : *Quis ut Deus !* et disant au dragon : *Imperet tibi Dominus* [1]; c'est l'autorité même du Verbe incarné, qui est en eux; c'est sa vertu, c'est sa force « triomphante », pour rappeler un mot de saint Paul [2]. Nous savons, par saint Jean, qu'une des fins du grand et glorieux Mystère de l'Incarnation a été cette humiliation des démons et la destruction de leurs œuvres [3]. Le sang a coulé au Calvaire, « afin que la mort même du Fils de DIEU détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable », dit saint Paul [4]. Que cette doctrine est surprenante

[1] Cum Michael Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore... dixit : Imperet tibi Dominus. — Judæ, 9.

[2] Expolians principatus, et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. — Coloss. II, 15.

[3] In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli. — I Joann. III, 8.

[4] Ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium, id est, diabolum. — Hebr. II, 14. — Ad Mariam Gabriel mittitur, qui Dei Fortitudo

pour notre obscure raison ! Le Fils de DIEU est armé contre cet ennemi; il lutte constamment contre lui; il exerce, avec une grande autorité, le pouvoir qu'il a de l'humilier et de le forcer à céder la place qu'il occupe; mais finalement, ce n'est que par l'ignominie et le supplice de sa mort, qu'il l'emporte sur lui, et qu'il détruît son empire, comme s'il avait fallu tant d'efforts et tant de sacrifices pour atteindre ce but. Ce n'est pas (qui ne le sait ?) que rien de tout cela fût réellement nécessaire, pour abaisser tant d'orgueil et réduire à néant toute cette puissance [1]. Notre humble Rédempteur aurait pu le faire « d'un seul souffle de sa bouche [2] », comme saint Paul nous apprend qu'il détruira toute la puissance de l'Antechrist, le plus redoutable des suppôts de Satan. Mais il voulait faire connaître à son Église qu'on ne peut réussir à l'emporter sur cet ennemi, que si l'on a la vertu même de DIEU. Grande leçon que l'Exorciste ne perdra pas de vue. Mais que fera-t il ? Il n'y a qu'un seul vainqueur du démon, c'est JÉSUS-CHRIST. Par conséquent, tout consiste pour lui, pour l'accomplissement de sa redoutable mission, à se tenir dans la dépendance la plus parfaite de JÉSUS-CHRIST. Qu'est-ce à dire ? De quelle dépendance s'agit-il ? il se tiendra dans la plus absolue et la plus constante dépendance de la souveraineté et de la

nominatur. Illum quippè nuntiare veniebat, qui ad debeliandas aereas potestates humilis apparere dignatus est. — S. Gregor. Magn. *In Evangel.* Homil. XXXIV, n. 9. — Brev. Rom. *in festo S. Michael*, 29 septemb. lect. VI. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1251.

[1] Verbum Dei, unicus Dei Filius, diabolum quem semper sub legibus suis habuit et habebit, homine indutus, etiam hominu subjugavit, nihil ei extorquens violento dominatu, sed superans eum lege justitiæ. — S. August. *De libero arbitrio*, lib. III, cap. X, n. 31. — Patr. lat., t. XXXII, col. 1286.

[2] Revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui. — II Thess. II, 8.

sainteté de JÉSUS-CHRIST : de sa souveraineté, reconnaissant qu'il ne peut absolument rien par lui-même ; de sa sainteté, se soumettant si universellement à son action sanctifiante qu'il puisse dire, dans la mesure qui convient à un pécheur : *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam* [1].

Arrêtons-nous à expliquer en quoi consiste cette double dépendance.

Premièrement, l'Exorciste se tient dans une dépendance absolue de la souveraineté de JÉSUS-CHRIST. JÉSUS-CHRIST est le seul, dont l'autorité, toute-puissante et essentiellement irrésistible, domine et tienne dans l'abaissement et la confusion les démons, ces esprits rebelles. Malgré leur énergie naturelle, ils sont sans force aucune sous son regard qui les méprise. C'est lui qui a dit cette parole : *Et super inimicos meos despexit oculus meus* [2]. C'est de lui qu'il est écrit : « Je placerai vos ennemis comme un escabeau sous vos pieds [3]. » Ils le savent, ils l'éprouvent sans cesse ; et quand saint Paul nous apprend qu'au seul « nom de JÉSUS tout genou fléchit dans les enfers [4] », il veut exprimer la nécessité où sont les démons de reconnaître et de révérer, par leur accablement et leur consternation, la puissance souveraine et absolue du Fils de DIEU. Mais, c'est la seule qui les tienne dans un état voisin de la mort et du néant, soit que Notre-Seigneur l'exerce lui-même, comme il le faisait sur la terre, soit qu'il la communique à ses ministres, comme il l'a fait

[1] Joann. XIV, 30.

[2] Psalm. LIII, 9.

[3] Psalm. CIX, 1.

[4] Philipp. II. 10. — Omne genu flectatur... infernorum : putà... eorum qui damnati sunt in inferno, sive homines sint, sine daemones, ait Anselmus : hi enim licet inviti genu flectunt, id est, agnoscunt, tremunt et reverentur nomen Jesu, etc. — Corn. a Lap. *in illud Philipp.*

quelquefois, dans le cours de sa Vie Publique [1], soit qu'il veuille que l'Église en use pour le bien de ses enfants. Toute autre autorité ne serait qu'une dérision pour ces intelligences cruelles et moqueuses, comme les appelle Bossuet [2]. Nous avons, dans les Actes des Apôtres, un fait remarquable qui en est la preuve. Voici le récit de saint Luc : « Or, quelques-uns des exorcistes juifs, qui allaient de ville en ville, entreprirent aussi d'invoquer le nom du Seigneur JÉSUS, sur ceux qui étaient possédés des malins esprits [3], en leur disant : Nous vous conjurons, par JÉSUS que Paul prêche, de vous retirer d'ici. Ceux qui parlaient ainsi, étaient sept fils d'un Juif, prince des Prêtres, nommé Scéva. Mais l'esprit malin leur répondit : Je connais JÉSUS et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous ? Et aussitôt l'homme qui était possédé d'un démon furieux, se jeta sur eux, et, s'étant rendu maître de deux d'entre eux, il les traita si mal, qu'ils furent obligés de s'enfuir, nus et blessés, de la maison où cela se passait [4]. »

C'est une grande leçon. L'Exorciste ne sera réellement redoutable au démon, qu'à la condition de n'être plus lui-

[1] Matth. x, 1, 8. — Marc. III, 15, — etc.

[2] « Tous ces esprits rebelles sont nécessairement cruels et moqueurs. » *IIe Sermon sur la Passion de N.-S. J.-C.*, 1er point, vers la fin.

[3] On n'ignore pas que les juifs avaient leurs exorcistes. Notre-Seigneur fait allusion à cet office, quand il dit : Si ego in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt. – Matth. XII, 27.

[4] Act. Apostol. XIX, 13-16. — Le Jésuite, Pierre Thyrée, dans son ouvrage : *De Demoniacis*, raconte un fait à peu près semblable, arrivé à Luther. — Cap. XL, n. 6, — in-8. Lyon, 1699, p. 126. — Il n'y a pas d'exemple qu'un hérétique ait chassé le démon. Mais on a vu de grands pécheurs se délivrer de ses obsessions, principalement par la vertu du signe de la Croix : témoin le fait de Julien l'Apostat, se délivrant d'une apparition du démon dans une évocation magique. Ce fait est raconté par S. Grégoire de Nazianze. *Orat. I, Contra Julian.* n. 55 et 56. — Patr. græc., t. XXXV, col. 579; et par Théodoret, *Ecclesiast. Historia*, lib. III, cap. I. — Patr. græc., t. LXXXII, col. 1086.

même, mais Jésus-Christ. C'est dire la très profonde humilité intérieure et extérieure qui doit être en toute sa personne dans l'exercice de ce grave ministère. Il faut qu'il reconnaisse, qu'il n'est rien par lui-même, qu'il est plutôt un obstacle qu'un instrument utile, à cause de ses péchés passés et de son état de pécheur; et il doit en convenir sincèrement, s'il advient que, dans les exorcismes, le démon le lui reproche. S'il se maintient dans cette disposition, avouant en lui-même, déclarant au besoin « que tout son crédit lui vient uniquement de Dieu [1] », il jettera son ennemi dans la confusion et la fureur. Il n'y a aucune vertu qui excite la rage de ce malheureux criminel, qui n'est tombé que par orgueil, comme une sincère humilité. Il n'a plus ni force, ni ruse, ni intelligence qui puisse le servir, en présence d'une âme profondément humble, qui n'a de vue que sur son propre néant, sa propre corruption, sa propre indignité, et dont toute l'ambition est purement et uniquement l'honneur de Dieu, et son triomphe ; de même que rien ne sert sa cause et ne lui donne toute sorte d'audace et d'autorité sur nous, comme l'orgueil. Rappelons-nous un texte de l'Évangile : « Et le Seigneur dit : Simon ! Simon ! (Je t'appelle par deux fois : sois attentif). Satan a demandé à vous cribler tous vous autres, comme on crible le froment [2]. Quelle puissance de Satan ! dit Bossuet. Cribler les hommes, les Apôtres mêmes, les agiter, les jeter en l'air, les précipiter en bas, en faire, en un mot, tout ce qu'il veut. Qui a donné ce droit à Satan, sinon le péché (d'orgueil) ?... Tout ce qui est possédé de la vaine gloire, est léger et propre au cri-

[1] Non sumus sufficientes... sed sufficientia nostra ex Deo est. — II Cor. III, 5.
[2] Luc. XXII, 31.

ble de Satan[1] ». Que l'Exorciste sache donc que l'armure la plus puissante contre un ennemi si fort, c'est l'invincible humilité. Qu'il se préoccupe avant tout de l'opposer à toutes ses fureurs. Nous nous souviendrons toute notre vie de l'étrange effet produit sur une pauvre personne, réputée possédée du démon, par cette simple parole : « Je te commande par l'humilité du Cœur de MARIE de baiser la terre. » C'était des contorsions, des cris, des protestations ; mais cette invocation de la plus humble des Vierges était toute puissante : ce malheureux arrivait jusqu'à terre et baisait le sol, comme si un poids irrésistible l'y eût abaissé forcément[2].

C'est l'humilité, que Notre-Seigneur recommande, quand il dit que le démon ne cède qu'à la prière et au jeûne : *hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione et jejunio*[3]. La prière est l'humiliation de l'âme, qui proteste ne pouvoir rien faire qu'avec le secours de DIEU, et le jeûne est l'humiliation de la chair, que la privation des aliments permis affaiblit et abaisse.

Mais, si nous parlons d'humilité et d'humiliation, il ne faudrait pas conclure que l'Exorciste doive être timide et embarrassé. Il devrait l'être, s'il n'était pas humble, s'il se fiait de quelque manière à sa propre vertu; mais parce qu'il n'est rien à ses yeux, et que la grâce et la vertu de JÉSUS-CHRIST sont son unique force, il sait « qu'il peut tout en celui qui le fortifie[4]. » Cette vue de foi lui donne

[1] *Méditations sur l'Evangile*, La Cène, Ire partie, 69e jour.

[2] S. Ephrem dans son *Parænesis III* raconte le trait suivant : Cum præfectus quidam curasset fratrem ab impurissimo dæmone divexatum, repente obsessus à dæmone cæpit exclamare : Tu me ejecisti atque ligasti per humilitatem tuam. — Opera, Antuerpiæ, 1619, p. 275. — Le saint Diacre dit auparavant (*Parænes. II*) : Dæmones, quantumvis inviti, confitentur se nihil cum humilitate posse, sed eam timere atque horrere. — Cfr. S. Bernard. *In Dedicatione, Sermo III*, n. 2. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 524.

[3] Marc. IX, 28.

[4] Omnia possum in eo, qui me confortat. — Philipp. IV, 13.

une grande assurance. Qu'est-ce après tout que cet être méchant et hideux, en présence de la Majesté et de la Toute-Puissance de Jésus-Christ? Que sont ses ruses, devant sa souveraine et infinie Sagesse ? Qu'est-ce que toute sa malice s'exerçant sur des créatures coupables peut-être, mais que le Verbe de Dieu a aimées jusqu'à verser son sang pour elles ? Armé de cette grande et invincible foi, n'aspirant qu'à confirmer une fois de plus l'essentielle autorité de Dieu et de son Christ, sur cette puissance ennemie, sans préoccupation de sa propre gloire, ardent à procurer en même temps le triomphe de Dieu et la délivrance, la paix, le salut des âmes, l'Exorciste lit les saints exorcismes, avec un grand empire et une inébranlable énergie[1]. Quelles puissantes et formidables paroles que celles-ci, que l'Église met dans sa bouche :

Adjuro te, serpens antique, per Judicem vivorum et mortuorum... Adjuro te iterum, non meâ infirmitate, sed virtute Spiritûs Sancti, ut exeas ab hoc famulo Dei... Cede igitur, cede, non mihi, sed ministro Christi. Illius enim te urget potestas, qui te cruci suæ subjugavit. Illius brachium contremisce, qui, devictis gemitibus inferni, animas ad lucem perduxit. Sit tibi terror corpus hominis, sit tibi formido imago Dei... Et ne contemnendum putes, dum me peccatorem nimis esse cognoscis. Imperat tibi Deus; imperat tibi Majestas Christi. Imperat tibi Deus Pater; imperat tibi Deus Filius; imperat tibi Deus Spiritus Sanctus. Imperat tibi Sacramentum crucis. Imperat tibi Fides sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, et cæterorum Sanctorum. Im-

[1] Qui non suâ, sed divinâ fretus virtute, ac omni rerum humanarum cupiditate alienus, tam pium opus ex caritate constanter et humiliter exequatur.. Exorcismos faciat ac legat cum imperio, et auctoritate, magnâ fide, et humilitate, atque fervore – Ritual. Rom. *De exorciz. obsess. à dæmon.*

perat tibi Martyrum sanguis. Imperat tibi continentia confessorum... Imperat tibi christianæ fidei Mysteriorum virtus. Exi ergo, transgressor;... Da locum, dirissime; da locum, impiissime; da locum Christo, in quo nihil invenisti de operibus tuis: qui te spoliavit, qui regnum tuum destruxit, qui te victum ligavit, et vasa tua diripuit... Adjuro te, draco nequissime, in nomine Agni immaculati... Contremisce, et effuge, invocato nomine Domini illius, quem inferi tremunt [1]...

Quel langage! Comme il se sent anéanti, celui qui le tient! Comme il est sans vigueur, par lui-même, en présence de cette redoutable puissance, cachée dans le corps de la pauvre créature qu'elle possède! Mais qu'il est grand, notre DIEU, notre CHRIST, notre humble Rédempteur, dont la vertu souveraine, communiquée à un pauvre pécheur, peut rendre celui-ci capable d'humilier, à ce point, ce qu'il y a de plus superbe et de plus enflammé de colère et de haine dans toute la création!

C'est ainsi que l'Exorciste se fixe et demeure dans une très parfaite dépendance de la très haute et très puissante souveraineté de JÉSUS-CHRIST. Mais, ce n'est pas assez. En second lieu, il doit vivre habituellement dans une très intime dépendance de sa sainteté. Qu'est-ce à dire? Notre-Seigneur, en sa qualité de Chef, influe sans cesse en nous, ses membres. Sa vie divine se répand dans notre vie, sans interruption. Le secret de la sainteté consiste à recevoir ce qu'il donne, et à nous assimiler ce qu'il communique. C'est la vie de la grâce, qui se fortifie toujours davantage en nous par cette effusion de la grâce actuelle: effusion qui de plus en plus nous purifie de nos péchés passés, affaiblit nos passions qui sont les sources si fécondes de nou-

[1] Ritual. Rom. *ubi suprà*.

veaux péchés, confirme les vertus qui commencent à naître et à se perfectionner en nous : humilité, douceur, simplicité, chasteté, foi, espérance, charité. De sorte que la dépendance, dont il s'agit ici, c'est cette application attentive, soigneuse, généreuse, à ce que nous savons que Notre-Seigneur veut opérer en nous, pour qu'il y vive et qu'il y règne, et qu'il y établisse sa demeure, avec le Père et le Saint-Esprit.

Rien n'est plus digne de notre application et de nos efforts que cet état, où Notre-Seigneur, étant à l'aise dans une âme, y atteint amoureusement les fins de sa divine Rédemption. Mais rien aussi n'est plus nécessaire, quand cette âme est prédestinée à détruire l'empire de celui qui ne travaille sans cesse qu'à rendre inutile l'œuvre de cette adorable Rédemption.

Il est vrai que l'efficacité des saints exorcismes ne dépend pas de la sainteté du ministre ; reconnaissons-le. La plupart des Théologiens pensent, qu'il en est de ces saints rits comme des Sacrements. « Les Docteurs affirment communément, dit saint Alphonse de Liguori, que les exorcismes ont la vertu infaillible de chasser les démons, et qu'ils opèrent par conséquent *ex opere operato*[1]. » Il s'ensuit que l'efficacité du ministère de l'Exorciste est dans le caractère qu'il porte, et non en sa propre vertu, quelque excellente qu'elle soit. Rien n'est plus juste que cette conclusion. Mais qui ne sait ce qu'il y a de puissance dans une vie sainte ? « Croyez-moi, disait saint Antoine à ses solitaires; ce que Satan redoute, ce sont les veilles, les oraisons, les jeûnes, la pauvreté volontaire, la

[1] Communiter dicunt doctores exorcismos habere vim infallibilem expellendi dæmones tanquàm ex opere operato. — *Theolog. moral.*, lib. III, tract. II. — *Append.* de adjuratione. — Cfr. Schram. *Theolog. Mystica*, § 223, Schol. Il dit : Quod illi a potiori assumere debent, qui volunt ordinem Exorcistatûs cum reliquis ordinibus minoribus esse verum sacramentum.

miséricorde, l'humilité, et surtout l'ardent amour que nous avons pour JÉSUS-CHRIST : un seul signe de sa très sainte Croix le met en fuite[1]. » Or, saint Antoine, saint Hilarion, et tant d'autres saints Religieux étaient de simples moines, et non pas Exorcistes ; et pourtant, au moindre signe, au simple son de leur voix, quelquefois même par leur seule volonté, et à une grande distance, ils épouvantaient les démons et les obligeaient à se retirer des corps des possédés[2]. Des femmes d'une grande vertu, comme il est raconté de sainte Catherine de Sienne, de sainte Euphrasie, de sainte Geneviève, ont eu un semblable pouvoir. Du reste, l'exhortation de l'Évêque est formelle. *Studete igitur, ut, sicut à corporibus aliorum dæmones expellitis, ità à mentibus et corporibus vestris omnem immunditiam et nequitiam ejiciatis... Discite per officium vestrum vitiis imperare, ne in moribus vestris aliquid sui juris inimicus valeat vindicare.* L'Évêque ajoute : *Tunc enim recte in aliis dæmonibus imperabitis, cum prius in vobis eorum multimodam nequitiam superabitis.*

Il est donc nécessaire que l'Exorciste vive dans une grande pureté de conscience, qu'il ait une vive horreur du péché, soit mortel, soit véniel. Une simple affection au péché véniel pourrait être, pour le démon, une raison de lui résister avec audace[3]. Que cet ennemi rusé et méchant « ne trouve rien en lui, dont il puisse se prévaloir ».

[1] *Brev. Rom.* XVII Januar. — Ad Matutinum, lect. VI.

[2] Cfr. S. Hieronym. *Vita S. Hilarionis*, n. 20-23. — Patr. lat., t. XXIII, col. 36. — S. Athanas. *Vita S. Antonii*, n. 62 et seq. — Patr. græc., t. XXVI, col. 931. — Bolland. *Vita S. Pacomii*, 14 maii, t. XVI, p. 398, n. 35. — etc.

[3] Thyrée fait une observation bien digne d'être méditée : Et quamvis venialia, levia peccata sint.... nulla tamen fit hominibus injuria, quando etiam, propter hæc, dæmonum carnificinæ traduntur ; quoniam quæ comparatione lethalium levia sunt, comparata cum pœnis quibuscumque magna sunt, et illas post se longissimè relinquunt. — *De Dæmoniacis*, Pars I, cap. XXX, n. 6. — Il y a dans l'histoire ecclésiastique des exemples de pos-

Que l'humble Exorciste n'ait de vigilance et d'attention que pour se maintenir dans l'amitié et l'intimité de DIEU. Qu'il ait l'abondante grâce de JÉSUS-CHRIST, et toutes ses vertus. Toutes lui sont nécessaires dans la lutte, qu'il soutient ou qu'il engage lui-même. Quelques-unes lui sont spécialement indispensables, et il doit les posséder à un haut degré. Nous avons parlé précédemment de l'humilité ; elle est accablante pour le démon[1]. Il ne soutient pas davantage la parfaite chasteté d'âme et de corps. La chasteté, c'est la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, qui met en fuite l'esprit impur[2]. Pas la moindre souillure, et la moindre tache dans les sens, le regard, l'ouïe, le toucher ; pas la moindre immortification dans les pensées de l'esprit et les affections du cœur. La chair est la complice du démon. C'est par elle qu'il arrive à l'esprit ; elle est toujours prête à lui livrer la place, comme une sentinelle perfide. On l'a vu s'emparer de pauvres créatures innocentes, d'enfants de deux ou trois ans[3], et de saints personnages dont la vie était irréprochable[4] ; que serait-ce donc, si celui qui l'attaque et qui prétend le vaincre, était

session, pour de simples péchés véniels. — Cfr. Cassian. *Collation. VII*, cap. XXVII. — Patr. lat., t. XLIX, col. 706. — S. Greg. Magn. *Dialog.*, lib. I, cap. IV. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 168.

[1] Humilitatem nostram non sustinet. — S. Bernard. *In Dedicatione, Serm. III*, n. 2. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 524.

[2] Et respondens Angelus dixit ei : Cordis ejus (piscis) particulam, si super carbones ponas, fumus ejus extricat omne genus dæmoniorum, sive à viro, sive à muliere, ità ut ultra non accedat ad eos... Qui... suæ libidini ità vacent, sicut equus et mulus... : habet potestatem dæmonium super eos... Ipsâ autem nocte, incenso jecore piscis, fugabitur dæmonium. — Tobiæ cap. VI, 8, 17, 19.

[3] Nous le savons par S. Augustin, *De Civit. Dei*, lib. XXII, cap. XXII, n. 3. — Patr. lat., XLI, col. 786 ; — et par S. Jérôme, Epist. XXXIX, *ad Paulam super obitu Blœsillæ*, n. 2. — Patr. lat., t. XXII, col. 467.

[4] Voir les trois admirables traités de S. Jean Chrysostôme au saint cénobite Stagire : *Oratio adhortaria ad Stagirum, ascetam à dæmonio vexatum*, Libri III. — Patr. græc., t. XLVII, col. 423.

lui-même, en quelque manière, sous son empire, par certaines habitudes sensuelles, par des concessions faites à cette chair, sa plus puissante auxiliaire? Il faut que l'Exorciste puisse dire par toute sa vie, tous ses actes, toutes ses manières, et les pensées même de son esprit : «Je n'ai rien accordé à la chair et au sang[1]. Ma voie n'est pas selon la chair, mais selon l'esprit ; ce n'est pas dans la chair que je suis, c'est dans l'esprit ; car je ne dois rien à la chair, pour que je vive selon ses tendances ; mais les faits qu'elle veut produire, je les condamne à la mort par l'esprit, afin d'avoir la véritable vie[2]. »

Comme on sent qu'il domine en souverain (selon l'expression même de l'Évêque qui l'a ordonné[3]), tous ses ennemis, toutes ces puissances spirituelles de malice : *spiritualia nequitiæ*, toute cette audace enflée de colère et d'envie, l'humble exorciste qui peut tenir un tel langage ! Il est pécheur, hélas ! il le sent. Mais, au sujet de la chasteté, la vertu angélique, il oserait dire à toute l'armée des esprits immondes : « Qui de vous m'accusera de péché[4]? »

Et c'est ainsi qu'il demeure, avec fidélité et amour, dans

[1] Non acquievi carni et sanguini. — Galat. I, 16.

[2] Non secundum carnem ambulamus, sed secundum spiritum... Vos autem in carne non estis, sed in spiritu... Ergo debitores sumus non carni, ut secundum carnem vivamus... Si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. — Rom. VIII, 4, 9, 12, 13.

[3] Ut sint spirituales imperatores, ad abjiciendos dæmones. — *De ordinat. Exorcist.*

[4] Joann. VIII, 46. — Ce céleste esprit de chasteté doit dominer l'Exorciste, principalement dans l'exercice de son ordre. Le Franciscain Jérôme Mengo, qui a fait un traité remarquable des exorcismes sous ce titre : *Flagellum Dæmoniorum*, donne de très utiles conseils (cap. XII) sur la grande décence que doit avoir l'Exorciste, surtout si la personne possédée est une femme, parce que une des ruses les plus habiles du démon consiste à le faire tomber, si c'est possible, dans quelque faute ou quelque imperfection, au sujet de la vertu angélique. C'est d'ailleurs ce que nous fait connaître le seul bon sens chrétien.

une très parfaite dépendance de la sainteté de son DIEU, de son Pontife, de son Prêtre, dont l'Apôtre a écrit : « Il est saint, il est innocent, il est sans souillure, il est séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux[1]. »

La fonction principale de l'Exorciste est de chasser les démons. Mais, il en est une autre, que l'Évêque lui assigne, et qu'il est nécessaire de remarquer. L'Évêque dit : *Exorcistam oportet abjicere dæmones, et dicere populo ut qui non communicat, det locum.* Il a le droit d'élever la voix dans l'assemblée des fidèles, « afin de dire au peuple que ceux qui ne communient pas, cèdent la place à ceux qui communient. » Il serait bien dur à celui qui a été Portier de l'Église, ouvrant les portes à ceux qui viennent participer aux saints Mystères, qui ensuite a été promu à l'ordre de Lecteur, avec le droit d'instruire les catéchumènes et les ignorants de la sainteté de nos Mystères, et de bénir le pain qui annonce la plus merveilleuse des bénédictions, celle qui change le pain au Corps de JÉSUS-CHRIST, il serait, disons-nous, bien dur à ce Clerc, que les Ordres inférieurs ont mis en rapport déjà intime avec l'Eucharistie, de n'avoir, dans son saint office, de relation qu'avec les possédés et les énergumènes. Non ! cela n'est pas possible. Portier, il ouvrait l'Église, il allait assez avant dans le saint Temple pour établir l'ordre partout ; Lecteur, il montait à l'ambon, et « de ce lieu élevé », comme l'appelle l'Évêque, il lui était facile de contempler les saints Mystères de l'Autel. Mais maintenant, il s'occupe, d'office et de plein droit, de la réception de l'adorable Sacrement. Il est là, près de la table sainte, assistant à la distribution du pain eucharistique. C'est une récompense bien méritée, que le doux spectacle dont il jouit,

[1] Hebr. VII, 26.

lui qui a été si fréquemment témoin des affligeantes scènes de la possession diabolique. Du reste, il est probable que, parmi ceux dont il favorise l'accès à la communion du Corps et du Sang de Jésus-Christ, il y a plusieurs de ces pauvres âmes dont le démon possède ou obsède le corps. La première recommandation que fait à l'Exorciste le Rituel romain, est de presser celui, dont il veut obtenir la délivrance, de hâter la purification entière de sa conscience, par une confession humble et sincère; mais l'Église, qui parle dans ce saint livre liturgique, veut aussi, si rien ne s'y oppose, que ce pauvre affligé communie souvent[1]. C'était pareillement la pratique recommandée par les Conciles et les anciens Pères, qui ne balançaient pas de lui accorder même la communion quotidienne[2].

Le pieux Exorciste fait des vœux ardents pour tous ceux qui se présentent. Il demande à Notre-Seigneur de posséder si bien les âmes, par la sainte communion, que jamais l'ennemi ne possède plus ni les âmes ni les corps. Mais, il prie plus spécialement, plus tendrement, pour ceux qu'il a vus sous l'oppression de cet ennemi cruel; et il supplie Notre-Seigneur d'en faire au plus tôt des victimes de son amour, victimes qu'ils sont de la méchanceté du démon. S'il réussit par tant de prières qui accompagnent, qui précèdent, qui suivent le ministère terrible qu'il remplit lorsqu'il exorcise, la demande que l'Évêque a faite pour lui, le jour de son ordination, est exaucée : « *Ut probabiles sint Medici Ecclesiæ tuæ, gratiâ curationum, virtu-*

[1] *De exorcizandis obsessis.* Admoneatur obsessus... ut sacrâ confessione, etc.

[2] Cfr. Cassian. *Collation. VII*, cap. XXX. — Patr. lat., t. XLIX, col. 709. — *Concil. Eliberitan.*, ann. 305, can. 37. — Labbe, t. I, p. 974. — *Concil. Arausic. I*, can. 14. — Labbe, t. III, p. 1450. — Lire un fait bien merveilleux des effets de la sainte Eucharistie sur une pauvre fille possédée, dans un ouvrage quelquefois attribué à S. Prosper d'Aquit. — *Liber de promissis et prædictionib. Dei.* — P. IV, cap. VI, n. 9. — Patr. lat., t. LI, col. 842.

teque cælesti confirmati : Qu'ils soient, dans votre Église, ô DIEU Saint et Père Tout-Puissant, des médecins expérimentés et qui se recommandent, par la grâce des guérisons qu'ils opèrent, et par la vertu céleste qui apparait en toutes leurs actions. »

Cette grâce qui opère de si saints effets, cette vertu céleste qui apparaît dans tout leur ministère, a sa source unique dans Celui dont saint Pierre a dit : *Unxit eum Deus Spiritu Sancto, et virtute, qui pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos à diabolo* [1]. L'humble Exorciste le sait, et rien ne lui est doux comme de penser qu'il est, dans l'œuvre de délivrance et de salut qu'il fait, l'instrument de ce DIEU d'inépuisable compassion pour ses créatures malheureuses. Un jour viendra, où il aura l'immense joie de délivrer, non pas seulement les corps, mais les âmes, par d'efficaces absolutions, et non pas seulement « de dire au peuple de céder la place à ceux qui communient », mais d'inviter, mais de presser lui-même tout le peuple, toutes les âmes rachetées, les petits, les pauvres, les affligés, comme les grands et les puissants et les heureux de ce monde, à venir recevoir de ses mains consacrées, « le Corps du Fils de DIEU, qui garde les âmes et les corps pour la vie éternelle ».

Mais, avant de goûter tant de bonheur et de recevoir une si grande gloire, il ne s'avancera que lentement « vers l'Autel de DIEU, du DIEU qui réjouit sa jeunesse [2]. » Et voici qu'il va faire un pas de plus dans le Sanctuaire, où se porte son cœur avec des désirs si ardents, et où la crainte et l'amour lui font subir souvent de mystérieuses défaillances [3]. Il est appelé à recevoir prochainement le saint Ordre d'Acolyte.

[1] Act. Apostol. x, 38.
[2] Psalm. XLII, 4.
[3] Concupicit, et deficit anima mea in atria Domini. — Psalm. LXXXIII, 3

CHAPITRE XIV

L'ORDRE D'ACOLYTE

L'Eucharistie est le centre de tout, dans l'Église. Elle est le centre des âmes, parce qu'elle est seule leur vie, étant elle-même la vie substantielle et personnelle du Fils de DIEU ; elle est le centre de toute la hiérarchie du Sacerdoce, qui n'existerait pas sans elle, et qui administre les Sacrements et accomplit les divers rits de la Religion, autour d'elle. « Le Sacrement de l'Ordre, dit saint Thomas, est institué et se réfère au Sacrement de l'Eucharistie, qui est le Sacrement des Sacrements[1]. » Le Catéchisme du saint Concile de Trente reproduit à peu près ces paroles, et ajoute : « L'Ordre renferme non seulement la puissance et la vertu de consacrer le Corps de JÉSUS-CHRIST, mais de préparer les hommes à le recevoir dignement, et renferme aussi tout ce qui, d'une manière quelconque, se rapporte à l'Eucharistie[2]. » Or, il a plu à

[1] Ordinis sacramentum ad sacramentum Eucharistiæ ordinatur, quod est sacramentum sacramentorum. Le saint Docteur ajoute : « Per modum ipsius actionis pertinet ad divinum cultum Eucharistiæ, in quâ principaliter divinus cultus consistit, in quantùm est Ecclesiæ sacrificium. — *In IV Sent. dist. XXIV*, q. II, a. 1. — Cette belle expression « Sacramentum Sacramentorum » se trouve dans S. Denys. *De Hierarch. ecclesiast.* cap. III, initio : Τελετῶν τελετή. — Patr. græc., t. III, col. 424.

[2] Ordinis potestas ad verum Christi Corpus in Eucharistiâ refertur. Ordi-

Notre-Seigneur que les divers ministères qui se rapportent à ce divin Sacrement, et qui sont contenus dans la Prêtrise (si bien qu'un laïque, qui serait admis immédiatement à l'ordination de la Prêtrise, recevrait par là même tous les autres ordres inférieurs), il a plu à Notre-Seigneur, disons-nous, qu'il se fît peu à peu communication, dans l'Église, de ce grand pouvoir de l'Ordre, et qu'ainsi l'élu de son Cœur ne s'approchât que graduellement et lentement de l'auguste Mystère de son Sacrifice. Il n'y a qu'un seul Ordre, et il n'y a qu'un Sacrement de l'Ordre se référant « au Sacrement des Sacrements, l'Eucharistie [1] » ; mais il y a, dans cet Ordre unique, variété de ministères et comme division de grâces, afin que nous puissions, dans notre condition si faible de créature, nous habituer pour ainsi dire à tant de gloire et à une si prodigieuse responsabilité.

C'est pourquoi, nous avons vu le Portier sonnant les cloches, ouvrant l'Église et s'occupant de l'ordre du saint Temple, pour que les assistants fussent nombreux et recueillis en face des saints autels ; le Lecteur leur a parlé de JÉSUS-CHRIST et de son Sacrifice, dans les lectures qu'il a faites ou les leçons qu'il a chantées, et dans le soin qu'il a mis à catéchiser les pauvres et les petits; lui-même s'est approché davantage du sanctuaire ; et le pain qu'il a béni, annonçait « le Pain de la vie éternelle ». L'Exorciste ne s'est dévoué au rude labeur de son Ordre,

nis potestas non solum consecrandæ Eucharistiæ vim et potestatem continet, sed ad eam accipiendam hominum animos præparat et idoneos reddit, cæteraque omnia complectitur quæ ad Eucharistiam quovis modo referri possunt. — Catech. Conc. Trid. *De ordine*, cap. XXVI.

[1] Tota plenitudo Sacramenti hujus est in uno Ordine, scilicet Sacerdotio; sed in aliis est quædam participatio ordinis; et hoc significatum est in hoc quod Dominus dixit Moysi : « Auferam de spiritu tuo, tradamque eis, ut sustentent tecum onus populi. » Et ideo omnes ordines sunt unum sacramentum. — S. Thomas, *Supplement*. q. XXXVII, a. 1, ad. 2.

qu'afin de donner à Celui qui est l'unique Maître des âmes et des corps, une libre entrée dans ceux que l'ennemi tourmente et même possède. Nous l'avons vu avec joie s'approchant de la Table sainte, et concourant au Mystère de l'union de JÉSUS-Hostie avec les âmes bien préparées. Mais la source première de la Communion, c'est le Sacrifice. Le Sacrifice! Oh! voici l'Action par excellence! voici le plus grand évènement qui puisse se passer sur la terre! voici l'éternel évènement du ciel, où l'Agneau ne cesse et ne cessera de paraître aux yeux des Élus « comme immolé, *tanquàm occisum*[1] »! voici où se réunissent et le ciel et la terre et le purgatoire! Voici le Mystère, où le Père et le Fils et le Saint-Esprit se rencontrent avec toute la création, avec les Anges, avec les hommes, avec les saints, avec les pécheurs, avec les plus misérables et les plus indignes, avec la créature même inanimée, qui a fait l'hommage d'elle-même, en disparaissant devant la présence réelle du Fils de DIEU, mais dont les apparences demeurent! Le Sacrifice! qui est comme un point inaperçu sur l'étendue de la terre, où tant de vanités se meuvent, et qui est seul immense, universel, profond comme la Nature divine, élevé comme l'infinie Majesté, fort, tendre, indéfectible comme l'éternel Amour! Le Sacrifice! qui est JÉSUS-CHRIST, l'unique JÉSUS-CHRIST, toujours DIEU et toujours Homme, toujours coégal au Père et toujours l'un de nous! JÉSUS-CHRIST avec tous ses Mystères, JÉSUS-CHRIST avec tous ses attraits, JÉSUS-CHRIST avec toutes ses grâces! JÉSUS-CHRIST attirant à lui toutes ses créatures rachetées, afin que, par Lui, avec Lui et en Lui, nous soyons la gloire du Père, dans l'unité du Saint-Esprit.

[1] Apoc. v, 6.

Eh bien ! Voilà le grand Prodige de DIEU auquel, humblement, avec tremblement, avec joie, va concourir l'Exorciste devenu Acolyte.

L'heure de la sainte Ordination est venue. Il s'approche de l'Évêque et se met à genoux. L'Évêque, assis et la mitre sur la tête, lui annonce, dans l'allocution suivante, l'admirable grâce qu'il va recevoir, et comment il va être « consacré Acolyte[1] » :

« Suscepturi, Filii charissimi, officium Acolythorum, pensate quod suscipitis. Acolythum etenim oportet ceroferarium ferre, luminaria Ecclesiæ accendere, vinum et aquam ad Eucharistiam ministrare. Studete igitur susceptum officium dignè implere. Non enim Deo placere poteritis, si, lucem Deo manibus præferentes, operibus tenebrarum inserviatis, et per hoc aliis exempla perfidiæ præbeatis. Sed, sicut Veritas dicit : *Luceat lux vestra coràm hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est.* Et sicut Apostolus ait : *In medio nationis pravæ atque perversæ lucete, sicut luminaria in mundo, verbum vitæ continentes. Sint ergo lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris, ut filii lucis sitis. Abjiciatis opera tenebrarum, et induamini arma lucis. Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate.* Quæ sit vero ista lux, quam tantopere inculcat Apostolus, ipse demonstrat, subdens : *Fructus enim lucis est in omni bonitate et justitiâ et veritate.* Estote igitur solliciti in omni justitiâ, bonitate et veritate; ut et vos, et alios, et Dei Ecclesiam illuminetis. Tunc etenim in Dei sacrificio dignè vinum suggeretis et aquam, si vos ipsi Deo sacrificium per castam vitam et bona opera oblati fueritis. Quod vobis Dominus concedat per misericordiam suam. »

Après ces paroles, l'Évêque présente à l'Ordinand le chandelier avec le cierge, disant :

« Accipite ceroferarium cum cereo, et sciatis vos ad accendenda Ecclesiæ luminaria mancipari, in nomine Domini. Amen. »

Puis, les burettes vides, disant :

« Accipite urceolum ad suggerendum vinum et aquam in Eucharistiam Sanguinis Christi, in nomine Domini. Amen. »

[1] Omnipotens sempiterne Deus,... bene ✠ dicere dignare hos famulos tuos, quos in officium Acolythorum consecramus. — Pontif. Rom. *In Ordinatione Acolyth.* tertia Oratio.

Ensuite l'Évêque invite les assistants à prier, et dit lui-même diverses oraisons. Voici la première :

« Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, qui per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, et Apostolos ejus, in hunc mundum lumen claritatis tuæ misisti ; quique, ut mortis nostræ antiquum aboleres chirographum, gloriosissimæ illum crucis vexillo affigi, ac sanguinem et aquam ex latere illius pro salute generis humani effluere voluisti, bene ✝ dicere dignare hos famulos tuos in officium Acolythorum ; ut, ad accendendum lumen Ecclesiæ tuæ, et ad suggerendum vinum et aquam ad conficiendum sanguinem Christi Filii tui in offerendâ Eucharistiâ, sanctis altaribus tuis fideliter subministrent. Accende, Domine, mentes eorum et corda, ad amorem gratiæ tuæ, ut illuminati vultu splendoris tui, fideliter tibi in sanctâ Ecclesiâ deserviant. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. »

Les deux principales fonctions du Clerc qui vient « d'être consacré Acolyte », sont, premièrement, d'allumer les cierges et de les porter à la sainte Messe, et, deuxièmement, de présenter au Sous-Diacre les burettes, qui contiennent le vin et l'eau pour le saint Sacrifice. Deux autres fonctions, qui ne sont pas indiquées dans l'Ordination, lui sont cependant assignées par l'Église : Il porte l'encensoir et l'encens, et il le présente à celui des ministres supérieurs qui doit l'offrir au célébrant, à la sainte Messe et dans les divers offices ; il a aussi le pouvoir de servir aux messes basses.

Ces quatre fonctions ou pouvoirs constituent dans l'Église une très haute dignité, à cause de Jésus-Christ vivant dans l'Acolyte, comme il vit dans le Prêtre et dans l'Évêque ; car, c'est toujours Lui qui est tout, et la parole qui se trouve au livre de l'*Imitation* se vérifie, ici surtout, d'une manière admirable : *Unum loquuntur omnia* [1]. Le pieux auteur ajoute à cet endroit : *Cui omnia unum sunt, et omnia ad unum trahit*. C'est ce que nous faisons, en-

[1] Lib. I, cap. III, n. 2.

traîné par le charme d'une telle vérité. Nos vues sont toujours les mêmes. Comme l'Évêque représente le Père que saint Ignace appelle, nous l'avons dit, « l'Évêque universel », l'Ordinand et tous les Ordinands qui sont à ses pieds, représentent tous JÉSUS-CHRIST Prêtre, JÉSUS-CHRIST qui possède nécessairement en lui-même la pléni tude absolue du Sacerdoce, mais qui est Acolyte dans tous les Acolytes, vivant en eux pour leur communiquer cette part de la dignité et de la grâce de son éternel Sacerdoce, que signifient ces quatre fonctions : Porter la lumière, offrir la matière du Sacrifice, porter et présenter l'encens, et servir la sainte Messe. Et ainsi, cette parole, qui est si familière et si chère à saint Augustin, reçoit une application très touchante sous nos yeux : *Multa membra ejus sub uno Capite, ipso Salvatore nostro, caritatis et pacis vinculo colligata (sicut nosse dignamini, quoniam sæpissimè audistis), unus homo sunt... quia omnes in uno unus sunt* [1].

I. L'Ordinand reçoit de l'Évêque le pouvoir d'allumer les cierges et les lampes dans l'Église, et de porter un cierge dans les offices divins, principalement à la Grand'-Messe. Il reçoit donc le pouvoir de communiquer la lumière et de la porter ; mais ce n'est pas lui qui produit la lumière, il la transmet et il la répand ensuite dans l'Église. Or, en se conduisant de la sorte, et en remplissant sa

[1] *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LXIX, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 366. — Nous avons ailleurs appelé S. Augustin le Docteur de l'unité du Corps mystique, mais c'est sans préjudice pour tous les autres Pères qui ne manquent pas, dans l'occasion, de proclamer cette grande et si consolante doctrine. Un des plus anciens Pères de l'Église grecque, S. Ignace martyr, a dit cette belle parole qui va si bien au sujet général de notre travail : *Omnes ut in unum templum concurrite Dei, ut in unum Altare, ut in unum Jesum Christum, ab uno Patre exeuntem et in unum existentem et revertentem.* — *Epistola ad Magnesios*, n. 7. — Patr. græc., t. V, col. 667. — Nous devons citer plus loin (chap. XXI : *La Prêtrise*, in fine) un texte non moins remarquable du saint Évêque d'Antioche.

fonction, il ne fait que reproduire un grand Mystère. Quel est ce Mystère? La lumière substantielle, c'est DIEU. « Ce que nous avons appris de JÉSUS-CHRIST, dit saint Jean, et que nous vous annonçons : c'est que DIEU est lumière et qu'il n'y a point de ténèbres en lui [1]. » Il est lumière et il est source unique de toute lumière, dit l'Évêque, dans l'ordination même de l'Acolyte : *Omnipotens sempiterne Deus, Fons lucis.* Or, ce DIEU d'amour, « Père des Miséricordes, et Père de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST [2] », a envoyé parmi nous ce Fils bien-aimé, qui est la splendeur et « l'éclat de sa lumière éternelle [3] », afin « d'illuminer tout homme venant en ce monde [4] » ; et JÉSUS est venu, « vraie lumière, tout le temps qu'il a été en ce monde [5] », « portant dans sa chair, dit l'admirable saint Irénée, la lumière paternelle, afin que, par sa chair ainsi illuminée, la lumière vînt jusqu'à nous et nous introduisît, environnés nous-mêmes de la lumière paternelle, dans une parfaite innocence [6] ».

Voilà donc Notre-Seigneur, très humble et très fidèle Acolyte de son Père, répandant partout sa lumière, soit par ses exemples, soit par ses paroles. Il la répandait partout, il la montrait à tout homme de bonne volonté, et même à ceux qui ne voulaient pas voir « cette lumière de vie [7] ». Mais il le faisait avec humilité ; il manifestait sa

[1] Et hæc est annuntiatio, quam audivimus ab eo, et annuntiamus vobis : Quoniam Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ. — I Joann. I, 5.

[2] II Cor. I, 3.

[3] Sap. VII, 26.

[4] Joann. I, 9.

[5] Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. — Joann. IX, 5.

[6] Et ut viderent omnia, quemadmodum prædiximus, suum Regem, et ut in carnem Domini occurrat paterna lux, et à carne ejus rutilâ veniat in nos, et sic homo deveniat in incorruptelam, circumdatus paterno lumine. — *Adversus hæreses*, lib. IV, cap. XX (alias 37), n. 2. — Patr. græc., t. VII, col. 1033.

[7] Joann. VIII, 12.

doctrine, et il révélait son Père et se révélait lui-même, avec une sorte de discrétion. Il agissait ainsi, par un effet de sa divine sagesse [1]. Comme la lumière que porte l'Acolyte dans nos temples, n'a rien de trop éclatant, afin que les yeux n'en soient pas éblouis, mais seulement éclairés, la doctrine et les exemples que Notre-Seigneur donnait au monde, étaient comme à demi voilés. C'était comme une lumière amoindrie. « Il le fallait ainsi, disent les Pères, soit parce que présentement nous ne voyons pas la vérité face à face, mais seulement en énigme, selon la parole de saint Paul[2], soit parce que, tout étant parfaitement ordonné dans la personne et la conduite du Fils de DIEU, il ne se montrait pas au genre humain dans la plénitude de sa splendeur (c'est l'expression même d'Origène), étant venu pour anéantir en lui la forme de DIEU, en prenant la forme d'esclave [3]. »

Il portait donc la lumière du Père, avec humilité et modestie. Les uns la recevaient avec amour, d'autres la repoussaient; ils semblaient « n'avoir des yeux que pour ne pas voir », suivant ce que disait lui-même le miséricordieux Envoyé du Père [4]. Mais cette lumière qu'il por-

[1] Illa enim natura immutabilis... si ità ut est nobis apparere voluisset, fulgore suo nos incenderet, potius quàm renovaret. Sed claritatem suæ magnitudinis temperavit oculis nostris Deus, ut dum nobis ejus claritas temperatur, etiam nostra infirmitas per ejus similitudinem in ejus luce claresceret. — S. Gregor. Magnus, *In Ezechielem*, lib. I, Homil. II, n. 14. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 801.

[2] I Cor. XIII, 12. — II Cor. V, 7.

[3] In imagine scientiæ ambulamus et non in ipsâ scientiâ, per quam facie ad faciem cognoscitur. Ità et in ipsâ sapientiæ imagine et nondum in ipsâ sapientiâ ambulamus. Eadem audeo de justitiâ Dei dicere... Siquidem ipse Christus est natura virtutum; ipse enim justitia quæ humano generi non in plenitudinem splendoris advenit, quia Jesus Christus seipsum exinanivit, formam Dei, ut formam servi acciperet. — Origines, *In Psalm. XXXVIII*, Homil. II, n. 2. — Patr. græc., t. XII, col. 1402.

[4] Videntes non vident, et audientes non audiunt neque intelligunt, etc — Matth. XIII, 13-15.

tait ainsi, et qu'il offrait à toute créature de DIEU, qu'était-elle en elle-même? C'était la révélation des perfections de son Père, de sa gloire, de ses droits, de sa volonté, de son amour. Cette lumière était une flamme vive et ardente, capable de consumer d'amour toutes les âmes. La multitude se tenait à distance et n'en éprouvait aucun effet. Quelques âmes la recevaient en elles-mêmes et en subissaient les saintes ardeurs. MARIE la première, les Apôtres, les disciples ensuite, plus tard, d'une manière très sensible, les deux voyageurs d'Emmaüs [1]. Mais JÉSUS en était tout dévoré et consumé. Cette lumière était la flamme irrésistible et toute puissante de son Holocauste; elle dévorait et consumait sa vie, depuis le premier moment de son Incarnation, et elle devait la réduire en cendres, détruisant en lui toute vie humaine, toute gloire, toute grâce, toute beauté, sur le Calvaire: en attendant que cette même lumière et cette même flamme, qui sont l'une et l'autre la gloire de son Père, le ressuscitassent dans le tombeau [2], et fissent de son Humanité un Holocauste éternel.

Il en est ainsi, en figure, du cierge que porte l'Acolyte dans les saintes cérémonies; il brille, il brûle, mais il se consume; il est vraiment en état de sacrifice (c'est l'expression même dont se sert l'Église, dans une cérémonie solennelle, la bénédiction du cierge pascal [3]). Sous l'action de la flamme qu'il porte, il se réduit peu à peu à rien, il n'y a plus à la fin qu'un peu de cendre. Mais la lumière n'est pas éteinte pour cela. D'autres cierges sont

[1] Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in viâ, et aperiret nobis Scripturas? — Luc. XXIV, 32.

[2] Surrexit à mortuis per gloriam Patris. — Rom. VI, 4.

[3] Sacrificium vespertinum, quod tibi (Domine), in hâc cerei oblatione solemni, per ministrorum manus, de operibus apum sacrosancta reddit Ecclesia. — In Sabbato Sancto, *Exultet*.

prêts, d'autres Victimes attendent la lumière et la flamme qui vient de DIEU par JÉSUS-CHRIST, et comme le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST est éternel, le Sacrifice de ses Prêtres et de ses fidèles, l'est aussi.

Telles sont les vues hautes et bienfaisantes qui occupent l'humble Acolyte, tandis que, modestement, avec foi, piété et amour, il allume les cierges et les lampes, et il porte le chandelier allumé, de la Sacristie au Sanctuaire, du pied de l'Autel à la crédence, de la crédence au lieu où le Diacre doit chanter l'Évangile, et partout où, dans les diverses cérémonies, il doit remplir son saint Office de Céroféraire. La lumière, c'est JÉSUS-CHRIST ; c'est donc JÉSUS-CHRIST qu'il porte ; il peut dire comme les anciens Martyrs : « Je suis porte-CHRIST [1]. » Cette lumière, c'est JÉSUS-CHRIST dans le Mystère de son Incarnation, se révélant aux hommes, mais humblement, avec une évidente intention de se voiler le plus possible, tandis qu'il glorifie son Père ; et ce cierge, c'est aussi le CHRIST, c'est son adorable humanité, que consumait sans cesse la flamme du bon Plaisir de son Père. Car, la volonté de « son Père est un feu consumant [2] ». Que l'Acolyte s'habitue à ces saintes pensées, qui ne sont pas de nous, que les Saints eux-mêmes nous suggèrent [3], et qui nous ré-

[1] On sait que cette parole est particulièrement familière à S. Ignace d'Antioche. Il écrit toujours en tête de ses Épîtres : *Ignatius, qui et Theophorus*, etc. — Patr. græc., t. V, col. 643, et alibi passim.

[2] Etenim Deus noster ignis consumens est. — Hebr. XII, 29. — Deuter IV, 24.

[3] Écoutons S. Anselme de Cantorbéry : Deus gentes per fidem suam illuminavit, dicens : Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat. Unde pulcher Ecclesiæ mos inolevit, ut fideles cereos efferant.... Cereus enim Christum significat.... In cereo quippè tria offeruntur : Cera, lychnus et flamma. Cera, quam apis virgo confecit, significat Christi carnem, quam Virgo Maria genuit ; interior autem lychnus, animam ; flamma vero superior, divinitatem. Nec inveniri aliquid in creaturâ potest, quo congruentiùs significaretur Christus. — *In Evangel.* sec. Lucam. Hom. VI. — Patr. lat., t. CLVIII, col. 627.

vèlent, d'une manière touchante et sublime, l'admirable grâce que nous avons reçue de la grande miséricorde et libéralité de notre DIEU. Cette grâce si précieuse et dont nous ne connaîtrons qu'au ciel l'excellence, c'est l'union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : union d'une ineffable beauté, qui n'est pas seulement celle qu'il daigne contracter avec les fidèles, vivant en eux et les possédant pour en faire des Victimes à la gloire de son Père : ce qui est assurément digne d'éternelles actions de grâces ; mais union tout à fait excellente, qu'il établit entre sa divine Personne et nous, union par la vertu de laquelle il vit en nous, en tant que Prêtre de son Père, d'une part, et, de l'autre, Chef de l'Église : de sorte qu'il nous communique de la plénitude de son Sacerdoce, et qu'il nous fait en même temps lumière de son Église [1], comme il en est lui-même, par la volonté de son Père, la lumière indéfectible. C'est pourquoi, en tant que nous recevons de son Sacerdoce, nous nous immolons et consumons sans cesse à la gloire et sous l'action du bon Plaisir de son Père. (Ce sera surtout notre grâce, quand nous aurons reçu la Prêtrise ; mais c'est déjà le don céleste qui nous est fait par l'ordination de l'Acolytat.) Et, en tant que nous recevons de sa qualité de Chef de l'Église, nous sommes la lumière des fidèles, plus tard par la parole, l'enseignement et la prédication, dès maintenant par une vie sainte, par des exemples que les fidèles n'aient qu'à copier. Ce saint devoir est tellement attaché à notre dignité, que c'est celui sur lequel l'Évêque insiste le plus. Du reste, il est à remarquer que c'est toujours à cette grave obligation que l'Évêque revient, dans les diverses ordinations. L'Église a tant besoin de la sainte vie de ses Clercs et de ses

[1] Matth. v, 14.

Prêtres ! Et, de même qu'il a plu au Père que sa gloire accidentelle dépendît, en ce monde, de l'éclat de cette vie sainte [1], de même, dans le plan qu'il a tracé des lois de sa Providence, l'Église ne fait ici son œuvre de sanctification et de salut, qu'à la condition d'avoir des Ministres qui soient, en toute chose, exemplaires.

Écoutons ce que l'Évêque dit à l'Acolyte, qui est à genoux à ses pieds : « Appliquez-vous à exercer dignement votre office ; car vous ne pourriez plaire au Seigneur, si, portant dans vos mains la lumière, vous vous adonniez à des œuvres de ténèbres, et qu'ainsi votre vie fût pour les fidèles un exemple de perfidie. Mais, comme la Vérité l'a déclaré : « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient que vos œuvres sont bonnes, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux. » Et l'Apôtre saint Paul a dit aussi : « Au milieu d'un peuple mauvais et pervers, brillez dans ce monde, comme des astres lumineux [2]... Vous étiez autrefois ténèbres ; mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. Marchez donc comme des enfants de lumière [3]. » Or, quelle est la lumière que l'Apôtre recommande si fortement ? Le voici, dans les paroles qui suivent : « Le fruit de la lumière, c'est toute bonté, toute justice et toute vérité. » Soyez donc pleins de sollicitude, pour vivre en toute bonté, justice et vérité, afin que votre vie en soit illuminée, et que vous répandiez cette lumière et sur les autres et sur toute l'Église [4]. »

[1] Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est. — Matth. v, 16. — Ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis. — I Petr. II, 12.

[2] Philipp. II, 15.

[3] Ephes. v, 8.

[4] Ces paroles de l'Apôtre, la sainte fonction de l'Acolyte, la vue de foi qui doit l'accompagner, tandis qu'il allume les cierges de l'Autel, rappel-

Cette exhortation est singulièrement touchante. On dirait autant une humble prière faite aux Ordinands, qu'une parole d'autorité. Ah! c'est que l'Évêque a la grande sollicitude des âmes et de toute l'Église, comme parle saint Paul [1]. Il sait « que tous les regards sont tournés vers les ministres du Sanctuaire, et que c'est à leur vie, à leurs mœurs, à leurs exemples, que les peuples reconnaissent ce qu'ils ont à imiter et à faire [2]. » Si le clergé est saint, le peuple est saint; s'il s'incline vers la tiédeur, la mollesse, la lâcheté, le peuple n'a plus de frein et il se précipite vers toute sorte de dissolutions. Si la lumière de la sainte doctrine et de la sainte vie pâlit et semble sur le point de s'éteindre dans la tribu sacerdotale d'une nation, les ténèbres de l'erreur se hâtent de s'étendre sur cette nation et de la couvrir des ombres de la mort. Oh! quelle responsabilité est la nôtre! Oh! quel effroyable jugement nous attend, si nous ne remplissons pas notre mission de salut, si nous ne sommes pas, par les exemples d'une vie universellement irréprochable et sainte, les coopérateurs de DIEU et de JÉSUS-CHRIST, dans l'œuvre nécessaire de la Rédemption des âmes! Nul ne connaît cette obligation absolue comme l'Évêque. C'est pourquoi, parlant aux Acolytes, il y a presque des larmes dans sa voix; mais ensuite, il s'adresse aux fidèles, et que dit-il? « Supplions DIEU,

lent ces paroles d'un ancien Père de l'Église grecque, S. Macaire d'Egypte: « Quemadmodum ab igne accenduntur multæ lucernæ et lampades ardentes, cunctæ vero lampades ac lucernæ ab unicâ naturâ accenduntur et lucent, haud aliter etiam christiani accenduntur et splendent ab unicâ naturâ ignis divini, Filii Dei.. Quare similes aliquatenus sunt christiani lucernis habentibus in se oleum, id est, fructus justitiæ. Ac, nisi accendantur in eis lucernæ à lucernâ Numinis divini, nihil sunt. — S. Mac. Ægypt. *Homil. XLIII*, n. 1 et 2. — Patr. græc., t. XXXIV, col. 771.

[1] II Cor. XI, 28.

[2] In eos, tanquam in speculum, reliqui oculos conjiciunt, ex iisque sumunt quod imitentur. — Conc. Trident. Sess. XXII. *De Reformat.*, cap. I.

Père tout-puisant, mes très chers frères, de vouloir bien bénir ses serviteurs dans l'ordre d'Acolyte, afin que, portant dans leurs mains la lumière visible, ils donnent aussi au monde, par leurs mœurs, la lumière spirituelle. »

Après cette invitation, il prie lui-même, et voici la grâce qu'il demande :

« Seigneur Saint, Père tout-puissant, DIEU éternel, qui avez répandu la lumière de votre divine clarté en ce monde, par JÉSUS-CHRIST votre Fils, Notre-Seigneur, et par les Apôtres..., daignez bénir vos serviteurs dans l'ordre d'Acolyte... Eclairez leur esprit, enflammez leur cœur de votre amour, afin qu'illuminés de la splendeur de votre face, ils remplissent avec fidélité leur ministère dans l'Église... O DIEU tout-puissant et éternel, source de lumière et de bonté, qui avez éclairé le monde par JÉSUS-CHRIST, votre Fils, daignez bénir vos serviteurs, que nous vous consacrons dans l'ordre d'Acolyte, suppliant votre clémence d'éclairer leur esprit de la lumière de la science et de répandre dans leur cœur la rosée de votre tendresse, afin qu'avec votre secours ils remplissent si bien leur ministère, qu'ils méritent de parvenir à la récompense éternelle. »

Que l'Acolyte n'oublie jamais cette prière émue, cette sollicitude, tempérée sans doute par la joie que donne le spectacle de tant de jeunes Clercs, qu'animent les plus sincères et les plus purs sentiments ; mais aggravée par la crainte que ce grand intérêt de l'Église, qui est la vie sainte de ses ministres, vie manifeste aux yeux de tous, vie qui fasse taire toute malice et toute haine, ne soit pas suffisamment servi par tous.

II. L'Acolyte a reçu le pouvoir d'allumer les cierges et de les porter dans les saints Offices ; en voici un autre plus émouvant, plus attrayant, plein de plus profonds et

de plus doux mystères. L'Évêque a dit : « Recevez ces burettes, afin de présenter le vin et l'eau, pour l'Eucharistie du Sang du CHRIST, au nom du Seigneur. *Amen.* »

Que se passe-t-il, en ce moment, dans l'âme de l'ordinand ? Il touche ces burettes ; le vin et l'eau lui sont confiés, le vin et l'eau du Sacrifice eucharistique du Sang de JÉSUS-CHRIST ! Un jour, il lui sera dit : « Ce que vous touchez, imitez-le [1]. » Dès aujourd'hui cette parole est vraie. Ce qu'il touche, cette eau, ce vin, il veut l'imiter. Que devient l'eau? Elle est mêlée au vin, et ainsi, par un mystère admirable, quoiqu'elle ne soit pas la matière du Sacrifice, elle devient le Sacrifice, elle est faite, comme le vin, le Sang de JÉSUS-CHRIST. Pauvres, infirmes, inconstants, infidèles, distraits des bontés de DIEU, trop souvent ingrats, rebelles même, nous sommes cette eau, si commune, qui ne se recommande en rien par elle-même, que l'on peut négliger, dédaigner, laisser tomber à terre et se perdre dans la poussière, mais qui est destinée à l'honneur le plus extraordinaire, le plus prodigieux. Nous sommes pécheurs et source intarissable de péchés, et voilà que nous pouvons être cette eau du Sacrifice, nous pouvons aspirer à nous mêler au vin, et à devenir, non par nous-mêmes (nous ne sommes pas aptes au Sacrifice qui plaît à DIEU), mais par la vertu, mais par les mérites de ce vin, de ce Sang du CHRIST, à devenir, disons-nous, un même Sacrifice avec le CHRIST.

Ce sont les pensées qui occupent le pieux Acolyte au moment où, sur l'invitation de l'Évêque, il touche les burettes, et dans la suite, quand il présente l'eau et le vin à l'Autel. Mais il a aussi d'autres vues plus élevées. L'eau, c'est le peuple, dit saint Jean [2]; et nous avons appris

[1] Imitamini quod tractatis. — *In ordin. Presbyt.*
[2] Apoc. XVII, 15.

précédemment de saint Cyprien et de saint Césaire, que l'eau qui est offerte pour le Sacrifice, c'est la multitude des fidèles [1]. L'Acolyte appartient par son Baptême à cette foule bienheureuse, qui est le Corps de JÉSUS-CHRIST, et, à ce titre, il se dit : « Je suis indigne de m'approcher de l'autel; mais je suis l'eau, j'appartiens à l'assemblée qui est le Corps mystique, et j'ose me mêler au Sang du CHRIST » ; et c'est là, pour cette âme simple et humble, un très grand sujet de joie. Mais il n'est pas l'eau seulement. Voilà que les ordinations se succèdent; il est maintenant sur les marches de l'autel, en qualité d'Acolyte. Dans deux, trois ans, un autre mystère d'une ineffable sublimité se sera accompli. Il sera non plus sur les marches de l'autel; il sera en réalité sur l'autel; car, de même que JÉSUS-CHRIST est à la fois Prêtre et Hostie, il sera lui aussi Prêtre et Hostie. Qu'est-ce à dire ? Il n'est pas seulement l'eau qui se mêle au vin, il est le vin, qui devient, par l'institution même de DIEU et par conséquent de plein droit, le Sang de JÉSUS-CHRIST; il n'est pas le vin actuellement changé en ce Sang divin, il est le vin qui demeure un peu de temps dans le vase liturgique destiné à le contenir. Mais dans quelque temps il dira : « *Introibo ad altare Dei...* » et, un peu après, sur le Calice où le vin de la burette a été versé : « *Hic est enim Calix sanguinis mei* : C'est ici le Calice de mon Sang. » Il est bien le vin, et il est bien le Sang même du CHRIST, l'hostie de DIEU avec le CHRIST, puisqu'il dit : « C'est ici le Calice de mon sang. » Cette magnifique doctrine est contenue dans les paroles mêmes, que l'Évêque adresse à l'ordinand : *Tunc etenim in Dei Sacrificio dignè vinum suggeretis et aquam, SI VOS IPSI DEO SACRIFICIUM PER CASTAM VITAM ET BONA OPERA OBLATI FUERITIS.*

[1] Liv. I, chap. XXIII.

Qu'elles sont belles les destinées de notre jeune Acolyte ! En attendant qu'il s'élève, par un effet de la très gratuite miséricorde du Seigneur, à ces hauteurs sublimes, il porte les cierges, et il présente les burettes au sous-diacre, dans les grands offices ; et voici d'autres saintes fonctions qu'il remplit : Il porte l'encensoir et l'encens, et il sert aux messes basses.

III. Il porte l'encensoir et l'encens. Que signifient l'encensoir et l'encens ? Nous n'avons plus, devant les yeux, que les symboles de l'immolation et du Sacrifice. L'encensoir, c'est l'humanité de notre DIEU, dit saint Augustin, et, après lui, les liturgistes ; le feu qu'il contient, c'est sa dévorante charité ; l'encens, c'est encore cette humanité que ce feu puissant a dévorée tout entière [1]. Ils disent encore : Mais, en même temps, l'encensoir, c'est le corps mystique de JÉSUS-CHRIST ; le feu, c'est la charité de ce corps mystique, que JÉSUS-CHRIST lui-même est venu allumer sur la terre ; et l'encens, c'est le Sacrifice que ce corps ainsi uni à JÉSUS-CHRIST, ce corps qui est lui-même, comme saint Augustin nous l'a appris, offre sans cesse au Père, dans l'unité du Sacrifice de son Chef [2].

[1] Ascende ad Verbi hujus celsiora fastigia, et vide quomodo verus Pontifex Jesus Christus, assumpto thuribulo carnis humanæ, et superposito igne altaris, animâ sine dubio illâ magnificâ, cum quâ natus est in carne, adjecto etiam incenso, qui est spiritus immaculatus, medius inter vivos et mortuos stetit. — S. Augustin. Appendix. *Serm.* XXX (alias de Tempore XCVIII), n. 2. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1804-5. — Thuribulum est corpus Christi vel Verbum incarnatum, vel cor hominis ; ignis caritas seu fervor devotionis. — Durand. *Divin. offic.*, lib. IV, cap. VIII et X.

[2] Per thuribulum cor humanum competenter notatur, quod debet esse apertum superiùs ad suscipiendum, et clausum inferiùs ad retinendum : habens ignem caritatis et thus devotionis. — Durand. *Ibid.*, cap. VI, n. 15. — Christus in arâ crucis se pro nobis obtulit, cujus corpus thuribulum Ecclesiæ fuit : ex quo Deus Pater suavitatem odoris accepit et propitius mundo extitit. Fumus aromatum orationes sanctorum sunt, quæ super auream aram Christum per charitatis ardorem vel illuminationis Spiritûs Sancti carbones incensæ, ad Deum ascendunt. — Honor. Augustod. *Gemma animæ*. De antiquo ritu Missæ, lib. I, cap. VII. — Patr. lat., t. CLXXII, col. 546.

L'Acolyte le sait. Il veut être, dans l'unité de l'adorable Sacrifice, le feu et l'encens. Le mot *encens* signifie proprement ce qui est entièrement brûlé et consumé. Il n'aspire qu'à cette consomption. Et, parce que la fumée de l'encens qui sort de l'encensoir qu'il porte, ne s'élève que vers DIEU, il veut que sa vie soit un holocauste, qui ne s'élève jamais que vers sa Majesté adorable. Mais, parce que la vapeur odoriférante qui ne s'élève que vers DIEU, embaume cependant toute l'assemblée des fidèles, il veut qu'il en soit ainsi de toute sa vie. Il n'est pas encens pour les fidèles, il ne l'est que pour DIEU ; mais plus il se consume pour DIEU, plus la bonne odeur qui n'est offerte qu'à sa gloire est abondante, plus l'Église en est parfumée et réjouie; et il bénit le Seigneur de ce qu'il daigne faire de l'encens de sa vie humble, fervente et chaste, qui n'aspire qu'à l'honneur si prodigieux de s'évaporer devant sa Majesté, une occasion de consolation et de joie pour l'Église [1]. Après tout, c'est sa grâce, c'est son devoir sacré; car, l'encens véritable qui embaume l'assemblée sainte, comme la lumière qui l'illumine, c'est la bonne odeur et l'éclat de la vie irrépréhensible et immaculée des Clercs de JÉSUS-CHRIST.

Manifestement, l'Acolyte est Victime. L'Évêque appelle son ordination « une Consécration » ; nous avons la preuve qu'il en est ainsi, à mesure que nous considérons ses divers offices. Voici le dernier : Il sert aux messes basses.

IV. Cette fonction, si peu estimée parmi les hommes, est d'une grande beauté surnaturelle. Servir la sainte Messe, c'est ne faire qu'un avec le Prêtre, qui ne fait qu'un avec JÉSUS-CHRIST. C'est concourir, autant qu'il est possible, à l'acte de sa Sacrificature ; mais c'est aussi ne faire

[1] Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi. — *In Ordinat. Presbyt.*

qu'une même Hostie avec lui. Il est vrai que toute l'Église a cette précieuse grâce et ce grand honneur, « et elle le sait », dit saint Augustin[1]; mais l'Église a un délégué; l'Église est représentée par un de ses membres; et ce membre ainsi honoré et privilégié, c'est l'Acolyte. Voyez l'intime union de cet humble Clerc avec le Prêtre qui sacrifie. Quel dialogue à la fois solennel et touchant que celui qu'ils ont entre eux, depuis le commencement de la Liturgie, jusqu'à la fin. Ce Psaume récité alternativement et qui exprime si bien, dans cette alternative même, les sentiments qui conviennent au Prêtre et à l'Acolyte. Ce *Kyrie eleison* où l'un et l'autre demandent miséricorde pour le peuple; ces réponses si humbles et si affectueuses au *Dominus vobiscum*, à l'*Orate fratres*, aux oraisons, à l'Épître et à l'Évangile; cet autre dialogue qui revient avant le Canon, au commencement de la Préface : *Sursum corda. — Habemus ad Dominum. — Gratias agamus Domino Deo nostro. — Dignum et justum est.* Le Canon commence. Le Prêtre semble s'être retiré en DIEU seul et en JÉSUS-CHRIST. Mais bientôt après, au *Pater*, à la fraction de l'Hostie, et désormais jusqu'à la fin de la messe, l'Acolyte répond à toutes les prières, à toutes les louanges adressées à DIEU, à tous les vœux faits à l'Église; et, quand l'Évangile selon saint Jean est terminé, c'est lui qui dit le dernier mot de la vénérable Liturgie, le mot de l'action de grâces, le mot eucharistique par excellence : *Deo gratias*. Le Sacrificateur est seul nécessaire, et pourtant, selon les saintes règles de l'Église, il ne peut se suffire, comme pour exprimer que Notre-

[1] Hoc est sacrificium christianorum : multi unum Corpus in Christo. Quod etiam, sacramento Altaris fidelibus noto, frequentat Ecclesia, ubi ei demonstratur quod in eâ oblatione quam offert, ipsa offeratur. — *De Civit. Dei* lib. X, cap. VI (déjà cité). — Patr. lat., t. XLI, col. 284.

Seigneur, que le Prêtre représente et qui est seul nécessaire, ne peut se suffire, lui aussi; car, il est comme incomplet, s'il n'a l'Église avec lui, l'Église immolée avec lui, si bien que saint Paul l'appelle « son complément et sa plénitude [1]. »

Qu'il est vraiment heureux et vraiment admirable ce saint Acolyte qui sert, comme il convient, la sainte Messe. Les hommes le voient au bas de l'autel; les Anges le contemplent sur l'autel. Il a désiré être l'eau et le vin, il est exaucé spirituellement ; une transformation nouvelle se fait de lui-même, à chaque messe ; il est, en toute vérité, Hostie. Aussi, voyez comme au moment de la Communion, il s'avance avec joie vers cette marche supérieure de l'Autel, où est distribué le Pain de vie, l'Hostie d'amour. Il voudrait faire la sainte Communion chaque jour, en servant la messe. Cela est juste ; il a faim de cet aliment, il a soif du Sang dont il a préparé le mystère, en offrant l'eau et le vin. S'il est des fidèles en grand nombre qui font la Communion quotidienne, comment se pourrait-il que l'Acolyte n'eût pas ce bonheur? Est-ce que l'Eucharistie n'est pas le centre unique autour duquel il se meut, vers lequel il s'incline, il s'élève, dans lequel il veut amoureusement s'abîmer et se perdre, soit qu'il porte les cierges allumés, soit qu'il présente au sous-diacre les burettes de l'eau et du vin, ou bien qu'il porte l'encensoir, ou encore qu'il ait le bonheur, la grâce, la gloire, de servir le Prêtre lui-même et de lui répondre à l'autel?

C'est pourquoi, dans les premiers siècles, non seulement ce qui est commun aux fidèles, c'est-à-dire la Communion quotidienne, mais ce qui est spécial au Diacre et au Prêtre, c'est-à-dire l'honneur de porter la sainte Eu-

[1] Et ipsum dedit Caput suprà omnem Ecclesiam, quæ est Corpus ipsius et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur. — Ephes. I, 22, 23.

charistie elle-même, était quelquefois accordé aux Acolytes. Nous en avons la preuve dans ce trait si émouvant du martyre de saint Tharsicius, que le Martyrologe romain raconte comme il suit, à la date si glorieuse du 15 août : *Romæ, via Appia, sancti Tharsicii, Acolythi, quem pagani, cum invenissent Corporis Christi Sacramenta portantem, cœperunt disquirere quid gereret; at ille, indignum judicans porcis prodere margaritas, tamdiu ab illis mactatus est fustibus et lapidibus, donec exhalaret spiritum; et, revoluto ejus corpore, sacrilegi discussores nihil Sacramentorum Christi in manibus aut in vestibus invenerunt: Christiani autem corpus Martyris collegerunt, et in Cœmeterio Callisti honorificè sepelierunt*[1].

Que le pieux Acolyte, qui vient d'être ordonné, invoque de temps en temps, comme on invoque un tendre ami, l'admirable Acolyte de la voie appienne. Qu'il lui demande la grâce de toujours porter JÉSUS-CHRIST dans son cœur, de sorte qu'aucune tentation, aucune violence, aucune persécution ne puisse « le séparer de sa charité[2] » ; qu'au contraire la tentation, ou la persécution, ou la violence soient pour lui l'occasion d'une union plus intime, plus amoureuse, plus absolue. Tharsicius portait JÉSUS-Hostie sous ses vêtements ; il est à présumer que, par un miracle de l'amour de ce doux Sauveur, l'Hostie passa de la sainte custode qui la contenait, dans la poitrine du fervent Acolyte. Il désira s'en nourrir, et ses persécuteurs après son martyre « ne trouvèrent rien ni dans ses mains, ni dans ses vêtements. » L'Hostie était à sa vraie place, le cœur du Martyr. Que l'Acolyte, lui aussi, aspire à posséder JÉSUS, toujours plus avant dans son cœur. Que tout active son désir, que tout augmente et resserre et per-

[1] *Martyrol. Rom.*, XVIII. Kalend. Septemb. (id est die XV aug.).
[2] Rom. VIII, 35.

fectionne l'union ; et qu'un martyre nouveau, celui d'un amour sans limite, fasse du CHRIST-JÉSUS et de son Aco lyte, une seule Hostie, un seul cœur.

Si l'humble et fervent Acolyte persévère pendant quelque temps dans cette union, qui le fait une Hostie si agréable à DIEU en JÉSUS-CHRIST, il ne tardera pas de mériter la consécration virginale du Sous-Diaconat ; car, suivant la belle pensée de saint Jérôme, « le véritable Holocauste et la parfaite Hostie de JÉSUS-CHRIST, c'est la Virginité [1]. »

[1] Virginitas hostia et holocaustum Christi est. — *Contrà Jovinian.* Lib. I, n. 13. — Patr. lat., t. XXIII, col. 231.

CHAPITRE XV

LES ORDRES SACRÉS — LE SOUS-DIACONAT

Avant d'aborder ce sujet, qui va nous faire voir tant de gloire sur le front de l'Ordinand, une réflexion nous occupe. Quelle différence entre cet Acolyte de vingt et un ans, qui se prépare à devenir Sous-Diacre, et tous les autres jeunes gens de son âge qui sont dans le siècle ! Les uns vivent dans une condition modeste ; d'autres aspirent à occuper quelque position distinguée : il y a des élèves des écoles de l'État, des étudiants en droit, en médecine, etc. ; ils ont des succès, ils sont applaudis, on augure pour eux un avenir heureux et brillant... Et puis?... Qu'est-ce que tout cela? Si la pensée de DIEU préside à tout, si l'honneur de DIEU est la fin de tout, ces succès, cette gloire sont quelque chose ; mais, si DIEU et son CHRIST-JÉSUS sont absents de tant d'études, d'examens, d'applaudissements et d'espérance pour l'avenir, le mot du Saint-Esprit s'applique à tout, avec une rigoureuse vérité : *Et ecce universa vanitas, et afflictio spiritûs* [1].

Au contraire, notre cher et pieux Acolyte a été l'Enfant sacerdotal qui, un jour, fut séparé de la foule des en-

[1] Eccle. I, 14.

fants de son âge et introduit au Presbytère. Il fut nourri de foi, comme le juste dont parle l'Écriture [1] ; il fut exercé aux saintes œuvres de l'humilité, de l'obéissance, de la modestie, de la charité, de la piété. Envoyé plus tard à l'école cléricale ou au petit Séminaire, sa séparation mystérieuse de tout ce qui est mondain et séculier, s'est affirmée chaque année davantage. Durant le temps des vacances, tout le monde sentait qu'il était voué et dédié à DIEU. Aussi, même encore jeune, ses habitudes, ses paroles, toute sa conduite avait quelque chose de religieux. Enfin, sont venus les jours d'incomparable grâce du grand Séminaire : il a été initié à cette vie ecclésiastique tant louée par les Saints, avec son règlement si précis, presque austère, avec ses graves enseignements, ses fortes études, ses sérieux sujets de réflexions. L'Enfant sacerdotal est devenu Clerc ; il porte maintenant, dans la vie habituelle, le vêtement de deuil qui rappelle la mort du Fils de DIEU ; et quand il paraît dans le saint Temple, il est revêtu du surplis, comme le serait un esprit céleste... Que tout cela est élevé, vraiment grand, vraiment beau ! et qu'est-ce, devant tant de dignité, de sainteté, de beauté divine, que toute la gloire humaine et les plus grands succès des jeunes hommes, qui se vouent aux carrières humaines ?...

Et la magnifique grandeur du jeune Clerc grandit toujours. Portier, Lecteur, Exorciste, Acolyte, que tous ces titres sont sublimes ! A quelle hauteur lumineuse, sereine, sans rivale, du côté de la terre, monte et se fixe son âme prédestinée ! Sous l'humilité de son vêtement et de ses habitudes de vie, que de grâces admirables au dedans, dans l'intime du cœur, et que de gloire au dehors, dans

[1] Rom. I, 17 — Galat. III, 11. — Hebr. X, 38.

l'ordre surnaturel de l'Église de Jésus-Christ! Que d'honneur sur cette tête, ce front, ces mains, sur toute cette existence immaculée de vingt ans!

Le monde ne le sait pas, et il demeure indifférent; nous avons, nous, le bonheur de le savoir. Aussi quand nous voyons l'Acolyte s'avancer vers l'autel pour la consécration éternelle du Sous-Diaconat, le cœur s'émeut et se trouble, les larmes montent aux yeux, et, tandis que nous sommes impuissants à voir la scène extérieure de nos yeux voilés par les larmes, notre regard intérieur, que la grande lumière de la foi illumine, jouit de la plus merveilleuse vision.

Essayons d'en dire quelque chose; mais à mesure que nous contemplons de plus près les mystères de Dieu, la difficulté de parler devient plus grande.

L'Archidiacre dit : *Accedant, qui ordinandi sunt Subdiaconi.* Les Ordinands s'avancent vers l'Évêque; ils sont vêtus de l'aube et ceints du cordon; ils portent l'amict autour du cou, sur l'aube; ils ont le manipule à la main gauche et la dalmatique sur le bras gauche; ils tiennent un cierge de la main droite.

Arrivés à la distance qui convient, vis-à-vis de l'Évêque, ils ne tombent pas à genoux, comme le font les ordinands des ordres inférieurs; ils sont debout. L'Église le veut ainsi, comme pour exprimer la plénitude de la liberté dont ils jouissent, en présence des grands devoirs dont la charge va leur être imposée, s'ils persévèrent dans leur dessein de franchir le seuil redoutable du Sanctuaire. L'Évêque les en avertit, par ces paroles solennelles :

« Filii dilectissimi, ad sacrum Subdiaconatûs Ordinem promovendi, iterum atque iterum considerare debetis attentè, quod onus hodiè ultro appetitis. Hactenùs enim liberi estis, licetque vobis pro

arbitrio ad sæcularia vota transire. Quod si hunc Ordinem susceperitis, ampliùs non licebit à proposito resilire, sed Deo, cui servire regnare est, perpetuo famulari, et castitatem, illo adjuvante, servare oportebit, atque in Ecclesiæ ministerio semper esse mancipatos. Proindè, dùm tempus est, cogitate, et, si in sancto proposito perseverare placet, in nomine Domini, hùc accedite. »

Les Ordinands, émus mais fermes, le cœur en haut, « sachant à qui ils se confient[1] », sous les regards de Dieu, de Marie, des Anges, de tout le ciel, sous les regards de l'Église militante, s'élancent vers le Sanctuaire, faisant ce pas sublime, ce grand acte de foi et d'amour divin, qui les consacre vierges pour l'éternité.

Alors l'Archidiacre appelle les Ordinands qui doivent recevoir le Diaconat et la Prêtrise. Ils viennent dans le Sanctuaire, s'unissent aux Sous-Diacres, et tous, Prêtres, Diacres, Sous-Diacres, tombent à genoux et se prosternent la face contre terre, comme des Victimes anéanties devant la Sainteté de Dieu[2].

L'Évêque lui-même quitte son siège, se met à genoux, et récite avec l'Archidiacre et toute l'assistance les Litanies des Saints : « Seigneur, ayez pitié de nous... Trinité Sainte, ayez pitié de nous... Sainte Marie, Vierge des vierges, priez pour nous... Saints Anges, priez pour nous... Saints Patriarches, saints Apôtres, saints Martyrs, priez pour nous... Saints Pontifes, saints Prêtres, saints Lévites, saintes Vierges, priez pour nous... Tous les Saints et Saintes de Dieu, intercédez pour nous... » C'est la longue supplication que l'Église sent le besoin de faire, à cause de la grande œuvre qui va s'accomplir.

[1] II Tim. I, 12.

[2] Bossuet a dit quelque part de la génuflexion : « qu'elle est une chute dans le néant. » Qu'est-ce donc que cette longue prostration de toutes ces âmes sacerdotales? L'image du grand Mystère qui a commencé au sein de Marie : *Exinanivit semetipsum*, et qui dure toujours, au Saint-Sacrement.

A la fin des Litanies, l'Évêque se lève, prend la mitre, se tourne vers les Ordinands toujours prosternés, étendus sur le sol du Sanctuaire, et dit : « Seigneur, pour que vous daigniez bénir ces élus, nous vous supplions, écoutez-nous ! Pour que vous daigniez bénir et sanctifier ces élus, nous vous supplions, écoutez-nous! Pour que vous daigniez bénir, sanctifier et consacrer ces élus, nous vous supplions, écoutez-nous! » Il se remet à genoux et achève la récitation des Litanies.

En ce moment, l'Archidiacre dit : *Recedant in partem, qui ordinandi sunt Diaconi et Presbyteri.* Tous se lèvent ; les nouveaux Sous-Diacres restent seuls devant l'Évêque ; ils sont à genoux. L'Évêque, assis et portant la mitre, leur adresse cette belle admonition :

« Adepturi, Filii dilectissimi, officium Subdiaconatûs, sedulo attendite quale ministerium vobis traditur. Subdiaconum enim oportet aquam ad ministerium Altaris præparare, Diacono ministrare, pallas Altaris et corporalia abluere, Calicem et patenam in usum Sacrificii eidem offerre. Oblationes quæ veniunt in Altare, panes propositionis vocantur. De ipsis oblationibus tantùm debet in Altare poni, quantùm populo possit sufficere, ne aliquid putridum in Sacrario remaneat. Pallæ quæ sunt in substratorio Altaris, in alio vase debent lavari, et in alio corporales pallæ. Ubi autem corporales pallæ lotæ fuerint, nullum aliud linteamen debet lavari, ipsaque lotionis aqua in Baptisterium debet vergi. Studete itaque ut ista visibilia ministeria, quæ diximus, nitidè et diligentissimè complentes, invisibilia horum exemplo perficiatis. Altare quidem Sanctæ Ecclesiæ ipse est Christus, teste Joanne, qui, in Apocalypsi suâ, Altare aureum se vidisse perhibet, stans antè thronum, in quo, et per quem oblationes fidelium Deo Patri consecrantur. Cujus Altaris pallæ et corporalia sunt membra Christi, scilicet, fideles Dei, quibus Dominus quasi vestimentis pretiosis circumdatur, ut ait Psalmista : *Dominus regnavit, decorem indutus est.* Beatus quoque Joannes in Apocalypsi vidit Filium hominis præcinctum zonâ aureâ, id est, Sanctorum catervâ. Si itaque humanâ fragilitate contingat in aliquo fideles maculari, præbenda est à vobis aqua cœlestis doctrinæ, quâ purificati, ad ornamentum Altaris et cultum divini Sacrificii redeant. Estote ergo tales, qui Sacrificiis divinis, et Ecclesiæ Dei, hoc est, corpori Christi dignè servire

valeatis, in verâ et catholicâ fide fundati ; quoniam, ut ait Apostolus, omne quod non est ex fide, peccatum est, schismaticum est, et extrà unitatem Ecclesiæ est. Et ideo si usque nùnc fuistis tardi ad Ecclesiam, amodo debetis esse assidui. Si usque nùnc somnolenti, amodo vigiles. Si usque nùnc ebriosi, amodo sobrii. Si usque nùnc inhonesti, amodo casti. Quod ipse vobis præstare dignetur, qui vivit et regnat Deus, etc. »

Ces belles et graves paroles étant dites, l'Évêque présente à chaque Ordinand le calice couvert de la patène, et, tandis que l'Ordinand touche l'un et l'autre de la main droite, l'Évêque dit : *Videte cujus ministerium vobis traditur ; ideo vos admoneo, ut ità vos exhibeatis, ut Deo placere possitis.*

Immédiatement après, l'Archidiacre donne à toucher aux Ordinands les burettes, le bassin et le manuterge.

L'Évêque se lève, demande des prières à l'assistance ; et ensuite, sans mitre sur la tête, tourné vers les Ordinands qui demeurent à genoux, il dit :

« Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, bene✝dicere dignare hos famulos tuos, quos ad Subdiaconatûs officium eligere dignatus es ; ut eos in Sacrario tuo sancto strenuos, sollicitosque cœlestis militiæ instituas excubitores, sanctisque Altaribus tuis fideliter subministrent ; et requiescat super eos Spiritus sapientiæ et intellectûs, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis ; et repleas eos Spiritu timoris tui ; et eos in ministerio divino confirmes, ut obedientes facto, ac dicto parentes, tuam gratiam consequantur. Per Dominum nostrum, etc. »

L'Évêque s'assied, reprend la mitre, et impose l'amict sur la tête de chaque Ordinand, disant : *Accipe amictum, per quem designatur castigatio vocis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

Il met le manipule au bras gauche de l'Ordinand, disant : *Accipe manipulum, per quem designantur fructus bonorum operum. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

Il impose ensuite la dalmatique, et il dit : *Tunicâ jucunditatis, et indumento lætitiæ induat te Dominus. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

Enfin, il donne à toucher le livre des Épîtres, disant : *Accipite librum Epistolarum, et habete potestatem legendi eas in Ecclesiâ sanctâ Dei, tàm pro vivis, quàm pro defunctis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

L'Archidiacre donne avis aux Ordinands de se retirer à leur place. La sainte ordination est terminée. L'ordination est terminée ; mais que de touchants et doux mystères se sont accomplis ! Quand le Sous-Diacre revient du sanctuaire au chœur, le regard baissé, l'âme pleine de lumière, d'innocence et de joie, portant sa dalmatique blanche, son aube, son amict, son manipule, consacré Vierge dans tout son être, député par l'Église pour être médiateur auprès de DIEU par la glorieuse obligation de la prière quotidienne, lié, dédié au saint Autel, au Sacrifice adorable dont il présentera de droit et d'office la vénérable matière, le pain et le vin ; quand tant de grâces réunies, tant d'humilité et tant de gloire, tant de recueillement, d'intime allégresse et d'angélique chasteté, apparaît au regard de notre foi ; quel magnifique et attrayant sujet d'admiration, et de joie profonde, et en même temps de reconnaissance envers le DIEU de condescendance et d'amour infinis, qui opère, dans ses créatures, de si étonnantes merveilles ! C'est la face de JÉSUS-CHRIST qui se révèle, c'est sa grâce divine dont nous voyons l'effet sensible, c'est sa présence même qui remplit cette âme virginale, et qui va lui faire produire toutes sortes d'œuvres saintes, pour l'honneur de DIEU et la consolation de l'Église.

Comment JÉSUS-CHRIST est-il présent dans le Sous-Diacre ? Comment vit-il en lui ? En quel sens serait-il vrai que le Sous-Diacre est un autre JÉSUS-CHRIST ?

Rappelons-nous les sacrées fonctions du Sous-Diacre : 1o Il sert au Diacre dans le Sacrifice ; 2o il prépare la matière qui doit servir au Sacrifice, et il verse un peu d'eau dans le vin qui doit être consacré ; 3o il a soin que les vases sacrés et les corporaux soient d'une propreté parfaite ; 4o il chante l'Épître dans les messes solennelles ; 5o il est l'homme de la prière publique, par l'obligation du saint Bréviaire, qui lui est imposée dans son Ordination. Et tout cela, il l'accomplit, dans un état et des dispositions de très haute, très humble et très intègre Virginité.

Or, le Sous-Diacre ne remplit toutes ces fonctions, que parce que JÉSUS-CHRIST, le très parfait et vraiment unique Sous-Diacre de l'Église, vit en lui. Rien ne se fait dans l'Église, dont Notre-Seigneur ne soit le principe, et qu'il n'ait fait le premier à l'égard de son Père ou des âmes qu'il est venu racheter. Arrêtons-nous à étudier et à contempler le mystère de sa conduite et de sa vie divine, en cette qualité de Sous-Diacre.

1o L'humble ministre, qui porte ce nom dans les saintes cérémonies, sert au Diacre. On peut même dire que c'est sa fonction principale, comme son nom l'indique. Mais que veut dire cette parole : Servir le Diacre ? Le mot Diacre signifie serviteur. Servir le Diacre, c'est donc être serviteur d'un serviteur. Voilà bien l'expression de la condition, du rôle, du ministère le plus humble. Il semble qu'il n'y ait rien au-dessous. Après avoir été portier, lecteur, exorciste, acolyte, arriver à la gloire des Ordres sacrés et majeurs, et n'apparaître que le serviteur d'un serviteur ! n'est-ce pas étrange ? Non ! L'Esprit-Saint a dit : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam* [1] ; et saint Augustin, rapportant cette

[1] Eccli. III, 20.

parole, ajoute : « Chacun doit prendre la mesure de son humilité sur celle de sa grandeur [1]. » C'est la loi de toute créature. Eh bien ! c'est précisément celle que Notre-Seigneur s'est appliquée à lui-même. Comme il était le plus grand, il a voulu être le plus humble, non par nécessité, ni pour éviter les illusions de l'orgueil, mais par amour pour l'honneur de son Père et pour notre salut. Nous avons, dans le Livre premier [2], considéré ce prodigieux mystère. Qui dit JÉSUS-CHRIST dit Humilité, de la même manière que DIEU se définit la Charité [3]. Sa vie, ses exemples, sa doctrine, semblent se résumer en ce mot unique : Humilité [4].

Mais, est-il vrai de dire que Notre-Seigneur a été humble jusqu'à être serviteur de serviteurs? Rien n'est plus vrai. N'a-t-il pas affirmé de lui-même qu'il était venu sur la terre non pour être servi, mais pour servir [5]? N'a-t-il pas dit à ses Apôtres : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert [6] ? » Que signifie cette parole? Notre-Seigneur sert ses Apôtres ; mais que sont les Apôtres? Des serviteurs de DIEU, par la condition de leur création. JÉSUS-CHRIST est donc le serviteur des serviteurs de DIEU. Et remarquons que la conduite qu'il a tenue à l'égard de

[1] Mensura humilitatis cuique ex mensurâ ipsius magnitudinis data est. — *De Virginitate*, cap. XXXI, n. 31. — Patr. lat., t. XL, col. 413.

[2] Chap. XV et XVI.

[3] Cfr. Philipp. II, 6, 7, etc. — I Joann. IV, 8.

[4] Doctor itaque humilitatis Christus primo « semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo; humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis (Philipp. II, 7). » Ipsa vero doctrina ejus, quàm attentè insinuet humilitatem atque huic præcipiendæ vehementer insistat, quis explicare facilè possit, atque in hanc rem demonstrandam testimonia cuncta congerere? — S. August. *De Virginitate*, ibid., col. 413.

[5] Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret.— Marc. X, 45. — Matth. XX, 28.

[6] In medio vestrûm sum, sicut qui ministrat. — Luc. XXII, 27.

ces hommes privilégiés, qu'il daignait appeler ses amis [1], n'est qu'une confirmation éclatante de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait pour chacun de nous. N'est-il pas vrai qu'il s'est conduit envers chaque âme, comme s'il en était le serviteur ? Que fait celui qui sert ? Il se place au dernier rang, il est aux pieds de son maître, il travaille pour lui, il travaille sans cesse ; et, s'il n'est pas seulement serviteur, mais esclave, il travaille, pour ainsi dire, sans salaire, il travaille jusqu'à s'épuiser, jusqu'à mourir; en un mot, il se donne, il se livre, il donnerait son sang, et sa chair et sa vie, comme s'il était tout entier à son maître. Or, c'est ce que JÉSUS a fait pour nous, misérables serviteurs du Père qui est aux Cieux [2], et (faut-il le dire ?) malheureux esclaves du démon [3]. Et c'est tandis que nous étions esclaves de son ennemi, que notre doux Rédempteur, devenu notre serviteur, notre humble et doux et infatigable Sous-Diacre, a travaillé, veillé, souffert, intercédé, et a fini par s'épuiser et par mourir. Saint Paul a dit : « Il a pris la forme de l'esclave, lui qui pouvait sans usurpation s'appeler DIEU [4]. » Pour qui cette forme, cette condition, cet état? pour son Père, sans doute, qu'il servait, qu'il glorifiait par tant d'humiliation et d'anéantissement, mais plus sensiblement et manifestement pour nous, indignes serviteurs du Père, et réduits, par le péché de nos premiers parents et par nos propres infidélités, à être sous les pieds de Satan.

[1] Jam non dicam vos servos, (sed) amicos. — Joann. xv, 15.

[2] S. Ambroise a pu dire : « Christus mihi cibus, Christus mihi potus; caro Dei cibus mihi, et Dei sanguis potus est mihi. Non jam ad satietatem mei annuos expecto proventus : Christus mihi quotidiè ministratur. » — *In Psalm. CXVIII*, Serm. XVIII, n. 26. — Patr. lat., t. XV, col. 1461.

[3] Qui eripuit nos de potestate tenebrarum. — Coloss. I, 13. — Nunc ego mitto te... ut convertentur... de potestate Satanæ ad Deum. — Act. XXVI, 17, 18.

[4] Philipp. II, 7.

Qu'il sera utile et salutaire au nouvel Ordinand de ne point perdre de vue l'esprit de servitude et la conduite de son doux Maître, du Premier de son Ordre, JÉSUS, de l'adorer, de vouloir l'honorer et lui rendre hommage, par toutes les fonctions qu'il remplit, à l'autel et ailleurs, à l'égard du Diacre : soit qu'au départ de la sacristie il marche devant lui, en signe d'infériorité, ou qu'il se tienne à sa gauche, ou derrière lui, durant la Messe et les offices, ou debout, et découvert, quand le Diacre est debout ; soit qu'il tienne le livre ouvert, devant lui, pour le chant de l'Évangile, ou qu'il lui apporte le calice couvert d'un voile et le lui présente pour l'offertoire; ou bien qu'il en reçoive la patène, qu'il doit porter, devant ses yeux, jusqu'à l'Oraison dominicale, au pied de l'autel, comme pour témoigner qu'il est indigne, lui, serviteur d'un serviteur, d'être témoin des saints Mystères, de voir face à face et sans voile ce qui se passe sur l'autel. La sainte Messe s'achève, sa position inférieure est toujours la même; et elle ne varie pas, non plus, dans les diverses cérémonies de l'année ecclésiastique : Exposition du Saint-Sacrement, Bénédictions des cierges ou des rameaux, Processions, offices extraordinaires de la Semaine-Sainte; comme ne varia jamais, dans notre divine Victime, sa très profonde et très amoureuse disposition de servitude, à l'égard de nos âmes. Maintenant même, dans l'adorable Sacrement, n'est-il pas notre serviteur, par ses supplications et ses expiations, et (ce qui est plus étonnant encore et éternellement ineffable) par le don qu'il fait de lui-même, comme s'il n'était pas sa propriété et qu'il nous appartînt? N'y a-t-il pas une allusion à ce mystère de son humilité et de sa tendresse, dans ces paroles qu'il a dites lui-même : « Quel est le plus grand, de celui qui est assis pour prendre son repas, ou de celui qui sert? n'est-ce pas celui qui prend le repas?

Et voilà que je suis au milieu de vous, comme celui qui sert[1] ? »

Aucune de ces saintes vues n'est étrangère à l'heureux Sous-Diacre[2]. — Voici la seconde de ses fonctions :

2° Quant le Célébrant a dit : *Oremus,* pour l'offertoire, le Sous-Diacre incline la tête, fait la génuflexion, et se rend à la crédence. Là, il reçoit un voile sur les épaules ; il prend de la main gauche, sans se servir de ce voile, le calice ; le couvre avec la partie du voile qui pend du côté droit, met la main droite par-dessus le calice et vient le porter au Diacre. Sur la patène du calice est l'hostie. Un acolyte s'approche et présente la burette du vin au Sous-Diacre, qui la donne au Diacre. Le Sous-Diacre reçoit du même acolyte la burette de l'eau ; il la fait bénir au Célébrant et ensuite il met, dans le vin du calice, les quelques gouttes d'eau qu'exige la sainte Liturgie.

[1] Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? nonne qui recumbit ? Ego autem in medio vestrûm sum, sicut qui ministrat. — Luc. XXII, 27.

[2] Un fervent Religieux de notre temps, le Père Clément-Marie Cathary, de la Compagnie de Jésus, avait reçu d'une manière éminente cette précieuse grâce du Sous-Diaconat. Lorsqu'il fut admis à cet ordre, il fit, avec la permission de ses supérieurs, le *vœu d'humilité,* dont voici la teneur : « O JÉSUS, doux et humble de cœur, par l'intercession de MARIE, ma Mère immaculée, de S. Joseph, mon Protecteur et mon Père, daignez me faire la grâce d'eviter tout orgueil, dans les paroles, les manières, les pensées, les jugements, les intentions et les actions, d'accepter avec joie et de choisir avec empressement, autant que le choix me sera permis, ce qui est le plus conforme aux abaissements de votre vie et de votre Passion. Et je vous en fais le vœu. Amen! Et sous deux conditions : la première, qu'il n'y aura manquement au vœu, que par un acte d'orgueil ou par l'omission d'un acte d'humilité notable et pleinement délibéré ; la deuxième, que sitôt qu'il y aura indécision, trouble, ou scrupule sur l'insuffisance de la matière, le vœu cessera d'obliger, dans ce cas, par le fait même. » — Vals, fête de la Purification de la T. S. Vierge, 2 février 1858, le dernier de tous les hommes, pour l'esprit, le cœur et le corps, Clément-Marie Cathary. — Le fervent Sous-Diacre avait 30 ans. — Il mourut à l'Ile Bourbon, le 23 mai 1863. — Voir sa *Vie,* par Daurignac.

Le pieux M. de Lantages, dans ses *Instructions ecclésiastiques*, se pose la question suivante: « Quelles sont les significations mystérieuses du Sous-Diaconat ? » Il répond : « Il nous fait souvenir que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a préparé toute sa vie son Corps et son Sang, pour être la matière de son Sacrifice sur la croix et sur l'autel [1]. » Ce que fait le Sous-Diacre, est donc la copie et la reproduction de ce que JÉSUS-CHRIST a toujours fait. Au moment de son Incarnation, il dit : « Me voici pour faire, ô DIEU ! votre volonté. Les holocaustes, les sacrifices ne vous ont pas été agréables; c'est pourquoi vous m'avez donné un Corps [2]. » Ce Corps, cette Humanité sainte étaient la matière de son Sacrifice. Il se l'unit hypostatiquement, il la fit se développer et grandir, sous l'action de sa propre Providence, et enfin il se présenta à son Père au jardin des Olives, et il aima l'immolation et la mort. Cette immolation et cette mort sanglante, il les eut devant les yeux toute sa vie; et il les désira l'une et l'autre, avec une ardeur indicible : *Baptismo habeo baptizari; et quomodo coarctor usque dum perficiatur* [3] ! C'était sa constante et amoureuse préparation au Sacrifice.

Mais de même que le Sous-Diacre voile le calice et le pain d'autel, qui est sur le patène du calice, quand il va de la crédence à l'autel; ainsi JÉSUS avait voilé le mystère de son état d'Hostie [4]. Son Humanité le voilait; l'igno-

[1] *Instructions ecclésiastiques, où l'on tâche de faire connaître l'essence, la dignité et la sainteté du Clergé*, Titre IV. — *Du Sous-Diaconat*, chap. I.

[2] Hebr. x, 5, 9.

[3] Luc. XII, 50.

[4] Nous avons cité ailleurs divers textes remarquables des Pères sur ce caractère habituel et persévérant de Notre-Seigneur, l'obscurité voilant sa vie, sa gloire, sa mission et vraiment son humanité même. Un saint Évêque du XII[e] siècle l'a dit d'une manière touchante : « Totus Christus sub specie visibili absconditus est, qui « posuit tenebras latibulum suum (Psalm. XVII, 12). » Ad quem Propheta loquitur, dicens : « Vere tu es Deus abscon-

rance, l'indifférence des hommes concouraient aussi à le tenir voilé. Nous le savons par ce que les Évangélistes nous apprennent des Apôtres, quand JÉSUS leur parlait de sa douloureuse Passion[1]. De sorte que le doux Rédempteur portait à travers les hommes, depuis son Enfance et son Adolescence et même aux jours de sa Vie publique, sa sainte Humanité, sa Chair divine, son précieux Sang, unique Victime du ciel et de la terre; et, excepté MARIE, Joseph, quelques âmes privilégiées, le monde entier ignorait le mystère. *Et erat velatum ante eos.*

Mais JÉSUS n'était pas seul. Nous étions avec lui, et avec lui pour le même Sacrifice. Que dit saint Pierre? « JÉSUS-CHRIST est mort une fois pour tous, lui le juste, pour les injustes, afin de nous offrir à DIEU[2]. » Il nous portait et il mourut, nous offrant à son Père en même temps qu'il s'offrait; ce qui veut dire que, à son Sang, à ce vin qui est le breuvage du Ciel[3], il mêlait la goutte d'eau de notre nature déchue. La goutte d'eau, c'est nous, nous l'avons vu. La goutte d'eau mêlée au vin devient du vin, le vin devient le Sang du Fils. Nous avons été unis à son Sacrifice, nous avons été immolés avec lui, et

ditus, Deus Israel Salvator (Is. XLV, 15). » Absconditus Christus fuit ab initio, in sinu Patris; absconditus fuit post, idem in formâ servi quam assumpsit; absconditus est et nunc, in sacramento quod instituit. (Mais voici ce qu'il ajoute pieusement :) Absconditum in sinu Patris fides invenit; absconditum in homine fides nihilominùs invenit; invenit et ipsa fides in sacramento absconditum. » — Balduinus, Episcop. Cantuariensis, *Tract. de SS. Euch. Sacram.* initio. — Patr. lat., t. CCIV, col. 403.

[1] Dixit ad discipulos suos :... Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud. — Luc. IX, 44, 45.

[2] Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offerret Deo. — I Petr. III, 18.

[3] Dico autem vobis: non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei. — Matth. XXVI, 29.

nous sommes une même Hostie avec lui. C'est le doux et merveilleux mystère qu'adore le Sous-Diacre, lorsqu'ayant porté de la crédence à l'autel le calice voilé, il le découvre, et quand, le Diacre ayant versé le vin, il verse quelques gouttes d'eau. Il adore, avec émotion et amour, ce touchant mystère; mais il veut y avoir part. Nous nous souvenons de ce que désire le pieux Acolyte. Mais l'Acolyte est maintenant Sous-Diacre. Ses ardeurs sont plus vives, son besoin d'union est plus fort, les mouvements de son âme vers l'état d'Hostie sont plus puissants; il veut vivre et mourir et revivre avec JÉSUS immolé, consommé et ressuscité. Il veut être la goutte d'eau qui subit toutes les glorieuses destinées du vin ; il veut devenir JÉSUS-CHRIST, comme il porte, en toute sa personne et en tout son ministère, les caractères de l'action sacerdotale et de la grâce d'Hostie de JÉSUS-CHRIST. Mais voici sa troisième fonction.

3° Il a soin que les vases sacrés et que les corporaux soient d'une propreté parfaite. Les corporaux sont destinés à recevoir le Corps adorable de JÉSUS CHRIST, les vases sacrés le même Corps adorable et le Précieux Sang. Or, ces vases saints et ces blancs corporaux sont des emblèmes. Le Corps de JÉSUS-CHRIST et son Précieux Sang ne sont pas consacrés, pour être déposés indéfiniment dans les ciboires ou les calices, ou sur ces linges bénits. Ils y sont, mais transitoirement. Qui est le corporal du CHRIST ? qui est le ciboire et le calice du CHRIST ? Chacun de nous. L'Évêque vient de nous l'apprendre [1]. Nous sommes tous, le calice, le ciboire, le corporal des-

[1] Altare quidem sanctæ Ecclesiæ, ipse est Christus... Cujus Altaris pallæ et corporalia sunt membra Christi, scilicet Fideles Dei, etc. — Ci-devant : *Adepturi.*

tinés à contenir le Sang, la Chair, l'Esprit, la Vie du Fils de DIEU. Or, nous étions couverts d'immondices ; mais, dit saint Paul, nous avons été purifiés, lavés et sanctifiés et justifiés [1]. O merveille de la condescendance de notre DIEU ! Linges souillés ! vases sans honneur [2] ! nous avons eu notre Sous-Diacre. Qui est notre Sous-Diacre? Celui dont il est écrit : « Il nous a lavés dans son Sang [3] ; il a aimé son Église, et il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant dans une eau abondante, avec la parole de vie [4]. » Lui-même, il s'était annoncé, comme devant faire cette œuvre de purification et de sainteté : « Je répandrai sur vous, dit-il, une eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos impuretés [5]. » Ce qu'il a promis, il l'a fait. Il l'a fait par son Sacrifice et par ses Sacrements. Il le fait chaque jour, il le fait sans cesse, par sa grâce. Il est si désireux de voir ses Corporaux, nos cœurs, nos âmes, sans tache, sans souillure, tout éclatants d'innocence et de pureté! Il a un si vif désir que ces vases mystiques, qui doivent contenir le trésor de sa grâce et de sa vie, et être, en quelque sorte, sa demeure, lui fassent honneur, selon la recommandation qu'il nous donne par son Apôtre [6] ! Il voudrait qu'ils parussent des vases nouveaux, qui n'ont jamais été qu'à son divin usage. C'est l'ambition du ministre du Sanctuaire, à qui les vases sacrés sont confiés,

[1] Nolite errare : neque fornicarii, etc., etc. Et hæc fuistis; sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis, in nomine Domini nostr Jesu Christi, et in Spiritu Dei nostri. — I Cor. VI, 9-11.

[2] Et facti sumus ut immundus omnes nos, et quasi pannus menstruatæ universæ justitiæ nostræ. — Isaiæ LXIV, 6.

[3] Et lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo. — Apoc. I, 5.

[4] Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ, ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ — Ephes. V, 25, 26.

[5] Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris. — Ezechiel. XXXVI, 25.

[6] Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra... ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione, et honore. — I Thessal. IV, 3, 4.

de les tenir en si parfait état de propreté, qu'ils semblent être toujours neufs. C'est aussi l'amoureuse et miséricordieuse ambition de notre adorable et si humble Sous-Diacre, notre Rédempteur. Il veut pouvoir dire à son Père : «Voilà que tout est nouveau [1] » ; et, suivant la belle pensée d'Origène : « C'est la nouveauté même, que notre DIEU voudrait sans cesse renouveler en nous [2]. »

Ce sont les vues de foi qui occuperont saintement le nouvel Ordinand, lorsqu'il accomplira la recommandation de l'Évêque : « Il faut que le Sous-Diacre lave les nappes de l'autel et les corporaux; les nappes de l'autel doivent être lavées dans un vase, et les corporaux dans un autre. L'eau qui a servi à ce dernier office, ne peut être employée à laver aucun autre linge ; mais il faut la verser dans le baptistère. Appliquez-vous donc, tandis que vous remplissez ces ministères visibles, avec une grande propreté et un soin parfait, à vous élever vers ce qui est invisible et à l'accomplir aussi par vos œuvres...; de sorte que, si, par un effet de la fragilité humaine, les fidèles contractent quelques souillures, votre doctrine et votre vie soient comme une eau céleste qui les purifie, et les rende dignes d'être de nouveau l'ornement et l'honneur de l'autel qui est JÉSUS-CHRIST, et de participer à la grâce du divin Sacrifice [3]. »

[1] Si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt ; ecce facta sunt omnia nova. — II Cor. v, 17.

[2] Neque enim putes quod innovatio vitæ, quæ dicitur simul facta, sufficiat ; sed semper et quotidiè, si dici potest, ipsa novitas innovanda est. — *In Epist. ad Rom*, lib. V, n. 8. — Patr. græc., t. XIV, col. 1042. — Cité par Bossuet, 1er *Serm. pour la fête de Pâques*, 1er point. — Cfr. ejusdem Origenis, *In Jeremiam*, Homil. IX (alias 6), n. 4, ubi sic habet : Multum beatus qui semper ex Deo nascitur. Neque enim dicam justum ex Deo natum, sed per singula virtutis opera semper justus nascitur ex Deo. — Patr. græc., t. XIII, col. 355.

[3] Ci-devant dans l'exhortation de l'Évêque : *Adepturi*.

Grandes et saintes paroles, qui disent admirablement la grâce du Sous-Diacre. Déjà, selon la parole de saint Thomas, il exerce une influence véritable sur les âmes [1]. Il a été purifié lui-même ; il l'a même été d'une manière spéciale, selon l'annonce même que les Prophètes en avaient faite [2]; mais il est aussi purificateur par ce qu'il dit et par ce qu'il montre de saints exemples, en attendant qu'il le soit par la vertu toute-puissante d'un Sacrement. C'est ce que lui promet l'Évêque vers la fin de son exhortation : *Estote ergo tales, qui Sacrificiis divinis, et Ecclesiæ Dei, hoc est, Corpori Christi* (le Corps sacramentel et son Corps mystique, l'Église), *dignè servire valeatis, in verâ et catholicâ fide fundati.*

4° La quatrième fonction du Sous-Diacre, désignée par le Pontifical, c'est le chant solennel de l'Épître. Nous avons vu précédemment le Lecteur faire un office semblable. Mais il faut remarquer, entre cet office et la fonction du Sous-Diacre, une différence très notable. Le Lecteur lit et chante les leçons de l'Ancien Testament; mais il le fait à l'ambon, non à l'Autel, et toujours en dehors de la sainte liturgie de la Messe. Son office est plein d'honneur, il se réfère comme tous les autres à l'Eucharistie, mais moins immédiatement, moins directement à ce divin Mystère. Toutefois, à part cette différence, l'esprit qui anime ces deux ministres du sanctuaire, est le même; plus profond, plus intime, plus élevé dans le Sous-Diacre, que dans le Lecteur: cela doit être. La grâce grandit toujours, à mesure que le Clerc approche du Saint des Saints.

[1] Cité t. I, p. 323.

[2] Recedite, recedite, exite indè, pollutum nolite tangere; exite de medio ejus; mundamini qui fertis vasa Domini. — Isaiæ LII, 11. — Audite me, Levitæ, et sanctificamini. — II Paralip. XXIX, 5. — Cfr. Levitici XI, 44, 45. — XIX, 2. — XX, 7, etc.

Mais l'esprit est foncièrement le même. Quel est cet esprit? L'Esprit de Celui qui a dit: *Verba, quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt* [1]. L'Épître que chante solennellement le Sous-Diacre, c'est tantôt une page de l'Ancien Testament, tantôt un extrait des livres du Nouveau, moins l'Évangile. L'Évangile est exclusivement réservé au Prêtre et au Diacre. Tout le reste des Livres canoniques est comme le bien du Sous-Diacre ; et le nom d'Épître indique que c'est quelque passage des Épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean, qu'il rappelle ordinairement à l'Église. Or, l'Ancien Testament, c'est la parole du Verbe incarné, la parole qui annonce sa venue ; le Nouveau Testament, c'est aussi sa parole. « Il a ouvert la bouche des Prophètes », dit saint Augustin [2]. « Le CHRIST parle en moi », dit saint Paul [3]; ou bien encore, et le sens est le même: « Devant DIEU, nous parlons dans le CHRIST [4]. » C'est donc cet unique Maitre qui parle, c'est sa voix qui se fait entendre, quand le Sous-Diacre, vêtu de son aube et de sa dalmatique, et ayant reçu de l'acolyte le livre des Épîtres et le portant avec joie dans ses mains, commence ce chant à la fois doux et grave : « Leçon d'Isaïe... Leçon du Livre de la Sagesse... Leçon de l'Épître de saint Paul... de saint Pierre... » Il peut dire : *Sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me* [5]. *In me loquitur Christus* [6].

C'est ce qui explique son humilité, sa modestie, sa reli-

[1] Joann. VI, 64.

[2] Déjà cité. — Cfr. *Brev. Rom.* in officio SS. omnium. — Ad matut., lectio VIII, in fine.

[3] Prædixi, et prædico, ut præsens, et nunc absens... in me loquitur Christus. — II Cor. XIII, 2, 3.

[4] Coram Deo, in Christo loquimur. — II Cor. XII, 19.

[5] Joann. XIV, 24.

[6] II Cor., ut suprà.

gion, et le rayonnement de douce joie qui paraît sur sa figure virginale.

Ce dernier mot nous rappelle une des plus grandes gloires du Sous-Diacre et du Prêtre: la Virginité consacrée. Nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que nous aurions à en parler. Nous avons aussi à traiter de la sainte loi de la Prière publique, qui est imposée au Sous-Diacre par son Ordination.

Ce sont les grands sujets, qui vont nous occuper dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XVI

LA CHASTETÉ SACERDOTALE — L'ESPRIT ET LE CŒUR

Nous écrivons ce chapitre, non seulement pour les Sous-Diacres, mais pour les Diacres et les Prêtres [1].

La Chasteté sacerdotale est la Chasteté la plus éminente qui soit dans l'Église de DIEU. Elle est, dans notre chair déchue et misérable, l'image de la Sainteté éternelle. Elle en est ici-bas, comme le sublime pendant. Thomassin a dit de cette perfection divine : « *Specialior est dos Deitatis; sanctitas quasi arcanum est adytum, sinusque reconditissimus naturæ divinæ in seipsam refugæ,*

[1] L'Évêque dit aux Diacres : *Estote nitidi, mundi, puri, casti, sicut decet ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei... Estote ab omni illecebrâ carnis alieni, sicut ait Scriptura : Mundamini, qui fertis vasa Domini*, etc. — Quand l'Évêque prie pour eux, il dit : *Abundet in eis totius forma virtutis... ut, suæ castitatis exemplo, imitationem sanctam plebs acquirat.* — Cfr. I Tim. III, 8, 9. — Quant aux Prêtres, le *Imitamini quod tractatis* dit tout.

Le vœu ecclésiastique de chasteté a deux causes : La volonté de l'Ordinand qui s'engage à la chasteté, et le précepte de l'Église. S. Alphonse de Liguori dit : *Obligatio castitatis in ordinatis in sacris verior est ex vi voti ordinibus annexi, quàm præcepti Ecclesiæ... Attamen, si quis ordinem suscipiendo expressè nollet castitatem vovere, tunc iste saltem ex præcepto Ecclesiæ ad castitatem teneretur.* — *Examen Ordinandorum,* cap. III, art. 3, § 1.

et à creaturarum contagio secretæ [1]. Elle est plus spécialement l'attribut de la Divinité. Elle est comme un sanctuaire très secret, et, en quelque sorte, l'intime même de la nature divine, profondément retirée en elle-même et très pure de tout contact des créatures. »

Telle est la Chasteté sacerdotale. Elle est d'une manière spéciale l'attribut de notre vocation. Elle est comme un sanctuaire, et ce qu'il y a de plus secret et de plus impénétrable dans notre grâce sublime; elle nous sépare de tout le créé et repousse absolument et essentiellement tout ce qui est de la chair et des sens.

Mais cette grâce éminente et cet état tout surnaturel, quelle en est la source? de qui les tenons-nous? Nous les tenons de JÉSUS-CHRIST.

La Sainteté de DIEU s'est incarnée. Cette Sainteté divine incarnée, c'est JÉSUS-CHRIST [2]. Il est venu sur la terre, pour nous racheter, pour nous instruire, pour nous rendre semblables à lui; et il a été parmi nous « le Pontife saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs et plus élevé que les Cieux [3]. » Dans tous ses Mystères, il a été Saint et la Sainteté elle-même; et une vertu de sainteté sortait de lui, et guérissait de toute souillure [4]. Mais il lui plut de manifester au dehors, d'une manière plus sensible, éclatante même, cette séparation du créé, cet éloignement de la chair et des sens, cette sainteté toute virginale. Il le fit dans le Mystère de sa Résurrection, que l'Église, dans ses plus solennelles Litanies, appelle particulièrement Saint [5]. Dans ce

[1] *De Incarnatione*, lib. VI, cap. VII, n. 1.

[2] Quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. — Luc. I, 35.

[3] Hebr. VII, 26.

[4] Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. — Luc. VI, 19.

[5] Per sanctam Resurrectionem tuam. — *Litan. major.* — Cfr. *Opuscules de piété*, du Cardinal de Bérulle, LXXIII. — Edit. Migne, col. 1049. —

Mystère, « tout ce qui est mortel fut absorbé par la vie [1]. » La gloire du Père, qui ressuscita l'adorable Victime [2], fut comme une flamme consumante, qui dévora tout le sensible et l'humain, et qui couvrit de lumière, de pureté, de sainteté, cet état nouveau ; non qu'une vertu nouvelle, une sainteté nouvelle fussent données au Fils de DIEU ; mais son Corps, ce Corps soumis auparavant aux nécessités de la vie présente et entouré, suivant la parole de saint Paul, de nos infirmités [3], ce Corps n'eut plus rien de son ancien état imparfait ; il n'y eut en lui plus rien de la chair ; tout y fut esprit, esprit de vie, de gloire, de liberté, de séparation absolue des servitudes de la condition mortelle, tout y fut saint et divin. Ce fut le triomphe de l'esprit céleste de la Virginité. Notre-Seigneur avait demandé cet état sublime à son Père, quand il avait dit : « Mon Père, glorifiez votre Fils, pour que votre Fils vous glorifie [4]. » Il l'avait obtenu, dit saint Augustin [5]. Cet état nouveau a jeté les Pères dans l'admiration, et leur langage est vraiment étonnant : « Depuis qu'il est ressuscité, dit saint Hilaire, il n'est plus simplement DIEU et homme, mais DIEU en toute son humanité [6]. » « Avant ce Mystère, dit saint Ambroise, il était homme selon la chair, maintenant en toute chose il est DIEU ; de sorte que nous ne connaissons plus JÉSUS-CHRIST selon la chair [7]. » Ces

Idée du Sacerdoce, par le P. de Condren, II partie, ch. IV. — *Catéchisme chrétien de la vie intérieure*, par M. Olier, I partie, leçon XXIV.

[1] II Cor. V, 4.

[2] Surrexit per gloriam Patris. — Rom. VI, 4.

[3] Hebr. V, 2.

[4] Joann. XVII, 1. — In Resurrectione Christi, totum divinum sentias, nihil humanum. — S. Petr. Chrysol. *Sermo LXXV*. — Patr. lat., t. LII, col. 412.

[5] Hæc est clarificatio Domini nostri Jesu Christi, quæ ab ejus Resurrectione sumpsit exordium. — *In Joann. Evangel.* Tract. CIV, n. 3. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1903.

[6] *De Trinitate*, Lib. XI, n. 40 et 41. — Patr. lat., t. X, col. 425-426.

[7] *De excessu fratris sui Satyri*, Lib. II, n. 91. — Patr. lat., t. XVI, col. 1341.

derniers mots sont de saint Paul. « Le CHRIST est mort, dit-il, et il est ressuscité, et depuis lors nous ne connaissons plus personne selon la chair ; et JÉSUS-CHRIST, lui-même, si nous l'avons connu selon la chair, maintenant ce n'est plus selon la chair que nous le connaissons. Car il y a dans le CHRIST une création nouvelle. Ce qui est ancien n'est plus. Voilà que maintenant tout est nouveau [1]. »

Ainsi l'Apôtre, en même temps qu'il révèle l'état tout divin dans lequel Notre-Seigneur est entré, nous indique quelle est la grâce qui nous est offerte et communiquée par cet état. « Ce qui est ancien n'est plus ; maintenant tout est nouveau. » Ce qui est ancien, c'est tout ce qui est de la chair ; ce qui est nouveau, c'est tout ce qui est de l'esprit ; ce qui est ancien, c'est tout ce qui est souillé ; ce qui est nouveau, c'est tout ce qui est pur ; c'est tout ce qui, isolant notre âme et notre chair de toute inclination vers ce qui est des sens, nous élève vers ce qui est en haut, nous en donne le goût, et nous fixe, en quelque sorte, dans un état qui n'est plus terrestre, mais céleste [2] : ce qui fait dire à saint Bernard : « Dans l'étroit espace et les courts moments où s'écoule notre vie mortelle, la chasteté seule réalise l'image de l'immortalité glorieuse [3]. »

[1] (Christus) mortuus est et resurrexit. Itaque nos ex hoc neminem novimus secundùm carnem. Et si cognovimus secundùm carnem Christum; sed nunc jam non novimus. Si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt : ecce facta sunt omnia nova. — II Cor. v, 15-17.

[2] Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dexterâ Dei sedens : quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. — Coloss. III, 1, 2. — Nostra autem conversatio in cœlis est. — Philip. III, 20.

[3] Sola est Castitas quæ, in hoc mortalitatis et loco, et tempore, statum quemdam immortalis gloriæ repræsentat. — *Ad Henricum, Episc. Senonen.* — *De moribus et officio Episcop.* — Inter Epistol., XLII, cap. III, n° 8. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 816.

Cette grâce admirable nous vient, comme de sa source, du Mystère de la Résurrection. Mais ce Mystère est toujours actuel et agit toujours actuellement dans la sainte Eucharistie. Il agit par sa seule Présence sous les espèces sacramentelles, il agit par le Sacrifice, il agit par la Communion; et cette action fait les âmes chastes et virginales[1]. Elle a fait, cette action divine, les âmes virginales de tous les siècles; elle fait surtout les âmes que le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST consacre Vierges. Car, aucune autre n'est sous l'action de l'Hostie, comme l'âme du Prêtre. L'Hostie est son Centre, l'Hostie est son œuvre, son bien, sa Souveraine, sa Directrice, son Principe, et sa vie. Il est créé pour l'Hostie, il n'a de raison d'être que pour l'Hostie, il se nourrit de l'Hostie. Or, cette Hostie fait les Vierges. Déjà Vierge par l'Ordination, le Prêtre est toujours davantage consacré Vierge, par ses relations avec l'Hostie, par l'adoration de l'Hostie, par la consécration de l'Hostie, par l'attouchement de l'Hostie, par la manducation de l'Hostie. Qu'elle est glorieuse pour lui, cette multiple influence, cette action purifiante toujours renouvelée, cette consécration de son état virginal toujours plus confirmée! Il en résulte pour sa grâce propre un triple caractère, qui ne se trouve à ce degré que dans sa personne, parmi les enfants de l'Église : il est Prêtre, il est Vierge, il est Hostie ; et ce triple caractère constitue la plus parfaite unité : car, Prêtre, Vierge et Hostie, c'est réellement tout un. Tout Prêtre est Vierge et Hostie ; toute Vierge est mystiquement Prêtre et Hostie ; toute Hostie est mystiquement Prêtre et Vierge. Il en fut ainsi de MARIE, et de saint Joseph, et des âmes consacrées de tous les siècles. Il en est ainsi de chacun de nous, mais avec le caractère

[1] Et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans Virgines? — Zachar. IX, 17.

spécial que donne le sacrement de l'Ordre. Beau mystère qui assigne à la Virginité une place si éminente !

Ce mystère n'a pas été inconnu aux Pères et aux Docteurs. Nous avons vu saint Jérôme appeler la Virginité « l'Holocauste et l'Hostie du CHRIST. Il ajoute en un autre endroit : qu'elle est son propre Prêtre [1]. » Tertullien a écrit ces magnifiques paroles : *Cum omnes Templum Dei simus, illato in nos et consecrato Spiritu Sancto, ejus Templi æditua et antistes est Pudicitia, quæ nihil immundum nec profanum inferri sinat, ne Deus ille qui inhabitat inquinatam sedem offensus derelinquat* [2]. Saint Ignace Martyr dit : « Honorez les Vierges comme étant des Prêtres de JÉSUS-CHRIST [3]. » Saint Athanase dit aussi : « Les Vierges sont, par la vertu du Saint-Esprit, des Hosties particulièrement saintes et pures, et dignes d'être offertes sur l'autel de DIEU par le Souverain Prêtre, qui est JÉSUS-CHRIST [4]. » Enfin, un autre ancien Père grec, saint Isidore de Péluse, nous rappelle que « nous sommes les Prêtres de notre propre corps [5], pour offrir à DIEU, comme parle saint Paul, une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU [6]. » Qu'est-ce à dire : « une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU ? » Une hostie qui répande partout une odeur virginale, suivant la belle expression de l'Église

[1] Virginitas Holocaustum Christi est. Rem novam loquor : Hostia Castitatis ipsa se portat. — *In Psalm. XCV* (inter opp. dubia). — Patr. lat., t. XXVI, col. 1113, 1114. — Bourdaloue a dit : « La Virginité de MARIE était comme un Sacrifice continuel qu'elle offrait à DIEU, une Oblation de son corps qu'elle immolait comme une Hostie vivante. » — *Sermon sur l'Annonciation de la Sainte Vierge*, 2[e] point.

[2] *De cultu feminarum*, lib. II, n. 1. — Patr. lat., t. I, col. 1316.

[3] Eas quæ in Virginitate degunt, honorate velut Christo sacratas. — *Epist. ad Tarsenses* (ex suppositis), n. 9. — Patr. græc., t. V, col. 896.

[4] Ap. Amalarium. — *Regula sanctimonial.*, lib. II, cap. VI. — Patr. lat., t. CV, col. 954.

[5] *Epistolar. lib. III.* LXXV. — Patr. græc., t. LXXVIII, col. 782-783.

[6] Rom. XII, 1.

en sa liturgie : *Ascendat ad te, Domine... hostia salutaris, virgineo fragrans odore* [1].

Prêtre, Vierge, Hostie ! quelle gloire est donc la nôtre ! quelle bénédiction d'une incomparable tendresse a été donnée à notre vie, à notre âme, à notre corps lui-même ! *O quam pulchra est casta generatio cum claritate ! Immortalis est enim memoria illiûs ; quoniam et apud Deum nota est, et apud homines* [2]. La mémoire de cette grâce infinie est immortelle ; elle ne périra pas, même avec le temps. « Dès maintenant, les hommes savent » qu'elle nous est faite d'une manière singulière, éminente et sublime ; et DIEU, notre DIEU, ce DIEU de notre Sacerdoce éternel, ce DIEU qui a mis sur notre face et sur notre cœur, le sceau de sa prédilection ineffable, DIEU, Père, Fils, Saint-Esprit, « nous reconnaît » amoureusement sous ces trois nobles, glorieux, et tout divins caractères : Prêtres, Vierges et Hosties !

Il nous faut étudier cette grâce si élevée, « qui l'emporte sur tout bien du temps [3] », cet état plus que céleste et angélique, cet état divin, cet état qui est la plus admirable participation à l'esprit, à la grâce, à l'état de JÉSUS ressuscité, « cet état si nouveau », comme parle saint Jérôme [4], dont le monde n'a aucune idée, que les Anges admirent comme étant aussi saint que leur propre état, dans des conditions bien moins favorables [5], qui est la

[1] In Missâ S. Catharinæ Senens., XXX april., *Secreta.*

[2] Sap. IV, 1.

[3] Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ. — Eccli. XXVI, 20.

[4] Rem novam loquor : Hostia Castitatis, etc. — Suprà, page 256.

[5] Vides-ne Virginitatis præstantiam ? quomodo terrarum incolas sic afficiat, ut qui corpore vestiti sunt, eos incorporeis mentibus exæquet ?... Et idipsum, quo inferiore conditione videntur esse, in magnâ est eorum laude ponendum. — S. Joann. Chrysost. *De Virginitate* Liber. — Brev. Rom. *In officio S. Aloysii Gonzag.* XXI junii, ad matut., lect. VIII et IX.

consolation du Cœur de JÉSUS, l'Agneau immolé, et l'honneur et la joie de l'Église, sa sainte Épouse.

Nous allons considérer la vie entière de l'âme privilégiée qui porte cette grâce excellente, cet état nouveau; sa vie intérieure d'abord : pensées, souvenirs, imaginations, affections, mouvements du cœur, etc.; et ensuite sa vie extérieure : usage des sens, lectures, études, conduite de la vie, réputation (rayonnement naturel de la pratique universelle de la chasteté). — On s'attend naturellement à ce que nous entrions, ici, dans plusieurs détails simples et pratiques.

La vie intime de l'âme sacerdotale. — I. *Ses pensées.*

Saint Paul nous en a donné la règle générale : *Virgo cogitat quæ Domini sunt; ut sit sancta corpore et spiritu*[1]. Il y a, dans ces paroles, l'objet des pensées de l'âme consacrée Vierge : *Quæ Domini sunt,* et le fruit des pensées chastes, la sanctification de l'esprit et du corps : *ut sit sancta corpore et spiritu.* Ce fruit apparaîtra, lorsque nous traiterons de la chasteté sacerdotale, dans l'usage des sens, et dans la conduite de la vie. Maintenant, nous nous arrêtons à ce qui est l'objet des pensées : ce qui est de DIEU : *Quæ Domini sunt.* Rien de plus digne d'une âme, que la Virginité a consacrée Prêtre de DIEU, puisqu'il est écrit : *Omnis Pontifex...pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum*[2]. Mais qu'est-ce à dire, ce qui est de DIEU? Sa beauté éternelle, immuable, qui, au ciel, ravit les Anges et les Saints, qui nous rassasiera aux siècles des siècles. En comparaison de cette Beauté substantielle et absolue, toutes les beautés créées ne sont réellement rien; et si elles paraissent être quelque chose, l'éclat, qui est sur

[1] I Cor. VII, 34.
[2] Hebr. V, 1.

elles, n'est qu'un reflet qui nous fait penser à la splendeur de la face de DIEU, et fixe en elle notre esprit [1].

Quæ Domini sunt, c'est ce qui est de JÉSUS-CHRIST. Ce sont ses perfections, ses amabilités, ses attraits. *Speciosus formâ præ filiis hominum* [2]. Nous avons cité ailleurs le magnifique texte de saint Augustin, où il proclame, où il chante, si l'on peut ainsi dire, l'universelle beauté de JÉSUS-CHRIST, dans tous ses mystères [3]. Ce qui est de JÉSUS-CHRIST, c'est aussi tout ce qui se rapporte à son honneur, au respect de ses droits, à son triomphe dans le monde ; mais, c'est encore sa très sainte et très aimable Mère, avec toutes ses grâces, toutes ses attrayantes gloires, toutes ses ravissantes bontés, et son incomparable beauté : *Pulcherrima mulierum* [4] !

Quæ Domini sunt, c'est tout ce qui est céleste, *quæ sursùm sunt :* la pensée de ce que DIEU opère dans les esprits angéliques, dans les âmes, dans le monde. C'est le Père, c'est le Verbe, c'est l'Esprit-Saint, présents partout, agissant partout, pour atteindre la fin unique qui est digne des Personnes divines : leur gloire.

Telles sont les pensées de l'âme sacerdotale consacrée Vierge ; ce sont ses pensées habituelles, et qui lui deviennent comme naturelles. Mais, n'y a-t-il et ne peut-il y avoir dans son esprit aucune autre pensée ? Tout ce qu'elle introduirait dans son esprit d'impressions profanes et mon-

[1] Quorum si specie delectati, deos putaverunt ; sciant quanto his dominator eorum speciosior est ; speciei enim generator hæc omnia constituit. — Sap. XIII, 3. — Cfr. VII, 29. — Pulchra est terra, Cœlum et Angeli ; sed pulchrior est qui fecit hæc... Ipsam Castitatem exigebat ab animâ Dominus noster Jesus Christus, quando dicebat Petro : Petre, amas me ? Quid est : amas me ? Castus es ? Non est cor tuum adulterum ? — S. August. *Serm.* CXXXVII, cap. IX, n. 10. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 760.

[2] Psalm. XLIV, 3.

[3] Livre Ier, chap. VIII.

[4] Cant. V, 9, 17.

daines, serait une sorte d'adultère ; et les pensées mauvaises (on sait ce que ce mot signifie,) seraient la ruine de sa virginité, si elles étaient volontairement consenties. Mais, en dehors de ce qui est profane, mondain, mauvais, il y a des pensées honnêtes en elles-mêmes, qui ne peuvent blesser la parfaite chasteté d'une âme sacerdotale. Cela est vrai. Certaines occupations intellectuelles et même certains délassements sont bons, et par conséquent permis. Mais « la chasteté, a dit saint Augustin, ramène tout à l'unité [1]. » L'âme parfaitement chaste ne veut rien avoir en elle-même, qui puisse être étranger à l'honneur et à l'amour de son Époux. Qui ne comprend cette délicatesse ? C'est pourquoi l'Époux, le CHRIST JÉSUS, DIEU, n'est jamais absent de son esprit ; elle fait mieux que de l'appeler à elle, en tout ce qu'elle pense ; en réalité, c'est lui seul qui préside à tout ; et sa beauté et ses perfections infinies ne cessent jamais de tout éclairer, de tout illuminer, ou de faire tout pâlir, dans l'usage des créatures.

Il arrive, dans cet ordre surnaturel et très sublime, ce que peut-être nous avons remarqué quelquefois dans l'ordre commun des choses humaines : L'époux occupe toutes les pensées de l'épouse et l'épouse rapporte tout à lui.

Mais l'ennemi veille ; et voici deux auxiliaires de sa malice : les souvenirs de la mémoire et les extravagances de l'imagination.

Souvenirs de la mémoire. — Peut-être avons-nous eu le malheur lamentable de perdre l'innocence de notre Baptême, par quelque faute contre la vertu angélique... Peut-

[1] Per continentiam colligimur et redigimur in unum, à quo in multa defluximus. — *Confession.* Lib. X, cap. XXIX, n. 40. — Patr. lat., t. XXXII, col. 796.

être cette détestable infidélité s'est-elle reproduite plusieurs fois dans notre pauvre vie... Peut-être aussi avons-nous eu l'imprudence de lire, d'entendre, quelques pages, quelques paroles, de voir quelques gravures indécentes, ou ce qui, sans être indécent, était trop sensible, presque charnel et de nature à faire impression dans l'esprit et les sens. Et, malheureusement, le souvenir de ces diverses fautes demeure.

Prenons-y garde. Point de tristesse, point de découragement, et aussi point de faiblesse et de lâcheté; mais de la vigueur, de l'énergie. Regardons tout cela de haut, et avec un mépris absolu, quelle que soit l'humiliation intérieure de l'âme.

Quand nous avons à en faire l'examen pour une confession extraordinaire, que la honte secrète que nous éprouvons, n'affaiblisse en rien la haine profonde et puissante avec laquelle nous réprouvons de telles iniquités. Après nos confessions, n'y pensons plus, sinon d'une manière générale, soit par prudence, c'est-à-dire afin de nous souvenir de ce qui a été l'occasion de nos chutes, pour l'éviter, soit par esprit de componction, nous rappelant toujours que nous sommes pécheurs; mais jamais d'une manière distincte : ce qui n'est jamais bon, ce qui pourrait être un piège de Satan.

Il y a pour les Prêtres d'autres souvenirs dangereux; ce sont ceux des confessions entendues. Si le bien spirituel du pénitent nous fait un devoir de penser à ce qu'il nous a confié, au saint Tribunal, faisons avec paix cette œuvre de charité. Dans la prière et dans l'étude, nous nous souviendrons de ce que nous avons appris. Mais, la charité ne serait pas notre excuse, si, en procurant le bien de l'âme qui nous occupe, nous pouvions compromettre le nôtre. — Nous avons à dire au chapitre suivant, comment

nous devons étudier les dangereuses questions de Diaconale.

En dehors du cas, où la charité nous impose l'obligation de nous rappeler les accusations d'un pénitent sur le sixième précepte, le souvenir de ce qu'il nous a dit est purement et simplement une pensée mauvaise, qu'il faut traiter, par conséquent, comme on traite toutes les mauvaises pensées, avec paix, mais avec force, sans trouble ni effort de tête, mais aussi sans hésitation, sans mollesse, nettement, fermement, par un de ces « non, secs et courts », dont parle Bossuet [1], comme aussi avec un humble recours aux Cœurs de notre miséricordieux Rédempteur et de sa compatissante Mère.

Les extravagances de l'imagination. — Saint Thomas a dit, que l'esprit angélique saisit la vérité d'une manière immuable : *apprehendit immobiliter* [2]. Hélas ! on dirait que l'esprit humain est parfois saisi, d'une manière immuable, par toute sorte d'idées fatigantes, affligeantes, dangereuses. C'est comme une tyrannie, qu'il faut subir bon gré mal gré. Mais cette tyrannie, si cruelle, si douloureuse, n'est pas un mal : c'est le consentement qui est un mal. Il faut donc l'éviter à tout prix et, pour cela, réussir à mettre, à la place de ces imaginations détestables, les pensées salutaires que la foi nous fournit [3]. Or, ces pensées

[1] *Elévations sur les Mystères*, XXIV[e] Semaine, I[re] Élévation.

[2] I, q. LXIV, art. 2. — Ailleurs, le Docteur angélique développe ainsi sa pensée : Cùm in Angelo sit lumen intellectuale perfectum, cum sit « speculum purum et clarissimum », ut dicit Dionysius *(de Divin. Nomin.* cap. IV, n. 22), relinquitur quod Angelus, sicut non intelligit ratiocinando, ità non intelligit componendo et dividendo... Intelligit enim composita simpliciter, et mobilia immobiliter, et materialia immaterialiter. — I, q. LVIII, a. 4. c. — On voit qu'en citant le S. Docteur, nous n'avons fait à sa grande pensée qu'une sorte d'allusion familière.

[3] « S. Augustin admire la pureté de son cher Alypius, qui avait totalement oublié et méprisé toutes les voluptés charnelles, lesquelles il avait

salutaires ne sont pas les mêmes pour tous les esprits. Pour les uns, il est bon de s'élever à la Beauté de DIEU de Notre-Seigneur, de la Très-Sainte Vierge, du Ciel. Les magnifiques images, que présentent de si beaux sujets dissipent ce qu'il y a de séduisant ou de violent, dans les fantômes qui obsédaient l'imagination. Si, eu égard aux dispositions intellectuelles, morales d'une personne, ce moyen est utile, et non seulement met à l'abri du péril que courait la chasteté de l'esprit, mais confirme même ce don divin, il faut l'employer souvent. Mais, il convient que cette simple et haute application de l'esprit soit accompagnée d'une prière humble et fervente[1], et peut-être aussi de la pratique de quelque mortification corporelle, soumise à un Directeur éclairé, qui soutienne, pour ainsi dire, le crédit de la prière. Il est impossible que, dans ces conditions, la tentation intérieure ne devienne pas un grand profit spirituel, pour l'âme qui subit une aussi fatigante et tyrannique épreuve [2].

Mais, il y a des natures qui ne trouveraient pas un se-

néanmoins quelquefois expérimentées dans sa jeunesse. Et de vrai, tandis que les fruits sont bien entiers, ils peuvent être conservés, les uns sur la paille, les autres dedans le sable, et les autres en leur propre feuillage; mais, étant une fois entamés, il est presque impossible de les garder que par le miel et le sucre en confitures. Ainsi la Chasteté, qui n'est point encore blessée ni violée, peut être gardée en plusieurs sortes; mais, étant une fois entamée, rien ne la peut conserver qu'une excellente dévotion, laquelle, comme je l'ai souvent dit, est le vrai miel et sucre des esprits. » S. Franç. de Sales, *Introduct. à la vie dévote*. IIIe partie, chap. XII.

[1] S. Augustin a dit à ce sujet: Contra quam (concupiscentiam) nisi oretur, ut superetur, ipsa illicita exoptatur ardentius. — *De bono viduitatis*, cap. XX, n. 25. — Patr. lat., t. XL, col. 447. — Et nous connaissons la parole du Sage: Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det...; adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis; etc. — Sap. VIII, 21.

[2] Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari suprà id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere. — I Cor. x, 13.

cours salutaire, dans cette manière de faire diversion à l'attaque de l'ennemi, où s'unissent parfois et la colère la plus violente et la plus entraînante séduction. On se souvient de la lutte de saint Jérôme au désert et de saint François d'Assise dans son buisson d'épines. Il n'est pas nécessaire toutefois d'en venir là. Mais, assurément, la méditation profonde, humiliée, des Fins dernières peut produire un très grand effet : la mort qui réduira notre corps à un état si vil et si hideux; le jugement dans lequel la sainteté de DIEU repoussera avec tant de force tout ce qui est impur, même une simple pensée ; l'enfer qui dévorera éternellement, avec d'effroyables supplices, ce mal, cette iniquité, ce plaisir d'un moment, qui paraît maintenant si délectable. Il faudrait entendre sur ce sujet le grand Évêque de Césarée, saint Basile : *Nisi timor instituendæ vitæ nostræ rudimenta jaciat*, dit-il d'abord (et ces premiers mots semblent désigner ces commencements de la vie sacerdotale, où se trouve encore le Sous-Diacre), *impossibile erit castitatemque sanctimoniamque legitime observari. Confige, inquit psaltes, timore tuo carnes meas* (Psalm. CXVIII, 120). *Nam quemadmodum qui corporis membra habent clavis transfixa, ad actionem quamlibet immobilia ea retinent*; *sic ii, quorum animam occupaverit Dei timor, omnem prorsus importunam peccati ex perturbationibus occasionem vitant* [1]. Le saint Docteur explique ensuite toute sa pensée, et décrit l'épouvantable spectacle du Jugement du Fils de DIEU et l'abîme et les ténèbres épaisses et le feu obscur et les innombrables vers rongeurs, avec leurs morsures impitoyables, et enfin la honte éternelle de la damnation [2]. Il conclut : *Hæc tu time, et*

[1] *In Psalm. XXXIII. Homilia.* n. 6. — Patr. græc., t. XXIX, col. 366.

[2] Il nous semble bon de citer ici, pour l'instruction des jeunes clercs, ce passage du grand Évêque. Il est d'une remarquable éloquence : Timor

hujus timore eruditus quasi freno quodam abarce animum, et inhibe ad vitiosas concupiscentias propendentem.

II. Nous passons à l'étude de *la Chasteté du Cœur*.

Le cœur aime, — le cœur veut jouir de ce qu'il aime, — le cœur veut s'attirer des cœurs qui l'aiment. Ce sont les trois phénomènes de notre vie, qu'il nous faut considérer avec soin.

Le cœur aime. — C'est son être et sa vie. Or, l'amour du cœur, c'est sa chasteté ou sa flétrissure. S'il aime ce qui seul est aimable, il est chaste et consacré chaste. S'il aime ce qui n'est pas digne d'être aimé, il se flétrit, il se corrompt, il se dégrade. Il faut donc savoir ce qui est aimable. Il n'y a d'aimable que DIEU ; c'est pourquoi Notre-Seigneur dit : « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, *ex toto corde tuo*[1]. » Il n'existe de place pour rien autre. Mais, n'y a-t-il pas un commandement d'aimer le prochain ? Nous l'aimons, mais en DIEU et pour DIEU. Qu'est-ce à dire : en DIEU ? C'est-à-dire, en tant qu'il y a, dans le prochain

salutarius et qui sanctitatis operatorius est, vis enarrem qualis sit ? Si quando te senseris ad unum aliquod cieri ac prosilire peccatum, ad mentem revoca formidabile illud nec ulli mortalium tolerabile Christi judicium, in quo quidem præsidet Judex in alto et sublime throno, adstat porro creatura omnis prætrepida et intremiscens ad ipsius gloriosum et illustrem adventum. Eo singuli sistentur, de his examinandis quæ quisque gessit in vivis. Deindè eos qui multa perperàm in vitâ admiserunt, horrendi quidam ac tristes circumstabunt Angeli, ignem aspectu reddentes, ignem exspirantes propter propositi et voluntatis acerbitatem, vultum præferentes morti assimilem, propter mœrorem atque hominum odium. Subindè conspicient barathrum, in imum patens, tenebras impermeabiles quidem illas, ignemque obscurum, urendi quidem in tenebris vim habentem, luce vero destitutum, indè vermium innumerabilium genus venenosum ac carnivorum, esitans quidem semper, nec tamen se exsatians, intolerabiles dolores morsibus infligens, postremo, omnium durissimam pœnam, probrum illud et verecundiam sempiternam. — S. Basil. *ibid.* — n. 8. — Patr. græc., ejusd. tomi, col. 370-371.

[1] Matth. XXII, 37.

et dans toute créature, quelque chose de DIEU ; et c'est ce qu'il y a de DIEU, que nous aimons en elles ; et qu'est-ce à dire : pour DIEU ? C'est-à-dire, pour l'honneur de DIEU, n'aimant les créatures qu'afin qu'elles deviennent ou qu'elles soient toujours davantage la gloire de DIEU, ou bien encore pour que l'usage que nous en faisons, n'ait d'autre fin que cette gloire divine [1].

Le mal n'est pas d'aimer la créature, mais de nous reposer en elle en l'aimant, comme si elle pouvait être un lieu de repos, un terme. Le seul terme, le seul lieu de repos, c'est DIEU [2]. La créature n'est jamais qu'une voie, qu'un échelon, une indication, ou bien un secours, un aide, pour arriver au Terme et y reposer notre cœur.

Cela dit, voici des faits qui appartiennent à la vie de chacun de nous. Nous aimons les enfants, les jeunes gens, nos amis, nos connaissances, d'autres personnes. Faisons avec simplicité et sincérité un examen de notre cœur. Quel est le vrai motif de notre amour ? Si nous nous arrêtons à un certain extérieur où se révèlent des grâces sensibles de la nature, une sorte de beauté dont l'expression est dans la chair, la chasteté de notre cœur est en péril [3]. Nous attachons-nous davantage aux petites filles,

[1] I Cor. x, 31. — Coloss. III, 17. — I Tim. IV, 3.

[2] Fecisti nos ad te, (Deus) et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te. — S. August. *Confess.* lib. I, cap. I, n. 1. — Patr. lat., t. XXXII, col. 661.

[3] S. Augustin en a donné la raison philosophique, dans ce passage de la *Cité de Dieu :* Deficitur (voluntas) non ad mala, sed male ; id est, non ad malas naturas, sed ideo male, quia contra ordinem naturarum, ab eo quod summè est ad id quod minus est. Neque enim auri vitium est avaritia, sed hominis perversè amantis aurum, justitiâ derelictâ, quæ incomparabiliter auro debuit anteponi. Nec luxuria est vitium pulchrorum suaviumque corporum, sed animæ perversè amantis corporeas voluptates, neglectâ temperantiâ, quâ rebus spiritualiter pulchrioribus et incorruptibiliter suavioribus coaptamur... Ac per hoc, qui perversè amat cujuslibet naturæ bonum, etiamsi adipiscatur, ipse fit in bono malus, et miser meliore privatus — *De Civit. Dei*, lib. XII, cap. VIII. — Patr. lat. t., XLI, col. 355-356.

qu'aux petits garçons?... Pourquoi?... Avons-nous plus d'attraits pour la conversation des personnes jeunes et dont les manières sont gracieuses, que pour celle des personnes âgées, et de langage et de mœurs moins cultivés ? Pourquoi?... Certaines confessions sont peut-être instinctivement préférées à d'autres? Pourquoi ?... Il faut une réponse à toutes ces questions ; elles sont graves et très graves : non, si l'on considère tel fait qui s'y rapporte (un fait peut n'être qu'une défaillance sans portée) ; mais le principe que ces faits compromettent, est de la plus grande importance, dans une vie sacerdotale [1].

Il est dit des Anges, qui sont les Vierges du ciel : « Ils voient toujours la face du Père [2]. » Ils vivent parmi nous (car, ce sont les Anges gardiens, que Notre-Seigneur désigne dans ces paroles); et « ils voient toujours la face du Père. » Qu'est-ce que voir la face du Père toujours ? C'est en toute chose, en toute relation avec les créatures, quelles qu'elles soient, voir uniquement DIEU et JÉSUS-CHRIST. Car la face du Père, c'est JÉSUS-CHRIST. C'est par la face que l'on se fait connaître, dit saint Grégoire [3]. C'est par son Fils que le Père s'est fait connaître [4]. Donc, pour que notre cœur, qui ne peut s'empêcher d'aimer, demeure chaste, il faut qu'en toute chose, il ne voit que JÉSUS-CHRIST et il n'aime que JÉSUS-CHRIST. Non seulement il demeure chaste, mais il devient comme la chasteté même,

[1] Qui ne se souvient de la parole de S. Jérôme à Népotien : Omnes puellas et Virgines Christi, aut æqualiter ignora, aut æqualiter dilige. — Epist. LII (aliàs 2), n. 5. — Patr. lat., t. XXII, col. 531. — L'auteur de l'*Imitation* dit aussi : Non sis familiaris alicui mulieri ; sed in communi, omnes bonas mulieres Deo commenda. — Lib. I, cap. VIII, n. 1.

[2] Matth. XVIII, 10.

[3] Quid per faciem, nisi notitia ?... Per faciem quippe unusquisque cognoscitur. — *In Ezechiel. Homil. III*, lib. I. — Brev. Rom. *in officio Evangelist.*, ad matutin. lect. IV. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 806.

[4] Qui videt me, videt et Patrem. — Joan. XIV, 9.

s'unissant à Celui qui est la Chasteté substantielle et personnelle. Nous nous souvenons peut-être des belles paroles de saint Paulin sur ce sujet ; nous les avons citées ailleurs ; il nous sera agréable de les relire ici : *Ergo illum amemus, quem amare debitum est. ILLUM OSCULEMUR, QUEM OSCULARI CASTITAS EST. ILLI COPULEMUR, CUI NUPSISSE VIRGINITAS EST*[1]. Que la créature ne nous soit jamais rien; que JÉSUS-CHRIST nous soit, toujours, toute chose, suivant la recommandation de l'Apôtre [2]. Que ce soit lui seul, que nous ayons à cœur de servir dans les âmes, par notre dévouement, notre tendresse, les mille inventions de notre charité ; lui, que nous voulions faire grandir et régner et réussir uniquement : oh! alors, que notre cœur sera à son aise dans son amour, et que cet amour sera saint!

Le cœur aime, et le cœur veut jouir de ce qu'il aime. — C'est encore son être et sa vie. L'amour tend à la jouissance de l'objet aimé ; et l'amour n'est heureux, que lorsque cette jouissance est complète. Ici encore, il faut dire : rien de plus saint et rien de plus bas, selon l'objet de l'amour et de la jouissance. Or, il n'y a qu'un seul objet dont la jouissance parfaite soit possible, c'est Celui dont le Prophète a dit : « *Delectare in Domino;* prenez vos délices dans le Seigneur [3]. » Nous ne prenons nos délices que dans ce qui est bien ; or le Bien substantiel, essentiel, universel et vraiment unique, c'est DIEU et Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il y a un amour que la Théologie mystique appelle amour de conjouissance; il consiste en ce que l'âme, contemplant la beauté et la bonté de DIEU,

[1] *Epistol. XXIII* (alias 3 et 4) *ad Severum*, n. 42. — Patr. lat., t. LXI, col. 284.

[2] Coloss. III, 11.

[3] Psal. XXXVI, 4.

se fixe en cette contemplation, pour goûter tant de perfections, prendre plaisir à tant d'excellence, et ne vouloir absolument aucune joie, que celle que donne un tel Bien. C'est le suprême amour, et c'est aussi la suprême Chasteté. Car il est écrit : *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* [1]. Cet amour nous fait adhérer à DIEU, d'une manière très élevée, très pure, très parfaite. Nous devenons donc un même esprit avec DIEU. Mais, qu'est-ce à dire : un même esprit, quand il s'agit de la Sainteté absolue et personnelle ? Sinon que l'âme qui aime, devient sainte et pure et chaste, d'une manière sublime et ineffable.

L'amour de conjouissance a pour objet premier les attributs de la nature divine ; mais il s'exerce aussi sur les perfections théandriques de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et c'est cet amour dont parle saint Augustin, quand il dit (nous lisons ces belles paroles chaque année dans notre Bréviaire) : *Quid est trahi voluptate ?... Est quædam voluptas cordis, cui Panis dulcis est ille cœlestis. Porro, si Poetæ dicere licuit : Trahit sua quemque voluptas, non necessitas, sed voluptas, non obligatio, sed delectatio ; quanto fortius nos dicere debemus, trahi hominem ad Christum, qui delectatur veritate, delectatur beatitudine, delectatur justitiâ, delectatur sempiternâ vitâ : quod totum Christus est* [2].

Telle est la vie du Prêtre, et telle est la chasteté de son cœur ; il ne prend plaisir qu'en JÉSUS-CHRIST, il n'a de bonheur qu'à l'aimer et à reproduire en soi sa vérité, sa sagesse, sa sainteté. Il dit, avec joie, la parole de saint

[1] I Cor. VI, 17.
[2] *In Joan. Evang.* Tract. XXVI, n. 4. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1608. — Feriâ IV Quatuor Temporum, infra octavam Pentecost., lect. I. — Cfr. Origen. *In Psalm. XXXVI.* Homil. I, n. 4. — Patr. græc., t. XII, col. 1327.

Bernard : *Ad alia quidem omnia mortuus sum, non sentio, non attendo, non curo; si quæ vero sunt Christi, hæc me vivum inveniunt... Placet quod ad ejus honorem fieri video, displicent quæ aliter fiunt*[1].

On dira : Mais, est-il absolument défendu de jouir de quelque créature? et faut-il condamner le plaisir profond et si innocent, que prend un ami en son ami, en sa présence, en ses paroles, en ses témoignages sincères d'affection?

N'oublions pas que nous parlons ici de la Chasteté des Prêtres, la plus éminente de toutes. L'auteur de l'*Imitation* semble avoir écrit, pour nous, les paroles qui suivent : *Beatus qui intelligit quid sit amare Jesum... Oportet dilectum pro dilecto relinquere, quia Jesus vult solus super omnia amari... Dilectus tuus talis est naturæ, ut alienum non velit admittere; sed solus vult cor tuum habere, et tanquàm rex in proprio throno sedere... Si enim tuum in aliis quæris solatium, et lucrum, senties sæpiùs detrimentum*[2]... *Sine amico non potes benè vivere... (Sed) ex omnibus charis, sit Jesus solus dilectus specialis. Diligantur omnes propter Jesum, Jesus autem propter seipsum*[3].

Ces belles et simples paroles disent tout. Rien n'est doux, rien n'est consolant, rien n'est vivifiant, comme une amitié pure et sainte entre Prêtres. L'Esprit-Saint a prophétisé cette merveilleuse grâce, quand il a dit : *Amicus fidelis, protectio fortis... Amico fideli nulla est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti contra bonitatem fidei illius. Amicus fidelis, medicamentum vitæ et immortali-*

[1] *Sermon. VII.* In Quadragesimâ : *De peregrino, mortuo et crucifixo*, n. 2. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 184.

[2] Lib. II, cap. VII, n. 1, 2, 3.

[3] Lib. II, cap. VIII, n. 3, 4. — Le pieux auteur dit ailleurs : Quam immaculatum cor erit Sacerdotis, ad quem toties ingreditur auctor puritatis! — Lib. IV, cap. XI, n. 6.

tatis[1]. Les Saints nous ont donné de grands exemples de cette bénédiction du Cœur de DIEU, et nous avons pu lire, dans le traité des *Devoirs des Prêtres*, par saint Ambroise, les belles et touchantes pages qu'il a écrites sur l'union des cœurs, entre nous[2]. Or, une telle union n'est pas possible, sans une grande jouissance. Est-ce que ces paroles de l'Écriture, qui expriment si bien ce qui se passe entre deux âmes sacerdotales : « *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam*[3] », ne révèlent pas en même temps une grande et intime félicité mutuelle ? Assurément ; et c'est la suave consolation, c'est la douce joie de l'exil, dont il faut souhaiter la grâce précieuse à toute âme que l'ordination consacre Vierge. Il y a, dans cette grâce, quelque chose du ravissant Mystère qui s'accomplissait dans la dernière Cène, lorsque le disciple bien-aimé était incliné sur la poitrine de JÉSUS. *Diligebat autem eum Jesus*, dit la Sainte Église, *quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum : quia virgo electus ab ipso, virgo in ævum permansit. In cruce denique moriturus, huic Matrem suam Virginem virgini commendavit*[4].

Mais, en dehors de cette amitié virginale, très pure, très éloignée des sens, où la jouissance est toute spirituelle, parce qu'elle a, en même temps, son principe et sa fin dans le Cœur même de JÉSUS, Lien unique, Centre unique, où

[1] Eccli. VI, 14, 15, 16.

[2] *De officiis ministrorum*, lib. III, cap. XXI. — Patr. lat., t. XVI, col. 179-184. — Il y a ces touchantes paroles : Ostendamus illi (amico) nos pectus nostrum, et ille nobis aperiat suum... Nihil occultat amicus, si verus est : effundit animum suum, sicut effundebat mysteria Patris Dominus Jesus. — n. 135. — col. 183. — C'est S. Ambroise qui a fait cette réflexion à la fois si gracieuse et si juste. *Nihil tàm utile, quàm diligi. — De offic. minist.* lib. II, cap. VII, n. 29. — col. 111.

[3] I Reg. XVIII, 1.

[4] *In festo S. Joann. Evang.*, II noct., 2 respons.

se reposent et s'embrassent et s'unissent les âmes, est-il possible au Prêtre d'avoir une autre jouissance, moins élevée, mais toujours innocente, dont le principe soit dans certaines qualités intellectuelles ou morales[1]?... Que dire? Il n'est jamais bon d'exagérer, et nous voulons absolument éviter cette erreur. Mais, s'il s'agit d'une femme, l'appréhension est grande dans le cœur des Saints. Ils savent, par l'oracle même du Saint-Esprit, que, « de même que le ver s'engendre dans les vêtements, l'iniquité de l'homme vient de la femme[2] »; et que la femme est plus que « toute autre créature, une tentation pour les âmes des hommes et le filet où sont pris les pieds des insensés[3]. »

« Considérez donc, s'écrie l'Apôtre, si vous n'êtes pas

[1] L'Auteur avait donné à sa doctrine une forme plus complète et plus développée, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux du lecteur. — « Est-il possible au Prêtre d'avoir une jouissance *humaine*, quoique innocente, auprès d'une mère, d'une sœur? non. Auprès d'une autre femme de grandes vertus, de grands mérites? non! Peut-on concevoir dans un cœur que Dieu s'est consacré une certaine jouissance intellectuelle, idéale, dont l'objet soit les dons de l'intelligence, ceux du cœur, l'élévation des sentiments, la noblesse des aspirations, la dignité, l'héroïsme même des actions ? Nous ne craignons pas de répondre à ce sous-diacre, à ce diacre, à ce Prêtre : S'il s'agit d'une femme, non ! Est-ce qu'en dehors de ce qui est purement et exclusivement surnaturel, il ne peut pas se rencontrer dans une âme sacerdotale, délicate, naturellement étrangère, antipathique même à tout ce qui est matériel et grossier, un sentiment assez libre des sens, une jouissance assez affranchie des formes et des figures, pour qu'il s'arrête avec plaisir à ce que possède de charme, de beauté, d'excellence, de perfection morale, une créature de Dieu? Si c'est une femme, non!.... Hélas! il peut se faire que nous ne soyons pas compris du lecteur, ou bien par le fait de son inexpérience, ou bien parce que quelque malheureuse illusion ne lui laisse pas voir la vérité ; mais qu'il sache que c'est le cas de rappeler et d'appliquer la parole du Saint-Esprit : *Quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium* (Sap. XIV, 11). » — *Manuscrit* de l'Auteur.

[2] De vestimentis enim procedit tinea, et à muliere iniquitas viri. — Eccli. XLII, 13.

[3] Quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium. — Sap. XIV, 11.

du nombre des insensés, et si vous êtes prudents et sages dans vos voies [1]. »

Ah! qui nous donnera, à nous, Prêtres de l'Hostie virginale, l'intelligence du mystère sublime de notre plus qu'angélique Chasteté [2]?...

Nous avons énoncé cette troisième proposition : Le cœur veut s'attirer des cœurs qui l'aiment. —Dans ces termes, cette proposition révèle un grand mal. C'est notre nature déchue qui a de telles ambitions. Nous pouvons être tentés de tomber dans cette erreur grossière, puisque le principe en est certainement dans notre fonds. C'est pourquoi, nous devons être d'une très grande attention sur cette propension et cette sorte de nécessité, que la concupiscence fait naître en nous. Nous devons être d'autant plus prudents et circonspects, que les cœurs viennent à nous d'eux-mêmes, ou bien par le besoin qu'ils éprouvent de consolation, de lumière et de force, ou bien par un attrait secret que la grâce leur donne. Nous sommes centre des âmes, nous l'avons dit [3], et notre ministère nous attache les cœurs ; il est comme un charme saint et bienfaisant, auquel les fidèles au cœur droit et simple ne résistent pas. Notre parole est un charme, notre condition de

[1] Videte, itaque, fratres, quomodo cautè ambuletis ; non quasi insipientes, sed ut sapientes. — Ephes. v, 15.

[2] Differunt quidem inter se homo pudicus et Angelus, sed felicitate, non virtute. Sed etsi illius castitas felicior, hujus tamen fortior esse cognoscitur. — S. Bernard. *De moribus et officio Episcop.* — *Epistol. XLII*, seu tract. ad Henricum, Senonensem archiep. — cap. III, n. 8. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 816. — La Bruyère a dit cette parole délicate et profonde : « Il y a quelquefois, dans le cours de la vie, de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu. » — *Du cœur*, dernière maxime.

[3] Liv. II, chap. VIII.

vie est un charme, notre virginité même, et peut-être plus que tout le reste, est un charme. Plus un Prêtre est saint, plus il attire. Eh bien ! qu'il ne manque pas d'être grandement attentif. On en a vu qui se sont perdus, là même où il semblait qu'il n'y avait que sécurité [1]. Une âme virginale est comme entraînée vers cette âme virginale d'un ordre à part, qui s'appelle un saint Prêtre. Rien n'est péril pour cette enfant naïve et pure : tout peut être péril pour cet homme, qui cependant a ceint ses reins, à la manière d'un athlète qui ne cesse jamais de lutter.

Mais, si tout peut être péril pour un Prêtre saint, que ne faut-il pas craindre pour celui qui serait peu soucieux de l'être ? Même quand les sens sont encore sans souillure, le cœur peut n'être plus chaste ; même quand les dehors demeurent édifiants, un grand mal peut s'être fait, dans une âme qui doit être plus pure qu'un rayon du soleil, comme parle saint Jean Chrysostôme [2].

Mais puisque notre grâce est d'être un centre, où toutes les âmes peuvent venir, pour leur consolation, leur paix et leur vie, qu'elles viennent toutes ! Que les enfants, que les jeunes gens, les jeunes filles, les vierges, les femmes mariées viennent à nous ! et recevons toutes ces âmes ; et, comme nous prenons dans nos mains consacrées, le pain qui doit devenir l'Hostie de DIEU, prenons ces âmes dans nos mains, afin qu'offertes au Seigneur, en même temps que nous offrons l'Hostie sainte, elles deviennent, elles

[1] Crede mihi : Episcopus sum, in Christo loquor, non mentior. Cedros Libani, id est, contemplationis altissimæ homines, et gregum arietes, id est magnos prælatos Ecclesiæ, sub hâc specie corruisse vidi, de quorum casu non magis metuebam quàm Hieronymi aut Ambrosii. — S. August. — Ap. S. Bonavent. *De modo confitendi et de puritate conscientiæ*, cap. XIV.

[2] Quo solari radio non splendidiorem manum, carnem hanc dividentem ? - Breviar. Rom. — *Dominicâ infrà octav. Corporis Christi*, ad Matutin., lect. VI.

aussi, Hosties. Nous savons que c'était l'ambition unique de saint Paul : faire de toutes les âmes que son saint ministère servait, « des oblations que DIEU reçût, après avoir été sanctifiées par l'Esprit-Saint [1]. » Donc, que toutes les âmes viennent à nous; mais que pas une ne s'arrête entre nos mains. C'est là, au sentiment des Saints, la parfaite pureté du cœur [2]. Nous disons à chacune : « Montez ! montez vers DIEU, vers DIEU seul ! *Sursum corda!* » et toutes s'élèvent vers leur Fin unique. O heureux Prêtre ! dont la vie se passe à attirer les âmes dans ses mains, pour les offrir sans cesse à la Majesté, à la Sainteté, à la Miséricorde du Père, par JÉSUS-CHRIST ! Qu'il est béni du Père ! qu'il est aimé du Fils ! qu'il est agréable au Saint-Esprit ! Prêtre, il multiplie les Hosties; Hostie lui-même, il s'élève vers Celui qui a tout son amour ; et Prêtre et Hostie, il est cette Vierge dont parle l'Apôtre, « qui n'a de sollicitude, de zèle, de cœur, que pour ce qui est du Seigneur, afin de ne plaire qu'à lui. *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo* [3]. »

[1] Propter gratiam, quæ data est mihi à Deo, ut sim minister Christi Jesu in gentibus ; sanctificans Evangelium Dei, ut fiat oblatio gentium accepta, et sanctificata in Spiritu Sancto. — Rom. xv, 15, 16.

[2] Porro puritas cordis in duobus consistit : in quærendâ gloriâ Dei, et utilitate proximi... Hoc tanto puritatis intimæ bono gloriari non potest veraciter, nisi qui extrinsecas gloriolas perfectè respuerit... Is tantùm puritatis interioris gloriâ non fraudatur, qui dicere potest cum Domino : Si ego quæro gloriam meam, gloria mea nihil est (Joann. VIII, 54), et cum Apostolo : Mihi vivere Christus est, et mori lucrum (Philipp. I, 21). — S. Bernard. *Epist. XLII, seu tract. etc.*, ut paulo supra. — Cap. III, n. 10 et 11. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 817-818.

[3] I Cor. VII, 32.

CHAPITRE XVII

LA CHASTETÉ SACERDOTALE — L'USAGE DES SENS ET LA CONDUITE DE LA VIE

Ce sujet est particulièrement difficile. Faut-il ne parler que de ce qui est bien? ne faut-il faire aucune allusion à ce qui est mal? C'est assurément le parti qui est préférable. « O DIEU! s'écrie Bossuet, qui oserait parler de cette profonde et honteuse plaie de la nature, de cette concupiscence qui lie l'âme au corps par des liens si tendres et si violents, dont on a tant de peine à se déprendre, et qui cause aussi dans le genre humain de si effroyables désordres? » Après ces premières paroles, le grand Évêque s'élève au langage majestueux des Prophètes: « Malheur à la terre! Malheur à la terre! Encore un coup, malheur à la terre, d'où sort continuellement une si épaisse fumée, des vapeurs si noires, qui s'élèvent de ces passions ténébreuses, et qui nous cachent le ciel et la lumière; d'où partent aussi des éclairs et des foudres de la Justice divine contre la corruption du genre humain! » Quelle éloquence! Écoutons encore un peu cette grande voix: « Oh! que l'Apôtre Vierge, l'ami de JÉSUS et le Fils de la Vierge Mère de JÉSUS, que JÉSUS aussi toujours Vierge lui a donnée pour Mère à la Croix, que cet Apôtre a raison de crier de toute sa force aux grands et aux

petits, aux jeunes gens et aux vieillards, et aux enfants comme aux pères : *N'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair*[1]; un attachement à la fragile et trompeuse beauté des corps, et un amour déréglé du plaisir des sens, qui corrompt également les deux sexes[2]. »

Si « l'Apôtre Vierge a raison de crier de toute sa force » pour être entendu de tous, n'est-il pas surtout nécessaire que sa voix retentisse dans le Sanctuaire et jette dans une sorte d'effroi ceux à qui il est dit, non plus seulement comme aux anciens lévites : « Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur[3], » mais : « Soyez l'honneur de DIEU et sa gloire, et portez le CHRIST dans votre corps[4]. »

Qu'est-ce que glorifier JÉSUS-CHRIST dans notre corps ? Qu'est-ce qu'avoir dans notre chair et nos sens l'éclat de sa gloire? Qu'est-ce que participer, même dans les conditions humiliées et basses de cette vie, à l'esprit, à la pure gloire de la Résurrection? Qu'est-ce que vivre comme JÉSUS-CHRIST ressuscité, malgré le sentiment fréquent, presque incessant, de la menace de honte et d'infamie qui nous vient de « notre corps de mort[5] » ? Nous allons répondre à ces questions. Nous dirons ce qui est saint. Nous éviterons de parler de ce qui serait le déshonneur de JÉSUS-CHRIST dans son Prêtre, puisque, suivant une

[1] I Joann. II, 15, 16.

[2] *Traité de la Concupiscence*, chap. IV : Que l'attache que nous avons au plaisir des sens, est mauvaise et vicieuse.

[3] Isaiæ LII, 11.

[4] Verbum Prophetæ est : Mundamini, qui fertis vasa Domini. Quanto mundiores esse oportet, qui in manibus et in corpore portant Christum ? Quibus Apostolus dicit : Glorificate et portate Christum in corpore vestro (I Cor. VI, 20). — Petr. Blesens. *Epistol. CXXIII, ad Ricard. Episcop. London.* — Patr. lat., t. CCVII, col. 359.

[5] Rom. VII, 24.

autre grave parole de Bossuet, « on n'y pense point sans péril, même pour le blâmer[1]. »

Tout notre corps est consacré ; tous nos membres le sont ; tous les mouvements de la vie qui sont en nous, le sont aussi. Nous sommes universellement consacrés Temples de DIEU, Prêtres de DIEU, Hosties de DIEU, Vierges de DIEU, par la première grâce de notre Baptême. Nous le savons par saint Paul, par saint Pierre, et par toute la tradition des Pères. Leurs témoignages nous sont connus[2]. Le Baptême nous a consacrés ; chaque Sacrement nous a consacrés de nouveau et plus parfaitement. Mais, il en est un qui opère et consomme, en toute créature rachetée, cette divine consécration, c'est le Sacrement Saint par excellence, qui n'est pas seulement une source de grâce et de pureté, mais la grâce et la pureté même. JÉSUS dit à chacun de nous : « Ceci est mon Corps. » « C'est donc ici la consommation de notre union. Son corps n'est pas à lui, mais à nous ; (et réciproquement) notre corps n'est pas à nous, mais à JÉSUS-CHRIST. C'est le mystère de la jouissance, le mystère de l'Époux et de l'Épouse. Il est écrit : *Le corps de l'Époux n'est pas en sa puissance, mais en celle de l'Épouse*[3]. Ame chrétienne, qui l'avez choisi pour votre Époux dans le Baptême, en foi et avec des promesses mutuelles : le voyez-vous, ce Corps sacré de votre Époux ; le voyez-vous sur la sainte table, où on vient de le consacrer ? Il n'est plus en sa puissance, mais en la vôtre... Mais aussi votre corps n'est pas à vous : JÉSUS le veut posséder. Ainsi vous serez unis corps à corps, et vous serez deux dans une chair : qui est le droit de l'É-

[1] Op. cit. *Ibid.*

[2] I Cor. III, 16, 17. — VI, 19. — II Cor. VI, 16. — Rom. XII, 1. — I Petr. II, 5, 9. — II Cor. XI, 2 : Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. — V. Patrum comment. in hæc verba Epistol. ad Cor. II.

[3] I Cor. VII, 4.

pouse, et l'accomplissement parfait de ce chaste, de ce divin mariage[1]. »

Telle est la condition de tous les chrétiens qui reçoivent le Sacrement. C'est aussi la nôtre, en tant que nous sommes membres du Corps mystique. Mais nous avons bien d'autres relations avec la pure Hostie; DIEU lui-même nous a voués à la plus sainte union, par une grâce bien plus sublime. L'union du fidèle à JÉSUS-CHRIST n'est pas incompatible avec d'humiliantes servitudes, dont saint Paul a parlé[2]. Nous ne connaissons pas, nous ne pouvons jamais connaître ces servitudes; et la grâce du Sacrement que nous seuls pouvons recevoir, est comme une flamme divine qui a passé sur nos mains, sur nos lèvres, sur notre chair, sur tout notre être, dans tout notre être, pour le purifier, le sacrer, et, en quelque manière, le spiritualiser. Ce sont nos lèvres qui disent : « Ceci est mon Corps »; ce sont nos mains qui le portent, ce Corps, qui le distribuent, qui le donnent en communion; et nous nous le donnons à nous-mêmes, comme un bien que nous nous sommes procuré nous-mêmes et qui nous revient de plein droit. Car l'Hostie est au Prêtre. C'est pourquoi, notre grand Bossuet, que l'on ne peut se lasser de citer, dit : « Rendons-nous dignes de recevoir ce Corps virginal, ce Corps conçu d'une Vierge, né d'une Vierge. Purifiez-

[1] Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*. La Cène, Ire partie, XXIVe jour. — Bossuet ne fait que traduire, dans son magnifique langage, la doctrine des Pères : Est in nobis Filius corporaliter ut homo, nobiscum commixtus per eulogiam mysticam ; spiritaliter autem ut Deus, seu Spiritûs virtute et gratiâ, spiritum qui in nobis est instaurans ad novitatem vitæ et divinæ suæ naturæ consortes faciens... Concorporei facti sumus in Christo unâ carne pasti et uno spiritu ad unitatem obsignati, etc. — S. Cyrilli Alexandr. *In Joannis Evangelium*, XI, 12. — Patr. græc., t. LXXIV, col. 563. — Idem S. Cyrill. *De Sanctissimâ Trinitate*, Dialog. I. — Patr. græc., t. LXXV, col. 698.

[2] Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir; similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. — I Cor. VII, 4.

vous, sacrés ministres, qui nous le donnez. Que votre main, qui nous le donne, soit plus pure que la lumière ; que votre bouche, qui le consacre, soit plus chaste que celle des Vierges les plus innocentes. Oh ! quel Mystère ! avec quelle pureté doit-il être célébré ! *Le mariage est saint et honorable entre tous ; et la couche nuptiale est sans tache* [1] : mais elle n'est pas encore assez sainte pour ceux qui doivent consacrer la chair de l'Agneau. Par cette sainte institution de la continence, que l'Église a toujours eue en vue (les doctes le savent), depuis le temps des Apôtres ; qu'elle a enfin établie, quand elle a pu, dès les premiers siècles, partout où elle a pu, et d'une manière plus particulière dans l'Église d'Occident, et dans celle de Rome spécialement, consacrée et fondée par les deux Princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul ; l'Église veut préparer à ce Corps Vierge, à ce Corps formé d'une Vierge, des Ministres dignes de lui, et nous donner une vive idée de la pureté de ce Mystère [2]. »

Voici quelques règles de chasteté sacerdotale, dans l'usage du corps et des sens, et dans la conduite de la vie.

1° Ne perdons jamais de vue que le corps est notre ennemi. Par une disposition mystérieuse de la Providence, le mal est ainsi une partie de nous-mêmes. Quelle délicate, attentive, non inquiète, mais ferme surveillance sur nous-mêmes, cela nous impose ! La loi de la mortification est la plus urgente de toutes. Nous avons traité ce sujet [3]. Mortifions notre corps des diverses manières que la foi, le zèle de notre salut, la prudence, l'esprit de DIEU, en un mot, nous inspire ; car il est écrit, que si nous n'a-

[1] Hebr. XIII, 4.
[2] *Méditations sur l'Évangile*, ubi suprà.
[3] Livre II, chap. XXIII. — Livre III, chap. VIII.

gissons pas de la sorte, nous mourrons[1] à la vie divine. Le corps est sans cesse disposé à envahir le domaine de l'esprit; c'est comme son essence de tendre à l'emporter sur lui : il s'y exerce dans le repos, à table, quand il souffre, quand il jouit, dans les relations personnelles qu'il nous impose, dans les relations d'amitié, de société, que le devoir ou la charité rendent nécessaires. Il est indispensable de veiller sur lui, d'accorder le moins possible toujours et partout, et, si l'on peut ainsi dire, de le tenir toujours à distance; et souvent de le châtier. Nous savons que c'est de la sorte, que saint Paul le traitait[2]. — Cette première règle, qui est générale, exprime des vérités qui ne doivent jamais varier, jamais s'affaiblir dans notre esprit.

2° Ayons une vie très sérieusement réglée, pour le temps à donner au lit, par conséquent pour l'heure précise du coucher et surtout du lever, pour la distribution des heures de la journée, pour des études qui élèvent, fortifient, enrichissent l'intelligence, pour le soin avec lequel nous nous portons aux œuvres de zèle, d'abnégation, de dévouement, auprès des pauvres, des affligés, des enfants, des malades. — La vie toujours réglée supprime l'oisiveté, la mollesse, le vague des pensées, le laisser-aller des manières; et tout le monde sait que ces divers défauts ou vices sont synonymes, ou peu s'en faut, du désordre que nous ne voulons pas nommer[3].

[1] Si secundum carnem vixeritis, moriemini. — Rom. VIII, 13.

[2] Castigo corpus meum, et in servitutem redigo; ne forte, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. — I Cor. IX, 27.

[3] Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ, sororis tuæ, superbia, saturitas panis, et otium ipsius et filiarum ejus. — Ezech. XVI, 49. — Multam enim malitiam docuit otiositas. — Eccli. XXXIII, 29. — « Quand le démon trouve une personne oisive, il fait tout pour la faire succomber. Oh! qu'il a beau jeu pour

3° Imposons-nous l'habitude d'une certaine gêne (qui bientôt n'en est plus une), dans la manière de nous tenir, assis, couché, dans le support d'une incommodité, d'une petite souffrance, même quand nous sommes seuls dans notre chambre. Nous avons tous lu, dans l'*Esprit de saint François de Sales* de Mgr Camus, ce que cet indiscret ami osa faire un jour, pour examiner de près la conduite du Saint, même lorsqu'il se croyait sans témoin. C'était dans les choses les plus communes la modestie et la mortification la plus parfaite. Son historien, M. Hamon, dit « qu'il ne se chauffait presque jamais; et qu'il endurait gaiement les plus grands froids, comme les plus grandes chaleurs. Dans ses voyages, il bravait la pluie, la neige, les vents, les injures de l'air. Arrivé dans les hôtelleries, il souffrait, sans faire jamais aucune plainte, d'être mal logé, mal nourri, et de manquer de beaucoup de choses, répétant gracieusement sa parole chérie : « Je ne suis jamais mieux, que quand je ne suis pas bien[1]. »

Il y a plus de force d'âme qu'on ne pense, dans cette constante mortification; et la force d'âme qui s'exerce sur notre corps, c'est l'auxiliaire invincible, c'est comme la puissante guerrière, qui protège la délicate vertu de chasteté, dans une âme sacerdotale.

Il y a sans doute, dans la pratique de la mortification habituelle, quantité de petites choses qui semblent de prime abord peu importantes; et c'est un malheur pour le Prêtre, qu'elles paraissent peu de choses. S'il les néglige, il est désarmé; il n'y a, pour ainsi dire, plus de rempart autour de cette place, où jamais l'ennemi ne doit

la tenter et la tourmenter par des représentations impures ! » — Maximes de saint Vincent de Paul, *Vertus et doctrine spirituelle*, par M. l'abbé Maynard, chap. XIX.

[1] *Vie*, etc., liv. VII, chap. XVI.

pouvoir pénétrer : sa virginale chasteté. Nous avons entendu précédemment saint Augustin dire cette parole toute d'or: *Quod minimum est, minimum est; sed in minimo fidelem esse, magnum est*[1].

Eviter, pour l'amour de la chasteté, non seulement ce qui est une offense de DIEU, mais encore ce qui n'est qu'une imperfection, est une sorte d'obligation pour une âme honorée, comme est la nôtre, d'une si grande intimité avec Celui que les Pères ont appelé « le Fils de la Virginité[2]. »

Il en est de notre chasteté comme du corporal que nous déployons sur l'autel, pour y déposer le Corps de JÉSUS-CHRIST. La moindre souillure suffit pour nous le faire rejeter.

4° Nous sommes obligés de donner à notre corps des aliments, pour soutenir sa vie, des soins, pour ce qu'exigent la santé ou les bienséances sociales. Que la chasteté n'y perde jamais rien. C'est une maxime très commune, parmi les Saints, que le plaisir du boire et du manger pris avec une certaine avidité, une sorte d'intempérance, amène comme infailliblement des imaginations, des impressions, des excitations qui offensent la grâce de notre consécration virginale. L'Esprit-Saint a dit: que la sagesse ne se trouve point parmi ceux qui aiment les mets délicats[3]; et ailleurs, avec une grande énergie : *Luxuriosa res, vinum*[4]: grave parole, que saint Paul a répétée aux

[1] *De Doctrinâ Christianâ*, lib. IV, cap. XVIII. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 805.

[2] Diligite castimoniæ puritatem, quia Christus Virginitatis est Filius. — S. Leo. Magn., *Sermo XXXI* (alias 30) in *Epiphaniâ I*, cap. III. — Patr. lat., t. LIV, col. 237.

[3] Sapientia ubi invenitur ? et quis est locus intelligentiæ ? Nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terrâ suaviter viventium.— Job XXVIII, 12, 13.

[4] Prov. XX, 1.

premiers fidèles [1], et qui est une menace qu'il serait bien imprudent de négliger. Le pieux M. Dubois, dans son excellent livre : *Le Saint Prêtre*, raconte ce qui suit : « Un jour, un médecin, très remarquable au double point de vue de la Religion et de la science, proféra ces paroles, que nous n'avons jamais oubliées, et qui trouvent ici tout naturellement leur place : « Je crois fermement à la pureté des Prêtres, et je m'en édifie; mais quand j'en vois plusieurs prendre une large part aux repas très fréquents qu'ils se donnent entre eux, ou auxquels ils sont invités par des laïques, j'admire comment ils demeurent chastes, en renouvelant si souvent ce qui, selon moi, est excessivement dangereux pour la chasteté ; et je ne m'explique la pureté de leurs mœurs avec de telles habitudes, que par les grâces d'état très abondantes qu'ils reçoivent sans doute dans leur auguste profession [2]. » Quel enseignement dans ces respectueuses paroles !

Il est des soins qu'une infirmité corporelle, l'hygiène, la propreté, réclament. Ces soins ne doivent pas être négligés. Mais, tandis que nous les donnons au corps, que dans notre esprit rien ne s'abaisse !

5° L'Esprit-Saint a dit : « Existe-t-il une créature plus méchante que l'œil [3] ? » Cette sentence est justifiée malheureusement par une multitude de chutes célèbres [4]. Celle de David est des plus lamentables [5] : c'est pourquoi,

[1] Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. — Ephes. v, 18.

[2] *Le saint Prêtre ou nécessité et moyen d'acquérir ou de perfectionner la Sainteté sacerdotale*, chap. XII : La Chasteté.

[3] Nequius oculo quid creatum est ? — Eccli. XXXI, 15.

[4] Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus, quas elegerant. Dixitque Deus : Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est. — Genes. VI, 2, 3.

[5] Accidit ut surgeret David de strato suo post meridiem... viditque mulierem se lavantem, etc. — II Reg. XI, 2.

un Prêtre du vrai DIEU, qui vivait au sein de la gentilité, Job, s'est rendu ce témoignage: *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine* [1]. C'était un acte de docilité parfaite à la recommandation de l'Esprit de DIEU : *Virginem ne conspicias, ne fortè scandalizeris in decore illius* [2]. Abelly a écrit de saint Vincent de Paul: « Il tenait tous ses sens dans une grande retenue, particulièrement la vue, ne regardant ni légèrement, ni curieusement, ni hors de propos, ni d'un regard fixe, les personnes de l'autre sexe. Il ne leur parlait point seul à seule, mais à la vue d'autres personnes, ou la porte ouverte [3]. »

Le regard, c'est la personne. Tous les saints, avec la variété des caractères qu'ils portent, même quand la grâce les a unis à JÉSUS-CHRIST, n'ont pas eu la même manière de regarder. Qui a un extérieur plus modeste, plus humble, plus doux; qui révèle, dans ses yeux, plus de force, plus de fermeté, plus d'autorité. Mais tous, sans exception, ont eu cet œil chaste que Notre-Seigneur appelle simple, parce qu'il est pur, et qui revêt de lumière tout le corps [4].

Il faut nous interdire tout regard qui n'aurait pas ce caractère, dans nos rapports avec les personnes d'un sexe différent; il faut nous interdire tout regard, sur un objet qu'il n'est pas nécessaire de voir, si cet objet est dangereux.

Nous visitons un musée de statues, de tableaux; observons-nous très sévèrement. Au danger qui nous menace, s'ajoute celui de mal édifier le prochain.

Nous parcourons un livre de littérature, de médecine:

[1] Job xxxi, 1.

[2] Eccli. ix, 5.

[3] *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. III, chap. xx.

[4] Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. — Matth. vi, 22. — Oculi ejus (Sacerdotis) simplices et pudici, qui Christi Corpus solent intueri. — *De Imitat. Christi*, lib. IV, cap. xi, n. 7.

fermons le livre, dès que nous nous apercevons de ce qui blesse la décence. Si quelque raison grave nous autorise à ne pas fermer le livre, que la prière nous accompagne et nous assiste, que la pensée de DIEU, de JÉSUS crucifié, de notre Mère immaculée, nous vienne en aide, pour neutraliser le mal qui nous provoque à l'offense de DIEU. Par conséquent, point d'imprudence, point de curiosité. Prenons-y garde. Un jeune Prêtre peut y perdre sa chasteté, et un vieillard aussi. A tout âge, la mort peut entrer dans notre âme, par un seul regard peu modeste[1].

A propos de lecture, sachons bien qu'il n'y a jamais une bonne raison pour lire un roman, un poëme, quoi que ce soit, que nous savons être indécent. On nous l'a peut-être apporté, pour que nous en prenions connaissance, et l'interdire ensuite, ou l'approuver. Il ne faut pas lire longtemps un ouvrage, ni lire ce qu'il contient de plus dangereux, pour voir qu'il est mauvais. Le nom de l'auteur peut quelquefois suffire, ou un simple coup d'œil sur la table des chapitres. Pour peu que nous sentions l'odeur infecte du vice, le volume n'a plus de place convenable que dans le feu.

Que les jeunes Prêtres surtout retiennent bien ce que nous disons ici pour tous!

Nous avons à faire, par devoir et par charité, des lectures et même des études vraiment dangereuses : ce sont celles de la Diaconale. Nous pouvons avoir oublié ou appris incomplètement ce qui est traité, dans cette partie spéciale de la Théologie morale. Un cas de conscience survient qui exige de nous que nous nous portions vers «ce puits de l'abîme». Écoutons les répugnances des saints et les graves avis qu'ils nous donnent:

[1] Ascendit mors per fenestras nostras. — Jerem. IX, 21. — Les saints Pères disent que « ces fenêtres » sont nos yeux. — Cfr. S. Ambros. *In Psalm. CXVIII.* Serm. VI, n. 20. — Patr. lat., t. XV, col. 1274.

Nunc ægrè materiam illam tractandam aggredimur, dit saint Alphonse de Liguori, *cujus vel solum nomen hominum mentes inficit... Utinam breviùs aut obscuriùs explicare me potuissem! Sed cum hæc sit frequentior atque abundantior confessionum materia, propter quam major animarum numerus ad infernum delabitur... Hinc opus mihi fuit, ad instructionem eorum qui moralem scientiam cupiunt addiscere, ut clarè (licet quo castissimè fieri potuit) me explicarem... Oro tamen studiosos, qui ad munus audiendarum confessionum se parant, ut hunc tractatum, quemadmodum et alium de debito conjugali..., legant ob hunc unice finem, omnem prorsùs curiositatem abjicientes, atque eo tempore sæpius mentem* AD DEUM ELEVENT ET VIRGINI IMMACULATÆ *sese commendent, ne, dùm aliorum animas Deo student acquirere, ipsi suarum detrimentum patiantur*[1].

6o Que nos lèvres soient pures et chastes ! La vertu de notre Ordination est le charbon enflammé qu'un Séraphin passa sur les lèvres d'Isaïe, en lui disant : « Voilà que j'ai touché tes lèvres, et il n'y aura plus d'iniquité en toi, et tu seras purifié de ton péché[2]. » Nous avons entendu Bossuet nous dire : « Que votre bouche qui consacre le Corps de JÉSUS-CHRIST, soit plus chaste que celle des Vierges les plus innocentes ! » Il ajoute : « La pureté de la bouche, c'est qu'il n'en sorte que des paroles de bénédiction ; la pureté de la bouche, c'est de modérer sa langue, la tenir le plus qu'on peut dans le silence ; la pureté de la bouche, c'est de désirer le chaste baiser de l'Époux, et renoncer à toute autre joie qu'à celle de le posséder[3]. » Voilà bien de quoi méditer. « La pu-

[1] *Tract. de VI præcepto*, initio.

[2] Isaiæ VI, 7.

[3] *Méditations sur l'Évangile*, ubi suprà. — L'auteur de l'*Imitation* dit aussi : Ex ore Sacerdotis nihil nisi sanctum, nihil nisi honestum et utile

reté de la bouche, c'est qu'il n'en sorte que des paroles de bénédiction, c'est de modérer sa langue, c'est la tenir le plus qu'on peut dans le silence. » Le grave Auteur ne dit pas ce qui serait le contraire de cette bénédiction, de cette modération, de ce silence. Il ne fait pas la moindre allusion à ce qui souillerait une bouche sacerdotale. Cela vaut mieux. Mais ce qu'il ne dit pas, et ce que nous ne voulons non plus dire, que chacun, dans un examen sérieux, le pense. *De cætero, fratres... quæcumque pudica, quæcumque sancta*[1]. *Fornicatio autem, et omnis immunditia,... nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos, aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet*[2]. *Lepores et risu dignas urbanitates et cæteras ineptias amatorum, in comœdis erubescimus, in sæculi hominibus detestamur; quanto magis in clericis!... Officii tui est, non solum oculos castos servare, sed et linguam. Nunquam de formis mulierum disputes*[3]. Et, parce que « la bouche parle de l'abondance du cœur[4] », la facilité à dire de telles paroles serait l'indice d'un état d'âme grandement à plaindre.

« La pureté de la bouche, c'est de désirer le chaste baiser de l'Époux, et de renoncer à toute autre joie qu'à celle de le posséder. » *Osculetur me osculo oris sui*[5]. Le Prêtre, malgré le sentiment de son indignité, fait ce vœu chaque matin; et, quand l'heure du Sacrifice arrive, c'est bien plus qu'il reçoit. Quel Mystère! Quelle condition touchante, ravissante, unique, est faite au Prêtre! Comme

procedere debet verbum, qui tàm sæpè Christi accipit Sacramentum. — Lib. IV, cap. XI, n. 6.

[1] Philipp. IV, 8.

[2] Ephes. V, 3, 4.

[3] S. Hieronym. *Epistol. ad Nepotian.* LII (al. 2), n. 5 et 15. — Patr. lat. t. XXII, col. 532 et 538.

[4] Matth. XII, 34.

[5] Cantic. I, 1.

pour exprimer l'objet de son désir et pour le provoquer, le voilà tant de fois, durant la sainte liturgie, incliné vers l'autel pour le baiser. L'autel, c'est l'image de JÉSUS-CHRIST. L'Évêque le lui a dit, le jour de son ordination au Sous-Diaconat [1]. Il le sait; il veut ce baiser de l'Époux, et il multiplie les baisers à l'image sacrée de l'Époux; et il réussit à obtenir ce qu'il demande. Le moment de la communion arrive. L'Époux présent se donne et se livre; c'est bien le baiser de l'amour, quand il passe avec tant d'amour sur les lèvres de son ministre ; mais il va plus loin, et c'est l'union, qui est la fin de tout amour, l'union sans pareille de l'Hostie et du Prêtre, qui s'accomplit devant les anges étonnés.

Eh bien, ces lèvres sacerdotales sont saintes, plus saintes qu'il n'est possible de le dire, plus saintes que des lèvres angéliques, saintes comme les lèvres de DIEU [2]. Poussons vers le Seigneur cet humble cri du Sage : *Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me* [3]*?*

7o Que notre ouïe soit chaste comme nos lèvres. Ce qu'il n'est pas décent de dire, ne l'écoutons pas. Saint Augustin avoue « que les voluptés de l'oreille l'avaient captivé par des liens puissants [4]. » Mais quand la grâce eut été victorieuse de cette âme si grande et si noble, il n'avait plus de plaisir qu'à entendre le chant des Psaumes; et, toutefois, même en écoutant ces belles mélodies, il craignait de se laisser aller à une délectation défendue. Il dit : « Le charme de l'oreille ne doit servir qu'à élever la

[1] *Suprà*, ch. XV.
[2] Spiritu labiorum suorum interficiet (Dominus) impium. Isaiæ XI, 4.
[3] Eccli. XXII, 33.
[4] Voluptates aurium tenaciùs me implicaverant et subjugaverant. *Confess.*, lib. X, cap. XXXIII, n. 49. — Patr. lat., t. XXXII, col. 799.

piété d'une âme faible encore ; et c'est pourquoi, lorsqu'il m'arrive d'être moins touché des paroles qui sont chantées que du chant, c'est une faute, je l'avoue, qui mérite une pénitence. Je voudrais alors ne pas entendre chanter. » Il ajoute humblement : « Voilà où j'en suis ; pleurez avec moi, pleurez sur moi, vous dont la vie extérieure, comme la vie intérieure, est bonne[1]. »

Les Saints ont de semblables délicatesses. Rapprochons-nous des Saints. Quoi que nous fassions, sur cette terre, nous n'aurons jamais fini d'être chastes, au point qui convient à notre vocation.

S'il peut y avoir quelque faute à entendre, avec trop de plaisir, une belle voix dans une église, que serait-ce dans un salon, surtout si les paroles chantées et l'air qui les accompagne avaient quelque chose de mondain ?

La parfaite chasteté nous fait repousser, avec soin et fermeté, toute louange qui nous viendrait d'une femme[2]. *Memento semper quod Paradisi colonum de possessione suâ mulier ejecerit*[3].

8° Que notre odorat soit chaste. C'est pourtant le moins

[1] Ut, per oblectamenta aurium, infirmior animus in affectum pietatis assurgat. Tamen cum mihi accidit ut me amplius cantus quàm res quæ canitur moveat, pœnaliter me peccare confiteor, et tunc mallem non audire cantantem. Ecce ubi sum ; flete mecum, et pro me flete, qui aliquid boni vobiscum intus agitis, undè facta procedunt. — *Confess.* ibid., n. 50. — Ejusd. t., col. 800. — Les humbles sentiments du saint Évêque ne condamnent-ils point l'introduction, encore fréquente dans nos églises, de chants dont les auteurs sont sans doute des compositeurs habiles, mais dont le véritable esprit de piété profite si peu. « Maintenant, dit Bossuet, on a oublié ces saintes délicatesses des Pères ; et on pousse si loin les délices de la musique, que, loin de les craindre dans les cantiques de Sion, on cherche à se délecter de celle dont Babylone anime les siens. » — *Lettres diverses*, lettre CLXXXI au P. Caffaro, sur la Comédie. — Avis à plusieurs de nos vénérables Curés.

[2] Servus Dei ità castus debet esse, ut non tantum horreat quæ indecenter sonant, sed etiam quæ nocent. — S. Bonavent. *De Institut.*, pars I, cap. XVII.

[3] S. Hieronym. *Epist. ad Nepotian.* ubi suprà.

dangereux des sens. Et, toutefois, les saints Pères l'ont signalé comme un ennemi de la chasteté. « Il n'est pas rare, dit saint Grégoire de Nysse, que les bonnes odeurs corrompent notre sainteté intérieure et y introduisent de grands vices [1]. » Clément d'Alexandrie parle dans le même sens : « L'usage des parfums est une provocation à la luxure [2]. » Saint Ambroise et d'autres saints Docteurs les condamnent avec la même force [3]. Mais il y a lieu de remarquer que ce ne sont pas les bonnes odeurs, telles que la création nous les donne, qui peuvent compromettre la chasteté. Le parfum des roses ou des œillets n'a rien de bien dangereux; mais les odeurs que les hommes ont fabriquées, dont ils ont altéré la simplicité, et qu'ensuite ils ont fait servir à la sensualité, ce sont celles qui nous portent au mal; comme si ce qu'il y a de plus pur, dans la nature, se corrompait, dès que notre chair se l'approprie.

9º Que nos mains surtout soient chastes. *O quam mundæ debent esse manus illæ* [4] ! « Elles doivent être plus pures que la lumière [5]. »

Il y a de saints Prêtres qui ont pour leurs mains un respect extraordinaire. « Nous en avons connu un, dit M.

[1] Nonnunquàm nasus olfactu et attractu vaporum magnis vitiis hominem inficit interiorem. — *Orat. III, de Resurrectione.* — Patr. græc., t. XLVI, col. 678.

[2] Unguentorum usus ad libidines impellit. — *Pædagog.*, lib. II, cap. VIII. — Patr. græc., t. VIII, col. 466.

[3] Luxuriosi hominis, vel potius non hominis, est olere unguentum. — *In Lucam.*, lib. VI, n. 27. — Patr. lat., t. XV, col. 1675.

[4] *De Imitat. Christi*, lib. IV, cap. XI, n. 6.

[5] Bossuet, *suprà.* — Nous lisons chaque année dans notre Bréviaire : Quo non oportet igitur esse puriorem, tali fruentem sacrificio ? Quo solari radio non splendidiorem manum, carnem hanc dividentem ? — *Serm. S. Joann. Chrysost. ex homil. LX ad popul. Antioch.* — Patr. græc., t. XLIX. — *In Dom. infrà octav. Corporis Christi*, ad Matutin. lect. VI.

l'abbé Dubois, qui aimait à baiser avec un profond sentiment de respect ses doigts consacrés, en pensant à l'honneur qu'ils avaient de toucher tous les jours le Corps adorable de JÉSUS-CHRIST[1]. » Quel honneur en effet! Les Anges ne l'ont pas reçu ; et, pour l'avoir, au grand jour de notre Sacerdoce, l'huile sainte a coulé sur ces mains si pauvres de mérites et capables d'offenser DIEU !...

Dans nos rapports avec nous-mêmes, ce qui est nécessaire ne peut être péché, mais à cause de notre effrayante inclination pour le péché, soyons toujours d'une réserve et d'une modestie parfaites. Il n'est pas ici question de scrupule ; mais de dignité, mais de religion, mais d'amour.

Dans nos rapports avec les personnes d'un autre sexe, nous pourrons conclure ce qu'il est nécessaire d'observer, après avoir lu ce que pensait, sur un fait particulier, en apparence fort innocent, le grave saint Vincent de Paul. Son sentiment sur ce fait éclaire tous les autres. Abelly le raconte comme il suit : « Un Prêtre, qui faisait les fonctions curiales dans une paroisse, lui proposa, un jour, sur cette matière, une question qui fait voir d'un côté la naïveté de ce bon Prêtre, et de l'autre l'exactitude de M. Vincent. Il lui demanda s'il était à propos de toucher le pouls d'une fille ou d'une femme fort malade, pour voir si elle était proche de la mort, afin de lui donner le dernier sacrement, ou pour dire les prières de la recommandation de l'âme. A quoi il répondit : « qu'il fallait bien se donner de

[1] *Le saint Prêtre*, chap. XII. — On lit dans la vie de saint Joseph de Cupertin : « Il éprouvait, en touchant le très sacré Corps de Notre-Seigneur, un inexprimable saisissement. Il disait qu'il aurait voulu avoir pour chaque main un index et un pouce de rechange, dont il n'aurait fait usage qu'au saint Sacrifice de la Messe, et qu'il aurait ensuite enfermés en un coffre secret, pour qu'ils n'eussent jamais d'autre destination. » — *Vita del venerab. servo di Dio P. Giuseppe da Copertino*, scritta da Domenico Bernino, Roma, 1721.

garde d'user de cette pratique, et que le malin esprit se pouvait bien servir de ce prétexte pour tenter le vivant et la mourante même; que le diable en ce passage fait flèche de tout bois pour attraper une âme; que la vigueur de l'esprit peut rester, quoique celle du corps soit affaiblie ; qu'il se souvînt de l'exemple de ce saint qui, étant malade, ne voulut point que sa femme le touchât, après l'avoir quittée par un mutuel consentement, criant, avec ce qui lui restait de voix, qu'il y avait encore du feu sous la cendre ; qu'au reste, s'il voulait connaître les symptômes d'une prochaine séparation de l'âme d'avec le corps, il priât quelque chirurgien ou autre personne qui se trouverait là, de lui rendre cet office, y ayant moins de dangers; ou bien qu'il s'informât du médecin ce qu'il en pensait; mais quoi qu'il arrivât, qu'il ne se hasardât jamais de toucher ni fille ni femme sous quelque prétexte que ce fût ». Il était rigoureux en cette matière, quoique condescendant pour tout autre chose [1]. »

Saint François de Sales a aussi sa manière de dire le danger que nous fait courir toute imprudence commise par le sens du toucher :

« Les corps humains, dit-il, ressemblent à des verres, qui ne peuvent être portés les uns avec les autres, en se touchant, sans courir fortune de se rompre, et aux fruits, lesquels, quoique entiers et bien assaisonnés, reçoivent de la tare, s'entre-touchant les uns les autres. L'eau même, pour fraîche qu'elle soit dans un vase, étant touchée de quelque animal terrestre, ne peut longuement conserver sa fraîcheur. Ne permettez jamais, Philothée, qu'aucun vous touche indiscrètement, ni par manière de folâtrerie, ni par manière de faveur. Car, bien qu'à l'aventure la chasteté puisse être conservée parmi ces

[1] *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly. Livr. III, chap. xx.

actions, plutôt légères que malicieuses, si est-ce que la fraîcheur et fleur de la chasteté en reçoit toujours du détriment et de la perte; mais de se laisser toucher deshonnêtement, c'est la ruine entière de la chasteté [1]. »

A l'égard d'une femme, d'une jeune fille, et peut-être d'une petite enfant, la règle générale, qui ne souffre que des exceptions de devoir, de bienséance, de charité, dans lesquelles il faut bien qu'il n'y ait que cela: devoir ou bienséance ou charité, est celle-ci: « Ni toucher, ni être touché. » C'est le *noli me tangere* de la Résurrection, qui devient l'expression de toute notre conduite. Quand il nous semble que la charité impose certaines concessions, n'oublions pas d'aller à l'intime même de l'intime de notre cœur, pour y discerner ce qui se mêle à notre charité. L'auteur de l'*Imitation* a dit avec sagesse : *Sœpè videtur esse caritas, et est magis carnalitas.* [2].

Mais il y a les cas de maladies. Nous avons besoin de soins, et les hommes, tout le monde le sait, ne savent pas servir, panser, soulager un malade, comme une sœur garde-malade. Un seul mot suffit à dire: En maladie, comme en santé, dans notre lit, comme dans l'exercice de notre ministère, soyons toujours Prêtre, toujours Prêtre !

Écoutons un saint Docteur qui savait, par expérience, les dangers que l'on court, dans les rapports avec les personnes d'un sexe différent :

Ægrotanti tibi quilibet sanctus frater assistat, et germana, vel mater, aut probatæ quælibet apud omnes fidei. Quod si hujuscemodi non fuerint consanguinitatis castimo-

[1] *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., chap. XIII. — Ces paroles si justes et si sages de saint François de Sales nous rappellent ces autres de saint Jérôme, si graves dans leur concision : *Tactus et joci... moriturœ virginitatis principia. — Vita S. Hilarion.*, n. 21. — Patr. lat., t. XXIII, col. 38.

[2] Libr. I, cap. XV, n. 2.

niæque personæ, multas anus nutrit Ecclesia, quæ et officium præbeant, et beneficium accipiant ministrando... Scio quosdam convaluisse corpore, et animo ægrotare cœpisse. Periculosè tibi ministrat, cujus vultum frequenter attendis [1].

10° Enfin, que toute notre conduite soit chaste, que notre réputation soit celle d'une très sainte et très évidente chasteté. Que de textes des Pères, des Docteurs, des Écrivains ecclésiastiques sur ce sujet! On en ferait facilement un volume [2].

N'oublions jamais que notre réputation n'est pas à nous, mais à l'Église [3]; qu'il serait par conséquent, non seulement criminel, au point de vue de notre salut, mais cruel envers cette Mère si digne de notre respect et de notre amour, de compromettre, même légèrement, notre dignité, notre honneur, notre couronne de Prêtre chaste. Ce serait donc une véritable folie, ou une perfidie indigne, de dire : « Que m'importe ? ma conscience ne me reproche rien ! » Pour un Prêtre, la question n'est pas là uniquement. Saint Augustin, parlant à ses Prêtres et à ses Clercs, allait au-devant de l'objection, et y répondait avec une grande force. Il veut d'abord qu'ils sachent bien, qu'il se préoccupe lui-même d'avoir auprès d'eux une réputation irréprochable. Il arrive ensuite aux recommandations qui les concernent. Voici ses paroles :

« J'ai eu le désir, je vous ai prié hier de vous réunir aujourd'hui en plus grand nombre, pour entendre ce que je vais vous dire. Nous vivons ici avec vous et pour vous,

[1] *Epistol. ad Nepotian.* LII (alias 2). — Patr. lat., t. XXII, col. 532.

[2] Nous ne pensons pas qu'il soit à propos de citer tant de textes, qui se trouvent dans tous les ouvrages écrits sur la vie sacerdotale. Nous renvoyons à Tronson : *Forma Cleri*, part. II, cap. x, et part. III, cap. VIII, x et XI

[3] Le Pontifical dit : Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi. — *De ordinat. Presbyt.*

et tous nos désirs, tous nos vœux, sont de vivre éternellement avec vous auprès de JÉSUS-CHRIST. Je crois que notre vie est tout entière sous vos yeux, et il nous est peut-être permis de dire avec l'Apôtre : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de JÉSUS-CHRIST[1]. » Aussi ne veux-je pas que personne trouve en nous un prétexte pour autoriser sa mauvaise conduite ; « car, nous avons soin, dit le même Apôtre, de faire le bien, non seulement devant DIEU, mais devant les hommes[2]. » Pour nous, notre conscience nous suffit ; mais pour vous, nous devons veiller à ce que notre réputation non seulement soit sans tache, mais qu'elle brille d'un vif éclat. Retenez ce que j'ai dit, et sachez faire cette distinction : la conscience et la réputation sont deux choses différentes. La conscience est pour vous, la réputation est pour votre prochain. Négliger le soin de sa réputation, parce qu'on est fort de sa conscience, c'est cruauté, surtout lorsqu'on est élevé à cette dignité, que l'Apôtre avait en vue, en écrivant ces paroles à son disciple : « A l'égard de tous, montrez-vous un modèle de bonnes œuvres[3]. »

« Cependant, ajoute le saint Évêque, dans un autre de ses écrits, comme toute la prudence possible ne peut pas toujours nous mettre à l'abri de soupçons malveillants, faisons tout ce qui dépend de nous pour notre réputation ; et si des envieux cherchent à la ternir, soit en croyant, soit en inventant quelque mal sur notre compte, cherchons alors notre consolation dans le for de notre conscience, et nous y trouverons aussi notre joie, en pensant

[1] I Cor. IV, 16.
[2] II Cor. VIII, 21.
[3] Tit. II, 7. — Propter quod volui et rogavi hesterno die, ut hodiè frequentius conveniretis, hoc est quod dicturus sum... Duæ res sunt conscientia et fama. Conscientia tibi, fama proximo tuo. Qui fidens conscientiæ suæ negligit famam suam, crudelis est : maximè in loco isto positus, de

qu'une grande récompense nous est réservée dans le ciel, quand même les hommes diraient beaucoup de mal de nous, malgré la piété et la justice de notre vie[1]. »

Il faut absolument que nous le sachions bien : on ne croit plus à notre vertu. Si notre conduite n'était qu'irréprochable, ce ne serait pas assez; il faut que nous soyons ce flambeau dont parle notre adorable Maître, « qui luit devant les hommes et qui porte à glorifier DIEU[2]. » Par conséquent, au Presbytère avec les servantes; dans les rapports avec les personnes pieuses dévouées aux œuvres de charité; dans les réunions de congréganistes; à la sacristie, avec quiconque a à nous parler; avec les petites filles de la première communion; avec les femmes malades; les affligées (surtout les affligées !); en tête à tête; en public; en voyage; dans un hôtel; partout, partout, et dans nos regards, notre attitude, nos paroles, toute notre vie : que tout soit saint, malgré notre condition de pécheur, que tout soit éclatant de pureté et de virginale innocence, unie à la plus vraie humilité; et, pour tout dire en un seul mot, montrons à l'univers ce que c'est qu'être Prêtre.

Telles sont les pensées et les saintes règles que l'humble et fervent Sous-Diacre tâche de se rendre familières,

quo dicit Apostolus, scribens ad Discipulum suum : Circa omnes teipsum bonorum operum præbens exemplum. — Serm. CCCLV, n. 1, *De vitâ et moribus clericorum suorum.* (Traduct. de Mgr Péronne, Év. de Beauvais.) — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1568.

[1] *De bono Viduitatis*, cap. XXII, n. 27. — Patr. lat., t. XL, col. 448. (Traduction de M. Barreau, dans l'édition Vivès, t. XXI, p. 585-586.)

[2] Matth. V, 16. — Omnibus pernecessaria est castitas, sed maximè ministris Christi Altaris, quorum vita aliorum debet esse eruditio, et assidua salutis prædicatio. Tales enim decet Dominum habere ministros, qui nullâ contagione carnis corrumpantur, sed potiùs continentiâ castitatis splendeant. — S. August. *Sermo CCXCI*, n. 3 (aliàs 249, *De Tempore*). Append. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 2297.

dans la prière et la méditation, aux pieds de JÉSUS-Hostie et de MARIE Immaculée, et qu'il a soin, un soin jaloux, de pratiquer toujours, suivant que l'occasion s'en présente. Qu'il soit fidèle ! Qu'il porte toujours, avec humilité, avec crainte de DIEU, mais avec joie, sa belle couronne virginale! Il sera digne, alors, de la grande mission que l'Église lui donne, en lui confiant le glorieux ministère de la Prière publique, faite en son nom et pour elle, en union avec son Époux, JÉSUS-CHRIST. O Ministère saint! ô mission sublime! Le Sous-Diacre est vierge, et c'est pourquoi la louange de DIEU lui est confiée. Il est dit du Ciel « que les Vierges y chantent un cantique, qu'elles seules peuvent chanter[1]. » Sur la terre aussi, il y a une louange de DIEU, que les âmes virginales seules ont le droit de lui dire. C'est la sainte louange contenue dans ce livre si aimé, que l'Église nous met dans les mains, le jour de notre ordination, le Bréviaire. C'est bien « notre Office ». Nous sommes vierges et, suivant la pensée de saint Paul, rien, ni dans l'esprit, ni dans le cœur, ni dans les occupations de la vie, « n'est un obstacle pour que la prière nous soit habituelle[2]. » Notre esprit, notre cœur,

[1] Et cantabant quasi canticum novum ante sedem... et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terrâ. Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati : Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum, quocumque ierit. — Apoc. XIV, 3, 4. — Nous voudrions citer tout le beau commentaire de saint Augustin sur ces paroles. Donnons-en au moins un extrait : Pergite itaque, Sancti Dei (ceux qui ont voué la Virginité). Laudate Dominum dulciùs, quem cogitatis ubèriùs; sperate feliciùs, cui servitis instantiùs; amate ardentiùs, cui placetis attentiùs... Grandia (Virginum in cœlo) gaudia .. à cæterorum omnium gaudiorum sorte distincta. Gaudium Virginum Christi, de Christo, in Christo, cum Christo, post Christum, per Christum, propter Christum. Gaudia propria Virginum Christi, non sunt eadem non Virginum, quamvis Christi. — *De Virginitate*, cap. XXVII. — Patr. lat., t. XL, col. 410-411.

[2] Quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi. — I Cor. VII, 35. — Nous lisons dans notre Bréviaire, pour la fête de saint

notre vie est à l'Époux immortel. Oh! oui! que le saint Bréviaire nous soit donné, pour que nous disions avec JÉSUS la parole qu'il aime le mieux, la parole de sa divine Religion envers son Père.

Sylvestre, Pape (31 décembre) : Sabbati, et Dominici diei nomine retento, reliquos hebdomadæ dies Feriarum nomine distinctos, ut jàm antè in Ecclesiâ vocari cœperant, appellari voluit : quo significaretur, quotidiè Clericos, abjectâ cæterarum rerum curâ, uni Deo prorsùs vacare debere. — *Ad Matut.* lect. VI.

CHAPITRE XVIII

LA SAINTE LOI DE LA PRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE — LE BRÉVIAIRE

Nous risquons de répéter, au commencement de ce chapitre, ce que nous avons dit ailleurs; mais nous ne craignons pas de le faire.

Il n'y a, dans tout l'univers, au Ciel, dans les flammes du Purgatoire et sur la terre, qu'une seule et unique Religion, la Religion de JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU fait homme, « seul Médiateur de DIEU et des hommes[1]. » Aucune autre n'est vraie, aucune autre n'est reçue du Père, parce qu'aucune autre, quelle qu'elle soit, n'est louange du Père, adoration du Père, reconnaissance envers le Père, vraie supplication, vraie satisfaction, vrai hommage devant la Majesté du Père. La raison nous apprend que nous devons un culte à DIEU ; mais le culte qui ne vient que de la raison, n'est pas celui que DIEU reçoit. Un grand esprit, un philosophe sublime, peut s'élever vers l'Être immense, infini, éternel, qui a fait et qui gouverne le monde ; mais cette élévation, en apparence pleine de grandeur, si elle n'est pas une participation à la Religion

[1] Unus enim Deus, unus et Mediator Dei et hominum, Homo Christus Jesus. — I Tim. II, 5.

de JÉSUS-CHRIST, n'est qu'une grande vanité que le Père repousse [1] : non que cet hommage, s'il est sincère, soit un mal ; mais parce que rien n'est agréé du Père que ce qui est de son Fils. Car, le seul DIEU du Ciel et de la terre, c'est le Père, et la seule Religion qu'il aime et qui soit digne de lui, est celle de son Fils, égal à lui en toute chose, le Verbe incarné, « qui s'est offert à sa Majesté, comme une Victime sans tache, par la vertu du Saint-Esprit [2]. »

Mais, parce que le Verbe divin, en se faisant homme, a pris toute la nature humaine et a voulu réellement attirer et « résumer en lui » tous les hommes [3], en ce sens, il a fait tous les hommes chrétiens. C'est pourquoi, tous ceux qui, sans avoir reçu les lumières de la foi, ont voulu honorer DIEU, dans tous les siècles et en tous les lieux, avec simplicité et droiture de cœur, lui ont réellement rendu des hommages qu'il a daigné recevoir, parce que, implicitement, ces hommages lui étaient rendus en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST [4].

[1] C'est l'application de la parole si expressive et si absolue de Notre-Seigneur : *Sine me nihil potestis facere* (Joann. XV, 5). — *Sive ergo parum, sive multum*, dit saint Augustin, *sine illo fieri non potest, sine quo nihil fieri potest.*—*In Joann. Evang. Tract.* LXXXI, n. 3.—Patr. lat., t. XXXV, col. 1841.

[2] Hebr. IX, 14.

[3] Ephes. I, 10. — Nous savons que c'est le sens de la Tradition. — « J'ai compris ce matin, dit le vénérable M. Olier, dans ses *Mémoires* (I, 481), ce que signifient ces mots : *Instaurare omnia in Christo Jesu. Instaurare*, abréger, récapituler. JÉSUS-CHRIST est comme l'homme universel, qui rend à DIEU tout l'honneur qu'il peut trouver hors de lui. »

[4] De là ces paroles de saint Justin, le philosophe, qui, sans cette explication, nous paraîtraient étranges : Christum primogenitum Dei esse instituti sumus, et Rationem esse cujus universum hominum genus est particeps, anteà ostendimus. Et quicumque cum ratione vixêre, Christiani sunt, quamvis athei seu nullius numinis cultores, habiti sint : quales inter græcos fuêre Socrates, Heraclitus atque his similes... Perindè atque ex veteribus qui itidem tempore Christum præcessêre, et absque ratione ætatem exegêre, ἄχριστοι, *achristi* et inimici Christi fuêre, eorumque qui secundum rationem vixerunt, percussores. At, qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, Christiani sunt et extra metum atque pertubationem

Grande et admirable doctrine, qui nous présente JÉSUS-CHRIST comme l'unique Principe de toute Religion et, par conséquent, de toute adoration, de toute louange, de toute action de grâces, de toute supplication, de toute expiation, en un mot, de tout ce qui répond à tous les droits, à toutes les perfections et, à vrai dire, autant qu'un tel culte est possible, à tout l'Être de DIEU[1].

Et JÉSUS-CHRIST est Principe et Centre universel et unique de toute la Religion que reçoit le Père, qu'il s'agisse de la Religion des Anges, depuis le commencement et maintenant et pour toujours, et, au même titre, de la Religion de tous les hommes, depuis Adam jusqu'aux siècles des siècles.

Et JÉSUS-CHRIST a été Principe et Centre unique de toute la Religion due au Père, dans chacun de ses Mystères, dans chaque instant de sa vie mortelle et de sa vie glorieuse au Ciel; car toute la Religion du Père, c'est lui, c'est sa vie d'Homme-DIEU, c'est son être. Il est la Religion unique et universelle du Père, par ses actes et par ses états, par tout ce qu'il produit de louange, et par sa condition invariable, inaltérable, à jamais fixe, de Prêtre et d'Hostie du Père.

Il l'est au Ciel, nous le savons par saint Paul. Rien n'est plus lumineux que sa doctrine; nous l'avons exposée ailleurs [2]. Mais il y a un autre lieu, et comme un autre centre de cette Religion universelle et unique. Nous disons:

omnem sunt. — *Apologia I pro Christianis*, cap. XLVI. — Patr. græc., t. VI, col. 398. — Cfr. *Apologia II pro Christianis*, n. 13. — Patr. græc., t. VI, col. 466-7. — Ces textes de saint Justin se rapportent à la question si grave du salut des infideles de tous les siècles.—Nous nous proposons de la traiter, dans le nouvel ouvrage que nous avons annoncé dans la *Préface* de celui-ci.

[1] Cfr. Saint François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. V, chap. XII.

[2] Livre Ier, chap. XX.

un autre lieu, un autre centre, à cause de l'infirmité de nos conceptions ; mais comme il n'y a qu'une seule Religion et qu'un seul Religieux du Père, il n'y a qu'un seul centre qui est l'Humanité sainte de JÉSUS. Or, cette Humanité adorable, vivante, glorieuse, dans la plénitude de ses grâces, de ses perfections, de ses droits, de ses opérations, de ses ministères, est présente dans nos Tabernacles. Elle passe de l'Autel, où elle a été consacrée, dans le Tabernacle, et y demeure. Et que fait-elle ? Que fait le Prêtre unique, l'Hostie unique, le Religieux unique du Père, source et centre de toute la Religion du Père ? Que fait-il dans le silence du Tabernacle, dans l'obscurité de son état sacramentel, mais aussi, dans toute la vie, la puissance, la gloire de son état de Fils de DIEU ressuscité et triomphant ? Il donne à son Père la plus plénière, la plus totale, la plus absolue satisfaction, le plus parfait contentement que le Père puisse avoir. Il donne cette gloire magnifique au Père, par lui-même ; mais se répandant sans cesse dans ses élus du Ciel, dans sa Mère, dans ses Anges, dans tous les Prédestinés, dans les âmes souffrantes du Purgatoire, et dans toute son Église de la terre, il fait cette Église qui lutte, ces âmes qui expient, ce beau ciel qui triomphe et jouit, participants de sa Religion [1]. Tous reçoivent de sa plénitude [2] « et, par lui et avec lui et en lui, rendent toute gloire au Père tout-puissant [3]. »

[1] Deus, transmutatâ formâ, assumpsit corpus et commiscetur, atque assumit animas sanctas et fit cum eis unus spiritus. Anima, ut ità loquar, evadit in animam, substantia in substantiam, ut possit anima in novitate vitæ vivere et immortalem vitam sentire. — S. Macar. Ægypt. *Homil. IV*, n. 10. — Patr. græc., t. XXXIV, col. 479.

[2] Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratiâ. — Joann. I, 16. — Participes enim Christi effecti sumus, si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus. — Hebr. III, 14.

[3] Per ipsum et cum ipso et in ipso, etc. — *Canon Missæ.*

C'est le plus beau des spectacles que l'œil de la foi puisse contempler, que cette Religion, plénière, parfaite, unique, du Fils de DIEU, communiquée à toutes les âmes « qui sont en société avec DIEU[1], » pour que DIEU reçoive tout ce qui lui est dû d'honneur, de louange, de bénédiction, d'hommage de toute sorte. Ce n'est pas que JÉSUS-CHRIST ne puisse être lui-même l'objet de la Religion de ces âmes prédestinées ; mais, la Religion dont il est l'objet et que lui-même inspire, il en fait hommage à son Père ; car, cette parole, il la dit toujours: « Si je cherche ma gloire, ma gloire n'est rien[2]. »

Et, pareillement, nous pouvons adresser nos prières, nos louanges, nos actions de grâces à MARIE et aux Saints ; et c'est par l'esprit de Religion de JÉSUS-CHRIST que nous rendons hommage aux élus de DIEU ; mais ces hommages ne s'arrêtent pas à eux, et comme JÉSUS porte à son Père tout ce que nous lui donnons, il offre aussi à ce Père saint, à sa Majesté, à sa gloire, tout ce qu'il nous inspire d'adresser d'actes de Religion aux Saints du Ciel.

Ainsi JÉSUS est toute Religion ; et parce que, ayant pris notre humanité, il s'est uni, en un certain sens, à la création tout entière (car l'homme, dit saint Grégoire, est comme le résumé de toute la création[3]), c'est par JÉSUS-

[1] Ut... societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo. — I Joann. I, 3.

[2] Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est. — Joann. VIII, 54. — « (O Père), JÉSUS-CHRIST est le Médiateur entre vous et nous. Il faut lui donner la gloire qui retournera à vous. C'est ce qui arrive, quand nous invoquons par JÉSUS-CHRIST : la gloire lui est donnée d'abord, mais pour être portée à DIEU, à qui elle appartient toute. « Mon Père, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie. » La gloire que vous lui donnerez, ne fait que passer en lui pour aller à vous : recevez-en le Sacrifice, puisque vous en aimez le Médiateur. » - Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, la Cène, IIe partie, XXXVIe jour.

[3] Omnis creaturæ nomine signatur homo, etc. Juxtà aliquid, omnis creatura est homo. — *In Evangelia*, Homil. XXIX, n. 2. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1214. — Brev. Rom. *In Ascensione Domini*, ad matutin., lect. IX.

Christ que toute la création loue le Seigneur. Il répand, pour ainsi dire, son esprit de louange dans le ciel des astres et dans toutes les œuvres des mains de Dieu, et c'est à cause de cela qu'il est écrit : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et les œuvres de ses mains annoncent sa puissance [1] » ; comme c'est aussi pour donner satisfaction à cet esprit de Jésus, qui veut s'étendre en toute créature et donner en quelque sorte une âme et une voix à tout ce qui existe, que nous disons : « Bénissez le Seigneur, œuvres du Seigneur ! Soleil, étoiles, vents, pluie, feu..., bénissez le Seigneur [2] ! »

Encore une fois, ce spectacle de la Religion de Jésus-Christ se communiquant à toute créature, est d'une grande, d'une ravissante beauté. Mais, ce spectacle se dilate et se déploie, si l'on peut ainsi dire, à nos yeux, d'une manière qui provoque comme un ravissement nouveau, quand nous voyons toutes les âmes, au Ciel, au Purgatoire, et un grand nombre sur la terre, heureuses d'être faites participantes d'une telle grâce, aller et comme courir à ce Centre, à ce Principe d'où elle leur vient, et vouloir ne faire qu'un avec Jésus-Christ, pour être, avec Lui, par Lui et en Lui, la Religion du Père. Quelle union ! quelle communion ! Au ciel, Jésus est dans tous les Prédestinés, et tous les Prédestinés sont en Jésus, pour cette Religion. Au Purgatoire, d'une manière bien différente, mais non moins réelle, Jésus est dans toutes les âmes qui y souffrent et expient, et il leur communique tout ce qu'elles ont d'adoration, de supplication, d'action de grâces ; et ces âmes humbles et résignées se portent vers Jésus, vers son esprit, vers son état d'Hostie, pour que la miséricorde du Père ne les repousse pas, si sa Jus-

[1] Psalm. xviii, 2.
[2] Daniel. iii, 57 et suiv. — Psalm. cxlviii. — Ad Laudes.

tice les condamne. Sur la terre, JÉSUS se donne à son Église, pour cette même Religion ; mais, ô affligeant mystère ! l'Église porte dans son sein une multitude de pécheurs, et les pécheurs ne veulent pas recevoir la grâce de l'union à JÉSUS-CHRIST, pour la religion de son Père. Elle porte aussi, parmi les justes, un grand nombre d'âmes, qui sont comme forcément distraites de cette grâce d'union ; elles l'aiment, mais elles n'y répondent qu'imparfaitement. Elles sont divisées, dit saint Paul[1], non parfaitement unies. Les sollicitudes, les peines, les travaux nécessaires de la vie présente, les divisent. C'est pourquoi, l'Église, qui se préoccupe, avec tant d'amour, de donner satisfaction aux désirs de son Époux, de répondre à ses amoureuses avances, fait choix de quelques âmes privilégiées pour la divine union à la Religion de JÉSUS-CHRIST. Elle fait choix des Vierges ; car c'est le propre des Vierges « de penser à ce qui est du Seigneur, et de vouloir plaire à DIEU[2]. » Parmi ces âmes vierges, elle consacre les unes Sous-Diacres, Diacres, Prêtres, les autres auxiliaires des Sous-Diacres, des Diacres et des Prêtres. Celles-ci sont les Religieux laïques et toutes les Religieuses vouées à DIEU par la sainte profession. Elles sont auxiliaires, parce que l'honneur principal de l'oblation, que l'Église fait de ces membres d'élite à l'Époux divin, pour l'union à sa divine Religion, est pour les ministres de ses autels : les Sous-Diacres, les Diacres et les Prêtres[3]. Ce sont eux qui sont députés ; d'autres s'unissent à eux et les soutiennent de leur ferveur.

[1] I Cor. VII, 33.

[2] Mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini sunt. — Quomodo placeat Deo. — I Cor. VII, 32 et 34.

[3] Quid mirum, si Sacerdos quilibet... vicem Ecclesiæ solus expleat, cum per unitatis intimæ Sacramentum, tota spiritualiter sit Ecclesia. — S. Petr. Damian. — *Opuscul. XI*, cap. X. — Patr. lat., t. CXLV, col. 238.

Pour cette union, l'Église nous recommande, et nous impose même, un ordre à suivre, des règles à observer. Rien d'arbitraire, dans un ministère si saint. C'est elle qui nous députe : qui connaît comme elle les intentions de l'Époux ? Mais, elle nous députe, pour que nous servions, auprès de l'Époux, ses intérêts, que nous exposions ses besoins, que nous sollicitions tant de grâces qui lui sont nécessaires, dans les luttes et les épreuves de sa vie voyagère. C'est donc à elle à nous donner les paroles qu'il faut dire, et la manière de les dire, et à désigner le temps et les lieux les plus favorables pour les bien dire.

Or, tout cela, ces paroles saintes, ces règles, ces prescriptions, c'est notre Bréviaire ; c'est ce Livre, le plus beau de tous, après la Sainte Écriture, au sentiment de saint François de Sales, qui est notre consolation, notre honneur, «notre joie», comme saint Augustin le disait du Psautier [1] ; ce livre qui sera, à notre dernière heure, notre meilleure recommandation auprès du juste Juge, si nous l'avons aimé, honoré, si nous en avons fait un saint usage, comme il le mérite.

Il nous faut dire comment ce qu'il renferme est la Religion de Jésus-Christ envers son Père, comment nous nous unissons à cette divine Religion, et enfin de quelle manière nous remplissons les vues de la sainte Église et ses vénérables prescriptions.

Le Bréviaire, c'est la Religion de Jésus-Christ envers son Père : premièrement, parce que les actes qui y sont produits, répondent à tout ce que cette divine Religion est pour le Père ; et, secondement, parce que, en réalité, toutes les paroles qu'il contient, sont les paroles de Jésus-Christ.

[1] Psalterium meum, gaudium meum. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. cxxxvii, n. 3. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1775.

Premièrement,— tous les actes qui y sont produits, répondent à tout ce qu'est, pour le Père, la Religion de JÉSUS-CHRIST. Cette sublime Religion est résumée dans ce que la Théologie appelle les quatre fins du Sacrifice : Adoration, action de grâces, supplication, expiation. JÉSUS seul fait ces actes et atteint ces fins, parce qu'il est seul le Prêtre, l'Hostie, la Religion du Père. Or, ces actes sont exprimés presque à toutes les pages de notre Bréviaire : dans les Psaumes, les hymnes, les oraisons, les versets, les antiennes. Il serait facile de le montrer. Chaque Prêtre, chaque Sous-Diacre peut le faire facilement. On pourrait s'en convaincre par un seul coup d'œil, par exemple, sur le premier psaume de Matines qui sert d'invitatoire. *Venite, exultemus... adoremus... procidamus...* : c'est l'adoration ; *Ipse est Dominus Deus noster... qui fecit nos... nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus...* : c'est le souvenir de ses bienfaits, c'est l'action de grâces ; *Quoniam non repellet Dominus plebem suam...* : c'est la prière et la supplication ; *Procidamus ante Deum ; ploremus coram Domino, qui fecit nos... nolite obdurare corda vestra :* c'est la contrition, l'expiation, la satisfaction.

Et, parce que c'est l'Esprit de Notre-Seigneur, et non le nôtre, qui nous fait « crier de la sorte devant le Père qui est aux Cieux[1] », c'est cet adorable Esprit « qui prie en nous avec des gémissements ineffables[2]. »

Deuxièmement, — en réalité toutes les paroles que le saint Bréviaire contient, sont les paroles de JÉSUS-CHRIST. Qu'est-ce à dire : les paroles ? Tout ce que JÉSUS-CHRIST dit

[1] Quoniam estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater. — Galat. IV, 6.

[2] Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. — Rom. VIII, 26. — Hominis opera quæ à Spiritu Sancto aguntur, magis dicuntur esse opera Spiritûs Sancti, quàm ipsius hominis. — S. Thom. I, II, q. XCVIII.

à son Père de louanges, soit par des termes qui l'expriment, soit par des actes qui la signifient. Il y a, dans ce saint Livre, l'Écriture Sainte et principalement les Psaumes. Or, l'Écriture Sainte, c'est ce que le Verbe de DIEU a dit, ou fait dire, ou fait écrire, pour la gloire et l'honneur de son Père. Il est la vie, il est l'âme de l'Écriture. Il a produit l'Écriture et il y est vivant; et c'est pourquoi elle est vie véritable pour nos âmes. Lors donc que nous lisons une leçon du premier ou du nouveau Testament, il nous faut, sous la lettre, voir cet esprit et cette vie [1]. Rien ne s'y trouve, dont JÉSUS-CHRIST ne soit l'auteur, à divers titres, mais uniquement et absolument [2].

Et quant aux Psaumes, nous savons ce que saint Augustin nous a maintes fois appris. C'est JÉSUS-CHRIST qui y parle, et c'est l'Église avec JÉSUS-CHRIST, et leurs voix ne font qu'une seule voix, et leurs cœurs, qu'un seul cœur. Avons-nous cité ailleurs ce beau texte du saint Docteur : *Christus se dixit sponsum, se sponsam. Quarè se sponsum, se sponsam, nisi quia erunt duo in carne unâ? Si duo in carne unâ, cur non duo in voce unâ? Loquatur*

[1] In venas mentis ac vires animæ succus Verbi descendit æterni... Hoc poculum bibe, de quo dixit Propheta : Et poculum meum inebrians, quàm præclarum est (Psalm. XXII, 5)!... Utrumque poculum bibe veteris et novi Testamenti, quia in utroque Christum bibis;.. non in solo pane vivit homo, sed in omni Verbo Dei. Hoc Verbum bibe, etc. — S. Ambros. — *In Psalm.* I, n. 33. — Patr. lat., t. XIV, col. 939-940.

[2] Recueillons une belle prière du vénérable M. Olier, que nous pourrions réciter quelquefois, avant notre Office : « Mon Dieu! qui prenez toutes vos délices en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, parce qu'il vous rend, lui seul, par la vertu de votre Esprit, dont il possède la plénitude tout ce que les Prophètes et les Patriarches, tout ce que les Apôtres et leurs disciples, tout ce que les Anges du ciel et les Saints de la terre, vous ont jamais rendu d'honneur et de louanges, daignez associer mon âme et toute votre Église aux sentiments et aux devoirs par lesquels il vous honore si parfaitement. Anéanti en moi-même, j'adore ce divin Fils, l'unique, véritable et parfait adorateur de votre nom, et je m'unis à votre Esprit, par la plus pure portion de mon âme, afin de Vous glorifier en lui. » — *Journée chrétienne.*

ergo Christus, quia in Christo loquitur Ecclesia, et in Ecclesiâ loquitur Christus ; et Corpus in Capite, et Caput in Corpore. Audi Apostolum hoc ipsum evidentius exprimentem: Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa ;... unum tamen corpus sunt : ita et Christus (I Cor. XII, 12)... *Sic et Christus, membra multa, unum corpus* [1].

Certaines paroles des Psaumes ne conviennent qu'à JÉSUS-CHRIST, et l'Église les dit avec lui, à cause de l'unité dont parle saint Augustin. Et JÉSUS-CHRIST les a dites, parce que, suivant une autre parole du grand Évêque, « DIEU, voulant être loué dignement par les hommes, s'est loué lui-même[2]. » Et il y a des paroles qui ne conviennent qu'à l'Église, et même aux pécheurs qui sont dans l'Église, et elles sont aussi de JÉSUS-CHRIST, toujours à cause de l'unité qui fait que JÉSUS-CHRIST s'est considéré, dans tous ses mystères, comme un pécheur et le pécheur universel [3]. — Il y aurait bien plus à dire, sur un si beau sujet.

Il en est ainsi des oraisons et des hymnes. C'est bien l'Église qui les a composées ; mais « parce que nous ne savons exactement ce que nous devons demander, c'est l'Esprit de JÉSUS-CHRIST qui les lui a fait faire, c'est ce même Esprit qui demande avec elle et pour elle [4]. »

[1] *Enarrat. in Psalm.*— In Psalm. XXX. — Enarrat. II, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 239. — Item. In Psalm. XXVI.— Enarrat. II, n. 2.— T. XXXVI, col. 200. — etc.

[2] Ut benè ab homine laudetur Deus, laudavit se ipse Deus ; et quia dignatus est laudare se, ideo invenit homo quemadmodum laudet eum... Ut Deus se laudet, misericordia est. Prodest amare, quem laudamus... Itaque quoniam hoc nobis prodesse novit, ut amemus eum, laudando se amabilem se facit. — *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. CXLIV, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1869.

[3] Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. — Isaiæ LIII, 6.

[4] Nam quid oremus, sicut oportet, nescimus ; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus ; quia secundum Deum postulat pro sanctis.— Rom. VIII,

« Quand on travaille en commun, dit saint Ambroise, on prie aussi en commun[1]. » C'est justement ce que font ensemble JÉSUS-CHRIST et son Église.

Il y a, dans notre Bréviaire, des passages des Saints Pères : enseignements dogmatiques, moraux, ascétiques. L'Église se les approprie, et nous les donne comme un aliment spirituel pour nos âmes. C'est donc la doctrine de l'Église que nous lisons. Car, quelle que soit l'autorité d'un saint Augustin, d'un saint Ambroise, d'un saint Jean Chrysostôme, dès que l'Église a mis, dans ses prières publiques, ce qu'ils ont écrit, c'est maintenant la parole de l'Église que nous entendons. Or, la parole de l'Église, c'est la parole de son Époux. En ce sens, c'est JÉSUS-CHRIST qui nous parle ; et que dit-il ? sinon ce qui peut servir à la gloire de son Père. Toujours cette gloire est l'objet et la fin de sa Religion. C'est donc pour nous exciter à servir cette divine gloire, que nous devons lire, sous l'action de l'Esprit de JÉSUS-CHRIST, ces leçons, ces homélies, ces commentaires des saints Docteurs.

Il y a encore, dans l'Office, les récits de la vie des Saints. La vie des Saints, c'est la vie même de JÉSUS-CHRIST. « Ce n'est plus moi qui vis, dit saint Paul, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi[2]. » Or, lorsque nous lisons le Saint Évangile, nous sommes témoins de ce que JÉSUS a fait, en lui-même, en sa personne, en son corps naturel, pour l'honneur de son Père ; et toute cette existence, qui a été voyagère durant trente-trois ans, qui est maintenant glorifiée, dure encore avec toute son admirable Religion au

26.27. — Implemini Spiritu Sancto : loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino. — Ephes. V, 18, 19. — Cfr. Coloss. III, 16.

[1] In commune orat, in commune laborat. — *De offic. ministr.* I, XXIX, 142. — Patr. lat., t. XVI, col. 65.

[2] Galat. II, 20.

Ciel et dans le Tabernacle. Quand nous lisons la vie des Saints, nous assistons à cette autre merveille qui est la vie véritable et réelle de JÉSUS-CHRIST dans ceux qui lui sont fidèles. « Le Père les avait prédestinés pour être conformes à la ressemblance de son Fils[1] » ; ils ont cette ressemblance, qui consiste en ce qu'ils ont « les mêmes sentiments[2] et le même esprit, et qu'ils font les mêmes œuvres[3]. » Or, qui ne le sait ? ils ont cette ressemblance et ces sentiments, parce que JÉSUS-CHRIST les leur donne, et ils font ces œuvres, parce que JÉSUS-CHRIST leur en donne le pouvoir, et même opère en eux et le vouloir de les faire et le succès pour les achever[4]. Mais, pourquoi cette communication, cette influence et cette action de JÉSUS-CHRIST dans ses Saints, sinon pour en faire des Hosties de louange à la gloire de son Père, comme il est lui-même Hostie de louange, devant cette divine gloire ?

La lecture des saintes légendes est donc comme une constatation particulièrement touchante et attrayante de cette vérité : Il n'y a qu'un Religieux du Père qui est son Fils JÉSUS, et tout consiste pour nous à nous soumettre à son action, à nous unir à ses actes, à ne faire véritablement qu'un avec Lui, en son esprit de Religion. Là est notre salut et notre sainteté, et toute la gloire de DIEU.

Eh bien ! telle est la grâce et tel est l'esprit de notre sainte mission, de notre office vraiment divin, quand nous récitons notre Bréviaire. *Omnia, et in omnibus Christus*[5]. Avant que nous récitions Matines, Laudes, les petites Heures, Vêpres, Complies, il y a quelqu'un qui dit, à sa

[1] Rom. VIII, 29.
[2] Philipp. II, 5.
[3] Galat. V, 25.
[4] Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere, pro bonâ voluntate. - Philipp. II, 13.
[5] Coloss. III, 11.

manière incomparable, ces mêmes prières, ces mêmes louanges, tous les actes de cette Religion. Il les dit depuis le moment de son Incarnation, il les a dites dans tous les instants de sa vie et sur la Croix, il les dit au Ciel, il les dit au divin Sacrement. Il nous a donc devancés, nous n'avons qu'à nous unir à sa voix, à la voix de sa Religion et de son amour. On raconte d'une âme sainte, qu'elle disait amoureusement au divin Adorateur du Père, avant de dire son Office : « Commencez, s'il vous plaît, mon Époux! » et, en même temps, dit son historien, elle entendait une voix qui commençait, et à laquelle elle répondait [1]. La voix commençait à se faire entendre aux oreilles de l'humble vierge de saint Dominique; mais saint Paul nous a appris, qu'au sein même de sa divine Mère, dès le premier instant de l'Incarnation, cette voix du Verbe de DIEU disait des psaumes et des prières [2].

Donc, avant de réciter le saint Office, que notre préparation consiste principalement à nous livrer à l'esprit, à la grâce de notre DIEU, notre Prêtre, notre Hostie, voulant recevoir de lui tout ce qu'il veut donner de dispositions d'adoration, de louange, de félicitation, de reconnaissance, de prière, d'amour, pour son Père. Que notre regard se porte vers le Tabernacle; et soumettons-nous avec humilité, avec joie, avec une grande simplicité d'abandon, à l'action de ces flammes dévorantes et consumantes : elles dévorent, et consument, en effet, tout ce qu'il y a trop souvent, en nos prières, d'inattention, d'inapplication, de négligence, de dissipation, d'indifférence. Livrons-nous à cette puissante vertu de JÉSUS,

[1] *Vie de la vénérable Agnès de Jésus*, écrite par M. de Lantages, Ire partie, chap. x.

[2] Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti ; etc. (ex Psalm. xxxix, 7). — Hebr. x, 5.

qui est capable, quand elle trouve un cœur docile, d'en faire une Hostie digne du Père, en l'unité de son Sacrifice. Et, durant tout le cours de la récitation de l'Office divin, même application à l'Hostie du Tabernacle, à sa Religion, à son zèle de la gloire du Père. Si, par un effet de l'infirmité de notre nature, quelques distractions viennent nous en détourner, revenons au plus tôt à cette soumission de tout notre être, à cette union intime, universelle. Car notre Religion n'a de mérite qu'en la Religion de JÉSUS-CHRIST.

Dans cette union, nous nous rencontrons avec toutes les âmes rachetées. Car toutes les âmes sont en Lui, pour la même fin, nous l'avons vu. Ainsi en JÉSUS-CHRIST nous serons unis à tout le Ciel, dont la Religion n'est que la Religion de JÉSUS-CHRIST[1]. Quelle consolation et quelle gloire! Nous serons unis à MARIE, qui, sous l'action et l'influence de l'esprit de JÉSUS Victime, chanta autrefois son *Magnificat*, à Hébron, *Magnificat* qu'Elle chante toujours au Ciel, dit saint Bernard[2]. Nous serons unis très véritablement à tout le Ciel : aux Anges, aux Apôtres, aux Pontifes, aux Confesseurs, aux Vierges, aux Martyrs, à la multitude des Justes. Nous serons aussi intimement unis à ce peuple des âmes du Purgatoire, qui toujours prie, toujours bénit, toujours proclame la grande miséricorde de DIEU et de son CHRIST JÉSUS; et cette union, qui est, pour le Sous-Diacre, le Diacre, le Prêtre, une source de consolation, d'encouragement, de ferveur, est

[1] Sed illa sedes Cœlitum — Semper resultat laudibus, — Deumque Trinum et Unicum — Jugi canore prædicat; — Illi canentes jungimur — Almæ Sionis æmuli. — *In Dedicat. Eccles.* Hymn. ad Laudes.

[2] Novum quidem canticum illud, quod solis dabitur in regno Dei cantare virginibus, ipsam virginum Reginam cum cæteris, imo primam inter cæteras esse cantaturam, nemo est qui ambigat. — Super *Missus est* : Homil. II, n. 1. — Patr lat., t. CLXXXIII, col. 61.

pour ces âmes une occasion de soulagement, et pour plusieurs la délivrance.

Mais, quoi encore? Voici ce qui surtout occupe le député de la sainte Église de la terre. Il rencontre aussi cette Église, dans l'unité de JÉSUS-CHRIST Hostie. En tout temps JÉSUS l'attire; et les âmes fidèles et dociles qui sont en elle, jouissent de cette unité. C'est pourquoi, quand nous allons à lui, nous rencontrons, en lui, et notre Saint Père le Pape, et les Évêques, et les Prêtres, et les Clercs, et toutes les âmes ferventes et pures; et nous ne faisons qu'un avec tous ces membres du Corps mystique; et, unis à JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST, nous prions comme lui et en lui. C'est dire que tous les intérêts de l'Église militante nous occupent; nous les offrons tous au Cœur du Père, par les mains et le Cœur du Fils; car ce Fils bien-aimé, Époux de l'Église, présente sans cesse à son Père tous ces intérêts si graves et si nombreux. Dans l'unité de la Religion de JÉSUS-CHRIST, celui qui dit le saint Office, député par l'Église, embrasse toute l'Église; et il n'est rien de ce qui touche à cette Église, si chère au Cœur de son Époux et de ses enfants, qu'il ne porte dans son cœur, qu'il ne veuille exprimer par ses lèvres, qu'il n'ait l'ambition de recommander efficacement à la Providence, à la miséricorde, à l'amour de la Très-Sainte Trinité, par JÉSUS-CHRIST.

Il donne ainsi à l'Église; mais il reçoit aussi de son union à l'Église. Car, ce que JÉSUS communique en abondance à son Épouse, il y a part[1]; et, de cette sorte, uni à JÉSUS-CHRIST et, en JÉSUS-CHRIST, à l'Église, et recevant de l'abondance de l'Église, l'heureux ministre est comme dans un milieu d'influences surnaturelles, si puis-

[1] Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua. — Psalm. CXVIII, 63.

sant dans son action, qu'il n'est pas possible qu'il ne soit comme soustrait à tout ce qui est du monde, de la chair et des sens, et introduit et fixé dans un état de paix, de lumière, de sainte vie, qui est quelque chose du Ciel.

Mais, s'il trouve dans l'unité de cette divine Religion une multitude d'âmes que JÉSUS-CHRIST y attire, combien d'autres qui n'y sont pas : les pécheurs en si grand nombre qui sont dans l'Église et hors de l'Église, les hérétiques, les schismatiques, les infidèles. Oh ! qu'il souffre de cette absence ! Comme il voudrait amener toutes ces âmes à leur Centre, à leur Vie unique. Comme il aurait à cœur de les voir se rendre à l'appel du divin Religieux du Père et se jeter avec amour dans les flammes de son Sacrifice !

On comprend dès lors la ferveur de l'humble et dévoué ministre. Quelque chose manque à la gloire du Père, quelque consolation fait défaut au Cœur de JÉSUS, à cause de l'obstination des pécheurs et de l'aveuglement des hérétiques et du reste des malheureux qui n'ont pas reçu l'Évangile. Ah ! qu'il voudrait, avec son Office, saintement récité, dédommager le Père et consoler le Cœur de son JÉSUS !

Il y a une vue encore plus douloureuse. Jamais, ni sur la terre, ni au ciel, il ne rencontrera, dans cette si aimable et seule béatifique unité, la multitude de ceux qui n'ont pas voulu de la Rédemption du Fils de DIEU, et qui, maintenant et pour toujours, en sont séparés, dans l'Enfer. Quel supplice que la pensée de cette séparation éternelle ! C'est l'irréparable malheur des infortunés réprouvés ; mais c'est aussi la plus cruelle offense faite au Cœur de DIEU ; c'est l'injure, c'est l'affront le plus indigne que puisse recevoir sa miséricorde infinie. Ils ont repoussé les amoureuses avances de cette miséricorde si tendre, et, au lieu des louanges éternelles qu'ils étaient destinés à

chanter à DIEU, dans le Ciel, ce sont d'abominables blasphèmes, que, dans leur désespoir, ils font entendre au milieu d'épouvantables supplices. Ah! cet affreux désordre est intolérable pour le cœur du Prêtre, du ministre sacré, qui dit le saint Bréviaire! Il ne peut supporter que le DIEU d'amour soit privé de la reconnaissance et de l'adoration de ses créatures, et il voudrait être, si l'on peut ainsi dire, un universel supplément de louange et d'amour, pour ceux qui n'aiment pas et qui blasphèment. Il sait que JÉSUS est ce supplément mille fois abondant et surabondant, et il s'unit à JÉSUS, à cette fin; mais, parce que ce doux Sauveur lui-même est cruellement offensé de la damnation de tant d'âmes, il voudrait avoir une ferveur si grande, en récitant le saint Office, que le miséricordieux Rédempteur trouvât une consolation, dans cet extraordinaire amour; il voudrait que la force puissante de sa voix, de la voix intime de son cœur, couvrît en quelque sorte les voix abominables qui montent de l'Enfer, pleines de blasphèmes et d'outrages.

Ces réflexions nous rappellent de très belles paroles du pieux Cardinal de Bérulle, sur l'Office divin. Qu'on nous permette de les citer ici. Nous les empruntons à une lettre écrite aux premières Carmélites de France.

« Vous louez DIEU pour le ciel et la terre, pour les créatures animées et inanimées, pour les chrétiens et les infidèles, pour les catholiques et les hérétiques, pour les élus et les réprouvés, pour l'enfer même, quoiqu'il s'y oppose par son vouloir damnable. Vous êtes alors situées entre le ciel et l'enfer; l'enfer est sous vos pieds, et plût à DIEU que vous eussiez autant d'application à louer DIEU, que l'enfer a d'application à le maudire! plût à DIEU que vous eussiez autant de sentiment de ses miséricordes, que l'enfer a d'impression de sa justice! Le ciel

est ouvert sur vous; plût à DIEU que vous eussiez une foi autant vive et ferme, que le Ciel a une vue claire de ses grandeurs! plût à DIEU que vous eussiez autant d'élévation et mouvement de piété, que le Ciel a de repos, de gloire et de jouissance en la possession de son Seigneur!

« Mais voici un autre sujet d'admiration et de reconnaissance, en l'office que vous remplissez.

« Le Père a voulu incarner son Fils, et le Fils a voulu prendre notre chair pour être en état de louer et de servir DIEU son Père d'une manière plus haute et plus divine, que celle qui ne pouvait être communiquée ni aux hommes, ni aux anges, ni à la grâce, ni à la gloire. Car, avant ce mystère, il y avait des hommes et des anges servant DIEU et le louant; mais il y a maintenant un Homme-DIEU qui fait ce ministère. Il y a un DIEU adorant et adoré; et vous ne louez DIEU que par le pouvoir de ce divin Adorant, que par l'esprit de cet Homme-DIEU, que par la grâce et la puissance qui vous est conférée par JÉSUS. C'est en lui et par lui que vous faites cet office, et c'est aussi avec lui que vous le faites; car, il est en un état continuel d'amour et de louange envers DIEU son Père, et vous l'avez présent en son autel en qualité d'Hostie et de Victime à DIEU, et en qualité de Victime pour vos âmes. Il est et il sera à jamais l'Hostie, l'Agneau, la Victime de DIEU, tant qu'il sera Homme-DIEU.

« En la puissance donc de son Esprit, en la vertu de sa grâce, en l'union des louanges qu'il a rendues à DIEU son Père sur la terre, et qu'il lui rend au ciel; et en adoration et en union encore de l'état de louanges, dans lequel il est devant la face de DIEU le Père, sur cet autel, comme un Isaac, une hostie et un Agneau de DIEU; célébrez les louanges divines, et tenez-vous heureuses d'être en la présence de JÉSUS, dans la dépendance et la possession

de son Esprit, sous la direction de sa grâce, en participation de son ministère, et dans l'usage et exercice de sa fonction (de Prêtre et de Victime), qui est de louer DIEU et de consacrer vos âmes à sa louange[1]. »

Quelle grâce est donc la nôtre ! Quelle sainte et haute et glorieuse vocation nous est faite ! Les fidèles peuvent et doivent s'élever vers le Père et lui rendre toute gloire « par JÉSUS-CHRIST, et avec JÉSUS-CHRIST, et en JÉSUS-CHRIST » ; mais c'est en leur nom particulier et pour remplir un devoir qui ne regarde que chacun d'eux individuellement. Nous sommes, nous, les ministres publics de la Religion de DIEU ; nous sommes les députés de l'Église et ses ayant-cause, pour cette Religion, pour l'union avec JÉSUS-CHRIST la plus intime, la plus habituelle, la plus élevée, laquelle est nécessaire à la vérité, à la légitimité, à la sainteté de cette Religion. O sublimité ! ô glorification ! ô sainte transformation en JÉSUS-CHRIST ! aucun langage humain ne peut dire ce que vous êtes ! Mais, s'il faut que les sentiments intérieurs et la conduite extérieure répondent à un si grand honneur[2], quelle ne doit pas être la pureté, la charité, la sainteté intérieure d'un Prêtre récitant l'Office divin, et, à l'extérieur, son recueillement, sa dignité, son respect !

Donnons sur ce dernier point au pieux Sous-Diacre, quelques conseils particuliers. Ce que nous avons dit, dans ce chapitre, de la grâce qui nous est faite, par l'union à Notre-Seigneur, recommande clairement la nécessité d'une grande Religion intérieure. Voici ce qui regarde la Religion extérieure.

[1] *Œuvres du Cardinal de Bérulle*, édit. Migne, col. 1339 et suiv.

[2] Ut nomen congruat actioni... ; ne sit honor sublimis, et vita deformis. — S. Ambrosius. — *De dignitate sacerdotali*, cap. III. — Patr. lat., t. XVII, col. 570.

1° Ne commençons jamais notre Office, les premières Vêpres en particulier, et Matines, sans nous être rendu compte de ce qui est spécial à la fête, au Mystère, qui est l'objet de notre Office. Cette préparation à laquelle l'*Ordo* supplée, est nécessaire ; sans elle, même avec une habitude déjà ancienne de dire le Bréviaire, nous nous exposerions à certaines erreurs : l'omission du rit (double ou semi-double), d'une commémoraison, d'une IXe leçon, etc.

2° Ne négligeons jamais une autre préparation, qui est celle de l'âme, du cœur, et qui consiste à ne pas commencer l'*Aperi* ou le *Domine, in unione*, sans avoir passé au moins une minute dans le recueillement. C'est bien peu, une minute [1] ; elle peut suffire cependant, dans les cas ordinaires. Mais, un office qui ne serait pas préparé de la sorte, pourrait être ensuite assailli de distractions, que notre conscience aurait le droit de nous reprocher, comme quelque peu volontaires dans leur cause. D'autre part, le conseil ou le précepte du Saint-Esprit est formel : *Ante orationem præpara animam tuam; et noli esse quasi homo qui tentat Deum* [2].

3° Cherchons le silence. Le bruit que la parole ferait autour de nous, rendrait ordinairement impossible la vraie manière de réciter l'Office. Nous pouvons le dire en voiture, en wagon, mais à condition que nous puissions facilement nous isoler (matériellement ou moralement) du bruit des conversations.

[1] On dit de saint Charles, qu'il consacrait un quart d'heure à cette sainte préparation.

[2] Eccli. XVIII, 23. — Cfr. Eccle. IV, 17. V, 1. — Parmi les intentions de cette préparation, on pourrait avoir celle que suggère Origène dans ces paroles : Supplicandum Domino ut veniat Agnus de tribu Juda et ipse librum signatum dignetur aperire. Ipse est enim qui, Scripturas aperiens, accendet corda discipulorum, ità ut dicant : Nonne cor nostrum ardens erat. etc. (Luc. XXIV, 32). — *Homil. XII in Exod.* — Patr. græc., t. XII, col. 385.

L'Église, le sanctuaire de l'Église est bien le lieu le plus favorable et le plus convenable à ce ministère de Religion; mais l'Église sans bruit de chants ou de cantiques, ou encore l'Église, quand nous ne sommes pas obligé, par devoir, de surveiller ce qui s'y fait, ce qui s'y passe. — Un auteur, qui a écrit des lettres de direction à un jeune Prêtre, plaisante agréablement sur ce qu'il appelle la « Bréviairomanie » : c'est la façon peu respectueuse de ceux qui disent leur Bréviaire un peu partout, par fragment, donnant une bénédiction du Saint-Sacrement, faisant des funérailles, etc.

4° Une trop grande lenteur est un défaut : la récitation de l'Office n'est pas une méditation; mais la précipitation est aussi un défaut. Saint Paul veut que l'hommage même de nos lèvres soit une Hostie de louange[1]. Et le Prophète Sophonie parle « des lèvres élues destinées à la divine louange[2] ». On peut s'acquitter de ce saint devoir sans lenteur et n'être pas précipité. Ce sage milieu est comme un don de DIEU, qu'il faut demander à l'Esprit-Saint et mériter par un grand respect extérieur[3].

Ce respect consiste à se tenir dans une parfaite modestie des yeux, — évitant de regarder ce qu'il n'est pas nécessaire de voir (point important), — de la démarche (si nous disons l'Office en nous promenant), ni molle, ni agitée, mais digne, grave, religieuse ou, ce qui dit tout en un mot, ecclésiastique, — de l'attitude, de la position du

[1] Per ipsum (Christum) offeramus hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus. — Hebr. XIII, 15.

[2] Tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini. — Soph. III, 9.

[3] Un jeune homme demandait à un ecclésiastique le temps qu'il mettait à dire son office. — « Cela dépend, dit celui-ci, de la volubilité des lèvres. » — Le jeune homme, un peu trop hardi peut-être, répondit : « Je croyais que cela dépendait de la dévotion du cœur. »

corps, si nous sommes assis. — « Sainte Thérèse dit, qu'une posture commode est préférable pour la prière mentale ; mais que, pour la prière vocale, une posture qui est en même temps une pénitence, est plus profitable [1]. » — Si nous récitons notre Bréviaire à l'Église (heureux le Prêtre qui peut toujours s'acquitter de cette sainte obligation en face du divin Tabernacle !), que ce soit avec un parfait respect, soit que nous le disions à genoux, ou assis, ou debout, ou alternativement dans l'une ou l'autre de ces attitudes, comme le font les Religieux au chœur. Un des plus anciens historiens de saint François de Sales, et son contemporain, le Père de la Rivière, a écrit de lui : « On le voyait dans sa stalle, ainsi qu'une statue dans sa niche, sans se remuer, sans s'empresser, sans regarder de çà de là, sans s'occuper d'autre chose que de bien prier, avançant paisiblement de verset en verset, goûtant et savourant tout à son aise le miel des célestes suavités, que le Saint-Esprit y distillait [2]. »

5° Ne retardons jamais par négligence la récitation du Bréviaire. Ce renvoi donne lieu presque toujours à une récitation très imparfaite, surtout (ce qui est alors déplorable) quand l'Office presque tout entier s'est accumulé vers le soir. Disons les Matines et les Laudes le plus tôt qu'il est possible, la veille ; et ainsi des Petites Heures, dès le matin après l'oraison, et des Vêpres et Complies, après midi.

Si nous sommes très occupés, il arrivera plus d'une fois que la charité ou les bienséances nous imposeront des retards, qui seront alors très légitimes. Subissons, avec paix et bonne volonté, tout ce que le devoir commande.

[1] P. Faber, *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, chap. xv.

[2] Le P. de la Rivière, p. 117. — Ap. Hamon, *Vie de saint François de Sales*, livre VII, chap. vii.

Mais n'oublions pas que la récitation du Bréviaire est « notre Office ». A ce titre, il occupe la première place dans notre vie [1].

6° Ayons pour les rubriques une grande estime, un grand respect. Elles n'ont pas toutes une égale importance : mais elles sont toutes prescrites par l'Épouse, pour la parfaite louange de l'Époux. Cela doit suffire, pour nous les faire aimer et observer toutes très fidèlement. Ne sommes-nous pas les ministres de l'Épouse et « les amis de l'Époux [2]? »

7° Ayons quelques pratiques particulières, qui soient de nature à renouveler notre attention, nos intentions, soit générales, soit spéciales, et à ranimer notre piété. Le *Gloria Patri* semble avoir été l'objet de la prédilection des saints. Sainte Madeleine de Pazzi disait tenir de son confesseur la pratique d'incliner la tête à cette Doxologie, comme si elle la présentait au bourreau, pour subir le martyre, à la gloire de la Très-Sainte Trinité. Un religieux de l'ordre de saint François avait, en ce moment, les intentions suivantes : 1° offrir à DIEU toute la gloire que son Fils rend à sa Grandeur infinie, soit dans l'éternité, comme son image parfaite et incréée, soit dans le temps, comme l'exemplaire et la source de toute vraie Religion ; 2° adhérer à tous les hommages que lui rendent, en son Fils, la Bienheureuse Vierge, les Anges et tous les Saints du ciel et de la terre ; 3° souhaiter que DIEU soit connu et servi par tous ceux qui le méconnaissent et l'offensent, que les hérétiques reviennent à l'Église, que les infidèles

[1] Voir, dans le *Compendium* du P. Gury, diverses décisions fort utiles à connaître, relativement à la récitation du saint Office.

[2] Qui habet sponsam, sponsus est ; amicus autem sponsi... gaudio gaudet propter vocem sponsi. — Joann. III, 29. — Cfr. Joann. XV, 15.

reçoivent le bienfait de la foi ; 4° demander que les Ecclésiastiques et toutes les âmes saintes avancent dans la perfection, et glorifient DIEU, de plus en plus; 5° réparer, autant qu'il est possible, tant de blasphèmes et de péchés de tout genre, par lesquels le nom de DIEU est continuellement offensé; 6° s'offrir sans réserve à la Très-Sainte Trinité, pour l'honorer et pour la servir partout où il lui plaira [1].

Qui ne voit que de telles pensées sont excellentes ? Mais ces sortes de pratiques varient à l'infini. A chacun de consulter son attrait [2]. L'essentiel est que, suivant la parole du Saint-Esprit, « pas la moindre parcelle de ce don divin », qui s'appelle la récitation du saint Office, « ne soit négligée [3]. »

8° Après que nous avons dit, un certain temps, le saint Office, nous savons un grand nombre de psaumes et de prières par cœur. Est-il bon, alors, de se passer de la lecture du Bréviaire ? A moins que quelque infirmité ou quelque autre raison sérieuse nous dispense de cette lecture, récitons de mémoire le moins possible. « On rapporte que saint Charles Borromée, dit le P. Faber, ne voulait jamais dire par cœur les parties les plus faciles du Bréviaire et du Missel ; car il pensait que l'acte seul de tenir

[1] Cité dans l'ouvrage : *Le saint Office considéré au point de vue de la piété*, par M. L. B. (Bacuèz), Directeur au Séminaire de Saint-Sulpice, Ire partie, titre IIIe, chap. IX. — Excellent livre que tous les Prêtres liront avec un très grand profit. (In-12 de 529 p., chez Poussielgue, 3e édition.)

[2] On pourrait lire avec fruit dans l'ouvrage : *Le R. P. Eudes, ses vertus*, par le P. de Hérambourg, les pratiques de ce saint Prêtre, que M. Olier appelait « la merveille de son siècle. » C'est tout ce que la piété peut trouver de plus édifiant.

[3] Non defrauderis à die bono, et particula boni doni non te prætereat.— Eccli. XIV, 14.

les yeux fixés sur le livre, et de lire les mots, contribuait beaucoup à inspirer la dévotion [1]. »

9o Quelques ecclésiastiques ont une sorte de culte pour leur Bréviaire. Ils s'observent pour ne pas le salir, comme on ferait d'un vase sacré ; ils le tiennent convenablement couvert ; ils ne se permettraient pas de déposer un objet profane sur ce saint livre [2]. La sainte Bible, le Bréviaire, voilà les deux volumes les mieux reliés et les plus honorés de leur bibliothèque.

Nous ne disons rien de plus sur ce grand sujet. Nous pensons avoir dit assez, bien qu'il y ait encore tant à dire.

Bienheureux le Sous-Diacre, dont la virginale chasteté et l'angélique piété sont un même cantique, uni à la voix de JÉSUS, qui s'élève vers DIEU pour le glorifier, et se répand dans l'Église pour la remplir de joie. Le temps n'est pas éloigné, où l'Archidiacre dira de lui : « Qu'il avance ! » L'Évêque interrogera l'Archidiacre : « Savez-vous s'il est digne ? » L'Archidiacre répondra : « Autant que la fragilité humaine me permet de le savoir, je sais et je témoigne qu'il est digne, pour la charge de cet Office. » — Il s'agit de l'Ordre du Diaconat.

1 *Progrès de l'âme,* etc. ut suprà.

2 On le raconte du vénérable M. Vernet, supérieur du Séminaire de Viviers (dont la vie a été écrite par Mgr Dabert, évêque de Périgueux. — *Vie,* livr. IV) ; — de M. Hurtevent, fondateur du Séminaire de Lyon ; et c'est aussi l'esprit religieux d'un grand nombre de bons Prêtres.

CHAPITRE XIX

LE DIACONAT

La sainte Eglise a défini qu'elle possède divers Ordres, dont les uns sont appelés mineurs et les autres majeurs, et que c'est par ces Ordres, comme par des degrés, que l'élu de DIEU s'élève jusqu'au Sacerdoce[1]. Le Diaconat est le dernier de ces degrés[2]. Le mot Diacre signifie ministre ou serviteur; mais le rang qu'il occupe est d'une grande sublimité. Il plaît à DIEU, pour le plus grand bien de ses créatures, qu'à mesure qu'elles s'élèvent dans l'Église, il y ait, d'une manière ou d'une autre, quelque contre-poids qui leur fasse éviter la vanité et les maintienne dans la vérité. Celui qui est au sommet de la divine Hiérarchie, devra s'appeler « le Serviteur des serviteurs de DIEU. »

Le Diacre est donc ministre ; mais il l'est d'une manière excellente; il l'est à un titre bien plus saint que

[1] Si quis dixerit, præter Sacerdotium, non esse, in Ecclesiâ catholicâ, alios ordines, et majores et minores, per quos, velut per gradus quosdam, in Sacerdotium tendatur : Anathema sit.— Trid. Sess. XXIII. — *De sàcram. Ordinis.* Can. 2.

[2] Diaconus quasi propinquus ordini sacerdotali aliquid participat de ejus officio. — S. Thom. III, q. LXXXII, a. 3, ad 1.

l'Acolyte et que le Sous-Diacre. Il est de foi qu'il y a dans l'Église catholique une Hiérarchie, établie et fondée par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même, et que cette Hiérarchie se compose des Évêques, des Prêtres et des Ministres [1]. Le Diacre appartient, d'une manière indubitable, à cette divine Hiérarchie. C'est pourquoi dans son ordination tout est grand. « Pensez avec une très grande attention, dit l'Évêque, à quel haut degré vous montez, dans l'Église [2]. » Le portier, le lecteur, l'exorciste, l'acolyte nous apparaissent comme de modestes et humbles Enfants du Sanctuaire ; le Sous-Diacre, c'est l'adolescent plein d'innocence, de grâce et de ferveur virginales. Le Diacre, c'est l'homme. « Faites votre choix, disaient les Apôtres à l'assemblée des fidèles, quand il s'agit de l'élection des Diacres, et jetez les yeux sur sept hommes d'entre vous, dont tout le monde rende un bon témoignage et qui soient pleins du Saint-Esprit et de sagesse [3]. *Considerate viros ex vobis.* » Le Diacre, c'est l'homme, non point parfait encore : c'est dans une autre ordination plus sublime, que l'Évêque demandera pour lui qu'il devienne « l'homme parfait, selon la mesure de l'âge de la plénitude du CHRIST [4] » ; mais, il atteint cet âge viril qui rend capable de faire de grandes œuvres, avec dignité, avec énergie, avec constance. Nous allons en juger en suivant le saint rit de son Ordination.

[1] Si quis dixerit in Ecclesiâ Catholicâ non esse hierarchiam, divinâ ordinatione institutam, quæ constat ex Episcopis, Presbyteris et Ministris : Anathema sit. — Trid. *ibid.* Can. 6.

[2] Cogitate magnoperè ad quantum gradum Ecclesiæ ascenditis. — *In Ordin. Diaconi.*

[3] Considerate ergo, Fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu Sancto, et sapientiâ. — Act. Apost. VI, 3.

[4] Deus... super hos famulos tuos, quos ad Presbyterii honorem dedicamus, munus tuæ benedictionis infunde ; ut... inviolabili charitate in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi... resurgant. — Pontif. Rom. *In ordinat. Presbyteri.*

Quand les Ordinands, appelés par l'Archidiacre, sont arrivés en présence de l'Évêque, l'Archidiacre dit : *Reverendissime Pater, postulat sancta Mater Ecclesia Catholica, ut hos præsentes Subdiaconos ad onus Diaconii ordinetis.* Nous n'avons pas entendu, dans les Ordinations précédentes, ces graves paroles : *Postulat sancta Mater Ecclesia Catholica.* L'Évêque interroge l'Archidiacre, disant : *Scis illos dignos esse?* Quelle solennité et quelle sollicitude, peut-être quelle préoccupation dans cette question ! L'Archidiacre répond : *Quantùm humana fragilitas nosse sinit, et scio, et testificor ipsos dignos esse ad hujus onus officii.* L'Évêque rassuré répond : *Deo gratias.* Il s'adresse alors au Clergé et à l'assistance. Ensuite, aucune réclamation n'étant faite contre l'élection des Diacres, l'Évêque, assis, la mitre en tête, s'adresse directement aux Ordinands :

Provehendi, Filii dilectissimi, ad Leviticum Ordinem, cogitate magnopere ad quantum gradum Ecclesiæ ascenditis. Diaconum enim oportet ministrare ad Altare, baptizare et prædicare. Sanè in veteri lege ex duodecim una Tribus Levi electa est, quæ speciali devotione tabernaculo Dei, ejusque Sacrificiis ritu perpetuo deserviret. Tantaque dignitas ipsi concessa est, quod nullus, nisi ex ejus stirpe, ad divinum illum cultum, atque officium ministraturus assurgeret ; adeo ut grandi quodam privilegio hæreditatis, et Tribus Domini esse mereretur et dici : quorum hodiè, filii dilectissimi, et nomen, et officium tenetis, quia in ministerium tabernaculi testimonii, id est Ecclesiæ Dei, eligimini in Levitico officio, quæ semper in procinctu posita, incessabili pugnâ contrà inimicos dimicat; undè ait Apostolus : Non est nobis colluctatio adversùs carnem et sanguinem ; sed adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus. Quam Ecclesiam Dei, veluti tabernaculum, portare, et munire debetis ornatu sancto, prædicatu divino, exemplo perfecto ; Levi quippe interpretatur additus, sive assumptus. Et vos, filii dilectissimi, qui ab hæreditate paternâ nomen accipitis, estote assumpti à carnalibus desideriis, à terrenis concupiscentiis, quæ militant adversùs animam : estote nitidi, mundi, puri, casti, sicut decet Ministros Christi, et dispensatores mysteriorum

Dei : ut dignè addamini ad numerum ecclesiastici gradûs; ut hæreditas, et Tribus amabilis Domini esse mereamini. Et quia comministri et cooperatores estis Corporis et Sanguinis Domini, estote ab omni illecebrâ carnis alieni, sicut ait Scriptura : Mundamini, qui fertis vasa Domini. Cogitate beatum Stephanum, merito præcipuæ castitatis ab Apostolis ad officium istud electum. Curate, ut quibus Evangelium ore annuntiatis, vivis operibus exponatis, ut de vobis dicatur : Beati pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona. Habete pedes vestros calceatos Sanctorum exemplis, in præparatione Evangelii pacis. Quod vobis Dominus concedat per gratiam suam.

L'exhortation finie, l'Évêque sollicite les prières de l'assemblée des Clercs et des fidèles; puis, déposant la mitre, il lit une Préface, dans laquelle il demande pour les Ordinands les plus précieuses grâces. Vers la fin, il se tourne vers eux et, posant sa main droite sur la tête de chacun successivement, il dit : *Accipe Spiritum Sanctum ad robur, ad resistendum diabolo et tentationibus ejus : in nomine Domini.* La Préface continue, toujours suppliante :

Emitte in eos, quæsumus, Domine, Spiritum Sanctum, quo, in opus ministerii tui fideliter exequendi, septiformis gratiæ tuæ munere roborentur. Abundet in eis totius forma virtutis : auctoritas modesta, pudor constans, innocentiæ puritas, et spiritualis observantia disciplinæ. In moribus eorum præcepta tua fulgeant, ut, suæ castitatis exemplo, imitationem sanctam plebs acquirat : et bonum conscientiæ testimonium præferentes, in Christo firmi et stabiles perseverent, dignisque successibus de inferiori gradu per gratiam tuam capere potiora mereantur.

La Préface terminée, l'Évêque impose l'étole, puis la dalmatique, et enfin remet le livre des Évangiles.

L'Ordination s'achève par deux oraisons, dans lesquelles l'Évêque demande toute sorte de bénédictions célestes : tant la sainteté est nécessaire aux nouveaux Ordinands !... toute la gloire de DIEU, l'honneur de l'Église et la sanctification des âmes sont comme liés à la pureté et à la ferveur de leur vie. *Domine sancte, Pater fidei, spei et*

gratiæ... hos famulos tuos spirituali dignare illustrare affectu; ut tuis obsequiis expediti, sanctis altaribus tuis Ministri puri accrescant; et indulgentiâ tuâ puriores, eorum gradu, quos Apostoli tui in septenarium numerum, beato Stephano duce ac prævio, Spiritu Sancto auctore, elegerunt, digni existant; et virtutibus universis quibus tibi servire oportet, instructi, tibi complaceant. Per Dominum nostrum Jesum Christum...

Voilà donc accomplie cette grande œuvre, toute divine, cette admirable merveille de la toute-puissance et de l'amour de la Très-Sainte Trinité, l'institution, la création d'un Diacre. Habitués que nous sommes aux évènements de l'ordre temporel, « fascinés quelquefois par ces bagatelles » brillantes, qui sont les divers spectacles que présentent les choses humaines[1], nous sommes exposés à ne pas voir, dans leur beauté magnifique et radieuse, les opérations de la droite et du cœur de DIEU. Heureuse l'âme que rien de ce qui est terrestre ne distrait, et qui contemple tout à l'aise le spectacle des grandeurs divines! Ce Diacre, qui se relève, quand les oraisons sont finies, est une de ces grandeurs divines. Il possède le Saint-Esprit; il en est possédé et rempli. Les dons admirables de cet Esprit et du Père et du Fils, la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété, la crainte de DIEU, sont en lui, d'une manière nouvelle, éminente, sublime. Sa grâce d'Hostie s'est accrue au delà de toutes nos conceptions; il a l'esprit et la grâce des martyrs, il est capable de supporter les plus grandes épreuves, les plus effrayants supplices. Étienne, Laurent, Vincent revivent en lui. Il a reçu le livre de l'Évangile, il le porte en ses mains, dit saint Cyprien, et ce livre lui est un principe

[1] Sap. IV, 11, 12.

de force et de vertu, qui peut bien ne pas l'empêcher de mourir, mais qui ne lui permet pas d'être vaincu[1]. Il a reçu le pouvoir de distribuer le Sang de JÉSUS-CHRIST. Il n'exercera pas ce pouvoir, il est vrai[2]; mais l'esprit et la grâce de ce ministère sont en lui; et cet esprit et cette grâce, c'est le fond et la substance de l'état d'Hostie. « Si les Diacres reçoivent la puissance de distribuer le Sang de JÉSUS-CHRIST, dit le vénérable M. Olier, c'est pour leur apprendre combien ils doivent être prodigues de leur propre sang, et toujours prêts à donner leur vie, dont ils ne doivent pas être plus avares que du Sang de JÉSUS-CHRIST, qu'ils donnent tous les jours si volontiers[3]. » Or, tout cela, avec les divers ministères qu'assigne au Diacre le Pontifical Romain: servir l'Évêque et le Prêtre à l'autel, baptiser, prêcher la parole de DIEU, tout cela, disons-nous, est vraiment grand, d'une grandeur qui dépasse sans mesure tout ce que l'œil de chair ou la pénétration de la raison peuvent connaître ou admirer, dans l'ordre des choses humaines. Le génie de l'écrivain, de l'orateur, du poëte, est un don élevé de la divine Providence; l'héroïsme du soldat, sur un champ de bataille, est la preuve d'un grand cœur; une nature peut être douée de qualités si grandes, qu'elle donne le spectacle d'œuvres sublimes; mais sa sphère d'action est limitée dans l'ordre même où

[1] Sacerdos Dei Evangelium tenens, et Christi præcepta custodiens, occidi potest, vinci non potest. — *Epistol. XII, ad Cornel.* — Patr. lat., t. III, col. 825.

[2] Diaconus quasi propinquus ordini sacerdotali aliquid participat de ejus officio, ut scilicet dispenset Sanguinem, non autem Corpus, nisi in necessitate, jubente Episcopo vel presbytero. — S. Thom. III, q. LXXXII, art. 3. ad 1. — Usus ille omnino exolevit; sed omnes conveniunt, quod in necessitate extremâ, absente Sacerdote, Diaconus poterit et tenebitur viaticum ministrare, adhuc sine commissione. - S. Alphons. Ligori. *Theolog. moral.*, part. VI, n. 237.

[3] *Traité des Saints Ordres*, IIe partie, chap. VII : *Du Diaconat.*

elle agit ; ses forces ne peuvent jamais être celles du Tout-Puissant ; et sa dignité n'est jamais l'ennoblissement tout divin, que donne la grâce d'un Sacrement. Au contraire, l'ordre où le Diacre est placé, c'est l'ordre même où vit le CHRIST ; sa force, c'est la force du CHRIST ; sa dignité et l'ennoblissement qui l'accompagne, c'est la dignité même et l'ennoblissement du CHRIST. En un mot, il est le CHRIST ; JÉSUS vit en lui, règne en lui, triomphe en lui. JÉSUS l'a marqué de son sceau, même dans sa chair et ses sens ; il lui a donné de ce qu'il est ; il lui a fait part de l'éminente grâce de son Sacerdoce. Il ne lui a pas encore tout donné. Il ne donne tout qu'à l'Évêque, et, sous un rapport, au Prêtre ; il donne moins au Diacre ; mais il lui donne de lui-même, il lui donne de son état de Ministre du Père ; il lui donne d'être Diacre, comme lui, Fils de DIEU fait homme, est Diacre devant son Père, dans l'Église. Et c'est, maintenant, le touchant Mystère que nous allons étudier. Car, dans les Ordinations, nous ne voyons jamais que le CHRIST, sachant bien, avec saint Ambroise, que « jamais le regard n'est plus éclairé, plus sûr, plus pénétrant, que quand il ne voit que le CHRIST en toute chose [1]. »

Il y a à considérer dans le Diacre : 1° sa dignité hiérarchique et 2° les fonctions qu'il exerce.

1° Sa dignité hiérarchique. Nous avons vu, dans l'exhortation de l'Évêque, au commencement de l'Ordination, que l'Ordre du Diaconat répond à l'institution divine du grand Ordre lévitique, destiné exclusivement au culte de DIEU [2]. Ce que cet Ordre figurait, il le réalise. Il n'y a eu,

[1] Quis enim melius videt, quàm qui videt Christum ? — *De Jacob et vitâ beatâ*, lib. II, cap. IX, n. 37. — Patr. lat., t. XIV, col. 629.

[2] Una tribus Levi electa est... tantaque dignitas ipsi concessa est, quod nullus, nisi ex ejus stirpe, ad divinum illum cultum atque officium ministraturus assurgeret ; etc. — Pontif. Rom., ubi suprà : *Provehendi*.

dans l'ancien Testament, un Ordre de Lévites, que parce qu'il devait y avoir, dans le Nouveau, le saint Ordre des Diacres, qui, pour cette raison, sont appelés les Lévites du nouveau Testament. Nous nous souvenons de la fréquence de cette appellation, dans l'office de saint Laurent : *Levita Laurentius bonum opus operatus est... Post triduum me sequeris Sacerdotem Levita... Subjicientibus prunas insultat Levita Christi*. Le Diacre est donc le vrai Lévite. Or, que signifie le mot Lévite? L'Évêque nous l'apprend : *Levita interpretatur additus, sive assumptus*. Saint Ambroise confirme cette interprétation, en ajoutant qu'il faut entendre ce mot *assumptus*, en notre faveur: *Levites significat susceptus pro me, vel ipse mihi*. Et il dit: « Tous ces Lévites du premier Testament annonçaient un Lévite à venir, un Lévite qui porte ce nom d'une manière excellente, qui n'est pas venu pour exiger d'être servi, mais qui nous a servis lui-même par le service de sa Passion. Il est vraiment Lévite, mis à part pour moi, *susceptus pro me*, lui qui pour moi a été conçu dans le sein de la Vierge, pour moi offert, pour moi condamné à mourir, pour moi ressuscité. En lui a été agréée la Rédemption de tous les hommes, en lui a été faite leur Résurrection. Il est vraiment Lévite celui-là ; il est vraiment notre Lévite, notre Rédempteur [1]. » Or, voilà la grande gloire du Diacre, voilà son sujet de joie intime et profonde.

[1] Ille præstantissimus Levita, qui venit non ut ministerium exigeret, sed ut omnibus exhiberet suæ ministerium Passionis. — *In Psalm. CXVIII*. Serm. III, n. 26. — Patr. lat., t. XV, col. 1233.— In quibus figura Agni præcessit mysteriis verum venturum Levitem, qui proprii Corporis Passione tolleret peccatum mundi. Levites significatur susceptus pro me, vel ipse mihi levis... Ipse ergo qui, pro salute universorum expectatus, advenit, pro me est utero editus Virginali, pro me oblatus, pro me gustavit mortem, pro me resurrexit. In quo omnium hominum suscepta est redemptio, assumpta est resurrectio. Ipse est verus Levites... Redemptor Levites est. — *De Cain et Abel*, lib. II, cap. III, n. 11. — Patr. lat., t. XIV, col. 345-346.

2° Le Diacre, Lévite de la loi nouvelle, image, « vicaire de JÉSUS-CHRIST », comme l'appelle saint Ignace, martyr[1], a « la fonction spéciale de servir à l'autel : *Diaconum enim oportet ministrare ad Altare.* » Or, dans cette fonction principale, est-il encore l'image et le vicaire de JÉSUS-CHRIST ? Notre DIEU, notre Rédempteur a-t-il été Diacre en ce sens ? a-t-il servi à l'autel ? — Il a réellement servi à l'autel, en portant à l'autel ce qui devait y être offert et immolé. Mais, ici, il faut nous souvenir de nouveau de l'enseignement des Pères.

Qu'est-ce que l'Autel, sur lequel le Sacrifice du Fils de DIEU a été offert ? Cet Autel, c'est la Divinité même, c'est la volonté du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Or, cet Autel s'est choisi lui-même une Victime, l'unique Victime qui lui convienne, l'Humanité sainte de JÉSUS. La nature divine du Fils de DIEU a pris cette Humanité ; c'est l'Autel qui a attiré à soi la Victime[2] ; et comme Notre Seigneur lui-même nous a appris, que c'est l'Autel qui sanctifie le don présenté, offert sur l'Autel[3], c'est bien la Personne divine qui a sanctifié l'Humanité ; mais si la Personne divine a fait cette grande œuvre, faisant ainsi de l'Humanité sainte une Victime perpétuelle, il faut dire aussi qu'il y avait en cette Humanité une volonté réelle, soumise, il est vrai, à

[1] Et vos reveremini Diaconos tanquam Jesum Christum, cujus Vicarii sunt. — S. Ignat. *Epist. ad Trallenses*, n. 3 (ex interpolatis). — Patr. græc., t. V, col. 779.

[2] Altare, Dei Filius est. — S. Gregor. Papa. *In septem psalmos pœnit.* — Patr. lat., t. LXXIX, col. 600. — Cfr. Algerum, *De Sacramento Corporis et Sanguinis Dominici*, lib. I, cap. 14. — Patr. lat., t. CLXXX, col. 781. — Le vénérable M. Olier a dit aussi : « L'Autel du sacrifice est la subsistance du Verbe, qui soutient J. C. en sa sainte Humanité, et qui la voit toujours fumante et consommée à la gloire de DIEU, sur sa Personne comme sur un autel. » — *Explication des cérémonies de la grand'Messe*, Préface.

[3] Quid enim majus est, donum, an altare quod sanctificat donum ? — Matth. XXIII, 19.

la volonté de la nature divine, mais distincte. Isaïe en parle quand il dit: « Il s'est offert, parce qu'il l'a voulu [1]. » Il l'a voulu, c'est-à-dire, il a acquiescé à la volonté divine. Or, acquiesçant à cette volonté, qu'a-t-il fait autre chose, sinon de donner lieu à la consommation du Sacrifice? Qu'a-t il fait autre chose, que de porter à l'Autel la Victime du Sacrifice? Quand il dit au Jardin des Olives: « Que votre volonté soit faite, et non la mienne [2] », cette parole n'était-elle pas l'expression absolue de l'union de sa volonté à celle de son Père, laquelle union déterminait la grande œuvre du Sacrifice (comme fait le Diacre qui, durant les saints Mystères, au moment de l'oblation du Sacrifice, prononce les mêmes paroles que le Prêtre)? JÉSUS a donc, comme un Diacre d'une fidélité parfaite, servi à l'Autel. Sa volonté humaine a été comme un Ministre qui, par son adhésion et son obéissance, présentait et livrait à l'Autel et au feu consumant, que porte cet Autel et qui est DIEU lui-même, la Victime du Sacrifice.

Il y a, dans l'exhortation de l'Évêque aux Diacres, une parole qu'il nous faut recueillir et expliquer. Le saint Pontife dit : *Et quia comministri et cooperatores estis Corporis et Sanguinis Domini, estote*, etc. Vous êtes les co-ministres et les coopérateurs du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST. C'est grandement glorieux pour l'humble Diacre; mais ces termes sont-ils applicables à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST? Serait-il Diacre, en ce sens qu'il soit co-ministre et coopérateur de son Sacrifice? N'allons-nous pas nous égarer? Comment ce ministère pourrait-il lui convenir? N'est-il pas l'unique Prêtre de l'oblation qu'il fait à DIEU, son Père?

[1] Isaiæ LIII, 7.
[2] Non sicut ego volo, sed sicut tu. — Matth. XXVI, 39.

La réponse à ces questions est dans la doctrine, que nous avons exposée au commencement de cet ouvrage. La vérité est que la source première du Sacerdoce, c'est le Père. Notre-Seigneur, comme DIEU et comme Homme-DIEU, n'a rien qu'il n'ait reçu du Père. Il est Prêtre, parce que le Père lui a donné son Sacerdoce; et le Père est réellement l'auteur du Sacrifice de JÉSUS-CHRIST et, en ce sens, le Prêtre de ce Sacrifice. En effet, pour offrir une Victime, il faut avoir autorité sur elle; or, le Père seul avait pleine autorité sur le Verbe incarné. Quand saint Paul dit : *In quâ voluntate sanctificati sumus, per oblationem Corporis Jesu Christi semel* [1], il parle de la volonté du Père, qui nous a sanctifiés par cette oblation. Si donc la volonté du Père a été le Sacrificateur, dans le mystère de l'immolation de notre adorable Victime, il faut dire que Notre-Seigneur, humble et soumis et obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix, a été réellement et excellemment le co-ministre et le coopérateur du Père, souverain Prêtre.

Ce mystère semble exprimé, d'une manière saisissante, dans les circonstances les plus solennelles de la sainte liturgie. C'est lorsque l'Évêque lui-même offre le Saint Sacrifice, et que le Diacre l'assiste[2]. L'Évêque offre et immole le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST, et le Diacre est bien son co-ministre et son coopérateur. Nous avons vu souvent que l'Évêque représente le Père; en tant qu'il immole le Fils de DIEU, il rappelle le Père envoyant son

[1] Heb. x, 10.

[2] Quid Diaconi, quàm imitatores angelicarum virtutum? purum et inculpatum ministerium illi (Episcopo) exhibentes.— S. Ignat., *Epist. ad Trall.* (ex interpol.), n. 7. — Patr. græc., t. V, col. 786-787. — Nous avons déjà remarqué plusieurs fois que S. Ignace se plait à comparer l'Évêque à DIEU le Père. Il le dit encore dans cette épître, qui appartient, il est vrai, à la classe des *interpolatæ : Episcopus, typus Dei Patris omnium est.*

Fils à la mort ; ce Fils est la Victime maintenant étendue sur l'autel. Or, en tant que le Diacre coopère à cette immolation, soit par les paroles qu'il prononce à l'oblation, soit par tout l'ensemble du ministère qu'il remplit, il représente Notre-Seigneur lui-même, qui a coopéré, d'une manière si directe et en même temps si décisive, au Sacrifice, tel qu'il a été offert, puisque nous savons par saint Paul que, la joie et non la douleur lui ayant été proposée, il méprisa toute honte, et soutint la douloureuse croix[1].

Ces pensées et ces considérations, bien que peu communes, nous paraissent simples, vraies et fondées.

Nous croyons que le Diacre peut s'en servir utilement, pour adorer et bénir, avec une grande effusion de cœur, la bonté divine qui l'unit, d'une manière si glorieuse et si touchante, à notre si aimable Prêtre, à notre DIEU, à notre Tout. Certes, il peut dire avec vérité, dans l'exercice de son saint et beau ministère : « Je ne suis pas seul... Celui qui m'a envoyé, consacré et sanctifié, est avec moi, il ne me laisse pas seul ; et ce qui lui plaît, je le fais toujours[2]. »

Les mêmes vues, les mêmes sentiments sont en lui, dans l'accomplissement des autres devoirs, des autres fonctions de son Ordre : *Diaconum oportet... baptizare et prædicare.* « Tout de plein droit se rapporte au CHRIST[3]. » « Le CHRIST est toute chose en tout[4]. » C'est toujours la même pensée qui nous occupe.

[1] Hebr. XII, 2.

[2] Solus non sum... Et qui misit me mecum est, et non reliquit me solum : quia ego quæ placita sunt ei, facio semper. — Joann. VIII, 16, 29.

[3] Ad ipsum (Christum) omnia jure referenda sunt. — S. Ambros. *In Psalm. XLIII*, n. 12. — Patr. lat., t. XIV, col. 1095.

[4] Coloss. III, 11.

Le Diacre doit baptiser. Écoutons saint Augustin, parlant du Mystère du Baptême de Notre-Seigneur : « Celui-là seul baptise, sur lequel la colombe est descendue, et dont il a été dit : C'est lui qui baptise dans le Saint-Esprit. Que Pierre baptise, c'est lui qui baptise; que Paul baptise, c'est lui qui baptise ; que Judas baptise, c'est lui qui baptise. Et tous ceux qui sont baptisés reçoivent une grâce qui est pareille et égale en tout, parce que c'est lui seul qui baptise [1]. » Et ailleurs le saint Docteur dit encore : « Quelle est la véritable élévation spirituelle, si ce n'est celle qui consiste à ne présumer que du CHRIST et non de soi-même; à ne pas dire : « C'est moi qui agis, c'est moi qui baptise » ; mais : « C'est Lui qui baptise. » Ainsi parlait Jean. Et c'est la grande joie des Saints, c'est ce qui remplit d'allégresse les Prêtres, sachant que tout ce qu'il y a de bon en eux ne vient pas d'eux, mais de Celui qui seul a le pouvoir de baptiser [2]. »

C'est pourquoi saint Pierre dit : « Si quelqu'un exerce un ministère, que ce soit par la vertu que DIEU donne, afin qu'en toute chose DIEU soit glorifié par JÉSUS-CHRIST [3]. » Or, la gloire de DIEU par JÉSUS-CHRIST, c'est « que nous ne puissions rien faire sans JÉSUS-CHRIST [4], et que JÉSUS-

[1] Non tribueretur sanctitas Baptismi, nisi illi super quem descendit columba, de quo dictum est : Hic est qui baptizat in Spiritu Sancto. Petrus baptizet, hic est qui baptizat ; Paulus baptizet, hic est qui baptizat ; Judas baptizet, hic est qui baptizat... Unum tamen et par et æquale est quod acceperunt (baptizati), nisi quia : Hic est qui baptizat. — *In Joann. Evangel.* Tract. VI, n. 7, 8. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1428, 1429.

[2] Quæ autem altitudo spiritualis est, nisi de Christo præsumere ; non dicere : Ego facio, ego baptizo ; sed : Hic est qui baptizat... In hoc ergo exultabunt sancti, in hoc exultabunt Sacerdotes : quia omne quod ipsorum bonum est, non est ipsorum, sed illius qui habet potestatem baptizandi. — *Enarrat. in Psalm.*, Psalm. CXXXI, n. 27. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1728.

[3] Si quis ministrat, tanquam ex virtute, quam administrat Deus ; ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum. — I Petr. IV, 11.

[4] Joann. XV, 5.

CHRIST soit tout en toute chose », parce que c'est alors, et uniquement alors, que DIEU le Père agrée tout ce que nous faisons.

Le Diacre qui baptise, c'est donc JÉSUS-CHRIST qui baptise. C'est vrai du Diacre, c'est vrai du Prêtre et de l'Évêque.

Un autre droit et une autre fonction du Diacre, c'est la prédication de la parole de DIEU : *Diaconum oportet... prædicare*. Mais, s'il dit la parole de DIEU, est-ce bien lui qui prêche ? « Il n'y a qu'un seul Maître qui est le CHRIST », dit Notre-Seigneur lui-même [1]. « Il n'y a qu'une parole, disent saint Ambroise et saint Augustin; parmi ceux qui enseignent, l'un s'exprime d'une manière que l'on dirait empruntée au langage des anges, l'autre prêche la justice, ou la chasteté, ou la prudence, ou la piété, ou toute autre vertu ; mais, dans cette multitude de paroles, il n'y a qu'une parole, le Verbe de DIEU, de la plénitude duquel nous recevons tous, le Verbe notre Maître, notre seul Maître, à l'école duquel nous sommes tous condisciples, et dans lequel nous sommes tous ramenés à l'unité. Il y a à l'extérieur un son de paroles, qui frappe les oreilles; mais au dedans l'unique Maître, c'est le CHRIST [2]. »

[1] Magister vester unus est, Christus. — Matth. XXIII, 10.

[2] Unum verbum multa sunt, et multa verba unum verbum sunt... Unum est igitur Verbum, quod operatur in singulis... In me verbum est humanum; in alio verbum cœleste, et verbum angelorum in plerisque est. Sunt qui habent verbum justitiæ, verbum castitatis, verbum prudentiæ, verbum pietatis, verbum etiam virtutis. Sic unum verbum multa sunt, et multa verba unum sunt... — S. Ambros. *in Psalm. CXVIII.* Serm. III, n. 20. — Patr. lat., t. XV, col. 1229-1230. — Magistrum enim habemus unum, in quo omnes sumus unum, etc. etc. — S. August. *Sermo CCLXX.*, (alias, ex Sirmondianis XXII) n. 1. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 1237. — Sonus verborum nostrorum aures percutit, Magister intus est : etc. — S. August. *In Epistol. Joannis ad Parthos*, Tract. III, n. 13. — Patr. lat., t. XXXV, col. 2004.

Que le Diacre, que le Prêtre aussi, ne l'oublient jamais, faisant le catéchisme aux enfants, instruisant le peuple sous la forme commune du prône ou de l'homélie, ou bien annonçant la parole sainte, dans certaines circonstances solennelles, en présence de grands auditoires ; qu'ils se persuadent bien, avec le grand Évêque d'Hippone, « que l'homme, après tout, ne peut rien apprendre de l'homme ; et que le bruit qui se fait au dehors, n'est qu'un vain son, si le Maître intérieur ne fait pas entendre sa voix, dans le secret des consciences[1]. » De là, d'une manière rigoureuse, la nécessité d'être un homme de prière, de saintes méditations, d'humilité profonde, et d'absolue dépendance de la grâce et de l'Esprit de JÉSUS-CHRIST.

Mais, ces dispositions et toutes les autres, dont nous avons parlé dans ce chapitre, cet esprit d'Hostie qui est si manifestement l'esprit du Diacre, à raison de son admirable coopération au Sacrifice avec le Prêtre[2], ce courage héroïque qui lui ferait affronter toutes les horreurs du martyre, tout cela, disons-nous, suppose en lui une grande force d'âme. Il l'a reçue avec son Ordination, elle est comme la grâce spéciale de son Ordre ; c'est pour la répandre et l'infuser dans son âme sacerdotale, que l'Évêque a dit : *Accipite Spiritum Sanctum ad robur.* Il nous

[1] Nolite putare quemquam hominem aliquid discere ab homine. Admonere possumus per strepitum vocis nostræ ; si non sit intus qui doceat, inanis fit strepitus noster. — *In Epist. Joann. ad Parth.* — ubi immed. suprà.

[2] « Le Prêtre représente J.-C. comme Hostie consommée, et le Diacre représente J.-C. comme Hostie immolée ; et pour cela il sert le Prêtre, et met de sa propre main le vin dans le Calice, pour témoigner que JÉSUS-CHRIST, comme Hostie, verse son sang sur la croix pour le service de DIEU son Père ; et même le Diacre offre le vin avec le Prêtre, et prononce les mêmes paroles que le Prêtre dit en offrant le Calice... (Ainsi) il a une même intention dans la fin et la consommation du Sacrifice, comme dans l'oblation et l'immolation. » M. Olier, *Explication des cérémonies de la Grand' Messe*, liv. I, chap. I.

faut faire une étude particulière de cette grâce, de ce don divin; il nous faut voir, pour l'instruction et l'édification, non seulement du Diacre, mais du Prêtre, et la nécessité, et les caractères, et les œuvres de ce puissant esprit de Force, que saint Thomas appelle «la condition nécessaire de la pratique de toutes les vertus [1]. »

[1] Nomen fortitudinis dupliciter accipi potest : uno modo, secundùm quod absolutè importat quamdam animi firmitatem, et secundùm hoc est quædam generalis virtus, vel potiùs conditio cujuslibet virtutis. — II, II, q. cxxiii, art. 2, c.

CHAPITRE XX

L'ESPRIT DE FORCE

Ce sujet est très étendu. On peut en juger, par la parole de saint Thomas que nous venons de citer. Nous allons traiter de l'esprit de force, non point dans tout son ensemble, ce serait vraiment impossible, mais relativement à quelques chefs seulement, qui permettront, toutefois, d'entrer dans les détails les plus usuels et les plus pratiques.

L'esprit de force nous est nécessaire : — 1° Dans la lutte que nous avons à engager et à soutenir contre nous-même, notre nature mauvaise, nos défauts; — 2° Dans la pratique des devoirs quotidiens ; — 3° Quand les dispositions des créatures nous sont contraires ; — 4° En face du monde et de son esprit ; — 5° Quand le monde persécute ouvertement l'Église et scandalise les âmes; — 6° Dans les tentations et les épreuves spirituelles ; — 7° Dans les infirmités, les maladies et en face de la mort. — Étudions chacun de ces points.

I. L'esprit de force, dans la lutte que nous avons à engager et à soutenir contre nous-même, notre mauvaise nature, et, suivant l'expression de saint Paul, contre « nos

vices et nos concupiscences[1]. » — Saint Ambroise, dans son beau livre *De officiis ministrorum*, que le saint Docteur a écrit pour les Clercs et les Prêtres, commence ainsi à parler de la force: *Et re verá jure ea fortitudo vocatur, quando unusquisque seipsum vincit, iram continet, nullis illecebris emollitur atque inflectitur, non adversis perturbatur, non extollitur secundis, et quasi vento quodam, variarum rerum circumfertur mutatione.* Le saint Évêque ajoute: *Quid autem excelsius et magnificentius, quàm exercere mentem, afficere carnem et in servitutem redigere; ut obediat imperio, consiliis obtemperet; ut in adeundis laboribus impigrè exequatur propositum animi ac voluntatem! Hæc igitur prima vis fortitudinis*[2].

Voilà donc le premier exercice de la vertu de force : nous-même, notre concupiscence, nos défauts. L'Évêque ne semble pas de prime abord indiquer cette première lutte au Diacre, quand il lui communique l'esprit de force. Il dit : *Accipite Spiritum Sanctum ad robur, ad resistendum diabolo et tentationibus ejus.* Mais, en réalité, c'est bien à lutter contre lui-même, que d'abord le Diacre est invité ; car, pratiquement, la différence entre les suggestions de l'ennemi et notre concupiscence portée au mal, est nulle. C'est ce qu'enseigne expressément saint Augustin : *Non enim tentat diabolus vel angeli ejus*, dit-il, *nisi quod in te carnale dominatur. Nam quomodo vincimus illos hostes, quos non videmus, nisi quia carnales interiores motus nostros sentimus? Cum his confligimus, et illos percutimus*[3].

[1] Galat. v, 24.

[2] *De officiis ministrorum*, Lib. I, cap. xxxvi, n. 180, 181. — Patr. lat. t. XVI, col. 76.

[3] *Enarrationes in Psalmos.* — Enarrat. in psalm. cxliii, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1858. — Cfr. Ejusd. S. Doct. *De Agone Christiano*, cap. i. - Patr. lat., t. XL, col. 291.

Mettons-nous donc à l'œuvre énergiquement. — Nous avons quelque peine, par indolence, paresse, sensualité, à nous lever à une heure fixe : soyons sans pitié pour cette faiblesse ; armons-nous de courage et n'hésitons plus.

L'oraison nous est un sujet d'ennui, cette demi-heure nous fatigue et nous semble une véritable perte de temps : préparons-la mieux, écartons fermement de notre esprit toute tentation de négligence ; souffrons, s'il le faut, de l'inactivité de notre esprit, de la sécheresse de notre cœur, aidons-nous de quelque moyen qui puisse nous rendre plus facile cet exercice ; mais ne le supprimons jamais, jamais volontairement ; ne l'abrégeons jamais, non plus.

Nous sommes, par nature, exposé à n'avoir presque point d'ordre dans la suite et la distribution de notre temps. Nos Petites Heures sont quelquefois renvoyées un peu tard. Peut-être le matin même, les Matines et les Laudes sont encore à dire .Que cette irrégularité cesse. L'ordre parfait, dans la conduite de la vie, est un des plus beaux fruits de la force d'âme.

Ce que nous éprouvons de répugnance pour l'oraison se reproduit aussi à l'action de grâces, après la sainte Messe. Point de concession à notre nature lâche et ennemie de la contrainte ! Ici, cette concession serait une particulière injure faite à DIEU, dont l'adorable Mystère est encore vivant, peut-être, dans notre poitrine.

On nous demande au confessionnal ; cela contrarie nos goûts, un projet d'occupation, d'études, ou même de délassement. Que le bon sens et la charité jugent seuls ce cas, jamais notre paresse ou notre immortification.

Nous vivons, au presbytère, avec des personnes dont le caractère, l'humeur, les habitudes, le manque d'éducation, de délicatesse, de dévouement, nous fatiguent. Mettons une main ferme sur notre cœur ; sachons avec di-

gnité et paix contenir les mouvements de l'âme, et les paroles de nos lèvres, et les traits de notre visage.

L'heure du repas vient. Nous sommes peut-être difficile à l'endroit du service, trop délicat, sensuel même, ou tenté habituellement de gourmandise : élevons-nous à des pensées plus hautes [1] : l'Eucharistie est un repas ; la vie des Saints au Ciel est aussi un repas. Ne nous abaissons point vers ce qui est vil et animal, de sa nature ; mais, par un mouvement simple et puissant de notre foi, élevons-nous vers notre aliment véritable.

On dit beaucoup de bien de l'un de nos confrères. Une secrète jalousie tend à pénétrer dans l'intime de l'âme. Ce sentiment est bas. Il faut l'étouffer sans retard, dès qu'il se déclare. La paix de l'âme et sa beauté surnaturelle l'exigent.

Dans quelques circonstances, nous avons constaté une certaine inclination pour l'affection aux biens de la terre, à l'argent que nous avons dans notre secrétaire, ou qui est déposé ailleurs, dans quelque banque. L'avarice a été autrefois une des grandes plaies de l'Ordre ecclésiastique : témoin ce qu'ont écrit, avec tant d'indignation, les auteurs du XIe et XIIe siècle, saint Pierre Damien, saint Bernard, Pierre de Blois, et ce qu'ont décrété les Conciles de cette même époque. Il n'en est plus ainsi. Mais ce vice demeure dans le fond de la nature humaine. Saint Jean Chrysostôme l'appelle une maladie incurable [2]. Or, un jour, un pauvre s'est présenté à notre porte ; une œuvre de charité réclamait quelque secours : à l'occasion

[1] Sive manducamus, sive bibimus, Christum annuntiemus, Christum rogemus, Christum cogitemus, Christum loquamur : in corde nostro semper, semper in ore sit Christus. — S. Ambr. *In Psalm. CXVIII.* Sermo XIX, n. 16. — Patr. lat., t. XV, col. 1473. — Cfr. I Cor. x, 31. — Coloss. III, 17.

[2] *In Matth.* cap. XIX. *Homil.* LXIII (alias 64), n. 3. — Pat. graec., t. LVIII, col. 605-606.

d'une nouvelle fondation diocésaine ou d'une calamité publique, on a sollicité une aumône, notre souscription ; et ce qui s'est passé dans notre cœur, d'hésitation, de répugnance, nous a révélé l'existence de ce mal, dont le monde entier est atteint[1]. S'il en est ainsi, ne craignons pas d'être prodigue. Soyons large, très large. Ayons un ami, homme de DIEU, d'un jugement éclairé, mais d'un grand cœur, qui connaisse, qui contrôle l'état de nos économies ou de notre fortune, et qui en dispose tout à l'aise. C'est seulement par de grands coups, que l'on peut mettre à mort le monstre de l'avarice[2].

Les Diacres et les Prêtres ont un bel exemple de l'esprit de force, qui fait mépriser les biens de ce monde, en faveur des pauvres, dans le Diacre saint Laurent[3].

Ce même esprit est nécessaire pour défaire un autre ennemi plus redoutable encore que l'avarice, la concupiscence de la chair. Ce n'est pas mollement, ni seulement par intervalle, ni pour un temps déterminé de la vie, mais sans cesse, mais avec énergie, jusqu'à l'extrême vieillesse, qu'il faut lui porter les plus rudes coups, par les pratiques de la pénitence, soit afflictive, soit privative. Qu'il y ait de la force, et de la vigueur, même dans la

[1] A minore usque ad majorem omnes avaritiæ student ; et à prophetâ usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum. — Jerem. VI, 13. — Cfr. Isaiæ LVI, 11.

[2] Nihil enim tam contrarium fortitudini, quàm lucro vinci... Fortitudo igitur tam immanem pestem repellat et proterat, nec tentetur cupiditatibus, nec frangatur metu ; quia virtus sibi constat, ut fortiter omnia persequatur vitia, tanquàm virtutis venena. — S. Ambr. *De offic. ministr.* lib I, cap. XXXIX, n. 192, 193. — Patr. lat., t. XVI, col. 80-81.

[3] Congregatis inopum turbis, ecclesiasticum censum religiosâ liberalitate divisit. Quàm profundum spiritalis viri, et quàm cœleste consilium, ut et egenis consuleret et, multitudine consumente quæ dederat, inveniri non posset quod raperet persecutor : illam nimirum secutus sententiam : Dispersit, dedit pauperibus ; justitia ejus manet in æternum. — S. Maxim. *Homil. I. De S. Laurentio.* — Brev. Rom. Die V, infrà octav. S. Laur., lect. VI. — Patr. lat., t. LVII, col. 410.

simple vigilance que nous devons toujours avoir dans nos rapports avec nous-même. Jamais le moindre manque de dignité, de réserve, et surtout de pudeur. Il y a une secrète affinité entre la Virginité et le martyre : la vraie virginité ne peut guère se maintenir dans sa magnifique beauté, si elle n'est Hostie perpétuellement immolée.

Le cœur qui s'attendrit sous l'action de la charité, ne perd rien de sa force ; parce que la charité, nous délivrant de nous-même, mène toujours au Sacrifice, qui est la plus belle expression de la force du cœur. S'il s'attendrit, sous une autre action, il s'amollit, et sa faiblesse est voisine de la défaillance qui amène la mort.

Forts contre la concupiscence de la chair, soyons-le contre « l'orgueil de la vie [1] ». Nous avons quelque talent, on nous le dit, on nous flatte ; nous obtenons certains succès, on a des égards pour nous, on nous témoigne de la considération, on nous honore. Prenons garde au poison qu'on nous fait respirer, qu'on nous sert, qu'on nous force presque de prendre comme un aliment. Ce n'est pas peu de chose que d'être toujours ferme et constant, dans la vigilance et la résistance qu'il faut opposer à cet étrange ennemi. L'orgueil est la plus pitoyable de toutes les faiblesses, et la plus inconcevable des démences ; et, pourtant, la constitution présente de notre nature est telle, que c'est l'ennemi qu'il faut combattre le plus longtemps, le plus habituellement, et avec le plus de prudence. « Ceux qui font, dit saint Augustin, l'expérience de la longue série de victoires, qu'il faut remporter sur les vices, savent que celui-ci est le plus redoutable et peut-être le seul redoutable aux hommes justes. C'est par l'orgueil que nous sommes tombés au commencement, c'est l'orgueil que

[1] I Joann. II, 16

nous vainquons le dernier[1]. » C'est pourquoi, la plus grande force qui nous soit nécessaire, c'est l'humilité. Elle est la plus grande force, puisque c'est elle qui réduit au néant le plus fier, le plus astucieux, le plus indomptable de nos ennemis.

Telle est l'importance et telles sont les œuvres de l'esprit de force, dans la lutte que nous devons engager et soutenir contre nous-même.

II. Nécessité de l'esprit de force dans la pratique des devoirs quotidiens. — La vie d'un Prêtre est, sous tous les rapports, très sérieuse[2]. Tout ce qu'il fait est si grave et d'une si haute portée! La sainte Messe est tout un monde de prodigieuses merveilles. L'administration des Sacrements, et spécialement celle du Sacrement de Pénitence, porte avec elle des conséquences incalculables, puisque les intérêts éternels des âmes en dépendent ou y

[1] Qui expertus est vitiorum superandorum gradus, intelligit hoc vitium inanis gloriæ, vel solum, vel maximè cavendum esse perfectis : quò primo enim vitio lapsa est anima, hoc ultimum vincit. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. VII, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 100. — Le saint Docteur fait ailleurs cette remarque : Omnia vitia in malè factis timenda sunt, superbia in benè factis plus metuenda est. — *In Psalm.* LVIII. Sermo II, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 709.

[2] S. Ambroise a écrit à l'un des Prêtres, qu'il avait formé lui-même dans son école cléricale, une magnifique page que nous transcrirons ici. Ce que nous allons dire, n'en est que le pâle commentaire. — Ambrosius Irenæo salutem... Nihil in Sacerdotibus plebeium requiri, nihil populare, nihil commune cum studio atque usu et moribus inconditæ multitudinis ? Sobriam à turbis gravitatem, seriam vitam, singulare pondus, dignitas sibi vindicat sacerdotalis. Quomodo enim potest observari à populo, qui nihil habet secretum à populo, dispar à multitudine ? etc... Quæramus nobis viam inaccessam sermonibus insolentium, inviam operibus imperitorum, quam nullus maculosus deterat, etc... Sit ergo via nostra angustior, virus exuberantior trames pressior, fides sublimior, callis arctior, vigor mentis exundans, semitæ rectæ; quia inflexibilia sunt virtutum vestigia... Sit gressus ad superiora: quia melius est ascendere. Non utique transire in Ægyptum criminosum est; sed transire in mores Ægyptiorum. — *Epist. XXVIII*, n. 2, 3, 7, 8. — Patr. lat., t. XVI, col. 1051-1053.

sont engagés. Il en est ainsi, proportion gardée, de la Prédication de la parole de DIEU, de la Direction, et de toute influence que le Prêtre exerce par ce qu'il dit ou par ce qu'il fait. Il n'y a pas un acte public de son ministère, qui ne soit très considérable. Sa vie privée elle-même porte ce sérieux caractère. On finit par savoir tout ce qu'il est, ses habitudes, ses mœurs, sa manière d'occuper le temps ; et tout cela a son importance, importance très grave quelquefois, vis-à-vis des âmes qui l'entourent, et dont il est chargé.

C'est dire qu'il ne doit y avoir, dans sa vie, dans sa conduite, dans ses paroles, dans ses manières, rien de bas, de vulgaire, d'irrégulier ; rien qui ressemble au sans-façon, au laisser-aller, au négligé des gens du siècle ; — rien, non plus, dans les appréciations, les jugements, les tendances, les préférences, qui révèle une certaine médiocrité, de goûts, d'aspirations, d'affections ; — ni rien qui paraisse de la routine, ou qui laisse voir ce genre, si contraire au sérieux de notre vocation, qui consiste à faire les choses par manière d'acquit. Mais de la tenue, de la dignité, ce qui indique qu'on a le sentiment des grands devoirs que l'on accomplit ; par conséquent, un certain recueillement, de la réflexion, presque de la profondeur[1], dans la parole et dans l'action : la parole publique, en chaire, et l'action sacramentelle ou liturgique.

Or, tout cela suppose une constante force d'âme. Si nous laissons la nature à elle même, elle incline comme fatalement au plus commode, au plus facile, au superficiel, et se contente d'un niveau très inférieur, et quelque-

[1] Nous venons d'entendre le mot de S. Ambroise : *Singulare pondus*, dignitas sibi vindicat sacerdotalis. Le saint Docteur dit un peu après : Quid enim aliud sunt homines *nullius ponderis*, nisi ut videantur sicut cicadæ, ad mortem nati diurnam, etc. ? — *Ejusd. Epist.* n. 5.

fois d'une sorte de terre-à-terre, d'où elle ne se relève pas. Hélas! qu'un pareil état serait regrettable dans une âme sacerdotale! Si elle s'était abaissée jusque-là, si elle était descendue à cette vie, qui est indécente pour elle, qui la déshonore, qui l'avilit, il faut que, avec la force toute-puissante de l'esprit de DIEU, elle se soulève, elle grandisse, elle monte à ces hauteurs saintes, sereines, glorieuses, où sa dignité l'oblige à se fixer toujours. Cet effort coûte à la paresse, à cette lâcheté dont nous prenons si facilement l'habitude, à ce sans-gêne qui est devenu comme une seconde nature; mais l'honneur de notre DIEU et de l'Église l'exige et (si une considération plus intéressée peut nous toucher davantage) la grande affaire de notre salut le commande. Avons-nous quelquefois réfléchi à cette parole de saint Pierre: *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*[1]? Il s'agit ici de confirmer notre élection et notre prédestination. C'est un bien profond mystère que celui du choix de DIEU, du sceau dont il marque ses prédestinés, de la disposition d'amour suivant laquelle il se réserve, pour sa gloire éternelle, des âmes que sa grâce rendra fidèles jusqu'à la fin: mystère absolument insondable, qu'il faut adorer, mais devant lequel il est sage de craindre et de trembler[2]. Et toutefois

[1] II Petr. I, 10.

[2] Que de graves paroles, dans S. Augustin, sur ce sujet: Ex duobus piis huic donatur perseverantia usque in finem, illi autem non donatur; inscrutabiliora sunt judicia Dei, etc. — *De dono perseverantiæ*, cap. IX, n. 21. — Patr. lat., t. XLV, col. 1004. — Appellamus eos et electos Christi discipulos et Dei filios, quia sic appellandi sunt quos regeneratos piè vivere cernimus; sed tunc verè sunt quod appellantur, si manserint in eo propter quod sic appellantur. Si autem perseverantiam non habent, id est, in eo quod cœperunt esse non manent, non verè appellantur quod appellantur et non sunt; apud eum enim hoc non sunt, cui notum est quod futuri sunt, id est, ex bonis mali. — *De correptione et gratiâ*, cap. IX, n. 22. — Patr. lat. t. XLIV, col. 929.

nous savons que, par un effet de la divine Sagesse, nous concourons à notre élection, et nous pouvons la rendre certaine. Or, voilà que saint Pierre vient de nous dire comment se fait ce concours nécessaire : *Magis satagite;* ce que les commentateurs expliquent ainsi : *Date diligenter operam, omnem diligentiam et conatum adhibite, summo studio contendite, ut per bona opera certam, id est stabilem, vestram vocationem et electionem faciatis*[1].

Que conclure? sinon qu'il nous faut être constants, énergiques, toujours persévérants, dans l'accomplissement des devoirs de chaque jour. Soyons diligents, soigneux, attentifs, appliqués. Que quiconque nous voit, ou peut nous surprendre, voie toujours en nous le Prêtre de JÉSUS-CHRIST, non un homme ordinaire, mais l'homme de DIEU. Que la gêne ne nous soit rien, ni le travail, ni le sacrifice, ne cédons jamais à la nature ; qu'elle soit vaincue toujours et sans pitié. S'il y a quelque devoir moins estimé que d'autres, que la vigueur de notre esprit, de notre volonté, soutenue par une forte foi[2], se porte de ce côté, pour que rien de ce qui est de notre grâce, de notre sanctification, ne périclite. Thomassin appelle quelque part l'étude un sacrifice[3]. Est-ce l'étude qui nous coûte, qui est peut-être négligée? Prions, faisons sur ce sujet notre méditation fréquemment, et armons-nous de résolutions fermes, qui soient exécutées le jour même; si bien que notre indolence ou notre légèreté ou notre dissipation soient domptées. Est-ce l'exactitude au confessionnal, qui est mal observée? ou la visite aux malades? ou l'instruction à donner aux enfants? Que l'esprit

[1] Menochius *in illud Petr.*

[2] Fortes in fide. — I Petr. v, 9.

[3] Theologicæ meditationes, prædicationes, lectiones, scriptiones, sacrificia sunt, hostiæ sunt. — *De Prolegomenis Theologiæ*, cap. IV, n. 7.

de force nous soit en aide, pour secouer toute indifférence. Pour l'amour du devoir, qui est simplement et absolument la volonté de DIEU, se vaincre, toujours se vaincre, voilà, disent les Pères, le triomphe le plus éclatant de la Force chrétienne [1].

III. L'esprit de force, quand les dispositions des créatures nous sont contraires. — Cette épreuve nous est infailliblement réservée. Il n'est pas nécessaire de vivre longtemps, pour s'apercevoir que, dans le plan même de la Providence, les dispositions des créatures à notre égard sont destinées à exercer sur notre vie spirituelle une grande influence. C'est notre manière de recevoir l'épreuve, qui fait notre salut ou notre perte ; mais l'épreuve nous attend, et le nombre des causes qui peuvent la produire est presque incalculable. Il n'est pas impossible que la pure malice soit une de ces causes; mais, nous n'en parlerons pas en ce moment, et, du reste, il faut croire qu'elle est rare. Mais, ce qui est commun, c'est cet ensemble de contradictions, auxquelles donnent lieu l'extrême variété des points de vue, des manières de faire, des dispositions intérieures et de la conduite extérieure; qui naissent de la variété même des caractères, des éléments de la première éducation, des habitudes de famille ou de nationalité, etc. Que de malentendus s'ensuivent! Que d'oppositions occultes ou publiques! Que de

[1] Reverà fortius pugnant, qui contrà se pugnant. — S. August. *Serm. CXVII* (alias 7 *de Tempore*), n. 3. — Appendix.— Patr. lat., t. XXXIX, col. 1978. — Quid fortiùs, quàm omnes animi motus rationi subigere,... proprias voluntates abjicere, etc.? — S. Gregor. Magn., *In Psalm. pœnit.* — In Psalm. II, n. 2. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 559. — Fortitudinis est altus gradus vincere mundum... Altior vincere carnem... Altissimus vincere seipsum, simpliciter et spontè usque ad mortem obediendo, sicut Christus. — S. Bonavent. *De gradibus virtutum*, cap. X.

manque de sympathie, de bienveillance, d'aide, de secours ! et parfois que d'hostilité !

Nous pouvons rencontrer cela dans notre entourage le plus voisin, dans notre famille, nos plus proches parents, ou bien dans les confrères même avec lesquels nous devons vivre. Il serait peut être très-difficile de saisir la première origine d'un état de choses, dont nous souffrons cruellement ; il y a du tort de part et d'autre ; les essais d'entente n'ont jamais réussi ; ils n'ont fait quelquefois qu'aggraver la situation.

Plus loin que le presbytère, il y a d'autres confrères qui n'approuvent pas notre esprit, notre manière de diriger nos œuvres, notre paroisse. Nous savons les termes mêmes dont ils se sont servis. Il est évident qu'ils ne nous sont pas favorables, et que, dans l'occasion, ils nous censurent sans se gêner.

Plus près de nous, il y a des personnes influentes, dont le concours nous serait grandement utile ; elles ne nous sont pas sympathiques. Quelques familles, même chrétiennes, se sont tournées contre nous. Deux, trois personnes des plus pieuses n'aiment pas nos prédications, notre administration, et notre présence, par conséquent, dans la paroisse.

Nous ne sommes pas sans faute. Une parole dite, une mesure prise, n'étaient pas irrépréhensibles ; mais on a exagéré ce tort, on a dénaturé nos intentions ; ce que l'on s'est permis de dire n'est pas moins qu'une calomnie ; et les dispositions des personnes qui l'ont faite et qui la répètent, sont connues des Supérieurs. Toutefois, à leurs yeux, nous ne réussissons pas, quelle qu'en soit la cause. On a parlé de changement de poste. Nous sommes, dans une certaine mesure, disgracié ; et plusieurs de nos amis regrettent qu'il en soit ainsi, mais, au fond, inclinent à

penser que c'est notre faute, si nous subissons cette épreuve.

L'épreuve est dure ; et toutefois la situation est supportable, parce que, devant DIEU, le sentiment de notre innocence nous soutient. En voici une autre : Nous avons été réellement imprudent ; nous ne réussissons pas, parce que nous manquons des qualités que tout le monde exige, pour le succès de notre ministère ; nous méritons la disgrâce, dans laquelle nous sommes tombé. Les dispositions des créatures à notre égard ne sont que justice ; il est très vrai que, devant DIEU, nous sommes un misérable pécheur...

O Esprit-Saint du Diaconat ! Esprit de force ! qu'il est urgent, dans une telle extrémité, que vous répandiez votre puissante et victorieuse grâce, dans nos âmes ! La tristesse est en nous et autour de nous. La tristesse, c'est la nuit. L'ennemi aime ces ténèbres. Vous nous avez été donné, « pour que nous résistions à ses tentations » et à ses ruses. Qu'il soit repoussé, qu'il soit vaincu, que la honte ne soit que pour lui[1], et que notre âme se relève, plus humble, mais plus forte, plus prudente, mais plus ferme, plus courageuse, plus constante dans sa fidélité.

IV. L'esprit de force en face du monde. — Voici un ennemi extraordinairement dangereux. Mais il est jugé[2]. Notre-Seigneur nous a dit ce qu'il est, dans ces effrayan-

[1] Magna potestas, magna gratia, quæ imperat diabolo, ut se ipse destruat. Se enim destruit, cum hominem, quem tentando supplantare studet, ex infirmo fortiorem efficit ; quia dum carnem debilitat, mentem ejus corroborat. — S. Ambrosius, *De pœnitentiâ*, lib. I, cap. XIII, n. 63. — Patr. lat., t. XVI, col. 485.

[2] Nunc judicium est mundi. — Joann. XII, 31.

tes paroles : « Le monde ne peut pas recevoir l'Esprit de vérité [1]. Je ne prie pas pour le monde [2]. » Mais, qu'est-ce que le monde ? Ce ne sont pas les hommes qui sont dans le monde, même les plus pervers, même les plus scandaleux ; nous devons avoir pitié d'eux, les aimer, être victimes pour leurs péchés. Le monde, c'est l'esprit qui anime, qui dirige les mondains, l'esprit qui provoque toutes les erreurs, tous les scandales, et qui justifie tout cela, quand tout cela est fait. Le monde, c'est l'ensemble de certaines opinions qui ont cours, de certaines maximes auxquelles on adhère, on applaudit, et qui sont exactement l'opposé des enseignements évangéliques, des exemples et des paroles de Notre-Seigneur. Il a dit : « Bienheureux sont les pauvres... Bienheureux les pacifiques..., ceux dont le cœur est doux, est pur... Bienheureux ceux qui pleurent..., qui souffrent persécution pour la justice... [3] » C'est le contraire, absolument le contraire, qu'enseigne, que croit et que prétend le monde. Il le dit, il le révèle par ses actes, et il veut faire des prosélytes toujours plus nombreux, comme s'il n'y avait de vraie vie, de bonheur réel, que dans ce qu'il aime, et que tout le reste ne fût que chimère.

Le monde, représenté par certains hommes, nous répugne, nous fait horreur ; mais il a ses affidés partout, même parmi les personnes les plus innocentes. C'est alors qu'il est plus séduisant. C'est en elles surtout que se trouve, pour le Prêtre, la plus dangereuse tentation.

Pour lui, le monde, c'est peut-être un père, une mère, une sœur, une nièce, d'autres parents. Le monde, c'est le

[1] Ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis... Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere. — Joann. XIV, 16, 17.

[2] Joann. XVII, 9.

[3] Matth. V, 3-10.

langage qu'ils tiennent, ce sont les craintes qu'ils ont ou les espérances dont ils se nourrissent. — « Il faut songer à l'avenir... Ces aumônes sont excessives... Cette œuvre commencée entraînera des dépenses dont il faudra répondre, et ce sera s'exposer à une véritable ruine... Tant de fatigues au confessionnal, auprès des enfants, finiront par épuiser la santé... Bon nombre d'ecclésiastiques, qui sont d'excellents Prêtres, ne font pas tout cela... Ces mêmes dignes Prêtres savent se produire et se faire valoir ; et ils avancent, ils font leur chemin... Pourquoi tant de modestie, qui condamne à une obscurité impénétrable, et ferme toute voie vers des postes, où l'on ferait beaucoup plus de bien... ? » C'est le monde qui parle [1].

Le monde, c'est peut-être la manière d'être et de faire d'amis, d'ailleurs très estimables ; c'est leur esprit d'indépendance, de critique ; c'est le jugement qu'ils portent sur les choses de la vie présente, et qui n'a rien d'évangélique ; c'est l'ameublement de leur chambre, c'est leur vie désœuvrée, qu'ils ne songent pas à amender, qu'ils essayent même de justifier.

Le monde, ce sont quelques familles bourgeoises demi-mondaines demi-chrétiennes, dont nous avons besoin pour nos œuvres, qu'il nous faut malheureusement ménager, à cause de leur influence, mais qui sont suscepti-

[1] C'est à ce genre de parents, sans doute, que l'austère S. Jérôme faisait allusion, quand il disait à un de ses amis ces fortes paroles : « Recordare tyrocinii tui diem, quo Christo in baptismate consepultus, in sacramenti verba jurasti : pro nomine ejus, non te matri parciturum esse, non patri. Ecce adversarius in pectore tuo Christum conatur occidere... Licet parvulus ex collo pendeat nepos ; licet, sparso crine, et scissis vestibus, ubera, quibus te nutrierat, mater ostendat ; licet in limine pater jaceat : per calcatum perge patrem, siccis oculis ad vexillum crucis evola. Solum pietatis genus est, in hâc re, esse crudelem. — S. Hieronym. *Epist. XIV, ad Heliodor.* n. 2. — Patr. lat., t. XXII, col. 348.

bles, exigeantes. Il faut les voir, il faut entendre certains dires, être témoin de certaines infractions faites à la charité, constater la mondanité des jeunes filles, le peu de sérieux des mères et l'indifférence des hommes et des jeunes gens. Peut-être, avons-nous reçu des présents qu'il était impossible de refuser. Mais le langage, les manières, tout l'ensemble de la conduite, c'est bien le monde, pour lequel le temps est tout, l'éternité si peu de chose.

Hélas! le monde, c'est la multitude que l'on rencontre partout, dans les rues d'une ville, dans une gare de chemin de fer, qui ne s'occupe et ne parle que d'argent, de plaisir, de bien-être. Ce n'est guère que ce qu'on voit, qu'on entend, que l'on coudoie, qui frappe nos sens, qui tend, sans air aucun de malice, à nous gagner à son esprit, à nous entraîner, à nous faire semblable à ce qu'il est...

Le monde est mauvais; mais, grâce à ce que la civilisation a fait de nos mœurs, le monde est en général plus léger, plus inconsidéré, que méchant. C'est, quelquefois, par une sorte de commisération, qu'il voudrait modifier notre position, nos habitudes, nos mœurs, renverser la barrière qui nous sépare de lui, et nous associer à ses plaisirs et à ses fêtes.

Du reste, qui voudrait décrire ce qu'il est, dans la variété de ses prétentions, dans ses artifices, ses jeux de toute sorte, ses caresses, ses faveurs, entreprendrait une œuvre difficile. Le mot de saint Jean demeure toujours vrai: « *Totus in maligno positus est* [1]. » Il est tout entier sous la puissance du démon, que Notre-Seigneur lui-même a appelé « son Prince [2]. »

Eh bien! ô Diacre! ô Prêtre! qui n'êtes pas du monde,

[1] I Joann. v, 19.
[2] Joann. xii, 31.

mais élus pour être séparés du monde[1] ! qu'il s'agisse de notre père ou de notre mère, d'un paroissien ou d'un estimé confrère[2], de la foule turbulente des gens de la campagne ou de ces classes plus élevées où le monde a surtout les siens, n'oublions pas que l'honneur de l'Évangile nous est confié ; nous avons à le prêcher, par notre parole et plus encore par notre exemple. Tant pis pour le monde et pour ceux qui sont du monde, si nos œuvres et notre conduite les offensent, les contristent, les irritent[3]. Nous sommes les hommes de DIEU, et de JÉSUS-CHRIST ; nous sommes les dépositaires de leur gloire et de leurs intérêts[4]. De notre part, la moindre défaillance, la moindre concession faite à l'esprit du monde, compromettent ces intérêts et ternissent cette gloire. C'est le cas plus que jamais de nous souvenir de la grave parole du Maître : « Celui qui aura rougi de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père[5]. » Ce qu'il a dit, il le fera ; et cette rougeur de son visage irrité sera l'annonce de la plus effroyable condamnation. Écoutons plutôt l'énergique saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume LXVIII : *Quoniam propter te sustinui opprobrium ; operuit*

[1] De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo. — Joann. xv, 19.

[2] Qui dixerit patri suo, et matri suæ : Nescio vos; et fratribus suis : Ignoro, vos : et nescierunt filios suos. Hi custodierunt eloquium tuum... ponent thymiama... et holocaustum super altare tuum. — Deuteronom. xxxiii, 9, 10.

[3] Cfr. S. Paulin. Nolan., *ad Severum Epist. XI* (alias 5). — Patr. lat., t. LXI, col. 190 et seq.

[4] Præferenda est Religio necessitudini, pietas propinquitati : ea est enim vera pietas, quæ præponit divina humanis, perpetua temporalibus... Sanctiora cæteris ad hoc munus eliguntur ministeria Levitarum, quorum portio Deus est : nesciunt enim suis parcere, qui nihil suum norunt ; quoniam sanctis omnia Deus est. — S. Ambr. *Epit. LXVI*, n. 7, 8. — Patr. lat., t. XVI, col. 1226-1227. — Cfr. ejusd. S. Doct., *De fugâ sæculi*, cap. ii, n. 7. — Patr. lat., t. XIV, col. 572.

[5] Luc. ix, 26.

irreverentia[1] *faciem meam.* Il dit : *Oportet ut habeat Christianus irreverentiam istam, quando venerit inter homines, quibus displicet Christus. Si erubuerit de Christo, delebitur de libro viventium. Opus est ergo ut habeas irreverentiam, quando tibi de Christo insultatur... Observa te ; sit in te irreverentia, frontosus esto, quando audis opprobrium de Christo. Prorsus esto frontosus. Quid times fronti tuæ, quam signo crucis armasti*[2] ? Voilà notre règle de conduite toute tracée. Y a-t-il, sur la terre, une plus grande gloire que celle de porter en soi les intérêts de JÉSUS-CHRIST, que de personnifier, si l'on peut ainsi dire, sa cause, et d'avoir la garde de l'esprit tout divin de son Évangile[3] ? Ah ! le travail n'est rien, l'humiliation n'est rien, la risée et le dédain des créatures ne sont rien. C'est, au contraire, un excès d'honneur dont il serait à craindre que nous fussions trop fiers, si l'amour de notre DIEU, qui seul nous fait agir, n'avait pour effet infaillible de nous faire perdre absolument de vue nous-mêmes. Qu'heureux est le Prêtre, qui, devant le monde ignorant ou frivole ou pervers, est, par la force de sa foi et de son amour, un Évangile vivant ! Quelle beauté surnaturelle dans son âme, sur sa vie ! Quelle profonde joie dans son cœur ! Quelle couronne de gloire et d'honneur sera la sienne ! Quelle bénédiction descendra sur lui, quand s'accomplira cette infaillible parole : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est ; et coram Angelis Dei*[4] !

[1] Le saint Docteur lit *irreverentia* au lieu de *confusio*.

[2] *Enarrat. in Psalm.* — Ps. LXVIII., Enarrat. I, n. 12. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 850-851.

[3] Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis ; quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei, et qui est ejus spiritus, super vos requiescit. — I Petr. IV, 14.

[4] Matth. x, 32. — Luc. XII, 8.

Mais voici un autre triomphe de l'esprit de force sacerdotale.

V. L'esprit de force, quand le monde persécute ouvertement l'Église et scandalise les âmes. — L'esprit du monde tend à nous séduire, à nous corrompre, à nous avilir; sa violence a pour but de nous abattre, de nous réduire à l'impuissance, d'anéantir notre ministère, et quelquefois de nous ôter même la vie. Nous n'avons pas besoin, pour savoir ce que peut faire la violence du monde, de nous reporter à la fin du siècle dernier, il suffit de jeter les yeux autour de nous. Certes! il n'est pas nécessaire de tracer ici le tableau de la douloureuse condition qui est faite à notre Sacerdoce; chacun le voit. La malice du démon semble incarnée dans plusieurs. Ils sont jaloux de notre grâce, de notre gloire et de notre influence, et ils nous haïssent[1]. Ils périront, et notre Hiérarchie demeura éternellement. Mais, avant de périr, ils ont dans le cœur de sinistres projets. Les plus puissants, qui donnent le mot d'ordre, sont les grands coupables. Au-dessous d'eux, il y a des hommes, moins méchants, qui exécutent ce mot d'ordre. Peut-être quelques-uns de ceux-ci sont près de nous. Nous reconnaissons sans peine, à leur attitude, à leur langage, à leurs procédés à notre égard, qu'ils appartiennent à l'armée de nos persécuteurs. Ce sont des âmes rachetées, nous ne le perdrons jamais de vue; mais nous sommes obligés de résister avec constance à leurs visées, à leurs desseins, à leurs actes mê-

[1] Un écrivain de mérite, dont les idées se sont probablement modifiées, a écrit : « Il n'y a point parmi nous de passion plus vivace, que la haine de l'influence cléricale. » — Jules Simon, *Revue des Deux Mondes,* livraison du 15 août, 1864.

me; de protester, quand la protestation est seule possible, et de poursuivre leurs méfaits, par les moyens que la loi nous fournit encore, quand cette poursuite est autorisée par nos premiers Supérieurs. Ne soyons point timides; mais aussi ne soyons point présomptueux et imprudents ; et que ce ne soit jamais notre personne et nos intérêts propres que nous défendons, mais la grande cause de l'honneur de DIEU et du salut des âmes. Et voilà l'unique raison de notre énergique opposition, à la vie et à la mort. Mais ceci demande d'être particulièrement expliqué.

L'esprit de force que Notre-Seigneur répand dans les membres de la sainte Hiérarchie, les Évêques, les Prêtres, les Diacres, opère en eux des effets très différents. Il porte le Diacre principalement à la patience, comme nous le voyons dans ces trois hommes admirables, qui subirent avec tant de constance le martyre, saint Étienne, saint Laurent et saint Vincent [1]. Il est plus agissant dans le Prêtre; il lui communique une énergie particulière pour la lutte; il le porte au labeur, à la peine, même à l'attaque de l'ennemi; mais le Prêtre ne fait les œuvres de cet esprit de force, que sous la direction de son Chef, qui est l'Évêque. Dans l'Évêque, l'esprit de Notre-Seigneur opère dans sa plénitude.

Comment opère-t-il en sa plénitude dans l'Évêque ? et comment faut-il entendre ce que nous disons du même esprit dans le Prêtre et dans le Diacre?

[1] Positis genibus, clamavit voce magnâ, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. — Act. VII, 59. — Beatus Laurentius, dum in craticulâ superpositus ureretur, ad impiissimum tyrannum dixit : Assatum est jam, versa et manduca; nam facultates Ecclesiæ, quas requiris, in cœlestes thesauros manus pauperum deportaverunt. — Brev. Rom., x. Aug., ant. ad *Magnificat*. — Verberibus et equuleo tortus (Vincentius), cùm nullâ aut tormentorum vi, aut acerbitate, vel lenitate verborum à proposito deterreri posset, etc. — Brev. Rom., XXII Januar., lect. IV.

L'esprit de force opère en plénitude dans l'Évêque, parce que seul l'Évêque a la perfection du Sacerdoce de Notre-Seigneur. Nous le verrons dans un chapitre spécial. Possédant cette perfection, il exerce l'autorité que Notre-Seigneur a eue, sur la terre, à l'égard de ses ennemis. Nous voyons, en effet, que notre souverain Prêtre, voulant faire connaître aux Chefs de son Église qu'il y aurait, dans l'exercice de leur ministère, des cas particuliers où la force apparaîtrait principalement, et où l'autorité qu'il leur communique, agirait dans toute l'étendue qui lui est propre, montra quelquefois les effets de sa souveraineté toute-puissante. Il le fit dans le Temple, quand il chassa les vendeurs sacrilèges[1], une autre fois lorsqu'il prononça tant d'anathèmes contre les Docteurs de la Loi, les Scribes et les Pharisiens[2], et dans la circonstance particulière, où, parlant d'Hérode qui voulait le faire mourir, il ne craignit pas de le flétrir d'un nom injurieux: *Ite, et dicite Vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodiè et cras, et tertiâ die consummor*[3].

Or la même force, la même autorité de parole, la même énergie dans la conduite et le langage, la même domination sur toute puissance adverse, est dans l'Évêque. Les saints Pères ne cessent de le lui rappeler. « C'en serait fait de la dignité de l'Épiscopat et de la puissance sublime et divine qui gouverne l'Église, dit saint Cyprien, si l'Évêque pouvait se laisser intimider par l'audace des méchants... Les périls, l'épouvante sont choses indifférentes pour lui; c'est de ces terreurs mêmes et de ces extrémités qu'il tire sa gloire[4]. » Saint Grégoire, dans son Pastoral,

[1] Matth. XXI, 12.

[2] Matth. XXIII, 14-29.

[3] Luc. XIII, 32.

[4] Si itâ res est, ut nequissimorum timeatur audacia... actum est de Episcopatûs vigore, et de Ecclesiæ gubernandæ sublimi ac divinâ potestate ; nec

cite ces paroles d'Ézéchiel : « Vous n'êtes point montés contre l'ennemi, Prophètes lâches et insensés ; vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la défense de la maison d'Israël, pour tenir ferme dans le combat[1]; » et il ajoute : « Monter contre l'ennemi, c'est élever la voix, c'est se porter avec courage contre les puissances du monde, pour la défense du troupeau ; se tenir ferme dans la lutte, c'est, pour l'amour de la justice, résister aux méchants qui nous attaquent. Pour le Pasteur, craindre de dire la vérité, ce n'est pas autre chose que tourner le dos à l'ennemi[2]. » Dans son livre de l'*Institution de l'Évêque*, Pierre de Blois ne craint pas de dire : « Annoncez au peuple ses crimes. S'il porte un front endurci, que votre front le soit aussi, pour lui résister. Frappez d'un front plus ferme son front endurci[3]. » Et saint Bernard, écrivant son livre de la *Considération* pour le premier des Évêques, le Pontife Romain, dit des légats du Saint-Siége : « Qu'ils soient Jean-Baptiste, en présence des Rois, Moïse contre ceux qui ont les mœurs des Égyptiens, Phinéès pour les fornicateurs, Élie pour les idolâtres, Élisée pour les avares, Pierre pour les menteurs, Paul pour les blasphémateurs, et JÉSUS-CHRIST lui-même pour les traficants

jam Christiani ultra aut durare aut esse jam possumus... Nec interest unde Episcopo aut terror aut periculum veniat ; qui terroribus et periculis vivit obnoxius, et tamen fit de ipsis terroribus ac periculis gloriosus. — *Epist. XII ad Cornel. de quinque Presbyteris et Fortunato pseudoepiscopo.* — Patr. lat., t. III, col. 798.

[1] Ezech. XIII, 5.

[2] Ex adverso ascendere est, defensione gregis, voce liberâ hujus mundi potestatibus contraire ; et in die Domini in prælio stare est pravis decertantibus, ex amore justitiæ, resistere. Pastori enim recta timuisse dicere, quid est aliud, quàm tacendo terga præbuisse ? — *Pastor.* Pars II, cap. IV. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 30.

[3] Annuntia populo meo scelera eorum (Is. LVIII, 1). Si obduratæ frontis sunt, et tu è diverso frontem tuam obdura : etc. — *De Inst. Episc.* in fine. — Patr. lat, t. CCVII, col. 1112.

sacrilèges... Que bien loin de flatter les puissants et les riches, ils les fassent trembler ; que loin de redouter les menaces des Princes, ils les méprisent... Qu'ils relèvent partout les courages, et qu'ils ne laissent aucun crime impuni [1]. »

Telle est la puissante énergie de l'Évêque. Rien ne l'arrête, quand il s'agit de l'honneur de DIEU et du salut de son troupeau. Il menace, il frappe du glaive spirituel, qu'il tient en ses mains par le droit même que JÉSUS-CHRIST lui donne; ce glaive, c'est l'anathème, ce glaive, c'est l'excommunication. « Rien ne lui paraît dur, dit saint Ambroise, quand il s'agit de venger l'injure que le ciel a reçue [2]. » Et, parce que c'est la puissance même de DIEU qu'il exerce, quelle que soit l'opiniâtreté ou la haine persévérante de ceux qu'il frappe, ils sont vaincus. Il arrive alors ce que le Seigneur dit à Moïse, qui est une parfaite figure de l'Évêque : « Voilà que je t'ai établi le DIEU de Pharaon [3]. » Saint Ambroise a de belles paroles à ce sujet [4] ; mais il convient peu ici d'insister davantage sur ce grand et glorieux caractère de la dignité épiscopale [5]. Nous aurons, du reste, à admirer bientôt le saint et sublime

[1] Qui regibus Joannem exhibeant, Ægyptiis Moysen, fornicantibus Phinees, Eliam idololatris, Eliseum avaris, Petrum mentientibus, Paulum blasphemantibus, negotiantibus Christum... Divites non palpent, sed terreant.. minas principum non paveant, sed contemnant... Corda reficiant, et crimina corrigant. — *De Consideratione*, lib. IV, cap. IV, n. 12. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 781.

[2] Neque vero aliquid durum videtur pro vindictâ injuriæ cœlestis. — *Epist. LXVI*, n. 7. — Patr. lat., t. XVI, col. 1227.

[3] Exod. VII, 1.

[4] Cfr. *Exposit. in Psalm. CXVIII*, Serm. VIII, n. 15. — Patr. lat., t. XV, col. 1299-1300.

[5] Nous ne résistons pas au souvenir d'un extraordinaire passage de S. Grégoire de Nazianze, dans son panégyrique de S. Athanase : « Qui, tametsi alioqui pacati et modesti sint, hâc tamen in re lenes et faciles esse non sustinent, cum, per silentium et quietem, causa Dei proditur ; verùm

ensemble de tant de magnificences et de grandeurs. Ce qu'il faut remarquer, en ce moment, c'est la grâce de Chef, qui est dans ceux que DIEU lui-même a établis pour être les guides de son armée spirituelle, dans l'Église militante. Or, cette grâce implique le plus grand courage, la plus indomptable énergie, la force de JÉSUS-CHRIST, en son degré le plus élevé et en son efficacité la plus puissante. Ils usent de cette grâce divine, selon que l'Esprit même de JÉSUS-CHRIST les porte à le faire. Nous, Prêtres et Diacres, nous admirons, nous sommes prêts à suivre leur exemple ; mais nous n'avons aucune initiative. C'est pourquoi, notre esprit de force n'opère pas, par lui-même, de si grands effets.

L'esprit de force dans le Prêtre (et par conséquent d'une manière plus sensible encore dans le Diacre) ne s'exerce jamais sans douceur et modestie. Il n'a point de foudre entre les mains ; il résiste, il proteste, il intimide ; il ne frappe pas, ou il ne frappe que lorsque le Chef le lui commande. L'Évêque, qui a la perfection du Sacerdoce, représente Notre-Seigneur dans la gloire de sa souveraine judicature, gloire en laquelle il entre par sa Résurrection ; le Prêtre représente Notre-Seigneur dans l'humilité de son Sacrifice, dans sa Passion et au Calvaire, où, à cause même de son immolation, le divin Rédempteur semble n'exercer que sa Prêtrise [1]. Ce n'est pas que le Prêtre

hi admodum bellaces sunt atque in confligendo acres et feroces : hujusmodi enim zelus æstus est : citiùsque aliquid quod non oporteat amoverint quàm quod ex officio sit prætermiserint. — *Orat. XXI.* — Patr. græc., t. XXXV. col. 1082. — Le S. Docteur dit de semblables paroles de S. Basile. *Oratio XLIII* (alias 20). — Ejusdem tom., col. 558 et seq.

[1] (Ille Dominus Jesus) cui, ad exterminationem persequentium, poterant plùsquàm duodecim millia Angelicarum servire legionum, malebat nostram recipere formidinem quàm suam exercere potestatem. — S. Leo, *Sermo LIV* (alias 52), *de Passione Domini III*, cap. IV. — Patr. lat., t. LIV,

n'ait le droit de se défendre, d'attaquer même, et de faire tout ce qui est en son pouvoir, pour faire triompher les droits de la justice et de la vérité. Mais alors même, il y a de la modération, et comme une préoccupation incessante, (s'il s'agit des âmes qui lui sont immédiatement confiées,) préoccupation qui lui fait prévoir le cas, prochain peut-être, où ces âmes auront besoin de son ministère de salut. Cet homme méchant, qui occupe, dans la paroisse, une position importante, qui est maire, conseiller municipal, etc., devra se convertir avant de mourir; il aura donc besoin du ministère de son Pasteur. C'est l'accès facile, auprès du malade, qu'il faut toujours se réserver. La passion fermerait toute voie; une certaine violence rendrait impossible l'acte d'humiliation que cet homme doit faire, en se confessant. Il faut que tous puissent s'apercevoir et être convaincus, que la haine ou la vengeance, ou simplement l'amour-propre froissé, ne sont pour rien, absolument pour rien, dans les actes d'énergie, d'autorité, de force et de vigueur, que nous faisons contre les ennemis de notre Sacerdoce et des âmes. — Mais, revenons à ce qui nous touche de plus près.

VI. L'esprit de force, dans les tentations et les épreuves spirituelles. — Saint Jacques a dit une parole que la grâce divine seule peut nous faire comprendre : *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis* [1]. L'épreuve nous humilie, et l'humiliation est un

col. 321. — Cum traheretur vinctus ad præsidem, non supplicavit apparitoribus, sed Petri compescuit zelum; nec gladiorum passus est adhiberi suffragia. — Ernaldus Bonævallensis. *De cardinalibus operibus Christi*, n. 9 : *de Passione Christi*. — Patr. lat., t. CLXXXIX, col. 1657.

[1] Jacob. I, 2.

bien et une source de grands biens [1]. L'épreuve nous instruit, et la science de la vie présente, qu'elle nous donne, est telle qu'aucun livre n'est capable de nous enseigner à ce point ce qu'il faut, avant tout, savoir [2] : que maintenant c'est l'exil, que nous avons à expier, que la vie de notre DIEU lui-même, incarné pour notre amour, n'a été que croix et martyre [3], et que ceux que le Père a prédestinés, doivent être conformes à ce Modèle adorable [4]. Mais, autant il est facile de se rendre compte de la nécessité de la souffrance et des bénédictions qui y sont attachées, autant il répugne à notre nature délicate et faible de l'aimer, et même simplement de l'accepter avec résignation. Ténèbres de l'esprit, terreurs de la mémoire et de l'imagination, appréhension accablante de l'avenir, brisement du cœur, impuissances inexplicables de la volonté, aridités, désolations de l'âme, tentations intérieures contre la foi, ou l'espérance, ou la charité, autres tentations d'une amertume extrême, luttes intérieures aggravées d'un découragement mortel, sorte d'agonie où il semble que tout ce qui est saint et bon ait péri à jamais... Oh! que tout cela est amer, douloureux, intolérable, pour la pauvre âme qui endure un si rude supplice!... C'est aussi, c'est surtout pour ces épreuves effrayantes, que la grande parole de notre Ordination nous a été dite : *Accipe Spiritum Sanctum ad robur* ; et, en toute vérité, l'Esprit-Saint est en nous, pour porter avec force de si accablantes croix. Par la vertu de cet

[1] Bonum mihi, quia humiliasti me. — Psalm. CXVIII, 71. — Datur consolatio divina, ut homo fortior sit ad sustinendum adversa : sequitur etiam tentatio, ne se elevet de bono. — *De Imitat. Christi*, lib. II, cap. IX, n. 8.

[2] Qui tentatus non est, qualia scit ? — Eccli. XXXIV, 11.

[3] Tota vita Christi, crux fuit et martyrium. — *De Imitat. Christ.*, lib. II, cap. XII, n. 7.

[4] Rom. VIII, 29.

Esprit, portons les moindres, avec courage : un peu de sécheresse dans l'oraison, un commencement de découragement après un insuccès, une certaine tristesse qui gagne le cœur, à l'occasion de l'ingratitude d'une personne obligée ou de l'inconstance d'un ami, la crainte d'un changement de position ou de quelque autre sacrifice, une tentation contre la charité, ou l'obéissance, ou toute autre vertu, qui s'annonce.... *Cui resistite fortes in fide*[1]. *Fidelis autem Deus est, qui non patietur, vos tentari suprà id quod potestis ; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere*[2]. *Tristatur aliquis vestrum? oret*[3]. *Ad Dominum cùm tribularer clamavi, et exaudivit me*[4]. *Juxta est Dominus his qui tribulato sunt corde, et humiles spiritu salvabit*[5].

VII. L'esprit de force, dans les infirmités, dans les maladies et en face de la mort. — Il n'est pas rare de voir des âmes qui sont fortes au milieu des tribulations de l'esprit ou du cœur, et qui faiblissent, qui succombent même, quand le corps est atteint trop douloureusement. Nous savons par l'auteur de l'*Imitation de* JÉSUS-CHRIST, que c'est le petit nombre qui devient meilleur dans la maladie[6]. Et cependant, nous sommes les premiers, nous

[1] I Petr. v, 9. — Certare autem adversùs incidentes malos motus animi, suggestionemque spernere diaboli, insigne est virtutis et magni meriti. — *De imitat. Christi,* lib. III, cap. VI.

[2] I Cor. x, 13.,

[3] Jacob. v, 13.

[4] Psalm. CXIX, 1.

[5] Psalm. XXXIII, 19. — Cfr. S. Hieronym. *Epist. XII ad Eustochium, de custodiâ virginit.*, n. 6, ubi dicit de principiis tentationum : Statim ut libido titillaverit sensum, aut blandum voluptatis incendium dulci nos calore perfuderit, erumpamus in vocem : Dominus auxiliator meus... etc., etc. — Patr. lat., t. XXII, col. 398.

[6] Pauci ex infirmitate meliorantur. — Lib. I, cap. XXIII, n. 4.

Prêtres, par vocation et par devoir, à proclamer ce qu'il y a de sanctifiant dans la souffrance. Nous le prouvons par l'Écriture, par les témoignages des Pères, par les maximes et par la vie des Saints [1]; et rien n'est en effet plus facile que cette démonstration. Mais, quelle différence entre les connaissances de l'esprit et les affections du cœur! entre la vive lumière qui couronne de clartés notre intelligence habituée à ses doux rayons, et ces profondeurs de l'âme où s'exerce, d'une manière étrange, l'influence du corps et des sens, comme s'il y avait deux vies et deux hommes en nous! Et nous savons, par saint Paul, qu'il en est ainsi. Oh! qu'il plaise à la grâce de Notre-Seigneur que, par la vertu et la force de sa divine foi, cette autre parole du grand Apôtre s'accomplisse en nous, quand les infirmités ou la maladie tendent à ruiner notre corps misérable : *Propter quod non deficimus : sed licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur, tamen is, qui intus est, renovatur de die in diem* [2].

Et, quand la mort s'annoncera, que rien ne nous trouble, que les plus salutaires pensées, qui doivent nous être

[1] Ce n'est pas le cas de citer ces textes si nombreux et si beaux. Qu'on se donne la peine de parcourir simplement le commentaire de Corneille Lapierre, sur les treize premiers versets du premier chap. de l'Épître de S. Jacques. Nous citons ces belles paroles de S. Augustin, que nous avons sous la main : « Tota ista miseria generis humani, in quâ gemit mundus.... dolor medicinalis est, non sententia pœnalis. Videtis quia dolor ubique, ubique metus, ubique necessitas, ubique labores... Si ad hoc Deus hìc talibus flagellis erudit nos, ut non tenebrentur tenebræ nostræ, agnoscamus nos sub pœnâ flagelli esse; et benedicamus Deum miscentem jam amaritudines dulcedini vitæ temporalis, ne, temporalium deliciarum delectatione cæcati, non desideremus delicias æternas. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CXXXVIII, n. 15. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1793.

[2] II Cor. IV, 16. — Utinàm videam infirmari carnem meam! Utinam non in carne vivam, sed in fide Christi !... Consummatur carnis infirmitatibus animæ fortitudo... Ægritudo carnis peccatum repellit; luxuria autem carnis culpam adolet. — S. Ambros., *De Pœnitentiâ*, lib. I, cap. XIII, n. 61, 63. Patr. lat., t. XVI, col. 485.

devenues familières, nous fortifient contre la crainte naturelle, que ce redoutable mystère inspire. Les Pères ont aimé cette considération : que la mort nous est un grand bien, parce qu'elle met fin à cette triste vie d'infidélités et d'offenses de DIEU[1]. La mort a un autre aspect plus élevé encore. Nous nous en sommes occupés ailleurs[2] : la mort, c'est le triomphe de la toute-puissance, de la souveraine justice et de l'absolue sainteté de DIEU. La mort est aussi un Sacrifice d'expiation qui, offert par amour pour notre DIEU mourant pour nous, achève de perfectionner notre éminente grâce d'Hostie. Et puis, n'y a-t-il pas comme une recommandation à aimer l'état dans lequel nous mettra la mort, dans ces paroles qui sont dites dans notre plus glorieuse Ordination : « Reconnaissez ce que vous faites, et imitez ce que vous touchez, vous qui célébrez le mystère de la mort du Seigneur[3] ? »

Mais, nous voici maintenant en présence de cette Ordination si sublime et si sainte, qui nous fait passer dans l'unité de la Sacrificature du Fils de DIEU.

[1] Scripsit librum *de Mortalitate* beatus Cyprianus, in quo propterea dicit non solum non esse fidelibus inutilem mortem, verùm etiam utilem reperiri, quoniam peccandi periculis hominem subtrahit et in non peccandi securitate constituit. — S. August. *De Prædestinat. Sanctorum*, cap. XIV, n. 26. — Patr. lat., t. XLIV, col. 979.

[2] Liv. IIe, chap. XXIV : *Le suprême Sacrifice*.

[3] Agnoscite quod agitis : imitamini quod tractatis, quatenùs mortis Dominicæ Mysterium celebrantes, etc. — Pontif. Rom. *in Ordin. Presbyt.*

CHAPITRE XXI

LA PRÊTRISE

L'Archidiacre appelle les Ordinands, disant : *Accedant qui ordinandi sunt ad ordinem Presbyteratûs.* Les Diacres, qui doivent recevoir l'Ordination de la Prêtrise, s'avancent vêtus de l'amict, de l'aube, du cordon, du manipule et de l'étole (disposée selon leur Ordre), et portant sur le bras gauche la chasuble pliée. Déjà ils se sont présentés une fois, on s'en souvient : c'est au commencement de l'Ordination du Sous-Diaconat : et ils se sont prosternés, avec les futurs Sous-Diacres et les futurs Diacres, la face contre terre. Tous les élus des Ordres majeurs sont d'une manière spéciale et solennelle Hosties de DIEU : ils expriment leur état d'anéantissement par cette extraordinaire prostration. Ce n'est pas toutefois, pour demeurer Victimes sur le pavé du temple, qu'ils sont ainsi étendus : leur place est à l'autel : comme nous voyons notre DIEU, Victime pour nous, prosterné d'abord au Jardin des Olives, dans le Mystère de son Agonie, mais peu après immolé sur l'autel de la Croix.

Quand les Ordinands se sont rangés en couronne autour de l'Évêque, l'Archidiacre dit : *Reverendissime Pater, postulat sancta Mater Ecclesia Catholica ut hos præsentes*

Diaconos ad onus Presbyterii ordinetis. Graves paroles, et dont le sens est bien plus profond que celui qu'elles signifient dans l'Ordination du Diacre. L'Église demande des Prêtres, parce que les Prêtres lui sont JÉSUS-CHRIST. Elle veut toujours et partout voir son image, dans leur personne : les Prêtres sont ses mandataires auprès de l'Époux, et du Père et de l'Esprit de l'Époux ; c'est à eux qu'elle confie ses secrets, ses intimes pensées, son intime amour pour l'Époux, et aussi ses besoins, ses tristesses, ses luttes, ses défaillances, ses espérances, ses joies ; c'est aussi par les Prêtres qu'elle multiplie les enfants de l'Époux. De sorte que les Prêtres sont sa consolation, son secours, sa force, sa gloire, et comme le principe de tous les biens qu'elle désire, puisque, pour tout dire en un mot, c'est par eux que l'Église vit dans la plus parfaite union avec son Époux. « Personne, dit saint Ambroise, n'aime autant JÉSUS-CHRIST que l'Église, pas même Pierre [1]. » Or, c'est par les Prêtres et dans les Prêtres et surtout les Évêques, qu'elle aime JÉSUS-CHRIST. On comprend la demande qu'elle adresse à l'Évêque, qui seul peut la satisfaire.

L'Évêque dit : *Scis illos dignos esse?* L'Archidiacre répond : *Quantùm humana fragilitas nosse sinit, et scio, et testificor ipsos dignos esse ad hujus onus officii.* Grand témoignage ! attestation qui va donner lieu à un évènement d'une immense grandeur et d'une immense portée ! Plaise à DIEU que ce témoignage et cette attestation soient ratifiés et comme souscrits par Celui « qui sonde les reins et les cœurs [2] ! »

[1] Nemo tantum potest diligere, quantum illa... Ergo nec Petrus ipse, quia Ecclesia dilexit in Petro. — *In Evangel. secund. Luc.*, lib. VI, n. 22. — Patr. lat., t. XV, col. 1674.

[2] Ego sum scrutans renes et corda. — Apoc. II, 23.

Le Pontife a cette douce confiance et répond : *Deo gratias*. Suit, comme dans les Ordinations précédentes, mais avec une plus grande solennité, l'allocution de l'Évêque au Clergé et au peuple, après laquelle il s'adresse directement aux Ordinands :

Consecrandi, Filii dilectissimi, in Presbyteratûs officium, illud dignè suscipere, ac susceptum laudabiliter exequi studeatis. Sacerdotem enim oportet offerre, benedicere, præesse, prædicare et baptizare. Cum magno quippe timore ad tantum gradum ascendendum est, ac providendum, ut cœlestis sapientia, probi mores, et diuturna justitiæ observatio ad id electos commendent. Undè Dominus præcipiens Moysi, ut septuaginta viros de universo Israel in adjutorium suum eligeret, quibus Spiritûs Sancti dona divideret, suggessit: Quos tu nôsti, quòd senes populi sunt. Vos siquidem in septuaginta viris et senibus signati estis: si per Spiritum septiformem, Decalogum legis custodientes, probi et maturi in scientiâ similiter et opere eritis. Sub eodem quoque mysterio, et eâdem figurâ in novo Testamento Dominus septuaginta duos elegit, ac binos antè se in prædicationem misit, ut doceret verbo simul et facto, Ministros Ecclesiæ suæ fide et opere debere esse perfectos: seu geminæ dilectionis, Dei scilicet et proximi virtute fundatos. Tales itaque esse studeatis, ut in adjutorium Moysi et duodecim Apostolorum, Episcoporum videlicet Catholicorum, qui per Moysen et Apostolos figurantur, dignè, per gratiam Dei, eligi valeatis. Hâc certè mirâ varietate Ecclesia Sancta circumdatur, ornatur et regitur : cùm alii in eâ Pontifices, alii minoris Ordinis Sacerdotes, Diaconi et Subdiaconi diversorum Ordinum viri consecrantur : et ex multis et alternæ dignitatis membris unum Corpus Christi efficitur. Itaque, Filii dilectissimi, quos ad nostrum adjutorium, fratrum nostrorum arbitrium consecrandos elegit, servate, in moribus vestris, castæ et sanctæ vitæ integritatem. Agnoscite quod agitis : imitamini quod tractatis, quatenùs mortis Dominicæ Mysterium celebrantes, mortificare membra vestra à vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis. Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei : sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi : ut prædicatione atque exemplo ædificetis domum, id est, familiam Dei : quatenùs nec nos de vestrâ provectione, nec vos de tanti officii susceptione damnari à Domino, sed remunerari, potiùs mereamur. Quod ipse nobis concedat per gratiam suam. Amen.

Un volume ne suffirait pas pour faire le commentaire de si saintes et vénérables paroles. C'est d'abord le grand et sublime pouvoir qui est annoncé : « Il faut que le Prêtre offre le Sacrifice, qu'il bénisse, qu'il préside, qu'il prêche et qu'il baptise. » Mais cela même doit inspirer à l'Ordinand « une grande crainte » ; car, « la charge » qui va peser sur lui, « est redoutable aux épaules angéliques elles-mêmes [1] » ; une céleste sagesse est exigée, en même temps que « des mœurs à toute épreuve » et « la longue habitude d'une vie sainte ». Il est dit au nouveau Prêtre qu'il succède aux soixante et dix vieillards, que DIEU choisit autrefois pour aider Moïse dans le gouvernement du peuple hébreux ; mais, à cause de cet honneur, il doit être « comme un vieillard lui-même » et « par la vertu de l'Esprit-Saint aux sept dons » il a l'obligation « de garder fidèlement le Décalogue de la Loi, et de montrer une grande probité et maturité en science et en toute conduite. » Il succède aussi aux soixante et douze disciples ; mais, à leur exemple, il doit être, par ses paroles et par ses œuvres, un ministre parfait de l'Église ; il faut qu'il n'ait que « des habitudes d'une vie chaste et sainte. » Cette vie tout entière doit être, « pour l'Église de JÉSUS-CHRIST, comme un parfum et une consolation continuelle », de sorte que « la maison et la famille de DIEU en soient véritablement édifiées, et qu'ainsi ni le saint Évêque qui communique une si grande grâce au nouveau Prêtre, ni le Prêtre qui en est fait participant, ne soient pas condamnés de DIEU, au jour du jugement, mais bien plutôt récompensés. »

C'est la substance de cette admirable allocution. Mais, il y a, vers le milieu, une parole mille fois redite, parti-

[1] Ce mot qui est de S. Bernard, a été déjà cité, au chap. I de ce Liv. III.

culièrement inspirée de Dieu, que nous venons de passer sous silence, parce que nous voulons maintenant nous y arrêter plus longtemps et, s'il se peut, en pénétrer le sens profond.

Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis. « Reconnaissez ce que vous faites; imitez ce que vous touchez, vous opérez, vous accomplissez, à l'autel. »

« Reconnaissez ce que vous faites. » O Dieu ! qui nous donnera de dire ce que recommande une telle parole? « Reconnaissez ce que vous faites. » Il y a longtemps que nous avons été instruits de la sublimité de cette grâce, de cet honneur, de ce ministère. On nous l'a dit même enfant, avant notre première communion, au catéchisme; on nous l'a redit, avec plus de zèle, d'amour, de lumière et d'onction, au petit Séminaire, au grand Séminaire surtout; dans les lectures spirituelles, dans la direction particulière, et principalement quand avaient lieu les exercices des retraites d'Ordination, nous apprenions toujours mieux le saint, le doux, l'attrayant, le glorieux mystère de ce qui se passe sur l'autel, au moment de la Consécration, et la part si prodigieuse, si miraculeuse du Prêtre à l'accomplissement de ce Mystère. Eh bien ! cette science est toujours à apprendre. Il y a là des profondeurs où il faudra toujours pénétrer plus avant; il y a là des sublimités où il faudra que le regard de la contemplation s'exerce à monter toujours avec plus de ferveur, parce que ces profondeurs sont en réalité au delà de toutes nos investigations, ces sublimités bien plus haut que tous nos efforts. Nous méditerons, nous étudierons, nous consulterons, nous solliciterons la lumière des saints; nous demanderons, avec d'instantes prières, que les abîmes du secret divin se dévoilent, que les splendeurs de son amour pour son humble créature s'abaissent jusqu'à nos

yeux infirmes, et, peu à peu, par un effet de la miséricordieuse condescendance de notre DIEU (car « de telles consolations, de telles délices ne peuvent être accordées tout d'un coup[1] »), le regard pénètrera dans ces ténèbres profondes, et supportera tant de magnifiques splendeurs[2].

Agnoscite quod agitis. O Prêtre ! sachez-le bien, afin que vous ayez cette conviction intime et inaltérable, que jamais votre préparation à la sainte Messe ne sera suffisante pour une telle action, votre conscience jamais assez pure, votre foi jamais assez vive, votre ferveur assez ardente, votre humilité, votre contrition, votre Religion intérieure et extérieure assez parfaites. « Reconnaissez, sachez bien ce que vous faites : » et vous comprendrez la vérité de ces paroles du livre de l'*Imitation* de JÉSUS-CHRIST : *Si haberes angelicam puritatem, et Sancti Joannis Baptistæ sanctitatem, non esses dignus hoc Sacramentum accipere, nec tractare. Non enim hoc meritis debetur hominum, quod homo consecret et tractet Christi Sacramentum... Grande mysterium, et magna dignitas Sacerdotum, quibus datum est quod Angelis non est concessum*[3] !

« Reconnaissez ce que vous faites : » et vous serez saints, de cœur, d'esprit, de corps, quand même vous n'auriez qu'à dire une seule fois, dans votre vie, les paroles de la Consécration... et, dans le cours de la sainte Liturgie, qui prépare à cet ineffable Mystère, vous ne serez pas seulement un ange de religion, d'humilité, d'amour ; mais vous serez comme MARIE elle-même ; mais vous serez ce qu'en vérité vous êtes : JÉSUS-CHRIST.

« Reconnaissez ce que vous faites : » et, quand viendra

[1] Non statim à primo epulamur omnia, neque potamus omnia. — S. Ambros. *In Evangel. secund. Luc.*, lib. VI, n. 71. — Patr. lat., t. XV, col. 1686.

[2] Sicut tenebræ ejus, ità et lumen ejus. — Psalm. CXXXVIII, 12.

[3] Lib. IV, cap. V, n. 1

le moment qui vaut toute l'éternité, le moment tout divin, où ce que vous *avez à faire* s'accomplit, où l'Action par excellence s'opère, vous ne *serez plus* de la terre, mais du Ciel ; vous ne serez plus au milieu des créatures, mais, comme nous l'avons expliqué ailleurs, dans le sein même du Père ; car, en vérité, JÉSUS-CHRIST ne peut être produit que dans le sein même de son Père[1].

« Reconnaissez ce que vous faites : *Agnoscite quod agitis* ; » et alors il vous sera facile ou au moins possible d'imiter ce que vous opérez : *Imitamini quod tractatis.*

En vérité, voilà une parole qui dit tout : tout ce qui est de notre sanctification et perfection, tout ce qui est de la gloire de DIEU et de JÉSUS-CHRIST, tout ce qui est du bien de l'Église et des âmes. Est-il nécessaire de développer ces pensées, si simples et si lumineuses ? *Imitamini quod tractatis.* « C'est la perfection de la Religion, dit saint Augustin, que d'imiter ce qui est l'objet de notre culte[2]. » Voilà bien le cas. *Imitamini quod tractatis.* Notre Baptême même nous oblige à l'imitation de la divine Hostie. Il nous fait Hostie, comme il nous fait Prêtre, suivant la doctrine si connue des Pères[3]. Chaque communion consacre notre Sacerdoce spirituel et notre état d'Hostie[4]. Chaque grâce actuelle tend à la même fin. Mais, quand les saints Ordres nous sont conférés, c'est alors l'état d'Hostie dans toute sa sainteté, et c'est le

[1] Voir le chap. XXII de notre 1er Livre. — Cfr. M. Olier, *Explication des cérémonies de la grand'Messe de Paroisse*, Préface.

[2] Religionis summa est imitari quem colis. — *De Civit. Dei*, lib. VIII, cap. XVII, n. 2. — Patr. lat., t. XLI, col. 242.

[3] Nous l'avons montré dans plusieurs chapitres, particulièrement dans le Ier du IIe Liv. et le Ier du IIIe Liv. — C'est le sujet de notre livre intitulé : *De l'Union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime.*

[4] Et nos unam secum hostiam effectos ad sacrum invitat convivium. — *Præfatio* pro Solemnit. SS. Sacram. in quib. diœcesib. à S. Sede concessa

Sacerdoce, non plus spirituel, mais tel que Notre-Seigneur l'a institué dans son Église, qui nous sont communiqués. Or, cette communication, c'est notre plus haute sanctification. Être Hostie avec JÉSUS-CHRIST, comme nous sommes Prêtre en JÉSUS-CHRIST, c'est la plus éminente grâce qu'une simple créature puisse recevoir, à part celle qui ne convient qu'à MARIE. « Imiter l'Hostie », en avoir les sentiments, les dispositions, en faire les œuvres de mortification, d'humilité, de religion, de charité, c'est donc toute notre perfection spirituelle [1].

Mais c'est aussi toute la gloire de DIEU, parce que tout rapporter à DIEU, tout consacrer et vouer à DIEU, faire DIEU la fin unique de tout notre être, c'est se reposer en lui seul, c'est n'aimer que lui seul, et l'aimer sans mesure. L'Hostie se perd, l'Hostie s'anéantit, l'Hostie se consume, dans les flammes de la plus parfaite charité : *Imitamini quod tractatis.*

Enfin, c'est tout le bien de l'Église et des âmes. En effet, que le Prêtre « imitant ce qu'il opère » soit toujours et partout Hostie, prêchant, catéchisant, administrant les sacrements, consolant les affligés, fortifiant les faibles, créant et dirigeant des œuvres nouvelles, en un mot, se donnant, « se dépensant [2] », vivant et mourant; qu'il soit Hostie, dans ses vues, dans ses affections, dans ses actes, dans tout son ministère, dans tout son être ; et l'Église et les âmes respireront « comme une odeur de vie et éprou-

[1] L'Évêque insiste sur la mortification, soit intérieure, soit extérieure, à cause de la relation particulièrement sensible de cette vertu et de l'état dans lequel elle nous fixe, avec le Mystère de la mort de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que nous célébrons : *Imitamini quod tractatis, quatenùs mortis Dominicæ Mysterium celebrantes, mortificare membra vestra à vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis.*

[2] Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris. — II Cor. XII, 15.

veront le saint contentement[1] », que donnent l'amitié de DIEU et la grâce de JÉSUS-CHRIST.

Et, Hostie le premier, ce Prêtre fera des Hosties : il communiquera la vie d'Hostie dont il est plein ; car cette vie doit être aussi celle de toutes les âmes rachetées. « C'est le dessein de DIEU, dit le grand Évêque de Milan, que les peuples vivent de la vie des Prêtres ; soit parce que les Prêtres sont en réalité les modèles, qu'ils n'ont qu'à imiter ; soit parce que, en vertu du Baptême, chaque chrétien est oint d'une huile sainte qui le fait Prêtre spirituel et qui l'oblige à s'offrir lui-même en Victime[2]. »

La grâce de l'Ordination de la Prêtrise est donc la grâce d'Hostie. Qui le comprend, a pour le temps et l'éternité un trésor de vie. Qui pense et se conduit selon cette grâce est saint ; parce qu'il est JÉSUS-CHRIST tout entier, non point seulement JÉSUS-CHRIST, selon la dignité et l'autorité de son divin Sacerdoce, mais JÉSUS-CHRIST, selon la sainteté toute parfaite de l'état pour lequel le Sacerdoce lui a été donné de son Père et dans lequel le fixe à jamais ce Sacerdoce divin.

[1] Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi. — Suprà, *Consecrandi, filii dilectissimi.*

[2] Quomodo ille observator legis et defensor (David) panes (propositionis) et ipse manducavit, et dedit iis qui secum erant, quos non licebat manducare nisi tantummodo sacerdotibus : nisi ut per illam demonstraret figuram, sacerdotalem cibum ad usum transiturum esse populorum ? Sive quod omnes vitam sacerdotalem debemus imitari ; sive quia omnes Ecclesiæ filii Sacerdotes sunt : ungimur enim in Sacerdotium sanctum, offerentes nosmetipsos Deo hostias spirituales. — *In Evangel. secund. Luc.*, lib. V, n. 33. — Patr. lat., t. XV, col. 1645. — Cfr. ejusd. S. Doctor. *De Sacramentis*, lib. IV, cap. I. — Patr. lat., t. XVI, col. 436-437. — Et in opere inscripto : *De Cain et Abel* : Nunc revelatum est (per fructus primogenitos à Cain et Abel oblatos) eos significari, qui per baptismatis sacramenta renovantur. Hoc est enim verè sacrificium primitivum, quando unusquisque se offert hostiam, et à se incipit, ut posteà munus suum possit offerre. — Lib. II, cap. VI, n. 19. — Patr. lat., t. XIV, col. 350.

Mais, cette doctrine, nous l'avons exposée ailleurs, dans cet ouvrage. Seulement, il est impossible de résister à la très douce jouissance qu'on éprouve à se répéter sur ce beau sujet.

Voici du reste la suite de l'Ordination, qui va confirmer cette même doctrine.

Quand l'allocution de l'Évêque est terminée, les Ordinands, deux à deux, s'avancent vers lui et se mettent à genoux. L'Évêque alors impose en silence ses deux mains sur la tête de chacun d'eux. Après l'Évêque, les Prêtres qui sont présents imposent aussi les mains sur chaque Ordinand. Quel est le sens mystique de cette cérémonie? Elle est premièrement le symbole de l'Oblation. Ainsi parlent les Pères et les commentateurs de l'Écriture: *Manuum impositio symbolum erat oblationis* [1]. *Hoc ritu*, dit Corneille Lapierre, *offerens significat se victimam è suâ manu et potestate in Dei jus transferre* [2]. Lors donc que l'Évêque, seul, en silence impose les mains sur l'Ordinand, c'est comme s'il voulait effectivement, en même temps qu'il le fait Prêtre, le faire Hostie, sachant bien que le complément nécessaire de la grâce sacerdotale c'est qu'il soit autant Victime que Prêtre. Et, ici, d'une manière touchante, apparaît ce Mystère qui nous occupe sans cesse dans les Ordinations: L'Évêque, c'est le Père; l'Ordinand, c'est JÉSUS-CHRIST. Qui a fait JÉSUS-CHRIST, Prêtre et Hostie? Le Père, la volonté du Père: cette volonté a été véritablement comme une imposition des mains du Père. « L'imposition des mains, dit saint Denys, est bien l'expression d'une protection et d'un amour paternels [3] »;

[1] Euseb. *Dem. Evang.* Lib. I, cap. x. — Patr. græc., t. XXII, col. 86.

[2] Corn. à Lap. *in Levit.* I, 4.

[3] Pontificis autem manûs impositio designat hierarchicam protectionem, quâ, tanquam sanctos filios paterno affectu fovet, et statum virtutemque

ce Fils qui est ainsi consacré, est bien, en effet, « le Fils de la dilection du Père [1] » ; mais, « à cause de nous, il ne l'a pas épargné, il l'a livré, il l'a fait notre Victime [2]. »

L'Ordinand qui est à genoux, comme pour recevoir ce qu'il plaît à l'Évêque de lui imposer, est donc réellement JÉSUS-CHRIST sous la main du Père, et il reçoit, par ces deux mains que l'Évêque met sur sa tête, la consécration de l'état d'Hostie comme son adorable Prêtre et Modèle.

Mais, à la cérémonie de l'imposition des mains par l'Évêque, succède celle de l'imposition des mains par les Prêtres, qui sont présents: Que signifie ce nouveau rit ?

« Autrefois, dans l'ancienne Loi, dit Bossuet, on mettait la main sur (la tête de) la Victime, en signe qu'on s'y unissait, et qu'on se dévouait à DIEU avec elle. C'est ce que témoigne le Prêtre (à la Messe) en mettant ses mains sur les dons qu'il va consacrer [3] » ; c'est aussi la pensée des Pères et des interprètes des saints Livres [4]. Que prétendent donc faire ces Prêtres, qui s'avancent et qui imposent les mains sur les Ordinands? Ils savent qu'ils sont eux-mêmes Hosties, ils veulent confirmer leur grâce d'Hostie ; et c'est pourquoi, sachant ce qui se passe sous leurs yeux, cette Oblation que fait l'Évêque, cet état d'immolation et de sacrifice où est l'Ordinand, cette consécration dont il est l'objet et qui le marque du sceau des Victimes de DIEU, ils veulent, eux aussi, être Victimes plus que jamais ; et ils témoignent de ce désir, en faisant cet acte d'union à cette âme sacerdotale, qui leur rap-

sacri ordinis impertitur. — *D. Hierarch. Ecclesiast.*, cap. V, part. II, § 3. — Patr. græc., t. III, col. 511.

[1] Coloss. I, 13.

[2] Rom. VIII, 32.

[3] *Explication de quelques difficultés des prières de la Messe.*

[4] *Tertio*, hoc ritu significat offerens, se totum semetipsum cum victimâ in holocaustum offerre Deo, etc. — Cornel. à Lap. *In Levit.* I, 4.

pelle d'une manière si touchante, leur première consécration, au jour de leur Prêtrise[1].

Une courte invitation à la prière suit cette double cérémonie. Les mains demeurent étendues : « *Oremus, fratres charissimi, Deum Patrem omnipotentem, ut super hos famulos suos, quos ad Presbyterii munus elegit, cœlestia dona multiplicet : et quod ejus dignatione suscipiunt, ipsius consequantur auxilio.* » L'Évêque sollicite une abondance de dons célestes ; car il est nécessaire que ce qu'ils reçoivent fructifie.

Après l'Oraison qui suit, l'Évêque récite une préface. La même pensée, que nous avons remarquée dans l'exhortation du commencement, revient ici. C'est le cœur de l'Évêque qui a la sollicitude des âmes, dont la grande préoccupation se révèle toujours : *Da, quæsumus, omnipotens Pater, in hos famulos tuos Presbyterii dignitatem ; innova in visceribus eorum spiritum sanctitatis ; ut acceptum à te, Deus, secundi meriti munus obtineant : censuramque morum, exemplo suæ conversationis, insinuent... Eluceat in eis totiûs forma justitiæ...* Que de grâces sont demandées pour ce nouveau Prêtre ! Il n'a pourtant pas encore le premier rang dans l'Église. L'Évêque le lui rappelle : *secundi meriti munus* ; mais il est Prêtre ; et il faut qu'il soit saint dans l'intime même de son âme : *innova in visceribus eorum spiritum sanctitatis*, et qu'il le soit devant le peuple, pour l'encourager et, au besoin, le reprendre : *censuram morum exemplo suæ conversationis insinuent.*

L'Évêque s'assied, prend la mitre ; les Ordinands sont

[1] Le pieux M. de Lantages se demande dans ses *Instructions ecclésiastiques*, « ce que signifie la cérémonie de l'imposition des mains de l'Évêque et des Prêtres qui l'assistent ? » Il répond : « Cette cérémonie marque que DIEU l'accepte (le Diacre présenté) pour être son Prêtre et sa Victime dans son Église. » — Titre VI. *De l'Ordre de Prêtrise*, chap. I.

toujours à genoux devant lui. Chacun d'eux porte encore l'étole à la manière des Diacres : l'Évêque prend cette étole, et, l'imposant sur les deux épaules de chaque Ordinand, la fixe devant la poitrine, en forme de croix : *Aptat eam ante pectus in modum crucis.* Il a fait ce nouveau Prêtre Victime par l'imposition des mains; en voici un signe sensible. Il dit en même temps : *Accipe jugum Domini; jugum enim ejus suave est, et onus ejus leve.* La croix est ce joug de notre DIEU. Même la croix est un joug suave et un poids facile à porter, quand c'est l'amour qui le reçoit. *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem* [1]. Saint Augustin a parlé de ce que l'amour peut faire, sous le poids du joug de JÉSUS-CHRIST, quand il dit : *Humeros pios quærebat, cum diceret : Jugum enim meum suave est,* etc. *Alia sarcina pondus habet, Christi sarcina pennas habet* [2]. Il dit ailleurs cette gracieuse parole, si souvent citée : *Nullo modo enim sunt onerosi labores amantium, sed etiam ipsi delectant... Interest ergo quid ametur. Nam in eo quod amatur, aut non laboratur, aut et labor amatur* [3]. Ce qui est dit, pour que le jeune Prêtre sache bien que l'esprit d'Hostie n'a rien de sombre, et que le Prêtre seul est malheureux qui ne porte pas avec joie le joug de JÉSUS-CHRIST [4].

[1] Hebr. XII, 2. — Propter gaudium sibi propositum sustinuit Crucem... Hic sensus uti simplicior est et planior, ità germanior quoque est et significantior priori. — Corn. à Lap. *in illud Hebr.*

[2] *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LIX, n. 8. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 719.

[3] *De bono viduitatis,* cap. XXI, n. 26. — Patr. lat., t. XL, col. 448.

[4] Citons le contexte des paroles du même S. Docteur : Jejunia quoque ac vigiliæ, in quantùm valetudinem non perturbant, si orando, psallendo, legendo, et in lege Dei meditando insumantur, in delicias spiritales etiam ipsa quæ videbantur laboriosa vertentur. Nullo modo enim sunt onerosi labores amantium, sed etiam ipsi delectant, sicut venantium, aucupantium, piscantium, vindemiantium, negotiantium, ludo aliquo sese oblectantium. Interest ergo, etc. Et vide quàm pudendum et dolendum sit, si delectet labor ut fera capiatur, ut cuppa et sacculus impleatur, ut pila jaciatur, et non delectet ut Deus acquiratur.

A l'imposition de l'étole succède celle de la chasuble. C'est encore un joug et un fardeau, qui est placé sur nos épaules. Nous le rappelons chaque matin, en prenant ce vêtement sacré : *Domine, qui dixisti : Jugum meum suave est, et onus meum leve ; fac ut istud portare sic valeam, quòd consequar tuam gratiam.* Mais l'Évêque ne parle que de charité. C'est la charité qui est la loi universelle de la vie des élus de Dieu ; c'est la charité qui est le feu dans lequel se consument les Victimes : *Accipe vestem sacerdotalem, per quam charitas intelligitur. Potens est enim Deus, ut augeat tibi charitatem et opus perfectum.* Amour de Dieu, et amour des âmes : tout est là ; c'est « l'œuvre parfaite » telle que l'a accomplie et consommée Celui dont il est écrit : *Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo* [1]. *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* [2].

Quand ces deux cérémonies, si touchantes et si graves à la fois, sont achevées, l'Évêque sent le besoin de s'élever à Dieu et de prier pour les âmes privilégiées qui sont à genoux, à ses pieds. Voici sa prière :

Deus, sanctificationum omnium auctor, cujus vera consecratio, plenaque benedictio est, tu Domine, super hos famulos tuos, quos ad Presbyterii honorem dedicamus, munus tuæ bene ✝ dictionis infunde, ut gravitate actuum, et censurâ vivendi probent se seniores, his instituti disciplinis, quas Tito et Timotheo Paulus exposuit ; ut in lege tuâ die ac nocte meditantes, quod legerint, credant ; quod crediderint, doceant ; quod docuerint, imitentur ; justitiam, constantiam, misericordiam, fortitudinem, cæterasque virtutes in se ostendant ; exemplo præbeant ; admonitione confirment ; ac purum et immaculatum ministerii sui donum custodiant ; et in obsequium plebis tuæ, panem et vinum in Corpus et Sanguinem Filii tui imma-

[1] Hebr. IX, 14.

[2] Galat. II. 20. — S. Thomas donne une raison particulière, qu'il faut recueillir, de la signification de la chasuble : il dit : Habet casulam, quæ significat charitatem, quia ipse charitatis conficit sacramentum. — *Supplem.* q. XL, a. 7, c.

culatâ benedictione transforment; et inviolabili charitate in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi, in die justi et æterni judicii Dei, conscientiâ purâ, fide verâ, Spiritu Sancto pleni resurgant. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate ejusdem Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Quelles merveilleuses paroles! Que nous ferions bien d'en faire fréquemment le sujet de nos méditations! Que de lumières! quelle onction! comme c'est bien la parole seule que l'Esprit de DIEU peut inspirer à son Église!

Mais le saint rit devient de plus en plus solennel. Voilà que l'Évêque se tourne vers l'autel et se met lui-même à genoux. Il entonne le *Veni Creator*. Et, pendant que toute l'assistance des Prêtres, des Clercs et du peuple, implore les grâces et les dons de l'Esprit Saint, un grand mystère s'accomplit: l'onction des mains des Ordinands. L'Évêque s'est assis, il porte la mitre, pour exprimer qu'il agit dans toute la majesté de son Ordre. Chaque Ordinand à genoux présente successivement les deux mains; et l'Évêque les oint de l'huile des catéchumènes, en traçant une croix, *in modum crucis*, du pouce de la main droite à l'index de la main gauche, et du pouce de la main gauche à l'index de la main droite; ensuite, il oint les mains tout entières, et enfin il fait un nouveau signe de croix sur les mains, disant, durant cette sainte onction, ces paroles si belles, si glorieuses pour nous: *Consecrare et sanctificare digneris, Domine, manus istas, per istam unctionem et nostram bene † dictionem. — Amen. — Ut quæcumque benedixerint, benedicantur, et quæcumque consecraverint, consecrentur et sanctificentur, in nomine Domini nostri Jesu Christi.* Chaque Ordinand répond: *Amen*, donnant ainsi à tant de grâces qu'il reçoit son joyeux assentiment.

L'Évêque, prenant les deux mains de l'Ordinand, les

ferme ou les joint ensemble, et l'un des ministres du Pontife lie, avec un linge, les mains ainsi jointes, qui demeurent dans cet état, même pendant la porrection du calice, de la patène et de l'hostie. C'est l'Évêque qui les présente à chacun d'eux, disant : *Accipe potestatem offerre Sacrificium Deo, Missasque celebrare, tàm pro vivis, quàm pro defunctis. In nomine Domini.* L'Ordinand touche, les mains liées, avec les deux pouces et les deux doigts du milieu, le calice qui contient le vin avec l'eau, et la patène qui porte l'hostie.

Mais, n'y a-t-il ici aucun mystère? Que signifient ces mains liées ? N'est-il pas question, dans l'Évangile, d'un fait semblable, douloureux et ignominieux, où il est parlé de notre divine Victime? Saint Jean dit : *Et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum*[1] ; et un peu plus loin : *Acceperunt corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus*[2]. Voilà l'action de lier, voilà des linges, voilà des parfums. Or, celui qui est lié de la sorte, c'est notre unique Victime. Il accomplissait une prophétie. C'était l'usage de lier les victimes ; Abraham lia son fils sur le bûcher[3]. Notre Ordinand honore les liens de Jésus : ceux qui lièrent ses mains avant le Sacrifice, au Jardin des Olives, et ceux qui environnèrent son Corps, après sa mort. Il honore les premiers et il est lié lui-même, afin qu'il n'oublie pas, suivant une parole de saint Ambroise, qu'il faut être Victime soi-même avant d'offrir un Sacrifice à Dieu[4] ; et c'est pourquoi il est lié avant qu'il lui soit dit : « Recevez le pouvoir d'offrir. » Et il honore les liens

[1] Joann. XVIII, 12.

[2] Joann. XIX, 40.

[3] Cumque alligasset Isaac filium suum. — Genes. XXII, 9.

[4] Unusquisque se offert Hostiam, et à se incipit, ut posteà munus suum possit offerre. — *Déjà cité* ci-dessus, dans ce même chapitre.

qui liaient JÉSUS après sa mort, et lui-même demeure lié pendant et après que ce pouvoir de consacrer lui est donné, afin qu'il sache que l'esprit et l'état d'Hostie sont véritablement le fruit de son pouvoir de Sacrificature.

Cette union intime avec JÉSUS-CHRIST, Prêtre et Hostie, au moment où le Pontife oint les mains et les ferme ensemble pour qu'elles soient liées, est une précieuse grâce qu'il faut solliciter pour les Ordinands. Nous lisons dans la vie d'un saint Religieux de notre temps, le P. Clément Cathary, de la Compagnie de JÉSUS, qu'il eut le bonheur de la recevoir d'une manière éminente. Voici ce qu'il dit; il parle de lui-même à la troisième personne : « Et voilà qu'après l'onction épiscopale, il se vit tout-à-coup investi de Notre-Seigneur, le Prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; et il se vit une même chose avec lui : en sorte qu'il voyait et sentait parfaitement que ce qu'il faisait et disait comme Prêtre, était l'action et la parole même de Notre-Seigneur, sans aucune différence. Il voyait cela, avec une évidence telle que le moindre doute lui devenait impossible, et le lendemain, à la sainte Messe, son cœur faillit éclater [1]. »

La cérémonie de la porrection du calice et de la patène étant achevée, les Ordinands doivent sécher leurs mains avec de la mie de pain et se les laver et les sécher avec les linges qui les liaient. En ce temps-là, la Messe qui était commencée (l'Ordination ayant eu lieu après l'Épître), se continue. A l'offertoire, les nouveaux Prêtres se présentent à l'Évêque, qui reçoit l'offrande du cierge allumé, qu'ils portent. « Cette offrande indique qu'ils s'offrent eux-mêmes, donnant à DIEU tout ce qu'ils sont, pour être à Lui et à son Église, entièrement et à jamais [2]. »

[1] *Vie*, etc., Livre IIe, chap. x.
[2] M. de Lantages, *ubi suprà*.

Nous avons expliqué, en parlant de l'Acolyte [1], comment ce cierge qui se consume devant DIEU est le symbole de JÉSUS-CHRIST, Victime, et de l'âme qui veut se consumer, comme Lui, dans les flammes du même Sacrifice.

L'oblation étant faite, les Prêtres se mettent à genoux, à terre, près de l'autel. On leur donne à chacun un livre, qui contient tout ce que le Pontife va dire depuis l'offrande de l'hostie : *Suscipe, sancte Pater*, etc., jusqu'à la Communion. Ils doivent avoir soin de dire toutes les paroles de la sainte Liturgie et surtout celles de la Consécration, non pas après, mais dans le même moment que l'Évêque les prononce : *Omnia... et præsertim verba Consecrationis, quæ dici debent eodem momento per Ordinatos, quo dicuntur per Pontificem* [2].

Or, ceci mérite très particulièrement notre attention. Il y a, sur ce qui se passe à l'autel, deux vues également vraies. La première est familière (nous le savons par les témoignages que nous avons cités) à saint Ignace, Martyr. L'Évêque, source du Sacerdoce, qui vient de donner à l'Église d'autres JÉSUS-CHRIST, c'est le Père, source première du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Il offre le saint Sacrifice, parce qu'en effet, c'est bien le Père qui immole son Fils, suivant cette parole de saint Paul : *Proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum* [3] ; et le Fils, Victime du Père, a été si soumis à tout ce qu'il lui a plu de faire de lui, que vraiment il a été le premier à redire la parole du Père ; il l'a dite avec une grande fidélité. Ce que fait le nouveau Prêtre, qui, s'appliquant à répéter les paroles de l'Évêque, non pas avant, non pas après, mais au même moment, avec une sorte

[1] Dans ce même Livre IIIe, chapitre XIV.
[2] Rubric. Pontif. Roman.
[3] Rom. VIII, 32.

d'intervalle cependant, comme le fait quelqu'un qui écoute, rappelle exactement cette application attentive, amoureuse du Fils à la parole, à la volonté, aux moindres mouvements du Père : touchant mystère depuis longtemps annoncé dans le Psaume, où l'Incarnation étant prédite, on lit les paroles mêmes que Notre-Seigneur devait dire : « Vous n'avez plus voulu, Seigneur, les sacrifices et les oblations ; mais vous m'avez donné une ouïe parfaite. Et voilà que je viens... pour faire votre volonté [1]. »

Que le nouveau Prêtre contemple et adore ce Mystère de l'obéissance du Fils de DIEU, du soin amoureux avec lequel il a suivi pas à pas les ordres de son Père, répétant ses paroles qu'il faisait siennes, s'accommodant très fidèlement à toutes les indications de son bon plaisir, lisant assidûment « dans le Livre en tête duquel il est écrit qu'il ferait la volonté de son Père [2] », n'ayant d'intelligence pour comprendre, de cœur pour aimer, de volonté pour exécuter, qu'afin de satisfaire pleinement les desseins de les vues du Père, même quand il s'agissait de la plus grande pauvreté, de la plus extrême humiliation, et de la plus cruelle mort.

C'est le premier aspect du grand et saint mystère, qui se passe sur l'autel où l'Évêque sacrifie, et sur les marches de l'autel où les nouveaux Prêtres disent, « au même moment que le Pontife, toutes les paroles liturgiques et surtout celles de la Consécration. »

Mais, il y a une autre vue également sainte et élevée et conforme à la vérité. L'Évêque, c'est JÉSUS CHRIST :

[1] Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi. — Psalm. XXXIX, 7. — Cfr. Hebr. X, 5.

[2] In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. — Ibid. 9.

JÉSUS-CHRIST dans la plénitude de son autorité et de sa gloire, JÉSUS-CHRIST tel qu'il apparaît dans le Mystère de la Résurrection et tel qu'il est au ciel. Nous aurons à dire prochainement comment l'Évêque reproduit tant de gloire en sa personne. Dans cet état, l'Évêque consacre, mais avec des ministres. Il consacre réellement lui-même, mais les ministres consacrent avec lui et, en quelque sorte, en lui. Ils en ont le pouvoir ; ce qu'ils disent est efficace ; et pourtant la première émission de voix est celle de l'Évêque. Il est bien le principal offrant ; il est bien le principal auteur du mystère. Or, c'est à JÉSUS-CHRIST, d'une manière éminente, que ces expressions conviennent. Nous lisons au livre de l'*Imitation : Sacerdos quidem minister est Dei, utens verbo Dei per jussionem et institutionem Dei; Deus autem ibi principalis est auctor et invisibilis operator*[1]. Quand le nouveau Prêtre dira seul la sainte Messe, il saura quel est Celui qui seul peut dire : *Hoc est enim Corpus meum.* Il dira lui aussi ces paroles, mais il sera ministre d'un autre Prêtre invisible, qui est « le principal offrant et le principal auteur du mystère ». C'est pourquoi, il est vrai de dire que, dans la Messe qui accompagne le rit de la sainte Ordination, l'Évêque représente JÉSUS-CHRIST. Aussi, quand la Communion est faite, quand, après l'union de ministère pour la Consécration, s'accomplit l'union de dispositions par la Communion sacramentelle, que dit l'Évêque ? La parole même de JÉSUS-CHRIST, la parole de son Cœur, et il la dit sans préambule, comme s'il parlait de lui-même : *Jam non dicam vos servos, sed amicos meos ; quia omnia cognovistis quæ operatus sum in medio vestrî. Alleluia. Accipite Spiritum Sanctum in vobis Paraclitum.*

[1] Lib. IV, cap. v, n. 1.

Ces derniers mots annoncent un nouveau pouvoir, une nouvelle grâce : le Saint-Esprit va être communiqué au Prêtre, pour la rémission des péchés. C'est ce que fit Notre-Seigneur à ses Apôtres, le soir du jour de la Résurrection. L'Évêque, qui porte cette grande gloire de l'état de JÉSUS ressuscité, l'Évêque qui représente à la fois le Père et le Fils, Principe unique du Saint-Esprit, va donner le Saint-Esprit et le produire en quelque sorte dans l'âme des Ordinands.

Ceux-ci, d'abord debout, récitent la formule de la foi qu'ils devront prêcher, dit la rubrique du Pontifical[1], le *Credo* des Apôtres; puis se mettent à genoux devant l'Évêque; alors le saint Pontife dit, en imposant de nouveau les mains sur chacun d'eux : *Accipe Spiritum Sanctum; quorum remiseris peccata remittuntur eis, et quorum retinueris retenta sunt.* Immense mystère que ces paroles ! Nous ne pouvons nous y arrêter en ce moment. C'est plus tard, dans un autre travail, que nous devrons considérer le Prêtre de JÉSUS-CHRIST investi de cette prodigieuse autorité et l'exerçant dans l'Église. L'Évêque déplie ensuite la chasuble et en revêt entièrement chaque ordinand, disant : *Stolâ innocentiæ induat te Dominus.* La chasuble est le symbole de la charité; l'Évêque demande à DIEU, pour le nouveau Prêtre, l'innocence et une innocence qui le couvre et le protège comme un vêtement. Charité et innocence ! Il faut absolument, et à un degré sublime, ces deux vertus au Prêtre qui va recevoir les aveux des pauvres pécheurs au saint Tribunal : la charité, avec tous les caractères que saint Paul lui assigne : patiente, douce, nullement envieuse, toujours bienfaisante, modeste, humble, désintéressée...[2]; et l'in-

[1] Stantes, profitentur fidem quam prædicaturi sunt.— *In ordin. Presbyt.*
[2] I Cor. XIII, 4-8.

nocence, une grande innocence de pensées, de sentiments, de paroles, de conduite, afin que celui qui doit purifier les autres, soit parfaitement pur, et que les souillures d'autrui ne puissent pas ternir son âme.

Nous touchons au terme de la sainte cérémonie. Tout devient plus intime. L'Évêque et le Prêtre ne font qu'un en JÉSUS-CHRIST, Évêque et Prêtre unique : grande doctrine si ancienne et toujours nouvelle dans l'Église[1]. Deux témoignages de cette union vont être donnés : l'un qui exprime les relations hiérarchiques de l'Évêque et du Prêtre, la supériorité que le premier possède de droit divin, et l'infériorité du second, voulue aussi de DIEU ; l'autre est le plus doux symbole de la charité.

L'Évêque, toujours assis, prend dans ses mains, les deux mains du nouveau Prêtre et lui dit : *Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam ?* Le Prêtre répond : *Promitto.* Que cela est profond et sublime ! Que de grandeurs dans cette âme sacerdotale ! que de pouvoirs lui sont donnés ! que de privilèges ! quelle dignité ! Il est bien plus haut que les Anges ; il est JÉSUS-CHRIST même. Mais l'Évêque, c'est le Père. Or, les saints Docteurs disent : « Obéissez à l'Évêque comme JÉSUS-

[1] Écoutons S. Ignace : Una est caro Domini nostri Jesu, et unus illius sanguis qui pro nobis effusus est ; unus item panis omnibus confractus est, et unus calix omnibus distributus est ; unum altare omni Ecclesiæ ; ac unus Episcopus cum presbyterio et diaconis conservis meis. Quandoquidem et unus est ingenitus, Deus et Pater, et unus unigenitus, Filius Deus, Verbum atque Homo, et unus Paraclitus, Spiritus veritatis ; una quoque prædicatio, et fides una, et unum baptisma, et una Ecclesia, quam suis sudoribus ac laboribus fundârunt sancti Apostoli, in sanguine Christi. — *Epistol. ad Philadelph.*, n. 4 (ex interpolatis). — Patr. græc., t. V, col. 822-823. — Et ailleurs : Memorabile presbyterium, dignum Deo, ità est coaptatum Episcopo, ut cordæ citharæ ; ità colligati consensu et concordi charitate, cujus est Dux et Custos Jesus Christus. Et vero singuli unus choras estote, etc. — *Epistol. ad Ephesios.*, n. 4. (ex interpol.) — Patr. græc., V, col. 735.

CHRIST à son Père[1] »; et ce doux Rédempteur « obéit jusqu'à la mort, et la mort de la croix[2]. » C'est ce mystère touchant que reproduit, que porte en soi, le nouveau Prêtre. Il est Victime autant que Prêtre : c'est l'obéissance qui fait la Victime. D'autre part, l'Évêque lui a dit : « Il faut que le Prêtre préside », il doit avoir le premier rang : *Sacerdotem oportet præesse.* Or, nous n'ignorons pas cet oracle d'une grande sagesse : *Nemo securè præest, nisi qui libenter subest. Nemo securè præcipit, nisi qui benè obedire didicit*[3]. Et nous avons cité et expliqué ailleurs ce commandement exprès du Saint-Esprit. *Quanto magnus es, humilia te in omnibus et coram Deo invenies gratiam : quoniam magna potentia Dei soliùs et ab humilibus honoratur*[4].

L'obéissance du Prêtre à l'Évêque, c'est le premier témoignage, infiniment précieux, de leur intime et surnaturelle union. Le second, non moins précieux, est plus doux encore.

L'Évêque, tenant toujours dans ses mains les mains du nouveau Prêtre, s'incline vers lui et le baise, disant : *Pax Domini sit semper tecum.* Le nouveau Prêtre répond : *Amen.*

Quel est ce baiser de l'Évêque? C'est le signe de l'amour le plus tendre, c'est le symbole de l'union la plus pure, c'est le témoignage d'une profonde allégresse, c'est le lien qui consacre la beauté toute divine de la sainte Hiérarchie. En parlant ainsi, nous ne faisons que paraphraser l'explication de saint Denys : *Sancta illa*

[1] Omnes Episcopum sequimini, ut Jesus Christus Patrem. — S. Ignat. Antioch. *Epistol. ad Smyrnæos.* n. 8. — Patr. græc., t. V, col. 714.
[2] Philipp. II, 8.
[3] *De Imit. Christi*, lib. I, cap. XX, n. 2.
[4] Eccli. III, 20-21.

mutua consalutatio in sacris Ordinibus celebratur, quæ mentium æqualium sacrosanctam insinuat communionem, amabilemque mutuam lætitiam, quippè quæ deiformem maximè venustatem totiûs sacri Ordinis conservat [1]. Ce baiser, c'est le salut affectueux de la Résurrection [2]. C'est l'annonce et la prophétie de ce que doit être l'union des Enfants de DIEU, dans le ciel, et maintenant, dès l'exil; c'est l'expression touchante et pleine de joie de ce qu'est, dans l'Église, la parfaite union et l'unité de la Hiérarchie sacerdotale. L'Évêque l'a rappelé au nouveau Prêtre, dans le cours de l'ordination [3]. Ce baiser signifie que le vœu du Pontife se réalise, et que l'édification qui en sera donnée à l'Église, et les biens qu'elle en recevra, sont d'une certaine manière assurés. Mais ce signe d'une très intime union est l'indication d'un autre mystère, du plus saint, du plus élevé, du plus vénérable et du plus admirable de tous. Il nous révèle ici-bas ce qui se passe éternellement, dans le secret de la vie divine. Il y a un baiser du Père, il y a une union ineffable et incompréhensible du Père et du Fils, dans ce baiser éternel ; ce baiser, c'est le Saint-Esprit. Mais, parce qu'on pourrait trouver étrange cette vue de notre foi, écoutons le Docteur de l'amour, le Séraphique saint Bernard ; il parle à ses Religieux :

« Donnez une attention plus grande à quelque chose de bien doux, qu'on goûte bien rarement et que l'on comprend bien difficilement. Il me semble, pour remonter un peu plus haut, que Celui qui dit : « Personne ne connaît le

[1] *De Ecclesiast. Hierarch.*, cap. v, n. 6. — Patr. græc , t. III, col. 514.

[2] Stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis. — Luc. XXIV, 36. Joann. XX, 19-21. — Cfr. S. Thom. III, q. LXXXIII, a. 5, ad 6.

[3] Alii in eâ (Ecclesiâ) Pontifices, alii minoris ordinis Sacerdotes... consecrantur : et ex multis, et alternæ dignitatis membris unum Corpus Christi efficitur. — *Suprà* : Consecrandi.

Fils que le Père, et personne ne connaît le Père que le Fils, ou celui à qui le Fils voudra le révéler [1], » il me semble, dis-je, que Celui-là parlait d'un baiser ineffable et qu'aucune créature n'a jamais expérimenté. Car, le Père aime le Fils et il l'embrasse avec un amour singulier : le Très-Haut embrasse son égal, l'Éternel son coéternel, et le DIEU unique son unique. Mais l'amour que le Fils a pour le Père n'est pas moindre... Or, la connaissance mutuelle et l'amour mutuel de Celui qui engendre et de Celui qui est engendré, qu'est-ce autre chose qu'un baiser très doux, mais très secret?... Car, ce baiser, si nous entendons bien ce que c'est, pour le Père, que de baiser son Fils et, pour le Fils, d'être baisé de son Père, nous conviendrons qu'il n'est autre que le Saint-Esprit lui-même, puisqu'il est la paix inaltérable, le nœud indissoluble, l'amour et l'unité indivisible du Père et du Fils [2]. »

Après que l'Évêque a donné à chaque nouveau Prêtre le saint baiser d'union, il s'adresse à tous, disant : *Quia res quam tractaturi estis, satis periculosa est, Filii dilectissimi, moneo vos, ut diligenter totiûs Missæ ordinem, atque Hostiæ Consecrationem, ac fractionem, et Communionem,*

[1] Matth. XI, 27.

[2] Audite attentius quod sapit suavius, et gustatur rarius, et intelligitur difficilius. Mihi videtur ineffabile quoddam atque inexpertum omni creaturæ osculum designasse, qui ait : Nemo novit Filium nisi Pater, et nemo novit Patrem, etc. Pater enim diligit Filium, et singulari dilectione amplectitur, summus æqualem, æternus coæternum, unus unicum. Sed enim non minori ipsi Filius affectione adstringitur : quippè pro cujus amore et moritur... Illa itaque mutua gignentis genitique cognitio pariter et dilectio, quid nisi osculum est suavissimum, sed secretissimum... Si recte Pater osculans, Filius osculatus accipitur : non erit abs re osculum Spiritum Sanctum intelligi, utpotè qui Patris et Filii imperturbabilis pax sit, gluten firmum, indivisibilis unitas. — *In cantica*, Serm VIII, n. 1 et 2. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col 810-811.

ab aliis jam doctis Sacerdotibus discatis, priusquam ad celebrandam Missam accedatis.

Suit une bénédiction, puis la postcommunion, encore une autre bénédiction et une nouvelle recommandation de « s'exercer à vivre saintement et religieusement : *Studete sancte et religiose vivere*, et de plaire en toute chose au DIEU tout-puissant, *atque omnipotenti Deo placere;* » enfin, le Pontife impose à chaque Ordinand l'obligation de célébrer trois messes : la première du Saint-Esprit, la seconde en l'honneur de la Bienheureuse Vierge MARIE, la troisième pour les fidèles défunts ; et celui qui est le plus grand de tous, ajoute humblement : *Et omnipotentem Deum etiam pro me orate.*

Il peut bien, du reste, le grand et saint Évêque, se recommander ainsi aux prières de son Fils spirituel, qu'il vient de consacrer Prêtre. Il a mis en lui une si puissante grâce de supplication, d'intercession, de médiation, que même ce qu'il y a de plus élevé et de plus comblé des dons divins, peut recevoir quelque bien encore du crédit de cet humble Prêtre auprès de DIEU. Ce qu'il est devenu par l'ordination du Sacerdoce est absolument au delà de toute pensée humaine. L'élévation qui s'est faite en lui, l'ennoblissement, la sanctification, et, pour parler le langage familier à saint Denys, l'état déiforme dans lequel il est entré[1], tout cela échappe à notre vue infirme, et probablement au regard si pénétrant des Anges eux-mêmes. C'est l'intime et profond secret de DIEU.

[1] Sacrosancté ad uniformem deiformitatem pro captu nostro, et ad Deum divinamque virtutem promovemur. — *De Ecclesiast. Hierarchiâ*, cap. I, n. 2. — Patr. græc., t. III, col. 374. — Si verum sit virum esse prorsùs divinum, divinorum communione dignum, pro suo modulo ad deiformitatis fastigium perfectissimis perfectivisque deificationibus evectum, etc. — *De Eccles. Hierar.*, cap. III, part. III, n. 7. — Ejusd. t., col. 459-462. — Et alibi passim.

Il est Prêtre et Prêtre dans toute sa personne et tout son être; il est Prêtre dans son âme comme dans sa chair; il est Prêtre, soit qu'il remplisse un ministère, soit qu'il paraisse un homme privé. Tout en lui est sacerdotal et, par conséquent, tout est divin. Il pense d'une manière divine, il aime comme un DIEU, il vit, ce n'est plus lui qui vit, c'est DIEU qui vit en lui, le DIEU qui l'a fait son Prêtre et un autre lui-même. Aussi, quand il se lève et qu'il passe, si humble, si modeste, si beau cependant sous son vêtement blanc et sa chasuble sacerdotale, tout s'incline, l'Église de la terre s'incline, les Anges du Ciel s'inclinent. C'est qu'il y a tant de gloire céleste et divine, sur cette âme qui est devenue JÉSUS-CHRIST. Si les rayons qui environnent son front, sa face, son cœur, sa chair même, devenaient visibles, tout pâlirait dans l'univers. Si sa grandeur apparaissait sensiblement ce qu'elle est, les rois et les reines jetteraient leurs couronnes à ses pieds. Si toute créature pouvait savoir la source intarissable de bien qui lui est ouverte, toutes les fois qu'il lève la main pour bénir et consacrer, il y aurait partout, sur la face du globe, un immense tressaillement de joie. Il se fait au ciel, ce tressaillement, parce que le Prêtre est, ici-bas, le concitoyen du Ciel; il se fait au Purgatoire, parce qu'il est l'ami, l'auxiliaire, le libérateur des âmes du Purgatoire; il se fait dans la multitude des âmes qui, suivant la parole de saint Ambroise, « voyant le CHRIST en lui, sont dans la vraie et infaillible lumière[1]. » Il se fait, d'une manière incompréhensible, mais plus profonde et plus amoureuse, dans l'Hostie... O Prêtre! l'Hostie vivante tressaille, l'Hostie vivante vous attend: elle veut être

[1] Omnis anima, quæ Christum cogitat, in lumine semper est: dies lucet, tibi semper Christus aspirat. — *In Psalm. CXVIII*, Serm. XIX, n. 18. — Patr. lat., t. XV, col. 1474.

entre vos mains, c'est là qu'elle se plaît surtout. Elle est à vous; vous êtes à elle. Toujours l'Hostie réclame son Prêtre, toujours le Prêtre est un avec l'Hostie. Ils ne peuvent vivre séparés. C'est la joie de l'Hostie d'avoir son Prêtre; c'est la joie du Prêtre d'avoir son Hostie. O beau mystère! ô insondable abîme de grâce, d'innocence, de paix, de joie, qui demeure le secret du Prêtre et de l'Hostie!.....

CHAPITRE XXII

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINTE MESSE

« Le monde ne nous aime pas, écrivait saint Paulin de Nole, mais le CHRIST nous aime : *Mundus nos non amat, sed amat nos Christus* [1]. » La grande preuve de cet amour, que le monde ne connaît pas, qu'il méprise même, c'est l'ineffable grâce, c'est le très sublime honneur que JÉSUS-CHRIST fait à ses Prêtres, de monter à l'autel, de consacrer et d'offrir son Corps et son Sang, et de ne faire qu'un avec Lui, Prêtre et Hostie. « Le monde ne nous aime pas », et qu'importe ? il nous délaisse, il nous dédaigne, il nous persécute ; ou bien, moins méchant, il nous prend en pitié, nous lui sommes une énigme étrange, et il passe, extrêmement étonné de nos mœurs si contraires aux siennes, de nos convictions, de notre enseignement, de nos œuvres de Religion, de cette Messe surtout, à laquelle nous attachons tant de prix. Et qu'importe encore ? Que le monde s'irrite contre nous, ou qu'il nous abandonne, « le CHRIST nous aime » ; et cette Messe surtout est la profonde consolation qu'il nous donne, la grande gloire dont

[1] *Epistol. ad Severum* XI, n. 4. — Patr. lat., t. LXI, col. 192.

il couronne notre vie, la vie même de notre vie. La sainte Messe est le centre où tout en nous se repose, où l'esprit, le cœur, toute notre âme, tout notre être trouve ce qui fait l'objet des plus ardents désirs : lumière, douceur, paix, sécurité, félicité, force, grandeur, élévation, et, pour tout dire, union et unité avec DIEU, en DIEU, par son CHRIST, son Hostie, devenue notre Hostie. Ce qu'est la sainte Messe pour le Prêtre, nul ne pourra jamais le dire. C'est son action, c'est lui-même. Le Prêtre n'est pleinement Prêtre que là, à l'autel, quand il tient l'Hostie, qu'il élève ou abaisse l'Hostie, qu'il la divise, qu'il en dispose pour lui, c'est son droit, pour les âmes, c'est la plus haute fin de son ministère. Partout ailleurs, il fait des œuvres sacerdotales, que l'Église a daigné lui confier, mais qui ne sont pas inhérentes absolument à sa Prêtrise[1]. Ici, c'est la substance même de cette mystérieuse Prêtrise qui se révèle; car, c'est pour cette action qu'il est marqué d'un sceau indélébile. Le caractère de son Ordination se rapporte à l'Hostie et rien qu'à l'Hostie.

[1] Pour éviter toute équivoque, nous rappelons l'enseignement de la Théologie : En vertu de son Ordination, le Prêtre reçoit avec le pouvoir de consacrer le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST, celui de remettre les péchés (Concil. Trid. sess. XXIII, *De sacramento Ordinis*, can. 1). Le premier pouvoir, qui est *le pouvoir d'Ordre*, est comme le fondement essentiel du second : *Ratio*, dit saint Liguori, *quià qui non accepit potestatem suprà Corpus Christi verum, nec etiam potuit accipere potestatem super Corpus Christi mysticum* (lib. VI, tract. V, *De Ordine*, n. 749); et il est inamissible, soit intrinsèquement, soit extrinsèquement, au moins quant à la validité. Le second pouvoir, qui est celui *de juridiction*, est intrinsèquement inamissible; mais il ne peut être exercé, ni validement, ni licitement, sans une délégation de l'Église, qui détermine et l'étendue de ce pouvoir et les membres du Corps mystique de JÉSUS-CHRIST, sur qui il peut être exercé. D'ailleurs, il est évident que le Sacerdoce a pour objet immédiat et nécessaire le Sacrifice ; et il est digne de remarque que l'Évêque ne nomme pas le pouvoir de remettre les péchés, quand, au commencement de l'Ordination, il dit les droits et les devoirs du Prêtre : *Sacerdotem oportet*, etc.

C'est pourquoi, tout pouvoir peut lui être enlevé, excepté son pouvoir sur l'Hostie. Mystère ravissant et terrible! Le Prêtre et l'Hostie, c'est tellement l'unité, que la dégradation elle-même ne peut ôter au Prêtre cette relation à l'Hostie! Mais malheur! malheur au Prêtre qui ne consacrerait que validement! C'est lui surtout, « qui mange et qui boit sa condamnation [1]. » Même dans l'enfer, il y aura entre l'infortuné Judas et l'Hostie cette relation du caractère que rien n'efface; le caractère sera « ce sel, dont par Notre-Seigneur lui-même, qui salera toute Victime [2] » de l'éternelle « colère de l'Agneau [3] ». Pensée accablante, que l'Église veut pourtant que nous nous rappelions, immédiatement avant l'acte même de la Consécration [4]; mais que nous éloignerons un peu de notre esprit, en ce moment, pour voir en nous seulement la glorieuse empreinte que, suivant la pensée de saint Ambroise, notre Hostie se plaît à reconnaître en nous [5], et qui devient de plus en plus glorieuse, à mesure que se succèdent nos Messes de chaque jour.

Pour que ces Messes soient toujours célébrées comme il convient, c'est-à-dire, saintement et d'une manière

[1] I Cor. xi, 29.

[2] Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur; omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur. — Marc. ix, 47, 48.

[3] Et dicunt montibus et petris : Cadite super nos, et abscondite nos... ab irâ Agni. — Apoc. vi, 16.

[4] Hanc igitur oblationem servitutis nostræ... quæsumus, Domine, ut placatus accipias... atque ab æternâ damnatione nos eripi et in electorum tuorum jubeas grege numerari. — *Can. Missæ.*

[5] Sanctitas vestra institutis sacerdotalibus informata, laboret tenere quod accepit à Deo : et oblatio sicut hostia pura, in vobis semper suum signaculum recognoscat, ut et ipsi ad gratiam et ad præmia virtutum pervenire possitis, per Dominum nostrum Jesum Christum. — *De Sacramentis*, lib. VI, cap. v, n. 26 (qui est ultimus totius operis). — Patr. lat., t. XVI, col. 461-462.

digne de DIEU (si c'est possible), nous rappelons ici simplement les règles que l'Église et les Saints ont tracées. Nous allons multiplier les citations, on nous le pardonnera. Rien ne remplace l'enseignement des Saints, qui est le fruit de leur expérience et l'expression de leur vie. Nous dirons ce qu'il faut faire — avant la sainte Messe, — pendant la sainte Messe — et après la sainte Messe. La fervente parole d'un des plus saints Prêtres de l'Église de France, le P. Eudes, nous vient spontanément à l'esprit, en indiquant cette formule : avant, pendant, après la sainte Messe. Il disait : « Le saint Sacrifice de la Messe est quelque chose de si grand qu'il faudrait trois éternités pour l'offrir dignement : la première pour s'y disposer, la seconde pour le célébrer, la troisième pour en rendre de justes actions de grâces [1]. »

I. Avant la sainte Messe, la Préparation. — Le mot de saint Paul : *Probet autem seipsum homo* [2] la recommande. Elle ne sera jamais assez parfaite, et pour une multitude de raisons. Le cardinal Bona a écrit cette admirable page: *Pervulgatum apud sanctos Patres axioma est, quod talem se animæ exhibet Deus, qualem se illa præparat Deo. Ideo Christus in Eucharistiâ aliis quidem est fructus vitæ, panis angelorum, manna absconditum, paradisus deliciarum, ignis consumens, et tertium cœlum, in quo audiuntur arcana verba, quæ non licet homini loqui. Aliis vero est panis insipidus, omni carens dulcedine et vitali operatione, et nauseat anima eorum super cibo isto; quià nimirùm mors est malis, vita bonis; et sicut quisque ergà Deum affectus est, talem*

[1] *Vie du P. Eudes*, par le P. Hérembourg, chap. XVI.
[2] I Cor. XI, 28.

ipsum ergà se experitur. Pauci sunt qui admirabiles hujus sacri convivii in se sentiant effectus, quia pauci sunt qui se ad illos recipiendos ritè disponant; qui serio cogitent se ad Sancta Sanctorum accedere, ad Altare Dei, ad Deum ipsum. Ideo multi infirmi sunt et imbecilles; et dormiunt multi. Mortem olim summo Sacerdoti minabatur Deus, si ausus fuisset introire in Sancta Sanctorum sine strepitu tintinnabulorum, non radians gemmis, non fulgens auro, omnium virtutum varietate circumamictus. Quam ergo pœnam merebitur novæ legis Sacerdos, qui, non ad arcam typicam, sed ad Deum ipsum accedit, ut Filium ejus Dominum Jesum Christum immolet, tangat, comedat; nisi id faciat eâ sollicitudine, attentione et apparatu, qui dignus sit tali convivio, dignus Deo? Instante itaque celebratione, totis viribus curare debet, ut in arâ cordis ignem divini amoris succendat, actusque eliciat diversarum virtutum, qui heroici sint, et tanto Sacrificio, quantùm fieri poterit, convenientes [1].

Une préparation vraiment sainte, qui nous fasse prendre des moyens et produire des actes « héroïques », est donc nécessaire. Saint Bonaventure dit : « Il faut que le Prêtre, devenu étranger à tout ce qui est de la terre, ne voit que DIEU, n'ait le sentiment que de DIEU, soit tout divin [2]. »

La préparation est nécessaire, surtout l'intérieure. Mais ne négligeons pas l'extérieure. Une certaine malpropreté des mains est un péché mortel [3]. La soutane, la chaussure, le mouchoir dont on est exposé à se servir, doivent aussi être irréprochables de propreté. Nous ne parlons

[1] *De celebratione Missæ*, cap. v. — Lire aussi avec soin les belles recommandations du saint Concile de Trente, Sess. XIII, cap. VII.

[2] Abstractus et divinus factus, nihil aliud videat, nihil aliud sentiat, quàm Deum. — *De præparatione ad Missam.*

[3] S. Ligor. Lib. VI, tract. III, n. 409.

pas ici de la nécessité d'avoir des aubes, des amicts, des ornements, etc., parfaitement propres ; qui ne le sait ?

La préparation extérieure, c'est la tenue, toujours modeste et grave, c'est le silence parfaitement gardé. Les Prêtres de paroisses sont souvent assujettis à de bien regrettables servitudes, de la part des paroissiens, ou même des employés de la sacristie. Oh! qu'il serait agréable au Cœur de Notre-Seigneur de réformer tout ce qui peut l'être! Les aumôniers de communautés sont vraiment favorisés d'une très heureuse condition, pour garder le recueillement que mérite l'approche du saint Sacrifice. Qu'ils ne manquent pas d'en faire leur profit.

Ce recueillement n'est pas le silence absolu de l'âme. Elle fait divers actes de la vertu de Religion. Saint Augustin a dit du pain eucharistique « que nul ne le mange sans l'avoir adoré [1]. » Il y a des Prêtres tellement attirés par le Mystère d'amour, qu'ils adorent sans cesse : dès la veille [2], dans la nuit, si une insomnie survient, le matin au réveil, dans l'oraison, et durant tout le temps qui les sépare de la grande Action [3].

Cette adoration est amour, tout amour : amour de préférence, de reconnaissance, de désir, amour douloureux de contrition.

Il y a des Prêtres qui ont le bonheur de se confesser tous les jours, avant d'offrir le saint Sacrifice, non par scrupule, mais par amour.

[1] Nemo carnem illam manducat, nisi prius adoraverit. -- *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XCVIII, n. 9. – Patr. lat., t. XXXVII, col. 1264.

[2] Vespere præcedenti cogitat (Sacerdos) se, die crastinâ, hostiam salutarem Deo omnipotenti oblaturum, eique cogitationi indormiat ; sequente die, in eâdem cogitatione invigilet, etc. — Card. Bona, *De celebrat. Missæ*, cap. VII.

[3] Voir M. de Lantages, *Instructions ecclésiastiques*, tit. X, chap. V. — Il n'y a rien de plus pieux que ce que dit le vénérable fondateur du Séminaire du Puy, sur la préparation à la sainte Messe.

Quand l'heure vient, l'heure qui vaut l'Éternité, la foi devient plus vive et l'amour augmente. Tout a un sens plein de doux mystères : la préparation du Missel, la lotion des mains, la préparation du Calice, chaque vêtement sacré. Le Prêtre est Victime ; il voit l'indication de cette grâce, de cet esprit, de cet état, dans chacun des vêtements que l'Épouse du CHRIST, l'Église, a prescrits. Le pieux Cardinal, déjà cité, dit que la Passion de Notre-Seigneur nous est rappelée par ces saints vêtements. « L'amict, c'est le voile jeté sur la face de JÉSUS-CHRIST, tandis que les soldats le frappaient et disaient avec dérision : « Devine qui t'a frappé [1] » ; l'aube, c'est la robe blanche, dont il fut revêtu, comme un insensé, chez Hérode ; le cordon, les liens dont il fut lié au Jardin des Olives, et les fouets dont on le frappa si cruellement dans la Flagellation ; le manipule, les chaînes dont on chargea ses mains, comme s'il eût été un criminel ; l'étole, les cordes qu'on mit à son cou, ou bien le bois de la Croix qu'il porta sur ses épaules ; la chasuble, les vêtements de pourpre, dont les soldats le revêtirent par moquerie, dans la maison de Pilate [2]. »

Ce sont de très utiles pensées. La sainte Messe est le mémorial de la Passion : il semble que tout ce qui remet,

[1] Matth. XXVI, 68.

[2] *De celebratione Missæ.* — Le pieux archidiacre, Pierre de Blois, dit aux Prêtres, dans son LVI[e] Sermon : Sanè Sacerdos devotus et prudens, dum mensæ divinæ assistit, nihil cogitat, nisi Christum Jesum et hunc crucifixum. Ponit ante oculos cordis sui, Christi humilitatem et patientiam, Christi angustias et dolores ; Christi opprobria, sputa, flagella, lanceam, crucem, mortem, devotè et sollicitè recolit, et *se in ipsâ memoriâ Passionis Dominicæ crucifigit.* — Ces dernières paroles sont bien remarquables. L'idée de l'union nécessaire de l'état d'Hostie et de la dignité du Sacerdoce se rencontre partout, dans les écrits des Pères et des Auteurs ecclésiastiques. — Petr. Blesens. *Serm. LVI.* — Patr. lat., t. CCVII, col. 727.

devant les yeux du cœur, ce douloureux Mystère, est un moyen très efficace de préparer notre âme au divin Sacrifice. Heureux le Prêtre qui, revêtu des ornements sacerdotaux et sur le point de quitter la sacristie pour se rendre à l'Autel, est tout retiré en DIEU, comme il est dit de Notre-Seigneur, quittant le Cénacle pour aller à sa douloureuse Passion [1]! Les choses de la terre ne lui sont plus rien, si ce n'est qu'il porte toutes les âmes avec lui, les intérêts de l'Église, la multitude des intentions saintes dont il est chargé. Il a l'esprit et le cœur de Celui, dont il est écrit : « Nous n'avons pas un Pontife qui ne puisse pas compatir à nos infirmités [2] » ; mais, en réalité, il n'est distrait par rien; et les grands besoins de l'Église et de toutes les âmes, ne font au contraire que le fixer plus absolument et plus amoureusement, en DIEU et en JÉSUS-CHRIST! Quelle sainteté profonde, stable, universelle et entière doit être dans le Prêtre, qui quitte la sacristie pour se rendre à l'Autel! C'est un autre JÉSUS-CHRIST en vérité. Les Anges du Ciel le savent et se prosternent à son passage, les âmes que la foi éclaire le savent aussi et sont saisies d'une grande émotion à ce spectacle. Que le Prêtre le sache aussi, et que tout en lui, à l'extérieur même et à l'intérieur, soit saint; qu'il porte les traits de JÉSUS-CHRIST, qu'il en ait les sentiments, qu'il soit JÉSUS-CHRIST lui-même, Prêtre et Victime du Père ! Mais, « cette disposition n'est pas l'ouvrage d'un quart d'heure, ni même d'une heure, que l'on peut prendre pour se préparer à célébrer le saint Sacrifice de la Messe. Elle ne peut être que l'effet de la grâce de JÉSUS-CHRIST en nous, et du travail de plu-

[1] Sciens (Jesus) quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia à Deo exivit, et ad Deum vadit. — Joann. XIII, 3.

[2] Non enim habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris. — Hebr. IV, 15.

sieurs années, que l'on aura employées, par son secours, à mortifier ses sens, à combattre tous les mouvements de la concupiscence, et à crucifier sa chair avec ses convoitises, pour pouvoir être conforme à JÉSUS-CHRIST comme Victime, avant de lui être associé comme Prêtre. Car, comme JÉSUS-CHRIST n'est entré dans la perfection, dans tous les droits et dans les fonctions de son Sacerdoce éternel, dans le Sanctuaire du Ciel, qu'après avoir été Victime sur la Croix; de même, ceux qui sont destinés à être rendus participants de la puissance et de la grandeur de son Sacerdoce et à offrir le redoutable Sacrifice de son Corps, doivent avoir travaillé, et travailler toujours, à crucifier et à faire mourir le vieil homme en eux-mêmes. C'est JÉSUS-CHRIST ressuscité, qui est le Prêtre du Ciel; il n'appartient aussi qu'à un homme renouvelé, et, pour ainsi dire, ressuscité, de faire la fonction céleste de son Sacerdoce. En un mot, pour être Prêtre avec JÉSUS CHRIST, il faut être Victime avec lui, Victime embrasée du Ciel[1]. »

II. Pendant la sainte Messe. — Pendant la sainte Messe, le Prêtre est JÉSUS-CHRIST. JÉSUS-CHRIST au saint autel est Sacrificateur et Victime; le Prêtre est Sacrificateur et Victime.

JÉSUS-CHRIST, Sacrificateur, est tout absorbé par le sentiment de la Majesté et de la Sainteté de son Père, et il offre à son Père tout ce qu'il est et la création tout entière; le Prêtre, Sacrificateur avec JÉSUS CHRIST, est aussi tout absorbé par cette même vue de la Majesté et

[1] *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, par le P. de Condren, IV[e] partie, préface.

de la Sainteté du Père, demeurant, durant les saints Mystères, dans le recueillement le plus profond; et il se donne, et il donne au Père avec JÉSUS-CHRIST, et comme Lui, toute la création.

JÉSUS-CHRIST, Victime, est dans un état de mort et d'anéantissement, d'expiation et de pénitence pour les âmes; et il se donne aux âmes pour leur communiquer son esprit d'Hostie; le Prêtre, en tant que Victime, est aussi avec JÉSUS-CHRIST dans un état de mort, il expie, il fait pénitence, et il se donne aux âmes, étant disposé à se livrer à elles, à se dépenser et à mourir pour elles. — Disons un mot de ces saintes dispositions.

1o Le Prêtre, Sacrificateur avec JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST, est comme lui tout absorbé par le sentiment de la Majesté du Père, et demeure, tout le temps du saint Sacrifice, dans le plus profond recueillement.

Cette disposition, cet état, l'extérieur même de cet état ont toujours été remarqués dans les Saints. Les personnes, qui avaient le bonheur d'assister à la messe dite par saint Vincent de Paul, les observaient en ce saint Prêtre et en donnaient le témoignage[1]. Un silence profond, une grande tranquillité, des manières qui expriment que l'âme est dans une paix inaltérable, à cause de l'impression reçue au milieu de si grands Mystères, vont bien au Prêtre qui sacrifie. Toute autre disposition et tout autre état seraient une injure faite à DIEU et un scandale pour les fidèles. Bossuet a remarqué que Notre-Seigneur lui-même daigne nous en donner l'exemple, dans son Sacrifice, et qu'il n'y a dans sa douloureuse Oblation que re-

[1] *Vie*, par Abelly, livre III, chap. VIII.

cueillement, silence et paix profonde. Voici ses paroles : « Je dis que la cause la plus apparente de ce que le Calvaire le voit si paisible, lui que le mont des Olives a vu si troublé, c'est qu'à la Croix et sur le Calvaire il est dans l'action même de son Sacrifice, et aucune action ne doit être faite avec un esprit plus tranquille. Toi, qui, assistant au saint Sacrifice, laisses inconsidérément errer ton esprit... Ah ! tu n'as pas encore assez entendu ce que c'est que le Sacrifice.

« Le Sacrifice est une action par laquelle tu rends à DIEU tes hommages ; or, qui ne sait, par expérience, que toutes les actions de respect demandent une contenance remise et posée? C'est le caractère du respect... Par conséquent, il n'est rien de plus véritable, que le Pontife doit sacrifier d'un esprit tranquille ; et cette huile, dont on le sacre, dans le Lévitique [1], ce symbole sacré de la paix, que l'on répand abondamment sur sa tête, l'avertit qu'il doit avoir la paix dans l'esprit, en éloignant toutes les pensées qui en détournent l'application... O JÉSUS! mon divin Pontife! c'est sans doute pour cette raison que vous vous montrez si tranquille dans votre Agonie. Il est vrai qu'il paraît troublé au mont des Olives ; mais « c'est un trouble volontaire », dit saint Augustin [2], qu'il lui plaisait d'exciter lui-même. Pour quelle raison ? C'est qu'il se considérait comme la Victime ; il voulait agir comme Victime ; il prenait, si l'on peut parler de la sorte, l'action et la posture d'une Victime, et il la laissait traîner à l'autel avec frayeur et tremblement. Mais aussitôt qu'il est à l'autel, et qu'il commence à faire la fonction de Prêtre ; aussitôt qu'il a élevé ses mains innocentes,

[1] Levit. VIII, 12.
[2] *In Evangel. Joann.*, tract. LX, n. 2. — Patr. lat., t. XXXV, col. 428.

pour présenter la Victime au Ciel irrité, il ne veut plus sentir aucun trouble, il ne fait plus paraître de crainte...; et, au milieu de tant de douleurs, « il meurt plus doucement, dit saint Augustin, que nous n'avons coutume de nous endormir[1]. »

Quelle leçon pour nous, qui sommes trop souvent si misérablement distraits par le souvenir de bagatelles, ou troublés par un bruit qui se fait autour de nous, ou par ce qui se passe dans l'assistance, et qui nous agitons nous-mêmes par quelque mauvaise habitude de précipitation ou de légèreté ! Tout est saint, tout est digne de DIEU, dans ces vénérables Mystères. Ne négligeons rien ; ne traitons rien, ne faisons rien légèrement, ni une attitude, ni un mouvement, ni une inclination de tête, ni un signe de croix, ni l'air du visage, ni le ton de la voix. Soyons vraiment, aussi bien par ces dehors qu'exige la sainteté du Sacrifice, que par les dispositions intérieures qui en sont le principe et la source, une image fidèle de JÉSUS-CHRIST crucifié. Nous avons cité ailleurs ces belles paroles de saint Grégoire : *Necesse est, cum hæc agimus* (nempe cum Missam celebramus), *ut nosmetipos Deo, in cordis contritione, mactemus; quià qui Passionis Dominicæ mysteria celebramus, debemus imitari quod agimus*[2].

Sur la croix et sur l'autel, JÉSUS s'offre, se donne et se livre à son Père, et avec lui donne et livre toute la création. C'est un ravissant spectacle que nous avons eu le bonheur de contempler précédemment[3]. De même, le Prêtre, à l'autel, s'offre et se livre absolument. A chaque mouvement de son cœur, à chaque parole qu'il dit,

[1] *In Evang. Joann.*, tract. CXIX, n. 6. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1952. Bossuet, *Ier Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge*, IIe partie.
[2] *Dialogor.* lib. IV, cap. LIX, initio. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 428.
[3] Livre IIe, chap. III.

à chacun des actes qu'il fait, surtout quand il prend l'Hostie, ou qu'il baise l'autel près de l'Hostie, et principalement à ces paroles : « Par lui, et avec lui, et en lui, à vous, ô DIEU, est tout honneur et toute gloire », il s'élève avec l'Hostie, il monte comme une fumée d'encens, comme une flamme d'Holocauste, il veut s'évanouir et se perdre devant la Gloire et la Majesté du Père, et pour son amour. Il sent qu'en lui tout le *moi* n'a plus de consistance, ni même de réalité : comme lorsque l'encens est consumé, il reste un peu de cendre, mais rien de plus; réellement toute la substance de l'encens s'est élevée et a disparu en s'élevant vers DIEU.

Et ce Prêtre qui se donne de la sorte, si simplement, si absolument, si universellement, donne tout ce qu'il a et tout ce qu'il est en son pouvoir de donner. Or, il a le pouvoir de tout donner ; il a le droit d'offrir et de consacrer toute la création, lui qui offre et consacre le Créateur lui-même. Quel dépouillement! quel dégagement! quel désintéressement cela suppose! Que devient l'estime des créatures, des honneurs, des biens de toute sorte? Toute la créature est donnée; tout ce qui est de la créature est offert, dédié, livré à DIEU. On a dit que des Prêtres ont offert quelquefois le saint Sacrifice, préoccupés de l'honoraire qui est attaché à la fonction extérieure. Cette préoccupation misérable tient à l'extrême infirmité de certaines âmes ; il faut prier pour elles; mais leur disposition est une grave irrévérence qui fait horreur à DIEU et à l'Hostie de DIEU. Quel malheur lamentable que la tyrannie de l'avarice, en un ministère tout divin[1] !

[1] Non potest Sacerdos illâ intentione celebrare... ut ex hoc pecuniam consequatur, quia peccaret mortaliter. — S. Thomas., *opusc. LXV*, versùs finem.

Le saint Prêtre, à l'autel, s'applique à entrer dans les dispositions de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en tant qu'il est Sacrificateur; il veut aussi l'imiter en sa qualité de Victime.

2° Nous avons déjà rapporté ce que dit le dernier historien de saint Vincent de Paul, de son admirable Religion, pendant le saint Sacrifice : « Il paraissait à l'autel comme un autre JÉSUS-CHRIST, Victime et Sacrificateur : Victime, il s'abaissait et s'humiliait; c'était en criminel, en condamné à mort, qu'il prononçait le *Confiteor*, le *Domine, non sum dignus*, et toutes les paroles de la liturgie qui expriment l'humilité et la contrition, surtout le *Nobis quoque peccatoribus*... Sacrificateur, il était grave et majestueux, comme le Sauveur, et en même temps plein de douceur, de sérénité et de miséricorde[1]. »

Saint Grégoire, Pape, a dit aussi d'un saint Évêque de son temps : « Quand l'heure du saint Sacrifice était venue, il semblait se fondre en larmes, et il s'offrait lui-même en Victime, avec un grand brisement de cœur [2]. »

C'est une chose bien digne d'attention que la place qu'occupent, dans la Liturgie de la Messe, les sentiments de contrition, d'humbles supplications pour la rémission des péchés, de protestation d'indignité, en présence des grands Mystères qui s'accomplissent sur l'autel. Cette disposition d'humilité, de pénitence, de repentir, est manifestement ce qui domine dans tout le cours du saint Sa-

[1] M. l'abbé Meynard, *Vertus et Doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul*, chap. VII.

[2] Cùm ad horam offerendi Sacrificii venisset, velut totus in lacrymis defluens, semetipsum, cum magnâ cordis contritione, mactabat. — *In Evangelia, Homil.* XXXVII, n. 9. (loquens de S. Cassio, Narniensi Episcopo) — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1279.

crifice, depuis les premières paroles que le Prêtre dit au pied de l'autel, jusqu'à la Communion. Que faut-il en conclure? Il y a, dans ce caractère de la sainte Liturgie, une grande leçon dont il nous faut profiter. Le Sacrifice de Notre-Seigneur a diverses fins; mais il en est une qui semble plus sensible et plus évidente, c'est l'expiation, la réparation, la satisfaction. Les autres sont également sublimes et nécessaires, qui ne le sait? mais celle-ci se montre avec des caractères plus apparents, afin que nous en comprenions mieux la nécessité, pour coopérer à l'œuvre de notre Rédemption. Aussi, tous les sacrements que nous recevons, pour faire cette œuvre, parlent de pénitence et de mort. Le Baptême, selon saint Paul, « nous a fait participants de la Mort de Notre-Seigneur et de sa Sépulture [1]. » « La Confirmation imprime sur nos fronts la Croix du Sauveur, pour nous marquer, dit Bossuet, d'un caractère éternel, qui nous doit rendre semblables à JÉSUS-CHRIST crucifié. Pour lui être semblables dans le sacrement de la Pénitence, il faut, ajoute le grand Évêque, que nous nous rendions des Victimes mortifiées par les peines salutaires qu'elle nous impose. Dans le Sacrement de la sainte Table, « nous annonçons la mort du Sauveur [2] », comme dit le divin Apôtre [3]. » C'est pourquoi, le fond de la vie chrétienne, et, si l'on peut dire ainsi, sa substance, c'est la contrition, la haine du péché, le désir ardent d'en être délivré, la volonté généreuse d'en détruire en nous les moindres traces et les moindres raci-

[1] An ignoratis, quia quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus? Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem. — Rom. VI, 3, 4.

[2] I Cor. XI, 26.

[3] *Sermon pour le mardi de la semaine de la Passion*, sur la Satisfaction, IIe point.

nes, et une disposition permanente, dont toute la force est dans l'amour, de satisfaire à DIEU pour nos péchés passés et ceux de chaque jour, et pour les péchés de nos frères.

Qui n'a pas compris cette doctrine, qui n'en connaît pas la nécessité, qui ne se met pas à l'œuvre, donnant à sa vie un caractère, une direction, différents de ceux que cette doctrine nous révèle, passe son temps dans toute sorte d'illusions, bâtit sur le sable, et, pour rappeler l'image dont s'est servi saint Pierre, « n'est qu'un aveugle, marche à l'aventure, oubliant ce qu'il y a de plus nécessaire, l'expiation de ses anciens péchés : *Cui non præstò sunt hæc, cæcus est, et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum* [1]. »

Or, ce qui est une erreur toujours fâcheuse dans un fidèle, serait un malheur pour un Prêtre. Sans l'esprit de JÉSUS, Victime pénitente et expiatrice, tout le dessein que la divine Bonté a conçu pour sa sanctification, en l'appelant au Sacerdoce, deviendrait inutile. Nous avons dit souvent que le Prêtre ne trouve le complément et la perfection de son Sacerdoce que dans l'état d'Hostie. Or, JÉSUS est principalement une Hostie pénitente, humiliée sous le poids des péchés des hommes, tout occupée de satisfaire à DIEU son Père, pour tant d'offenses et d'ingratitudes. C'est donc là le caractère que le Prêtre doit porter partout et toujours, mais surtout lorsque renouvelant le Sacrifice de la Croix, il offre à l'autel la Victime de la Croix.

Eh bien ! il nous paraît évident que c'est afin qu'il se pénètre de cet esprit, que l'Église lui fait dire, durant tout le cours de la Messe, tant de prières, où il semble

1 II Petr. I, 9.

'être question que de notre condition de pécheurs, où nous devons faire l'aveu multiplié de « nos innombrables péchés, offenses et négligences [1] », et du besoin pressant « d'un pardon dont nous ne sommes pas dignes [2]. » Le Prêtre, ainsi oppressé, pour ainsi dire, par le sentiment de tant de fautes dont il est couvert, comprend mieux la nécessité d'expier pour les âmes qui lui sont confiées ; et ce qui est son occupation dominante, durant le saint Sacrifice, devient le caractère principal de sa vie sacerdotale : l'expiation.

Il est d'ailleurs une considération qui le détermine, d'une manière décisive, à donner à toute sa vie ce grave caractère.

Comme JÉSUS se donne aux âmes, lui aussi se doit aux âmes. Ce qui apparaît admirablement dans le Sacrifice, c'est le don de notre Victime à ces âmes qu'il a rachetées; c'est aussi le don de soi-même qui est, pour le Prêtre, le plus beau fruit de sa participation au Sacrifice. Or, en quel état Notre-Seigneur se donne-t-il? C'est en son état de Victime pénitente et expiatrice. C'est en cette qualité qu'il a tout livré pour les âmes : son honneur, sa réputation, sa liberté, sa vie. Les humiliations lui ont été une gloire, les souffrances une volupté, selon le mot de Tertullien [3], la Croix et la mort sur la Croix, un grand sujet de joie, dit saint Paul [4]. Les autres fins de son Sacrifice ont été atteintes : il a adoré, il a rendu grâces, il a prié

[1] Suscipe, Sancte Pater..., hanc immaculatam hostiam...pro innumerabilibus peccatis et offensionibus et negligentiis meis. — *In oblat. panis.*

[2] Nobis quoque peccatoribus famulis tuis, de multitudine miserationum tuarum sperantibus... non æstimator meriti, sed veniæ, quæsumus, largitor admitte. — *Can. Missæ.*

[3] Saginari voluptate patientiæ discessurus volebat. — *De Patientiâ*, cap. III. — Patr. lat., t. I, col. 1252.

[4] Proposito sibi gaudio, sustinuit Crucem. — Hebr. XII, 2.

pour tous les hommes; mais il a plus manifestement et plus sensiblement expié pour eux, par sa Passion et par sa mort.

C'est pourquoi le Prêtre, qui se doit aux âmes si absolument, puise dans son union avec JÉSUS Victime pénitente au saint Autel, cet esprit d'expiation et de satisfaction, et il le porte partout. Qu'il sache qu'il n'y a rien de puissant, comme cet esprit, pour attirer la bénédiction de DIEU sur les œuvres de zèle. Tous les hommes apostoliques ont été des Victimes expiatrices.

Ainsi le Prêtre, livré, abandonné avec amour, tandis qu'il offre le saint Sacrifice, à la grâce de JÉSUS-CHRIST, Sacrificateur et Hostie, tendant à l'unité de ses dispositions d'Hostie, comme en effet il est dans l'unité de son divin Sacerdoce, se fixe de plus en plus dans cet état, que JÉSUS a demandé principalement pour ses Prêtres, au Cénacle, avant d'aller à son Sacrifice : *Ut sint unum, sicut et nos... Ut sint consummati in unum* [1].

III. Après la sainte Messe, l'Action de grâces. — On peut dire que l'Action de grâces commence immédiatement après la communion du Corps de JÉSUS-CHRIST. Le Prêtre prend la sainte Hostie, adore en silence, et dit : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ! Calicem salutaris accipiam.* Ce Calice qu'il va prendre est donc l'expression de son action de grâces. Il y a là un sublime mystère. Il vient de prendre le Corps de JÉSUS, il faut un acte de reconnaissance après un don si grand ; il prend le précieux Sang de JÉSUS, comme pour signifier que JÉSUS seul est sa propre louange et son action de

[1] Joann. XVII, 22, 23.

grâces. « En recevant JÉSUS-CHRIST, dit le P. de Condren, le Prêtre a tout reçu; car, suivant la parole de l'Apôtre, en nous donnant son Fils, qu'est-ce que DIEU ne nous a pas donné [1]? Par conséquent, n'ayant rien que nous n'ayons reçu, notre louange et notre action de grâces ne peuvent être qu'un don de DIEU. Or, c'est JÉSUS-CHRIST, le *Calice du salut*, qui est ce don de DIEU; car, il est le trésor des pauvres, et quand ils l'ont reçu, ils peuvent dire, pour le remercier : *In me sunt, Deus, vota tua, quæ reddam, laudationes tibi* [2]. J'ai en moi tout ce qui peut vous être offert, pour la louange et l'action de grâces qui vous sont dues [3]. »

Après que le Prêtre a pris le précieux Sang, l'action de grâces se continue. Elle est exprimée par ces paroles : « *Quod ore sumpsimus, Domine*... Faites, Seigneur, que ce que nous venons de recevoir dans notre bouche, nous le recevions dans un cœur pur, et que le don qui nous est fait dans le temps nous soit un remède éternel. » C'est l'action de grâces sous la forme de la prière. Il est indubitable que nous ne pouvons remercier DIEU, qu'en faisant honneur, par une vie sainte, aux grâces qu'il veut bien nous faire. Si le don céleste, reçu dans notre bouche, demeure dans notre cœur et notre esprit purifiés, et si, conservé en nous par une fidélité parfaite, il devient pour toujours un remède contre tout mal, une perpétuelle préservation de toute offense de DIEU, voilà l'action de grâces la plus précieuse. Car, cette permanence du remède divin en nous, c'est bien la vie de notre DIEU en nous, et une vie qui opère les actes qui lui sont propres, une vie qui nous

[1] Rom. VIII, 32.
[2] Psalm. LV, 12.
[3] *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, IV[e] partie, sur ces paroles : *Quid retribuam.*

fait produire, au-dedans de nous-mêmes et, au dehors, dans la conduite avec les hommes, une ressemblance parfaite avec JÉSUS. Or, c'est là évidemment la preuve la meilleure que la communion a porté son fruit le plus beau. « Celui qui porte les traits du CHRIST, dit saint Augustin, est vraiment rassasié : *Ille saturatur, qui imitatur*[1]. »

La suite de la sainte Liturgie est toute pénétrée de ce même sentiment d'action de grâces. « Cela doit être, dit Benoît XIV ; après la réception d'un tel Sacrement, il ne reste de place qu'à la reconnaissance[2]. » La Postcommunion, sous forme de prière, exprime ordinairement le même hommage de gratitude. Dans l'une d'elles, nous demandons de passer notre vie dans une perpétuelle action de grâces : *Repleti, Domine, muneribus sacris : da, quæsumus; ut in gratiarum semper actione maneamus*[3]. Le Prêtre, avant de bénir le peuple, annonce que tout le Sacrifice est accompli; le peuple répond par une parole de reconnaissance : *Deo gratias*. Quelquefois le Prêtre lui-même invite à rendre grâces : *Benedicamus Domino*. Enfin ce même *Deo gratias* reparaît à la fin du dernier Évangile, et conclut toute la Liturgie publique.

Alors le peuple se retire; il n'y a plus rien à exiger de lui. Mais, pour le Prêtre, c'est comme un nouveau mystère d'amour qui commence; la sublime disposition dans laquelle il vient d'entrer, possède, envahit et absorbe toujours davantage tout son être. Il dit ce beau cantique:

[1] In opere inscripto : *Idée du Sacerdoce*, etc., loco citato. — Cfr. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XXI, I, n. 27. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 170. — Et : Quomodo (pauperes) saturabuntur? Imitando passionem Domini... — In Psalm. XLVIII, I, n. 3. — Ejusd. t. col. 545.

[2] Participato tanto Sacramento, gratiarum actio cuncta concludit. — *De Sacrificio Missæ*, cap. XXIV, n. 2.

[3] *Dominic. infrà octav. Ascens.* — Item, *in festo S. Aloysi. Gonzag.* XXI Junii; *SS. Felicis et Adaucti*, XXX Augusti; etc.

Benedicite, omnia opera Domini, Domino..., invitant, excitant toutes les créatures à bénir, à louer Celui qu'il porte dans son cœur, les appelant autour de ce Roi, si grand et si humble, si glorieux et si anéanti, autour de ce Prêtre universel, qui est le centre de la Religion de toute créature, autour de cette Hostie, en laquelle et avec laquelle toute créature doit s'offrir et s'immoler à DIEU. L'appel que le Prêtre fait à tout ce qui peuple le ciel, les airs, la terre, soutient sa piété et supplée peut-être à ce qu'il voudrait éprouver et qu'il ne sent que faiblement. C'est pourquoi, il appelle, il convoque tous les anges, tous les serviteurs de DIEU, toutes les âmes justes, tous les humbles de cœur, et spécialement tous les Pontifes et tous les Prêtres... *Benedicite, Sacerdotes Domini, Domino.* Cela lui est singulièrement bon. Oh ! en ce moment, cette union avec le Souverain Pontife, tous les Évêques, tous les saints Prêtres des paroisses et des maisons religieuses, tous les Séminaristes, tous les Clercs, cette union de cœur, de louange, de gratitude, témoignage commun d'amour envers Celui qui les a tous honorés si amoureusement... quelle consolation, intime, profonde, pleine de joie pour le Prêtre qui revient de l'autel, et qui va peut-être trouver, à la sacristie, surtout certains jours, l'agitation, le bruit et plusieurs sujets de distractions très fatigantes.

C'est qu'en effet la tentation attend le Prêtre, surtout le Prêtre de paroisse, à la sacristie. Il y en a de toute sorte. Nous n'avons pas à les décrire ici. Heureux le Curé, le Vicaire, qui a eu le bonheur de faire comprendre aux enfants de chœur, aux officiers de l'Église et aux paroissiens, que le quart d'heure qui suit l'arrivée du Prêtre à la sacristie, est sacré! oui, bienheureux ! leur bonheur est réel ; mais que de circonstances, indépendantes

de leur volonté, qui rendent ce bonheur trop rare[1] !

Nous devons quitter les vêtements sacrés, avec recueillement et modestie, continuant de réciter les prières indiquées par les rubriques du Missel. S'il était nécessaire de mettre de l'ordre sur la crédence, si le soin de renfermer les ornements, le calice, nous incombait, il serait préférable de renvoyer ces petites occupations après l'action de grâces. Le plus pressé, pour un cœur de Prêtre, c'est l'isolement, sur un prie-DIEU, dans le plus grand silence. Nous avons entendu dire du vénérable Mgr Arbaud, Évêque de Gap, qui a laissé dans son diocèse une si sainte mémoire[2], qu'il quittait les vêtements sacrés avec une sorte de hâte, pressé qu'il était de se retirer dans le profond recueillement de son action de grâces. Quels précieux moments que ceux qui vont suivre! Oh! qu'il est grandement désirable que rien ne trouble la paix divine de ce temps, qui est du ciel et non de la terre[3] !

Premièrement. — Que le Prêtre se retire à l'écart, soit à l'Église, soit dans la sacristie ; mais que rien, aucun bruit de paroles, aucun mouvement fatigant ne puisse le troubler.

[1] La charité, la politesse même, si l'on veut, ont leur droit. Cédons à la charité, cédons aux convenances, quand il le faut. Tout le monde connaît le trait de saint François de Sales se rendant gracieusement, après une très courte action de grâces, auprès de personnes qui l'attendaient pour le repas du matin (*Esprit de saint François de Sales*, Ire partie, sect. XX). C'est le devoir ; mais c'est l'exception. Si ce fait se renouvelait souvent, que deviendrait notre pauvre vie intérieure ? Nous croyons que le doux et condescendant saint François de Sales eut un sensible sacrifice à faire, pour s'arracher à l'accomplissement un peu prolongé d'une obligation sainte. Sachons accepter quelquefois un sacrifice semblable, comme l'aimable saint ; mais il est bon, très bon, que ce sacrifice nous coûte à faire.

[2] Mort à Gap, le 27 mars 1836.

[3] Cfr. S. Dionys. *De Hierarchiâ ecclesiasticâ*, cap. III, *in fine*. — Patr. græc., t. III, col. 446.

Secondement. — Il doit être si pénétré du Mystère qui vient de s'accomplir en lui, qu'il puisse se passer de prières vocales, et même d'une méthode, livrant son âme à l'impression de la grâce qui agit si puissamment, à cette heure. Que sa parole soit courte : qu'il ne craigne pas de répéter les mêmes actes ; qu'il se taise, s'il est porté au silence intérieur ; qu'il adhère simplement à ce que le Tout-Puissant, qui est l'Amour même, veut faire en lui ; qu'il veuille recevoir tout ce que son DIEU, son Hostie, veut lui donner et qu'il se donne et s'abandonne lui-même, pour subir tous les effets, tous les changements, toutes les transformations qui plaisent à cet Amour tout-puissant.

Cet état, ce silence, cette adhésion, cet abandon, peut durer quelque temps, même tout le temps consacré à l'action de grâces ; et, bien qu'il ne soit pas incompatible avec quelques distractions de l'esprit, il est saint et sanctifiant, et il ne convient pas de faire effort pour le changer.

Troisièmement. — Mais, parce qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous assurer cette paix profonde et cette sorte de grâce sensible, et que trop souvent nous avons besoin d'être soutenus par la prière vocale, par la lecture des sentiments des Saints, que nous tâchons de nous approprier, et qu'il nous faut une suite d'actes prévus, une méthode, ayons à notre disposition cet arrangement de prières, d'actes, afin de ne pas demeurer inactifs, distraits, languissants, dans une action si sainte[1].

[1] Quand, dans ce moment si précieux, l'esprit, le cœur sont fatigués, distraits, impuissants, rappelons-nous cette touchante vérité de foi : JÉSUS est tout ; il est toute la Religion qui est due à son Père et à Lui-même, et il est, dans l'accomplissement de tout devoir religieux, notre Supplément. Donc, en toute vérité, il fait notre action de grâces, au dedans de nous-même, et pour nous-même. Oh ! que cela est doux à penser ! Adhérons humblement à cette Religion amoureuse de notre DIEU.

Le Cardinal Bona recommande quatre actes principaux : Le premier, l'action de grâces proprement dite; le second, l'oblation. Il s'exprime ainsi sur ce second acte : *Sequitur oblatio, quâ par pari Deo reddere Sacerdos potest, Filium ejus unigenitum et consubstantialem ei offerendo. Seipsum quoque offerat Patri et Christo holocaustum acceptabile in odorem suavitatis.* Le troisième acte, c'est la demande : le moment ne peut être mieux choisi; le quatrième, c'est la volonté ferme d'avancer de vertus en vertus en présence de DIEU[1].

N'oublions pas, dans notre action de grâces, MARIE. Elle est la Mère et pareillement l'Hostie de Celui qui est dans notre cœur, notre Hostie. Il ne serait pas impossible que, par quelque attrait particulier, MARIE nous occupât tout le temps de notre action de grâces. — La pensée, que nous exprimons, trouvera son explication dans ce que nous avons à dire, à la fin de cet ouvrage, en traitant de l'union du Prêtre à MARIE.

N'oublions pas non plus les saintes âmes du Purgatoire. C'est notre devoir de leur venir sans cesse en aide. Le moment présent est des plus favorables. Gagnons pour

[1] *De celebratione Missæ*, cap. VII. — Les dernières paroles du pieux Cardinal nous font penser à ce que dit saint Bernard de la louange et de la reconnaissance que nous devons à DIEU, pour les biens qu'il nous fait : Referatur ad ipsum laus, laudabilium siquidem universorum auctorem, et largitorem... Immolantes itaque hostiam laudis et reddentes vota nostra de die in diem, curemus omni vigilantiâ jungere sensum usui, affectum sensui, exultationem affectui, gravitatem exultationi, humilitatem gravitati, libertatem humilitati ; quo interdum liberis purgatæ mentis passibus procedamus, et excedamus per inusitatas quasdam affectiones spirituales, lætitias in jubilæis amœnitatibus, in lumine Dei, in suavitate, in Spiritu Sancto ; probantes nos comprehensos in his, quos Propheta intuebatur, cum diceret : Domine, in lumine vultûs tui ambulabunt, et in nomine tuo exultabunt totâ die, et in justitiâ tuâ exaltabuntur (Ps. LXXXVIII, 16, 17). — *In Cantica*, Serm. XIII, n. 7. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 838.

elles l'indulgence plénière attachée à la récitation de la prière : *En ego, o bone Jesu!*

Faisons toujours saintement notre action de grâces. Notre vie de Prêtre doit être une perpétuelle Oblation et un incessant Sacrifice de nous-même. Or, saint Ambroise nous apprend que le premier caractère de l'Oblation parfaite, c'est l'action de grâces[1]. C'est aussi la pensée de son admirable disciple, saint Augustin[2].

Quand un Prêtre se lève, après ce saint exercice, complément qu'on peut appeler nécessaire de la grande Action qui a précédé, il porte en lui une sanctification nouvelle, qui fait la joie des Anges et qui est, pour l'Église, une source admirable et féconde de toute sorte de bénédictions. Il possède comme une plénitude qui va déborder sur les âmes et les rendre participantes, suivant leurs propres dispositions, du don divin qu'il a reçu. Nous nous souvenons d'avoir lu, à ce sujet, un trait des plus touchants dans la vie de ce grand mystique du XII[e] siècle, qui s'appela Hugues de saint Victor. Son contemporain et son disciple, Osbert, chanoine régulier de la même abbaye de saint Victor, le raconte ainsi : « La veille de sa mort, je vins le voir dès le matin, et je lui demandai comment il se trouvait. Il me dit : « Fort bien, pour le corps et pour l'âme. » Puis, s'étant assuré que nous étions sans témoin, il reprit : « Avez-vous dit la Messe aujourd'hui? » Je répondis que oui. Alors il me dit : « Approchez

[1] Primitiæ animæ primatus sunt bonarum disciplinarum... Quarum primitiva est puro corde et simplici sermone oblata Deo gratiarum actio. — *De Cain et Ab l*, lib. I, n. 41. — Patr. lat., t. XIV, col. 337.

[2] Quid est autem sacratius laudis sacrificium, quàm in gratiarum actione? - *Le saint Docteur ajoute :* Et undè majores agendæ sunt Deo gratiæ, quàm pro ipsius gratiâ per Jesum Christum Dominum nostrum? Quod totum fideles in Ecclesiæ sacrificio sciunt. — *Contra adversarium Legis et Prophetarum*, lib. I, cap. XVIII, n. 37. — Patr. lat., t. XLII, col. 624.

et soufflez sur mon visage en forme de croix, pour me communiquer le Saint-Esprit. » Je le fis, et il proféra aussitôt ces paroles : « *Os meum aperui, et attraxi spiritum :* j'ai ouvert ma bouche, et j'ai attiré en moi l'Esprit [1]. » Ainsi, se souvenant que les Apôtres avaient reçu le Saint-Esprit par le souffle de Notre-Seigneur, ce pieux mourant ouvrait la bouche pour le recevoir par le souffle d'un homme aussi indigne que moi, à cause de la Communion que j'avais eu le bonheur de faire [2]. »

Scène touchante ! Elle nous initie au merveilleux mystère de l'influence qu'exerce l'âme sacerdotale, qui porte en elle, par la vertu du divin Sacrifice et de l'adorable Sacrement, l'esprit et la vie de JÉSUS-CHRIST.

[1] Psalm. CXVIII, 131.
[2] Patr. lat., t. CLXXV, col. CLXI.

CHAPITRE XXIII

COMMENT LE PRÊTRE NE CESSE PLUS DE TENDRE A L'UNION PARFAITE AVEC NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST — DIVERS MOYENS — PREMIER MOYEN : L'ÉTUDE DE NOTRE-SEIGNEUR

Le Prêtre, qui a l'ineffable bonheur de dire la sainte Messe tous les jours, peut-il avoir, sur les lèvres, dans le cœur, une autre parole qui exprime mieux ce qu'il devient, ce qu'il est, ce qu'il fait, que ce cri d'amour du grand Apôtre : « Pour moi, vivre, c'est JÉSUS-CHRIST[1]. » « Je vis ; ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi[2]. » Sublime mystère, dont aucune langue ici-bas ne peut dire la merveilleuse beauté ! La vie de JÉSUS-CHRIST est dans son Prêtre. Mais la vie est, de sa nature, envahissante. Quelle est donc la perfection de cette vie divine, envahissant toujours plus l'humble Prêtre, à mesure que les Messes se succèdent, à mesure que la Chair vivante et le Sang vivant du Fils de DIEU se répandent, avec plus de puissance amoureuse et d'amour puissant, dans cette âme si prodigieusement privilégiée !...

[1] Philipp. I, 21.
[2] Galat. II, 20.

Or, cette vie d'amour, le Prêtre veut la confirmer et la dilater toujours davantage en lui, par le concours d'une volonté fidèle et généreuse. A cette fin, il a l'ambition d'arriver à une connaissance toujours plus parfaite de son Bien-Aimé, et, par suite, à une contemplation toujours plus affective de ses mystères, de ses perfections, de ses amabilités, et, enfin, à une imitation toujours plus vraie et plus réelle de ses états, de ses dispositions et de sa vie.

Cette connaissance plus parfaite, cette contemplation plus affective, cette imitation plus amoureuse sont, en effet, les moyens voulus de DIEU, pour arriver à l'union parfaite avec notre adorable Hostie[1].

Or, la connaissance de Notre-Seigneur s'acquiert par deux exercices principaux, qui sont l'Étude et la Lecture spirituelle. Quant à la contemplation de Notre-Seigneur, nous en faisons les actes dans l'oraison mentale; et enfin, l'exercice d'imitation est l'application de l'âme tout entière et tellement habituelle, qu'elle n'est vraiment autre chose, cette humble et affectueuse application, que la vie d'union avec JÉSUS-CHRIST.

Ces quatre exercices ou moyens d'arriver à l'union parfaite avec Notre-Seigneur : étude, lecture, oraison et exercice d'imitation, n'ont pas, sans doute, tous la même importance. Chacun d'eux, cependant, mérite une grande

[1] Quand nous parlons de moyens voulus de DIEU, nous n'entendons pas dire que l'éminente grâce de l'amour parfait et de l'union avec Notre-Seigneur soit soumise à de certaines règles, dont l'observation amène comme naturellement l'âme qui les suit, à la posséder. Notre pensée est simplement que, suivant les lois communes de la divine Providence, on n'arrive à participer aux dons de sa grâce que par une sérieuse préparation et une fidèle coopération, que DIEU agrée toujours, et qui sont d'ordinaire précisément la condition qu'il a posée lui-même, secrètement, pour nous communiquer ces dons surnaturels, bien que toujours gratuits de leur nature.

attention. L'étude prépare les voies; elle est principalement un travail de l'intelligence. La lecture spirituelle, dans laquelle l'esprit et le cœur ont une part presque égale, est comme un commencement d'union avec Celui dont l'étude nous a révélé la beauté. L'oraison confirme ce que la lecture a commencé de faire. Elle est l'œuvre bien plus du cœur que de l'esprit, et le cœur, attiré et comme ravi par la beauté de Celui qu'il aime, aspire avec force vers l'union avec ce Bien-aimé. L'exercice d'imitation ou vie d'union, c'est comme une sorte de consommation de l'union avec Notre-Seigneur, autant que l'union peut être consommée ici-bas.

L'étude fait le théologien; la lecture spirituelle et l'oraison, l'homme intérieur; l'exercice d'imitation ou vie d'union, l'homme parfait, le saint, le Prêtre, qui vit véritablement selon l'éminente grâce de sa vocation.

Donnons maintenant une idée exacte de chacun de ces quatre moyens; et consacrons ce chapitre à l'étude de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Que cette étude soit nécessaire au Prêtre, évidemment nous n'avons pas à le prouver. Pour une multitude de raisons, le Prêtre doit beaucoup aimer Notre-Seigneur. Or, « on n'aime pas ce qu'on ignore[1] », dit saint Augustin. Tout ce qu'il est possible d'acquérir de la science des Mystères de JÉSUS-CHRIST, convient au Prêtre, est le bien du Prêtre, son vrai trésor intellectuel et spirituel, sa vraie vie. Ecoutons saint Paul : *Existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi*

[1] Non enim diligitur quod penitùs ignoratur. — *In Joann. Evangel.* Tract. XCVI, n. 4. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1876.

Domini mei : propter quem omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam... ad cognoscendum illum... si quo modo comprehendam in quo et comprehensus sum à Christo Jesu[1]. *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*[2]. *Hujus rei gratiâ, flecto genua mea ad Patrem Domini Nostri Jesu Christi... ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum, scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei*[3]. La science de JÉSUS-CHRIST !... N'est-ce pas d'elle que le prophète Jérémie a dit « qu'elle est toute notre gloire[4]? » Et le Sage : « qu'elle est la justice consommée[5]? » Et Notre-Seigneur lui-même : dès ce monde, déjà « la vie éternelle ? » *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum*[6].

La science de JÉSUS-CHRIST ! Quel immense, sublime, glorieux, attrayant et ravissant sujet d'étude ! Qu'est-ce que le Fils de DIEU, Verbe incarné ? Sa nature divine, quelle est-elle ? Sa nature humaine, quelle est-elle ? Quel est ce Mystère « caché dans les desseins de DIEU, depuis les siècles éternels[7] », et exécuté, « et manifesté dans le temps[8] », qui s'appelle l'union hypostatique de la nature divine et de la nature humaine, en JÉSUS-CHRIST ? Quelle est sa science, sa sainteté, sa liberté ? Qu'est-il

[1] Philipp. III, 8-12.
[2] I Cor. II, 2.
[3] Ephes. III, 14-19.
[4] Hæc dicit Dominus : Non glorietur sapiens in sapientiâ suâ, et non glorietur fortis in fortitudine suâ, et non glorietur dives in divitiis suis ; sed in hoc glorietur qui gloriatur, scire et nosse me. — Jerem. IX, 23, 24.
[5] Nosse enim te, consummata justitia est. — Sap. XV, 3.
[6] Joann. XVII, 3.
[7] Ephes. III, 9.
[8] Coloss. I, 26.

pour son Père? Qu'est-il pour les âmes? Quelle est la place qu'il occupe dans l'univers, dans l'histoire, dans la vie des peuples, et de chaque homme? Qu'est-ce que son Sacerdoce, si grand, si étendu, si puissant? Et qu'est-ce que son Sacrifice, si universel, si parfait, si efficace? Et sa Royauté, quelle est-elle? Et ses droits de Dominateur et de Seigneur, quels sont-ils? Avant de venir, comment a-t-il été annoncé? Quand il est venu, comment a-t-il tout réalisé et tout consommé? Quelle fut sa vie, sa vie historique, et cette autre vie intérieure, destinée à être communiquée aux âmes rachetées? Qu'est-ce que sa divine Grâce? Quel est le sens secret de ses Mystères? Quel en est l'enseignement, la portée, et l'achèvement en chacun de nous? Comment JÉSUS-CHRIST est-il, suivant l'expression d'Origène, « la substance de la sainteté et des vertus »? Comment vit-il au Ciel, — et au Sacrement, — et dans l'Église? Que fait-il par lui même et que fait-il par son Église? Comment, à la fin de chaque existence humaine et, un jour, à la fin du monde, exercera-t-il son droit de Judicature sur les vivants et sur les morts? Et, pour tout dire, comment est-il, dans toute l'œuvre de DIEU, « l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin [1] », « Celui en qui et par qui toutes choses sont [2] » et qui est « toute chose en tout [3]?... »

O immense, ô glorieuse étude de l'Incarnation ! Comme on comprend la parole de Tertullien : « *Nobis curiositate opus non est, post Jesum Christum* [4] ! » et ce que dit un autre ancien Père, Origène : « Le cœur de tout chrétien

[1] Apoc. I, 8. — XXI, 6. — XXII, 13.
[2] Coloss. I, 17.
[3] Coloss. III, 11.
[4] *De Præscriptione.* — Patr. lat., t. II, col. 20-21.

devrait être une arche sainte et une bibliothèque mystique, toute pleine de la science du Verbe de Dieu [1] ! »

Ces paroles conviennent à tous les fidèles ; mais comme elles disent éloquemment ce que doit être le cœur des Prêtres ! Oh ! assurément, si les devoirs de la charité, ou les bienséances sociales, ou les nécessités de la vie ne nous imposaient point l'obligation de nous livrer à diverses affaires, ne faudrait-il pas que notre esprit et notre cœur fussent sans cesse occupés à l'étude de cette admirable science qui, suivant une pensée de saint Jérôme, commence ici-bas et persévère jusque dans l'Éternité [2], toujours plus avides de découvrir quelque secret nouveau de l'incomparable Théologie de l'Incarnation ? Y aurait-il un jour de notre vie, y aurait-il un seul instant de notre existence, qui ne fut absorbé par cette impérieuse passion : acquérir quelque connaissance, quelque lumière nouvelle sur la Beauté et la Bonté et la souveraine Excellence de Celui « en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu [3] », et « dans lequel il a plu à Dieu de faire habiter toute plénitude [4] ?... »

Hélas ! nous venons de parler de devoirs, de nécessités, de bienséances. Ces devoirs sont sacrés, ces nécessités sont impérieuses, ces bienséances respectables. N'exagérons rien, et tenons compte de la condition inévitable qui

[1] Ut possit quisque intra seipsum arcam divinam construere et bibliothecam divini Verbi consecrare, ex propheticis et apostolicis voluminibus compactam. — *In Genesim*, Homil. II, n. 6. — Patr. græc., t. XII, col. 173. — Nous avons déjà vu saint Jérôme se servir de la même expression. Nous devons prochainement la rappeler de nouveau.

[2] Discamus in terris, dit le saint Docteur, quorum nobis scientia perseveret in cœlis — *Epistol. LIII* (alias 103), *ad Paulinum, de studio Scripturarum*, n. 9. — Patr. lat., t. XXII, col. 549.

[3] Coloss. II, 3.

[4] Coloss. I, 19.

nous est faite à tous, par les saintes et inviolables lois de la charité, d'une part, et, de l'autre, par le milieu social auquel nous sommes mêlés [1]. Mais que de temps passé dans l'oisiveté ! que de distractions vaines ! que de conversations inutiles ! que de lectures où la curiosité a la plus grande part ! que d'études même, bonnes et utiles sans doute, mais qu'il serait plus juste de considérer plutôt comme un délassement de l'esprit ou une diversion aux graves occupations de notre vocation, que comme une occupation de notre saint état ! Un Prêtre devrait « croître » toujours davantage, selon la recommandation de saint Pierre, « dans la connaissance en même temps que dans la grâce de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST [2] » ; de sorte que, si, par devoir, il est obligé d'occuper son esprit à des études profanes ou à des affaires temporelles, il le fasse sans doute avec un grand soin, comme l'exige le devoir, mais avec une sorte d'af-

[1] Saint Ambroise répond à l'objection de ceux qui prétendent opposer à l'étude la nécessité de se vouer aux œuvres de charité : Non otiosos nos putamus, si tantummodo verbo studere videamur ; nec pluris æstimamus eos qui operantur, quàm eos qui studium cognoscendæ veritatis exercent. Dicunt enim plerique : « Ecce homo et opera ejus. » Quasi vero qui verbo studeat, non operetur ; cùm majus opus istud quàm cætera sit... Verbum cognoscere majus opus est quàm ministrare. — *In psalm.* CXVIII, *Expositio*, Serm XI, n. 11. — Patr. lat., t. XV, col 1352. — Ce qu'il faut entendre avec l'esprit de discernement du Maître : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (Matth. XXIII, 23).

[2] Crescite in gratiâ, et in cognitione Domini Nostri et Salvatoris Jesu Christi. — II Petr. III, 18. — Saint Grégoire de Nazianze décrit ainsi la vie du Théologien : Clausis compressisque sensibus, atque extra carnem mundumque positus, nihilque rerum humanarum, nisi summâ necessitate impellente, contingens, secumque ipse et cum Deo commercium habens, sublimiorem in rebus quæ aspectu sentiuntur vitam traducit... Atque ità se comparat ut, per lumen, lumen insuper assumat, per obscurius nimirùm clarius et illustrius : quousque ad radiorum futuræ vitæ fontem tandem pervenerit, ac, solutis per veritatem speculis, beati finis compos extiterit. — Orat. XX (aliàs 29) *De dogmate et constitutione Episcoporum*, n. 1. — Patr. græc., t. XXXV, col. 1066.

fliction d'esprit, considérant que l'aliment de son intelligence, c'est le Verbe de DIEU, que nous attirons en nous par de saintes études.

C'était la pensée de cet admirable P. de Condren, dont nous avons dit, après sainte Jeanne de Chantal, « qu'il semblait avoir reçu de DIEU assez de lumières pour éclairer même les anges. » Qu'on nous permette de citer une page, qu'il a écrite sur le sujet qui nous occupe.

« En l'étude du christianisme, dit-il, la principale science doit être JÉSUS-CHRIST. Je voudrais que nous fussions tous assez saints, pour ne pas désirer d'autre science que Lui ; et l'Apôtre saint Paul, qui dit : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum,* savait que les connaissances de ce monde ne subsistaient pas devant le jugement de DIEU, et qu'il n'y a rien de solide que JÉSUS-CHRIST, et ce qui est émané de Lui. Les hommes ont mis au jour diverses sciences, qu'ils enseignent communément ; mais elles périront avec les hommes. Le grec et le latin sont langues nées de la confusion de Babel, aussi bien que les autres. Le péché les a fait naître et DIEU les abolira avec le péché. La contemplation même des œuvres de DIEU a été reconnue pour vanité, travail et affliction d'esprit, par le Sage, quand il a plu à DIEU de l'éclairer [1]. Si nous étions dans ce même esprit de sagesse divine, nous jugerions de même avec lui, et nous ne nous appliquerions jamais à autre chose qu'à JÉSUS-CHRIST, si ce n'est avec travail et affliction d'esprit... Nous vivons maintenant à l'école de DIEU, et nous y recevons JÉSUS-CHRIST, qui est la véritable sagesse et toute l'occupation de l'Esprit de DIEU et toute sa complaisance. C'est pourquoi, il faut que

[1] Eccli. I, 5-14.

toute autre connaissance que Lui nous soit travail et affliction d'esprit[1]. »

Cet enseignement est saint. Appliquons-nous donc et exerçons-nous, selon l'esprit qui nous y est recommandé, à l'étude principale de notre vocation.

Étudiant Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est l'humilité même, il est nécessaire que nous nous livrions à cette sainte occupation avec humilité. Visant, par cette connaissance plus profonde de ses perfections et de ses amabilités, à l'amour parfait et à l'union avec « ce DIEU de notre cœur[2] », il est également nécessaire que notre étude se fasse avec amour. Humilité et amour, ce sont les deux qualités de notre étude. Arrêtons-nous un instant à les considérer.

Nous devons faire notre étude, d'abord avec humilité, non pour notre propre gloire, ni pour nous prévaloir de la science acquise, mais pour le seul honneur de DIEU et de JÉSUS-CHRIST.

Cette importante recommandation peut cependant paraître singulière. Comment l'orgueil, la vanité sont-ils possibles dans un théologien qui étudie Notre-Seigneur et ses Mystères? Se peut-il qu'on connaisse la vie de cet adorable modèle, « qui s'est fait homme pour s'anéantir[3] », et qu'on y prenne une occasion d'amour-propre et de suffisance? Malheureusement, il peut en être ainsi. « La science enfle », dit saint Paul[4].

Il y a une proposition assez étrange de Jean Gerson, le célèbre chancelier. Il dit : *Stat simplices idiotas, per*

[1] *Recueil de vies de quelques Prêtres de l'Oratoire*, par le P. Cloyseault. — Le P. Charles de Condren, liv. VII[e], § 1[er].

[2] Psalm. LXXII, 26.

[3] Philipp. II, 6-8.

[4] I Cor. VIII, 1.

fidem, spem et charitatem, citius et sublimius pervenire ad Theologiam mysticam, quàm eruditos in Theologiâ scolasticâ et discursivâ. Il énumère plusieurs raisons de ce fait, et finit par ces mots : *Sunt insuper humiliores* (*idiotæ*), *quibus gratiam dat Deus, qui cum simplicibus graditur, omnium vero superborum et sublimium colla propriâ virtute calcavit* [1].

C'est une bonne leçon à retenir. Sans doute, la science théologique ne porte pas, naturellement et comme d'elle-même, à l'orgueil et ne constitue pas une sorte d'obstacle, en celui qui la possède, vis-à-vis des dons surnaturels de DIEU. L'affirmer absolument serait tomber sous la condamnation même de l'Église [2]. Mais, il nous faut conclure que l'étude, qui a pour but même la connaissance de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, doit être faite avec humilité. Saint Thomas, qui précise toute chose avec tant de clarté et de sagesse, dit expressément : « La science et tout ce qui a un caractère de grandeur est une occasion pour l'homme de se confier en lui-même et, par suite, de ne pas se livrer totalement à DIEU. D'où il advient quelquefois que la science est occasionnellement un obstacle à la dévotion ; tandis que celle-ci abonde chez les simples et les femmes, en comprimant en ces personnes le vice de l'orgueil. Si cependant celui qui s'adonne à la science, a soin de la soumettre parfaitement à DIEU, la dévotion en est par là même augmentée [3]. »

[1] *De mysticâ theologiâ et ejus elucid.* Consid. IX. — Gerson. oper., Parisiis, 1606.

[2] Theologus minorem dispositionem habet quàm homo rudis ad statum contemplativi. Primo, quia non habet fidem adeo puram ; secundo, quia non est adeo humilis ; etc. — *Proposit. damnat. ab Innoc. XI.* — Propos. LXIV. — Cette proposition est de Molinos.

[3] II, II, q. LXXXII, a. 3. ad 3. — Saint Augustin a dit : Scriptum est : *Scientia inflat.* Jam ergo debemus odisse scientiam ? absit. Et quid est :

Une autre disposition nécessaire, c'est l'amour. Nous voulons connaître Notre-Seigneur pour l'aimer; nous voulons le connaître parfaitement pour l'aimer parfaitement. Il arrive alors ceci : Nous commençons par connaître et nous commençons à aimer l'objet de notre connaissance ; or, cet amour accroît en nous le désir d'une plus grande connaissance ; et non seulement il accroît ce désir, mais il possède lui-même une grande puissance d'intuition. Car, suivant la parole d'un mystique du moyen-âge, « aimer c'est voir, et le cœur a des yeux pour voir[1]. » L'amour augmente donc la connaissance; une nouvelle connaissance produit un plus grand amour; et c'est une admirable merveille que cet accroissement indéfini. Saint Paul en a parlé, quand il a dit: « Nous tous qui contemplons la gloire du Seigneur, exempts du voile qui est sur le cœur des Juifs, nous sommes transformés en la même image (qui est celle de JÉSUS-CHRIST), et nous avançons de clarté en clarté, comme sous l'action de l'Esprit de DIEU[2] »; et pareillement, saint Augustin en ces termes : « On n'aime point ce qu'on ignore. Mais, quand on a commencé à le connaître un peu, l'amour fait qu'on le connaît plus parfaitement et ensuite qu'on l'aime davantage[3]. » L'é-

Scientia inflat ? Sola, sine charitate. Ideo adjunxit : *Charitas vero ædificat.* Adde ergo scientiæ charitatem, et utilis erit scientia, non per se, sed per charitatem. — *In Joann. Evangelium.* Tract. XXVII, n. 5. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1617.

[1] Amor oculus est, et amare videre est. — Richard. à S. Victore, *De gradibus charitatis*, cap. III. — Patr. lat., t. CXCVI, col. 1203. — Saint Grégoire, pape, a dit aussi : Amor ipse notitia est. — *In Evangel.* Homil. XXVII. n. 4. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1207.

[2] Nos vero omnes, revelatâ facie gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur à claritate in claritatem, tanquàm à Domini Spiritu. — II Cor. III, 18.

[3] Non enim diligitur quod penitùs ignoratur. Sed cùm diligitur quod ex quantulâcumque parte cognoscitur, ipsâ efficitur dilectione ut meliùs et pleniùs cognoscatur. — *In Evangel. Joann.*, Tract. XCVI, n. 4. — Patr.

tude sans l'amour nous donnerait cette sorte de science que les démons eux-mêmes possèdent ; ils ont même une connaissance de la Théologie en général, et en particulier de celle de l'Incarnation, que nous ne pourrons jamais avoir, sous le rapport de la claire vue de la vérité. Mais « leur connaissance fait leur damnation, » dit Bossuet[1] ; parce qu'ils connaissent sans amour. « Au contraire, dit encore notre admirable saint Augustin, que ce soit l'amour qui cherche la vérité ; et il y aura profit pour celui qui cherche ; et cherchant il trouvera, et une fois qu'il aura trouvé, il cherchera encore ; et ne cessant jamais de chercher et de trouver un bien si grand, le cherchant pour le trouver toujours plus doux, et le trouvant pour le chercher avec une avidité toujours nouvelle, il deviendra lui-même bon et excellent de plus en plus[2]. »

Ce sont d'encourageantes paroles. Étudions donc Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, avec humilité et amour. Voici maintenant les sources où nous devons puiser, en faisant notre étude.

Il y en a trois principales : L'Écriture sainte, — les Pères, — et les Théologiens.

D'abord, l'Écriture sainte. Comment ne serait-elle pas

lat., t. XXXV, col. 1876. — Cité et traduit par Bossuet, *Médit. sur l'Évangile*, La Cène, IIe partie, XXXVIIe jour.

[1] Ubi suprà, *Méditations*, etc...

[2] Proficit quærens, si pietas quærat. — *Sermo CCLXI* (aliàs, *de diversis* 12), cap. II, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 1203. — Sic ergo quæramus tanquàm inventuri ; et sic inveniamus tanquàm quæsituri. — *De Trinitate*, lib. IX, cap. I, n. 1. — t. XLII, col. 961. — Cur ergo sic quærit..., nisi quia cessandum non est... ; et melior meliorque fit, quærens tàm magnum bonum... ; nàm et quæritur ut inveniatur dulcius, et invenitur ut quæratur avidius — *De Trinit.*, lib. XV, cap. II, n. 2. — t. XLII, col. 1057.

une source de la sainte étude que nous voulons faire de JÉSUS-CHRIST, puisque JÉSUS-CHRIST la remplit tout entière ? Ce n'est pas assez dire, JÉSUS-CHRIST y est vivant. Origène voulait qu'on accordât à la Parole de DIEU le même respect que l'on a pour le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST, au Très-Saint Sacrement[1]. L'Évangile qui raconte les diverses actions du Sauveur, qui cite ses paroles, qui nous fait connaître ses pensées, ses sentiments, les affections de son Cœur, qui nous révèle sa gloire, ses grandeurs, en même temps que ses humiliations et ses souffrances, n'est pas simplement un livre historique. Tout y est « esprit et vie[2] ». Il en est ainsi des Épîtres et de tout le Nouveau Testament, et non seulement du Nouveau qui nous parle manifestement, sans allégorie, ni figure, de la personne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, mais de tout l'Ancien. Là, aussi, à chaque page, et dans chaque parole, si l'on peut dire ainsi, JÉSUS-CHRIST est présent et vivant. C'est le point de vue habituel des Pères, c'est leur doctrine favorite. « Il y a, disent-ils, une manifestation du Verbe dans la chair, et il y a une incarnation de ce même Verbe dans l'Écriture ; il y a une Mère du CHRIST qui est MARIE, et il y a une autre mère qui l'a engendré, c'est l'Écriture. Comme, dans le Sacrement, nous mangeons sa chair et nous buvons son sang ; l'Écriture, dont nous faisons notre aliment, est aussi une manducation de lui-même[3]. » Nous

[1] Nostis, qui divinis mysteriis interesse consuevistis, quomodo, cùm suscipitis Corpus Domini, cum omni cautelâ et veneratione servatis, ne ex eo parum quid decidat... Quod sic circà Corpus ejus conservandum tantâ utemini cautelâ, et merito utemini ; quomodo putatis minoris esse piaculi Verbum Dei neglexisse, quàm Corpus ejus ? — *In Exodum*, Homil. XIII, n. 3. — Patr. græc., t. XII, col. 391.

[2] Verba, quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. — Joann. VI, 64.

[3] Propter ortum Filii, Maria est puerpera. Tales sunt nobis Scripturæ, veritatem parientes et manentes virgines, cum occultatione mysteriorum

pourrions multiplier les témoignages des Pères. C'est dans cet esprit qu'il faut chercher Notre-Seigneur dans les Evangélistes, dans saint Paul, et dans tous les livres du premier Testament. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit lui-même : « C'est de moi que Moïse a écrit[1] ? » « C'est vrai de Moïse, remarque saint Augustin, c'est vrai aussi de tous les autres auteurs inspirés ; toute l'Écriture se rapporte à Jésus-Christ[2]. »

Cette lumière, ce sentiment sur les saints Livres est une grâce qu'il faut demander à Dieu. Le saint Évêque d'Hippone la possédait d'une manière admirable : témoin son beau commentaire sur les Psaumes[3]. Origène prétend que pour obtenir cette grâce précieuse, il faudrait être un autre Jean l'Évangéliste, c'est-à-dire « avoir reposé sur la poitrine de Jésus et avoir d'une manière spéciale Marie pour mère[4]. » Touchantes paroles qui doivent exciter en nous de vifs désirs !

veritatis. — Clemens Alex., *Stromat.* VII, 16. — Patr. græc., t. IX, col. 530. — Quotiès ad aliquem prophetarum sive patriarcharum Verbum Dei factum est, totiès Sion peperit Verbum Domini, non aliud quàm quod B. Virgo concepit, et carnem factum peperit... Igitur, falsum est antè Mariam non extitisse Christum ; nam antequàm carnem ejus parturiret, peperit, ore prophetarum, beata Sion unum eumdemque Christum, etc. — Rupert. *In Isaiam*, lib. II, cap. XXXI. — Patr. lat., t. CLXVII, col. 1362. — Cette doctrine est familière à Rupert. — Cfr. *De Trinit.*, lib. VIII, cap. XX. — *De Spiritu Sancto*, lib. I, cap. VII. — *In Joann. Comment.* lib. I, etc. — Cùm legimus Scripturam, carnem Christi manducamus et sanguinem ejus bibimus ; etc., etc. — Heterius et Beatus, *Ad Elipandum Epistola*, lib. I, n. 47. — Patr. lat., t. XCVI, col. 954.

[1] Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi ; de me enim ille scripsit. — Joann. V, 46.

[2] *Contra Faustum Manichæum*, lib. XVI, cap. XXVI. — Patr. lat., t. XLII, col. 334.

[3] *Enarrationes in Psalm.* — Patr. lat., t. XXXVI et XXXVII. — Il y fait quelque part ce vœu, qu'il nous faut faire aussi : Intelligant membra Christi, et in membris suis intelligat Christus, et membra Christi intelligant in Christo : quia caput et membra unus Christus. — In Psalm. LIV, n. 3.

[4] Cujus sensum (id est, Evangelii Joannis) percipere nemo potest, nisi

Nous n'insistons pas sur ce sujet. Ce n'est pas ici le lieu de traiter longuement de la dignité de l'Écriture. Mais n'oublions pas qu'elle est, selon l'expression de saint Denys l'Aréopagite, *Substantia Hierarchiæ nostræ* [1], le bien fonds, la fortune, ou encore l'aliment de notre vie sacerdotale, parce que l'Écriture, c'est JÉSUS-CHRIST, qui y a dit de lui-même, vivant en chacune des divines pages : « *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* [2]. » Que vraiment est heureux le Prêtre qui l'entend ainsi !

Ou bien nous sommes, d'une manière regrettable, trop absorbés par les œuvres extérieures et sans loisir pour une telle occupation, ou, si nous avons quelque temps libre, et que nous n'appliquions pas notre esprit et notre cœur à chercher et à trouver JÉSUS-CHRIST dans les saints Livres, nous ne connaissons pas le trésor de vie surnaturelle que nous avons entre les mains. Mais, sachons bien que si nous négligeons ce trésor divin, ce n'est pas seulement une grande consolation que nous ne goûtons pas, c'est vraiment la grâce intime de notre Sacerdoce que nous appauvrissons et que nous nous exposons peut-être à perdre. Saint Augustin, qui a appelé quelque part l'Écriture « le Cœur même de JÉSUS-CHRIST [3] », l'entendait autrement. Quand il eut reçu le Sacerdoce, comme par

qui suprà pectus Jesu recubuerit, vel acceperit à Jesu Mariam, quæ etiam ipsius mater fiat. — *Commentar. in Joann.*, t. I, *Præfatio*, n 6. — Patr. græc., t. XIV, col. 31.

[1] *De Ecclesiasticâ Hierarchiâ*, cap. I, n. 4. — Patr. græc., t. III. col. 375.

[2] Proverb. IX, 5. — Cum audis « In finem », in Christum intende ; ne in viâ remanendo non pervenias ad Finem. Quidquid enim est, ubi infra steteris, antequam ad Christum pervenias, nihil tibi aliud divinus sermo dicit, nisi, Accede, nondum est locus ubi securitas sit. — S. August. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LV, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 646.

[3] Cor ipsius, Scriptura ipsius. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XXI. Enarrat. II, n. 15. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 175.

force, au milieu de beaucoup de larmes, il demanda avec de grandes instances à son Évêque, Valère, une faveur qui lui paraissait absolument nécessaire : c'était, dit-il, de se retirer pendant quelque temps dans la solitude, pour vaquer à l'étude de l'Écriture Sainte[1].

Cette sainte étude réclame le secours des commentaires. Plusieurs écrits des Pères de l'Église sont des traités d'exégèse. Nous avons eu l'occasion, dans le cours de cet ouvrage, d'en citer plusieurs. Le commentateur classique de l'Écriture semble être Corneille Lapierre. Donnons, surtout, le temps dont nous pouvons disposer à la parfaite intelligence des quatre Évangiles et des Épîtres de saint Paul. Que ce travail est doux à l'esprit et au cœur ! Il devrait être de tous les jours de notre vie[2].

Une autre source d'étude, pour arriver à la connaissance de Notre-Seigneur, c'est la Tradition des Pères. On pourrait dire en vérité que cette source ne diffère pas de la première, tant l'Écriture occupe une grande place dans les écrits de ces hommes admirables[3] ! Ils ont

[1] *Epist.* XXI (aliàs 148) ad Valerium, Episc. Hippon. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 88. — Pour justifier sa pressante prière, le nouveau Prêtre disait : Ante omnia peto, ut cogitet religiosa prudentia tua.... nihil esse in hâc vitâ, et maxime hoc tempore, difficilius, laboriosius et periculosius Episcopi, aut Presbyteri, aut Diaconi officio. — *Et maximè hoc tempore !* — Est-ce moins vrai aujourd'hui qu'aux dernières années du IVe siècle?

[2] Itaque avidissimè, dit saint Augustin, arripui venerabilem stylum Spiritûs tui, et præ cæteris Apostolum Paulum... Hæc mihi inviscerabantur miris modis, cùm « minimum Apostolorum tuorum » legerem, et consideraveram opera tua et expaveram. — *Confess.* lib. VII, cap. XXI. — Patr. lat., t. XXXII, col. 747.

[3] Rien n'est plus édifiant que la sainte préoccupation avec laquelle les Pères cherchent toujours Notre-Seigneur et ses Mystères, dans l'Écriture, et non seulement dans les livres des Prophètes, mais dans les évènements les plus ordinaires et quelquefois les plus étranges de l'Histoire du Peuple de DIEU. Pour saint Augustin, le crime de Judas et de Thamar est une figure prophétique de la mystérieuse fécondité de l'Église qui, avant sa vocation à la grâce, était comme une femme sans honneur (*Contra Faustum*

tous dit, avec saint Augustin, cette belle prière, qui est dans le Livre des *Confessions* du saint Docteur : « O Seigneur! que vos Écritures soient toujours mes chastes délices! que je ne me trompe pas, que je ne trompe personne en les expliquant! Vous, Seigneur, à qui appartiennent le jour et la nuit, faites-moi trouver, dans les temps qui coulent par votre ordre, un espace pour méditer les secrets de votre loi. Ce n'est pas en vain que vous cachez tant d'admirables secrets, dans ces pages sacrées. Seigneur, découvrez-les-moi... Donnez-moi ce que j'aime, car j'aime votre Écriture, et vous-même vous m'avez donné cet amour; ne laissez pas vos dons imparfaits; ne méprisez pas cette herbe naissante qui a soif de votre rosée : que je boive de vos eaux salutaires, depuis le commencement de votre Écriture où l'on voit la création du ciel et de la terre, jusqu'à la fin où l'on voit la consommation du règne perpétuel de votre Cité sainte... Je vous le demande par JÉSUS-CHRIST, je vous le demande au nom du Saint des Saints[1]. »

Les saints Pères ont bu de ces eaux salutaires, et, suivant une autre expression du grand Évêque d'Hippone, « ils ont donné de la plénitude de ce qu'ils avaient bu[2]. »

Lisons donc ces saints auteurs. « Quiconque veut deve-

Manichæum, lib. XXII, cap. LXXXIII, LXXXIV. — Patr. lat., t. XLII, col. 454 et seqq.); — et saint Ambroise voit le Mystère de la génération miraculeuse du Christ dans la naissance de Jesraël, fils du prophète Osée: Dominus jubet cum eâ quæ fornicata fuerit, esse conjugium; cujus conjugii partus est Christus. Namque filio qui ex fornicatione est natus, à Domino nomen impositum est Jezrahel, quod est : divina generatio. — *Apologia David altera*, cap. X, n. 50. — Patr. lat., t. XIV, col. 908.

[1] *Confess.*, lib. XI, cap. II. n. 3. — Patr. lat., t. XXXII, col. 810. — Traduction de Bossuet, *Défense de la Tradition et des SS. Pères*, liv. IV, ch. XV.

[2] Hoc ructabat (Joannes) quod biberat... De illo pectore (Jesu) in secreto bibebat; sed quod in secreto bibit, in manifesto eructavit. — *In Evangel. Joann.*, Tract. XXXVI, n. 1. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1663. — Brev. Rom. *in octavâ S. Joann. Evang.*, lect. V.

nir un habile théologien et un solide interprète, qu'il lise et relise les Pères, dit Bossuet ; s'il trouve, dans les modernes, quelquefois plus de minuties, il trouvera très souvent, dans un seul livre des Pères, plus de principes, plus de cette première sève du Christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux; et la substance, qu'il y sucera des anciennes traditions, le récompensera très abondamment de tout le temps qu'il aura donné à cette lecture... Souvent, ce qui leur échappe et qui sort naturellement de leur plénitude, est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis [1]. » Peut-être, le temps nous manque, et les livres peut-être plus que le temps. Appliquons-nous à étudier JÉSUS-CHRIST dans les Pères, et c'est à leur école que nous parviendrons à faire de notre cœur, comme le veut Origène, « une bibliothèque toute pleine du Verbe de DIEU ». Saint Jérôme nous apprend, dans une de ses lettres, que le jeune Prêtre Népotien avait réussi à composer en lui-même cette bibliothèque mystique. Ce passage du saint Docteur est fort remarquable et trouve naturellement sa place ici. Que les jeunes Prêtres surtout lui accordent leur attention. Il renferme plus d'un enseignement utile pour leur âge.

[1] *Défense*, etc., ubi suprà, chap. XVIIIe, à la fin. — Un trait, emprunté à l'Histoire ecclésiastique, qui peut convenir à la vie, non d'un seul Père, mais de plusieurs : « Un jour, dit saint Ephrem, une voix céleste me parla ainsi : « Lève-toi, et va manger des pensées. — Où en trouverai-je, Seigneur ? — Dans le Vase royal que je me suis préparé moi-même. » — A ces mots, je compris qu'il s'agissait de Basile. Je me rendis à Césarée. » — En entrant dans l'Église, Ephrem aperçut sur les marches de l'autel le saint Évêque, en habits pontificaux, adressant au peuple une de ces éloquentes homélies qui lui étaient familières. Le solitaire s'arrêta pour considérer l'orateur. Il vit alors un spectacle qui échappait à tous les autres regards et qui le frappa d'admiration. Une colombe blanche comme la neige se tenait sur l'épaule droite de Basile, et lui dictait à l'oreille chacune des paroles que sa bouche répétait. — « Je contemplai quelque temps en silence cette vision merveilleuse, reprend Ephrem, etc... » — *Histoire générale de l'Église*, par l'abbé Darras, t. X, p. 403-404.

Sermo ejus, per omne convivium, de Scripturis aliquid proponere, libenter audire, respondere verecundè, recta suscipere, prava non acriter confutare, disputantem contrà se magis docere quàm vincere; et ingenuo pudore, qui ornabat ætatem, quid cujus esset simpliciter confiteri. Atque, in hunc modum, eruditionis gloriam declinando, eruditissimus habebatur. « Illud, aiebat, Tertulliani, istud Cypriani, hoc Lactantii, illud Hilarii est. Sic Minutius Felix, ità Victorinus, in hunc modum est locutus Arnobius. » Me quoque, quia pro sodalitate Avunculi diligebat, interdum proferebat in medium. Lectioneque assiduâ, et meditatione diuturnâ, PECTUS SUUM BIBLIOTHECAM FECERAT CHRISTI[1].

Enfin, une troisième source, très abondante, qui reçoit

[1] *Epist.* LX (alias 3) *ad Heliodorum.* — *Epitaphium Nepotiani*, n. 10. — Patr. lat., t. XXII, col. 595. — Après le texte de saint Jérôme, l'Auteur se proposait de donner, dans une nouvelle édition, la nomenclature des ouvrages des Pères plus spécialement relatifs à Notre-Seigneur. Cette étude intéressante est restée inachevée.... En voici les fragments : — « Nous indiquons quelques-uns des ouvrages des Pères, dont l'étude peut nous être particulièrement profitable pour parvenir à la science de Jésus-Christ.

Dans la Patrologie latine, les *Commentaires* de saint Ambroise (sur les Psaumes et sur l'Evangile), son livre sur Isaac, sur Jacob.

Les discours de saint Augustin sur les Psaumes, ses traités sur l'Evangile selon *saint Jean*, ses *Discours sur les paroles de Notre-Seigneur.*

Les *Sermons* de saint Bernard sur le *Cantique des Cantiques*, divers traités du même saint Docteur.

Plusieurs traités d'Hugues de Saint-Victor et de son disciple, Richard de Saint-Victor.

. . . .

Dans la Patrologie grecque, le *Commentaire sur l'Evangile selon saint Jean*, d'Origène et celui sur l'*Epître aux Romains.*

Le *Discours sur l'Incarnation du Verbe* et les divers *Commentaires* sur le nouveau Testament, de saint Athanase.

Les *Commentaires* de saint Jean Chrysostôme, et, d'une manière spéciale, le *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean.*

Le *Dialogue sur l'Incarnation*, et les *Cinq livres de contradictions contre les Blasphèmes de Nestorius*, de saint Cyrille d'Alexandrie.

Le *Commentaire sur l'Epître aux Romains*, de Théodoret. » — *Manuscrit* de l'Auteur.

largement des deux premières, l'Écriture et la Tradition; qui s'alimente des décisions de l'Église et de tout ce que la raison éclairée par la foi peut fournir de lumières; c'est la Théologie dogmatique : magnifique ensemble de tout ce que des saints, des hommes de grande valeur intellectuelle et de grande vertu, ont écrit sur la personne adorable de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il n'est pas possible d'exagérer tout ce qu'il y a de trésors de doctrine, dans leurs travaux. Ce sont des richesses incalculables, avec lesquelles tout s'élève, s'ennoblit et se sanctifie dans une âme sacerdotale, qui ne se contente pas d'admirer, de goûter, mais qui s'approprie et s'assimile tant de vérités. Il est vraiment digne d'envie et tout à fait dans son élément, le Prêtre qui, sans rien négliger de ce qu'exige la charité pour les pécheurs, les affligés, les enfants et les pauvres, et tout ce que demande de dévouement, d'abnégation et de sollicitude, le saint Ministère (et certes! ce n'est pas peu dire), peut passer de longues heures à se rendre familière la doctrine de ces livres fameux qui s'appellent la *Somme Théologique* de saint Thomas (IIIe partie), les *Traités de l'Incarnation* de Suarez, de Petau, de Thomassin! On a dit, maintes fois, que ce qui fait défaut à la piété de notre temps, c'est la doctrine. Beaucoup de pratiques extérieures, avec un certain sentimentalisme; mais peu de fonds. Qui sait si nous n'avons pas, nous Prêtres, à nous le reprocher? Nos instructions sont bonnes, pratiques, pieuses; et cela est un bien. Mais que de vérités doctrinales, que de vues élevées, que de connaissances vraiment fortes, lumineuses, profondes, dont les fidèles sont privés, au sérieux préjudice de leur vie surnaturelle, parce que notre enseignement est trop peu dogmatique. Considérons saint Paul. Quelle manière d'annoncer la parole de DIEU! Comme la

théologie de l'Incarnation, et de la grâce, et de la vie de JÉSUS-CHRIST en nous, y est exposée avec élévation et en même temps avec insistance! Pourquoi ne le prendrions-nous pas pour modèle ? pourquoi cette manière de parler de la vie chrétienne passerait-elle pour un mysticisme singulier ? Est-ce que les fidèles de notre siècle sont moins capables de comprendre et de goûter la vraie doctrine, sur nos rapports avec Notre-Seigneur, que les chrétiens de Philippes ou d'Ephèse? Nous croyons qu'il y a quelque erreur dans l'esprit de plusieurs d'entre nous. Nous sommes convaincu qu'il faut plus que jamais vulgariser la connaissance des grandeurs, des perfections, des droits, de la grâce, de la vie de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. — Mais, pour cela, il faut évidemment que nous possédions nous-mêmes, les premiers, le plus parfaitement qu'il est possible cette incomparable et toute céleste science. Et, chose admirable ! si nous en croyons les saints Pères, il y aura une bénédiction spéciale sur notre zèle à faire connaître JÉSUS-CHRIST, et cette bénédiction sainte sera une connaissance nouvelle, plus pure, plus lumineuse, que nous acquerrons de notre DIEU et Sauveur bien-aimé[1].

Si nous ne pouvons pas nous procurer les grands auteurs qui viennent d'être nommés, revenons souvent sur l'étude des traités relatifs à Notre-Seignenr que nous avons dans nos manuels de Théologie. Plusieurs de ces manuels sont faits avec un grand talent. Apprenons mieux

[1] Docens aliquis plus discit, et dicens sæpè unà audit cum iis qui ipsum audiunt. Unus est enim Magister et ejus qui discit et ejus qui audit, qui et mentem irrigat et sermonem. — Clemens Alexandr. *Stromat.* I, 1., — Patr. græc., t. VIII, col. 702.

et très bien ce que nous avons su, d'une manière nécessairement superficielle, au Séminaire. Efforçons-nous d'acquérir « l'intelligence spirituelle » dont parle saint Paul[1], et d'amasser ainsi dans nos âmes, suivant l'expression d'Isaïe, « des richesses de salut : *Divitiæ salutis sapientia et scientia*[2]. »

[1] Coloss. I, 9.
[2] Isaiæ XXXIII, 6.

CHAPITRE XXIV

DEUXIÈME MOYEN : LA LECTURE SPIRITUELLE

En même temps que nous nous adonnons à l'étude, nous nous appliquons à la Lecture spirituelle. L'étude, avons-nous dit, fait le théologien ; la lecture fait ou commence à faire en nous l'homme spirituel. L'étude, que de saintes dispositions accompagnent, est une source de jouissances intellectuelles, élève, agrandit et ennoblit notre âme; mais, parce qu'elle est principalement une occupation de l'esprit, plutôt que du cœur, elle ne peut être qu'un moyen insuffisant, pour nous conduire à l'union avec DIEU. C'est la lecture spirituelle qui fait faire à notre âme ce progrès, que l'oraison portera plus avant, et qui se consommera dans la vie d'union.

Un auteur ascétique du XII[e] siècle, que l'on a pris souvent pour saint Bernard, à cause de la conformité du style et des pensées, Guillaume, abbé de l'ordre de Cîteaux, a fait cette remarque : « Il y a entre l'étude et la lecture spirituelle, la différence qui existe entre la simple hospitalité et l'amitié, entre un salut donné en passant et l'affection de personnes vivant ensemble[1]. » C'est

[1] Tantum distat studium à lectione, quantum amicitia ab hospitio, socia-

peut-être trop peu dire de l'étude, telle que nous l'avons décrite précédemment; mais c'est bien indiquer cette sorte d'initiation à l'union avec DIEU, qu'opère la lecture bien faite. Origène, dans son commentaire sur la Genèse, parle, d'une manière fort intéressante, de ce saint résultat de la lecture spirituelle. Il se demande pourquoi nous voyons si souvent, dans le récit biblique, les Patriarches auprès des puits, et pourquoi c'est là, et non ailleurs, qu'ils aimaient à célébrer leurs mariages. La question paraît surprenante. Or, voici la réponse qu'il donne : *Ego, Paulum Apostolum sequens, dico hæc esse allegoria, et sanctorum nuptias conjunctionem dico esse animæ cum Verbo Dei. Hanc autem conjunctionem animæ cum Verbo, certum est non aliter fieri posse, nisi per instructionem divinorum librorum, qui figuraliter putei appellantur. Ad quos si quis veniat, et hauriat ex his aquas, id est, meditando in his sensum, intellectum percipiat altiorem, inveniet nuptias Deo dignas; conjungetur enim anima ejus cum Deo* [1].

C'est dans l'espoir d'un si grand bien, que les Saints ont attaché la plus grande importance à la lecture spirituelle. Il serait trop long et fatigant d'apporter leurs témoignages. Mais, qu'on se souvienne de ce qu'on a lu de ces grands Contemplatifs des déserts de Scété et de Nitrie. Quelle place extraordinaire ces hommes admirables donnaient à cet exercice! Ils n'étaient pas tenus à une sainteté plus grande que celle qui convient à notre vocation. Nous devons être au-dessus d'eux (puisqu'ils étaient laïques presque tous), par la connaissance et l'amour des vérités éternelles; nous devons avoir, d'une

lis affectio à fortuitâ salutatione. — Guillelm., abb. S. Theodorici, *Epist. seu liber ad Fratres Montis-Dei*, cap. x, n. 31. — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 327.

[1] *In Genesim*, Homil. X, n. 5. — Patr. græc., t. XII, col. 220.

manière plus lumineuse, « cette haute intelligence du Verbe de DIEU » dont vient de parler Origène. Mais, ils avaient à cœur d'atteindre à l'union avec ce Verbe, « qui s'est fait chair, dit saint Augustin, uniquement pour contracter des alliances [1]. » Or, afin d'obtenir cette insigne faveur, ils prenaient ce moyen efficace, l'application de l'esprit et du cœur à toute parole de DIEU, par de saintes lectures. Nous ne sommes pas séparés du siècle, comme ils l'étaient ; nous sommes nécessairement moins recueillis qu'ils ne l'étaient : le monde a une sorte d'inévitable influence sur nous, et ils ne connaissaient même pas le monde : et, pourtant, ils étaient attentifs à fortifier leur âme contre tout ce qui est de l'esprit du monde et à posséder tout ce qui est de l'esprit de DIEU : et nous aurions moins de vigilance, moins de zèle, moins de sollicitude pour atteindre cette fin ! La lecture spirituelle est tout à fait nécessaire au Prêtre ; nous venons de voir que l'étude ne peut la remplacer : et l'oraison, quoique supérieure en excellence à la lecture, n'aurait pas, sans la lecture, ce qui la soutient. C'est la remarque que fait le pape saint Damase, dans une lettre à saint Jérôme [2].

Il nous faut donc examiner, maintenant, quelles sont les conditions d'une lecture spirituelle bien faite.

Nous venons de citer un auteur du XIIe siècle, contemporain de saint Bernard, et dont les œuvres se trouvent parmi celles du saint Docteur. Il a traité le sujet qui

[1] Quid mirum si in illam domum (in quâ nuptiæ factæ sunt in civitate Cana) Dominus ad nuptias venerit, qui in hunc mundum ad nuptias venit... Illarum nuptiarum sponsus personam Domini figurabat. — *In Evangel. Joann.* Tract. VIII, n. 4; et Tract. IX, n. 2. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1452, 1459.

[2] Hâc enim (id est lectione) veluti quotidiano cibo alitur et pinguescit oratio. — Inter opp. S. Hieronymi, *Epist. XXXV* (alias 124) *Damasi Papæ ad Hieronym.*, n. 1. — Patr. lat., t. XXII, col. 451.

nous occupe. Or, il nous semble qu'il a parfaitement décrit ce que doit être la lecture spirituelle, pour qu'elle porte des fruits de sanctification. Citons ses paroles, nous les commenterons ensuite. Il dit :

« Il faut vaquer à la lecture, à certaines heures marquées. Car une lecture faite d'une façon irrégulière, sans suite, et selon que le livre nous tombe sous la main, ne fait aucun bien sérieux, ne laisse dans l'esprit rien de ferme et de solide; et ce qu'on a lu de la sorte, s'efface bientôt de la mémoire [1]. En même temps, il faut avoir soin de s'attacher à l'esprit même de l'auteur et y accommoder le sien propre. C'est ainsi que les saintes Écritures doivent être lues dans l'Esprit qui les a dictées. Ce n'est pas autrement que l'on parvient à les comprendre. Jamais vous n'entrerez dans l'intelligence des Épîtres de saint Paul, si, par la bonne intention avec laquelle vous lisez, et l'application d'une réflexion assidue, vous ne vous pénétrez pas de son esprit. Pareillement, vous n'arriverez pas à comprendre David, si vous ne vous exercez pas vous-même à ressentir les saintes affections répandues dans les Psaumes. Il faut en dire autant des autres Livres sacrés... De plus, il faut avoir soin de confier à la mémoire quelque chose de ce qu'on a lu, afin d'en faire ensuite un aliment spirituel, que l'on rumine, pour ainsi dire, fréquemment, pour qu'il soit le soutien de notre bon propos, qu'il nourrisse en nous la pureté de vues, et qu'il maintienne notre esprit en de

[1] Saint Ambroise nous donne une idée du caractère sérieux de la lecture spirituelle, quand il dit, qu'elle doit être pour nos âmes, dans les luttes de la vie, ce qu'est, dans les combats publics, l'huile pour les bras du lutteur : Athleta, nisi exercitio palæstræ prius fuerit assuefactus, non audet subire certamen. Ungamus igitur *oleo lectionis* nostræ mentis lacertos. — *In Psalm.* CXVIII *Expositio*, Serm. XII, n. 28. — Patr. lat., t. XV, col. 1370.

bonnes pensées. Dans le cours même de la lecture, il est important de produire les affections pieuses qui naissent du sujet qu'on lit, et d'élever, avec ces affections, son cœur à la prière. Cette prière n'est pas, à vrai dire, une interruption de la lecture, et ne doit pas en empêcher la suite : elle rend l'esprit plus pur et plus apte à comprendre ce qu'on a sous les yeux. Si vraiment, dans cet exercice, celui qui le fait, cherche DIEU, tout ce qu'il lit, lui devient profitable ; il en est comme tout pénétré; et, sous l'empire de cette grâce, il est réellement réduit en servitude, selon l'expression de l'Apôtre [1], pour être tout entier soumis à JÉSUS-CHRIST [2]. »

Ainsi parle le vénérable Abbé. Appliquons-nous son enseignement ; et voyons ce que doit être notre lecture spirituelle.

1. Il faut que nous ayons, pour la faire, une heure déterminée. Le défaut d'ordre, l'indécision, l'arbitraire nous seraient funestes. Craignons les défaillances et les inégalités de notre inconstance native. Il est vrai que souvent l'heure, que nous aurons choisie, sera envahie par quelque occupation imprevue et urgente. Il pourra se faire que toute une série de jours se passe, sans que nous puissions être fidèle à notre règlement ; mais alors nous renverrons notre exercice à quelque moment libre, un peu plus tard. Nous avons besoin de cet aliment, ne nous en privons pas ; et si, par quelque épreuve ou par suite de quelque tiédeur, nous ne sentions pas ce besoin, il faudrait être d'une volonté plus ferme encore, pour que ce secours ne nous fît pas défaut. Saint Augustin a raconté, dans le

[1] II Cor. x, 5.
[2] Guigonis abbatis, etc... ut suprà, p. 447.

Livre des *Confessions*, au milieu de quelles affaires incessantes, saint Ambroise faisait ses lectures spirituelles. Cet exemple d'un grand Évêque est bon à citer : « Je désirais l'entretenir de ce que je voulais, dit l'humble narrateur (qui alors n'était pas encore converti) ; mais c'était impossible : une armée de gens nécessiteux me dérobait cette audience et cet entretien : il était le serviteur de leurs infirmités. S'ils lui laissaient quelques instants, il réconfortait son corps par les aliments nécessaires, ou son esprit par la lecture. Quand il lisait, ses yeux couraient sur les pages, et son esprit en pénétrait attentivement le sens ; mais sa voix et sa langue se reposaient. Souvent, en franchissant le seuil de sa porte, dont l'accès n'était jamais défendu, et où l'on entrait sans être annoncé, nous le trouvions lisant tout bas et jamais autrement. Nous nous asseyions, et après être demeurés dans un long silence (qui eût osé troubler une attention si profonde ?), nous nous retirions, pensant qu'il lui serait importun d'être interrompu dans ces rapides moments qu'il consacrait à soutenir son esprit, fatigué du tumulte de tant d'affaires[1]. »

Il est bon de fixer aussi la durée de temps que mérite la lecture spirituelle. Elle ne doit pas être trop courte : un quart d'heure par jour serait à peine suffisant. Il faut bien que la doctrine que nous avons sous les yeux, ait, si l'on peut ainsi dire, le temps de pénétrer dans l'intime de l'âme. Ce n'est pas seulement l'esprit qu'il faut éclairer, c'est le cœur qui doit être touché et porté au bien. Saint Bernard a dit : « Ce n'est pas la science que nous cher-

[1] *Confession.*, lib. VI, cap. III, n. 3. — Patr. lat., t. XXXII, col. 720. — Il est à croire que saint Augustin, devenu Évêque, imitait, en ce point, comme en tant d'autres, le saint Évêque de Milan. Voir le fait semblable, que raconte M. Poujoulat, *Histoire de saint Augustin*, chap. XXXI.

chons dans la lecture, c'est l'onction du Saint-Esprit, c'est le goût de DIEU[1] » ; et saint Augustin : « Il y a un Maître intérieur dont il faut entendre la voix, et sans lequel toute parole qui nous vient du dehors est sans vertu[2]. » Or, pour entendre cette voix intérieure, il faut que l'âme ait pu se reposer, se recueillir; et pour qu'elle goûte l'onction divine, il faut qu'elle soit amenée peu à peu à recevoir cette grâce surnaturelle. Ce n'est pas d'une manière subite, et, si l'on peut dire ainsi, improvisée, que DIEU opère ordinairement. Un peu de temps est donc nécessaire, pour que la lecture produise en nous les saints effets qui lui sont propres.

2. Elle doit être faite avec suite, c'est-à-dire que le sujet ne doit pas ordinairement varier. Dès qu'un livre a été choisi, c'est ce livre qu'il faut lire quotidiennement, jusqu'à ce qu'il soit terminé. Une lecture faite d'une façon irrégulière, fortuite, et selon que le livre tombe sous la main, *fortuita et varia lectio, et quasi casu reperta*, comme dit le moine de Cîteaux, peut être sans doute une bonne lecture : c'est un discours ou même un article, que l'on

[1] Si ad legendum accedat (monachus), non tàm scientiam quærat, quàm saporem. — S. Bernard., vel veriùs Arnulfus, Monachus de Boeriis, Ordin. Cisterc., S. Doctor. contemporan. — *Speculum monachorum.* — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1175.

[2] Le saint Docteur parle ici de la prédication ; nous avons cru pouvoir appliquer ce texte à la lecture spirituelle, qui est aussi la parole de DIEU.

Saint Augustin explique ce passage de la première Épître de saint Jean : Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos, sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus (I Joann. II, 27). — Il dit : Jam hic videte magnum sacramentum, fratres. Sonus verborum nostrorum aures percutit, Magister intùs est. Nolite putare quemquam aliquid discere ab homine. Admonere possumus per strepitum vocis nostræ : si non est intùs qui doceat, inanis fit strepitus noster. — *In Epist. Joann. ad Parthos*, Tractat. III, n. 13. — Patr. lat., t. XXXV, col. 2004.

trouve dans un journal, ou un récit pieux dans une Revue religieuse. Toute bonne lecture fait du bien. Mais, si ce procédé était fréquent, il ne faudrait pas compter faire sa lecture spirituelle. Cet exercice est sérieux et tend à une fin qu'il n'est pas indifférent d'obtenir ou de négliger. Quand saint Paul disait à son disciple Timothée : *Attende lectioni*[1], il demandait de lui une application qui ne fût pas seulement actuelle, au moment où la lecture se faisait, mais habituelle et constante à cause du but à atteindre, lequel but paraît être indiqué par les deux versets, qui suivent cette pressante recommandation : *Noli negligere gratiam, quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii. Hæc meditare ; in his esto*[2].

3. Il est recommandé de produire, durant le cours de la lecture, de saintes affections, de pieuses oraisons jaculatoires; non de manière à interrompre notablement cet exercice, mais pour que l'esprit, par cette élévation à DIEU, devienne plus apte à mieux comprendre ce qu'il lit. Cette recommandation est d'une grande importance. « Il n'y a qu'un seul Maître, dit saint Augustin, citant la parole de Notre-Seigneur[3]; et ce Maître a sa chaire, la chaire du haut de laquelle il enseigne, dans le Ciel. Que le cœur ne soit point solitaire : le CHRIST enseigne, son inspiration enseigne. Allons au CHRIST, écoutons le CHRIST[4]. »

[1] I Tim. IV, 13. — Saint Ambroise expliquant ce texte dit : Lectio enim frequens, nec intermissione aliquâ destituta, doctrinæ munus operatur. — *In Psalm.* CXVIII, *Serm. X*, n. 39. — Patr. lat., t. XV, col. 1345.

[2] I Tim. IV, 14 et 15.

[3] Magister vester unus est Christus. — Matth. XXIII, 10.

[4] Cathedram in cœlo habet qui corda docet... Ne sit in solitudine cor sitiens, et non habens fontes quibus irrigetur. Interior ergo Magister est qui

D'autre part, la lecture spirituelle est faite exclusivement pour nous. C'est une des différences qu'elle présente avec l'étude. L'étude, qui nous est si nécessaire et si profitable, nourrit notre âme; mais elle vise aussi le bien de l'Église et de nos frères. Il n'en est pas ainsi de la lecture, qui tend uniquement à notre sanctification. Cette œuvre de sanctification sera manifestement utile aux âmes. Saint Augustin (que nous ne nous lassons pas de citer) a dit cette belle parole : *Indè pasco, undè pascor; indè vobis appono, undè et ego vivo*[1]. Ainsi l'âme sacerdotale se nourrit, se remplit spirituellement d'abord, et ne donne ensuite que de sa plénitude. Or, cette plénitude est le fruit de la lecture que la prière accompagne.

Mais, s'il est vrai que ce soit nous, d'abord et exclusivement, que nous devons servir et nourrir, en faisant notre lecture quotidienne, évitons la tentation à laquelle plusieurs succombent, qui est d'utiliser cet exercice pour la préparation des instructions qu'ils ont à faire. C'est une véritable erreur. Si notre lecture a pour but le prône, le sermon, l'allocution, que l'on attend de nous prochainement, cette lecture est une préparation qui peut être excellente; mais elle ne peut être la lecture spirituelle. Nous devons dire, au chapitre suivant, que l'oraison est essentiellement *personnelle*, comme un aliment que l'on prend et que l'on s'assimile; il en est ainsi, proportion gardée, de la lecture. « Nous y écoutons le CHRIST, dit saint Ambroise écrivant pour les Prêtres[2]. Dans l'oraison

docet : Christus docet, inspiratio ipsius docet. — Ubi suprà, *In Joann. Epist. ad Parthos*.

[1] *Serm. CCCXXXIX* (aliàs è 50 homil. 25), cap. III. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1481.

[2] Cur non illa tempora, quibus ab Ecclesiâ vacas, lectioni impendas? Cur non Christum revisas, Christum alloquaris, Christum audias? Illum alloquimur, cum oramus; illum audimus, cum divina legimus oracula. — *De of-*

nous lui parlons, ici c'est lui qui parle. Il nous a parlé à l'Église, par l'enseignement de la parole sainte; il parle de nouveau par la lecture des divins oracles.» Si le CHRIST nous parle, soyons attentifs, et prenons pour nous, et non pour autrui, la parole qu'il nous adresse.

4. Mais, nous voyons ici le genre de lecture qui nous est spécialement recommandé. Le saint Évêque de Milan fait allusion aux Livres saints. Pareillement, le vénérable Abbé de Cîteaux nous a parlé de l'Écriture, et a signalé surtout les Psaumes de David et les Épîtres de saint Paul. Saint Augustin dit aussi : « Lisez les Écritures, en vous souvenant que ce sont les paroles de DIEU et qu'il attend de vous, non seulement que vous connaissiez ce qu'il commande, mais encore que vous l'observiez[1]. » Même recommandation de saint Jérôme à la Vierge Eustochium[2]. Du reste, il est inutile d'insister à donner les témoignages des Pères. C'est presque toujours l'Écriture, qu'ils désignent comme livre de lecture ; et l'on s'explique facilement leur préférence : là est la vérité, là est l'onction du Saint-Esprit, là est l'abondance de la vie, là est la grâce qui élève et qui sanctifie. « La lecture des Livres saints, dit saint Jean Chrysostôme, nous ramène

ficiis ministror. lib. I, cap. xx. — Patr. lat., t. XVI, col. 50. — Cfr. ejusd. S. Doctor. *In Evangel. secund. Lucam*, lib. IV, n. 20. — Patr. lat., t. XV, col. 1618.

[1] Ita Scripturas sanctas lege, ut semper memineris Dei illa Verba esse, qui legem suam non solùm sciri, sed etiam impleri jubet. — Append. *Epist. XVII*, Pelag. ad Demetriad., cap. XXIII. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1115. — Saint Ambroise dit pareillement : Sit ergo nobis quotidiana lectio pro exercitio. Ut quæ legimus, meditemur imitari. — *In Psalm.* CXVIII, Serm. XII, n. 33. — Patr. lat., t. XV, col. 1372.

[2] Tenenti codicem somnus obrepat, et cadentem faciem pagina sancta suscipiat. — *Epist. XXII*, n. 17. — Patr. lat., t. XXII, col. 404.

aux délices du Paradis; c'est mieux encore; ils sont comme un Paradis que DIEU crée dans notre propre cœur[1]. » « Vraiment, les saintes Lettres sont à juste titre appelées saintes; elles nous font saints nous-mêmes, disait Clément d'Alexandrie, elles opèrent même comme une sorte de déification[2]. » Quoi de plus décisif?

Notre premier choix est donc fait. Le livre préféré, pour la lecture spirituelle, c'est le livre par excellence, la sainte Bible. Mais à ce sujet, nous avons à faire quelques remarques qui viennent, du reste, spontanément à l'esprit du lecteur. Plusieurs passages des Livres saints, et même de longs passages, sont, suivant l'expression de saint Pierre, « difficiles à comprendre[3] ». Par conséquent, le meilleur n'est point de lire le texte même de la sainte Écriture. Nous le faisons chaque jour, en lisant un chapitre ou deux, dans un sentiment de religion et à genoux. Tout Prêtre se donne cette consolation; mais il n'entend pas faire alors sa lecture spirituelle. Il reçoit de cet exercice la lumière que le Saint-Esprit daigne lui donner, et, si le texte est trop obscur, il se contente d'adorer le mystère sous lequel est enveloppée la Parole sainte; et la pieuse pratique, que sa religion lui inspire, est accomplie. La lecture spirituelle doit être faite avec l'intelligence de ce qui est lu. C'est pourquoi, si nous lisions les Livres saints, sans le secours des commentaires, et que nous voulussions en pénétrer le sens, il y aurait effort de l'esprit, et l'étude prendrait la place de la lecture; ou bien,

[1] Est enim spiritale potum ac deliciarum paradisus, sacrarum lectio Scripturarum, et paradisus deliciarum multo illo melior paradiso Hunc paradisum non in terrâ, sed in fidelium animabus, plantavit Deus, etc. — *De utilitate lectionis Scripturarum*, n. 1. — Patr. græc., t. LI, col. 87.

[2] Sunt enim vere sacræ Litteræ, quæ sacros faciunt et deificant. — *Cohortatio ad gentes*, cap. IX. — Patr. græc., t. VIII, col. 198.

[3] II Petr. III, 16.

l'effort rendrait impossible cette onction intérieure dont parlent les Saints et qui doit être le fruit immédiat de ce saint exercice[1].

Nous lirons donc l'Écriture, mais dans les admirables commentaires des Pères. Ces commentaires que nous aurons d'abord étudiés ou dont nous aurons pris connaissance, avec l'application intellectuelle qui est propre à l'étude, nous les prendrons ensuite pour sujet de notre lecture spirituelle. Rien de meilleur et de plus utile que ce procédé. C'est ainsi que nous lirons (mais le malheur est qu'il est difficile de nous procurer ces chefs d'œuvre,) saint Denys, Origène, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, surtout saint Augustin, saint Bernard, et tant d'autres admirables auteurs, suivant notre goût et notre attrait particulier[2].

Et toujours (n'oublions pas cette recommandation du pieux moine du XIIe siècle,) nous lirons ces ouvrages selon l'esprit qui les a fait écrire. Or, cet esprit, c'est l'intime et pressant besoin d'une plus parfaite connaissance de JÉSUS-CHRIST, DIEU et Homme, Prêtre et Hostie, pour notre amour; c'est aussi l'ardent désir d'un plus grand amour de cet unique objet de tout amour; et c'est encore le zèle de sa gloire et de son règne et de son triomphe, dans les âmes et dans tout l'univers. Telle est la grâce

[1] Hugues de Saint-Victor raconte qu'un serviteur de DIEU connut, par révélation, qu'il faut que le sujet de la lecture spirituelle soit facile à comprendre. — *Eruditionis didascalicæ*, lib. V, cap. VII — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 795.

[2] Ce qui serait fort désirable, c'est que quelques-uns des ouvrages des Pères fussent traduits en français. Nous possédons déjà, en notre langue, saint Denys, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme, saint Bernard; mais combien de trésors nous sont inconnus, parce que le secours de la traduction nous manque!

qui découle des saintes Écritures et de la Tradition. Les saints Pères avaient fait tous, de leur cœur, « cette bibliothèque mystique » dont parlent Origène et saint Jérôme. Nous pénétrons en cette bibliothèque si riche et si belle, en lisant leurs saints écrits; et, par eux, la science de JÉSUS-CHRIST devient aussi notre trésor.

Après l'Écriture, lue dans les ouvrages des Pères, après les ouvrages des Pères eux-mêmes, quantité de livres excellents sont offerts à notre piété. Mais, pour le but qui nous occupe, il faut absolument que Notre-Seigneur en soit, ou directement ou indirectement, le sujet. Si nous ne devions pas y puiser quelques lumières nouvelles sur cette unique Vie de notre intelligence, c'est à d'autres que ces livres s'adresseraient et non au Prêtre ; c'est à un autre moment qu'il faudrait en prendre connaissance, non durant le temps consacré à la lecture spirituelle. Nous éprouvons tous ce que saint Augustin a dit d'un certain ouvrage, qu'il trouvait du reste fort bon: « Je débordais d'enthousiasme en le lisant (c'était l'*Hortensius* de Cicéron). Une seule chose ralentissait mes transports: le nom du CHRIST n'y était pas. Ce nom, suivant le dessein de votre miséricorde, Seigneur, avait été amoureusement bu par mon tendre cœur, avec le lait de ma mère ; et il était demeuré au fond. Et, sans ce nom, nul livre, si rempli qu'il fût de doctrine, d'éloquence et de vérité, ne pouvait me ravir tout entier[1]. » Nous lisons aussi, chaque année, dans notre Bréviaire, ces touchantes paroles de saint Bernard : *Si scribas, non sapit mihi, nisi legero ibi Jesum ;*

1 Hoc solum me in tantâ flagrantiâ refrangebat, quod nomen Christi non erat ibi... et quidquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum et expolitum et veridicum, non me totum rapiebat. — *Confession.* lib. III, cap. IV, n. 8. — Patr. lat., t. XXXII, col. 686.

si disputes aut conferas, non sapit mihi, nisi sonuerit ibi Jesus[1].

C'est aussi la loi de notre cœur; nos lectures de prédilection sont celles où Notre-Seigneur apparaît dans ses grandeurs ou ses abaissements, dans ses gloires divines ou ses humiliations humaines, dans sa vie anéantie en MARIE, ou cachée, ou publique, ou souffrante, dans le triomphe de sa Résurrection, de son Ascension et de sa vie au Ciel, ou dans les insondables anéantissements de sa vie d'Hostie, au saint Tabernacle.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de désigner ici quelques ouvrages particuliers, parmi ceux que nous devons au zèle et à la ferveur des Saints et des hommes de DIEU[2]. Mais il faut que le Prêtre, s'il veut se nourrir de l'aliment surnaturel qui lui convient, ait toujours pour livres de lecture ceux qu'il sait être les meilleurs, sur les mystères de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Même sur ces grands sujets, les livres ordinaires et vraiment bons ne sont pas rares; ils abondent même; mais ce sont les meilleurs et les excellents qu'il doit lire. Certains livres

[1] *In Cantica*, Serm. XV, n. 6. – Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 846. – *In festo SS. nominis Jesu*, VI lect. ad matutin.

[2] Nous avouons que nous éprouvons une admiration particulière pour les œuvres du Cardinal de Bérulle, du P. de Condren, et de M. Olier. On a pu s'en apercevoir. Nous laissons à de plus éclairés que nous, le soin de juger s'il a été écrit sur Notre-Seigneur, depuis les Pères, de plus belles pages que celles que nous lisons dans ces vénérables auteurs. Mais nous voulons aussi nommer notre grand Bossuet. Tout ce qu'il écrit des Mystères de JÉSUS-CHRIST (*Sermons, Lettres, Élévations, Méditations, Opuscules de piété*), est d'une grande beauté. De notre temps, le P. Faber a pareillement donné à l'Église de remarquables ouvrages (*Bethléem, Le Pied de la Croix, Le Précieux Sang, Le Saint-Sacrement*). Un autre auteur, dont tout le monde a admiré la science et la piété, le vénérable Mgr Gay, trouve naturellement sa place ici. Ses traités sur *La vie et les vertus chrétiennes dans l'état religieux*, et les *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, sont des livres impérissables.

de piété sont le lait des enfants ; il faut les conseiller aux fidèles en général. Ce qui convient au Prêtre, c'est tout ce qui donne cette grande, élevée et lumineuse connaissance des choses divines, cette sorte de compréhension et de goût de JÉSUS-CHRIST, que, dans un langage hardi, Clément d'Alexandrie appelle une sorte de manducation de la chair et du sang du Verbe [1].

Si nous aimons la vie des Saints, des saints Prêtres en particulier, nous pourrons en retirer un grand profit, mais à condition que nous nous appliquerons à cette lecture, avec le même esprit que nous portons dans celle de l'Écriture sainte : c'est-à-dire que, de même que nous ne voyons, dans les Livres saints, que JÉSUS-CHRIST soutenant tout, donnant à toute chose, à tout événement, à tout enseignement, son véritable caractère et sa véritable valeur, parce que seul il en est le principe et la fin ; de même nous ne considérerons, dans les Saints et dans leurs œuvres et leurs vertus, que JÉSUS-CHRIST vivant et opérant en eux : car il est le Saint et la Sainteté même, qui communique de lui-même en sanctifiant les âmes, et qui, suivant la belle doctrine d'Origène déjà cité, « est la substance même de la Sainteté, dont les justes sont comme les admirables accidents [2]. »

[1] Lac quidem intelligitur catechesis, velut primum nutrimentum animæ ; cibus autem, suspiciens contemplatio quæ sunt ipsæ carnes et sanguis Verbi, hoc est comprehensio divinæ potentiæ et essentiæ. Gustate et videte, inquit Psalmus (XXXIII, 9), quod Christus est Dominus. — *Stromat.* V, 10. — Patr. græc., t. IX, col. 99.

[2] Cùm Christus sit universa sapientia, et quilibet sapiens, quatenùs sapientiam capit, Christi est. Quod idem de sanctificatione et redemptione sentiendùm. Ipsa enim sanctificatio, undè sancti sumunt sanctificationem, et redemptio, Christus nobis factus est. — *Comment. in Joann.*, t. I, n. 39. — Patr. græc., t. XIV, col. 90. — Cfr. Cardinal de Bérulle, *Discours de l'état et des grandeurs de Jésus*, IIe Discours.

C'est ainsi que la lecture spirituelle saintement faite, s'unissant à l'étude, nous fait avancer dans la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Mais, nous ne sommes encore que sur la voie. Il nous faut aller plus avant; et voici l'oraison qui nous vient en aide.

CHAPITRE XXV

TROISIÈME MOYEN : L'ORAISON MENTALE — LA PRÉPARATION DE L'ORAISON MENTALE

Qu'elle est belle la vie du Prêtre ! JÉSUS-CHRIST ! toujours JÉSUS-CHRIST ! *omnia et in omnibus Christus*. Dans ses études, ses lectures, c'est JÉSUS-CHRIST qu'il cherche, c'est JÉSUS-CHRIST qu'il voit, c'est JÉSUS-CHRIST qu'il sert : car, il veut faire régner JÉSUS-CHRIST, en lui et dans les âmes, par l'amour. Dans la variété de ses œuvres, dans les secours portés aux âmes, dans l'administration des saints mystères, c'est encore JÉSUS-CHRIST qu'il contemple, qu'il sert, qu'il veut uniquement aimer et faire aimer. « Sa vie est le CHRIST[1] » ; « sa perfection, c'est le CHRIST[2] », et toute sa personne est « la révélation du CHRIST[3] ». Il vient du CHRIST et il tend au CHRIST et il se repose dans le CHRIST ; de sorte que toute son existence,

[1] Mihi vivere Christus est. — Philipp. I, 21. — Galat. II, 20.

[2] Finis noster perfectio nostra esse debet : perfectio nostra Christus. — S. Aug. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LIV, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 628.

[3] Me segregavit ex utero matris meæ, et vocavit per gratiam suam, ut revelaret Filium suum in me. — Galat. I, 15, 16.

selon une admirable expression de saint Denys, « n'est qu'un mouvement et un passage du divin au divin ».

Voici le texte en entier du sublime Aréopagite : « A la conclusion de ces cérémonies (il s'agit du Baptême), l'Hiérarque revient de ces fonctions secondaires aux fonctions primaires de la contemplation, de manière à n'agir dans aucune circonstance, ni d'aucune sorte, en dehors de ce qui est de ses divers ministères ; mais il passe toujours, avec fidélité, comme en se transformant, sous la conduite du Saint-Esprit, du divin au divin[1]. »

Nous le voyons ici ; au milieu de ces divers ministères qui sont tous saints et divins, il y a une fonction primaire, à laquelle le Prêtre doit se livrer : c'est la contemplation. Il se le doit à lui même ; il le doit aussi aux âmes, puisque, suivant saint Thomas, celui qui distribue la parole aux fidèles « leur livre ce qu'il a contemplé le premier, et donne ainsi l'abondance de sa contemplation[2]. »

Mais, nous parlons de contemplation ; est ce bien là le caractère et la forme de l'oraison du Prêtre ? et que faut-il entendre d'abord par contemplation ?

Nous ne voulons rien énoncer d'extraordinaire. La contemplation dont nous parlons, est celle dont saint Grégoire a dit : *Non contemplationis gratia summis datur, et minimis non datur ; sed sæpè hanc summi, sæpè minimi,*

[1] His ritè peractis, à suo ad secunda progressu, ad rerum iterùm præcipuarum exigitur contemplationem, ne ullo tempore vel modo quidpiam à suis institutis tractet alienum, sed assiduè perpetuoque divini Spiritûs ductu, à divinis ad divina transformetur. — *De Ecclesiast. Hierarchiâ*, cap. II, 1, 8. — Patr. græc., t. III, col. 398.

[2] Vita activa, secundùm quam aliquis prædicando et docendo, contemplata aliis tradit, est perfectior quàm vita quæ solum est contemplativa ; quia talis vita præsupponit abundantiam contemplationis. — III, q. XL, a. 1, ad 2. — Cfr. II, q. CLXXXVIII, a. 6. c.

sæpiùs remoti, aliquando etiam conjugati percipiunt. Si ergo nullum est fidelium officium à quo possit gratia contemplationis excludi, quisquis cor intùs habet, illustrari etiam lumine contemplationis potest[1]. Personne n'en est exclu ; comment le Prêtre le serait-il ? Pour être dans la condition qui est exigée pour y être appelé, dit le saint Pontife, il suffit d'avoir « un cœur au dedans de soi », un cœur, c'est-à-dire, de la disposition à l'amour, un commencement d'amour, d'amour tendre, généreux, qui se perd de vue, qui n'aspire qu'à l'objet aimé. Or, c'est bien le cœur de tout Prêtre. Nous étudions, par amour ; nous faisons nos lectures, par amour ; « notre cœur est prêt[2]. » Qu'une plus vive lumière nous soit donnée d'en haut, qu'il plaise à l'Esprit de DIEU, « qui enseigne toute vérité[3] », de nous révéler mieux Celui qui est la Vérité, et notre cœur s'enflammera, et rien ne manquera à notre âme : la grâce désirée lui sera accordée, la grâce de la contemplation. Car, cette grâce est lumière et amour. Elle est lumière vive, pénétrante, qui attire et qui captive, à un certain degré, le regard de l'âme, auquel elle révèle les beautés de DIEU et de son Verbe, incarné pour notre amour ; elle est amour : car tout s'achève dans l'amour au ciel et sur la terre. Elle est amour, parce que l'amour seul opère la donation de nous-même, et comme le trans-

[1] *Homil. in Ezechielem*, lib. II, homil. V, n. 19. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 996. — Nous ne voudrions pas être accusé de confondre les noms et les notions des choses. Dans la Théologie ascétique et mystique, les mots *Méditation*, *Oraison*, *Contemplation*, ont des significations très précises et différentes. (Cfr. S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI.) Ici, nous donnons à ce terme de *Contemplation* le sens général qu'indique saint Thomas, quand il dit : *Contemplatio pertinet ad ipsum simplicem intuitum veritatis... et in affectum terminatur.* II, II, q. CLXXX, art. 3, ad 1 et 3.

[2] Psalm. CVII, 2.

[3] Joann. XVI, 13.

port de nous-même en l'objet aimé, qui est JÉSUS-CHRIST; et, opérant cet humble, mais absolu, passage et transport, elle opère l'union.

Mais, est-il certain que cette disposition, ces opérations intérieures, cette tendance, et cette union, conviennent au Prêtre? — Et qui pourrait en douter? « A dire le vrai, dit saint Denys, le *un* est ce à quoi aspirent tous les êtres déiformes[1]. » Or, qui est déiforme comme le Prêtre? Nous avons donc quelque idée de ce que doit être, au moins dans une certaine mesure, qui ira sans doute grandissant, l'oraison du Prêtre. L'admirable Aréopagite ajoute un peu après : « Le terme commun de tous les ordres sacrés, c'est une constante charité envers DIEU et tout le divin. Mais elle exige au préalable la parfaite et irrévocable fuite de tout ce qui lui est contraire[2]. » Et nous voilà sur la voie pour exposer — *premièrement* comment le Prêtre doit éviter tout ce qui est obstacle à l'oraison — et, *en second lieu*, de quelle manière il s'y prépare. Nous dirons ensuite comment il la fait, et quel fruit il doit en retirer.

D'abord, il est entendu que nous appelons Oraison du Prêtre, tout exercice intérieur de l'âme, un peu prolongé, qui le met en rapport immédiat avec Notre-Seigneur. — Par conséquent, nous désignons, ici, non seulement l'exercice réglementaire qui se fait ordinairement le matin, après la prière vocale, mais la préparation à la sainte Messe, l'action de grâces, après la sainte Messe, et toute visite au Saint-Sacrement.

[1] Et, ut verè dicam, unum quidem est, quod omnes qui deiformes sunt appetunt. — *De Ecclesiast. Hierarchiâ*, cap. I, n. 2. — Patr. græc., t. III, col. 371.

[2] Omni porro ordini sacro communis scopus est, ergà Deum et res divinas continua dilectio... quæque hâc prior est, illi adversantium omnimoda et irrevertibilis fuga. — *Ibid.*, n. 3.

I. Nous devons écarter les obstacles qui s'opposent à l'Oraison.

Le premier obstacle, c'est le péché. « L'oraison, comme la définit saint Jean Damascène, est une ascension de l'esprit vers DIEU [1]. » « Or, le péché, dit le P. Alvarèz de Paz, traitant ce sujet, le péché est un poids qui abaisse l'âme vers la terre. Il faut absolument rejeter ce fardeau; c'est bien assez que le corps lui-même pèse sur l'âme. Et non seulement le péché mortel est un obstacle, mais encore l'affection au péché véniel [2]. » Il faut que l'œil intérieur soit pur. L'affection au péché véniel, quel qu'il soit, qu'il soit orgueil, ou sensualité, ou négligence du devoir d'état, ou tout autre, est comme une poussière sur cet œil spirituel, qui ne lui permet plus de voir clairement ce qui est surnaturel et divin.

Ce n'est pas sans doute que DIEU ne puisse faire la grâce de la contemplation, pour quelques instants, même aux pécheurs [3]. Est-ce que son amour n'est pas libre? est-ce qu'il ne provoque pas les âmes à revenir à lui, à céder à ses avances, à consentir à ses desseins, par toute sorte de moyens, toujours dignes de sa sagesse, en même temps qu'ils sont la preuve de sa miséricorde? Mais, suivant ses voies ordinaires, ceux-là seulement qui ont le cœur pur, peuvent voir DIEU [4].

[1] Oratio est ascensio mentis in Deum. — S. Joan. Damascen., *De fide orthodoxâ*, III, 24. — Patr. græc., t. XCIV, col. 1090.

[2] Peccatum pondus est quo anima deprimitur et inclinatur ad terram. Abjiciendum est pondus, ut anima tua, ex societate corporis satis ad terram prona, ad res cœlestes efferatur. Nec putes hoc de majoribus peccatis dici, quoniam minora quoque, quibus non resistimus, gratiæ contemplationis obsistunt : etc. — *De naturâ contemplat.*, lib. V, P. 1, app. I, cap. III.

[3] Cfr. Bossuet, *Mystici in tuto*, n. 45 et seqq.

[4] Matth. v, 8.

Un second obstacle, c'est une sorte d'activité excessive et d'agitation qui ne nous laisse pas assez de paix, pour que DIEU opère tout à l'aise dans nos âmes. Il est vrai que cette agitation, ce trouble, cette sorte de vie hors de soi-même est compatible avec beaucoup de saintes œuvres ; mais elle ne l'est pas avec un certain degré d'oraison. Saint Thomas le fait remarquer[1], et Gerson n'a pas craint de dire : « D'où vient, parmi les ecclésiastiques et les religieux, même lettrés, même théologiens, une si extraordinaire et regrettable rareté de contemplatifs ? Ah! c'est que presque personne n'aime à se trouver seul avec soi-même. Lire, prier vocalement, entendre la parole de DIEU : on le veut bien ; mais la méditation silencieuse : on ne peut s'y résoudre[2]. » Un mystique du XII[e] siècle, qui est le continuateur des Sermons de saint Bernard sur le Cantique des Cantiques, s'adresse avec force à ceux qui négligent ce recueillement et cette solitude de l'âme, pour s'adonner, plus qu'il ne faut, même à de bonnes lectures, et qui font, en courant, leurs prières vocales. Ce passage que Mabillon recommande[3], mérite d'être cité : « O vous, dit le pieux cénobite, qui priez en courant, et qui passez beaucoup de temps à lire ; qui êtes pleins d'ardeur pour la lecture, et que l'oraison trouve languissants; remarquez ceci. La lecture doit servir à l'oraison, préparer l'affection, et non occuper tout le temps

[1] Impeditur actus contemplationis... per tumultus exteriores... exteriorum occupationum tumultus. — II, II, q. CLXXX, a. 2. c.

[2] Undè, proh dolor! tanta raritas contemplantium etiam inter litteratos ecclesiasticos et religiosos, imo theologicos, nisi quia vix sustinet aliquis solus secum esse, secum diù meditari... Falluntur qui volunt semper vel legere, vel vocaliter orare, vel devotionem à loquentis verbis accipere.... Sit meditatio silens, liber tuus, prædicatio tua. — *De myst. Theolog. practica*, Tract. III.

[3] *In tom. V et VI opp. S. Bern. Præfatio*, n. 4.

et supprimer nos loisirs. Quand vous lisez, vous avancez dans la science de JÉSUS-CHRIST; mais, quand vous faites oraison, vous entretenez avec lui un colloque familier. Et qu'y a-t-il de plus agréable avec lui, que de parler de lui ? Mais, si ceux qui s'adonnent avec trop d'ardeur à la lecture et prient peu, sont privés des visites de DIEU ; que dirons-nous de ceux qui se dissipent en des conversations déréglées, ou qui luttent entre eux sur des questions difficiles [1] ? »

On voit où le vénérable religieux trouvait un obstacle à l'oraison. Qui sait ce qu'il aurait dit d'une vie toute extérieure, toute distraite et dissipée ?

Si une certaine activité qui nous dissipe, est un obstacle, il y a une disposition qui nous fait occuper de nous-même d'une manière molle et sensuelle, qui est peut-être un obstacle plus grand encore. Il est écrit, que « la Sagesse ne se trouve pas dans la terre de ceux qui vivent sensuellement [2]. » Une certaine attache aux commodités de la vie, ce certain bien-être que l'on se procure facilement aujourd'hui, ce manque de vigueur contre le laisser-aller général, des soins exagérés de la santé, cette sorte d'immortification universelle, non grossière, que l'on pourrait même appeler honnête et décente, qui est comme entrée dans nos mœurs, qui se révèle dans presque toutes les habitudes de la vie, qui a créé, même dans le Clergé, certaines façons de faire, que les laïques seuls

[1] Gilleberti de Hoilandiâ, abb. ordin. cisterc., *Serm. in Canticum Salomonis, ab eo loco ubi S. Bernardus morte præventus desiit.* – Serm. VII, n. 2. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 39.

[2] Sapientia non invenitur in terrâ suaviter viventium. — Job. XXVIII, 13. — Id est, qui luxum et voluptates sectantur. — Menoch. *in illud.* — Hanc enim divinam Sapientiam non habet quisquam, nisi carnem suam cruci fixerit cum vitiis et concupiscentiis suis. — S. Hieron. ap. Corderium *in illud* Job.

se permettaient autrefois : tout cela est vraiment incompatible avec la grâce pure, élevée, délicate, qui porte l'âme à converser familièrement avec JÉSUS-CHRIST, dans l'intimité de ses mystères, sur la Croix, au saint Tabernacle. « La chair, dit saint Grégoire de Nazianze, est comme une nuée qui obstrue la lumière de l'âme, et qui ne lui permet pas de voir purement la splendeur du rayon divin. Il faut donc purifier la chair. Là où il y a purification, il y a illumination ; mais l'illumination intérieure n'est parfaite, que dans ceux qui sont enflammés du désir de contempler les choses sublimes ou plutôt l'unique chose sublime, qui surpasse toute grandeur [1]. »

Tout Prêtre doit avoir cet ardent désir, tout Prêtre doit facilement s'élever à la contemplation « de l'unique chose sublime », qui est le Verbe incarné, JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, tout Prêtre se fait un devoir rigoureux et sacré d'écarter de sa vie, de ses pensées, de ses sentiments, de ses habitudes privées, tout ce qui serait un obstacle à cette précieuse grâce.

II. Nous devons préparer notre âme à l'oraison.

C'est la recommandation du Saint-Esprit [2] ; mais, comment doit se faire cette préparation ?

Il y a d'abord la préparation habituelle ; elle consiste dans les dispositions suivantes : une grande estime pour

[1] Ubi autem mandatorum observatio, carnis etiam, quæ, nubis cujusdam instar, animæ lumen obscurat nec divini radii splendorem purè intueri sinit, purgatio est. Porro ubi purgatio, illic illuminatio ; illuminatio autem desiderii summa est, iis utique qui maximarum rerum, vel potius maximæ rei, atque adeo magnitudinem omnem superantis, cupiditate flagrant. — Orat. XXXIX, *in Sancta lumina*, n. 9. — Patr. græc., t. XXXVI, col. 343. — Cfr. *De Imitatione Christi*, lib. III, cap. XXXI, n. 1.

[2] Ante orationem præpara animam tuam ; et noli esse quasi homo qui tentat Deum. — Eccli. XVIII, 23.

l'oraison, pour la contemplation, pour toute sorte de relations intimes avec Notre-Seigneur, et le désir de nous avancer, toujours davantage, dans l'union avec cet unique Amour de nos âmes. Remarquons ces deux points: un désir ardent d'une union toujours plus intime et par conséquent une grande estime de l'oraison, qui satisfait en grande partie ce désir. Mais, en parlant ainsi, n'avons-nous pas à craindre de soulever de graves objections? « Quelles sont donc les hauteurs, où l'on veut nous conduire? Pourquoi prétendre à une telle perfection? n'est-ce pas une sorte de mysticisme exagéré, plus idéal que pratique? et ne suffit-il pas au Prêtre, au bon Prêtre, au Prêtre exemplaire, de se maintenir avec soin dans l'état de grâce, d'être fidèle au règlement qu'il s'est prescrit et que son directeur a approuvé, et de se livrer avec dévouement à tout ce qu'exige la charité, dans le saint ministère? N'est-ce donc rien que tout cela? et cette vie sacerdotale est-elle une vie sans vertus, et qui ne réponde pas aux vues qu'avait Notre-Seigneur, en instituant le Sacerdoce? »

Il est de toute justice de reconnaître que cette vie est pleine de mérites, qu'elle honore DIEU et l'Église, et que les âmes y trouvent abondamment et la lumière et la consolation et la force, qui leur sont nécessaires. Mais, quelque digne d'éloges que soit cet ensemble de qualités et de vertus sacerdotales, est-ce bien là toute la perfection du Prêtre? On peut dire que cette perfection élevée, vraiment extraordinaire, comme sont extraordinaires sa dignité et la place qu'il occupe dans le plan divin, est tout entière dans ces simples paroles : Le plus grand, le plus fort, le plus parfait amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ce parfait amour est la fin où le Prêtre doit tendre, sans jamais se lasser, sans jamais ralentir sa course.

Car Notre-Seigneur est tout. Qui le trouve, peut se reposer; il est le terme. Nous avons cité ailleurs saint Augustin, nous expliquant comment JÉSUS-CHRIST est véritament notre fin unique et notre terme unique. Or, pour arriver à Lui, il faut d'ardents désirs[1]. Les désirs ne suffisent pas, il faut aussi de grands efforts; il faut, humblement, de grandes œuvres; mais, pour soutenir ces efforts et ces œuvres, il faut de grands désirs. Or, ces fervents désirs sont absents de la vie irréprochable, dont nous venons de reconnaître la dignité et le mérite. L'état de grâce est nécessaire au Prêtre comme au fidèle; mais suffit-il, et peut-il réellement suffire au Prêtre ? La vie de règle et d'ordre est nécessaire au Prêtre, sous peine de compromettre même l'état de grâce, parce que les péchés véniels et les imperfections volontaires abondent, quand l'ordre et la règle font défaut; mais ces deux auxiliaires de la ferveur ne peuvent-ils point exister avec une regrettable médiocrité de vie intérieure ? Le dévouement que la charité inspire est pareillement nécessaire: c'est une partie essentielle de la grâce de notre vocation; mais est-il incompatible avec un certain relâchement, des attaches à notre sens propre, peu de pureté de vues, et beaucoup d'immortification? Non, cette vie si respectable est inférieure à la vraie perfection du Prêtre de JÉSUS-CHRIST. Finalement, il faut tendre à l'amour. Est-

[1] Recueillons ces paroles du saint Docteur sur les saints désirs de l'âme. Il explique ce texte du Psaume CXVIII : « Defecit in salutare tuum anima mea. » Bonus est ergo iste defectus; indicat enim desiderium boni, nondum quidem adepti, sed avidissimè ac vehementissimè concupiti. Sed quis hoc dicit, nisi « genus electum, regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis, » ab origine generis humani usque ad hujus sæculi finem, in eis qui, suo quisque tempore, hic vixerunt, vivunt et victuri sunt, desiderans Christum ?... Nec tunc quievit hoc desiderium sanctorum, nec nunc quiescit in Christi corpore, quod est Ecclesia, usque ad terminum sæculi, donec veniat Desideratus cunctis gentibus. — *Enarrat.* — In psalm. CXVIII, Serm. XX, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1556.

ce que Notre-Seigneur n'est pas infiniment aimable? Pouvons-nous dire : « C'est assez ! j'ai donné tout ce qu'il mérite? » Ce serait un blasphème. Il est le « tout désirable[1] » des Cantiques ; nous devons aller à Lui, avec des ardeurs toujours nouvelles. « N'est-il pas la vie unique dont nous devons vivre, dit saint Ambroise ? Est-ce que sa divinité n'est pas la vie ? et son éternité, n'est-elle pas la vie ? et sa Chair, et son Enfance, et sa Passion, et sa Mort, et ses Plaies, ne sont-elles pas la vie[2] ? » « Croire en lui, dit saint Augustin, n'est-ce pas vivre ? n'est-ce pas manger, n'est-ce pas s'engraisser spirituellement[3] ? » Qu'est-ce donc que l'aimer? « Il est, dit encore le saint Docteur d'Hippone, le Pain quotidien que nous demandons[4]. Son humilité, c'est le lait des enfants ; sa divine gloire, c'est notre nourriture solide[5]. » « C'est pourquoi, reprend saint Ambroise, allez à lui : *Accedite ad eum, et satiamini, quià panis est ; et potate, quia fons est : accedite ad eum, et illuminamini, quià lux est*[6]... » Les saints Pères semblent vouloir épuiser toutes les ressources du langage humain, pour exprimer cette vie, cette union, et révéler au monde comment JÉSUS-CHRIST qui est tout en nous, opère

[1] Totus desiderabilis. — Cantic. v, 16.

[2] *De fugâ sæculi*, cap. VII, n. 44. — Patr. lat., t. XIV, col. 590. — *In Psalm.* XXXVI, *Enarrat.*, n. 36. — t. XIV, col. 985.

[3] Credere in eum, hoc est manducare panem vivum. Qui credit, manducat ; invisibiliter saginatur. — *In Joann. Evangel.*, Tract. XXVI, n. 1. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1607.

[4] Omnes, quando oramus, mendici Dei sumus... Quid à te petit mendicus ? Panem. Et tu quid petis à Deo, nisi Christum, qui dicit : Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. — *Sermo LXXXIII* (alias, de Verbis Domini, XV), cap. II, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 515.

[5] Lac nostrum, Christus humilis est ; cibus noster, idem ipse Christus æqualis Patri. — *In Epist. Joann. ad Parthos*, tract. III, n. 1. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1998.

[6] *In Psalm.* CXVIII *Expositio*, Serm. XVIII, n. 28. — Patr. lat., t. XV, col. 1462.

tout en nous. « Ce que JÉSUS a été en lui-même, dit saint Paulin, il l'est en nous; il veut y renouveler les divers degrés de l'âge par lesquels il a passé: il naît, il grandit, il se fortifie, il arrive à l'âge mûr, il tend vers la vieillesse. Mais prions-le, pour qu'il ne soit pas longtemps, pas toujours en nous, enfant, ou infirme, ou pauvre [1]. » « Il y en a, dit saint Bernard, en qui JÉSUS-CHRIST n'est pas encore né, parce que l'humilité d'un DIEU n'opère pas dans ces hommes superbes. Il en est pour qui le CHRIST n'a pas encore souffert; ils fuient le travail, et craignent la mort... Il en est pour qui il n'est pas encore ressuscité; ce sont ceux qui se meurent toute la journée dans l'anxiété et l'affliction de la pénitence... Pour d'autres, le CHRIST est ressuscité, mais il n'est pas encore monté dans le ciel ; ce sont ceux qui vivent dans les consolations de la prière... Mais il faut que ce lait leur soit refusé, et qu'ils apprennent à se nourrir d'un aliment plus fort... Le CHRIST enverra l'Esprit-Saint ; et ils recevront ses dons ; et ils s'engageront dans la voie suréminente de la charité [2]... »

Qu'on nous pardonne tant de citations et cette sorte de digression. Mais, si Notre-Seigneur est, de cette manière éminente, sublime, ineffable, notre vie, ce qui veut dire tout bien, toute paix, toute consolation, toute force, toute lumière, toute sécurité, tout salut, comment ne pas tendre incessamment, constamment, « de tout notre esprit,

[1] Qui, sicut in ipso illo homine quem gessit, ità in nostris mentibus gradus quosdam corporeæ ætatis exsequitur: nascitur, crescit, roboratur, senescit; sed orandus, ne in nobis diù aut jugiter parvulus et infirmus et pauper sit. — *Epist. XXIII* (aliàs 3) *ad Severum*, n. 2. — Patr. lat., t. LXI, col. 257.

[2] Sunt enim quibus nondum natus est Christus, sunt quibus nondum est passus, sunt quibus non resurrexit usque adhuc. Aliis quoque nondum ascendit ; aliis nondum misit Spiritum Sanctum ; etc. — *Serm. XLIV De diversis* (aliàs in Resurrectione III), n. 1, 2 — Patr. lat., t. CLXXXIII, col 666.

de tout notre cœur, de toutes nos forces », comme il le dit lui-même [1], vers sa Personne adorable, vers ses Mystères, vers son Cœur? Et, s'il est tout cela pour tout fidèle (car il est cela pour tout fidèle, pour chaque âme en particulier, comme si chaque âme était seule au monde [2]), il l'est manifestement, d'une manière tout à fait spéciale et à part, pour le Prêtre. Dès lors, comment toute la vie, et tout l'être du Prêtre ne serait-il pas une aspiration perpétuelle vers l'union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? comment son intelligence ne serait-elle pas de plus en plus avide de le connaître, lui qui est, selon saint Augustin, « la droite fin de tout effort de l'âme [3] » ? et comment son cœur ne chercherait-il pas toujours plus à s'approcher de lui, et, en quelque sorte, à « se mêler à lui », pour parler comme saint Ambroise ; car il est seul « sa volupté suprême [4] ? »

Il nous reste donc à conclure que nous devons avoir la plus grande estime de l'oraison ; puisque, en dehors des Sacrements, du Sacrement de l'amour surtout, il n'est rien, dans la vie présente, qui vienne, comme l'oraison, au secours de l'âme, pour que cet intime et ardent besoin d'union soit satisfait.

[1] Luc. x, 27.

[2] Christus cunctis se impendit pariter et singulis, et totum se dedit universis, et totum singulis... nisi quod propè hoc plus singuli debent quàm universi, quod tantùm acceperunt singuli quantùm universi. — Salvian. *Adversùs avaritiam* (aliàs, *ad Ecclesiam catholicam*), lib. II, n. 2. — Patr. lat., t. LIII, col. 190.

[3] « Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem ? » id est, differs me ad intelligendum Christum spiritaliter, qui est Dei sapientia, et rectus finis omnis intentionis animæ. — *In Psalm.* XII, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 140.

[4] Videat illud bonum ex quo pendent omnia, ipsum autem ex nullo. Eo igitur vivit, atque intellectum accipit. Vitæ enim fons est summum illud bonum, cujus charitas nobis ac desiderium accenditur, cui appropinquare et misceri voluptas est ; quod ei qui non videt desiderio est, et ei qui videt inest. — *De Isaac et animâ*, cap. VIII, n. 78. — Patr. lat., t. XIV, col. 532.

Or, c'est cette estime singulière et ce désir d'union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que nous avons appelés la préparation habituelle à l'oraison.

Il y en a une autre, non moins importante, c'est la préparation actuelle, c'est-à-dire qui précède prochainement ou immédiatement ce saint exercice. Elle consiste : *premièrement*, dans le silence intérieur; *secondement*, dans la direction de l'âme vers Notre-Seigneur ; *troisièmement*, dans certains actes particuliers qui disposent naturellement à l'oraison. Nous disons quelques mots de ces trois conditions de la préparation actuelle.

1° Le silence intérieur. C'est une sorte d'apaisement de l'âme, se retirant de la distraction que donne l'application aux choses extérieures. Il n'est pas impossible que les œuvres diverses, que la charité ou les bienséances nous imposent, ne nous aient quelque peu agité ou fatigué. Le soir vient; à un moment donné, nous tâchons de faire taire, autour de nous et surtout au dedans de nous, tout bruit qui serait contraire au saint isolement de l'âme[1]. C'est l'homme intérieur qui reprend ses droits. Oh ! que ce point est important ! Mais que son importance est peu connue ! « Veillez, autant qu'il vous sera possible, a dit un auteur ascétique dont l'ouvrage a été quelquefois attribué à saint Bernard, veillez sur votre homme intérieur; ne le négligez pas, ne le prenez pas en dégoût, comme s'il était chose vile. C'est un bien d'un grand prix; ses fruits ne sont ni temporels, ni périssables; ils

[1] Ecclesia electorum, ad æterna et sublimia dum per sublevationem contemplationis intendit, surgentes ab infimis cogitationum tumultus premit, atque intrà se Deo quoddam silentium facit. — S. Gregor. Magnus, *Moralium*, lib. XXX, cap. XVI (aliàs 12, vel 24), n. 53. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 553.

sont stables et se rapportent au salut éternel. Si vous voulez le bien garder, observez d'abord le silence... Le silence nous isole des conversations humaines, et il nous rend plus aptes à converser avec DIEU [1]. » Donc, afin que notre âme se dispose intérieurement à l'oraison, elle fait d'abord cesser tout bruit de paroles, et d'occupations inopportunes, et même de souvenirs, si ce n'est qu'il s'agisse de l'amendement de notre vie. Ce n'est plus le moment de faire une lecture indifférente ou de pur passe-temps. La lecture d'un livre même bon, qui ne porterait pas au recueillement de l'esprit et du cœur, doit être toujours sacrifiée; il faut en dire autant de celle d'une lettre, dont il n'est pas urgent de prendre connaissance. Sans doute, le devoir est toujours le devoir, et les impérieuses servitudes de certaines positions peuvent rendre difficile l'observation de la loi du silence intérieur. Mais, si elle n'est pas gardée de notre mieux, la paix intime qui est nécessaire aux relations avec DIEU ne sera pas possible; et alors de quel bien ne serons-nous pas privés! Nous avons besoin de parler à Notre-Seigneur. Qui sait si Notre-Seigneur n'a pas à nous parler? Le prophète semblait compter sur cette parole intérieure : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* [2]. Mais c'est à condition que toute agitation aura cessé. *Non in commotione Dominus* [3].

Faisons, le soir, ce silence dans notre âme, pour que

[1] Custodi, quantùm potes, interiorem hominem tuum. Noli eum quasi vilem negligere ac fastidire; quia pretiosa possessio est, et merito pretiosa... Si vis benè custodire, tace priùs... Tacendo enim apud homines, melius loquimur Deo. — *De disciplinâ morum*, cap. IV, n. 13. — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 569.

[2] Ps. LXXXIV, 9.

[3] III Reg. XIX, 11. — Saint Ambroise a dit cette sentence : Diabolus sonum quærit, Christus silentium. — *In Psalm.* XLV *enarratio*, n. 11. — Patr. lat., t. XIV, col. 1138.

l'oraison du lendemain se fasse dans la paix, et que notre cœur soit ce lieu pacifié où le Seigneur se trouve à l'aise[1]; et, pour la même fin, maintenons-nous dans le recueillement, la nuit, aux heures d'insomnie, et le matin, avant l'heure de l'oraison. Mais observons la même règle, toutes les fois que nous devons nous mettre en rapport avec notre adorable Maître : avant de nous rendre à l'Église, pour notre visite du soir au Saint-Sacrement; avant de nous mettre aux pieds du Crucifix, pour y préparer notre confession; avant de descendre de notre chambre, pour aller faire notre préparation à la Messe; avant même d'ouvrir la porte de l'Église, quand nous n'y faisons qu'une apparition d'un instant. — Nous parlons ici d'oraison mentale, il faut le dire aussi de toute prière. — Sans cette préparation de l'âme, sans ce silence intérieur, il n'est moralement pas possible de faire un acte de religion qui honore DIEU, et qui profite à notre vie spirituelle; et alors, que de temps perdu! que de grâces négligées! et quelle confusion, pour le jour du Jugement, où nous aurons à rendre compte même d'une parole inutile[2]!

2° La seconde condition de la préparation actuelle, c'est l'humble et amoureuse direction de l'âme vers Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. O grâce précieuse! Les

[1] Et factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion. — Ps. LXXV, 3. — Sion interpretatur contemplatio... Quid promisit (Dominus) ? Seipsum, ut in facie ipsius et in illius contemplatione gaudeamus; et non aliquid aliud delectabit nos, quia nihil est melius illo qui fecit omnia quæ delectant. « Factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion » : id est, in contemplatione quâdam et speculatione, facta est habitatio ejus in Sion. — S. August. *Enarration. in Psalm.* — In Psalm. LXXV, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 961.

[2] Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. — Matth. XII, 36.

conversations sont finies, les affaires sont suspendues, l'âme est libre, et le mouvement que l'amour lui imprime, est vers Celui qui est l'objet de tout son amour.

Est-ce que l'avare, dès que son cœur est libre de toute autre occupation, ne se tourne pas vers son or? et l'ambitieux vers ce qui flatte son orgueil? et le savant vers ses études? et le voluptueux vers ses plaisirs? « Là où est votre trésor, là sera votre cœur [1]. » Eh bien, le Prêtre dit ces belles paroles, déjà connues, de saint Paulin de Nole : *Sibi habeant sapientiam suam philosophi, divitias suas divites, et regna sua reges; nobis gloria et possessio et regnum, Christus est.* Par besoin, par attrait, toujours tourné vers JÉSUS-CHRIST, il souffre, en quelque sorte, de le perdre de vue au milieu de l'agitation inévitable des devoirs qu'il remplit; mais le voilà libre. Son cœur reprend la direction qui lui est propre. « Autant qu'il est en notre pouvoir, dit saint Ambroise, notre esprit n'est fixé que sur le CHRIST JÉSUS, n'ayant de désir que d'être en lui. Notre esprit s'applique là où est Celui qui est la Beauté, la Splendeur et la Bonté même, afin que notre âme illuminée de sa clarté devienne, elle aussi, belle et radieuse [2]. »

Ici, relativement à l'exercice auquel nous nous disposons, cette direction toute confiante et amoureuse, c'est le regard du cœur fixé sur le Mystère qui doit être le sujet de l'oraison : la Présence adorable de Notre-Seigneur au Sacrement, sa Nativité, sa Vie cachée, quelques circonstances de sa Vie publique, de sa Passion, etc.

[1] Matth. VI, 21.

[2] Nos quantùm possumus, intendamus Illi animum, et in Illo simus; illud animo teneamus, quod est Pulchrum, Decorum, Bonum, ut fiat illuminatione ejus et fulgore speciosa anima nostra, et mens dilucida. — *Epistol. I class.* Epistol. XXIX *ad Irenæum*, n. 2. — Patr. lat., t. XVI, col. 1054.

Cette application de l'esprit et du cœur se fait sans effort. Si quelque distraction en détourne, on y revient avec paix et simplicité. Nous tâchons de nous y maintenir, jusqu'au moment de l'oraison. Même la nuit, si quelque insomnie nous visite et nous fatigue, notre cœur, selon ce que l'Église elle-même et les Saints nous recommandent, « cherche avec amour son Sauveur[1]. »

3o En troisième lieu, la préparation actuelle consiste à faire certains actes qui disposent naturellement notre âme à l'oraison : c'est le choix précis du sujet; c'est une bonne et sérieuse lecture relative à ce sujet (cette lecture n'est pas toujours nécessaire, mais elle est très souvent utile); c'est la prévision de la suite des actes principaux qui seront faits, dans l'oraison, relativement à ce sujet (ce qui n'est autre chose que prévoir et déterminer la méthode que l'on suivra); c'est un acte particulier de prévoyance, qui a pour objet le fruit que l'on désire retirer de l'oraison, c'est quelque résolution particulière que l'on sent le besoin de prendre, pour la sanctification de la vie.

On se rend facilement compte de l'utilité de ces actes préparatoires. Ils regardent toutefois spécialement l'exercice réglementaire du matin; ils doivent être simplifiés, s'il s'agit de la visite au Saint-Sacrement et surtout de quelqu'autre pratique d'oraison mentale très brève. Dans ce dernier cas, ils peuvent être supprimés, et ils le sont de fait habituellement et comme forcément. Mais nous avons en vue, ici, l'oraison quotidienne. Elle a besoin

[1] Et nocte quæramus Deum. — Hymn. Matutin. : *Primo die quo Trinitas.* — Christum require in bonis cogitationibus.... ; quære in noctibus, quære in cubiculo... Vult enim te omnibus invigilare momentis. — S. Ambrosius. *Liber exhortationis Virginit.*, cap. IX, n. 58. — Patr. lat., t. XVI, col. 353.

d'être prévue avec soin. Nous ne savons pas, il est vrai, ce qu'elle sera le lendemain. Il en faut si peu à notre nature variable, pour que la meilleure préparation de la veille semble devenir inutile [1]. Une disposition pénible de l'esprit, une affliction de cœur, une incommodité physique, telle autre cause inconnue, peuvent donner lieu à une véritable déception, à une sensible épreuve : aridité, obscurité, impuissance, fatigue difficile à porter, distractions obstinées qui nous obsèdent, etc. C'est la condition inévitable de la vie présente. Mais, en nous préparant avec soin, nous faisons devant notre DIEU, si miséricordieux, notre humble devoir ; et c'est surtout ce qui plaît à son Cœur, quel que soit d'ailleurs l'insuccès apparent qui nous est réservé.

Mais, l'heure de l'oraison approche. Comment devons-nous faire cet exercice, si justement appelé saint ?

[1] Cette réflexion nous fait penser à une singulière expression d'un poëte latin, que saint Bernard a citée dans un de ses sermons : *Pleni rimarum, effluimus undique* (Terent. *Eunuchus*, I, II, 25). Que c'est vrai ! nous en faisons chaque jour l'expérience. — S. Bernard. *Serm. in Domin. infrà octav. Assumpt. B. V.*, n. 11. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 435.

CHAPITRE XXVI

L'EXERCICE DE L'ORAISON MENTALE

Nous avons à dire dans ce chapitre : *premièrement*, que Notre-Seigneur doit être toujours le sujet principal de notre oraison, et, *deuxièmement*, donner quelque idée de la manière de faire oraison, conformément à cette doctrine.

I. Notre-Seigneur doit être toujours le sujet principal de notre oraison : en ce sens que ce divin Maître y occupe toujours la première place et qu'il en est comme la lumière divine qui éclaire tout le sujet, soit qu'il s'agisse, dans l'oraison, de sa Personne adorable directement, d'une de ses Perfections, d'un de ses Mystères, soit que nous nous occupions de toute autre vérité de la foi, ou d'une vertu à acquérir, ou d'un vice à éviter. Mais ce dernier point demande une particulière explication. Nous n'en donnerons pas, pour le cas où Notre-Seigneur lui-même est le sujet de l'oraison, parce qu'il est bien évident qu'il y occupe la première place, puisqu'il ne s'agit alors que de sa Personne divine. — Voici comment Notre-Seigneur est toujours le principal sujet de l'oraison, quelle que soit la vérité qui nous occupe.

Nous disons d'abord : « quelle que soit la vérité qui nous occupe », parce que, s'il est vrai que Notre-Seigneur, sa Personne adorable, ses Perfections, ses Mystères, ses états, ses dispositions, ses actions, ses paroles, ce qu'il est dans l'Évangile, et dans l'Église, et au Sacrement, et dans le Ciel, et dans les âmes, — si, disons-nous, il est vrai que tous ces sujets puissent occuper constamment, toute la vie, les oraisons d'un Prêtre, et si même il n'y a aucune exagération à affirmer que c'est là que sa grâce l'attire ; cependant nous concevons qu'une âme sacerdotale ait attrait, de temps en temps, fréquemment même, à méditer sur DIEU, sa Providence, ses œuvres et toutes les autres vérités que la Foi nous enseigne.

Eh bien! c'est lorsque le Prêtre a cet attrait, que nous voudrions lui rappeler combien il est juste de dire, qu'alors même Notre-Seigneur doit être le sujet principal de son oraison ; et voici comment : — (Nous ne faisons, du reste, en donnant cette explication que rappeler une doctrine plusieurs fois exposée, plus ou moins explicitement, dans cet ouvrage.)

« Ce qu'il y a de plus lumineux dans toute la théologie, dit saint Denys l'Aréopagite, c'est l'Incarnation du Fils de DIEU [1]. » Or, ce radieux mystère est partout. Il est dans la Trinité, puisque JÉSUS-CHRIST est DIEU ; il est toute la gloire du Père et il est toute l'œuvre du Saint-Esprit. Rien n'a été fait sans lui, tout a été fait par lui, pour lui et en lui : de sorte « qu'en toute chose il occupe le premier rang [2]. » Il préside à tout, il communique son

[1] Id quod est omnium quæ de Deo dicuntur clarissimum, divina ipsius Jesu è naturâ nostrâ formatio. — *De Divin. nomin.*, cap. II, n. 9. — Patr. græc., t. III, col. 648.

[2] In omnibus ipse primatum tenens. — Coloss. I, 18. — In omni gente primatum habui. — Eccli. XXIV, 10.

caractère, son empreinte, sa grâce et sa vie à tout : vérité sans l'intelligence de laquelle, il faut rappeler la parole de saint Pierre : *Cui non præsto sunt hæc, cæcus est, et manu tentans*[1]. Les Pères semblent s'être particulièrement appliqués à affirmer cette doctrine, qui, du reste, est si expressément enseignée par saint Paul[2]. Nous avons cité, en divers lieux de ce livre, un grand nombre de leurs témoignages ; mais le trésor de leur admirable enseignement demeure inépuisable. Il s'ensuit que, Notre-Seigneur étant la lumière, le principe, la vie de toute chose, il convient, quel que soit d'ailleurs notre sujet d'oraison, qu'il en occupe la première place. — Nous méditons sur les attributs de DIEU ; il est personnellement DIEU. — C'est la création qui nous occupe : comme DIEU, il est Créateur ; comme Homme-DIEU, il est la fin et la raison d'être de toute créature, et, par l'effusion de son Sang, il a donné à l'univers, même matériel, une gloire nouvelle[3]. — Nous admirons la magnifique création des Anges ; « même des Anges, dit saint Bernard, JÉSUS-CHRIST est le vrai Sauveur et Rédempteur, comme il en est le Chef et le Roi[4]. » — Adam n'est qu'une ébauche, dont il est le type ; et la grâce d'Adam a sa source en lui. — L'his-

[1] II Petr. I, 9.

[2] *Præcipuè* Coloss. I, 12-20.

[3] Terra, pontus, astra, mundus, — Quo lavantur flumine ! — *Hymn. temp. Passion.* — Cfr. Origène cité par de Maistre : *Soirées de Saint Pétersbourg*, Éclaircissement sur les Sacrifices, ch. III, vers la fin.

[4] Quo pacto tu dicis Dominum Jesum Christum eis (Angelis) fuisse redemptionem ? Audi breviter. Qui erexit hominem lapsum, dedit stanti angelo ne laberetur, sic illum de captivitate eruens, sicut hunc à captivitate defendens. Et hâc ratione fuit æquè utrique redemptio, solvens illum et servans istum. Liquet ergo sanctis Angelis Dominum Christum fuisse redemptionem, sicut justitiam, sicut sapientiam, sicut sanctificationem... Sic ergo omne quod erat Angelis, factus est nobis. — *In Cantica*, Serm. XXII, n. 6. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 880.

toire des Patriarches et du peuple hébreu, c'est son histoire. Tout le premier Testament est plein de sa vie. Les hommes, les évènements, les institutions, c'est lui annoncé, figuré ; et c'est lui soutenant, ennoblissant, sanctifiant tout. Nous l'avons dit, au Chapitre XXIV du Livre premier, et ailleurs.

Lors donc que nous méditons les œuvres de DIEU, les voies de DIEU, dans les siècles qui ont précédé l'Incarnation, nous y trouvons ce Mystère présidant à tout : *Jesus Christus heri, et hodie ; ipse et in sæcula* [1].

Si, après l'Incarnation, nous nous appliquons à considérer, dans nos oraisons, le beau mystère de l'Église, est-ce que l'Église n'est pas JÉSUS-CHRIST ? Rappelons-nous la doctrine de saint Augustin, tant de fois enseignée par le saint Docteur, surtout dans ses *Discours sur les Psaumes* [2].

Si nous nous attachons à la vie, aux gloires, aux grâces, aux merveilleuses tendresses du Cœur de MARIE, est-ce que MARIE n'est pas JÉSUS ?... Et les Saints ne sont-ils pas JÉSUS ? Est-ce que nous ne recevons pas tous de sa plénitude ? et avons-nous autre chose, dans l'ordre de la grâce, que ce qui nous vient exclusivement de lui ?

Mais, supposons que notre sujet soit une des vertus théologales : est-ce que JÉSUS n'en est pas « l'auteur et le consommateur » ? Et ce dernier mot que saint Paul a dit de la Foi [3], n'est-il pas vrai aussi de l'Espérance et de la Charité, comme saint Augustin nous l'a appris ? Quant aux vertus morales, n'en est-il pas aussi et l'auteur et le consommateur, et l'exemplaire, et la substance, pour rappeler une parole d'Origène ?

[1] Hebr. XIII, 8.
[2] Voir précédemment t. I, p. 53, 100, etc., etc.
[3] Hebr. XII, 2.

Mais, nous méditons sur le péché. Qui nous en révèle la malice, la laideur, le danger, la folie, comme JÉSUS crucifié ? C'est toujours à ses pieds qu'il faut méditer sur ce mal effroyable. La lumière dont nous avons besoin, pour le connaître tel qu'il est, ne vient que des plaies de Celui qui est mort pour le détruire.

Les grandes vérités de la Mort, du Jugement, du Purgatoire, de l'Enfer, du Ciel ne feront dans nos âmes de saintes et salutaires impressions, que si cette même lumière les éclaire. L'aspect le plus vrai de la mort, la mort de JÉSUS-CHRIST le révèle. Sa Passion nous explique, mieux que tout raisonnement, le Purgatoire et l'Enfer et le Ciel. Elle est l'espérance du Purgatoire; elle est la terreur de l'Enfer; elle est l'éternelle joie des Élus. « Et dans ce beau Ciel, dit saint Thomas, la nature divine dans le Verbe (comme dans le Père et le Saint-Esprit) est bien l'objet de la Vision béatifique; mais les Saints contemplent aussi l'humanité du CHRIST; et cette contemplation est pour eux une semblable béatitude [1]. »

Après cette vie, et à la fin des temps, il sera notre Juge, non DIEU le Père, mais lui-même, « parce que le Père lui a donné ce pouvoir [2] »; et avant le Jugement général, c'est encore lui, qui sera la cause de notre Résurrection [3].

Est-il donc possible de faire une seule fois l'oraison,

[1] Illud ad quod primo attendunt Sancti, est ipse Deus...; et sic priùs contemplantur Christi divinitatem, quàm ejus humanitatem. In utrâque tamen contemplandâ delectationem inveniunt. Undè dicitur (Joann. x, 9) : *Ingredientur* scilicet Beati ad contemplandam divinitatem Christi, et *egredientur* ad contemplationem ejus humanitatis, *et* utrobique *pascua invenient*, id est delectationem. *Quodlib.* VIII.

[2] Neque enim Pater judicat quemquam; sed omne judicium dedit Filio... et potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est. — Joann. v, 22, 27.

[3] I Cor. xv, 13-22, etc.

sans que Notre-Seigneur y soit le sujet principal? — Nous n'ignorons pas qu'il y a une manière différente de concevoir la suite des vérités, dont la méditation et la pratique forment l'homme spirituel; et cette manière est grandement respectable; elle est fondée sur la conduite d'un grand nombre de Saints. Les admirables *Exercices de saint Ignace* en sont comme la consécration. Dans ce plan, Notre-Seigneur apparaît seulement au commencement de la seconde *semaine*; nous disons : « apparaît », pour désigner les méditations de sa Vie et de ses Mystères. De fait, ce miséricordieux Rédempteur a sa place dans les colloques, après certaines méditations. Mais il n'en est pas le sujet principal. L'exercitant est en présence de la *fondamentale* vérité de la fin de l'homme et de l'usage qu'il doit faire des créatures. Viennent ensuite *les exercices* sur le péché des Anges, sur celui de nos premiers parents, sur nos propres péchés, sur l'Enfer mérité par tout péché mortel, etc. Or, on conçoit une manière de procéder qui serait différente. Dans ce dernier cas, tout le plan des exercices serait fondé sur ces paroles de saint Paul : *Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu* [1], et plusieurs autres semblables. Par l'Incarnation et la Rédemption, nous sommes en JÉSUS-CHRIST et JÉSUS-CHRIST est en nous; par conséquent, JÉSUS-CHRIST est toujours le principe de toute connaissance et de tout devoir surnaturels. Quelle a été la fin de JÉSUS-CHRIST Homme-DIEU, en son humanité? voilà la nôtre, dans toute sa vérité et son excellence. Quelles ont été les dispositions de JÉSUS-CHRIST à l'égard des créatures? voilà celles que nous devons avoir : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* [2]. Comment a-t-il compris et traité le péché?

[1] Ephes. II, 10.
[2] Philipp. II, 5.

ce n'est pas autrement que nous devons le comprendre et le traiter nous-même. Qu'est-ce que l'Enfer aux yeux du Fils de DIEU, et le Jugement, et la Mort qui précède le Jugement? c'est ainsi, et pas autrement, qu'ils doivent paraître à nos yeux. Cette manière de procéder est peut-être à la fois plus lumineuse, plus forte, plus suave, plus surnaturelle, et par suite plus fructueuse.

Mais que nous serions vraiment à plaindre si nous pouvions penser qu'il y ait quoi que ce soit de défectueux ou d'imparfait, dans l'admirable livre des *Exercices*. Nous n'ignorons pas ce qu'en pense notre sainte Mère l'Église [1]; et le nombre d'âmes ferventes que ce livre a produit, est incalculable. Seulement, reconnaissons que les voies de DIEU sont très variées. La grâce opère diversement et « l'Esprit souffle où il veut [2] ». C'est pourquoi, on s'explique sans peine, croyons-nous, les remarques que nous venons de faire [3].

[1] Quo tempore, homo litterarum planè rudis admirabilem illum composuit Exercitiorum librum Sedis apostolicæ judicio et omnium utilitate comprobatum. — *In offic. S. Ignatii*, XXXI Julii, lect. IV. — Cfr. Paul III, *Pastoralis officii*, ann. 1548.

[2] Joann. III, 8.

[3] Il ne viendra, sans doute, dans l'esprit de personne qu'en proposant, comme nous le faisons, l'Imitation de Notre-Seigneur pour les commencements de la vie spirituelle, nous troublions l'ordre universellement adopté par les Théologiens et implicitement approuvé par l'Église, quand elle a condamné la proposition XXVI de Molinos (Innocent XI, Constitut. *Cœlestis Pastor*, 1687), ordre suivant lequel, l'âme qui tend à la perfection passe par trois voies ou vies distinctes et progressives : la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. Dans ce plan, l'étude et l'imitation de Notre-Seigneur se rapportent à la vie illuminative. Or, il s'agirait de considérer Notre-Seigneur comme étant, même pour la vie purgative, « Voie, Vérité et Vie » : mais « Voie » qui mène l'âme « au crucifiement d'elle-même, de ses vices et de ses convoitises » (Galat. V, 24), « Vérité » qui révèle toute la malice de l'offense de DIEU et l'effroyable malheur de la persévérance en cet état, et qui « nous délivre » de tant de mal (Joann. VIII, 32), et « Vie » dont saint Paul a dit : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.... ut et vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali* (II Cor. IV, 10, 11).

II. Donnons maintenant quelque idée de la manière de faire oraison, Notre-Seigneur en étant le principal sujet, conformément à la doctrine précédente.

Pour traiter ce sujet, avec l'étendue convenable, il faudrait tout un chapitre spécial. L'étude des diverses *Méthodes* d'oraison occuperait naturellement une place importante dans ce travail. Ici, nous supposerons simplement que celle de ces méthodes qui, pratiquement, convient le mieux au Prêtre, voué au laborieux ministère des paroisses, est la *Méthode affective* : et c'est d'après elle que nous donnerons la manière de faire oraison, dans l'esprit que nous venons d'indiquer.

Il faut bien, en vérité, que nous le reconnaissions : rien n'est plus *personnel* que l'oraison ; de sorte que, si l'on propose des règles, on ne peut en imposer aucune comme étant nécessaire. Il y a des esprits qui ont besoin de beaucoup d'ordre et de méthode, même dans cet exercice où l'action de DIEU, si libre de sa nature, peut à tout instant faire varier tous nos plans préconçus. D'autres ne peuvent se soumettre à cet arrangement fait d'avance. Leur disposition n'est pas sans inconvénient, et, somme toute, la précédente est préférable. Certaines personnes, même dans nos rangs, même après des années d'oraison quotidienne, ne peuvent se passer d'un livre. Il faut prendre garde à cette habitude. Elle pourrait être une illusion. Facilement l'usage du livre fait dégénérer l'oraison en lecture simplement méditée. Ce dernier exercice est bon ; mais il peut n'être qu'un pieux passe-temps, surtout si le temps consacré à l'oraison est un peu court, une demi-heure par exemple. Une telle méthode n'a rien de bien intime : elle est en général peu fructueuse. Toutefois la pratique d'avoir son livre près de soi est bonne, et, si l'oraison est de trois quarts d'heure et

surtout d'une heure, le secours du livre est plus d'une fois indispensable.

Mais que le Prêtre dont l'oraison ne dépasse pas la demi-heure, arrive à se passer de ce secours. Il le fait certainement dans la visite au Saint-Sacrement, qui n'est ordinairement que d'un quart d'heure.

Une méthode, dans laquelle les réflexions occupent une partie notable du temps, est certainement utile. Il est des Prêtres qui ne pourraient se résoudre à faire leur méditation autrement. Et, toutefois, si celle-ci n'atteint pas trois quarts d'heure, il est à craindre qu'elle n'ait l'inconvénient que nous venons de signaler, relativement à l'usage excessif du livre. Une certaine intimité avec Notre-Seigneur y fait défaut.

C'est pourquoi, nous estimons que l'Oraison du Prêtre, surtout si elle est d'une demi-heure (et c'est ordinairement le temps qu'on y consacre, au milieu du ministère des paroisses), nous croyons, disons-nous, que, dans cette limite, l'oraison doit être principalement affective. Il nous semble, que notre lecture spirituelle devrait avoir habituellement un caractère sérieux, de manière à donner à la réflexion une bonne part, nous arrêtant à certaines vérités énoncées, nous en rendant compte, considérant leur solidité, leur force, leur côté pratique, non pour faire, à propos de la lecture, une sorte d'oraison, mais pour que la lecture porte la conviction dans l'esprit ; et que nous devrions habituellement réserver à l'Oraison mentale, ce qui est la part du cœur et de la volonté, c'est-à dire les affections et les résolutions[1]. L'ensemble des

[1] Nous voudrions insister sur cette réflexion. Dans la vie du Prêtre, la Lecture spirituelle et l'Oraison sont également nécessaires. Il ne peut réellement point s'en priver. Or, les deux exercices se complètent mutuellement. Ni la lecture spirituelle seule ne suffit, ni l'oraison seule. Les deux réunies

actes que produisent le cœur et la volonté, est ce que nous appelons la méthode affective.

Nous allons en donner quelques exemples. C'est ainsi que nous indiquerons comment il est possible de faire oraison, en considérant Notre-Seigneur Jésus-Christ comme en étant le sujet principal.

Supposons d'abord que le sujet que nous avons choisi est un Mystère de ce divin Maître, ou une circonstance de sa vie, ou une parole qu'il a dite.

Saint Augustin semble avoir indiqué les actes que nous pouvons produire, dans ce cas, conformément à la méthode affective. Dans un de ses sermons, après avoir rappelé quelques-uns des caractères de la vie de Notre-Seigneur, il dit: *Admiremur, gratulemur, amemus, laudemus, adoremus, gratias illi agamus, quoniam per eamdem Redemptoris nostri mortem, de tenebris ad lucem, de corruptione ad incorruptionem, de exilio ad patriam, de luctu ad gaudium, de terris ad cœleste regnum vocati sumus*[1]. — *Admiration, Congratulation, Amour, Louange, Adoration, Action de grâces*: voilà donc les actes affectifs que nous pouvons faire, en les adressant à Notre-Seigneur au sujet du Mystère qui nous occupe. Il n'est pas nécessaire que nous les fassions tous; il peut être aussi fort utile qu'ils

sont à l'âme sacerdotale l'aliment de vie qui la soutient et la fait grandir. Eh bien! que la lecture, qui est principalement pour l'esprit, soit forte, ordinairement dogmatique, capable de faire impression par la beauté de la doctrine, la netteté de l'exposition, l'élévation des pensées, et la solidité des raisons et des preuves; et que l'oraison soit principalement l'exercice du cœur, — du cœur qui adore, qui rend grâces, qui supplie, qui s'épanche, qui se repent, qui se console, qui se fortifie, pour l'accomplissement du devoir, pour la lutte contre la tentation, pour la patience dans l'épreuve... Nous croyons que le Prêtre doit procurer à son esprit une lecture spirituelle, habituelle, très sérieuse, et donner à son cœur une oraison simple et facile.

[1] *Sermo CCVIII*, n. 7. De Assumpt. B. M. V. — Inter supposititios. — Patr. lat., XXXIX, col. 2132.

soient précédés de quelques actes préliminaires, comme la *Foi* (en la divinité de JÉSUS-CHRIST, ou en quelqu'un de ses titres, ou simplement en sa présence) et l'*Humiliation* (nous reconnaissant indignes de paraître devant lui), et que pareillement nous les fassions suivre de ceux qui sont comme le complément de notre exercice : la *Demande* ou *Supplication* (dans le sentiment que nous éprouvons de nos besoins) et la *Protestation* ou *Résolution* (qui témoigne de notre généreuse volonté). De cette manière, nous aurons à notre disposition, si l'on peut ainsi dire, une suite d'actes très directement propres à nous occuper saintement et fructueusement, durant notre demi-heure d'oraison.

Prenons maintenant pour exemple, une des fins dernières, la mort. — Nous ferons d'abord les actes préliminaires de la méditation précédente : *Foi* et *Humiliation* ; et nous produirons ensuite ceux que saint Augustin recommande : *Admiration* (de la puissance de la mort sur Notre-Seigneur, et sur nous); *Congratulation* (à Notre-Seigneur, qui a opéré par sa mort de si grands effets, et qui exerce si souverainement son autorité sur les hommes, en les faisant mourir); *Amour* (à Notre-Seigneur qui nous a sauvés par sa mort et qui nous donne, par la mort à subir, un moyen si puissant d'expier nos péchés et de lui être semblables); *Louange* (aux attributs de DIEU et aux perfections de JÉSUS-CHRIST, qui se révèlent dans sa mort, et dans notre mort); *Adoration* (de sa vie divine dans sa mort, et de ses droits et desseins sur nous dans notre mort); *Action de grâces* (pour tout ce que nous devons à sa mort et pour tout le bien qu'il veut nous faire, en nous retirant de ce monde). — A la fin, *Demande* (d'une bonne mort, etc.) et *Protestation* (de fidélité, etc.).

Ou bien, il s'agit d'un devoir à remplir, d'une vertu à

pratiquer, la religion par exemple, la douceur, la patience... — Nous sommes sur la voie. Composons une série d'actes affectifs. Rien ne nous oblige à adopter la suite indiquée précédemment. Supposons les cinq actes suivants : *Adoration* (de Notre-Seigneur, pratiquant cette vertu); *Congratulation* (à Notre-Seigneur, la pratiquant d'une manière si sublime); *Action de grâces* (c'est pour nous qu'il l'a pratiquée); *Humiliation* (pour notre défaut contraire); *Demande*, supplication (pour obtenir lumière, onction intérieure, bonne volonté...).

Ou bien encore, c'est le péché en général, ou un vice, un défaut, qui est le sujet de l'oraison. — *Adoration* (de Notre-Seigneur condamnant le péché ou tel péché, par sa conduite, par ses paroles, par sa Passion); *Humiliation*, contrition (pour tous les péchés de notre vie, et en particulier pour les actes multipliés de telle sorte de péché); *Action de grâces* (de ce que Notre-Seigneur nous a attendus à pénitence, nous épargnant l'Enfer éternel et les châtiments de sa justice, et multipliant toujours ses miséricordes); *Demande* (de lumière, de force, d'énergie...); *Protestation* (qu'on fera tel sacrifice, qu'en présence de telle occasion, on priera, on fuira, etc.).

Telle est la méthode affective. — Il est possible que l'explication que nous venons d'en donner et l'application que nous venons d'en faire, ne satisfasse pas pleinement. Plusieurs la trouveront trop simple et d'autres trop compliquée. N'oublions pas que la méthode, c'est l'accessoire ; l'important est que Notre-Seigneur soit toujours la lumière qui éclaire nos oraisons, et la vie qui les vivifie. Dans ses examens particuliers, M. Tronson cite ces paroles de saint Laurent Justinien : *In Christo præcipuè considerationis obtutus fige* [1]. Qu'elles soient notre règle inva-

[1] *Quatrième examen de l'Oraison*, 2e point.

riable. Mais une fois ce besoin de toute âme sacerdotale satisfait, il est évident que nous pouvons, et même que nous devons adopter, suivant notre attrait, et la nature de notre esprit, soit la belle et grande méthode de Saint-Sulpice, soit celle dont saint Ignace a doté la piété chrétienne « et qui convient, dit le P. Faber, à un plus grand nombre de personnes, et s'adapte mieux aux habitudes de l'esprit contemporain[1]. » Le principe que nous avons émis, et suivant lequel Notre-Seigneur est toujours le sujet principal de l'oraison, ne trouve aucune opposition, soit dans l'une, soit dans l'autre de ces méthodes. Les limites de ce chapitre ne nous permettent pas de le montrer ; mais l'épreuve est facile à faire.

Nous voudrions dire aux Prêtres en général : simplifions notre oraison. Si la lecture spirituelle est bien faite, l'oraison peut se réduire à un très petit nombre d'actes, qu'il s'agisse de l'oraison réglementaire, ou de la visite au Saint-Sacrement, ou de tout autre pratique mentale dont Notre-Seigneur est l'objet. Il faut arriver à une certaine intimité avec ce vivant Amour de nos âmes ; et, dans l'intimité, on parle peu. On se répète, on abonde en quelques sentiments, quelquefois en un seul. Plus d'un Prêtre a certainement goûté la paix profonde que le cœur éprouve à prononcer, pendant toute une oraison d'une demi-heure, des mots comme ceux-ci : « Je crois, ô Jésus ! que vous êtes là vivant... Je crois que vous êtes mon Sauveur... Je crois que vous serez bientôt mon Juge... » Ou encore : « Ayez pitié !... Vous qui m'avez créé, — racheté, — fait votre Prêtre !... Ayez pitié de moi !... Délivrez-moi de moi-même !... » Ou encore : « Régnez en maître ! ô Dieu ! ô Vérité ! ô Sagesse ! ô Sainteté ! » On ra-

[1] *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, chap. xv : de la prière.

conte de saint Augustin, qu'il passait un temps considérable à dire cette unique oraison jaculatoire : *Noverim te ! noverim me !* et de saint François d'Assise : *Deus meus et omnia !*

Quand on a vécu, quand on a souffert, quand on sent le poids de la vie, l'accablement d'une grande responsabilité, le besoin d'une immense miséricorde, et qu'on n'a à sa disposition que quelques minutes de repos, aux pieds du Crucifix ou du Saint-Sacrement, l'âme adore, rend grâces, supplie, demande pardon, prend quelques sincères résolutions et se renouvelle ainsi, dans le désir de plaire à Celui qui lui est Tout ; et l'oraison est saintement faite [1].

Mais, il y a une très grande variété d'aptitudes; comme il y a une très grande variété de besoins; comme aussi il y a une extraordinaire variété de dispositions, d'impressions, dans la même personne; et ces divers états réclament les conseils d'un homme éclairé, d'un sage directeur. Le P. Faber, que nous venons de citer, a dit avec toute la tradition : « L'affaire la plus importante de la vie intérieure, c'est la prière mentale [2]. » C'est dire à quel degré nous avons besoin du coup d'œil intelligent, exercé et sûr d'un homme de DIEU, qui examine, qui observe, qui se rende exactement compte de nos besoins, de notre grâce, et qui juge en dernier ressort.

Mais nous ne pouvons penser qu'un directeur, quel que soit son attrait particulier ou sa doctrine sur l'orai-

[1] Bien des Prêtres nous ont félicité d'avoir composé notre *Petit traité de l'Oraison mentale* ; ils disaient le bien qu'ils en avaient retiré ; et pourtant ce n'est pas pour les Prêtres que nous avons publié cet opuscule. Mais, simplifier l'oraison, c'est rendre service à une multitude d'âmes, même dans nos rangs. — Nous attirons ici l'attention sur notre petit travail, uniquement comme on donne un renseignement.

[2] Ubi suprà.

son, ne porte pas celui qui dit la sainte Messe chaque jour, qui est dans des rapports si intimes et si fréquents avec Notre-Seigneur, qui le donne aux âmes par les Sacrements et par la parole, qui en est la bonne odeur, et qui en porte les traits partout, qui est appelé à l'unité de vie, comme il a été consacré pour l'unité de ministère, celui dont il est dit d'une manière si absolument vraie : *Sacerdos alter Christus*, — à avoir toujours devant les yeux, à porter toujours dans son cœur, afin de reproduire en toute sa personne, « le Fils unique de DIEU, que DIEU a envoyé en ce monde pour que nous vivions par lui[1]. »

L'oraison porte un fruit de vie, c'est la bénédiction qui se répand dans notre âme, en accroissant notre bonne volonté pour la sanctification de la journée qui commence (s'il s'agit de l'oraison du matin). Mais, il y a un fruit plus général, une bénédiction plus étendue, c'est l'exercice d'imitation ou vie d'union, qu'opère peu à peu en nous l'habitude de l'oraison, qu'il s'agisse de l'oraison matinale, ou de tout autre intime relation d'amour avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST[2].

[1] Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum. - I Joann. IV, 9.

[2] Nous pourrions pour compléter le sujet de l'oraison traiter ici des Retraites, soit annuelles, soit mensuelles, et dire comment doivent être sanctifiés ces jours de recueillement et de méditation. Mais le Prêtre qui fait avec fidélité et ferveur son oraison quotidienne, sait à quoi s'en tenir sur l'excellence de ces grands moyens de salut et la meilleure manière de se les rendre utiles. Le but est dans ces deux mots : Mourir de plus en plus à nous-même, et vivre de plus en plus de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXVII

QUATRIÈME MOYEN : EXERCICE D'IMITATION OU VIE D'UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

L'étude, la lecture spirituelle, l'oraison nous font tendre à l'union avec Notre-Seigneur. L'union s'opère dans l'oraison d'une manière affective, mais réelle et quelquefois sublime; elle ne se consomme toutefois, d'une manière pratique et complète, que dans la conduite de la vie, par l'imitation parfaite de Notre-Seigneur, et par sa vie divine pleinement réalisée et souveraine en nous : pleinement réalisée, souveraine, autant que cette grâce, la plus excellente de toutes, est possible en cette vie d'exil[1].

Et ceci n'est pas contraire à la doctrine, suivant laquelle la perfection de l'union s'achève dans l'oraison ou la contemplation[2]. Cette doctrine est vrai de deux

[1] « La vie de la grâce et celle de la gloire est la même ; d'autant qu'il n'y a d'autre différence entre l'une et l'autre, que celle qui se rencontre entre l'adolescence et la force de l'âge. Là elle est consommée, ici elle est en état de se perfectionner ; mais c'est la même vie... La gloire n'est autre chose qu'une certaine découverte qui se fait de notre vie cachée en ce monde, mais qui se fera paraître tout entière dans l'autre. » — Bossuet, *IIe Sermon pour la fête de tous les Saints*. — Cfr. S. Thoma. II, II. q. IV. a. 8. ad 2.

[2] Hæc est sublimior in hâc vitâ perfectio, ità inhærere Deo ut tota anima, cum omnibus potentiis suis et viribus in Deum collecta, unus fiat spiritus

manières, premièrement, parce que, dans la contemplation, la force de l'amour est naturellement mieux disposée à s'élever plus haut que dans l'action; et secondement, parce qu'après les plus saintes œuvres la contemplation survient pour élever de nouveau l'âme plus haut encore, s'il plaît à la divine Bonté. Mais, il faut dire aussi, premièrement, que la contemplation la plus élevée n'est pas à proprement parler la vie réelle du temps présent, à cause de ce qu'elle a d'essentiellement transitoire[1]; et, secondement, parce que la preuve sûre de l'amour le plus intense, c'est la fidélité à DIEU et à Notre-Seigneur, suivant cette parole : « Si quelqu'un m'aime, il gardera mes commandements; et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui[2]. »

La fidélité à DIEU et à Notre-Seigneur! Oh! que cette disposition, qui embrasse toute perfection possible, soit l'objet d'une grande attention, d'un grand amour et d'un grand zèle, de la part d'une âme sacerdotale! Il y va de son salut et de son éternité; mais, dans cette fidélité se trouvent aussi engagés les intérêts spirituels d'une mul-

cum eo, etc... Unde orationis perfectio est cùm id obtinet anima ad quod orando tendit, ut tota ab intimis abstracta solum uniatur divinis, nec volens, nec valens aliud sentire nisi Deum. Ibi quiescit anima, ibi deliciatur in splendore lucis, in amœnitate divinæ dulcedinis et in securitate pacis. — S. Bonavent. *De profess. relig.*, lib. II, cap. LXXIII. — Edit. Vivès, t. XII, p. 429.

[1] Nous ne disons ici rien de contraire à la doctrine de saint Thomas, dont la thèse sur la durée de la contemplation a pour objet, non les actes de la vie contemplative, mais la vie contemplative elle-même (II, II, q. CLXXX, art. 8 : Utrùm vita contemplativa sit diuturna). — Tous les Pères et les Docteurs s'accordent à dire que les actes de la contemplation sont de courte durée. Cfr. S. Gregor. Magn. *Moralium*, lib. V, cap. XXXII, n. 57. — Patr. lat., t. LXXV, col. 711. — Lib. VIII, cap. XXX, n. 49 et 50. — Col. 832. — Lib. XXXI, cap. XXV, n. 49. — T. LXXVI, col. 600. — S. Bernard. *In Cantica*, Serm. XXIII, n. 15 et 16. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 892-893. — Bossuet. *Mystici in tuto*, part. I, cap. VII, n. 14.

[2] Joann. XIV, 21, 23.

titude d'âmes. Un degré de plus ou un degré de moins d'union à Notre-Seigneur, dans la vie intérieure d'un Prêtre, c'est peut-être tout un monde d'effets différents, dans le plan de la Providence et de la grâce divines. Sainte Thérèse disait à ses filles une parole qui est bien plus vraie du Prêtre que des fidèles les plus favorisés de DIEU : « J'ai connu des âmes fort élevées, parvenues à cet état (l'oraison d'union), que le démon a gagnées de nouveau par ses prestiges et ses ruses, tout l'enfer concourant à cette ruine; car, je vous l'ai dit bien des fois, *ce n'est pas une âme qui se perd ici, mais une multitude*. L'ennemi en a déjà fait l'expérience; il sait comme nous le grand nombre d'âmes que DIEU attire par une seule [1]. » Que ces graves paroles donnent à réfléchir!

L'*exercice d'imitation* est une application humble, simple, et habituelle, d'esprit, de cœur et de volonté à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, pour reproduire en nous, en nos pensées, en nos sentiments, en toute notre conduite, en toute notre vie, les pensées, les sentiments, la conduite, la vie de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. L'âme semble regarder toujours, interroger toujours et attirer toujours en elle, l'esprit, les dispositions, le cœur de cette adorable Vie de toute vie, afin de pouvoir dire avec saint Paul, en vérité : *Vivo autem, jam non ego : vivit vero in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo Filii Dei, qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me*[2]. *Mihi vivere Christus est*[3]. Elle veut, au dedans, avoir « les sentiments de JÉSUS-CHRIST [4] », et elle veut, au dehors, porter l'i-

[1] *Château intérieur*, 5e demeure, chap. IV.
[2] Galat. II, 20.
[3] Philipp. I, 21.
[4] Philipp. II, 5.

mage et les traits de JÉSUS-CHRIST ; car, c'est le dessein du Père que « ceux qu'il a connus d'avance soient prédestinés, à porter les traits de JÉSUS-CHRIST[1] », qui sont ses vertus autant extérieures qu'intérieures. Elle sait que telle est la recommandation de l'Esprit-Saint, par la bouche de l'Apôtre: *Sicut accepistis Jesum Christum Dominum, in ipso ambulate*[2]. *Induimini Dominum Jesum Christum*[3]. *Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis*[4] *; ut et vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali*[5]. Elle sait que les vertus sont nécessaires; mais ce ne sont pas les vertus considérées en elles-mêmes, c'est-à-dire à cause de leur excellence propre, qu'elle désire posséder, ce sont les vertus de JÉSUS-CHRIST, telles que JÉSUS-CHRIST les possède et les pratique. « Ce n'est pas notre vie dont nous vivons, dit-elle avec saint Ambroise, c'est bien la vie de JÉSUS-CHRIST, vie d'innocence, vie de chasteté, vie de simplicité, vie de toutes les autres vertus[6]. » Et encore, avec le même saint Docteur : « Qu'il n'y ait que JÉSUS en nous, quoi que ce soit que nous fassions; que son image soit imprimée et apparaisse. Qu'il soit notre tête, puisque le CHRIST est la tête de l'homme ; qu'il soit notre œil, pour que par lui nous voyions le Père ; qu'il soit notre voix, pour que par lui nous parlions au Père; qu'il soit notre main droite, pour que par lui nous offrions notre Sacrifice au Père[7]. »

[1] Rom. VIII, 29.
[2] Coloss. II, 6.
[3] Rom. XIII, 14.
[4] I Cor. XV, 49.
[5] II Cor. IV, 10, 11.
[6] Non ergo jam nostram vitam, sed Christi vitam vivimus, vitam innocentiæ, vitam castimoniæ, vitam simplicitatis, omniumque virtutum. — *De fugâ sæculi*, cap. VII, n. 44 — Patr. lat., t. XIV, col. 590.
[7] Luceat ergo imago ejus (Christi) in confessione nostrâ, luceat in dilec-

Ces dernières paroles sont spécialement d'une âme sacerdotale. Voilà bien, en effet, l'intime, amoureuse et constante vie du Prêtre : *Ut absorbeatur quod mortale est, à Vitâ* [1]. Ce qui est mortel en nous, c'est tout ce qui vient de la génération d'Adam, c'est « la chair avec ses vices et ses concupiscences [2] », c'est « la loi des membres qui répugne à la loi de l'esprit [3] »; et la vie, c'est JÉSUS-CHRIST, vie unique, vie sainte, vie éternelle. Faire passer en soi cette vie souveraine, de sorte qu'elle domine tout, et les moindres mouvements intérieurs de l'âme et les sens extérieurs avec les actes qui leur sont propres, et le présent et l'avenir, et la conduite privée et le ministère qui se rapporte aux âmes, pour que tout cela n'ait qu'un nom devant DIEU et devant les anges: la vie de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, voilà tout pour le Prêtre. *Ad Ipsum*, dit saint Ambroise, *studia nostra dirigimus, ad Ipsum vota nostra conferimus; quia Ipse est plenitudo, Ipse est consummatio universorum* [4].

Mais si c'est le désir du Prêtre, l'objet de ses prières, de ses examens, de sa vigilance, de son application constante et de son zèle ardent, il faut que nous sachions que cette fin bienheureuse est infiniment plus l'objet des dé

tione, luceat in operibus et factis: ut, si fieri potest, tota ejus species exprimatur in nobis. Ipse sit caput nostrum, quia caput viri Christus; ipse oculus noster, ut per illum videamus Patrem; ipse vox nostra, per quem loquamur ad Patrem; ipse dextera, per quem Deo Patri Sacrificium nostrum offeramus. — *De Isaac et animâ*, cap. VIII, n. 75. — Patr. lat., t. XIV, col. 530.

[1] II Cor. v, 4.

[2] Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. — Galat. v, 24.

[3] Rom. VII, 23.

[4] *In Psalm.* XL, n. 1. — Patr. lat., t. XIV, col. 1068. — Le saint Docteur dit ailleurs : Ipsum semper loquamur : cum de sapientiâ loquimur, ipse est : cum de virtute loquimur, ipse est ; cum de justitiâ loquimur, ipse est ; cum de pace loquimur, ipse est ; cum de veritate, et vitâ, et redemptione loquimur, ipse est. — *In Psalm.* XXXVI, n. 65. — Patr. lat., t. XIV, col. 1001.

sirs ardents, passionnés de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ah! ne l'oublions pas, quel que soit le besoin intime de l'âme de monter vers lui pour l'union, pour vivre de sa vie et porter devant Dieu ses traits bénis, le besoin qu'il éprouve de descendre vers nous est infiniment plus fort et plus irrésistible! Quel est son plan? Pourquoi s'est-il fait homme? pourquoi sa vie? pourquoi sa mort? et pourquoi le don de sa Mère? celui de son Église? et pourquoi sa grâce, si multipliée et si puissante? et ses Sacrements, qui répandent une si abondante vie? et surtout le Sacrement de son amour, dont il a dit: « Celui qui me mange vivra de moi[1]? » La fin de tout cela, la fin ardemment poursuivie, la fin passionnément désirée, c'est la vie de Jésus, c'est le règne de Jésus, c'est le triomphe de Jésus en nous. Il veut entrer d'abord, « il se tient à la porte et il frappe[2]; » il le fait par le Baptême, et il entre; ensuite, il se répand, il se dilate en nous, il finit par nous envahir. Heureuses les âmes, mille fois heureux le Prêtre qui, attentif à ce dessein, à ce travail, à cet ambitieux amour de notre Dieu, seconde avec fidélité ses projets de pleine possession et de définitive et universelle conquête! C'est Jésus tout entier qui vivra, qui règnera souverainement en lui tout entier! C'est la grâce de tous ses Mystères que Jésus lui communiquera. Qu'il soit attentif, qu'il reçoive, qu'il soit fidèle à bien garder tout ce qui lui sera offert, qu'il se l'approprie par l'amour, par les actes correspondants à la grâce reçue, qu'il se l'assimile

[1] Joann. vi, 58.

[2] Sto ad ostium, et pulso. — Apoc. iii, 20. — Beatus ergo ille, cujus pulsat januam Christus! Audi pulsantem, audi introire cupientem... Aperi ergo illi: vult introire, vult sponsam invenire vigilantem. — S. Ambros. *In Psalm.* cxviii, Serm. XII, n. 14 et 15. — Patr. lat., t. XV, col. 1365.

de la sorte, par une bonne volonté constante, et JÉSUS aura réussi !

Mais voici, avec plus de clarté, l'application pratique de ce que nous venons de dire.

« La définition du christianisme, dit saint Basile, c'est l'imitation de JÉSUS-CHRIST, selon la mesure de l'Incarnation[1]. » Belle parole! La mesure de l'Incarnation, c'est l'ensemble magnifique et adorable des Mystères de notre DIEU, Prêtre et Hostie, depuis son entrée au sein de la Vierge jusqu'en sa demeure au saint Tabernacle. Mesure immense, dont saint Paul a dit : « Soyez enracinés et fondés dans la charité, pour que vous puissiez en comprendre, avec tous les saints, et la largeur et la longueur, et l'élévation et la profondeur, et savoir la suréminente charité de JÉSUS-CHRIST, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis et comblés de toute la plénitude de DIEU[2]. »

Imiter JÉSUS-CHRIST, « selon la mesure de l'Incarnation », c'est faire passer en soi, autant qu'il est possible, dans la condition de la vie présente, tout l'esprit et toute la grâce de ses Mystères ; et, parce que, suivant une parole de saint Jérôme, « imiter JÉSUS-CHRIST c'est pouvoir dire avec l'Apôtre : Ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi[3] », en réalité l'imitation de

[1] Christianismi meta seu definitio, est imitatio Christi, secundum mensuram Incarnationis. — *Regulæ fusius tractatæ*, respons. XLIII. — Patr. græc., t. XXXI, col. 1027.

[2] In charitate radicati et fundati, ut possitis comprehendere, cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum, scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. — Ephes. III, 17, 18, 19.

[3] Qui conversationem Christi imitari potest et universas in se exprimere virtutes, ut sit mansuetus, sicut ille fuit mansuetus, etc., iste indutus est novum hominem, et dicere cum Apostolo potest : Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus. — *In Epistol. ad Ephesios*, lib. II, cap. IV, v. 23-24. — Patr. lat., t. XXVI, col. 508.

JÉSUS-CHRIST, c'est d'abord recevoir, avec foi et amour, l'esprit et la grâce de ses divins Mystères, esprit et grâce qu'il nous offre sans cesse et qu'il nous communique sans interruption : et c'est en même temps nous les approprier, nous les assimiler, pour ainsi dire, comme un aliment de vie, et en faire le principe unique de tous nos sentiments intérieurs et de toutes nos œuvres au dehors.

Voyons maintenant comment il en est ainsi, en nous rappelant sommairement la suite des Mystères de notre DIEU.

Le Verbe s'est fait chair. La chair qu'il a prise, il l'a prise pour nous, ou plutôt, pour rappeler une expression de saint Ambroise, « il nous a pris dans cette chair [1]. » Or, quelle est la grâce de ce Mystère? Saint Paul nous l'a appris : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui... semetipsum exinanivit, formam servi accipiens* [2]. C'est l'esprit de JÉSUS venant en ce monde : mais c'est aussi son esprit maintenant, au saint Tabernacle et au Ciel. Eh bien! cet esprit, il nous l'offre, il veut nous le donner. Qu'est-ce à dire? Il veut vivre en nous selon cet esprit. Il veut donc être réellement anéanti en nous, comme il est anéanti en lui-même devant la majesté de son Père. Mais, être anéanti en nous comme en lui-même, c'est nous anéantir nous-mêmes à la gloire du Père, comme lui-même s'anéantit. Voilà la grâce offerte. Il veut absolument, vivant en nous anéanti, que nous soyons humbles, non d'une humilité quelconque, mais de son humilité même. C'est le sens de ces paroles : *Opera quæ ego facio, et ipse faciet* [3]. *Qui manet in me, et ego in*

[1] Nobis carnem suscepit; imo potiùs nos in illâ carne suscepit. — *In Psalm.* CXVIII *Expositio*, Serm. X, n. 14. — Patr. lat., t. XV, col. 1334.
[2] Philipp. II, 5-7.
[3] Joann. XIV, 12.

eo [1]. Soyons attentifs : laissons-nous faire. « Il faut qu'il règne [2]. » Aidons-le à régner, en nous anéantissant devant son Père ; pas un refus de notre part, pas une hésitation ; toujours vigilance et fidélité.

Passons au Mystère de sa Nativité.

Notre-Seigneur est né dans une étable. Posons-nous de nouveau la question que nous venons de faire : Quel est l'esprit de cette divine Naissance ? La pauvreté. On peut se souvenir que nous en avons parlé précédemment [3]. Or, JÉSUS, pauvre en son humanité, veut être aussi pauvre en chacun de nous. Il en a l'ambition amoureuse ; pour cela, il nous fait mille avances, il multiplie ses offres divines, il nous donne diverses inspirations, il aspire à vivre, en nos âmes, du même esprit dont il vivait à Bethléem et durant tout le cours de sa vie. Recevons cette grâce, aimons-la, cultivons-la, faisons-la fructifier, et possédons, non pas simplement la pauvreté, mais la pauvreté de JÉSUS-CHRIST en nous, ou bien que JÉSUS-CHRIST lui-même soit pauvre en nous [4].

Voici les Mystères de la Circoncision, de la Présentation au Temple, de la Fuite en Egypte, et tous ceux qui appartiennent à la Vie cachée. Ces Mystères demeurent ; leur esprit est toujours présent, leur grâce est toujours actuelle. Elle est actuelle pour nous, et cette grâce,

[1] Joann. xv, 5.
[2] I Cor. xv, 25.
[3] Tome Ier, p. 170, et t. II, p. 91.
[4] Imitator Christi tria debet agere : Simplicis innocentiæ sensum tenere, ut cum Christo puer efficiatur ; abjectum et humilem habitum amare, ut infantiæ Christi pannis vilibus involvatur ; in disciplinâ simpliciter ambulare, ut cum Christo in præsepio positus inveniatur. — *Liber sententiarum*, n. 61. — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1141.

c'est JÉSUS-CHRIST même, qui veut produire en nous, vivant en nous, les saints effets qui sont propres à chaque Mystère. « Le Verbe incarné, dit un ancien Père, ne cesse de croître en nous ; il a eu une croissance autrefois en son humanité, il l'a maintenant en nous et dans son Église [1]. »

Les mêmes considérations sont à faire au sujet des Mystères de la Vie publique. Recherchons les grâces qui découlent de toutes les circonstances de l'adorable Ministère de Notre-Seigneur, durant trois ans ; soyons témoins de chacune de ses actions, écoutons chacune de ses paroles ; elles sont dites pour nous ; assistons à ses prières, admirons son humilité, sa simplicité, sa douceur, sa mansuétude, sa religion, son amour de la gloire de son Père, son zèle dévorant pour les âmes ; et disons-nous : JÉSUS, doux et humble de cœur, veut être doux et humble en moi ; JÉSUS, passionné d'amour pour l'honneur de son Père et dévoré de zèle pour les âmes, veut répandre en moi ce même amour, ce même zèle, non pas une ressemblance de ces vertus, mais ces vertus mêmes ; car, il veut que je puisse dire la grande parole de l'amour : « Je ne vis plus, c'est le CHRIST lui-même qui vit en moi. »

La douloureuse Passion, communiquée à nos âmes, empreinte même dans notre chair, vivante et agissante en nous, est indiquée par un grand nombre de textes de

[1] *Crescebat et confortabatur* (Luc. II, 40). Et non interrogas quare et quomodo ?... Usquè in hodiernum diem Verbum Dei currit et glorificatur et crescit ac multiplicatur in Ecclesiâ sanctorum... accretio Dei ad Ecclesiam pertinet... Genitus puer et datus nobis Filius æternus, qui erat antè sæcula, et verè nobis crevit et crescit quotidiè et anni ejus non deficiènt. — S. Dionysi. Alexandrin. *Epistol. contrà Paulum Samosat.*, Responsio ad v quæstion. — Magna Biblioth. Patrum, Coloniæ Agripp. 1618, p. 72 et 73. — Cfr. Greg. Nyssen. *In Cantica canticor.*, Homil. III, versùs finem. — Et quidem expressiùs. — Patr. græc., t. XLIV, col. 827.

saint Paul [1]. Quand il dit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi*[2], quelle peut être sa pensée? JÉSUS-CHRIST est seul Rédempteur; nul ne peut l'être et continuer de l'être que lui. Donc, quand saint Paul achève la Passion de JÉSUS-CHRIST, ne confesse-t-il pas que JÉSUS-CHRIST est en lui, continuant le mystère de ses douleurs et de sa mort? C'est pourquoi, il ne dit pas simplement qu'il se mortifie, mais « qu'il porte toujours et partout *la mortification de Jésus-Christ*[3]. » Et que résulte-t-il de cette mortification qui est dans sa chair et que chacun, par conséquent, peut constater? Il advient, dit-il, « que la *vie de Jésus-Christ* est manifestée en sa personne[4]. » Or, cette participation à la Passion, cette vie mystérieuse de JÉSUS-CHRIST, souffrant dans l'âme et le corps de l'Apôtre, n'était pas une grâce miraculeuse. C'est la grâce commune à tout le Corps mystique, qui est l'Église, et qui est particulière à chaque membre de ce Corps, lequel n'est autre, d'ailleurs, comme saint Augustin nous l'a appris, que JÉSUS-CHRIST lui-même.

Si nous continuons la suite des Mystères, il faut en dire autant de ceux de la Résurrection et de l'Ascension. L'Apôtre, du reste, ne peut être plus explicite : « DIEU le Père nous a ressuscités avec JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST il nous a fait asseoir déjà dans le Ciel[5]. » Mais, quel est ce langage? Comment exilés, luttant avec afflic-

[1] Cfr. Rom. VI, 3, 6. — II Cor. I, 5; — IV, 10 et 11. — Galat. II, 19; — V, 24; — VI, 17. — Philipp. III, 10. — Coloss. I, 24. — etc.

[2] Coloss. I, 24.

[3] Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes. — II Cor. IV, 10.

[4] Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris... in carne nostrâ mortali. — *Ibid.* 10 et 11.

[5] Ephes. II, 6.

tion contre les ennemis de notre âme et subissant toutes les infirmités de notre corps, sommes-nous ressuscités et déjà triomphants? Nous le sommes, en vérité, parce que la grâce de JÉSUS-CHRIST ressuscité, et monté au Ciel, est en nous; JÉSUS-CHRIST lui-même est en nous, par cette grâce divine, et il veut opérer dans nos âmes les saints effets de ces Mystères. Quels sont-ils, ces effets? Écoutons les Pères: « Avant la résurrection, dit saint Ambroise, JÉSUS-CHRIST est DIEU et homme; après la résurrection, il est universellement DIEU, conformément à la parole de saint Paul: Maintenant nous ne connaissons plus JÉSUS-CHRIST selon la chair[1]. » « Il n'est plus, dit saint Hilaire, en partie DIEU et en partie homme; mais en lui tout est DIEU[2]. » Paroles hardies, qui nous révèlent l'ineffable transformation, par laquelle l'humanité de JÉSUS-CHRIST reçoit, non la nature, mais toute la gloire de la Divinité. Or, elles indiquent aussi les mœurs divines qu'il veut avoir en nous. Recevons une si grande grâce, coopérons à un tel dessein; c'est la très parfaite imitation du Fils de DIEU; c'est bien « cette vie passée ensemble », dont parle saint Paul[3]; c'est ce qu'Origène appelait, selon sa manière, porter en soi et manifester, dans sa personne, le nouveau Testament de JÉSUS-CHRIST[4].

[1] Resurrexit Homo, quoniam Homo mortuus est; resuscitatus Homo, sed resuscitans Deus. Tunc secundùm carnem Homo, nunc per omnia Deus : nunc enim secundùm carnem jam non novimus Christum (II Cor. v, 16). — *De excessu fratris sui Satyri*, lib. II, seu *De Fide resurrectionis*, n. 91. — Patr. lat., t. XVI, col. 1341. — Brev. Rom. Domin. V post Pascha, lect. IV.

[2] Ne ex parte Deus sit, sed totus Deus... ut sit Deus omnia in omnibus ; per quod non Divinitatis infirmitas est, sed assumptionis profectus, dùm Homo et Deus jàm Deus totum est. — *De Trinitate*, lib. XI, n. 40 et 41. — Patr. lat., t. X, col. 425, 426.

[3] Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum, qui mortuus est pro nobis : ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus. — I Thessal. v, 9, 10.

[4] Venio ad novum Testamentum, in quo est plenitudo omnium, et indè

Saint Augustin semble avoir résumé, dans quelques paroles remarquables, cette intime relation de nos âmes avec les Mystères de JÉSUS-CHRIST. Écoutons encore ce grand enseignement. Peut-on se lasser d'apporter la lumière sur un point de doctrine si consolant et si glorieux pour nous?

Quidquid igitur gestum est in Cruce Christi, in Sepulturâ, in Resurrectione tertiâ die, in Ascensione in cœlum, in sede ad dexteram Patris: ità gestum est, ut his rebus, non mysticè tantùm dictis, sed etiam gestis, configuraretur vita christiana quæ hic geritur. Nàm propter ejus Crucem dictum est: Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis[1]*: propter Sepulturam: Consepulti enim sumus cum Christo per Baptismum in mortem*[2]*: propter Resurrectionem: Ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus*[3]*: propter Ascensionem in cœlum, sedemque ad dexteram Patris: Si autem consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est ad dexteram Patris, quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram. Mortui enim estis*[4]*, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo*[5].

Nous pensons que toute cette belle et vivifiante doc-

volo ostendere quomodo et nos possimus novum Testamentum Domini nostri Jesu Christi habere super carnem nostram... Quomodo erit Testamentum Christi super carnem meam, requiro. Si mortificavero membra mea, quæ sunt super terram, si semper mortem Christi in corpore meo circumferam. Si complantatus fuero morti ejus, Testamentum ejus ostendo esse super carnem meam. — *In Genesim*, homil. III, n. 7. — Patr. græc., t. XII, col. 182.

[1] Galat. v, 24.

[2] Rom. VI, 4.

[3] *Ibid.*

[4] Coloss. III, 1-3.

[5] *Enchiridion*, cap. LIII. — Patr. lat, t. XL, col. 257.

trine est grandement agréable au Prêtre, et que, de même qu'il a reconnu précédemment qu'il doit être saint devant DIEU et devant les hommes, il voit ici quelle est la forme de sa sainteté. L'exercice d'imitation, c'est JÉSUS-CHRIST reproduit en lui, avec toutes ses divines dispositions, mais reproduit, non pas comme un modèle parfait est copié par un artiste habile, ni même comme le père ou la mère d'un enfant sont imités fidèlement par cet enfant, mais (s'il est permis de s'élever jusqu'à cette hauteur et de voir dans les opérations de la grâce quelque chose des opérations immanentes de la Trinité,) comme le Verbe reproduit le Père, est l'image et l'imitation, si ce mot peut se dire, (mais imitation substantielle, essentielle, éternelle, adéquate) du Père, qui vit en lui et n'opère que par lui.

Du reste, cette réflexion, qui peut paraître étrange, n'est que le commentaire d'une parole de notre adorable Maître lui-même : « *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem : et qui manducat me et ipse vivet propter me.* Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis de mon Père ; de même celui qui me mange vivra aussi de moi[1]. » C'est bien, en effet, le sens de cette divine parole, suivant le sentiment des Pères et des commentateurs[2].

Nous sommes ici en présence de ce Mystère « qui est le mémorial de toutes les merveilles de DIEU[3] », « qui est la vie, qui donne la vie éternelle, et par la vertu duquel celui qui y participe, demeure en JÉSUS-CHRIST et

[1] Joann. VI, 58.

[2] Cfr. Corn. à Lap. *in illud Joann.* — Propter Patrem, propter me, id est ex Patre, ex me.

[3] Psalm. CX, 4.

JÉSUS-CHRIST demeure en lui[1]. » L'union qui s'opère est ineffable; mais le caractère de cette union n'est point de mêler ensuite deux vies, mais de faire prévaloir une seule vie, la vie de JÉSUS-CHRIST en nous. Nous venons d'entendre sa parole : « Celui qui me mange vivra de moi. » Qui aura cette inénarrable félicité? Quiconque le mange avec des dispositions saintes, sans doute; par conséquent tout fidèle; mais qui peut s'attendre à ce changement, à cette transformation dont parle saint Augustin[2]? Qui peut singulièrement espérer cette prise de possession universelle et totale, que fait JÉSUS-CHRIST, Maître absolu de l'âme, suivant toute l'étendue de sa divine promesse : « Comme je vis de mon Père, celui qui me mange vivra de moi? » Qui recevra, à ce degré, la vie du CHRIST JÉSUS? Si ce n'est celui, qui, pour tout dire en un seul mot, est un autre lui-même. Quel mystère que celui-ci ! « Quel est l'homme assez instruit des choses divines, pour en avoir l'intelligence[3]? » Qui pourrait avoir un langage assez élevé, pour révéler les sentiments, les dispositions, les goûts nouveaux, la vie nouvelle que Notre-Seigneur veut donner à son Prêtre? Il faudrait pouvoir soulever les voiles, connaître cette vie suradorable de JÉSUS au Saint-Sacrement, cette vie de Religion si parfaite pour son Père, d'amour si fort et si tendre pour les âmes, d'humilité, de silence, de mortification, de réparation, d'expiation, de pénitence, de sépa-

[1] Joann. VI. 55, 57.

[2] O æterna veritas, et vera charitas, et cara æternitas! Tu es Deus meus: tibi suspiro die ac nocte... Contremui amore et horrore... tanquam audirem vocem tuam de excelso : Cibus sum grandium : cresce et manducabis me. Nec tu me in te mutabis sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me. — *Confess.*, lib. VII, cap. X. — Patr. lat., t. XXXII, col. 742.

[3] Qui sapiens et custodiet hæc? et intelliget misericordias Domini? — Psalm. CVI, 43.

ration de tout ce qui est terrestre, de mouvement ardent pour tout ce qui est céleste, cette vie si anéantie et si glorieuse, en apparence si précaire, en réalité indéfectible et éternelle, cette vie qui n'a plus rien d'humain et qui est toute divine. Il faudrait entrer dans « de si prodigieuses puissances de l'Amour et de la Sainteté de notre DIEU[1] », pour en pouvoir conjecturer quelle est l'excellence et l'élévation, et l'universelle perfection de la vie que le Souverain Prêtre vient communiquer à son humble et mille fois heureux ministre ! « Comme je vis de mon Père, celui qui me mange vivra de moi. »

Nous avons cru qu'il fallait, sur un tel sujet, entendre le vénérable Fondateur de Saint-Sulpice. Nul, que nous sachions, n'a parlé comme lui de ce Mystère ; et aucune parole ne pourrait remplacer la sienne. L'homme de DIEU essaye d'abord de nous donner quelque idée de l'état et des dispositions de Notre-Seigneur au Très-Saint Sacrement, et il nous apprend ensuite ce que doit être le Prêtre, qui veut ne faire qu'un avec JÉSUS-HOSTIE. Il dit :

« Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est le modèle de la vie des hommes et de toute son Église, a mené deux vies sur la terre : l'une commune et visible, l'autre inconnue et invisible ; l'une qu'il donne pour exemple du commun de la vie des hommes (soit Prêtres, soit laïques), l'autre qu'il propose (particulièrement) pour le modèle de la vie des Prêtres et de tous ceux qui entrent dans son sanctuaire... Cette vie, tout invisible et inconnue aux hommes, est la vie d'une entière sainteté qu'il a menée depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension, et celle surtout qu'il mène maintenant au milieu de l'Église, dans le Très-Saint Sacrement de l'Autel. C'est là proprement la

[1] Introibo in potentias Domini. — Psalm. LXX, 15.

vie cachée de JÉSUS-CHRIST dans son Église; c'est là sa vie du ciel et de son sanctuaire ; c'est là, en un mot, sa vie de sainteté consommée, qu'il a menée depuis le grand jour où il a été déclaré Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et qu'il veut que tous les Prêtres continuent avec lui dans l'Église.

« Notre-Seigneur ressuscité, mais conversant encore sur la terre, était, par son état, comme il est encore au milieu de l'Église, au Très-Saint Sacrement, dans un éloignement incroyable de la créature visible. Car, comme il était entré en son Père et passé dans son état de sainteté, il était infiniment distant du monde et dans une opposition au siècle que l'on ne peut comprendre.

« Ainsi le Prêtre, par l'esprit intérieur qui lui est donné, étant rendu participant de JÉSUS-CHRIST ressuscité et déclaré Prêtre en sa Résurrection, doit être dans un éloignement intérieur et dans une distance infinie du monde. Il doit être dans une impossibilité morale d'aimer rien de la créature, parce que son état tout spirituel et tout divinisé le fait passer dans la sainteté divine et dans l'éminence de son être opposé à ce monde. Et c'est là ce que comporte l'esprit du Sacerdoce.

« Cet état intérieur doit retirer l'âme du Prêtre du commerce du monde, et la tenir séparée de tout, beaucoup plus que ne peuvent faire tous les états de mortification et tous les exercices crucifiants qu'on exerce sur soi ; car, la puissance et la sainteté infinie de DIEU, dans laquelle l'âme est entrée, a une bien plus grande vertu pour l'enlever et pour l'arracher à tout, que les pénitences et toutes les mortifications extérieures.

« Notre-Seigneur, dans l'état où il est en sa Résurrection et au Très-Saint Sacrement, vit d'une vie si sainte, que, bien qu'il entende, qu'il connaisse et qu'il sente tous

nos besoins, il n'est point néanmoins touché des choses corporelles; elles n'ont aucune prise sur lui et n'altèrent en rien l'état de sa parfaite sainteté, c'est-à-dire sa totale séparation des choses de la terre.

« Ainsi doit-il en être du Prêtre qui, vivant intérieurement avec DIEU, tout occupé en sa divine essence, entend tous les besoins du prochain, prête l'oreille à tous, a les yeux ouverts sur tous, ressent les maux de tous, sans que rien ait prise sur lui, sans qu'aucun objet altère sa sainteté, et le retire de son occupation en DIEU; sans qu'aucune chose se fasse goûter à lui, lui donne du plaisir, et lui fasse trouver de la satisfaction dans les créatures. Il entend seulement pour concevoir, il voit seulement pour connaître, il ne sent que pour avoir plus de compassion des affligés et pour prendre plus de part à tous les maux, parce qu'il voudrait les porter tous.

« Notre-Seigneur, en cet état, est mort à toutes les beautés, à toutes les délices et à toutes les richesses de la terre, à cause des richesses, des délices et des beautés ravissantes qu'il voit dans son Père, et qui le dégoûtent de toutes les choses de ce monde. Ainsi le Prêtre, ressuscité en esprit, ne doit plus s'amuser à voir les beautés du monde; il ne doit plus se satisfaire dans ses plaisirs; il doit être mort à tous ses biens, à cause de ce qu'il contemple en DIEU par les yeux de la foi, et à cause des biens futurs dont l'attente le dégoûte de tous ceux du monde.

« Notre-Seigneur ressuscité est comme mort et enseveli, dans ce divin et très adorable Sacrement; et, de même que les personnes ensevelies non seulement ne voient plus rien, ne goûtent plus rien et ne sentent plus rien de tout ce monde, mais encore sont cachées aux yeux du monde, qui n'en fait plus d'état; ainsi les Prêtres ne doivent pas

seulement être morts à tout, mais il faut encore qu'ils soient cachés aux yeux du monde, en sorte que le monde ne les considère plus : c'est là ce qui doit faire leur souverain bonheur.

« Comme les Prêtres sont morts à toutes les beautés, à toutes les pompes et à toutes les grandeurs du monde, qu'ils ne considèrent plus et dont ils ne sont point touchés ; aussi doivent-ils être morts à toutes ses bassesses, à toutes ses misères et à toutes ses ordures. Car, ils doivent, comme Notre-Seigneur, mépriser tout, quand il s'agit du service de DIEU, à cause de la vie divine dont ils sont animés, et à cause du zèle de sa gloire qui les dévore.

« JÉSUS-CHRIST au Très-Saint Sacrement, à raison de son grand amour envers son Père et de sa charité infinie envers le prochain, n'a point égard à la différence des lieux où il va, et ne se met point en peine de ceux où on le porte. Il n'en examine point la pauvreté, la misère, l'ordure, la puanteur. Il ne fuit pas même la demeure infâme des pécheurs ; mais il les attend pour les gagner à DIEU, tâchant, par l'amour qu'il leur témoigne, par la tendresse qu'il leur fait paraître, par sa patience et par la longue attente qu'il a de leur salut, par la communication libérale de ses dons, par la forte conviction qu'il leur donne de leurs misères, et par mille autres inventions de son amour, de surmonter leur ingratitude par ses bienfaits.

« Cette charité de JÉSUS-CHRIST pour les âmes est la grande disposition qu'il demande dans tous les Prêtres ; ils doivent se donner sans réserve, pour les sauver toutes, se faisant tout à tous pour gagner tout le monde à JÉSUS-CHRIST. Il faut, pour cela, qu'ils aient renoncé à tout avec une grande fidélité, qu'ils aient fait un divorce

universel et rompu tout commerce libre et volontaire avec la chair. Il faut qu'ils aient crucifié leurs appétits et fait mourir en eux la vieille créature, par des mortifications assidues; en suite de quoi l'Esprit de JÉSUS-CHRIST ressuscité, qui succède à la mort et à la croix, fera ses opérations divines d'une manière éminente dans leur intérieur, en leur communiquant ses adorables dispositions...

Voilà donc le Prêtre « tout perdu en JÉSUS-CHRIST. Et, quand je dis que le Prêtre doit être toujours perdu en JÉSUS-CHRIST, j'entends qu'il doit être si étroitement et si intimement uni à ce divin Maître, et avoir son âme tellement abîmée en lui, qu'il en prenne les sentiments, les dispositions et tous les mouvements ; qu'il entre totalement dans les occupations mêmes de JÉSUS envers son Père.

« Je connais des Prêtres qui ont une telle union avec le Fils de DIEU, qu'ils se sentent vivement pénétrés et tout remplis de ces mêmes dispositions envers toutes choses. Quelquefois ils ressentent une charité immense pour le prochain; d'autres fois, ils se trouvent tout pleins de ses louanges envers DIEU; souvent ils éprouvent les mouvements de son amour ardent; et toujours ils ont le cœur brûlant de son zèle pour la majesté de son Père.

« Chose admirable et que le commun des chrétiens ne conçoit pas !... Il s'en est vu, et j'en ai même connu quelques-uns, qui se sentaient comme s'ils eussent été, par tout le monde, dans les ciboires, et qui étaient rendus participants des louanges et des devoirs envers DIEU, que JÉSUS-CHRIST lui rend partout dans le Saint Sacrement. Cela fait bien connaître quelle est la communication, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST fait au Prêtre, de ses dispositions intérieures et de ses mouvements les plus

purs envers son Père. Cette grâce est commune à ceux qui veulent vivre selon la foi et jouir des privilèges des saints Prêtres, c'est-à-dire qui veulent s'unir intérieurement à JÉSUS-CHRIST, se lier à lui d'affection et demeurer toujours perdus en lui, pour s'élever en lui incessamment à DIEU.

« La vie du Prêtre consiste donc à vivre uniquement pour DIEU en JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire en sa vertu, en sa grâce, en son esprit, en ses mœurs, et en toutes ses saintes et adorables dispositions [1]. »

Voilà donc cette vie d'union avec Notre-Seigneur dans tous ses mystères, dans tous ses états surnaturels, dans toutes ses dispositions, vie intime, vie profonde, vrai et unique bien de la vie présente. C'est la vie spéciale du Prêtre, c'est sa grâce; et c'est pourquoi, c'est le but de toutes ses prières, de tous ses efforts, de toutes les forces de son cœur. Sans cette grâce, il est Prêtre, selon l'Ordre qu'il a reçu de l'Église; il n'est pas Prêtre, selon tout le dessein que Notre-Seigneur a formé, en l'appelant à cette dignité. Cette grâce est seule le complément de son Sacerdoce. Ce complément n'est pas le génie, ni même les grandes œuvres faites dans l'Église, ni les grands services rendus à la cause de DIEU et des âmes. Le zèle surnaturel qui est le principe de ces œuvres et qui porte à ces grands travaux, est une partie de cette grâce; mais celle-ci est plus complète et plus haute. C'est une grâce de pure union; ce mot dit tout. L'âme sacerdotale est cette épouse du Verbe dont parle saint Bernard, quand il dit : *Cum videris animam, relictis omnibus, Verbo votis omnibus adhærere, Verbo vivere, Verbo se regere, de Verbo concipere quod pariat Verbo; quæ possit dicere : Mihi vivere*

[1] *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. IV et VI.

Christus est, et mori lucrum; puta conjugem, Verboque maritatam[1]. C'est la grâce du Prêtre; mais elle n'est pas exclusivement la grâce du Prêtre: qui ne sait combien d'âmes, dans le monde, et surtout dans les rangs des vierges, sont intimement unies au Verbe, incarné pour notre amour? Mais la grâce du Prêtre est comme une sorte de plénitude dont les âmes reçoivent: comme si les fidèles ne pouvaient posséder que ce qui se trouve originairement dans l'immense trésor du Sacerdoce.

Saint Bernard dit encore dans le discours que nous venons de citer: *Confidit in eâ Cor viri sui, sciens fidelem, quæ præ se omnia spreverit, omnia arbitretur ut stercora, ut sibi ipsum lucrifaciat. Talem noverat, de quo dicebat: Vas electionis est iste mihi. Prorsùs pia mater et fidelis viro suo anima Pauli*[2]. Voilà la grande âme sacerdotale de Paul, Épouse du CHRIST et Mère des enfants du CHRIST, par l'union avec le CHRIST, « en qui se confie le Cœur de l'Époux. » *Talem noverat.* L'Époux reconnaissait en Paul, en son Prêtre, cette âme fidèlement unie, en qui il pouvait se confier; et c'est là la grande joie de l'Époux. Or, cette joie est ce qui doit nous occuper sans cesse; car, ce n'est pas pour jouir de l'union, que nous sommes appelés à l'union; mais c'est afin que notre DIEU, qui nous offre une telle grâce, qui nous l'a préparée en même temps qu'il a porté le décret de notre vocation au Sacerdoce, et qui nous la communique sans cesse, à chaque Messe, dans chaque oraison, et toujours et partout, ait la consolation et la joie de nous voir fidèles. Ah! fidèles! fidèles aux avances de notre DIEU, fidèles à ses appels, fidèles à son amour, fidèles à l'union, fidèles plus que

[1] *In Cantica*, Serm. LXXXV, n. 12. – Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1194.
[2] *Ibid.*

jamais ! « Que Notre-Seigneur nous reconnaisse pour fidèles ! » *Talem noverat de quo dicebat : Vas electionis est iste mihi.* Autour de nous, les infidélités se multiplient. Ce Sauveur des âmes, leur Roi, bientôt leur Juge, est méconnu, délaissé, méprisé, haï. Il se tourne vers nous et semble nous dire : *Numquid et vos vultis abire* [1] ? Notre réponse éternelle est le chant joyeux et amoureux de notre premier pas vers le Sacerdoce : *Dominus, pars hæreditatis meæ et calicis mei.* Qu'il soit vrai, toujours vrai, dans l'intime du cœur, dans la pratique constante de la vie, comme sur nos lèvres ! Que les scandales, les défections, les épreuves, les séductions, tout ce que l'enfer peut inventer, tout le succès qu'il peut avoir, que rien, *neque mors, neque vita, neque angeli... neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro*[2], que rien, absolument rien, ne puisse être obstacle, et que tout au contraire soit une occasion de fidélité, toujours plus sainte, à la vie d'union avec l'unique Bien, l'unique Tout de notre vie d'exil et de l'Éternité [3] !

[1] Joann. VI, 68.
[2] Rom. VIII, 38, 39.
[3] In omni fiduciâ, sicut semper, et nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem. — Philipp. I, 20.

CHAPITRE XXVIII

LA PLÉNITUDE DU SACERDOCE ET LA PERFECTION DE L'ÉTAT D'HOSTIE — L'ÉPISCOPAT

Nous atteignons le sommet. C'est de lui que saint Ignace, martyr, a dit : *Sacerdotium est omnium bonorum, quœ inter homines sunt, apex*[1]. Il n'y a au delà que le Sacerdoce du Fils de DIEU. Saint Jérôme écrivait : « Quelque part que l'on considère l'Épiscopat, à Rome, à Eugubium, à Constantinople, à Rhégium, à Alexandrie, à Tanis, le mérite est partout le même, le Sacerdoce est partout le même ; ce n'est pas la puissance de la fortune qui fait l'Évêque plus grand, ni l'humilité de la pauvreté qui l'abaisse. Ils sont tous, du reste, successeurs des Apôtres. Parmi les Apôtres l'institution fut la même, mais il en est un qui est au-dessus de tous[2]. » Ainsi, dans tous

[1] *In Epistol. ad Smyrnœos*, n. 9 (ex interpolatis). – Patr. græc., t. V, col. 854.

[2] Ubicumque fuerit Episcopatus, sive Romæ, sive Eugubii, sive Constantinopoli, sive Rhegii, sive Alexandriæ, sive Tanis, ejusdem semper est meriti, ejusdem et Sacerdotii ; potentia divitiarum et paupertatis humilitas, vel sublimiorem, vel inferiorem Episcopum non facit. Cæterum, omnes Apostolorum successores sunt. – *Epistol. ad Evangelum sive Evagrium*, CXLVI (aliàs 85), n. 1. —Patr. lat., t. XXII, col. 1194.—At dicis, super Petrum fundatur Ecclesia; licet id ipsum in alio loco super omnes Apostolos fiat, et

les Évêques « l'Épiscopat est un », suivant la parole de saint Cyprien, qui ajoute que « tous ne font qu'un dans cette unité[1] ». Ils sont donc tous égaux entre eux, dans leur Ordre ; tous ont recueilli la succession des Apôtres ; tous sont souverains Prêtres, et, de droit divin, Chefs des Prêtres, des Diacres et de tous les Ministres; tous, et eux seuls, ont le droit et le pouvoir d'administrer le Sacrement qui fait les chrétiens parfaits, la Confirmation, et celui qui consacre les Prêtres, l'Ordre ; tous sont Juges de la foi; tous sont Époux de l'Église, et ses Pères, et ses Chefs ; « mais il y en a un, qui est au-dessus d'eux[2]. » Il est Évêque comme eux, et, selon l'Ordre, il n'a rien de plus qu'eux; mais il est Évêque de Rome ; par conséquent, il est Pierre, possédant les prérogatives de Pierre ; il est le fondement de l'Église, il est la force et le soutien et la solidité de l'Épiscopat[3]. Seul, il confirme ses frères[4]; seul, il fait l'Épiscopat un, il fait l'Église une, dans son union avec le CHRIST; car il est Pierre, et il est le CHRIST.

cuncti claves regni cœlorum accipiant, et ex æquo super eos Ecclesiæ fortitudo solidetur, tamen propterea inter duodecim unus eligitur, ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio. — S. Hieronym., *Contrà Jovinian.*, lib. I, n. 26. — Patr. lat., t. XXIII, col. 247.

[1] Et Pastores sunt omnes, et grex unus ostenditur, qui, ab Apostolis omnibus, unanimi consensione, pascatur, ut Ecclesia Christi una monstretur... Episcopatus unus est, cujus à singulis in solidum pars tenetur. — *De unitate Ecclesiæ*, n. 4. — Patr. lat., t. IV, col. 500-501.

[2] Hoc erant utique cæteri Apostoli, quod erat et Petrus, pari consortio præditi et honoris et potestatis ; sed exordium ab unitate proficiscitur, et primatus Petro datur, ut una Christi Ecclesia Cathedra una monstretur. — S. Cyprian. *De unitat. Ecclesiæ.* — Ejusd. t., col. 500.

[3] Scientes quid Apostolicæ sedi debeatur, à quâ ipse Episcopatus et tota auctoritas nominis hujus emersit. — Innoc. I, *ad Conc. Carthagin.* — Patr. lat. t. XX, col. 583. — Meus honor est honor universalis Ecclesiæ ; meus honor est fratrum meorum solidus vigor. — S. Gregor. Magn., *Epistol. lib. VIII.* — Epist. XXX, ad Eulog. Episcop. Alexandr. — In constitut. dogmaticâ : *De Ecclesiâ Christi*, Conc. Vatican., cap. III. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 933.

[4] Luc. XXII, 32.

Au delà de l'Épiscopat, il n'y a que le Sacerdoce du CHRIST ; le Pape, en un sens très vrai, n'est pas un intermédiaire entre l'Épiscopat et le CHRIST ; il est un avec l'Épiscopat, étant Évêque, et il est un avec le CHRIST, étant Évêque de Rome, c'est-à-dire, Pierre, Fondement comme le CHRIST, selon la belle remarque de saint Léon[1].

Nous ne terminerons pas ce troisième Livre, sans nous être élevés, avec humilité et amour, à ces magnificences divines.

Nous sommes maintenant devant la sublime majesté de l'Évêque, en qui réside la plénitude du Sacerdoce, et qui possède, par conséquent, la perfection de l'état d'Hostie. — Considérons, sous ces deux aspects, l'éminente grâce épiscopale.

I. L'Évêque possède la plénitude du Sacerdoce. Cette plénitude, c'est toute la grâce et la vertu du Sacrement; c'est tout ce que Notre-Seigneur a daigné communiquer de son Sacerdoce à son Église. Saint Ambroise expose ainsi cette belle doctrine: « La dignité de toutes les ordinations est dans l'Évêque, parce qu'il est le Chef de tous les autres membres. Tous les ordres sont dans l'Évêque, parce qu'il est le premier Prêtre et le Prince des

[1] Et ego dico tibi: Quia tu es Petrus, id est, cùm ego sim inviolabilis Petra, ego lapis angularis, qui facio utraque unum, ego fondamentum præter quod nemo potest aliud ponere ; tamen tu quoque Petra es, quia meâ virtute solidaris, ut, quæ mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione communia. — Serm. IV (aliàs 3), cap. II, *in Annivers. assumpt. suæ*, post initium. — Patr. lat., t. LIV, col. 150. — *In festo Cathedræ S. Petri, Antiochiæ*, XXII Febr., lectio VIII. — Manet ergo dispositio veritatis, et beatus Petrus in acceptâ fortitudine Petræ perseverans, suscepta Ecclesiæ gubernacula non reliquit. — Serm. III (aliàs 2), cap. III, *in Annivers. assumpt. suæ*. — Ejusdem t. LIV, col. 146. — *In festo S. Leonis, papæ*, XI April. lect. VII.

Prêtres, et Prophète, et Évangéliste, et Pasteur, et Docteur, remplissant dans l'Église tous les offices nécessaires au bien des fidèles[1].» Il comprend donc, dans sa dignité et dans sa grâce très sublime, le Presbytérat, le Diaconat, et tous les autres ministères, toutes les autres fonctions hiérarchiques[2]; et c'est de sa divine plénitude qu'il donne à tous les Clercs, aux Portiers, aux Lecteurs, aux Exorcistes, aux Acolytes, aux Sous-Diacres, aux Diacres, aux Prêtres. Sa grâce est plenière et parfaite; elle est non seulement parfaite, mais, suivant la doctrine si connue de saint Denys, elle donne et communique la perfection[3]. Il la communique à tous les fidèles; et il en fait participants d'une manière plus admirable les Prêtres, et, spécialement, celui d'entre eux qui serait appelé à recevoir l'ordre épiscopal; car, l'Évêque consacre et fait l'Évêque; et c'est alors surtout, dans cette consécration, que se révèle plus magnifiquement l'éminente plénitude de son ordre.

Mais elle se révèle sans cesse. Lui seul confère tous

[1] In Episcopo, omnium ordinationum dignitas est ; caput est enim cæterorum membrorum. — *Commentar. in Epist. I ad Corinth.* I, 17. — Patr. lat., t. XVII, col. 187. — In Episcopo omnes ordines sunt ; quia primus Sacerdos est, hoc est, princeps est Sacerdotum, et Propheta, et Evangelista, et cætera ad implenda officia Ecclesiæ in ministerio fidelium. — *Comment. in Epist. ad Ephes.* II, 12. — Patr. lat., ejusd. t., col. 388. — Pontificum itaque divinus ordo primus est eorum ordinum qui Deum vident, idemque et summus et ultimus, quippe in quo et absolvitur et expletur omnis hierarchiæ nostræ distinctio. — S. Dionys. Arcop. *De Ecclesiasticâ Hierarch.*, cap. V, § 5. — Patr. græc., t. III, col. 506.

[2] Ce qui ne veut point dire toutefois, on le comprend, que le laïque ou le clerc qui recevrait l'Épiscopat, sans être Prêtre, recevrait par là même le Presbytérat et les autres Ordres. Le Concile de Sardique (347) a condamné cette doctrine dans son XVII[e] Canon. — Labbe, *collect. Concil.* t. II, col. 679.

[3] Est igitur Pontificatûs seu Episcopatûs Ordo, qui, consummante virtute fultus, perficientia quæque sacri ordinis munia præeminenter consummat. — *De Ecclesiast. Hierarch.* cap. V, § 6. — Patr. græc., t. III, col. 506. — Cfr. S. Thom. III, q. LXXXII, a. 3, ad 3.

les Sacrements de plein droit, de sa propre autorité, tandis que les Prêtres ne les peuvent administrer que sous sa dépendance. Il en est ainsi de la Prédication de la parole de DIEU. C'est à l'Évêque de prêcher; quand le Prêtre prêche, il est l'envoyé et le délégué de l'Évêque[1]. Il est Docteur et il enseigne ; il est Père et il nourrit: la nourriture de l'Église, c'est la foi pure qu'il lui donne[2]. Il est Père de l'Église, il est nourricier de l'Église; il en est aussi l'Époux. Nous dirons comment, dans la suite de ce chapitre. Il est Époux et il est Chef. Tous les titres qui désignent une plénitude de puissance, d'autorité, d'influence ; tous ceux qui expriment la communication de la vie, de l'accroissement et de la perfection de la vie, lui conviennent. « Car, comme dit saint Ignace, qu'est-ce que l'Évêque ? sinon celui qui est élevé à cette plénitude de pouvoir et de principauté, qui le place au-dessus de tous, autant qu'un homme qui a été fait l'imitateur du CHRIST du Seigneur, puisse être élevé ici-bas. C'est pourquoi, suivez l'Évêque, comme le CHRIST suit son Père[3]. »

Ce dernier mot nous ramène à la doctrine, plusieurs fois exposée dans ce Livre IIIe : l'Évêque dans l'Église représente le Père, la dignité du Père, la puissance du Père. Il est, dans l'Église, un principe de vie, comme le

[1] Voir, dans Rorhbacher (*Histoire universelle de l'Église catholique*, livre XXXIX, années 430-433), les paroles du Pape saint Célestin aux Évêques des Gaules : « Que faites-vous dans les Églises, si les Prêtres ont l'autorité de prêcher ? etc. »

[2] Justus autem ex fide vivit. — Rom. I, 17.

[3] Quid enim aliud est Episcopus, quàm is qui omnem principatum et potestatem ultrà omnes obtinet, quoad licet obtinere homini qui pro viribus imitator Christi Dei factus est. — *Epist. ad Tralles.* n. 7 (ex interpolatis). — Patr. græc., t. V, col. 786. -- Omnes Episcopum sequimini, ut Jesus Christus Patrem. — *Epist. ad Smyrnæos*, n. 8 (ex genuinis). — Patr. græc., t. V, col. 714.

Père est créateur et principe de toute vie. Il donne le Verbe à l'Église, c'est-à-dire la parole de la foi, comme le Père engendre le Verbe, qui est sa Parole. Il est, dans l'Église, la source unique du Sacerdoce, comme le Père est source unique du Sacerdoce de son Fils, et, en son Fils, de tout le Sacerdoce qui est dans l'Église. C'est pourquoi l'Évêque reçoit l'onction, non aux mains seulement, comme les Prêtres, mais sur la tête ; et il porte le Livre de l'Évangile, non dans les mains, comme les Diacres, mais sur les épaules et la tête : ce qui exprime sa qualité de Chef, de Principe, et de Père. Nous avons dit cela ailleurs.

L'Évêque représente aussi le Fils, mais en la plénitude de sa gloire, de sa puissance et de son autorité, non uniquement le Fils, Sacrificateur sur la Croix (il semble que ce soit le Prêtre qui ait plus visiblement part à cet état et à cette dignité du Fils de DIEU), mais le Fils, en tant qu'il est vraiment l'unique Prêtre du Père, dans la majesté et l'éclat de sa Résurrection et de son Ascension. C'est alors, suivant ce que saint Jean nous apprend, que JÉSUS-CHRIST donne le Saint-Esprit : il semble que, dans le dessein du Père, il n'aurait pas pu le donner auparavant[1]. C'est pourquoi, l'Évêque, et non le Prêtre, donne le Saint-Esprit à l'Église, et apparaît aux yeux de tous les fidèles si majestueux et si saint. Sa vie est une vie parfaite, disent tous les Théologiens[2] ; elle est l'expression de cette grâce si élevée de la Résurrection, dont nous avons parlé à plusieurs reprises ; elle réalise la parole de

[1] Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum Nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus. — Joann. VII, 39.

[2] Communis et omnino tenenda doctrina. — Bouix, *De Regul.* t. I, p. 19. — Cfr. S. Thom. II, II, q. CLXXXIV, art. 6, 7.

saint Paul: « Notre conversation, notre vie, est dans le Ciel[1]. » Et les honneurs si extraordinaires dont l'Évêque est entouré, soit dans les saintes cérémonies, soit même en dehors du Sanctuaire, partout où il paraît (honneurs qui étonnent et qui scandalisent quelquefois les enfants du siècle), ne sont que le témoignage sincère, mais imparfait, de ce qui lui est dû de gloire et d'hommage, en sa qualité de Pontife, portant en soi l'image du Fils de DIEU ressuscité et glorifié dans le Ciel.

L'Évêque porte aussi, dans l'Église, l'image de la Personne divine du Saint-Esprit. Car, de même que le propre du Saint-Esprit, dans la Très-Sainte Trinité, est d'opérer l'union du Père et du Fils, et, dans l'ordre de la grâce, d'opérer l'union de la créature à DIEU, ainsi l'Évêque est véritablement, dans son Église, l'union universelle et indivisible des âmes; il est le centre des fidèles, il les réunit dans l'unité : ce qui a fait dire à saint Cyprien que « l'Évêque est dans l'Église, et que l'Église est dans l'Évêque. » « Toute la grâce de l'Église, dit à son tour Bossuet, toute l'efficacité du Saint-Esprit est dans l'unité: en l'unité est le trésor, en l'unité est la vie; hors de l'unité est la mort certaine... C'est le dessein du grand Architecte, faire régner l'unité en son Église et par son Église: voyons maintenant l'exécution... Il a imprimé dans l'Ordre et dans l'Office des Pasteurs le mystère de l'unité de l'Église; et c'est en ceci que consiste la dignité de l'Épiscopat. Le mystère de l'unité ecclésiastique est dans la personne, dans le caractère, dans l'autorité des Évêques. En effet, chrétiens, ne voyez-vous pas qu'il y a plusieurs Prêtres, plusieurs Ministres, plusieurs Prédicateurs, plusieurs Docteurs; mais il n'y a qu'un seul Évêque dans un

[1] Philipp. III, 20.

Diocèse et dans une Église. Et nous apprenons de l'Histoire ecclésiastique, que, lorsque les factieux entreprenaient de diviser l'Épiscopat, une voix commune de toute l'Église et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilège, par ces paroles remarquables : « Un DIEU ! Un CHRIST ! Un Évêque ! » *Unus Deus ! Unus Christus ! Unus Episcopus*[1] *!* Quelle merveilleuse association : Un DIEU, un CHRIST, un Évêque ! un DIEU principe de l'unité, un CHRIST médiateur de l'unité, un Évêque marquant et représentant, en la singularité de sa charge, le mystère de l'unité de l'Église[2]. » Le mot de saint Ambroise est donc vrai : « *Nihil in hoc sæculo sublimius Episcopis. Honor et sublimitas episcopalis nullis poterit comparationibus adæquari*[3]. »

A la pensée de cette œuvre si belle de la puissance et de l'amour de la Très-Sainte Trinité, comme il s'élève naturellement de tout cœur chrétien et, plus vivement, de tout cœur de Prêtre, ce cri de David : « Quelle joie vous répandez dans mon âme, Seigneur, quand je considère ce que vous faites ! Que vos œuvres sont magnifiques ! et que vos conseils sont profonds[4] ! »

Voici la suite de la révélation du Mystère divin :

[1] Cornel. Epist. ad Cyprian. *inter epist. S. Cypr.* XLVI. — Theodoret., Hist. Ecclesiast., lib. II, cap. XIV.

[2] *Oraison funèbre du R. P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire*, IIe point. — Le grand Évêque ne manque pas d'ajouter un peu après : « Mais DIEU, voulant maintenir l'unité inviolable du tout, entre les pasteurs des troupeaux particuliers, il a donné un Père commun, il a préposé un Pasteur à tout le troupeau, afin que la sainte Église fût une fontaine scellée par le sceau d'une parfaite unité. »

[3] *De dignitate sacerdotali*, cap. II et III. — Patr. lat., t. XVII, col. 569-570.

[4] Quia delectasti me, Domine, in facturâ tuâ... Quàm magnificata sunt opera tua, Domine ! Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ. — Psalm. XCI, 5, 6.

II. L'Évêque, qui a la plénitude du Sacerdoce, possède la perfection de l'état d'Hostie. Cela doit être. Tout Sacrificateur est Hostie. L'Évêque a reçu la perfection de la divine Sacrificature, il a reçu aussi la grâce de la perfection de l'état d'Hostie. Voici comment :

Un des plus beaux titres que porte l'Évêque, et peut-être le plus élevé et le plus saint de tous, est celui d'Époux de l'Église. Bien qu'il ne soit Pasteur que d'une Église particulière, il est réellement « Époux de l'Église universelle ». Le mot est de saint Ambroise : *Ecclesiæ catholicæ vir, Episcopus vocitetur*[1]. Cette vérité est fondée sur ce que l'Épiscopat est un, ou, comme dit hardiment le même saint Docteur, parce qu'il n'y a « qu'un seul Évêque dans l'Église[2] ». En vertu de cette unité, tout Évêque est Époux de l'Église. Or, saint Paul nous apprend qu'il n'y a qu'un seul Époux de l'Église, Jésus-Christ : *Despondi enim vos uni Viro virginem castam exhibere Christo*[3]. L'Église voit donc dans l'Évêque Jésus-Christ, et Jésus-Christ en sa qualité d'Époux ; elle voit donc en lui son Hostie, en même temps que son Époux. Mais c'est ici un admirable aspect du mystère, auquel il faut nous appliquer avec une attention émue.

« Le Verbe, dit saint Augustin, est venu sur la terre y célébrer des noces et y contracter une alliance. Les noces ont eu lieu, l'alliance divine s'est faite. L'Épouse, c'est l'humanité ; le lit nuptial, c'est le sein de la Vierge[4]. » Union très sublime qui fut et qui est à jamais indissoluble.

[1] *De dignitate Sacerdotali*, cap. IV. — Patr. lat., t. XVII, col. 572.

[2] Numquid omnes apostoli (I Cor. XII, 29) ? Verum est, quia in Ecclesiâ unus est Episcopus. — *Comment. in Epist. I ad Corinth.* — Patr. lat., t XVII, col. 250.

[3] II Cor. XI, 2.

[4] Quid mirum si in illam domum (civitatis Cana) ad nuptias venit, qui in hunc mundum ad nuptias venit ?... Verbum enim sponsus, et sponsa caro

Une fois contractée, elle subsiste aux siècles des siècles. La mort douloureuse sur la Croix ne la brisa point, ni le séjour dans le tombeau.

Or, cette union était le prélude d'une autre: l'union du Verbe incarné avec l'Église rachetée. La première avait été le fruit d'un grand amour; on dirait que l'amour qui lui fit contracter la seconde, fut plus grand encore. Car, si la première avait été accompagnée d'humiliation, comme saint Paul l'atteste[1], on n'y voit ni sang versé, ni opprobres, ni surtout le supplice de la mort. C'est ce qui eut lieu dans la seconde. Cette fois le lit nuptial ne fut pas le sein de la Vierge, mais la croix ignominieuse et sanglante. Le même saint Paul nous révèle ce mystère, quand il dit: « Le CHRIST a aimé l'Église et il s'est livré pour elle[2] » ; il s'est livré à toutes les confusions, à toutes les souffrances et à la mort. Il a fait tout cela, afin de l'avoir pour Épouse[3]; et, dans la vue de lui donner toute sorte de biens, de la purifier de toute tache, de lui ôter toute défectuosité[4], il n'a rien épargné, il a tout sacrifié, brisant même, pour son amour, l'union de son âme et de son corps, par la mort, comme si la première alliance avec l'humanité n'avait été faite que pour réussir à contracter cette seconde union; comme si son Corps naturel, qu'il avait pris dans cette alliance d'autrefois, était sacrifié

humana ; et utrumque unus Filius Dei, etc. Ille uterus Virginis, thalamus ejus, undè processit tanquàm sponsus de thalamo suo. — *In Evangel. Joannis*, tract. VIII, n. 4. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1452.

[1] Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. — Philipp. II, 7.

[2] Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ. — Eph. v, 25.

[3] Quam acquisivit sanguine suo. — Act. Apost. xx, 28.

[4] Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. — Ephes. v, 27.

au bien, à l'honneur, à la gloire de son Corps mystique, qu'il se donnait en contractant une alliance nouvelle.

C'est ainsi que le Verbe incarné a aimé son Épouse, l'Église; c'est ainsi qu'il a montré son amour : il s'est fait sa Victime.

Or, telle est manifestement la condition de l'Évêque. Il est Époux ; il est Victime. Il gouverne une Église particulière ; mais « c'est une partie inséparable du tout[1] ». Il est très réellement et indissolublement lié à l'Église universelle ; c'est à cette Église, l'Église de JÉSUS-CHRIST, qu'avant tout il se doit. Et ce devoir, cette liaison intime, cette union sublime, c'est le devoir, c'est la liaison, c'est l'union d'une Hostie à qui doit recevoir le fruit de son Sacrifice. C'est pourquoi, l'Évêque n'est arrêté par aucun lien qui puisse mettre obstacle à sa parfaite immolation. Son admirable chasteté, plus absolue que celle d'aucun de ses Prêtres, le fait un Holocauste saint et tout consumé devant DIEU[2]. Son sang coule sans peine pour sa cause. L'héroïsme lui est comme naturel. Les Pères et les Docteurs enseignent que son état est celui de la perfection, non à acquérir, mais acquise. C'est pour cela que les plus grandes vertus et les actes de dévouement les

[1] Cfr. Bossuet, *Lettres de piété et de direction* ; IVe à une demoiselle de Metz, n. 37. — Elle est très remarquable.

[2] Personne n'ignore la loi spéciale de la chasteté pour l'Évêque, dans l'Église grecque unie, comme dans l'Église latine. Quant à la très parfaite intégrité virginale qui lui convient, il est facile de voir la liaison particulière et admirable qu'elle crée entre le Pontife visible et le Pontife invisible dont saint Paul a dit : *Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus*, etc. (Hebr. VII, 26). Toutefois saint Augustin voit dans le fait que suppose saint Paul, quand il dit : *Oportet Episcopum... esse unius uxoris virum* (I Tim. III, 2), un mystère divin. *Sicut plures uxores antiquorum Patrum*, dit-il, *significaverunt futuras nostras ex omnibus gentibus Ecclesias uni viro subditas Christo ; ità noster Antistes « unius uxoris vir » significat ex omnibus gentibus unitatem uni viro subditam Christo.* — *De bono conjugali*, cap. XVIII, n. 21. — Patr. lat., t. XL, col. 388.

plus sublimes sont, en un sens, l'obligation, la loi et le caractère habituel de sa vie. Citons Suarèz : *Omnino asserendum est Episcopos, ratione muneris pastoralis, esse in statu perfectionis, non tanquàm in viâ, sed tanquàm in termino, qui propriè dicitur status perfectorum et perficientium... Attamen non est absolutè necessarium ut, in re ipsâ et in executione, talis perfectio præcedat ; sed satis est ut proposito et voluntate de se efficaci habeatur, saltem quoad implenda omnia, quæ ex vi talis muneris necessaria sunt et sub obligatione cadunt, quamvis perfectissima sint : qualia sunt pro ovibus animam ponere*[1].

Quelle admirable disposition ! quelle vie ! L'aliment d'une âme d'Évêque, c'est le Sacrifice ; elle brûle d'un feu divin, le feu consumant qui fait les holocaustes parfaits. Il lui a été dit, le grand jour de sa Consécration : « Recevez cet anneau qui est le signe de la fidélité, afin que, orné d'une foi inviolable, vous gardiez saintement l'Église, Épouse de DIEU[2]. » Il la garde, au prix de sa vie ; il l'aime d'un amour qui le dévore. Il dirait volontiers, comme ce grand Évêque de Cantorbéry, pour l'honneur de la dignité et des droits de l'Église : *Et ego pro Ecclesiâ Dei libenter mortem subibo*[3].

Il mourrait avec joie pour elle ; mais, en vérité, il « meurt chaque jour[4] » pour sa cause, pour ses intérêts, pour sa liberté, son honneur, son triomphe. Que sont ses travaux incessants, ses fatigues toujours croissantes, ses sollicitudes de toute sorte, ses sacrifices de tous les ins-

[1] *De Religione*, Tract. VII, lib. I, cap. xv, n. 5. — Cfr. S. Thom. II, II, q. CLXXXIV, art. 7, ad 1, et q. CLXXXV, art. 1, ad 2 et art. 5, c.

[2] Accipe annulum, fidei scilicet signaculum, quatenùs sponsam Dei, sanctam videlicet Ecclesiam, intemeratâ fide ornatus, illibatè custodias.

[3] *In offic. S. Thom.* lect. VI.

[4] Quotidie morior per vestram gloriam, fratres. — I Cor. xv, 31.

tants, sinon une sorte de dépense continuelle de sa vie? Le grand *Évêque*, Paul, connaissait cette immolation qui ne cesse jamais, quand il disait : *Impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris*[1]... *Quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scandalizatur, et ego non uror*[2]... *Filioli mei, quos iterum parturio*[3],.. *optabam ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis*[4]...

C'est l'Hostie qui pousse son cri d'amour; c'est l'Évêque, Époux de l'Église, qui a soif d'immolation et de sacrifice pour l'Église, qui n'a qu'une ambition toujours croissante, toujours plus tyrannique en son cœur: protéger, servir, glorifier l'Église, multiplier sa joie en multipliant ses enfants, et la rendre toujours plus forte et plus puissante, pour l'accomplissement de sa mission divine. — Saint Augustin dit que le nom d'Évêque indique le travail et non l'honneur[5]; il le sait ; il sait aussi, par expérience, la vérité de cette autre parole du saint Docteur: *Tanquàm in mari magno, illiûs officii tempestate jactamur*[6]; et de cette autre: *Nihil est in hâc vitâ, et maxime in hoc tempore, difficilius, laboriosius, periculosius Episcopi... officio*[7].

[1] II Cor. XII, 15. — Quand et par qui saint Paul fut-il ordonné Évêque? V. Corneille Lapierre, *Comm. in act. Apostolor.* XIII, 3.

[2] II Cor. XI, 29.

[3] Galat. IV, 19.

[4] Rom. IX, 3.

[5] Episcopatus... nomen est operis, non honoris.— *De Civit. Dei*, lib. XIX, cap. XIX. — Patr. lat., t. XLI, col. 647. — Cfr. S. Bernard. *De Consideratione*, lib. II, cap. VI, n. 10. — Patr. lat., CLXXXII, col. 747-748. — Item. S. Thom. II, II, q. CLXXXV, a. 1, ad 1.

[6] *Serm. CCCXL*, n. 1. — *In die Ordinationis suæ*, II. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 1483.

[7] *Epist. XXI ad Valer. Episcop. Hippon.*, n. 1.—Patr. lat., t. XXXIII, col. 88. — Quand saint Augustin parlait ainsi, il n'était encore que Prêtre. Plus tard, célébrant avec son peuple d'Hippone le second anniversaire de son Épiscopat, il en énumérait ainsi les œuvres laborieuses et difficiles :

Il est Hostie pour l'Église. « *Immolor suprà Sacrificium* », répondrait l'Évêque, avec saint Paul, à quiconque s'étonnerait de sa vie de labeur, de sollicitude, de patience, de longanimité, de fermeté, d'abnégation, de privation, de souffrance et de mort à lui-même. « Les fidèles, les Prêtres sont un Sacrifice par leur Baptême, leur Ordination, la grâce de JÉSUS-CHRIST qui est en eux; sur eux je verse mes prières, mes larmes, mes sueurs, et je verserais mon sang même, s'il le fallait: *Immolor suprà Sacrificium.* Mes ennemis, les ennemis de l'Église et de DIEU, sont aussi à mes yeux des victimes, mais les plus malheureuses, victimes de l'erreur, de la malice, victimes du démon dès maintenant; je voudrais sur elles verser tant de douceur, de longanimité, tout mon zèle, même quand il paraît amer et austère, afin de les attirer à l'union au Sacrifice de JÉSUS-CHRIST, comme le voulait le grand Apôtre: *Immolor suprà Sacrificium* [1]. »

Grande et sainte et vraiment divine vie que celle d'un Évêque! Au dehors, des honneurs, qui lui sont dus à cause de son éminente dignité, au dedans, de profondes tristesses et quelquefois de douloureuses agonies, à cause de sa grâce de parfaite Hostie de DIEU. C'est JÉSUS-CHRIST dans la gloire de sa Résurrection, mais avec des

Corripiendi sunt inquieti, pusillanimes consolandi, infirmi suscipiendi, contradicentes redarguendi, insidiantes cavendi, imperiti docendi, desidiosi excitandi, contentiosi cohibendi, superbientes reprimendi, litigantes pacandi, inopes adjuvandi, oppressi liberandi, boni approbandi, mali tolerandi, omnes amandi. In hâc tantâ, et tam multiplici ac variâ rerum diversarum actione, adjuvate nos, et orando et obtemperando; ut nos vobis non tam præesse, quàm prodesse delectet. — Ubi suprà, *In die ordinationis suæ*, II, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 1484. — Bossuet a dit: « L'exercice de l'autorité ecclésiastique est une perpétuelle abnégation de soi-même. » — *Méditations sur l'Évangile*, dernière semaine du Sauveur, LVIIe jour.

[1] Voir dans Corneille Lapierre le commentaire de ces belles paroles, Philipp. II, 17.

plaies aux mains, aux pieds et au cœur, et des plaies saignantes[1].

Du reste, cette condition d'Hostie immolée, s'unissant à la gloire de son Pontificat, lui a été annoncée, d'une manière saisissante, dans son Ordination épiscopale elle-même. Rappelons cette circonstance.

On a mis d'abord, sur les épaules et sur la tête de l'Évêque consacré, le Livre de l'Évangile. Puis, un moment vient où l'Évêque consécrateur dit, au milieu du chant d'une Préface : *Comple (Domine) in Sacerdote tuo ministerii tui summam et ornamentis totius glorificationis instructum cœlestis unguenti rore sanctifica.*

Après ces paroles, on lie la tête de celui qui doit être sacré, avec une bande de toile blanche. En même temps, le consécrateur entonne à genoux le *Veni Creator*. A la fin de la première strophe, il se lève, s'assied, reçoit la mitre et le grémial, et fait sur le nouvel Évêque qui est à genoux l'onction de la tête, à l'endroit de la tonsure, y formant une croix et étendant ensuite l'onction du Saint-Chrême sur tout le reste. Après cela, il continue la Préface et l'achève. On chante alors le Psaume : *Ecce quàm bonum*, durant lequel on met au cou du Consacré une nouvelle bande de toile blanche, qui doit servir comme d'écharpe pour soutenir ses mains, après leur consécration. Le nouveau Pontife est toujours à genoux. La consécration des mains a lieu. Le consacré joint les mains l'une sur l'autre, et les appuie, ainsi jointes, sur la bande de toile suspendue à son cou. Il porte toujours le Livre

[1] Alvarus Pelagius (Lib. *de Planctu Ecclesiæ*, art. 18) ex S. Hieronymo sic explicat : Qui Episcopatum desiderat, bonum opus, id est martyrium, desiderat. — Cornel. à Lap., in *I Epistol. ad Timoth.* III, 1. — Dans les temps que nous traversons, l'Épiscopat est-il autre chose qu'un continuel martyre ?

de l'Évangile sur les épaules et sur la tête. Dans cet état, il reçoit le bâton pastoral qui lui annonce le droit qu'il a de gouverner le troupeau de JÉSUS-CHRIST, l'anneau qui est le signe de l'alliance avec l'Église, et le Livre de l'Évangile qu'il touche sans ouvrir les mains. L'Évêque consécrateur lui donne le baiser de paix; et le nouveau Pontife, accompagné des deux Évêques assistants, se retire vers sa chapelle, portant autour de la tête la bandelette qui la lie, et les mains jointes, engagées dans la bande de toile qui les supporte.

Or, qui ne voit là un mystère touchant et profond? Le voilà oint sur la tête et dans les mains; c'est le CHRIST de DIEU. Il est Pontife, Pontife souverain, puisque l'huile sainte a coulé sur lui [1]. Mais il est lié, sa tête est ceinte, ses mains sont retenues par des liens. *In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis* [2]. Il rappelle les liens avec lesquels JÉSUS, notre Victime, lié pour notre amour, fixé avec des clous dans les mains, sur la Croix, et oint du baume de son Sang sur la tête et sur tout le corps, nous a attirés à lui, quand il offrit son Sacrifice [3]. Ainsi fera le saint Évêque [4]. Il enseignera, il gouvernera, son

[1] Pontifex, id est, Sacerdos maximus inter fratres suos, super cujus caput fusum est unctionis oleum. — Levit. XXI, 10.

[2] Osee XI, 4.

[3] Traxit nos Christus in funiculis Adam, ut, docendo, patiendo, moriendo pro nobis, nos ad se et ad Deum traheret... Corpus et sanguinem dedit in Eucharistiâ : hic est funiculus Adam, quo nos sibi Deoque astrinxit... Audi et S. Hieronymum : In tantum dilexi et tam demens pastor fui, ut morbidam ovem in humeris meis ipse portarem ; ipsi verò ignoraverunt quod meâ illos Passione curarem, et qui amator sum hominum omnium, [traherem eos ad credendum, in vinculis charitatis. — Cornel. à Lap. *in illud Osee*, XI, 4.

[4] Nous sommes heureux de trouver cette vue si touchante sur ces divers rits de la Consécration épiscopale, dans la vie du vénérable Mgr Galletti, évêque d'Alba (Piémont), de sainte mémoire. Son historien, M. le chanoine Allaria, dit, racontant la cérémonie du sacre : *In questo momento, scorre*

autorité sera reçue, avec amour, de ses enfants; mais, réellement, c'est parce qu'il sera Hostie avec JÉSUS-CHRIST, autant Hostie que Pontife, Hostie parfaite, puisqu'il est Pontife parfait, qu'il donnera à l'Église tant de joie, à JÉSUS-CHRIST, au Père, à la Trinité Sainte tant de gloire.

Mais nous voici en présence de l'Évêque qui donne à l'Église la plus grande joie, et à la Trinité Sainte la plus grande gloire.

il Crisma su quella fronte radiante di maestà... Ecco la vittima carica del peso degli Evangelii, col capo e colle mani legate, caduta dinanzi all'altare, morire onninamente a sè, al mondo, alla patria, alla famiglia, sotto la spada della parola pontificale, ecc. — *Vita*, capit. XII. — Si l'on peut dire ces paroles de tout Évêque, elles sont admirablement appliquées à Mgr Galletti. — Nous avons personnellement (V. *Approbation* de notre livre : *De l'union à N.-S. J.-C. dans sa vie de Victime*) le témoignage de son grand amour pour la doctrine, qui fait de la vie de Victime le fond et la substance de la vie chrétienne. — Mgr Galletti est mort à Turin, le 5 octobre 1879.

CHAPITRE XXIX

LE SOUVERAIN PONTIFICAT

Quand on pense à la sublimité du pouvoir d'Ordre, on est porté à s'étonner de la place, plus sublime encore, qu'occupe, dans le plan divin, le pouvoir de Juridiction. Et voici la cause de cette sorte d'étonnement. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en communiquant son Sacerdoce à son Église, lui a donné deux pouvoirs : l'un, le pouvoir d'Ordre, qui a principalement et directement pour objet le Corps et le Sang de ce divin Sauveur, sa Présence réelle, sa divine Personne, sous les apparences du pain et du vin, dans le Sacrement de l'Eucharistie. Le Prêtre a ce pouvoir, l'Évêque et le Pape l'ont aussi. L'autre, celui de Juridiction, a pour objet immédiat et même unique le Corps mystique de JÉSUS-CHRIST, son Épouse, l'Église. Ce qui fait la dignité et l'excellence d'un pouvoir, c'est bien, semble-t-il, l'objet de ce pouvoir. Évidemment, l'Église est moins sainte, moins noble, moins parfaite que JÉSUS-CHRIST ; comment donc s'expliquer que le pouvoir qui a pour objet JÉSUS-CHRIST, soit moins honoré que celui qui a pour objet l'Église? Car, à vrai dire, si l'Évêque est plus honoré que le Prêtre, ce n'est pas parce que

l'Évêque est consécrateur et sacrificateur du Corps et du Sang de Jésus-Christ; c'est parce qu'il est Chef, Père et Époux de l'Église; et si le Pape est plus honoré que l'Évêque, s'il possède toute la plénitude d'honneur, la primauté excellente et parfaite en toute chose; s'il mérite même, en un sens incontestable, une sorte de culte de la part des fidèles, ce n'est pas parce qu'il est Prêtre et Évêque, mais parce qu'il est, d'une manière éminente, sans pareille, Chef, Père, Époux de l'Église, son soutien sa défense, le principe de sa stabilité, le centre de son unité, et « la colonne de la vérité[1] » que l'Église possède indéfectiblement.

Quel est ce Mystère? Nous l'avons entrevu déjà; c'est le moment de nous y arrêter avec une plus grande attention.

L'Église, dans le plan de Dieu, est la grande gloire de l'Incarnation, parce qu'elle en est le complément. Sans elle, toujours suivant ce même plan, Jésus-Christ n'est pas tout ce qu'il peut être. Il est bien vrai que, dès le commencement, dès le premier instant de l'Incarnation, Jésus-Christ ne fut pas sans l'Église. Jésus-Christ porta l'Église en lui. Seulement, pour qu'il la possédât comme un bien propre, ou, pour mieux dire, comme un époux possède son épouse, c'est en cette qualité d'Époux qu'il devait l'acquérir; et il était nécessaire qu'il en fît l'acquisition, en donnant son propre Sang.

Ainsi, Jésus-Christ n'est pas (on se souvient que nous l'avons rappelé plusieurs fois), Jésus-Christ n'est pas une individualité isolée, bien que nécessairement glorieuse, infiniment sainte et même toute divine; mais, si ce mot convient, Jésus-Christ est un adorable composé.

[1] I Tim. III, 15.

Il est, à la fois et en même temps, le CHRIST et l'Église, parce qu'il est Chef, non pas seul, mais Chef avec des membres. Le Chef et les Membres, l'Époux et l'Épouse, JÉSUS et l'Église, voilà le CHRIST complet; car il est écrit que « le DIEU de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Père de la gloire, a mis toute chose sous les pieds du CHRIST, et il l'a donné pour Chef à toute l'Église qui est son Corps, et sa plénitude, la plénitude de Celui qui est achevé et complété pleinement en ses membres[1]. »

Nous venons de dire que, conformément au plan et à la volonté du Père, le Fils de DIEU fit acquisition de l'Église et en devint l'Époux, par l'effusion de son Sang. Voilà le plus magnifique et le plus touchant aspect du Mystère. « JÉSUS aima l'Église et il se livra pour elle[2]. » Parce que l'Église était le complément et la plénitude de son Incarnation, il eut en vue sans cesse cette Épouse bien-aimée. Dès le commencement du monde, il la désigna, suivant la pensée d'Origène, dans la compagne qui fut donnée au premier Adam[3]. Plus tard, il en occupa les saints Prophètes ; il la fit annoncer par eux, comme il se faisait annoncer lui-même, et, dit saint Augustin, « plus clairement encore que lui-même[4] ». Enfin, apparaissant

[1] Deus, Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ... omnia subjecit sub pedibus ejus; et ipsum dedit caput suprà omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur. — Ephes. I, 22, 23. — Cfr. Corn. à Lapid. *in illud.*

[2] Ephes. v, 25.

[3] Cfr. Origen. *In Cantica cantic. comment.*, lib. II.— Patr. græc., t. XIII, col. 134.

[4] Cette expression est, de prime abord, bien surprenante. Voici les paroles du saint Docteur : Obscuriùs Prophetæ dixerunt de Christo, quàm de Ecclesiâ... Penè ubique Christus aliquo involucro sacramenti prædicatus est à Prophetis, Ecclesia apertè. — Et voici la raison qu'il en donne : Puto propterea quia videbant in Spiritu, contrà Ecclesiam homines facturos esse particulas, et de Christo non tantam litem habituros, de Ecclesiâ

parmi nous, il sembla ne plus voir que l'Église; il pria, il travailla, il souffrit, il mourut pour elle, et, dans sa mort même, il l'épousa. C'était la preuve infiniment touchante d'un immense amour. Cet amour apparut toujours plus fort, toujours plus ardent, au cœur de l'Époux. Il avait contracté avec l'Église son alliance sur la Croix; il voulut solennellement lui donner sa dot: il le fit, le grand jour de la Pentecôte. Le prix de l'alliance avait été son Sang; la dot fut son Esprit-Saint. Il lui envoya son Esprit; et son propre Esprit fut l'Esprit de l'Église. Et, en lui donnant cette dot d'une infinie valeur, il lui a tout donné. Cet Esprit est vie, puissance et immortalité; c'est pourquoi l'Église est toujours vivante, puissante et immortelle. Cet Esprit est aussi unité, sainteté, universalité; et c'est pourquoi elle est une, sainte, catholique. Et encore, cet Esprit est libre, d'une liberté qui est essentiellement souveraine[1]; et c'est pourquoi l'Église est, de plein droit, absolument et souverainement libre.

Tous les caractères, toutes les notes, toutes les prérogatives de l'Église, lui viennent de ce qu'elle a, avec le Sang de l'Époux, l'Esprit de l'Époux[2].

Or, quand JÉSUS s'est répandu ainsi dans l'Église, avec sa vie, sa sainteté, sa grâce immortelle, quand il s'est dilaté en elle, il s'est achevé, il s'est complété: *Plenitudo ejus*. Et il est satisfait, et il prend en cette œuvre ses complaisances; car cette œuvre, c'est sa gloire, son

magnas contentiones excitaturos. Ideo illud, undè majores lites futuræ erant, planius prædictum et apertius prophetatum est. —*Enarrat. in Psalm.* — Psalm. xxx, III Enarrat. n. 8 et 9. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 244, 245.

[1] Spiritus ubi vult spirat. — Joann. III, 8. — Ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas. — II Cor. III, 17.

[2] Magnifique thèse que nous espérons pouvoir développer dans notre ouvrage: *Le Prêtre dans ses rapports avec l'Église*, etc.

triomphe, et la gloire et le triomphe de son Père[1]. Elle est tout ce qu'il a voulu faire et accomplir, ici-bas et au Ciel, pour ce Père bien-aimé et pour les âmes: *Qui omnia in omnibus adimpletur.*

C'est pourquoi, dire l'amour de JÉSUS pour l'Église est chose impossible: amour ardent, oublieux de soi-même, puissant, toujours agissant et jaloux. Ah! jaloux! Malheur à qui touche à l'Église, à son honneur, à sa liberté, à la sainteté de sa doctrine et de ses sacrements, à la mission de son Sacerdoce! Malheur à qui l'offense et la blesse! Malheur à qui pèche contre elle! C'est peut-être parce que l'Esprit-Saint est son âme et sa vie, que JÉSUS-CHRIST a dit cette grave et terrible parole: « Si quelqu'un pèche contre le Fils de l'homme, son péché lui sera pardonné; mais s'il pèche contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné, ni dans ce siècle, ni dans l'autre[2]. » Le péché contre le Saint-Esprit, c'est le péché contre l'Église, unique Épouse du CHRIST.

O DIEU! que ce Mystère de JÉSUS aimant l'Église, se donnant à elle et pour elle, ne trouvant qu'en elle son contentement, sa gloire et sa joie, est grand, élevé, profond, étendu, immense!

Eh bien! à cette Église, son Épouse glorieuse, immaculée, digne de lui, JÉSUS-CHRIST a donné des Prêtres, des Évêques et le Pape: des Prêtres, pour que toujours le prix de l'alliance, son Corps, son Sang, son Sacrifice vivant, aussi véritable que sur la Croix, lui soit conservé;

[1] Ipsi (Deo) gloria in Ecclesiâ, et in Christo Jesu, in omnes generationes sæculi sæculorum. Amen. — Ephes. III, 21.

[2] Matth. XII, 32. — Voir dans l'opuscule du P. Faber: *De la dévotion à l'Église*, comment l'illustre Oratorien expose cette interprétation des paroles de Notre-Seigneur. Son commentaire est peut-être nouveau; mais il est digne de considération.

des Évêques, pour qu'ils l'assistent, la protègent, la défendent, la gouvernent, unis à Elle par le lien d'amour d'une alliance indissoluble et lui donnant l'Esprit-Saint, mais appliqués seulement à une portion d'elle-même ; et le Pape Chef, et Père unique des Évêques et des Prêtres et de tous ceux qui sont l'Église; le Pape qui est visiblement pour l'honneur, la liberté, la sainteté, la prospérité, le triomphe de l'Église, tout ce que JÉSUS-CHRIST est invisiblement; le Pape, qui la porte, comme un fondement porte un édifice; le Pape, qui la nourrit et la protège, comme tout homme, dit saint Paul, nourrit et protège sa chair [1]; le Pape, Vie de l'Église, parce qu'il lui donne infailliblement ce qui est sa vie, la foi [2]; le Pape qui, suivant la belle parole que saint Ambroise a dite de saint Pierre, « a été fait, par JÉSUS-CHRIST, le Vicaire de son amour pour son Église [3] »; le Pape qui fait, dans son gouvernement, ce que ferait JÉSUS-CHRIST lui-même (c'est pourquoi l'Époux invisible agrée et s'approprie ce que fait pour l'Église l'Époux visible); le Pape, en qui l'Église voit toujours JÉSUS-CHRIST, et en qui JÉSUS-CHRIST voit toujours son Église; car « le Pape et l'Église, c'est tout un [4]. »

Qu'il est donc grand et saint et vénérable et digne de tout amour, le Pape, en qui JÉSUS-CHRIST voit son Église, et en qui l'Église voit JÉSUS-CHRIST !

On se rend compte maintenant pourquoi, l'Église étant tout pour JÉSUS-CHRIST, et pourquoi, le Pape étant tout

[1] Nutrit et fovet eam (carnem), sicut et Christus Ecclesiam. — Ephes. v, 29.

[2] Justus autem ex fide vivit. — Habac. II, 4. — Rom. I, 17, etc.

[3] Quem (Petrum) amoris sui nobis Vicarium relinquebat. — *In Luc.* lib. X, cap. XXIV, n. 175. — Patr. lat., t. XV, col. 1848.

[4] S. François de Sales. *Lettre* DCLXXXV (al. 813 ou 849). — S. Ambroise a dit aussi : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* — In Psalm. XL, n. 30. — Patr. lat., t. XIV, col. 1082.

pour l'Église et pour Jésus-Christ, le Pape est le premier, et son pouvoir de Juridiction le plus grand, le plus sublime, le plus complet, et aussi le plus honoré, le plus glorifié de tous les pouvoirs, qu'il s'appelle Gouvernement spirituel ou Magistère doctrinal[1]. *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam...*[2] *Simon, Simon, ecce satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum, ego autem rogavi pro te...*[3] *Diligis me plus his? Pasce agnos meos... Pasce oves meas ...*[4] Grandes et tout à fait incomparables paroles, qui ont été dites à un seul, non à une des puissances angéliques, non à Michel, mais à un homme infirme et faible, et qu'on peut briser, comme on brise les apparences du pain, qui sont sur l'autel. Mais, sous les apparences, il y a le Fils de Dieu; sous le Pape, il y a Jésus-Christ, Jésus-Christ vivant, tout-puissant, glorieux, sans rival; il y a Jésus-Christ, avec toute son autorité, Jésus-Christ au-dessus de tous, que personne ne peut assujettir, qui donne la lumière, la force et la vie; mais il y a aussi Jésus-Christ toujours sur l'autel du Sacrifice, toujours immolé.

C'est ce qu'il nous faut voir principalement, pour continuer l'étude que nous faisons, dès le commencement de cet ouvrage. Qui dit Prêtre dit Hostie. Le Pape est néces-

[1] Nous venons d'entendre saint Augustin nous dire, que les Prophètes de l'ancien Testament avaient parlé de l'Église « plus ouvertement » que de Notre-Seigneur lui-même. Or, il y a, semble-t-il, dans la Liturgie, une révélation semblable de l'amour de prédilection que Jésus-Christ a pour l'Église, amour qui le porte à glorifier cette Épouse immortelle plus que lui-même. Après la fête de Pâques, qui est « la solennité des solennités », les deux autres fêtes les plus célébrées sont : l'Épiphanie et la Pentecôte, l'Épiphanie qui est le Mystère de la Vocation de l'Église, et la Pentecôte qui est celui de sa divine Mission dans le monde.

[2] Matth. xvi, 18.

[3] Luc. xxii, 31-32.

[4] Joann. xxi, 15-17.

sairement l'Hostie, de toute manière parfaite, puisqu'il est le Pontife supérieur à tous.

Considérons donc, *premièrement*, la très particulière union de Notre Saint-Père le Pape à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Hostie au Saint Sacrement; et, *deuxièmement*, comment le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est, d'une manière qui ne convient qu'à lui, l'aide, le ministre, le supplément de JÉSUS-Hostie, dans l'Église.

I. La très particulière union de Notre Saint-Père le Pape à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Hostie au Saint Sacrement.

Il y a l'union à JÉSUS-Hostie qui est propre au fidèle, en vertu de son Baptême; il y a celle du Prêtre, plus sainte encore, en vertu de son Ordination et de sa grâce de Sacrificateur; il y a celle de l'Évêque, qui est parfaite, parce qu'il est Époux de l'Église. Nous avons parlé de l'union du Prêtre et de l'union de l'Évêque. Le Pape possède tous ces degrés d'union et, sans doute, d'une manière éminente. Si le chrétien est Hostie véritable; si le Prêtre est Hostie plus consommée, et si l'Évêque est l'Hostie parfaite de JÉSUS-CHRIST, que dire de la vérité, de la consommation et de l'admirable perfection des dispositions d'Hostie de Celui qui est JÉSUS-CHRIST, visiblement présent dans son Église? Mais, ce n'est point sur ce sujet que nous voulons appliquer notre esprit et notre cœur. Au point de vue de l'union que la grâce opère, il nous est facile de concevoir et de conclure ce qu'il en est du Pape, après ce qui a été dit, dans ce volume, du Prêtre et, dernièrement, d'une manière sommaire, de l'Évêque.

Ici, nous avons l'intention de remarquer spécialement

l'union d'états et de conditions du Saint Pontife avec JÉSUS, Hostie au Saint Sacrement.

Quels sont les divers états de JÉSUS, dans l'adorable Eucharistie? Nous y admirons, premièrement, un état de gloire et en même temps d'abaissement; secondement, un état de puissance et en même temps de servitude; troisièmement, un état de béatitude et en même temps de souffrance et de mort. Est-il nécessaire de développer ces trois points? Ils sont trop évidents. Est-ce que toute la gloire du Ciel et tous les abaissements des Mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ne sont pas réunis au Saint Sacrement? Est-ce que JÉSUS-CHRIST n'y est pas avec toute sa puissance et son autorité? n'y est-il pas Juge des vivants et des morts? « Prince des rois de la terre, seul puissant, Seigneur des Seigneurs, et Dominateur des Dominateurs [1] », et en même temps à la disposition de tous, des petits, des pauvres, des plus disgraciés, des plus rebutés, des plus indignes même? Enfin Lui, qui est essentiellement la Béatitude et principe de toute la béatitude de sa sainte Mère, de ses Anges et de ses Saints, n'est-il pas, au Tabernacle, comme dans un état de mortelle tristesse, à cause de l'indifférence des uns, de l'impiété des autres, des blasphèmes et des sacrilèges abominables de plusieurs? N'est-il pas toujours, très véritablement, le DIEU couronné d'épines, bafoué, honni, et condamné à la plus ignominieuse mort [2]? Son état même, cette inaction, ce silence, cette apparence de

[1] Princeps regum terræ. — Apoc. I, 5. — Solus potens, rex regum, et Dominus Dominantium. — I Tim. VI, 15. — Cfr. Apoc. XIX, 16.

[2] Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes. — — Hebr. VI, 6. — Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit. — Hebr. X, 29.

mort, ce Sang d'une part, ce Corps inanimé de l'autre : est-ce que tout cela ne parle pas de Calvaire, de supplice et d'universelle immolation? Gloire et obscurité; puissance et servitude; béatitude et affliction : voilà JÉSUS au Saint Sacrement; et voilà son Vicaire [1].

1° Gloire et obscurité. — Qui possède ici-bas une gloire semblable à celle du Pontife Romain? Qui est comme lui couronné d'honneur sur la terre? Que de privilèges que les Anges, même les plus sublimes, n'ont pas! Et cette juridiction universelle sur toute âme baptisée : Évêques, Prêtres, Rois, Princes, puissants, quels qu'ils soient!... Il n'est et ne peut être le sujet de personne; et tous sont ses sujets. Quand il parle, tous sont tenus de l'écouter, de croire et d'obéir; car sa parole, c'est l'infaillible vérité, dans l'ordre de la foi et des mœurs. Rien de ce qu'on peut faire pour lui rendre hommage, ne s'élève à la hauteur de sa dignité. On jetterait de nouveau au creuset toutes les couronnes des potentats, tous les diadèmes des reines, on mêlerait à tant d'or et d'argent toutes les pierreries de l'univers, que l'on ne ferait pas un escabeau digne des pieds du Pape... Le Pape, c'est comme l'exposition solennelle et visible de JÉSUS-Hostie. Il faut dire, sans crainte d'erreur : « Faites tout ce que vous pourrez; il est plus grand que tout éloge [2]. » Oui, cela peut se dire, en un sens très vrai, après que le Fils de DIEU lui-même a pu s'écrier, devant cet humble pêcheur, son premier Pape : *Beatus es, Simon Bar Jona* [3]!...

[1] Le P. Faber a dit : « Le Mystère de son Vicariat (du Souverain Pontife) ressemble au Mystère du Saint-Sacrement : les deux Mystères s'entrelacent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. » — *De la dévotion au Pape*, p. 17, (6e édit.).

[2] Quantum potes, tantum aude, quia major omni laude.

[3] Matth. XVI, 17.

Eh bien! qui voit ce Mystère si grand et si beau? Qui pénètre au delà du voile de l'homme, de l'âge, des conditions terrestres du Pape, ces apparences si infirmes, si faibles souvent, pour contempler tant de gloire et de magnificence? C'est le petit nombre qui a cette douce et ravissante vision. En réalité, le Vicaire de JÉSUS-CHRIST n'est pas connu. C'est insouciance, c'est inconsidération, c'est habitude de n'apprécier toute chose qu'avec les lumières de la raison naturelle; ou bien, c'est le malheur d'une éducation incomplète, mauvaise peut-être; ou bien encore, c'est le fait de préjugés invétérés dans un peuple, dans une classe de personnes; et le Pape est comme l'Hostie; il obtient un respect vague, mais peu d'admiration et peu d'amour; et il est vrai de dire qu'il est, au milieu d'une incomparable gloire, dans une sorte d'obscurité.

2° Puissance et servitude. — Il lui a été dit: « Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le Ciel[1]. » Et encore, en la personne du Prophète: « J'ai mis mes paroles dans votre bouche; et voilà que je vous ai établi sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et détruire, perdre et dissiper, et pour édifier et planter[2]. » C'est l'autorité sur tout ce qui est mal pour le ruiner, et, sur ces ruines, édifier et planter tout ce qui est selon l'ordre, la vérité et la justice. Saint Bernard définissait magnifiquement la grande puissance des Sou-

[1] Quodcumque ligaveris, etc. — Matth. XVI, 19.
[2] Ecce dedi verba mea in ore tuo; ecce constitui te hodie super gentes, et super regna, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes. — Jerem. I, 9, 10.

verains Pontifes, quand il disait à Eugène III : « Voyons maintenant de plus près qui vous êtes, c'est-à-dire, quel est, pour un temps (le temps de la vie présente), votre rôle, dans l'Église de DIEU. Qui êtes-vous donc? Le Grand Prêtre, le Pontife Souverain. Vous êtes le Prince des Évêques; vous êtes l'héritier des Apôtres; vous êtes Abel par la primauté, Noé par le gouvernement, Abraham par le patriarchat, Melchisédech par l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Samuel par la judicature, Pierre par la puissance, et le CHRIST par l'onction... Les Évêques ont une part de la sollicitude ; vous, vous avez été appelé à la plénitude de la puissance[1]. » Toute la tradition parle comme saint Bernard[2]. Dans le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est toute l'autorité que JÉSUS-CHRIST a donnée à l'Église, ou plutôt JÉSUS-CHRIST n'a donné à l'Église que ce qu'il a donné d'abord à son Vicaire, qui est le principe et la source de toute autorité[3]. Il est législateur; il est juge de toutes les controverses; il prononce sans appel ; il envoie les Évêques pour le gouvernement des Églises particulières; il crée de nouvelles Églises; il frappe les rebelles de peines effrayantes. Qui est fort comme le Pape? Qui a la puissance comme le Pape ?

[1] Age, indagemus adhuc diligentius qui sis, quam geras videlicet pro tempore personam in Ecclesiâ Dei. Quis es ? Sacerdos magnus, summus Pontifex. Tu princeps Episcoporum, tu hæres Apostolorum, tu primatu Abel, gubernatu Noe, patriarchatu Abraham, ordine Melchisedech, dignitate Aaron, auctoritate Moyses, judicatu Samuel, potestate Petrus, unctione Christus... Alii in partem sollicitudinis, tu in plenitudinem potestatis vocatus es, etc. — *De Consideratione*, lib. II, cap. VIII, n. 15, 16. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 751.

[2] On sait avec quel soin pieux saint François de Sales a réuni, dans son discours XXXIX de controverse avec les protestants, « les éloges, titres, et prérogatives que les anciens Pères et les Conciles ont attribués aux Papes de Rome. »

[3] Cfr. Concil. Vatic. *De Ecclesiâ Christi*, cap. I, II, III.

Et, pourtant, qui est serviteur comme le Pape ? JÉSUS dit au Cénacle (et maintenant même, à cause de ses dispositions au Sacrement, il dit toujours) : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert[1]. » Il avait dit auparavant : « Que celui qui est le plus grand parmi vous, se fasse comme le plus petit ; et que celui qui commande, devienne comme celui qui sert[2]. » C'est la règle donnée au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et c'est réellement le grand caractère de sa vie. Il s'appelle « le serviteur des serviteurs de DIEU » ; il l'est toujours. Les Évêques, les Églises, les Prêtres, les peuples, les particuliers se tournent vers lui, et lui imposent leurs peines, leurs tribulations, leurs anxiétés, leurs doutes ; il accepte ce grand labeur, comme un serviteur qui se doit à son maître ; et il donne tout : temps, liberté, force, santé, vie. « Quand vous serez vieux, disait le divin Maître à son premier Pape, un autre vous ceindra et vous mènera où vous ne voudriez pas aller[3]. » C'est l'esprit de servitude, dans la plus haute dignité et la plus absolue puissance. C'est l'Hostie, dont il semble que chacun ait le droit de disposer à son gré. Les annales de la Papauté sont la perpétuelle justification de ces paroles.

3° Béatitude et affliction. — Béatitude! C'est le nom que l'on donne habituellement au Saint-Père : *Beatitudo vestra... Beatissime Pater*. Pourquoi ces expressions ? sont-elles une allusion à la parole de Notre-Seigneur : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, de ce que la chair et le

[1] Luc. XXII, 27.

[2] *Ibid.* 26. — Cfr. S. Bernard. *De Consideratione*, lib. II, cap. VI, n. 10, 11, 12. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 747-749.

[3] Cum autem senueris.., alius te cinget, et ducet quo tu non vis. — Joann. XXI, 18.

sang ne t'ont pas révélé ce que tu viens de confesser, mais mon Père qui est aux Cieux? » Ou bien, ce titre de *Béatitude*, donné au Pape par l'Église, est-il le témoignage de l'admiration qu'inspire à l'Église, au milieu de perpétuelles luttes, de persécutions incessantes, la sublime sérénité du Pontife Romain? Ce nom de *Sérénité*, attribué au Souverain Pontife, se trouve dans une lettre des Évêques de France à Innocent II[1]. Ou bien, cette expression de respect et de félicitation se rapporterait-elle à ce qui est dit au Psaume XLIV[e] : « Vous avez aimé la justice, et vous avez haï l'iniquité ; c'est pourquoi DIEU, votre DIEU, vous a oint d'une huile de joie, de préférence à tous les autres de votre tribu[2]? » Saint Paul nous apprend que c'est DIEU le Père qui dit ces paroles à son Fils, le Verbe incarné[3]. Il s'agit ici, selon saint Augustin, du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST[4]. Son Vicaire a toute la plénitude de ce Sacerdoce, et quant à l'Ordre et quant à la Juridiction ; et c'est pourquoi, « de préférence à tous les autres de sa tribu », il a été oint d'une huile de joie. Qu'y a-t-il, sur la terre et au Ciel, de plus capable d'inspirer la joie qu'une telle union avec le Fils de DIEU? Mais la souffrance n'est pas incompatible avec une semblable joie. Celui qui a fondé en saint Pierre et

[1] Ad vestram Apostolicam Sedem, Beatissime Pater, referre dignum censuimus quædam, quæ nuper in nostrâ contigit tractari præsentiâ (*certaines difficultés relatives aux erreurs d'Abélard*); quæ... Vestræ Serenitatis expectant comprobari judicio, simul et auctoritate perpetuo roborari. — *Inter Epistol.* S. Bernardi, *CCCXXXVII, Ad Innocentium Pontificem in personâ Franciæ Episcoporum*, n. 1. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 540.

[2] Psalm. XLIV, 8.

[3] Ad Filium autem : Thronus tuus Deus... Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem ; propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo exultationis præ participibus tuis. — Hebr. I, 8, 9.

[4] Cfr. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XLIV, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 505.

en ses Apôtres, la Papauté et l'Épiscopat, a annoncé à son premier Pontife et à ses premiers Évêques l'union mystérieuse de la joie et de la souffrance: « Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous chargeront d'injures, vous persécuteront, et qu'à cause de moi ils diront faussement toute sorte de mal contre vous. Réjouissez-vous, tressaillez de joie, parce que votre récompense sera abondante dans le Ciel[1]. »

Voilà l'histoire de tous les Papes, exilés, captifs, dépouillés des biens temporels de l'Église, abandonnés des puissances de la terre, livrés à toutes les insolences des impies[2]. Et le Vicaire de DIEU demeure, par la vertu de l'Esprit-Saint qui est en lui, dans la paix, la sérénité et la joie; on continue de l'appeler « Bienheureux Père », parce qu'il ne cesse de l'être en effet. Mais comme son adorable Maître qui, au Saint Sacrement, jouissant de la Vision béatifique, objet lui-même de cette Vision et lumière du Ciel, est encore rassasié d'opprobres, parce qu'il est Hostie; son Vicaire, qui a part à sa béatitude, « plus que tout autre de sa tribu », plus qu'aucun de ses frères, les Évêques de JÉSUS-CHRIST, participe aussi, d'une manière plus profonde, plus universelle, plus sensible même aux yeux de l'univers, à l'état de Victime immolée de « Celui qui l'a oint d'une huile de joie ». Le Père Faber a écrit cette éloquente page:

« Sa Puissance est dans la patience, sa Majesté dans la longanimité. Il est la Victime de toutes les insolences, de

[1] Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversùm vos mentientes, propter me. Gaudete, et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. — Matth. v, 11, 12.

[2] Qui ne s'est rappelé, quand nous avons cité les paroles du Psaume XLIV : *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem*, comment l'admirable saint Grégoire VII se les est appliquées : *Dilexi justitiam, et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio.— In festo S. Gregor.*, XXV maii, lect. VI.

toutes les perversités qui viennent de haut. Il est, en toute réalité, le serviteur des serviteurs de DIEU. Les hommes peuvent le charger d'injures, de même qu'ils ont craché au visage de son Maître; ils peuvent l'humilier et l'outrager avec leurs soldats, comme Hérode le fit à l'égard du Sauveur; ils peuvent sacrifier ses droits aux exigences momentanées de leur propre lâcheté, de même que Pilate sacrifia autrefois Notre-Seigneur. Il peut y avoir, dans les gouvernements, des lâchetés, dont aucune autre lâcheté humaine ne saurait atteindre la profondeur, et c'est spécialement à souffrir de ces bassesses qu'est destiné le Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Des hommes, qui ont sur la tête des couronnes d'or, portent envie à cette tête couronnée d'épines; ils murmurent contre cette douloureuse souveraineté, pour laquelle il est prêt à donner sa vie, parce qu'elle lui a été confiée par son Maître, et qu'elle n'est pas sa propriété. A chaque génération qui se succède, JÉSUS, dans la personne de son Vicaire, se retrouve devant de nouveaux Pilates et de nouveaux Hérodes. Le Vatican est moins un palais qu'un Calvaire. Qui pourrait considérer cette touchante grandeur de la faiblesse et la comprendre en chrétien, sans être ému jusqu'aux larmes [1]? »

II. Victime avec JÉSUS au Très Saint Sacrement, portant des caractères semblables à ceux de ce doux Maître voilé sous les espèces sacramentelles, le Souverain Pontife est encore, d'une manière spéciale qui n'appartient qu'à lui, l'aide, le ministre, et le supplément de JÉSUS-Hostie.

Que veulent dire ces paroles? Est-ce que tout Prêtre

[1] *De la dévotion au Pape*, p. 20, 21.

n'est pas aide, ministre et supplément de JÉSUS, au Saint Sacrement; puisque ce miséricordieux Rédempteur ne peut devenir Hostie que par la volonté du Prêtre, et demeure Hostie, au gré de cette même volonté? C'est vrai, et le Pape a aussi ce pouvoir. Mais, c'est d'une autre relation qu'il s'agit ici.

Le grand bien de l'Église, c'est la sainte et adorable Eucharistie, parce que JÉSUS y est présent, « véritablement, réellement, substantiellement [1] », JÉSUS, avec son Corps et son Sang vivants, avec son âme et sa divinité, avec toute sa gloire, toute sa puissance, tous ses droits, l'esprit de tous ses Mystères, le mémorial de toutes ses œuvres, l'ensemble de toutes ses grâces, tous ses mérites, toutes ses perfections, et tous ses attraits. Que manque-t-il donc? Il semble que rien ne fait défaut! Or, en réalité (il l'a voulu ainsi), quelque chose fait défaut. Lui, qui est la Vérité et la Parole du Père, n'enseigne plus; Lui, « à qui tout pouvoir a été donné [2] », ne gouverne plus; Lui, qui a dit : « Voilà que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siècles [3] », ne se montre plus, pour être l'exemple et la règle de notre vie.

Or, c'est en cela que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est, d'une manière qui ne convient qu'à lui, le supplément de JÉSUS-CHRIST Hostie. Mais, il est facile de voir le développement que l'on peut donner à cette pensée [4].

1° JÉSUS ne parle pas; mais le Pape parle à sa place

[1] Concil. Trident. *Sess. XIII*, can. I.

[2] Matth. XXVIII, 18.

[3] Matth. XXVIII, 20.

[4] M. l'abbé Bougaud, — depuis, Évêque de Laval, — dans le IVe volume de son bel ouvrage : *Le Christianisme et les temps présents*, intitulé : *l'Église*, a écrit sur ce sujet quelques pages dictées par un grand talent et une grande piété. (Epilogue : *De la piété envers le Pape*, Ire partie.)

et comme Lui; il enseigne comme il enseignait; il le supplée, par conséquent.

2° JÉSUS-Hostie ne gouverne plus l'Église; mais le Pape la gouverne à sa place et comme Lui. — Il la gouverne divinement; il la conduit sûrement, dans la voie de la justice et de la sainteté. Il supplée donc JÉSUS-Hostie, dans le gouvernement de l'Église.

3° JÉSUS-Hostie ne se montre plus à nous, pour être la règle de notre vie; mais le Pape nous révèle quelle est la vraie règle de vie; et l'union au Pape est pratiquement le signe le plus sûr de notre union à JÉSUS-Hostie.

Cette proposition est moins claire que les deux précédentes. Il nous faut l'expliquer. Voici en quel sens nous l'entendons.

La vie chrétienne, c'est la vie d'union avec JÉSUS-CHRIST. Nous sommes faits participants de cette vie d'union, par le Baptême. Elle n'est autre, au fond, que l'état de grâce. Cette vie d'union, cet état de grâce a son aliment. Notre-Seigneur l'a désigné lui-même, quand il a dit : « Si vous ne mangez pas ma chair, si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez point la vie en vous[1]. » Participer au Sacrement, c'est donc avoir et maintenir la vie surnaturelle en nous; et la dévotion au Saint Sacrement qui consiste, dans son ensemble, à adorer, à communier, à avoir l'esprit et le cœur habituellement tournés vers ce Mystère d'amour, est donc un signe manifeste d'union avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Comment cette application toute pleine de respect, de désir, d'intime besoin de rendre nos hommages à l'Hôte divin de nos Tabernacles, et de l'attirer en nous, pour qu'il vive et règne en nous, ne serait-elle point la preuve que réellement il vit et règne en nous?

[1] Joann. VI, 54.

Eh bien! nous ne craignons pas de l'assurer, il y a un signe plus authentique encore de la grâce de Jésus-Christ en nous, de sa vie, de son règne dans nos âmes; c'est l'union à Notre Saint-Père le Pape, l'union à ses vues, à ses peines, à ses joies, à ses désirs, à ses volontés, à ses décisions; c'est l'amour profond, vraiment filial, dévoué, reconnaissant, obéissant, aveuglément soumis et adhérant à tout ce qu'il aime, à tout ce qu'il veut, à tout ce qu'il témoigne d'intention ou de volonté. Nous disons que ce signe est plus authentique, parce qu'il est à l'abri de toute erreur et de toute illusion.

Malheureusement, il est possible qu'une âme, avec une piété tendre, affectueuse, abondante en actes et en pratiques, se laisse aller à une dévotion mal réglée, s'adonne à un ascétisme excessif, et se complaise dans un mysticisme dangereux. Il serait peut-être facile de trouver, dans l'histoire de l'Église, le fait d'âmes en apparence ferventes et pourtant illusionnées à ce point. Or, l'arôme qui conserve infailliblement toute piété, toute dévotion, toute grâce surnaturelle, c'est l'union au Saint-Siège et à Notre Saint-Père le Pape. Dans cette union, tout est lumineux, tout est simple, tout est sûr. La foi pure éclaire, pénètre et soutient tout. On n'est pas seul, on s'appuie sur le fondement solide de la grâce même du Vicaire de Jésus-Christ, et, comme Jésus-Christ n'est pas moins présent dans le Pape que dans le Saint Sacrement (quoique d'une manière différente), l'union au Pape est réellement le complément de l'union à Jésus-Hostie, et un complément qui donne à celle-ci plus de simplicité, plus d'humilité, plus de vérité. L'union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Saint Sacrement, ne peut être vraie, sans doute, qu'à la condition d'être simple et humble; mais une âme illusionnée pourrait s'imaginer la

posséder et ne l'avoir pas, si elle se laissait tromper par certaines impressions et par certains états, fruits de son esprit ou œuvre du démon.

Mais qu'elle aime sincèrement le Pape, qu'elle se soumette d'intention et de volonté à son esprit, qu'elle aspire à ne recevoir que ce que son ministère donne ou que sa souveraine autorité bénit et sanctionne ; qu'elle ait à cœur d'être avant tout *Romaine* en toute chose, dans sa piété, dans sa vie de grâce, et dans son union avec Notre-Seigneur ; et la voilà dans la voie, la vérité, et la vie. Car, maintenant, pour nous, pratiquement, le Pape est tout cela : voie, vérité et vie.

C'est ainsi que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, que ce DIEU tout-puissant a fait si grand dans son Église, nous apparaît, d'une manière spéciale, Hostie comme JÉSUS au Très Saint Sacrement, et supplément de l'Hostie elle-même [1] : gloire magnifique et grâce sans pareille qu'il ne faut chercher dans aucun des Anges, même de ceux « qui sont toujours debout devant le trône de DIEU [2]. »

Plaise à la Bonté divine que ce que nous n'avons fait qu'entrevoir de la beauté incomparable du Souverain Pontificat, nous le voyions toujours mieux, dans cet exil d'obscurité et d'ombres, pour que toujours davantage notre cœur se donne au Vicaire de JÉSUS, et que notre vie se passe, avec un amour toujours croissant, à ses pieds bénis ! Et que ceux qui ne l'ont jamais vue, cette beauté divine, cette Majesté, cette Paternité, aient le

[1] Joseph de Maistre a dit cette remarquable parole, qui révèle un autre aspect, admirable aussi, des relations de N. S.-P. le Pape et de N.-S. au Saint Sacrement : « On sent, dans toute l'histoire ecclésiastique, je ne sais quelle *Présence réelle* du Souverain Pontife, sur tous les points du monde chrétien. Il est partout, il se mêle de tout, il regarde tout, comme de tout côté on le regarde. » — *Du Pape*, Lib. I. Chap. VIII.

[2] Ego enim sum Raphael Angelus, unus ex septem, qui astamus ante Dominum. — Tobiæ XII, 15.

bonheur de voir tant de douceur, d'humilité et de gloire, et se réjouissent, et soient sauvés !...

Le Souverain Pontificat est cette hauteur très sublime, où JÉSUS-CHRIST se transfigure toujours dans son Vicaire; c'est le Thabor de l'Ordre ecclésiastique.

Parti des plus bas degrés de la sainte Hiérarchie, nous nous sommes élevé lentement, avec humilité et avec amour, jusqu'à ce sommet qui dépasse toute élévation humaine et angélique ; et JÉSUS et le Pape, dans l'unité de leur gloire, se sont montrés à nous. Et il nous a semblé entendre la voix du Père, disant à la fois de JÉSUS-CHRIST et du Vicaire de JÉSUS-CHRIST : « C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. » Et avec Pierre, nous avons dit, et nous ne cesserons jamais de dire, « qu'il n'y a de bonheur qu'en leur société et leur union.» Mais, au milieu de cette gloire, dans l'éclat même de cette Transfiguration, qui révèle un état tout céleste, JÉSUS et son Vicaire parlaient ensemble, et que disaient-ils ? « L'excès » de souffrance, et l'immolation douloureuse qu'il est nécessaire d'accomplir, non plus « à Jérusalem », mais à Rome jusqu'à la fin des siècles [1].

[1] Visi in majestate ; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. — Luc. IX, 31. — N'y a-t-il pas une prophétie du grand caractère de Victime toujours immolée que doit porter, jusqu'à la fin des siècles, le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, dans le fait si connu de la rencontre de Notre-Seigneur et de saint Pierre, à une des portes de Rome ? Voici le récit de saint Ambroise, et les réflexions dont il l'accompagne : Quamvis esset cupidus passionis (Petrus), tamen contemplatione populi precantis inflexus est : rogabatur enim, ut ad instituendum et confirmandum populum se reservaret. Quid multa ? Nocte muros egredi cœpit, et videns sibi in portâ Christum occurrere, urbemque ingredi, ait : « Domine, quo vadis ? » Respondit Christus : « Venio iterum crucifigi. » Intellexit Petrus ad suam crucem divinum pertinere responsum. Christus enim non poterat iterum crucifigi... Intellexit ergo Petrus, quod iterum Christus crucifigendus esset in servulo... Videtis igitur, quod in servulis suis pati velit Christus... Nam cibus illius est, ut nostris passionibus epuletur. — *Sermo contra Auxentium* (post *Epistol. XXI*), n. 13, 14. — Patr. lat., t. XVI, col. 1010-1011.

CHAPITRE XXX

CONCLUSION DU TROISIÈME LIVRE

« UT SIT DEUS OMNIA IN OMNIBUS »

Voici le texte de saint Paul, qui précède cette grande et profonde parole : *Deindè finis ; cum tradiderit regnum Deo et Patri, cum evacuaverit omnem principatum, et potestatem, et virtutem. Oportet autem illum regnare, donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus. Novissima autem inimica destruetur mors : omnia enim subjecit sub pedibus ejus... Cum autem subjecta fuerint illi omnia ; tunc et ipse Filius subjectus erit ei, qui subjecit sibi omnia, ut sit Deus omnia in omnibus* [1].

Le grand Apôtre dit : *Deindè finis.* Il vient de parler de la Résurrection de JÉSUS CHRIST, qui est la cause de la nôtre, et de la résurrection des élus, « qui en effet ressusciteront les premiers [2] » ; et il annonce, qu'en ce moment « JÉSUS-CHRIST livrera à son Père », lui remettra entre les mains, comme une oblation digne de sa gloire,

[1] I Cor. xv, 24, 28.

[2] *Ibid.* 23. — Et mortui qui in Christo sunt, resurgent primi. — I Thess. iv, 15.

digne de ses desseins miséricordieux, l'Église, ce royaume qu'il a conquis avec son Sang, cette Épouse bien-aimée qu'il s'est unie sur la Croix, cette assemblée des élus qu'il a enfantés dans la douleur du Calvaire, qu'il a nourris de sa chair, qu'il a dirigés ici-bas par son Vicaire, le Pape, par ses Évêques, par ses Prêtres; et saint Paul appelle cette remise, cette consécration, cette oblation de JÉSUS-CHRIST à son Père, la fin de toutes choses : *Deindè finis.*

C'est qu'en effet, c'est bien là le terme final de tout ce que DIEU, Créateur, Rédempteur, Sanctificateur des âmes, avait eu en vue, au commencement. Il y avait une somme de gloire, d'hommages, d'obéissance, qu'il voulait recevoir de son CHRIST complet, c'est-à-dire, non-seulement de ce Fils, objet de ses complaisances, dans sa vie personnelle (qui ne pouvait être que son parfait contentement et sa plénière satisfaction), mais encore de l'Épouse de ce Fils bien-aimé, l'Église, qui est son complément et sa plénitude. DIEU voulait, dans son infinie sagesse, qu'il lui revînt de cette Église, Corps mystique de son Verbe incarné, qui ne fait qu'un avec ce Verbe incarné, dont les destinées sont absolument liées à celles de « ce Fils de sa dilection », il voulait, disons-nous, qu'il lui revînt une somme, inconnue aux hommes, mais réglée et déterminée par sa Sagesse, d'honneur et de satisfaction, par la ressemblance de cette Épouse sainte avec son Époux adorable. Elle devait acquérir, pour avoir cette ressemblance, un degré, fixé d'avance, de grâce, de vertu, de sainteté; elle avait à atteindre cet achèvement de la Passion de JÉSUS-CHRIST, dont saint Paul, dès le commencement, se préoccupait avec tant d'amour et de dévouement [1]. Il fallait qu'après des siècles d'épreuves, de luttes, d'efforts

[1] Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt

généreux, de sacrifices de toute sorte, elle fût digne du CHRIST, « glorieuse, sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée [1]. »

Eh bien! cette perfection sera atteinte; ce degré de sainteté, l'Église le possèdera; cette somme d'honneur, de gloire, de satisfaction, le Père l'aura reçue; et ce sera la fin. Car, toutes les choses terrestres, les siècles, les événements, le ciel, la terre, les races humaines, n'existent qu'à cause de l'Église. Le jour où elle aura accompli sa mission, qui est de glorifier DIEU, selon ses vues, dans le CHRIST et avec le CHRIST, ce jour là, rien de ce qui existe n'aura plus sa raison d'être [2].

Ce sera donc la fin : *Deindè finis;* et non seulement la fin de toute chose terrestre, mais encore de ce qui est saint, mais qui, n'étant que figure, ne doit être que pour un temps : l'eau du Baptême est une figure, l'huile sainte aussi, les apparences du pain et du vin aussi, et toutes les cérémonies sacrées, et par conséquent tout ministère. C'est la fin; tout ce qui est signe sensible ou symbole disparaît, et tout ce qui est moyen n'est plus nécessaire.

C'est pourquoi, au sentiment de saint Augustin, quand saint Paul dit : *Deindè finis... cum evacuaverit omnem principatum et potestatem et virtutem,* il désigne la cessation de l'autorité et du gouvernement que les Anges exercent dans l'Église [3]. Mais cette vue du grand Docteur nous

passionum Christi, in carne meâ, pro corpore ejus, quod est Ecclesia. — COLOSS. I, 24.

[1] Ephes. v, 27.

[2] Nous avons vu ailleurs que c'est la doctrine de saint Augustin (Livre III, chap. VII). — Corneille Lapierre dit sur ces paroles : *Deindè finis*, etc.: Totius enim universi finis est Christus, ejusque Electi, ut si hi finiantur finiatur et universum. — *Comment. in I Cor. XV.*

[3] Tunc revelabitur à Filio Pater, cum evacuaverit omnem principatum, et omnem potestatem et virtutem, id est, ut necessaria non sit dispensatio

en donne une autre, qu'elle amène naturellement. Si, alors, le ministère des Anges doit finir, évidemment celui des hommes aussi [1], même le plus élevé et le plus sublime de tous, celui que nous avons vu être, dans l'Église, le plus nécessaire et le plus étendu, le ministère de l'Épiscopat et du Souverain Pontificat. N'est-il pas écrit d'ailleurs : « Considérez avec soin l'état de vos brebis, remarquez attentivement les besoins de votre troupeau; car vous n'aurez pas toujours la puissance sur lui [2] ? »

Voilà donc la fin universelle de tout ce qui est destiné à servir l'Église, dans le temps, soit les Sacrements, soit le culte, soit le gouvernement et la juridiction; que restera-t-il donc de notre Sacerdoce? Voyons la suite du texte.

Le Fils a tout remis à son Père (*cum tradiderit regnum Deo et Patri*); à son tour, le Père remet tout à son Fils (*omnia enim subjecit sub pedibus ejus*). C'est la grande gloire et le triomphe du Fils; c'est, devant toute l'Église composée des Anges et des Élus, la solennelle manifestation de la vérité de cette parole : « *Mea omnia tua sunt, et tua mea sunt* [3]. » Que fait alors le Fils? O profonde, ô lumineuse, ô ravissante doctrine de l'Apôtre ! Il dit : « Quand toutes choses auront été soumises au Fils; alors

similitudinum per angelicos principatus et potestates et virtutes. — *De Trinitate*, lib. I, cap. VIII, n. 16. — Patr. lat., t. XLII, col. 831.

[1] Nous savons, par saint Ambroise, que le ministère des Évêques et celui des Anges concourent simultanément au gouvernement de l'Église : Quia non solum Episcopos ad tuendum gregem Dominus ordinavit, sed etiam Angelos destinavit. — *In Evangel. secund. Luc.*, lib. II, n. 50. — Patr. lat., t. XV, col. 1571.

[2] Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera; non enim habebis jugiter potestatem. — Proverb. XXVII, 23, 24. — Nous avons remarqué sans doute l'expression de saint Bernard, écrivant à Eugène III : Indagemus diligentiùs quam geras *pro tempore* personam in Ecclesiâ Dei. — (Chap. précédent.)

[3] Joann. XVII, 10.

le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui aura tout soumis. » C'est un nouveau retour du Fils vers le Père, c'est un retour éternel. Le Fils possède tout, de la manière la plus absolue, puisque le Père vient de lui soumettre toute chose; et ainsi tout est dans le CHRIST, et la parole de saint Paul est vraie plus manifestement, plus glorieusement que jamais : *Omnia et in omnibus Christus*[1]; et voilà que le CHRIST, dans cette possession universelle, dans cette plénitude où il apparaît, portant en lui tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, son être divin et humain, et, en même temps, son corps mystique, toute son Église bien-aimée, se soumet au Père. Que veut dire cette parole: « Se soumet au Père ? » Saint Augustin va répandre quelque lumière sur ce secret de l'éternité.

« Nous contemplerons alors, dit-il, DIEU Père, Fils et Saint-Esprit, quand le Médiateur de DIEU et des hommes, JÉSUS-CHRIST Homme, aura remis son royaume entre les mains de DIEU son Père. Alors, notre Médiateur et notre Prêtre, Fils de DIEU et Fils de l'homme, n'aura plus à intercéder pour nous. Mais lui-même, en tant qu'il est Prêtre, et dans cette forme d'esclave qu'il a prise pour nous, sera assujetti à Celui qui lui aura assujetti toutes choses, et à qui il aura lui même tout assujetti : de sorte qu'en tant qu'il est DIEU comme le Père, il nous aura sous son autorité; *mais, en tant qu'il est Prêtre, il sera soumis à Dieu comme nous*[2]. »

S'il est assujetti, en tant que Prêtre, il est manifeste que cet assujettissement est son Sacrifice. Donc, au Ciel, il se fait sans cesse Hostie devant son Père et pour sa gloire (ailleurs nous avons dit pourquoi)[3].

[1] Coloss. III, 11.
[2] Voir le texte latin, t. Ier, p. 206.
[3] Livre Ier, chap. XX: *Son Sacrifice dans le Ciel.*

Mais, parce que tous les Élus lui sont assujettis et que tous les Élus sont en lui, tous les Élus sont Hosties comme lui, en lui et par lui. Et, parce que cet état de JÉSUS-CHRIST et de ses Élus, c'est l'ordre excellent et consommé, c'est la vérité très parfaite, très absolue, et que DIEU le Père se complaît dans l'ordre et dans la vérité, cet état d'une part et cette complaisance de l'autre sont déjà désignés par cette grande et mystérieuse parole : *Ut sit Deus omnia in omnibus*. Ce n'est pourtant pas le seul sens qu'elle renferme, nous le verrons bientôt. Présentement, il nous faut insister sur ce point essentiel : Que JÉSUS-CHRIST et son Église sont Hosties du Père, et Hosties du Père dans le Saint-Esprit; car c'est toujours par le Saint-Esprit que JÉSUS-CHRIST s'offre comme une Hostie immaculée [1]. Mais, s'il s'offre, et s'il offre aussi son Église, ses Anges et ses Saints, c'est qu'il est Prêtre. Or, est-il seul Prêtre?

Comme il n'est pas seul Hostie, il n'est pas seul Prêtre, tout en étant nécessairement l'unique principe de tout Sacerdoce. Les Saints aussi sont Prêtres. Ils le chantent avec transport, en présence de l'Agneau : « Vous avez été mis à mort, et vous nous avez rachetés dans votre Sang; et vous nous avez fait Prêtres [2]. » Ils sont Prêtres, parce que leur Baptême était déjà un Sacerdoce [3]; toute grâce actuelle a été pour eux, dans la vie, une confirmation de cette dignité et de cette fonction. Or, présente-

[1] Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo. — Hebr. IX, 14.

[2] Ceciderunt coram Agno... dicentes... Occisus es, et redemisti nos Deo in sanguine tuo... et fecisti nos... sacerdotes. — Apoc. V, 8, 9, 10. — Beatus, et Sanctus, qui habet partem in resurrectione primâ... Erunt sacerdotes Dei et Christi. — Apoc. XX, 6.

[3] Sacerdotium laici. Baptisma. — S. Hieronym. *Advers. Luciferianos*, n. 4. — Patr. lat., t. XXIII, col. 158.

ment, dans notre exil, la grâce n'est que le commencement de ce que sera plus tard la gloire[1]... C'est pourquoi, les Saints sont Prêtres, dans le Ciel. Mais, s'ils sont Prêtres au Ciel, ils y exercent indubitablement la fonction de leur Sacerdoce. Cette fonction, quelle est-elle? Elle consiste en ce qu'ils s'offrent eux-mêmes à DIEU, selon ce que dit saint Pierre en ses épîtres [2]. Ils s'offrent maintenant dans la Patrie, comme ils se sont offerts autrefois sur la terre; et avec d'autant plus de perfection dans la Patrie, qu'ils auront été plus fervents, sur la terre, dans l'exercice de leur Sacerdoce mystique [3]. O spectacle sublime! ô ravissante espérance!... Or, il n'y a aucune offrande qui puisse être agréable à DIEU, si elle n'est faite en JÉSUS-CHRIST; ils s'offrent donc en JÉSUS-CHRIST. Il faut dire même qu'il n'y a qu'une offrande qui soit agréable au Père, c'est JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, ils s'offrent en la très parfaite unité du Sacrifice de JÉSUS-CHRIST; ils s'offrent par le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST; ou bien (ce qui est encore plus vrai), c'est JÉSUS-CHRIST qui les offre et qui s'offre en eux, leur donnant l'esprit et la vertu de son très unique Sacerdoce, pour qu'ils s'offrent et pour qu'ils l'offrent lui-même. Et c'est ainsi que, d'une manière ineffable, mais très réelle, en JÉSUS-CHRIST, par JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST, les Élus

[1] Gratia et gloria ad idem genus referuntur, quià gratia nihil est aliud quàm quædam inchoatio gloriæ in nobis. — S. Thom. II, II, q. XXIV, a. 3, ad 2. — I, II, q. CXI. art. 3, ad 2.

[2] Sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum. — I Petr. II. 5.

[3] C'est la pensée de saint Augustin : Non solum Caput nostrum unctum est, sed et Corpus ejus nos ipsi... Ideo ad omnes Christianos pertinet unctio... Unctio ista perficiet nos spiritaliter in illâ vitâ, quæ nobis promittitur. — *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. XXVI, Enarrat. II, n. 2. — Patr. lat. t. XXXVI, col. 200.

sont à la fois Victimes et Prêtres de DIEU le Père, par l'action du Saint-Esprit [1].

Voilà la part glorieuse de tous les Saints. Nous serons du nombre, s'il plaît à la Bonté et à la Miséricorde divines, « que nous ayons cette société avec les Saints, et que cette société soit avec le Père et son Fils JÉSUS-CHRIST [2]. »

Mais, si nous sommes du nombre des Saints, n'y a-t-il rien de plus à dire, sinon que nous serons Prêtres comme les Saints? Nous venons d'affirmer qu'ils le seront, parce qu'alors la grâce de leur Baptême, qui est une grâce sacerdotale, aura atteint sa perfection. S'il en est ainsi, que faut-il penser de notre Sacerdoce dans le Ciel, Sacerdoce qui sera la perfection de la grâce de notre Ordination, laquelle grâce nous a été donnée avec un signe, un sceau, un caractère qui est indélébile même dans l'Éternité [3]? Si ce caractère demeure, même dans l'Éternité, il est manifeste qu'il nous distinguera des élus. Il nous montrera et nous désignera à tous, comme ayant reçu ici-bas une grâce sacerdotale, plus élevée et bien plus parfaite que celle des simples fidèles. Ne sera-t-il pas, par conséquent, un droit à une gloire sacerdotale plus élevée, plus parfaite, c'est-à-dire, à une union éternelle, plus intime, plus glorieuse, avec Notre-Seigneur, Prêtre éternel [4]?

[1] Revenir encore à notre chap. XXI, du Liv. Ier.

[2] Ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo. — I Joann. I, 3.

[3] Quamvis post hanc vitam non remaneat exterior cultus, remanet tamen finis illius cultûs. Et ideo post hanc vitam remanet character et in bonis ad eorum gloriam, et in malis ad eorum ignominiam. — S. Thom. III, q. LXIII, art. 5, ad 3.

[4] Saint Grégoire de Nazianze dit de saint Basile, qu'il offre toujours des sacrifices dans le Ciel : Nunc ille in cœlis est ; illic etiam, ni fallor, sacrificia pro nobis offerens. — *Orat. XLIII* (aliàs 20) *in laudem Basil. magni*, n.

L'union de ministère qui aura existé ici-bas, dans l'exil, exclusivement pour nous, non pour les fidèles, n'est-elle pas l'indice de l'union spéciale qui se fera dans la Patrie? N'y a-t-il pas une relation naturelle entre ce que fait sur la terre la grâce divine, et ce que fera dans le ciel la gloire divine [1]? Et n'est-ce pas afin que la distinction éternelle, dont nous serons l'objet, soit admirablement justifiée, que notre caractère sacerdotal brillera aux yeux de tous?

Il faut croire, sans doute, que ce qui déterminera le degré d'union, c'est l'excellence des mérites, et non le ministère, quelque saint qu'il soit, rempli sur cette terre; mais ne faut-il pas aussi penser, qu'à égalité de mérites, il y aura dans ceux que la miséricorde divine aura fait Prêtres dans le temps, par une faveur toute gratuite, une distinction toute gratuite aussi, mais réelle et évidente et glorieuse, dans l'Éternité? Il semble que ce soit le sentiment des Pères [2].

L'Apôtre conclut : *Ut sit Deus omnia in omnibus.* Que

80. — Patr. græc., t. XXXVI, col. 602. — Même pensée dans son Panégyrique de saint Mélèce, évêque d'Antioche. — t. XLVI, col. 862.

[1] Il est remarquable que saint Jérôme, démontrant contre Jovinien l'inégalité du bonheur des Saints dans le ciel, apporte comme preuve l'inégalité des divers ordres de Prêtres et de Lévites dans l'ancien et le nouveau Testament, et dit que cette différence de dignité annonce ce qui aura lieu dans le ciel. — *Advers. Jovinian.*, lib. II, n. 28. — Patr. lat., t. XXIII, col. 325.

[2] Cfr. S. Thom. *Supplem.*, q. XCVI. — *De aureolis*, art. I. — Utrùm aureola sit aliud à præmio essentiali. — Du reste, les mérites acquis ne sont pas au ciel la seule raison de la gloire des Bienheureux. Quand le grand poëte-théologien du moyen-âge remarque dans le Paradis, que les petits enfants, morts après le Baptême, sont placés à des degrés différents (ce qui, semble-t-il, ne devrait pas être, puisqu'ils n'ont tous, pour entrer au ciel, que le droit du Baptême), saint Bernard qui le conduit à la vision de l'essence divine, lui répond que DIEU, qui est absolument libre dans la communication de sa grâce, la donne avec une mesure inégale même aux petits enfants. (*Paradiso*, cant. XXXII, vers 61 et suiv.)

signifient ces paroles? Elles expriment la consommation suprême, plénière, éternelle, de l'union divine. Mais cette union, comment doit-elle s'accomplir ? Qu'est-ce que le « Tout » de DIEU, le « Tout » du Père qui sera en chacun des Élus ? Le Tout du Père, c'est JÉSUS-CHRIST. Tout ce qu'il a plu au Père de communiquer de lui-même, de sa vie, de sa sainteté, de ses perfections, c'est JÉSUS-CHRIST [1]. Est-ce que saint Paul n'écrit pas de lui : « Qu'il a plu au Père de faire habiter dans le CHRIST toute plénitude [2], et que tout est résumé dans le CHRIST [3], et que tout consiste dans le CHRIST [4], et que le CHRIST est tout [5].» C'est pourquoi, n'est-ce pas dans le CHRIST que le Père s'est réconcilié le monde [6] ? Eh bien ! de même qu'il s'est réconcilié le monde dans son CHRIST JÉSUS, c'est en lui qu'il s'unira ses Élus, et qu'il se répandra dans ses Élus, qu'il possèdera ses Élus, qu'il sera possédé par eux. JÉSUS-CHRIST sera le centre où le Père et les Élus se rencontreront, pour la plus parfaite union dans le Saint-Esprit; et ainsi véritablement JÉSUS-CHRIST étant ce « Tout » de lui-même que le Père a voulu être en son Fils incarné, il sera ce même « Tout en chacun de ses Élus » : *Ut sit Deus omnia in omnibus.*

Et, parce que, pour DIEU le Père, être « Tout en tous »,

[1] Le Fils, dit saint Grégoire de Nazianze, est la manifestation abrégée, et facile pour nos regards, de la nature du Père : Compendiosa facilisque Paternæ naturæ declaratio est Filius. — *Tract. XXX* (aliàs 36) *Theolog.*, IV, n. 20. — Patr. græc., t. XXXVI, col. 130. — Cfr. S. Irenæum, *contrà Hæres.* lib. IV (aliàs 14) cap. 6, n. 3. — Patr. græc., t. VII, col. 987 et 988.

[2] Quia in ipso complacuit, omnem plenitudinem inhabitare. — Coloss. I, 19.

[3] Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ... instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terrâ sunt, in ipso. — Ephes. I, 9, 10.

[4] Omnia in ipso constant. — Coloss. I, 17.

[5] Omnia... Christus. — Coloss. III, 11.

[6] Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. — II Cor. V, 19.

c'est être vu tel qu'il est, aimé tel qu'il est, possédé tel qu'il est par tous les Élus, il faut conclure que c'est en JÉSUS-CHRIST que les Élus verront le Père, aimeront le Père, possèderont le Père. Car, JÉSUS-CHRIST seul voit le Père tel qu'il est, l'aime et le possède tel qu'il est; et au Ciel, comme ici-bas, nous ne pouvons rien faire sans lui [1], et nous n'aurons, là-haut, comme ici, que ce que nous recevrons de sa plénitude [2]. C'est donc en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST et avec JÉSUS-CHRIST, que nous verrons, que nous aimerons, que nous possèderons le Père. Car « en cela consiste la vie éternelle, dit saint Jean, que nous soyons dans le Fils [3]. »

Il serait certainement superflu d'insister sur ces vérités. JÉSUS-CHRIST demeurera éternellement notre Médiateur, non plus pour intercéder, quand nous serons au terme et dans la possession de tout bien, mais pour consommer en nous ce qui était la fin de son intercession, et de son Sacrifice, et de son Incarnation, et de toute sa mission parmi les hommes : à savoir, que finalement, pour les siècles des siècles, « DIEU soit Tout en tous », dans la vision béatifique, dans l'amour et la possession déifiques.

Quelle gloire et quelle félicité! Nous verrons le Père, en JÉSUS-CHRIST, par JÉSUS-CHRIST, comme JÉSUS-CHRIST; car, « nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler [4] » ; et cette

[1] Joann. XV, 5.

[2] Joann. I, 16.

[3] Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hæc vita in Filio ejus est. — I Joann. V, 11. — Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus, et vita æterna. — *Ibid.* 20.

[4] Nemo novit Filium, nisi Pater; neque Patrem quis novit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. — Matth. XI, 27. — Origène dit, dans son Commentaire sur saint Jean, à ces paroles : *In principio erat Verbum* : Tum

vision sera le ravissement et la joie et le rassasiement de notre esprit; et nous aimerons et nous possèderons le Père en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST et comme JÉSUS-CHRIST, selon le degré de nos mérites et la gratuite bonté du Père ; et alors s'accomplira cette admirable promesse de notre DIEU : « En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis dans mon Père, et que vous êtes en moi, et que je suis en vous[1] »; et alors aussi sera exaucée son amoureuse prière après la Cène: « Que tous soient un ; comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous. La gloire que vous m'avez donnée, je la leur donne, afin qu'ils soient un, comme nous, nous sommes un. Je suis en eux, et vous êtes en moi ; qu'ils soient consommés dans l'unité[2]. » Et ce sera le rassasiement et la joie totale et parfaite du cœur, de la volonté et de tout l'être des Prédestinés. Encore une fois : O Gloire ! ô Paix ineffable ! ô Béatitude infinie ! L'Apôtre dit : *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum*[3].

Mais revenons à nous, heureux Prêtres ! Nous serons du nombre de ces Prédestinés de DIEU, nous serons de

una erit actio, nempè cognoscendi contemplandique Deum, eorum qui ad Deum pervenerint, duce eo Verbo quod est apud Deum; ut sic sint in cognitione Patris formati omnes accuratè Filius, ut nunc solus Filius novit Patrem... Haud aberrabit, si dixerit neminem novisse Patrem, etiamsi apostolus, etiamsi propheta quis fuerit, sed tum Patrem ab his cognoscendum esse, quùm unum erunt, sicut Filius et Pater unum sunt. — *Comment. in Joann.*, t. I. n. 16. — Patr. græc., t. XIV, col. 50.

[1] In illo die, vos cognoscetis, quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis. — Joann. XIV, 20.

[2] Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint... Et ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis : ut sint unum, sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me : ut sint consummati in unum. — Joann. XVII, 21, 22, 23.

[3] I Cor. II, 9.

ceux en qui DIEU sera tout, en JÉSUS-CHRIST, et par JÉSUS-CHRIST. Mais, dans cette union béatifique et déifique, est-ce que rien ne nous distinguera des autres Élus, que le Père s'unit éternellement, en son Fils, « le Fils de sa dilection » ? Notre sacerdoce, si glorieux ici-bas, le caractère de ce Sacerdoce que nous porterons dans la gloire même et dans cette union où DIEU sera Tout en tous, et cette grâce éminente d'union qui accompagnait sur la terre notre caractère divin, est-ce que tant de biens surnaturels disparaîtront dans ce bien désormais unique de l'union déifique ? et n'y aura-t-il pas un état, un degré particulier, une manière tout extraordinaire de participer à DIEU en JÉSUS-CHRIST, qui correspondent à ce que DIEU a daigné faire pour nous, dans son Église ?

Oui, notre Sacerdoce nous sera, dans cette participation à la vie divine du Père, en JÉSUS-CHRIST, une bénédiction spéciale pour l'Éternité ; et voici comment :

Dans cette union consommée des Bienheureux où « DIEU sera tout en tous », il y aura rassasiement, mais non satiété. Le rassasiement, c'est la plénitude de la satisfaction et de la joie. Le prophète en a parlé, quand il a dit : « Je serai rassasié, quand aura paru votre gloire [1]. » La satiété, c'est l'état d'une âme qui dit : « C'est assez, ce que j'ai me suffit. » Or, en présence de l'infinité de DIEU, de l'infinité de ses perfections, de l'infinité de ses amabilités, et, si l'on peut dire ainsi, de l'infinité de ses attraits et de ses charmes, aucun des Élus ne dira : « C'est assez, ce que j'ai me suffit. » Quand Notre-Seigneur parle de cette table qui sera dressée dans l'Éternité, de ce festin auquel éternellement participeront les élus [2], ne nous apprend-

[1] Satiabor cum apparuerit gloria tua. — Psalm. XVI, 15.

[2] Et intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum. — Apoc. III, 20.

il pas, par cela même, qu'il y aura dans ces âmes rassasiées une faim toujours nouvelle et toujours satisfaite, un désir toujours nouveau d'attirer DIEU en elles, et toujours satisfait, un progrès très véritable dans l'union, dans la vision, dans l'amour, dans la possession, progrès toujours nouveau et toujours actuellement accompli et consommé? C'est la doctrine des Pères.

« Sur cet autel du Ciel, dit saint Grégoire, Pape, le feu ne fera pas défaut, le feu ardent d'une charité toujours croissante. Il s'agit de la contemplation éternelle du DIEU tout-puissant; plus les Élus le verront, plus ils l'aimeront [1]. » Préoccupé de cette pensée, le grand Évêque de Lyon, saint Irénée, ne craint pas de dire que même au Ciel il y aura un exercice de l'espérance, l'Élu désirant toujours plus connaître DIEU et l'aimer toujours plus, et réussissant à le connaître ainsi et à l'aimer toujours davantage : ce qui lui fait conclure même à un exercice de la foi, puisque le désir de connaître suppose actuellement qu'on ne connaît pas encore et qu'on croit; et ainsi, le Ciel, *en un sens*, c'est encore éternellement l'exercice de la foi, de l'espérance et de la charité [2].

— Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. — Apoc. XIX, 9. — Cfr Matth. XXVI, 29.

[1] Nunquam profecto de altari ignis iste deficiet, qui etiam post hanc vitam eorum mentibus fervor charitatis accrescit. Æternâ quippè contemplatione agitur, ut omnipotens Deus, quo magis visus fuerit, eo amplius diligatur. — *Moral.*, lib. XXV, cap. VII, n. 16. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 329. — Cfr. Ejusd. *in I Reg. expositiones*, lib. IV, cap. v, n. 8. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 286.

[2] Non solum in hoc sæculo, sed et in futuro... Hæc tunc perseverare, quæ sunt fides, spes et charitas... Speremus subindè plus aliquid accipere et discere à Deo, quia bonus est, et divitias habens interminabiles, et regnum sine fine, et disciplinam immensam. — *Contra Hæreses*, lib. II, cap. XXVIII (aliàs 47), n. 3. — Patr. grac., t. VII, col. 806. — Un de nos poëtes religieux qui n'a probablement pas lu saint Irénée, Reboul, de Nîmes, a dit du Ciel : « C'est une éternelle Espérance, — Satisfaite éternellement. » — *Le dernier jour*, poëme.

Saint Grégoire de Nysse parle de la faim et de la soif de DIEU, toujours inassouvie et toujours satisfaite [1]. « C'est DIEU, dit-il, qu'il s'agit de voir et de connaître; mais le désir de cette vision est nécessairement sans terme. C'est pourquoi, il y a un progrès éternel, puisque le rassasiement du désir n'est jamais possible, à cause de celui que le Prédestiné désire [2]. »

Un disciple de saint Bernard, Guillaume de saint Théodoric, a exposé cette même doctrine, avec beaucoup de grâce et d'onction. Il dit : « C'est là, au Ciel, qu'est la Fontaine de vie, Fontaine qui coule toujours et jamais ne déborde... Celui qui désire aime toujours à désirer ; celui qui aime désire toujours d'aimer ; et ainsi, Seigneur ! toujours, en abondance, vous lui faites arriver ce qu'il aime, ce qu'il désire sans fin... C'est bien là la perfection suprême : toujours aller en avant, et toujours parvenir. *Hæc est affectio, hæc est perfectio : sic semper ire, hoc est pervenire* [3]. »

Nous ne croyons pas nécessaire d'insister sur un point de doctrine, que l'Écriture elle-même semble confirmer, quand elle dit des Anges : « Qu'ils désirent voir DIEU toujours davantage [4]. »

[1] *De Animâ et Resurrectione*, post medium.—Patr. græc., t. XLVI, col. 106.

[2] Id est verè Deum videre, ut nunquam ad desiderium terminetur. Quare necesse est, ut eum videamus, sicut nobis possibile est ; majore desiderio videndi exardescamus, et sic nullus unquàm terminus abscindit nobis itineris hujus progressum, quum neque ipsius boni terminus aliquis sit, nec satietas hujus desiderii possit fieri. — *De Vitâ Moysis, Mystica interpretatio vitæ Moysis*, post medium. — Patr. græc., t. XLIV, col. 402.

[3] Hic est enim fons vitæ, qui semper fluit, et nunquam perefluit... Ideoque et qui desiderat, semper amat desiderare; etc. Hæc est affectio, hæc est perfectio : sic semper ire, hoc est pervenire.— Guillelmi, abbat. S. Theodorici, *De contemplando Deo* seu *soliloquia*, cap. III, n. 8. — Inter. opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 371. — Cfr. Petr. Cellens. *De Panibus*, cap. I. — Patr. lat., t. CCII, col. 929.

[4] In quem desiderant Angeli prospicere. — I Petr. I, 12. — Saint Ber-

Tel est donc le ravissant état des Bienheureux. Or, il y a, dès maintenant, dans les âmes ferventes une disposition surnaturelle, qui correspond à cet état tout divin : cette disposition, c'est la communion spirituelle. Elle consiste à ouvrir la bouche du côté de l'Hostie et à en attirer l'esprit en nous[1]; de sorte que l'union se fasse et que l'Hostie nous possède et que nous possédions l'Hostie, et que JÉSUS-CHRIST qui est l'Hostie « soit tout en nous[2] », et que, dès maintenant, par JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST, « DIEU soit tout en nous. » Les Saints au Ciel « ouvrent leur bouche et toujours elle est pleine[3] », parce que rien ne peut se perdre de ce qu'ils reçoivent. Il n'en est pas ainsi de nous ; nous ouvrons notre bouche et elle est pleine ; mais les conditions de la vie présente ne nous permettent pas de conserver cette délicieuse plénitude. Elle nous est cachée[4] ; toute chose, dans cet exil, ne nous est révélée qu'à demi[5] ; et notre amour, qu'une lumineuse connaissance n'alimente pas, est souvent faible ; il est toujours inconstant. Et, toutefois, nous ouvrons nos lèvres, nous regardons amoureusement l'Hostie et le DIEU de l'Hostie, et nous voulons nous nourrir, nous rassasier ; notre désir augmente toujours, notre faim, notre soif s'accroissent toujours davantage ; et notre communion spirituelle devient à la fois plus habi-

nard a dit : Cum ascendunt (Angeli) ad contemplationem, inquirunt veritatem, de quâ et desiderando satiantur, et satiando desiderant. — *In Ps.* XC : Qui habitat, Serm. XI, n. 10. — Brev. Rom. *offic. votiv.* de Sanctis Angelis, lect. VIII. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 230.

[1] Os meum aperui, et attraxi Spiritum. — Psalm. CXVIII, 131.

[2] Coloss. III, 11.

[3] Dilata os tuum, et implebo illud. — Psalm. LXXX, 11.

[4] Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te ! — Psalm. XXX, 20.

[5] Nunc cognosco ex parte : tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum. — I Cor. XIII, 12.

tuelle et plus fervente, à mesure que nos Messes se suivent de jour en jour.

Je dis : « nos Messes ». Cet état convient aux fidèles ; et il est vrai qu'un grand nombre d'âmes, dans les cloîtres et même dans le siècle, ont cette faim et cette soif et ces désirs insatiables et ce besoin impétueux accompagné de surnaturelles défaillances[1]. Mais cet état tout d'amour est surtout l'état habituel des Prêtres. Nous en avons traité précédemment dans le Livre IIe [2], en expliquant comment la communion spirituelle était l'état ordinaire, même des saints Prêtres de l'ancienne Loi, un Phinéès, un Jérémie, un Onias.

Mais si la grâce spéciale de notre Sacerdoce est un état de perpétuels et amoureux désirs de la vie de Dieu en nous, par l'Hostie, cette grâce n'est qu'un commencement; elle aura sa perfection au Ciel. Sa perfection sera dans la pleine et indéfectible et éternelle possession de l'Objet tant aimé et tant désiré. Or, nous croyons qu'elle se révèlera aussi, aux regards des Saints, par une communion à la Vie de Dieu, à la Sainteté de Dieu, à la Beauté de Dieu, à la Joie et à la Béatitude de Dieu, plus magnifique, plus abondante, plus élevée. De même que notre caractère sacerdotal apparaîtra, pour qu'il soit manifeste aux Élus que nous avons une sorte de droit particulier à l'Oblation éternelle de Jésus-Christ, dans son Sacrifice de l'Éternité ; de même, il est permis de le penser, ce divin caractère nous revêtira d'une lumière plus éclatante, pour que les Anges et les Saints voient, par quel effet de la Bonté du Tout-Puissant nous sommes

[1] Defecit caro mea, et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum. — Psalm. LXXII, 26. — Cfr. Psalm. LXXXIII, 2.

[2] Chap. IV : *De la Communion du Prêtre et de son union habituelle à Jésus-Hostie.*

admis à une participation singulière de la Communion éternelle à DIEU, en JÉSUS-CHRIST. Et les Anges et les Saints, qui ont tant admiré ici-bas le prodigieux honneur qui nous venait de notre Sacerdoce, se réjouiront, et loueront DIEU, et son Fils JÉSUS, et le divin Esprit du Père et du Fils, de notre Communion tout extraordinaire à DIEU, de nos désirs plus ardents et plus satisfaits, de notre faim et de notre soif d'union plus rassasiées, et de ce rassasiement de nos âmes sacerdotales toujours renouvelé, toujours renaissant, toujours progressant, toujours consommé...

O heureux Prêtres ! ineffablement heureux et aimés de DIEU sur la terre ! ineffablement heureux et unis à DIEU, en JÉSUS, en l'Agneau, en l'Hostie, dans le Ciel !...

Il ne reste plus rien à dire. « DIEU est tout en tous », en JÉSUS-CHRIST, par l'Esprit d'amour. Cet Esprit fait l'unité ; il fait l'unité de DIEU et des Élus en JÉSUS-CHRIST, et aussi l'unité des Élus de DIEU entre eux, en JÉSUS-CHRIST ; et cette unité, c'est la consommation de toute l'œuvre de DIEU créant, sanctifiant, glorifiant les âmes. Il y a, en vérité, variété et différence dans l'état des Prédestinés, la divine Sagesse l'ayant ainsi voulu, soit à raison de la diversité des mérites, soit à cause de la diversité de ses dons [1] ; mais, il n'y a plus que DIEU, DIEU le Père Principe et Fin, DIEU le Fils Auteur et Vie, DIEU le

[1] In domo Patris mei mansiones multæ sunt. — Joann. XIV, 2. — Et quidem apud Patrem mansiones multæ sunt, et tamen eumdem denarium dispares laboratores accipiunt, quia una cunctis erit beatitudo lætitiæ, quamvis non una sit omnibus sublimitas vitæ. — S. Greg. Magn. *Moral.*, lib. IV, cap. XXXVI (aliàs 31, vel 42), n. 70. — Patr. lat., LXXV, col. 677. — Adamemus Deum, qui solus et vult honore afficere, et habet quo non tantùm pro dignitate, sed etiam suprà meritum honoret. — S. Isidor. Pelusiotæ, *Epistol., lib. V.* — Epistol. CCCLXXI. — Patr. græc., t. LXXVIII, col. 1550.

Saint-Esprit Centre et Consommateur de l'éternelle et indéfectible et béatifique Unité : *Ut sit Deus omnia in omnibus*[1].

Et, d'ici-bas, le regard de l'âme s'élève et se fixe dans cette contemplation amoureuse et délicieuse, dans la contemplation de ce Bien, de cette Gloire, de cette Béatitude, de cette Unité ; et, comme les Apôtres dont il est écrit, après que Jésus se fut élevé dans le Ciel : « qu'ils étaient debout, et que leurs regards ne pouvaient plus se détacher de ce côté du ciel, où Jésus avait pénétré dans le royaume de sa gloire[2] », nous sommes debout, et nous regardons ; et nous voudrions n'être jamais plus distraits, par rien de terrestre, dans ce ravissement si doux. Mais les Anges de l'Ascension dirent aux Apôtres : « Pourquoi êtes-vous debout, regardant le Ciel ? Allez à Jérusalem, où la vieille Synagogue infidèle et ingrate vous attend ; allez au monde, au monde romain, grec, barbare, où des âmes sans nombre vous attendent. » Et les Évangélistes disent : « Et ils partirent avec une grande joie, et ils allèrent partout porter la parole de Dieu, et le Seigneur, agissant avec eux, confirmait sa parole par des miracles[3]. »

Et à nous aussi, Prêtres, voués aux divers ministères, dans la grande et vénérable et sainte Hiérarchie du Clergé séculier, ou liés par des vœux à quelque famille apostolique, à nous tous, les Anges gardiens de l'Église mili-

[1] Unâ beatitudine perfecti erunt, quià et unâ perfectione beati futuri sunt... Etsi ibi distantia mansionum, summa tamen in illis erit unius perfectionis æqualitas, quibus erit regni cœlestis una felicitas. — Julian. Pomerius., *De vitâ contemplativâ*, lib. I, cap. IV, n. 3. — Patr. lat., t. LIX, col. 422.

[2] Act. Apost, I, 10. — Cumque intuerentur in cœlum, id est intendentes, et intentis defixi oculis, ac suspensi. — Corn. à Lap. *in illud* Act.

[3] Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno. — Luc. XXIV, 52. — Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis. — Marc. XVI, 20.

tante disent : « Votre contemplation est sainte. N'oubliez jamais, rappelez sans cesse à votre esprit, à votre cœur, le ravissant spectacle de cette divine Unité : DIEU, son Verbe, son Esprit, et tous les Élus en Lui, les Prêtres, toujours Prêtres, toujours communiant à DIEU dans une union spéciale et plus sublime... C'est le terme, c'est la récompense, bientôt. Mais, maintenant, regardez là-bas, sur la terre ; les âmes vous attendent; les petits, les faibles, les ignorants, les affligés, les pécheurs, les justes, toutes les âmes rachetées du Sang de l'Agneau vous attendent. Allez! Chaque âme appartient à la moisson de DIEU, dont le Maître a parlé [1]. Chaque âme est le grain destiné à devenir pain ; allez à elle, consacrez-la, qu'elle devienne Hostie de DIEU [2]. Vous surtout, soyez pain, soyez Hostie, donnez-vous ! Que tous se nourrissent de vos travaux, de vos expiations, de vos prières, de vos œuvres, de toute votre vie d'Hostie; et qu'ainsi, comme l'Église le chante des Apôtres, des saints « Apôtres de l'Agneau [3] », « vous soyez la gloire du Père, et le triomphe du Fils, et l'accomplissement de toute volonté du Saint-Esprit ; et tout le Ciel en sera plein de joie. *In his Paterna gloria, in his triumphat Filius, in his voluntas Spiritûs : Cœlum repletur gaudio* [4]. »

[1] Ecce dico vobis : Levate oculos vestros, et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem. — Joann. IV, 35. — Messis quidem multa, operarii autem pauci ; rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam. — Matth. IX, 37, 38. — Luc. X, 2.

[2] Victimæ præstantissimæ sunt ipsæ animæ ; Sacrificium est ipsa earum conversio. — Cornel. à Lap. *in Rom.* XV, 16.

[3] In ipsis, duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni. — Apoc. XXI, 14.

[4] *De comm. SS. Apostol.* — Hymn. ad Matutin.

FIN DU LIVRE TROISIÈME ET DERNIER

LE SACERDOCE MYSTIQUE DE MARIE MÈRE DE DIEU

Le titre de *Couronnement*, que nous donnons à ces dernières pages, paraîtra peut-être exagéré. Qu'on pense qu'il s'agit de la Mère de DIEU. Nous lui avons consacré, au début, notre travail; nous voudrions, en terminant, lui faire, si c'est possible, l'honneur de notre œuvre. Quelque modeste et humble que soit l'édifice que nous venons d'élever, nous avons à cœur (est-ce téméraire?) de faire resplendir, au sommet, sa douce image, comme on voit quelquefois, sur la haute tour d'une Église, où JÉSUS-Hostie est présent, la statue de MARIE.

§ I

L'ÉMINENTE DIGNITÉ DE MARIE, MÈRE DE DIEU.

La grande dignité de MARIE, et la plus sublime que puisse recevoir une pure créature, c'est la Maternité divine[1].

[1] Non potest aliquid fieri melius eis (id est : Humanitate Christi, Beatitu-

Elle porte avec elle une sorte d'infinité [1]. Elle est, dans le plan divin, essentiellement liée à l'Incarnation du Verbe; elle en est partie intégrante. Il n'y a pas eu deux décrets de DIEU, l'un relatif à l'Incarnation et l'autre à la Maternité divine, mais un seul et même décret comprenant à la fois et l'Incarnation de la seconde Personne de la Très-Sainte Trinité et la Maternité miraculeuse de MARIE [2]. En réalité, dans le dessein de DIEU, JÉSUS et MARIE ne font qu'un. Et de même que JÉSUS-CHRIST qui est Fils de DIEU, en vertu de l'union hypostatique, est, en même temps, par la vertu de cette union, sanctifié d'une manière éminente et sans égale [3]; de même MARIE n'est pas seulement Mère de DIEU, destinée à donner au Fils de DIEU l'humanité dont il sera revêtu, mais elle est sanctifiée à cause de cette dignité et même par cette dignité, la Maternité divine étant, au sentiment des Théologiens, une cause formelle de sanctification [4] : de sorte que MARIE,

dine quæ est fruitio Dei, et Beatâ Virgine ex eo quod sit Mater Dei), sicut non potest aliquid esse melius Deo. — S. Thom. I, q. xxv, art. 6, ad 4. — Quid dicam, aut quid proloquar de præclarâ et sanctâ Virgine? Solo enim Deo excepto, cunctis superior extitit. — S. Epiphan. *Oratio de laudibus S. Mariæ Deiparæ*, Breviar. Rom. *In officio diei octavæ Immac. Concept. B. M. V.*, lect. VII. — Hoc solum de Beatâ Virgine prædicari, quod Mater Dei est, excedit omnem altitudinem quæ, post Deum, dici aut excogitari potest. — Eadmer. *De excellentiâ Virginis*, cap. II. — Patr. lat., t. CLIX, col. 559. — Cfr. S. Joann. Chrys., Brev. Rom., *In festis B. M. V. per annum*, lect. V.

[1] Dicendum est, quòd... B. Virgo ex hoc quod est Mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam, ex bono infinito quod est Deus. — S. Thom., *ubi suprà*.

[2] Ipsissima verba, quibus divinæ Scripturæ de increatâ Sapientiâ loquuntur, ejusque sempiternas origines repræsentant, consuevit Ecclesia... adhibere, et ad illius Virginis primordia transferre, quæ *uno eodemque decreto* cum divinæ Sapientiæ incarnatione fuerant præstituta. — Bulla *Ineffabilis*, *in offic. Imm. Concept.*, Die X Decembr., lect. IV.

[3] Voir notre Livre Ier, chap. IX et X.

[4] Cfr. Seldmayr. *Theologia Mariana*, part. II, quæst. X : De Maternitate divinâ, quatenus hæc est forma sanctificans. — Art. I : *Maternitas divina est, etiam præcisè sumpta à gratiâ habituali, vera forma sanctificans.* —

Mère de Dieu, est sainte, immaculée, pleine de grâce; comme Jésus, Fils de Dieu, est « le Saint, l'Innocent, l'Immaculé, séparé des pécheurs, plus élevé que les Cieux [1]. »

Nous lisons dans l'Office de l'Immaculée Conception : *In Mariam, totiûs gratiæ, quæ in Christo est, plenitudo venit, quanquam aliter* [2]. Il est à remarquer qu'il s'agit de la même plénitude dans le Christ et dans Marie ; mais, premièrement, la plénitude de grâces est de plein droit en Jésus-Christ, et seulement par concession et par faveur en Marie ; et, secondement, la plénitude de grâces qui est en Marie, a son principe et sa cause en Jésus-Christ. Nous allons, tout à l'heure, revenir sur cette dernière vérité.

On peut considérer, en Marie, deux sortes de relations avec Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Nous les appellerons une relation de coopération et une relation de sanctification. La première consiste en ce que Marie, par une disposition toute gratuite de la Bonté divine, coopère directement et efficacement à la grande Œuvre de Dieu,

Art. II : *Maternitas divina æquè et eminentiori modo est formalis et physica participatio naturæ divinæ, quàm gratia habitualis.* — Quest. IX, art. VI. : *Maternitas divina est præstantior gratiâ habituali sanctificante.* — Summa aurea, éd. Migne, t. VII, col. 1313-1321 et 1304.

[1] Hebr. VII, 26.

[2] *In offic. Imm. Concept.*, VIII December. lect. IV. — Nous venons de dire que la Maternité divine implique la grâce sanctifiante. Ne pourrait-on pas opposer à cet enseignement la parole de Notre-Seigneur à cette femme de l'Évangile, qui proclame bienheureuses les entrailles qui l'ont porté ? « Bien plus heureux, dit le Sauveur, sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui l'accomplissent. » Mais on peut répondre que Notre-Seigneur parlait ainsi à cause de l'ordre d'idées, dont l'exclamation de cette femme était l'expression. Celle-ci félicitait la Mère de Jésus, sans s'élever à son titre de Mère de Dieu. Reconnaissant dans Jésus-Christ, non le Fils de Dieu, mais un grand Prophète, elle voyait seulement, dans sa Mère, une femme bienheureuse d'avoir un tel fils. A ce point de vue tout humain Notre-Seigneur répondait, qu'il était bien meilleur d'être docile à Dieu, que d'être la Mère du plus grand homme.

qui est l'Incarnation du Fils de DIEU [1]; la seconde est celle dans laquelle MARIE reçoit la sanctification spéciale, tout extraordinaire, qui convient à la grandeur et à l'excellence de sa coopération. Donnons quelque développement à cet exposé.

Premièrement, MARIE a une relation d'opération avec le Père. Comme le Père engendre éternellement son Fils; MARIE engendre dans le temps ce même Fils. L'opération est la même, dans des conditions, avec des caractères essentiellement, absolument différents. Il y a en MARIE une vertu capable d'engendrer un DIEU, un DIEU incarné; cette vertu toute divine est semblable à celle du Père [2]. Il est très vrai de dire de l'auguste Vierge (c'est le langage même de la foi), qu'elle engendre une Personne divine, mais une Personne divine qui se fait homme [3]. Or, il en résulte, entre le Père et la Vierge, une union d'une sublimité absolument ineffable et incompréhensible, « une sorte d'identité », dit saint Pierre Damien [4]. MARIE est Épouse du Père. Ce titre, qui est d'une rigoureuse vérité, exprime la relation d'opération.

Mais il ne se peut pas que l'union qu'il indique ne soit

[1] Domine, opus tuum, in medio annorum vivifica illud. — Habac. III, 2. — Quid enim hoc est, nisi præcognitæ, novæ, ac repentinæ salutis hominum ineffabilis admiratio? — S. August. *De civit. Dei*, lib. XVIII, cap. XXXII. — Patr. lat., t. XLI, col. 588.

[2] Cfr. Bossuet, *Deuxième Sermon sur la Compassion de la Sainte-Vierge*, Ier point; et *Sermon pour la fête du Rosaire*, Ier point. — Item, S. Joann. Damascen. jam citat., t. Ier, p. 23.

[3] Quia veraciter et propriè generanti semper est consubstantialis ille qui nascitur, accepit ab eâ (Mariâ) Deus undè ei fieret consubstantialis, et sic ex eâ nasci dignatus est. Ità igitur propriè sicut veraciter Maria divinitatem Filii genuit, sed incarnatam. — Fulgentius Ferrandus, Diaconus, *Epistol. III, ad Anatolium*, n. 17. — Patr. lat., t. LXVII, col. 906.

[4] Deus inest Mariæ Virgini, identitate, atque idem est quod illa. — *Serm. XLIV, De Nativitate.* — Patr. lat., t. CXLIV, col. 738.

point sanctifiante. MARIE est réellement sanctifiée par le Père; et il faut dire d'elle la parole que JÉSUS a dite de lui-même : *Quem Pater sanctificavit* [1].

Toutefois, parce que toute sanctification ne se fait et ne peut se faire qu'en JÉSUS-CHRIST, c'est en JÉSUS-CHRIST que MARIE est sanctifiée. Comment en est-il ainsi? La grâce qui nous vient de JÉSUS-CHRIST, est une grâce de Fils de DIEU ; nous sommes fils adoptifs, comme il est Fils naturellement et de plein droit. C'est pourquoi, JÉSUS-CHRIST veut bien nous appeler ses frères [2]. C'est aussi la condition qui est faite à la divine Vierge. Épouse du Père, dans sa relation d'opération, elle est Fille du Père dans la relation de la grâce et de la sanctification. Coopératrice du Père, elle est Épouse du Père; sanctifiée par le Père, elle est Fille du Père et Sœur de JÉSUS-CHRIST. La grâce, c'est la communication de la nature divine [3], mais de cette divine nature, en tant qu'elle est en JÉSUS-CHRIST ; lequel JÉSUS-CHRIST, étant Fils de DIEU, nous donne de sa filiation, en nous faisant part de ce qu'il a reçu [4]. Ainsi s'explique ce nom que la piété catholique donne habituellement à MARIE : Fille du Père, et cet autre moins connu, non moins vrai, principe même de tous les autres titres : MARIE, Épouse du Père.

Il y a aussi en MARIE un rapport d'opération et un rapport de sanctification, avec le Fils. Son rapport d'opération consiste en ce qu'elle fait pour le Fils; son rap-

[1] Joann. x, 36.
[2] Hebr. II, 11-17.
[3] II Petr. I, 4.
[4] Misit Deus Filium suum, factum ex muliere... ut adoptionem filiorum reciperemus. — Galat. IV, 4, 5. — Factus est Filius Dei Filius hominis, ut filios hominum filios Dei faceret. — Hugo à S. Victor., *De sacramentis*, lib. II, part. I, cap. II. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 372.

port de sanctification consiste en ce qu'elle reçoit du Fils. Ce qu'elle fait pour le Fils, c'est l'acte tout divin par lequel elle l'engendre, elle lui donne l'être humain, la vie humaine, elle le fait Homme-DIEU ; et elle fait cet acte librement, avec une pleine intelligence de la grande importance de l'œuvre qu'elle accomplit, et un plein consentement à tout ce qui en sera la suite. Elle est donc Mère du Fils de DIEU d'une manière très sublime et incomparablement plus parfaite que ne peut être mère selon la chair une femme ordinaire, soit parce que MARIE engendre dans la vertu du Père, soit parce que son Fils est DIEU, soit à cause de la perfection de ses dispositions, de ses lumières et de sa liberté.

Les admirables conditions, dans lesquelles la divine Vierge engendre le Fils de DIEU, la font sa coopératrice dans l'œuvre de notre salut. Elle est réellement, par le fait de sa Maternité, coréparatrice, corédemptrice.

Comme il y a en MARIE un rapport d'opération avec le Fils de DIEU, il y a un rapport de grâce, de sanctification. Il consiste en ce que MARIE est la première de toutes les âmes, que JÉSUS ait eues en vue, dans l'œuvre de la Rédemption [1]. Il est venu en ce monde, il a souffert, il a prié, il a versé son sang, bien plus pour elle que pour tout le reste du monde. Elle a été le centre et l'objet de ses opérations sanctifiantes ; c'est principalement pour elle qu'il a envoyé son Esprit; c'est principalement en

[1] On pourrait se demander comment MARIE peut être à la fois corédemptrice et rachetée. Le fait d'Ève, notre première mère, nous éclaire sur ce point. Elle est coopératrice de notre perte ; c'est bien évident ; et elle a été perdue par Adam ; c'est le péché d'Adam, et non pas celui d'Ève, qui a fait déchoir la première femme de l'ordre surnaturel. Donc, coopératrice d'Adam pour notre ruine, Ève est perdue par Adam. Eh bien ! de même, MARIE a été coopératrice de JÉSUS-CHRIST pour notre salut, et en même temps sauvée par JÉSUS-CHRIST.

elle qu'il voit et qu'il aime son Église. Ce que nous affirmons ici, est le résumé d'une multitude de témoignages des saints Pères et l'enseignement même de l'Église[1].

Il y a aussi, en MARIE, un rapport d'opération et un rapport de grâce et de sanctification avec le Saint-Esprit. Nous avons appris de saint Ambroise que l'Esprit-Saint est l'auteur de l'Incarnation[2]. MARIE lui donne, avec une humble obéissance, mais dans la plénitude de sa liberté, ce qui est la substance nécessaire de la divine Incarnation, son sang, sa chair immaculée. On peut dire que c'est ensemble, et d'un commun accord, que l'Esprit d'amour et l'humble Vierge font cette Œuvre. Par conséquent, le nom de coopératrice du Saint-Esprit convient d'une manière très spéciale à MARIE. On l'appelle souvent du nom d'Épouse; mais ce n'est pas dans la relation de coopération que ce titre lui est donné; car l'Esprit-Saint qui est l'auteur du Mystère, n'est pas le Père de JÉSUS-CHRIST, comme MARIE en est la Mère. Elle est la très digne Alliée de l'Esprit d'amour, sa très parfaite Associée, et JÉSUS qui est le Fruit de l'union du Père et de la Vierge, est l'œuvre de la commune opération de la Vierge et de l'Esprit-Saint.

Ce qui fait et consacre MARIE Épouse de ce divin Esprit, c'est la relation de grâce et de sanctification. Sous

[1] Cfr. Suarez, *in III Part. S. Thomæ, disput. III*, sect. V, ubi refert illud S. Bernardin. Senens.: Plus pro illâ redimendâ venit (Jesus), quàm pro omnibus hominibus (etiam simul sumptis).— Item, *disputat. XVIII*, sect. IV, *Quonam speciali modo B. V. redempta sit.*—Omnes nôrunt quantoperè solliciti fuerunt Sacrorum Antistites... profiteri, sanctissimam Dei Genitricem... sublimiori modo redemptam. — Bulla *Ineffabilis*... Die XIV decem., lect. IV.

[2] Dubitare non possumus Spiritum Creatorem, quem Dominicæ cognoscimus Incarnationis auctorem. — *De Spiritu Sancto*, lib. II, cap. v, n. 41. — Patr. lat., t. XVI, col. 751.

ce rapport, suivant le langage de l'Écriture, toutes les âmes saintes sont ses Épouses ; il aime à les orner de ses dons et à leur témoigner ses divines tendresses. Mais MARIE est l'objet de son plus grand amour. Elle est « sa Bien-Aimée, sa toute-belle, son unique ». Ces expressions si vives et si touchantes, et beaucoup d'autres, qui se lisent au Livre sacré du Cantique des Cantiques, sont très réellement le langage de l'Esprit-Saint envers l'auguste Vierge, et sont attribuées à MARIE, dans les offices de l'Église et les écrits des Pères, « non pas par une sorte d'application pieuse, mais à la lettre ». Ainsi parle Bossuet [1].

Nous ne disons rien de plus sur un sujet qui est toute une grande et vaste théologie. Saint Jean Damascène affirme que « le seul nom de Mère de DIEU représente et embrasse tout le Mystère de l'Incarnation [2]. » La gloire et la grâce de MARIE, ni les Anges, ni les hommes ne la connaissent ; DIEU seul pourrait nous la révéler. On sent, dans les magnifiques louanges des saints Pères et des saints Docteurs, comme un effort sublime, pour atteindre à la vérité [3] ; mais tous disent avec saint Augustin : *Quid nos tantilli, quid actione pusilli, quid in ejus laudibus refe-*

[1] Ex hoc Cantico, Ecclesia, Patres ac præsertim S. Ambrosium, eo in argumento copiosissimum, secuta, multa transtulit in Mariam... quæ eo magis Mariæ congruunt, non tantum accommodatione piâ, sed etiam ad litteram, quo inter sublimissimas ac perfectissimas animas sublimissima ipsa ac perfectissima est. — Bossuet, *Canticum canticorum*, summa et conclusio operis.

[2] Hoc enim Deiparæ nomen omne Incarnationis Mysterium commendat. — *De fide orthodoxâ*, III, 12. — Patr. græc., t. XCIV, col. 1030.

[3] Beata virgo secundùm dignitatem et nobilitatis modum fuit nobilissima et dignissima in summo. — B. Albert. Magn. *Tract. de Laudib. B. M.* — Cfr. ejusd. B. Doctor.: *De XII Privil. B. V.* — Summa aurea, t. VIII, col. 261. — Gratia sanctæ Virginis est immensa. — S. Epiphan., *In officio diei octavæ Immac. Concept.* XV Decemb. lect. IX.

remus, cùm etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, Eam laudare sufficeret nullus? Altior enim cœlo est, de quâ loquimur, abysso profundior, cui laudes dicere conamur: Deum enim, quem omnis creatura non capit, ipsa immaculato utero clausum gestavit [1].

§ II

LA MATERNITÉ DIVINE EST UNE DIGNITÉ SACERDOTALE.

Cette proposition n'a rien de singulier, ni de hardi. Il semble même qu'après l'exposé doctrinal qui précède, la preuve en est donnée et la lumière est déjà faite.

Éternellement le Père engendre son Fils, qui est sa gloire essentielle; il l'engendre aussi dans le temps, et il l'engendre pour qu'il soit sa gloire accidentelle; et, par conséquent, il l'engendre son Prêtre, il l'engendre son Hostie. Car, toute la gloire accidentelle de DIEU est confiée au Sacerdoce et au Sacrifice de JÉSUS-CHRIST; elle consiste même dans ce Sacerdoce et ce Sacrifice. Or, dans cette génération du Père qui se fait dans le temps, MARIE est coopératrice du Père, et coopératrice si parfaite que, concourant à l'œuvre qui s'opère dans l'unité d'action, elle connaît clairement les fins adorables de sa coopération. Quand elle donne son consentement, disant: « Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole [2] », elle sait qu'elle va concevoir, en son sein immaculé, Celui qui doit être la gloire du Père, Celui

[1] *Sermo CCVIII* (olim *de Sanctis* xxxv, et post, in appendice, LXXXIII, n. 4. — Appendix. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 2130.

[2] Luc. I, 38.

qui doit être son Prêtre et son Hostie. David le savait[1], les Prophètes le savaient[2]; comment MARIE l'aurait-elle ignoré[3]? Elle veut donc être Mère comme DIEU est Père[4]. Elle veut donc, entrant dans tous les desseins du Père, lui donner ce qu'il veut se donner dans cette génération temporelle, c'est-à-dire, la plus parfaite, la plus grande gloire, dans son Fils incarné, par conséquent un Prêtre digne de lui, une Hostie dont le Sacrifice satisfasse à toute la Religion qui lui est due. Or, pour l'humble et admirable Vierge, vouloir donner au Père cette gloire, ce Prêtre, cette Hostie, n'est-ce pas faire, d'une manière excellente, très sublime et vraiment sans égale, un acte sacerdotal?

Mais, ce n'est pas tout. Nous avons dit, au commencement du Livre Ier de cet ouvrage, que c'est en vertu de l'autorité essentielle que le Père a sur son Fils incarné, qu'il le fait son Hostie[5]; car, nul ne peut offrir un Sacrifice, qu'en offrant ce qui lui appartient. Que fait le Père, en voulant que la Vierge devienne la Mère de son Fils? Il la fait Mère dans toute la plénitude de la dignité qui convient à ce nom; il lui donne, par conséquent, autorité

[1] Cfr. S. August. *Enarrat. in Psalm.*, passim. — Præsert. in psalm. CIX.

[2] Isaiæ LIII. — Malach. I. — etc.

[3] Les saints Docteurs vont bien plus loin. Dum ipsa Virgo gratiosa, dit saint Bernardin de Sienne, haberet Christum in utero, participabat et sentiebat cum Christo passiones... Etenim si omnes per baptismum introeunt statum Christi, consepulti, secundùm Apostolum, in mortem, et crucifigitur vetus homo eorum: quantò magis Virgo cum Christo crucifixa est in horâ hujus conceptionis! — Operum t. III, p. 342, et t. IV, p. 102.

[4] Natus est Filius, ut ipse fieret Filius Virginis Matris, qui est Filius Dei Patris; et per temporalem nativitatem Dei omnipotentis numerus nullo modo cresceret filiorum, neque duos filios faceret unici Filii secunda Nativitas. — Fulgentius Ferrandus, Diaconus, *Epistol. VII, seu Paræneticus, ad Reginum comitem*, n. 12. — Patr. lat., t. LXVII, col. 940.

[5] Chap. II: *Le Père envoie son Fils en ce monde, pour qu'il y soit son Prêtre.*

sur son Fils. Nous savons, par l'Évangile, qu'il en est ainsi [1]. Comment donc MARIE, au premier instant de sa Maternité, et désormais dans le cours de sa vie, exercera-t-elle son autorité, sinon en disposant elle-même de son Fils, selon la volonté du Père ? Or, cette volonté est qu'il soit Victime [2]. Donc, l'exercice de l'autorité de la divine Vierge sera une Oblation continuelle du Fils, dont elle est Mère, à son Père. Elle le prendra, s'il est permis d'ainsi parler, dans ses mains virginales, et dira au Père : « Le voilà ! Il vient pour faire votre volonté; les Holocaustes et les Sacrifices pour le péché ne vous ont pas été agréables; mais vous lui avez donné, et vous avez voulu qu'avec vous je lui donnasse un corps, un corps approprié au Sacrifice; et il a dit : « Voilà que je viens ! » Vous l'avez envoyé en ce monde, pour qu'il soit votre Hostie. Il veut l'être. Je le veux aussi. »

Or, tenir un pareil langage (et certainement MARIE l'a tenu, non en ces termes mêmes, en des termes meilleurs, plus dignes d'elle, plus dignes de son amour pour la gloire du Père, et plus dignes de son amour envers son Fils), n'est-ce pas faire un acte sacerdotal ? N'est-elle pas Prêtre, en toute vérité, selon le plus pur esprit du Sacerdoce, cette Mère incomparable qui fait, avec tant de droit, tant de perfection et tant d'amour, une telle oblation ?

Mais, cette première Oblation de MARIE, au moment de l'Incarnation, était le commencement d'un grand et glorieux et doux Mystère. Le Sacrifice que JÉSUS fit de lui-même à son Père, fut incessant; il devait être éternel.

[1] Et erat subditus illis. — Luc. II, 51. — Ille subditus erat eâ dignatione, quâ Filius hominis erat. — S. August. *Serm. LI* (aliàs *de Diversis* LXIII), cap. XI, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 343.

[2] Psalm. XXXIX, 8. — Hebr. X, 7.

Nous avons essayé précédemment de parler de ce perpétuel Sacrifice [1]. Toujours Prêtre, toujours Hostie, le Verbe incarné ne cessait de s'offrir à son Père, de s'immoler devant sa gloire, de se consumer dans les flammes d'un amour infini, puisque ces flammes étaient l'Esprit-Saint lui-même. Or, durant tout ce temps (et maintenant pour les siècles des siècles), MARIE ne discontinuait pas d'accomplir le premier office de sa Maternité. Elle n'en avait jamais perdu le droit ; elle demeurait unie au Père, premier Principe de l'Immolation de JÉSUS; unie à JÉSUS, que le Père avait fait son Prêtre, dès le commencement, pour qu'il fût aussi son Hostie ; unie à l'Esprit-Saint, dont elle avait été la coopératrice, en procurant, par sa chair immaculée, la matière du divin Sacrifice, et qui était le feu dans lequel se consumait cet Holocauste adorable ; elle était donc toujours, incessamment, perpétuellement, Prêtre, offrant cet Holocauste parfait. Elle l'offrit, au moment de sa Conception miraculeuse et durant les neuf mois qui suivirent. Quand JÉSUS sortit, comme une Victime, de ce Sanctuaire virginal, suivant ce que chante l'Église [2], MARIE continua son Oblation. Bethléem, le Temple de Jérusalem, ce Temple surtout, le jour de la Purification [3], l'Égypte, Nazareth, tous les lieux de la Galilée, de la Samarie, de la Judée, que JÉSUS visitait dans le cours de sa Vie publique, furent témoins de cette Oblation si humble et si sublime. Elle offrait sans cesse son Fils ; mais elle aussi s'offrait : « Tout Prêtre est Hostie. » Autant Victime que Prêtre, MARIE était tout entière vivant en JÉSUS, portée vers son

[1] Livre Ier, chap. v, vii, etc.

[2] E Virginis sacrario — Intacta prodis Victima. — Hymn., *Creator alme siderum*, Temp. Adventûs.

[3] Cfr. S. Bernard. *Serm. II, n. 1, et III, n. 2, in Purificatione B. V.* — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 368 et 369. — Bossuet, *IIIe Sermon pour la Purification de la Très Sainte Vierge.*

JÉSUS, par le plus puissant et le plus doux amour, ou bien encore (et c'est le plus vrai) sans cesse et toujours plus suavement et plus irrésistiblement attirée par son JÉSUS, qui la fixait toujours plus amoureusement dans les flammes de son Holocauste, la consacrant avec lui Hostie du Père. O attrait tout-puissant et mille fois aimable et aimé ! Quelle union était celle de JÉSUS et de sa Mère, dans ce divin état d'Hostie ! L'Esprit-Saint était cette union ! Et l'Holocauste s'élevait vers le Père avec un si sublime amour, que le Père y trouvait toutes ses complaisances.

Ainsi se passa la vie de MARIE jusqu'aux jours de la douloureuse Passion : toujours Prêtre et toujours Hostie, dans l'unité du Sacerdoce ineffable du Père et du Fils, et dans l'unité du Sacrifice du Fils, son propre Fils, et dans l'unité d'action du Saint-Esprit, « par la vertu duquel était offert le Sacrifice [1] », et qui était lui-même le « feu consumant [2] » de l'Holocauste. Mais, les jours où son âme devait être percée d'un glaive [3], finirent par arriver. Il y eut alors, dans son cœur de Mère, une lutte terrible. JÉSUS apparut plus sensiblement l'Hostie d'expiation. Il était chargé des péchés de tous les hommes ; il devait les expier et, pour cela, être méprisé, conspué, flagellé, puis cloué à une croix, et mourir. C'était la volonté du Père. Or, il fallait cette fois que MARIE se joignît au Père « pour livrer leur commun Fils, d'un commun accord, au supplice [4] ». MARIE, Mère, Prêtre, Hostie, ne balança pas. Bossuet lui fait dire : « O DIEU ! Il est à vous ; je consens à tout, faites-en votre volonté..... » Elle lui voit

[1] Hebr. IX, 14.
[2] Dominus Deus tuus ignis consumens est. — Deuteron. IV, 24.
[3] Luc. II, 35.
[4] Bossuet, *Ier Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge*, 3e point.

donner le coup, à la croix. « Achevez, ô Père éternel! Ne faut-il plus que mon consentement pour livrer mon Fils à la mort? Je le donne, puisqu'il vous plaît; je suis ici pour souscrire à tout; mon action vous fait voir que je suis prête : déchargez sur lui toute votre colère; ne vous contentez pas de frapper sur lui; prenez votre glaive pour percer mon âme, déchirez toutes mes entrailles, arrachez-moi le cœur, en m'ôtant ce Fils bien-aimé[1]. »

Quelle Mère! Elle donne de nouveau son consentement, comme dans la nuit de la divine Conception. Alors, le consentement fit JÉSUS Victime; maintenant, le consentement achève et consomme le Sacrifice. C'est la parole de MARIE qui fait ce grand ouvrage. Mais, cette parole même, qui nous fait voir quelle est l'autorité de son Sacerdoce, la fait Hostie. C'est son Fils qui est sacrifié; Elle l'est avec lui; c'est tout autant que « si on lui déchirait les entrailles, et qu'on lui arrachât le cœur ». JÉSUS est percé de clous, elle est percée d'un glaive. Il meurt, elle meurt mystiquement avec lui. Ainsi parlent les Pères et en particulier le tendre saint Bernard[2].

Qu'il est donc vrai d'affirmer que la Maternité divine est éminemment un Sacerdoce, et un Sacerdoce non seulement très sublime, mais très complet, puisque l'auguste Vierge qui est élevée à cet incomparable honneur, est autant Victime que Prêtre!

Ce qui suit apportera quelque nouvelle lumière sur ce beau sujet[3].

[1] Bossuet, *ibid.*, vers la fin du 2e point.

[2] Ille etiam mori corpore potuit, ista commori corde non potuit?... Fecit illud charitas, quâ majorem nemo habuit; fecit et hoc charitas, cui post illam similis altera non fuit. — S. Bernard. *Serm. de XII Stellis*, n. 15. — Breviar. Rom. *in offic. Septem. Dolor. B. M. V.*, feriâ VI, post Domin. Passionis, lect. VI. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 438.

[3] Nous pourrions citer un grand nombre de textes des saints Pères et

§ III

MARIE ET LE PRÊTRE — MARIE, NOTRE REINE.

Il est évident, par tout ce qui précède, que MARIE est de toute manière bien au-dessus de nous, quels que soient la gloire et les merveilleux pouvoirs de notre Sacerdoce. Et cependant il s'est rencontré de ferventes âmes sacerdotales, qui, dans l'admiration de tant de gloire et de si magnifiques pouvoirs, ont dit : « Sous quelque rapport, nous sommes plus favorisés, plus honorés que MARIE, plus puissants que la divine Vierge. Nous avons des droits qu'elle n'a pas eus; et, par conséquent, notre sainteté devrait au moins égaler la sienne [1]. » Nous ne devons pas être surpris de ces exagérations, qui montrent ce que peut produire, dans une âme qu'anime une grande foi, la vue d'un objet sublime. Elle est captivée, elle est ravie; mais, si elle compare cet objet avec un autre, l'impression sensible du moment la fait se tromper sur le mérite réel

des Docteurs, pour mettre dans tout son jour cette vérité: Que MARIE est Prêtre et Victime de DIEU avec JÉSUS. Mais, on pourra les lire dans un travail excellent, que nous sommes heureux de recommander ici; c'est l'ouvrage intitulé : *Marie et le Sacerdoce*, par Mgr Van den Berghe, Protonotaire apostolique, Docteur en Théologie, etc., ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie IX et de plusieurs approbations épiscopales. — Paris, Vivès. — Le sujet, que nous traitons si sommairement, y est développé avec une vraie science théologique, beaucoup d'onction et un grand esprit sacerdotal.

[1] Nous faisons allusion à ce que nous avons dit, au chapitre II du Livre IIme. — Ce langage se trouve aussi dans quelques livres et quelques discours pour les Prêtres. Le *modus oratorius* peut l'expliquer; mais nous pensons qu'il ne faut plus se le permettre.

de ce qui l'occupe et la frappe moins. Quand il s'agit des œuvres humaines, l'inconvénient de cette erreur peut n'être pas considérable. C'est tout autre chose, quand nous sommes en présence des opérations de la Droite et du Cœur de DIEU.

Essayons un parallèle; examinons nos pouvoirs, et constatons que MARIE est vraiment notre bien-aimée Souveraine : *Regina Cleri.*

I. En vertu de notre Ordination, nous avons l'ineffable droit et la grâce sans prix de consacrer le Corps et le Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Rien de plus sublime, parmi les hommes et parmi les Anges. Aucune langue humaine ni angélique ne pourra jamais dire le mystère de notre exaltation et de notre gloire.

Or, dans l'exercice de ce pouvoir, MARIE est notre Reine. Son pouvoir de Mère de DIEU est plus élevé, plus étendu, plus complet, que notre pouvoir de Prêtre. Et voici comment :

1° MARIE, dans sa divine Conception, donne l'être, la vie à JÉSUS, en lui donnant son sang et sa propre substance; de sorte qu'elle est véritablement sa Mère, et JÉSUS lui est consubstantiel. Il n'en est pas ainsi de nous. Nous ne donnons rien de nous-mêmes, et nous ne sommes point Mères ni Pères du Fils de DIEU, mais seulement ministres de son Sacerdoce.

2° MARIE donne à JÉSUS l'être de nature qui est, pour Notre-Seigneur, inamissible. Cet être que MARIE lui a communiqué, JÉSUS le garde éternellement. Nous lui donnons, nous, seulement un être sacramentel qui, de sa nature, n'est que pour un temps ; qui, de fait, cesse d'exister, quand il y a altération dans les apparences du pain et du vin. Le *Fiat* de MARIE, qui opère le Mystère de l'In-

carnation (puisque ce *Fiat* était nécessaire, par la volonté de DIEU), est donc, évidemment, d'un ordre bien plus élevé que l'acte de la Consécration [1].

3° Ce *Fiat* était, disons-nous, un acte nécessaire, et MARIE seule pouvait le prononcer. Seule, Elle était destinée à dire cette parole, à donner ce consentement, duquel dépendait l'accomplissement du Mystère. Nous aussi, nous avons à dire une parole que Notre-Seigneur a voulu être nécessaire pour sa présence au Très Saint Sacrement; mais considérée isolément, en chacun de nous, elle n'est pas nécessaire, *en ce sens* qu'aucun de nous ne peut se dire indispensable, pour que JÉSUS soit présent dans l'Église; tandis que MARIE était, selon la volonté de DIEU, seule réellement nécessaire, pour que JÉSUS fût présent dans le monde.

4° Nous rendons Notre-Seigneur présent sur l'autel, et son état est l'état de gloire qui lui est propre, maintenant dans le Ciel. MARIE, au contraire, l'engendra dans des conditions d'humiliation, de douleur. N'y a-t-il pas lieu de se prévaloir, au moins de cette différence, et de croire que, sur ce point, notre ministère a quelque supériorité sur la Maternité divine?

Nous ne le pensons pas. Notre-Seigneur, au sein de sa divine Mère, au premier moment de son Incarnation, était déjà tout ce qu'il est au Ciel et sur nos autels, non sans doute quant à l'état extérieur qui, par lui-même, n'ajoute rien à ses mérites et à l'efficacité de sa Médiation et de son Sacrifice, mais quant à l'état intérieur qui consiste dans

[1] Le théologien Seldmayr dit expressément: Habuit B. V. M. potestatem eminentiorem quàm sacerdotes, quia dedit et verbo: *Fiat*, etc., et ministratione sanguinis sui, Filio suo esse naturæ, cùm Sacerdotes solum ei tribuant esse et præsentiam sacramentalem. — *Theolog. Mariana*, part. III, quæst. III, art. 6. — Summa aurea, éd. Migne, t. VIII, col. 82.

ses dispositions, et qui seul est essentiel. Il a plu au Père que la gloire de la Résurrection fût une suite des divines souffrances de JÉSUS[1]; mais intrinsèquement JÉSUS y avait droit, en sa qualité de Fils de DIEU. Ne dit-on pas communément que l'état glorieux de la Transfiguration ne fut pas un miracle, mais la cessation d'un miracle[2]? JÉSUS est donc aussi parfait dès le commencement, que dans le Ciel.

5° Mais MARIE n'a engendré JÉSUS qu'une fois, et nous avons le bonheur de le produire sur l'autel chaque jour?

L'acte que nous faisons chaque jour est d'une exprimable beauté et excellence; mais cet acte, étant de sa nature inférieur à la divine Conception de la Mère de DIEU, fût-il multiplié pendant des siècles, n'atteindrait jamais la sublimité sans pareille de l'acte unique de MARIE. Du reste, la volonté persévérante et incessante, par laquelle cette digne et vraie Mère de l'adorable Victime l'offrait, le donnait, l'immolait, et, maintenant encore au Ciel, le donne, l'offre et l'immole au Père, n'est-elle pas une Consécration perpétuelle?

6° Enfin, le Sacrement de l'Ordre, que nous avons reçu et qui n'a pas été donné à MARIE, ne confère-t-il pas au Prêtre une sorte de supériorité sur la divine Vierge?

Il faut répondre qu'il y a, dans le Sacrement de l'Ordre, plusieurs choses à considérer: 1. L'éminente dignité à laquelle il élève l'ordinand; — 2. Le pouvoir de consacrer qu'il confère; — 3. Le caractère qu'il imprime; — 4. La grâce qu'il communique.

[1] Nonne hæc oportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam? — Luc. XXIV, 26.

[2] Quod enim, à principio conceptionis Christi, gloria animæ non redundaret ad corpus, ex quâdam dispensatione divinâ factum est, ut in corpore passibili nostræ Redemptionis expleret mysteria. — S. Thom. III, q. XLV, a. 2, c.

Or, en réalité, il y a, en MARIE, bien plus que tant de privilèges. Voici la réponse de saint Antonin, archevêque de Florence : *Sacramentum Ordinis non habuit Virgo Maria... Licet autem Sacramentum Ordinis non acceperit, quidquid tamen DIGNITATIS et GRATIÆ in ipso confertur, de hoc plena fuit. Confertur in eo septiformis gratia Spiritûs Sancti, quâ omnifariàm plena fuit*[1]. La dignité de Mère de DIEU est plus grande que la nôtre; son pouvoir de produire le Verbe incarné a été plus élevé et plus parfait (nous venons de le voir); sa grâce est incomparablement plus éminente, puisque nous avons une grâce de ministre de DIEU, et que sa grâce est celle d'une Mère de DIEU, et que, par conséquent, toute la distance qui sépare, dans une maison, le ministre de la mère, est la distance (et bien plus grande encore) qui sépare l'humble Prêtre de la très glorieuse MARIE. Saint Jean Damascène a dit : *Infinitum Dei servorum ac Mariæ discrimen est*[2].

Reste le caractère que le Sacrement imprime. Il est saint et infiniment vénérable ; mais la vérité est, qu'il n'est pas de lui-même sanctifiant; et saint Thomas a dit cette grave parole : « Il persévère dans l'âme après la mort ; il demeure dans les bons pour leur gloire, et dans les réprouvés pour leur ignominie[3]. »

MARIE est manifestement notre Souveraine. — Continuons.

II. Nous nous élevons au Sacerdoce comme par divers degrés, qui sont les Ordres mineurs et majeurs. Ces saints Ordres nous donnent le pouvoir de faire certaines fonctions, relatives, ou directement, ou indirectement, à la

[1] *Summa*, part. IV, tit. XV, cap. XVI, § 2.

[2] *In dormitione Virginis*, Homil. I. — Patr. græc., t. XCVI, col. 715.

[3] Post hanc vitam remanet character, et in bonis ad eorum gloriam, et in malis ad eorum ignominiam. — III, q. LXIII, a. 5, ad 3.

présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST au Très Saint Sacrement. Nous savons tout ce que ces fonctions ont d'admirable. Ce sont des ministères angéliques; ce n'est pas assez dire, nous avons eu le bonheur de reconnaître qu'ils sont divins, puisque Notre-Seigneur lui-même a daigné les remplir. Eh bien! pareillement, MARIE s'en est acquittée, d'une manière très éminente, avec un droit, une autorité, une sagesse, une fidélité, une religion, que jamais les dispositions des plus grands Saints ne pourront égaler. Que de belles et édifiantes pages ont été écrites sur ce sujet! Le B. Albert le Grand, expliquant ces paroles du Livre des Proverbes, qu'il applique à MARIE : «J'ai été ordonnée, dès l'éternité[1] », fait dire à la divine Vierge: « Le Père éternel m'a ordonnée: Portière, afin d'exclure du Temple les hommes souillés et d'y introduire ceux qui sont purs; Exorciste, pour chasser les démons; Lectrice, parce qu'en moi s'accomplissent les oracles contenus dans les Livres des Prophètes; Acolyte, parce que j'illumine, étant comparée à l'aurore et à l'étoile du matin[2]; Sous-Diacre, parce que je devais contempler le Verbe divin et conserver dans mon cœur la mémoire de ses actes, afin de les transmettre aux Écrivains sacrés; Diacre et Prêtre, en vue de la formation et de la dispensation du Corps de JÉSUS-CHRIST, qui est la nourriture des âmes, comme son Sang est leur breuvage.» Écoutons aussi la suite: « J'ai été ordonnée Évêque, à cause de ma sollicitude pastorale pour toutes les Églises; enfin, Pontife Souverain, car je suis la Mère de tous, et, mieux que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, je possède la

[1] Ab æterno ordinata sum. — Proverb. VIII, 23.

[2] Nous disons dans la Préface propre des fêtes de la Très Sainte Vierge: *Lumen æternum mundo* effudit, Jesum Christum Dominum Nostrum.

souveraine puissance sur la terre et dans le Ciel, dans le Purgatoire et dans les enfers mêmes [1]. »

De telles vues sur le caractère sacerdotal des œuvres de MARIE, sont familières à ses fervents serviteurs [2]. On pourrait facilement trouver des centaines de textes semblables des Pères et des Auteurs ecclésiastiques [3]. Les expressions sont peut-être quelquefois naïves. On croit s'apercevoir que ce sont des enfants qui parlent de leur Mère, si grande et si glorieuse qu'elle soit. Mais leur cœur ne les trompe pas; c'est bien la vérité qu'ils nous enseignent.

III. Dans notre Ordination, nous recevons en même temps que le pouvoir de consacrer le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST, celui de remettre les péchés. MARIE a-t-elle reçu ce pouvoir ?

Évidemment non. MARIE n'a jamais pu donner la sainte absolution. Mais rappelons-nous l'enseignement commun des Pères, que saint Bernard a résumé dans cette belle parole : *Sic est voluntas Dei, qui totum nos habere voluit*

[1] *Biblia Mariana*, super Lib. Proverb.

[2] Nous avons lu de très intéressantes et très pieuses pages, sur les fonctions sacerdotales que MARIE remplit à l'égard du Verbe incarné et des âmes, dans un excellent livre intitulé : *Union de Marie au fidèle et du fidèle à Marie*, par le R. P. M. Philpin de R., Prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, de Londres, chap. XII, § 4 : *Marie assistante du Pontife Souverain*.

[3] Qu'on se donne la consolation de parcourir le volume in-4° intitulé : *Polyanthœa Mariana*, du P. Hippol. Marracci, de la Congrég. des clercs réguliers de la Mère de DIEU. (M. Migne a réédité cet ouvrage dans la *Summa aurea*, t. IX et X.) L'auteur y a recueilli tous les noms, tous les titres qui ont été donnés à MARIE par les Pères, les Docteurs, les Saints les Écrivains ecclésiastiques. C'est une vraie merveille. On admirera en particulier les centaines de noms et de titres, qui se rapportent au Sacerdoce mystique de MARIE.

per Mariam[1]. MARIE est la dispensatrice de toutes les grâces. Pas une bénédiction céleste, pas « un don excellent descendant du Père des lumières[2] », et mérité pour nous par notre divin Rédempteur, qui ne passe par ses mains maternelles et qu'Elle ne communique librement, suivant la parole d'un de ses plus zélés apôtres, « à qui elle veut, comme elle veut, quand elle veut, suivant la mesure qui lui plaît[3]. » C'est dire que toutes les dispositions nécessaires pour se convertir à DIEU et recevoir saintement le Sacrement de Pénitence, dispositions de foi, de confiance, d'humilité, de contrition, de ferme propos, dépendent de MARIE et sont communiquées aux pécheurs par MARIE. Nous donnons la sainte absolution. Ne donne-t-elle pas, cette Mère miséricordieuse, ce qui, en un sens très vrai, est plus indispensable encore que l'absolution? Si celle-ci fait défaut et que, dans le cœur du coupable, la contrition soit parfaite, tout est gagné; si l'absolution est donnée, et que les dispositions surnaturelles soient absentes, de quel profit est le Sacrement que nous donnons?

Il est donc vrai que MARIE est, bien plus que nous, la Réconciliatrice et le Refuge des pécheurs. Tous les siècles lui ont donné ces noms si doux. Les annales de ses Sanctuaires proclament qu'elle ne cesse d'être le salut des malheureux pécheurs. Ce qui s'est passé, de notre temps surtout, à Notre-Dame des Victoires, sur la Montagne bénie de la Salette, dans la sainte grotte de Lourdes,

[1] *In Nativ. B. M. V.* n. 7. — Brev. Rom. in offic. B. M. V. sub titulo *Auxilium Christianorum*, XXIV maii, VII lect. in fine. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 441.

[2] Jacob. I, 17.

[3] Omnia dona, virtutes et gratiæ, quibus vult, quando vult, quomodo vult et quandiùm vult, per manus ipsius administrantur. — S. Bernard. Senens. Opera, Lugduni, 1650, t. IV, p. 93.

proclame, avec une sublime éloquence, la toute puissance réparatrice et purificatrice de la divine Immaculée[1]. Elle n'a point notre pouvoir sacramentel d'absoudre; mais elle donne à ce pouvoir de miséricorde et de pardon, son efficacité, par l'action maternelle qu'elle exerce sur les âmes qui en sont l'objet : ce qui fait dire au pieux chancelier Gerson : *Maria non habet characterem sacerdotalem FORMALITER, fateor ; sed habet EMINENTIUS ad reconciliationem contrà potestates aereas, contra calamitates et miserias omnes tàm corporum quàm animarum*[2].

IV. Enfin, quand nous sommes consacrés Prêtres, nous sommes faits, à un titre très grand, très saint, Religieux de DIEU, Médiateurs de DIEU, Victimes d'expiation et de satisfaction en faveur des hommes, et Dispensateurs de sa grâce, de sa volonté, de sa parole : grands et magnifiques ministères, haute et glorieuse mission, état tout divin, dont nous ne comprendrons jamais, ici-bas, la beauté sublime et la prodigieuse importance.

[1] Ce n'est pas le lieu d'insister sur le caractère pénitent de l'Apparition de Notre-Dame de la Salette. Tout le monde d'ailleurs le sait. (Nous avons nous-même essayé de le montrer dans un ouvrage spécial : *La Pratique de la dévotion à Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette.*) Mais ce qui est moins connu, c'est l'abondante et merveilleuse grâce d'Hostie qui sort de ce touchant Mystère. MARIE, à la Salette, c'est la Vierge Sacerdotale et la Vierge Victime, apparaissant au monde et surtout aux Prêtres, pour être leur lumière, leur exemple, leur consolation et leur force, et les renouveler dans l'esprit si beau, si pur, si saint et si nécessaire de leur Sacerdoce. Heureux ceux qui comprennent le dessein de MARIE et qui sont dociles à l'appel qu'Elle vient faire à tous ! — Cfr. *Mandement* de Mgr Ginoulhiac, Évêque de Grenoble, du 4 novembre 1854, § 5, n. 4 (page 44).

[2] Tract. IX, *super Magnificat*; alphabeto LXXXII, litt. Z. — Summa aurea, t. VIII, col. 82. — Saint Antonin a une pensée semblable : Maria Sacerdos est spiritualis... ob absolutionem à culpis et pœnis per Filium suum. — *Summa*, part. IV, tit. XV. — Saint Ignace appelle la Sainte Vierge: *Magistra pœnitentiæ*, dans Marracci, *Polyanthæa Mariana*, voc. *Magistra* (Summa aurea, t. X, col. 1373); et saint Ephrem : *Optima totius orbis Reconciliatrix efficacissima.* — *De Laudib. Deiparæ.* — Opera, Antuerpiæ, 1619, p. 542.

Eh bien ! ici encore, MARIE est-elle notre Reine ?

Oh ! de toutes manières, et vraiment les preuves sont superflues. Qui est, comme elle, Religieuse de DIEU [1], Médiatrice de DIEU, Victime de DIEU ? Qui dispense la grâce comme elle ? Qui est l'instrument de la divine volonté, comme Celle qui, par mille moyens de sa très douce Providence, ne cesse de faire aux hommes sa recommandation maternelle : « Faites tout ce qu'il vous dira [2] » ? Et, quant au ministère de la prédication, outre ce que nous apprennent de sa sagesse et de son zèle ses miséricordieuses Apparitions, ne savons-nous pas, par l'Église, dans ses offices, « qu'elle seule donne la mort à toutes les hérésies, et que par elle les idolâtres se convertissent, les hommes égarés reviennent à la connaissance de la vérité, les Églises se construisent partout dans le monde, la Croix triomphe et la Trinité Sainte est exaltée ; que, par elle, les Prophètes ont annoncé les choses à venir, et que les Apôtres ont prêché le salut aux nations [3] ? »

O Prêtres de JÉSUS ! chantons un cantique de reconnaissance. A tous les titres, sur tous les chefs, avec éclat,

[1] « Elle est la grande Religieuse, la Religieuse par excellence, parmi toutes les créatures. Tout en Elle respire le respect et l'adoration... Toutes les fois qu'il est question d'Elle (dans l'Évangile), nous sentons qu'Elle répand une odeur de recueillement et de dévotion... Même dans le ciel, où il semblerait que le temps de la supplication est passé, notre foi la contemple encore prosternée et suppliante. » — *L'union de Marie au fidèle,* etc., chap. XII, § 3. — La si touchante Apparition de MARIE à la Salette confirme admirablement cette vérité. Elle disait ce qu'elle a toujours fait, ce qu'elle fait encore, au ciel : « Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse, etc. »

[2] Dicit Mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. — Joann. II, 5.

[3] Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. — I Antiph. III noct. *in festis B. M. V. per annum.* — Per te, Trinitas sanctificatur, per te crux preciosa celebratur et adoratur in toto orbe terrarum... Per te, omnis creatura idolorum errore detenta, conversa est ad agnitionem veritatis, et fideles homines ad sanctum baptisma pervenerunt, atque in toto orbe terrarum constructæ sunt Ecclesiæ... Per te Prophetæ

Marie, sa Mère, l'emporte ; Marie est notre Souveraine. Chantons le cantique d'un de ses Pontifes, les plus saints et les plus dévoués à sa gloire, saint Ildefonse de Tolède : *O Domina mea, atque Dominatrix mea, dominans mihi, Mater Domini mei, Ancilla Filii tui, Genitrix Factoris mundi, te rogo, te oro, te quæso, ut habeam Spiritum Domini tui, Spiritumque Filii tui, necnon et Spiritum Redemptoris mei, ut de te vera et digna sapiam, vera et digna loquar, vera et digna quæcumque sunt, diligam. Tu enim es electa à Deo, assumpta à Deo, advocata à Deo, proxima Deo, adærens Deo, conjuncta Deo... Ecce, ex hoc Beatam te dicent omnes generationes... Beata tu fidei meæ, beata tu animæ meæ, beata dilectioni meæ, beata præconiis et prædicationibus meis* [1].

Le nom de Reine est infiniment doux, le nom de Mère est plus suave encore. Par le nom béni de Reine, nous venons d'entendre principalement la supériorité éminente et magnifique de Marie sur nous. Il veut dire encore bonté, protection, munificence. Le nom de Mère signifie aussi tous ces biens ; nous allons le voir.

prænuntiarunt ; per te Apostoli salutem gentibus prædicarunt. — S. Cyrill. Alexand., *Homil. contra Nestorium.* — Breviar. Rom. *in Octavâ Nativit. B. M. V.*, ad Matutinum, lect. v et vi. — Les derniers mots de saint Cyrille : *Per te Apostoli*, etc., nous rappellent ce beau témoignage de saint Antonin, Archevêque de Florence : Voluit Filius ut, post Ascensionem, Mater beatissima remaneret ad tempus in mundo, Doctrix et Illuminatrix Apostolorum. Nulla enim creatura pura habuit tantam cognitionem de divinis rebus, et pertinentibus ad salutem, sicut Ipsa. Magistra fuit Apostolorum et Evangelistarum ad docendum eos de Mysteriis Christi, etc. — *Bibliotheca Virginal.*, t. II, p. 734.

[1] *Ex libro de Virginit. B. M.*, cap. I. — In offic. Expectation. Partûs B. M. V. XVIII Decemb., ad Matutin., lect. IV et VI. — Patr. lat., t. XCVI, col. 58. — Le Martyrologe romain dit de saint Ildefonse « qu'il reçut de la main de Marie un vêtement très blanc, comme une récompense du zèle qu'il avait déployé à défendre, contre les hérétiques, la Virginité de la Mère de Dieu, et comme un témoignage de la grande pureté de sa vie. » — Martyr. Rom. XXIII januar. — Voir le récit de cette vision dans la Patr. lat., ejusd. t. col. 46.

§ IV

MARIE, NOTRE MÈRE.

MARIE est notre Mère! Quelle consolante et bienfaisante et enivrante parole ! Il y aurait ici des volumes à composer. Voici sommairement ce que nous avons à cœur de dire.

I. MARIE est notre Mère, en tant que nous sommes membres de JÉSUS-CHRIST. A ce titre, c'est elle qui nous donne la vie, c'est elle qui maintient, répare, développe et protège en nous la vie ; c'est elle qui nous assure l'éternelle vie.

Dépositaire et distributrice de toutes les grâces, c'est à elle que nous devons la grâce du Baptême. Elle n'a point versé sur notre front l'eau du Baptême ; mais elle a disposé, d'une manière si sûre, toute chose, toute circonstance de temps, de lieu, que ce Sacrement de vie nous a été donné. Quand nous disons que MARIE a dans ses mains toutes les grâces de son Fils, nous parlons avec toute la Tradition, et, par conséquent, nous affirmons une vérité indubitable [1]. Le *comment* nous échappe. Hélas! nous ne savons le comment de rien, dans les profonds Mystères de DIEU et de ses voies sur nous. Mais le *fait* de l'intervention décisive de MARIE est certain, et ce fait si consolant est comme l'histoire surnaturelle de toute

[1] Nous avons cité précédemment quelques paroles de saint Bernardin de Sienne. Il nous paraît à propos de reproduire en entier le passage d'où elles sont tirées : Non timeo dicere quod in omnium gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem hæc Virgo habuerit, de cujus utero quasi de quodam Divinitatis oceano rivi et flumina emanabant omnium gratiarum...

notre vie. Si nous avons eu le malheur de perdre l'innocence de notre Baptême, c'est par MARIE, sa Providence, son pouvoir, sa protection, sa tendresse, que cette grâce nous a été rendue, dans le sacrement de Pénitence, moyennant les dispositions qu'il exige de nous, et que MARIE nous donne (nous l'avons vu précédemment). — Il est facile de faire l'exposition de tout le reste, jusqu'à notre dernier soupir. MARIE est Mère ; une mère donne la vie et la fait grandir dans son enfant. Voilà l'œuvre incessante de cette Mère incomparable. C'est pourquoi l'Église insinue la plus touchante de toutes les doctrines. Que dit-elle, dans les offices des Fêtes de MARIE ? *Sicut lætantium omnium nostrûm habitatio est in te, Sancta Dei Genitrix* [1]. HABITATIO EST IN TE ! Tant que nous sommes ici-bas, nous sommes comme des enfants, dans le sein de leur mère ; nous sommes en toute vérité dans le sein de MARIE [2]. Quel doux Mystère ! Nous sommes donc toujours sous son action vivifiante ; et sa grâce, et sa vie même est notre vie, comme dans l'ordre naturel la vie de la mère

Quia talis est Mater Filii Dei qui producit Spiritum Sanctum : ideo omnia dona, virtutes, et gratiæ ipsius Spiritûs Sancti, quibus vult, quando vult, quomodo vult, et quamdiù vult, per manus ipsius administrantur ; ità quod nulla creatura aliquam à Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem. — Tom. et pag., ut suprà, p. 600. — Le grand Poëte italien a dit pareillement que « celui qui veut obtenir une grâce et qui ne recourt pas à MARIE, a un désir qui veut voler sans ailes. — Donna, sei tanto grande e tanto vali, — Chè qual vuol grazia e a te non ricorre, — Sua disianza vuol volar senz' ali. » — *Paradiso*, c. XXXIII.

[1] *In fest. B. M. V.* per annum. — III Antiph. II noct. — On se souvient peut-être que, déjà, traitant de l'heureuse vie du jeune Clerc au Séminaire, nous avons rappelé cette touchante doctrine.

[2] Que cette expression ne nous surprenne pas trop. Saint Paul dit aux Galates : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (IV, 19). — C'est une image ; c'est une manière d'exprimer cette vérité : que maintenant, dans l'ordre de la grâce, tout commence, se développe et se perfectionne, mais que rien ne s'achève. Il faut, pour la consommation finale, aller au Ciel.

est la vie même de l'enfant. Ainsi, vivants et peu à peu formés au sein de notre Mère, nous finissons par être mis au monde. Quel monde ? Celui de l'Éternité bienheureuse. Le jour de notre mort est le jour mille fois béni de notre naissance au Ciel. N'est-ce pas l'expression dont se sert l'Église elle-même, pour exprimer la mort des justes [1] ? O DIEU ! que cette doctrine est pleine d'espérance ! *Sicut lætantium omnium nostrûm habitatio est in te, Sancta Dei Genitrix !*

« Notre Demeure est en vous ! ô Mère de DIEU ! » Quelle paix ! quelle sécurité ! Que pouvons-nous craindre ? Que n'avons-nous pas à espérer ? Tous les biens ne nous sont-ils pas donnés avec Elle [2] ? Ce n'est pas encore le Ciel, mais ce sera le Ciel infailliblement un peu plus tard, pourvu que j'aime ce sein de ma Mère. O douce joie ! *Sicut lætantium !* ô vraie Vie ! ô unique Douceur ! ô très ferme Espérance ! *Vita ! Dulcedo ! et Spes nostra !*

II. MARIE est notre Mère, en tant que nous sommes Prêtres de JÉSUS-CHRIST.

C'est une bien sublime vie que celle du Prêtre. Or, c'est MARIE qui la donne, comme elle donne toute vie. Les grâces les plus précieuses sont nécessaires, pour que cette vie, si élevée et si parfaite, soit nourrie, soutenue, toujours plus forte, toujours plus puissante en œuvres ; c'est MARIE qui nous donne toutes ces grâces. Lumière, force, douceur, patience, charité, dévouement, abnégation, humilité, esprit de sacrifice incessant, union avec DIEU en JÉSUS-CHRIST... ; c'est cette vraie Mère qui nous enrichit de tous ces dons divins. Pareillement, des secours sans

[1] Dans le Martyrologe : *Natalis* Sancti N., — et dans les oraisons : Sancti N. *natalitia* colimus.

[2] Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illâ, et innumerabilis honestas per manus illius. — Sap. VII, 11.

nombre nous sont indispensables. Que d'ennemis autour de nous ! que de difficultés dans les œuvres de notre vocation ! et, hélas ! que d'inconstances, de défaillances, de découragement, au dedans de nous-mêmes ! C'est MARIE qui nous assiste, qui nous soutient, qui nous défend, qui nous protège... O heureux le Prêtre qui le sait, qui le sent, qui le goûte, et qui vit dans cette atmosphère de paix et d'amour !

MARIE nous donne tous ces biens, tous ces trésors célestes, ces secours, cette protection maternelle ; elle nous porte dans son sein, dans son cœur ; mais, avec quel amour ? avec quelle tendresse ? avec quelle prédilection ? Voilà bien un impénétrable secret. Nous en savons bien quelque chose. Les témoignages de la tendresse de MARIE sont trop sensibles, pour que nous puissions l'ignorer tout à fait. Mais, en réalité, ce qu'est pour nous le Cœur de notre Mère, seule une révélation miraculeuse pourrait nous l'enseigner. Tous, à ses yeux, nous sommes Jean, nous sommes JÉSUS, à l'autel, dans l'oraison, dans nos travaux, dans nos épreuves... Prêtres, Hosties, Apôtres, Consolateurs des affligés, Pères des pauvres, des enfants, des pécheurs, à ses yeux, pour son Cœur, nous sommes son fils Jean, nous sommes son premier-né JÉSUS !... Nous en avons les traits, mais non en perfection ; nous en avons la vie, mais non en plénitude. C'est pourquoi, Elle veut, avec l'ardeur du plus puissant amour, que la ressemblance soit parfaite, que la vie soit entière. Son amour est de compassion ; il faut absolument qu'il devienne de complaisance, comme autrefois quand Elle voyait Jean à l'autel et JÉSUS dans tous ses Mystères. Ah ! pour chacun de nous, quelles effusions maternelles ! que de prières devant DIEU ! peut-être que de larmes versées ! Les saints Anges sont à ses ordres. Que d'Anges son Cœur

nous envoie ! Elle vient Elle-même. MARIE, est-Elle loin de nous ? Ses regards sont toujours sur nous. C'est plus encore, et voilà toujours le ravissant mystère : nous sommes, comme son Premier-né, aux jours de son Incarnation, dans ses virginales entrailles. *Sicut lætantium omnium nostrûm...* Elle veut nous donner, pour l'honneur de JÉSUS, de l'abondance de sa grâce sacerdotale, qu'elle tient de son Bien-aimé ; Elle veut nous donner de sa vie ; Elle veut nous donner d'Elle-même. La Mère et l'enfant ne font qu'un ; chacun de nous est son enfant d'une manière merveilleuse. Elle veut (ô mystère qui ne convient qu'aux Prêtres !) donner de sa fécondité. Vierge, Elle est divinement féconde. C'est parce qu'Elle est Vierge, qu'Elle est Mère du CHRIST [1]. Nous sommes Vierges, il nous faut produire le CHRIST. « Il n'y a qu'un seul homme, dit saint Augustin, c'est le CHRIST [2] » ; tous les autres sont des ébauches ou des copies. Adam et tous les justes de la Loi étaient des ébauches [3] ; nous qui appartenons à la grâce de JÉSUS-CHRIST, nous sommes des copies de JÉSUS-CHRIST [4]. Le mariage n'est un « Grand Sacrement [5] »

[1] Porrò Deo hujusmodi decebat nativitas, quâ nonnisi de Virgine nasceretur. Talis congruebat et Virgini partus, ut non pareret nisi Deum. — S. Bernard. Super *Missus est*, *Homil. II*, n. 1. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 61. — Item S. Augustin. : An fortè vos offendit inusitatus corporis partus ex Virgine ?... Mirabilis mirabiliter natus est. — *De civit. Dei*, lib. X, cap. XXIX. n. 2. — Patr. lat., t. XLI, col. 308. — Quelle pieuse réflexion que celle de saint Cyrille de Jérusalem ! Si quis apud Jesum benè fungitur Sacerdotio abstinet à muliere, ipse Jesus quomodo ex viro et muliere proditurus esset ? — *Catechesis XII. De Christo incarnato*, n. 25. — Patr. græc., t. XXXIII, col. 758.

[2] Omnes unus homo, quia unum Christi corpus. — *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. LXXXIII, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1059.

[3] Adam, qui est forma futuri. — Rom. V, 14. — Rappelons-nous le beau texte de Tertullien, cité au livre Ier, chap. XXIV (t. I, p. 253).

[4] Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. — Rom. VIII, 29.

[5] Ephes. V, 32.

que parce qu'il est destiné à produire des rudiments du CHRIST, des hommes destinés à être le CHRIST. L'enfant, qui vient au monde, n'est, en un sens, que la matière dont le CHRIST sera fait. Or, c'est nous qui recevons cet être informe et qui, par l'action divine de notre virginité féconde, faisons de lui le CHRIST de DIEU. Grande vocation, qui est premièrement la vocation de la divine Vierge! C'est pourquoi, il n'est pas possible de dire les grâces multipliées que MARIE verse sur nous, sur notre ministère, nos paroles, nos travaux et nos peines, pour que cette œuvre réussisse, qu'il s'agisse de l'enfant, ou du juste encore imparfait, ou du pécheur.

Que nous devenions, nous Prêtres, vraiment JÉSUS-CHRIST en perfection et en plénitude, et que les âmes, toutes les âmes rachetées, le soient aussi, « suivant la mesure de la donation qui vient de JÉSUS-CHRIST lui-même [1] » : voilà l'ambition inexprimable qui consume le Cœur de MARIE, et voilà son amour immense, très fort, très doux, toujours agissant, toujours actuel, que rien n'altère, que tout enflamme davantage, toujours fidèle (oh! toujours fidèle, quelle que soit notre inconstance), amour de Mère, de Souveraine, d'Amie, de Sœur, d'Épouse (que ces mots ne surprennent personne [2]), amour sans fin, sans nom possible, dans notre langue humaine, pour nos âmes sacerdotales !...

MARIE!... MARIE nous aime d'un amour de prédilection absolument inexprimable!... Qui l'oublie se perd misérablement ; qui le sait, qui le sent, qui le goûte, qui en

[1] Unicuique nostrûm data est gratia secundum mensuram donationis Christi. — Ephes. IV, 7.

[2] On pourrait voir la justification de ces termes, qui paraissent peut-être d'abord singuliers, dans un petit ouvrage que nous avons publié sous ce titre : *De la Vie d'union avec Marie, Mère de Dieu*, Ire partie, chap. VI, VII, VIII et IX.

bénit DIEU et MARIE, qui est docile à cette Mère, qui ne veut vivre que de fidélité, d'admiration, de reconnaissance, d'amour, à ses pieds, dans ses mains, sur son Cœur, dans son Cœur, est un Prédestiné.

§ V

NOTRE VIE D'UNION AVEC MARIE. — « PER IPSAM ET CUM IPSA ET IN IPSA. »

Voici un Mystère céleste ! voici la véritable vie du Prêtre ; voici sa lumière, sa force, sa consolation, la grande bénédiction de son ministère, le plus doux trait de ressemblance avec JÉSUS. Vivre d'union avec MARIE, c'est reproduire très fidèlement une disposition constante du Sacré Cœur de notre Prêtre, de notre Hostie. Dès l'éternité, il eut pour sa future Mère les inclinations les plus tendres, les plus touchantes préférences. Quelle gracieuse parole que celle de l'Église : *Cœlo Redemptor prætulit — Felicis alvum Virginis, — ubi futura Victima — Mortale corpus induit*[1] ! Quand il vint au monde, lui qui, par essence, n'a besoin de rien, qui ne cesse jamais d'être le Tout-Puissant, le DIEU Fort et l'Admirable, voulut avoir besoin de sa Mère, de sa tendresse, de ses soins, de sa sollicitude, de son lait, de ses mains, de son travail,

[1] *In festo Maternitatis B. M. V.* — Hymn. ad Matutin. — Ces paroles ne sont pas contraires à ces autres plus connues : Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum (*Te Deum*). — Celles-ci font allusion à une disposition qui est le fond de la *Sainteté de Dieu :* nous l'avons vu précédemment (page 251). — Dans le chant de l'Église, que nous venons de rappeler, c'est la *Condescendance infinie* de notre doux Rédempteur qui se révèle.

de son dévouement, de son zèle, de sa constante Providence... Plus grand, il eut à cœur de dépendre d'Elle, de lui obéir, de la servir [1]. Durant sa vie publique, il ne commença à se faire connaître, que lorsqu'Elle le désira, par les moyens qu'Elle-même lui avait désignés[2]. Il la fit l'Associée de ses courses apostoliques, et, malgré l'obscurité profonde où la divine Vierge se retira, qui pourrait douter qu'Elle ne fût, par ses prières, par ses exemples et par toute sa vie, l'aide parfaite de la mission du Rédempteur? Au Calvaire, Elle fut Rédemptrice, tandis que JÉSUS offrait au Père le prix de notre Rédemption[3]. Elle fut Prêtre, Elle fut Victime, nous l'avons vu. Après que la mort eut consommé le Sacrifice, le coup de lance du soldat tira du Sacré Cœur les dernières gouttes de sang. JÉSUS lui-même le voulut ainsi, pour que sa Mère, toujours debout, comme le Prêtre qui offre un Sacrifice, présentât à la Sainteté et à la Miséricorde du Père ce sang de son Cœur épuisé ; et quand l'adorable Victime quitta l'autel de la Croix, elle fut déposée sur les mains et sur les genoux de sa Mère, comme sur un autel plus vénérable et plus saint que celui de la Croix, même après que JÉSUS y était mort.

JÉSUS et MARIE ne font qu'un. Jean et MARIE ne font qu'un : *Et ex illâ horâ accepit Eam discipulus in sua* [4]. Le

[1] « N'en rougissons pas : on l'a vu, pour ainsi parler, tenir la boutique, soutenir par son travail une mère veuve, et entretenir le petit commerce d'un métier qui les faisait vivre tous les deux. » — Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, XXe semaine, VIIIe *Élévation*.

[2] Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, etc. — Joann. II, 1-8.

[3] Nous avons compté dans Marracci *(Polyanth. Mariana)* vingt-deux textes de la Tradition, dans lesquels MARIE est appelée *Rédemption* ou *Rédemptrice*, et quarante-sept où les Pères ou les auteurs ecclésiastiques l'appellent *Réparation* ou *Réparatrice*. — Summa aurea, t. X, col. 186 et suiv. et 214 et suiv.

[4] Joann. XIX, 27.

Bienheureux Grignon de Montfort traduit : « Jean reçut MARIE pour qu'Elle lui fût toute sorte de biens, *Accepit Eam in sua omnia*[1]. » Quel ravissant sujet de contemplation, d'admiration, d'amour, de joie, que cette union de Jean et de MARIE ! On ne peut y penser sans attendrissement. Saint Bernard a dit ce qui s'était passé au Calvaire : « Alors ces deux Bien-Aimés (MARIE et saint Jean) mêlèrent ensemble leurs larmes ; alors ces deux Vierges furent ensemble Martyrs, et le glaive de la mort de JÉSUS transperça également, avec une douleur extrême, l'âme de MARIE et l'âme de saint Jean[2]. » Ce mystère d'union, si admirable et si sainte, prenait son origine dans les paroles si solennelles que JÉSUS avait dites un peu auparavant à MARIE : « Femme ! voilà votre fils », et au disciple : « Voilà votre Mère ». Or, ce que la parole de JÉSUS avait fait, les douleurs communes, le glaive d'un commun Sacrifice, l'avaient consommé ; et désormais MARIE et saint Jean s'en allèrent à travers le monde, de Jérusalem à Éphèse, d'Éphèse à Jérusalem, au milieu des pauvres, des petits, de tous ceux qui recevaient la grâce de la Rédemption, portant partout, dans la prière, dans les travaux apostoliques, dans toutes les épreuves et tous les sacrifices, ce sceau divin, cette céleste grâce venue du Calvaire, cette vie d'union, si forte, si tendre, si heureuse pour Jean, si consolante pour sa Mère, si glorieuse pour DIEU, si sanctifiante et si féconde pour l'Église. O merveille de grâce, d'innocence et d'amour ! ô Union sans nom possible dans la langue de notre exil !

[1] *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, p. 108.

[2] *In Lamentat. B. M. V.* — Ap. Corn. à Lap., *Prolegomen. in Apocalypsin.* — Nous croyons que les plus belles pages qui ont été écrites sur l'union de MARIE et de saint Jean, se trouvent dans la *Vie intérieure de la Très Sainte Vierge, d'après les écrits de M. Olier*, chap. XII, XIII et XVIII.

ô Vie unique de Jean et de sa Mère ! Vous nous apparaissez comme un Sanctuaire auguste, duquel nous ne nous approchons qu'avec les yeux baissés, mais portant dans notre âme des émotions profondes, et un désir et un besoin inexprimables de fixer en vous, quoiqu'indignes, notre demeure jusqu'au ciel [1].

La Vie d'union avec MARIE consiste dans les trois pratiques suivantes : Vivre et faire toute chose par Elle, — avec Elle, — et en son Esprit. De pieux auteurs, empruntant à la sacrée Liturgie de la Messe quelques paroles mystérieuses qui se rapportent à Notre-Seigneur, ont ainsi formulé la Vie d'union avec MARIE : *Per Ipsam, — et cum Ipsâ, — et in Ipsâ.*

I. *Per Ipsam.* — Par MARIE. — C'est aller à DIEU, faire nos prières, nos adorations, nos actions de grâces, l'oblation de tout ce que nous entreprenons et accomplissons, de nos œuvres, de nos travaux, de nos mortifications, de nos expiations, de nos actions, même les plus communes, par la Médiation de MARIE, par ses mains, par son Cœur. Cette pratique est familière aux Enfants de cette aimable Mère. Un des plus saints Prêtres du siècle dernier, que

[1] Nous nous souvenons ici de quelques paroles fort belles du P. de Condren ; nous ne résistons pas à la consolation de les citer ; elles sont empruntées à une de ses lettres : « L'amour de JÉSUS et de MARIE était si saint, qu'il fallait qu'il en restât quelque chose dans l'Église ; et, afin de le conserver, saint Jean fut substitué à JESUS-CHRIST, qui dit de lui à sa sainte Mère : « *Voilà votre Fils* » et non pas « un autre Fils ». Aussi MARIE le reçut comme son propre Fils, qui se survivait ainsi à soi-même ; et saint Jean, de son côté, s'oubliant soi-même pour prendre la place de JÉSUS, continua de rendre à MARIE les mêmes devoirs, et de la servir, avec le même amour filial que JÉSUS lui témoignait. Je voudrais bien, ajoute cet homme de DIEU, renouveler dans les esprits cette grâce, cette première odeur du Ciel, cette bénédiction singulière qui fut donnée au commencement ; mais parce que je n'en suis pas digne, je supplie Notre-Seigneur de donner abondamment son Esprit à quelques autres pour un si bon effet. » — *Lettres*, édit. de M. l'abbé Pin.

nous venons de nommer, le Bienheureux Grignon de Montfort, la recommande très vivement et motive ainsi sa recommandation : « Quand on présente quelque chose à JÉSUS, par soi-même et appuyé sur sa propre industrie et disposition, JÉSUS examine le présent, et souvent il le rejette à cause de la souillure que ce présent contracte par l'amour-propre, comme autrefois il rejeta les sacrifices des Juifs, tout pleins de leur propre volonté; mais quand on lui présente quelque chose par les mains pures et virginales de sa Bien-Aimée, on le prend par son faible, s'il m'est permis d'user de ce terme. Il ne considère pas tant la chose qu'on lui donne, que sa bonne Mère qui la lui présente ; il ne regarde pas tant d'où vient le présent, que Celle par qui il vient. MARIE n'est jamais rebutée[1].» C'est la douce confiance des vrais Enfants de cette Mère si condescendante et si bonne. Le Prêtre est son Fils de prédilection ; il peut compter, plus que qui que ce soit, sur ses dispositions bienveillantes. Donc, avant de prier, qu'il s'agisse du saint Bréviaire ou de quelque prière de dévotion, qu'il ait soin de s'élever, par intention actuelle ou virtuelle, au Cœur de sa céleste Médiatrice. S'il s'occupe d'une œuvre à créer, à diriger, à faire prospérer, qu'il ne la présente à la bénédiction du Père qui est aux Cieux, du Fils du Père, qui est aussi le Fils de MARIE, de l'Esprit-Saint, qui en est l'Époux très aimant, que par les mains et par le Cœur de Celle qui est Fille du Père, Mère du

[1] *De la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge*, IIe part., IIIe motif. — Le saint Missionnaire semble s'être inspiré de saint Bernard : Cæterùm quidquid illud est, quod offerre paras, Mariæ commendare memento, ut eodem alveo (*allusion au titre du Sermon : De aquæductu, allégoriquement appliqué à Marie*) ad largitorem gratiæ gratia redeat, quod influxit... Ideoque modicum istud quod offerre desideras, gratissimis illis et omni acceptione dignissimis Mariæ manibus offerendum tradere cura, si non vis sustinere repulsam. — *Serm. in Nativit. B. M. V.*, n. 18. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 448.

Fils, Épouse du Saint-Esprit. Si une mission lui est confiée par son Évêque, qu'il la donne à MARIE et par MARIE à DIEU. S'il subit une épreuve, s'il reçoit une injure, s'il est persécuté, s'il souffre de quelque infirmité, qu'il n'offre cette croix à notre doux Crucifié, que par les mains, le Cœur de Celle « dont la douleur fut, au pied de la Croix de JÉSUS, vaste comme la mer [1]. »

Nous devons tout donner, nous devons nous donner nous-même, universellement, sans réserve. Disons à MARIE : « *In manibus tuis sortes meæ*[2]. *Tuus sum ego* [3]... » C'est le moyen le plus sûr, le plus infaillible d'aller à notre Fin, qui est DIEU. MARIE ne garde rien pour Elle. Sa joie est de donner à DIEU tout ce qu'Elle est et tout ce qu'on lui donne. Sa joie et sa mission sur la terre n'ont-elles pas été de lui donner JÉSUS?

Il existe une pratique singulièrement chère au cœur d'un grand nombre de Prêtres. Elle consiste à offrir le Saint Sacrifice de la Messe aux intentions de la Très Sainte Vierge. C'est une manière touchante de mettre de nouveau entre ses mains maternelles et virginales le Corps et le Sang de son Fils. Cette pratique a pour elle de grands exemples[4]. Un religieux de la Compagnie de JÉSUS, le P. Chamonot, eut la pensée, au XVIIe siècle, de créer une association de Prêtres qui s'obligeraient à offrir le Saint Sacrifice aux intentions de MARIE, comme l'avait fait autrefois, chaque jour, l'heureux saint Jean [5]. On

[1] Thren. II, 13.

[2] Psalm. XXX, 16.

[3] Psalm. CXVIII, 94.

[4] Cfr. *Vie de M. Olier,* par M. Faillon, part. III, liv. I, n. 16

[5] « JÉSUS avait donné saint Jean à MARIE, au Calvaire, non seulement pour qu'il lui tînt lieu de Fils en sa place, mais encore pour qu'il célébrât pour Elle les saints Mystères. » — M. Olier, cité dans sa *Vie,* part. III, liv. I, n. 15.

comprend cet attrait, ce besoin dans une âme sacerdotale, qui voudrait être autant Prêtre de MARIE, que Fils de MARIE [1].

II. *Cum Ipsâ.* — Tout avec MARIE. — Tout avec son aide, son assistance, sa protection, sa providence, sa bénédiction, son approbation. Le Prêtre de MARIE ne veut rien faire sans Elle, sans l'avoir consultée, suppliée, sans lui avoir consacré, confié tout ce qu'il pourra faire, tout ce qu'il fait. Il lui dit filialement : « Je monte en chaire, venez avec moi ; je vais au confessionnal, soyez-y avec moi ; je me rends auprès des malades, des enfants, des personnes du monde..., accompagnez-moi. Je me prépare au Saint Sacrifice, je me dirige vers l'autel, assistez-moi, couvrez-moi de paix, de silence ; qu'avec vous, sous votre regard, en une action si sainte, tout soit saint... »

Ce Prêtre a une confiance très amoureuse, très simple, très constante envers MARIE, dans ses prières, ses invocations, toute sorte d'actes de piété qu'il adresse à son Cœur. Mais aussi, vivant sous ses regards, dans cette intimité, il lui est toujours très fidèle. Rien de ce qui pourrait l'offenser, la contrister ; pas la moindre indélicatesse envers sa Mère, sa Reine, sa Bien-aimée. Il vit avec Elle, c'est tout dire. Sa dépendance est absolue ; il ne voudrait pas se servir du moindre objet, sans avoir une sorte de certitude qu'il est agréable à MARIE qu'il en use [2]. C'est sans scrupule, sans effort de tête, sans appli-

[1] Il serait désirable qu'un travail spécial fût fait sur la légitimité de cette sainte pratique. On dit que quelques Théologiens y opposent certaines objections. Il nous paraît hors de doute que, dans le cas où le Prêtre a promis, en recevant un honoraire, de célébrer le Saint Sacrifice à une intention déterminée, il doit l'offrir purement et simplement à cette intention.

[2] Aux pieds de MARIE, nous sommes simplement et naïvement des enfants.

cation fatigante, sans singularité non plus, qu'il agit de la sorte. Le cœur est tout et pour tout, dans ses relations de respect, de tendresse, d'amour.

Ce qui est, en particulier, relatif au culte de Marie, est l'objet de son attention filiale et affectueuse : l'*Angelus*, le chapelet, les antiennes du Bréviaire, et tout ce qui se rapporte, dans les divers offices, à cette Mère aimée. Que dire de ses Fêtes si attrayantes et « si délicieuses »? Ce dernier mot est dit, à cause de l'antienne qui revient fréquemment dans ses Solennités : *Speciosa facta es et suavis in deliciis tuis.* Il s'y prépare, il les célèbre avec une sensible dévotion. Il ne serait pas difficile de remarquer en lui plus de joie, quelque expression extérieure qui révèle ce qui se passe dans son cœur. Saint Ephrem a appelé Marie : *Gloria et Lætitia omnium Sacerdotum* [1].

Et sa grâce d'union avec Marie est communicative. Il parle de cette Mère si aimable, il en fait connaître la beauté, la bonté, le pouvoir, les grandeurs; il est tout occupé à la faire aimer et servir.

On pourrait dire qu'il est toujours avec Marie, *cum Ipsâ*, et que Marie est toujours avec son dévoué serviteur et Prêtre fidèle [2].

« Je marquerai ici, dit le vénérable M. Olier, une chose qui paraît trop enfantine ; mais pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer : c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucun nouveau vêtement, comme d'habit, de chapeau, ou du reste, sans en consacrer le premier usage à la Très Sainte Vierge..., la priant de ne pas souffrir que, pendant qu'il serait à mon usage, j'eusse le malheur de jamais offenser son Fils. » — *Vie*, par M. Faillon, part. I, liv. I, n. 5.

[1] *De laudib. B. V.* — Opera, Antuerpiæ, 1619, p. 542.

[2] Il y a des Confesseurs qui ont l'habitude d'imposer une pénitence qui soit toujours, en totalité ou en partie, une prière, une pratique ou une œuvre à faire en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Comment ne pas être édifié de cette filiale attention envers Marie, la compatissante Mère des pécheurs pénitents? Il y a des Prédicateurs qui trouvent le moyen de

III. *In Ipsâ.* — *En Elle*, selon son esprit. — C'est sans contredit, ce qu'il y a de plus parfait. Cette disposition, cet état suppose une connaissance particulière de l'Intérieur de MARIE, par l'étude de ses mystères, de ses titres, de ses vertus; et nous entendons par étude, tout exercice qui peut être source de quelque lumière : l'oraison, — la lecture, — et le travail intellectuel qui a pour objet ce qu'on appelle communément la Théologie de MARIE. Familiarisé avec la science de ses grandeurs, du ministère de grâce qu'Elle remplit et de ses dispositions, le Prêtre, qu'éclaire du reste, mieux encore que toute étude, l'onction du Saint-Esprit, se porte en MARIE, comme en un centre de vie divine, et veut vivre en Elle et d'Elle avec un indicible amour, un besoin infini d'union, d'union éternelle ; et parce que l'union véritable, celle qu'opère le plus parfait amour, c'est la similitude parfaite d'âme, de cœur, de vie, il n'a qu'une ambition profonde, ardente, humble, incessante, celle d'être une autre MARIE, d'avoir, de posséder ses vues, ses sentiments, ses goûts, ses inclinations, ses habitudes, et, si le mot n'était pas trop commun, ses mœurs virginales, qui l'ont faite si agréable à DIEU, si unie à DIEU, Religieuse de DIEU, Hostie de DIEU, l'instrument très docile de ses volontés, le ministre très fidèle de ses desseins. Cet heureux Prêtre de MARIE vit en

dire toujours, dans leurs discours, instructions, conférences, allocutions, etc., quelques mots de MARIE. Pourvu que cette pratique se fasse simplement et sans affectation, elle ne peut qu'être agréable à cette aimable Reine de nos cœurs. Que les Prédicateurs aient grand soin de ne pas négliger l'*Ave Maria,* après l'exorde. L'invocation de la « Mère de la divine grâce » ne peut être qu'une bénédiction. Si la forme du discours, ou bien quelque circonstance particulière nous semble imposer la suppression de ce saint usage, nous pouvons toujours dire à notre auditoire, après l'exorde, que nous recommandons le succès de notre ministère à MARIE. *Omnia cum Ipsâ.* Rien sans MARIE.

MARIE, *in Ipsâ*, et vraiment MARIE vit en lui. C'est comme le mystère d'amour dont parle notre doux Sauveur : *Qui manet in me, et ego in eo*[1]. C'est la perfection de la grâce que l'Église nous révèle dans sa belle antienne : *Sicut lœtantium omnium nostrûm habitatio est in te, Sancta Dei Genitrix;* c'est la vérité de l'état si pur et si saint dont parle saint Ambroise: *Sit in singulis Mariœ anima, ut magnificet Dominum; sit in singulis spiritus Mariœ, ut exsultet in Deo*[2].

Quelle était la Religion de MARIE en présence des Mystères de JÉSUS et particulièrement de l'adorable Eucharistie?... Quelle était sa foi ?... sa reconnaissance?... les inclinations, l'attrait, le besoin de son âme, devant le Sacrifice, l'état d'Hostie de son unique Bien-aimé?... Quelles questions! Il faut pourtant de quelque manière y répondre, et la réponse nous indique les sentiments que nous devons avoir, la conduite que nous devons tenir, la vie dont nous devons vivre, dans nos rapports avec Notre-Seigneur, notre Hostie, notre Prêtre.

Nous vivons aussi en présence des âmes, avec les âmes, pour les âmes. Quelles étaient, dans de semblables relations, les vertus de MARIE : sa douceur..., sa patience..., sa modestie..., son dévouement..., sa charité universelle..., son admirable esprit de sacrifice...? Et, dans sa vie intime, quelle était son humilité..., sa séparation du créé..., son incessante élévation vers les biens célestes..., et, pour tout dire, son union avec DIEU en JÉSUS-Victime ?...

Heureux le Prêtre qui a pris l'habitude de s'interroger de la sorte, et qui se donne ainsi sa Règle de vie! JÉSUS et MARIE ne font qu'un; il devient une autre MARIE, il devient infailliblement un autre JÉSUS-CHRIST. Saint

[1] Joann. xv, 5.
[2] *In Lucam,* lib. II, n. 26. — Patr. lat., t. XV, col. 1561.

Augustin appelle quelque part MARIE un moule divin destiné à produire DIEU[1]. JÉSUS le premier a été, si l'on peut ainsi dire, soumis à l'action, à la forme de ce moule mystique. Il en est sorti Homme-DIEU. Quiconque s'y jette devient DIEU, suivant l'image et les traits de JÉSUS. Oh! vraiment jetons-nous en MARIE, perdons-nous en MARIE, ayons à cœur de n'avoir point d'autre volonté que la sienne, pour n'avoir plus d'autres traits que les siens, les traits mêmes de JÉSUS-CHRIST. Oh! que cela est vraiment un grand bien, et le seul bien désirable! Car, au sentiment du vénérable M. Olier, si consommé en cette divine science, toute la gloire de DIEU est dans cette union sainte, en même temps que le plus grand bien de l'Église et notre véritable perfection[2].

Que reste-t-il à dire? Nous sommes, par la volonté et la grâce divines, Prêtres et Hosties, Hosties autant que Prêtres, Hosties parce que nous sommes Prêtres. Voilà notre grande gloire, voilà la grande preuve de l'amour de prédilection dont nous sommes l'objet de la part de la Trinité Sainte; mais voilà aussi la raison décisive pour nous d'être saints, saints devant DIEU et ses Anges, saints devant l'Église et les hommes. Eh bien! prions chaque

[1] Si formam Dei te appellem, digna exsistis. — *Appendix.* — *Serm. CCVIII* (aliàs 35 de Sanctis et post in appendice 83), n. 5. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 2131. — Cité par le B. Louis-Marie Grignon de Montfort, *De la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge,* page 172-4. — Mais il faut lire, à cet endroit, le beau et pieux commentaire qu'il fait de ces paroles. Il termine ainsi : « Oh! la belle comparaison! Mais qui la comprendra? Je désire que ce soit vous, mon cher frère; mais souvenez-vous bien qu'on ne jette en moule que ce qui est fondu et liquide, c'est-à-dire, qu'il faut détruire et fondre en vous le vieil Adam, pour devenir le nouveau en MARIE. »

[2] Voici ses encourageantes paroles : « On avance plus à procurer la gloire de DIEU, le bien de l'Église et sa propre perfection par l'union à MARIE, qu'en usant de toutes les autres pratiques qu'on pourrait employer. » — *Vie intérieure de la Très Sainte Vierge,* 1re édit., t. II, p. 395.

jour, prions avec un grand amour, une ardente ferveur, les uns pour les autres, pour qu'il plaise au Cœur de Jésus, notre unique Prêtre et notre unique Hostie, de nous consacrer tous, Lui-même, par tous les droits qu'il a sur nous, au Cœur très pur, très saint et immaculé de sa Mère; de sorte que tous, sans exception, ceux qui ne tarderont pas de paraître au tribunal de Dieu, ceux qui sont dans la force de l'âge, les plus jeunes, les chers et bien-aimés Élèves des Séminaires, tous, nous ayons le bonheur inexprimable, le bonheur qui est un avant-goût de la félicité du Ciel, le bonheur qui seul convient ici-bas à une âme Sacerdotale, de vivre toujours, toujours, quels que soient les devoirs, les travaux, les épreuves de notre vie, en ce Cœur si bon, si doux, toujours si accueillant, si indulgent, si tendre, si compatissant, si dévoué, si saint, si beau, si attirant, si ravissant, si Sacerdotal et tout divin, le Cœur de notre Reine incomparablement bénie, de notre Mère incomparablement aimée, maintenant et aux siècles des siècles !

A ces mots, nous déposons notre plume...

O Mère, si ce long travail a pu vous plaire, si maintenant vous daignez lever votre main de Reine pour le bénir, c'est tout, pour le pauvre ouvrier qui l'a fait.

FIN

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DE TOUT L'OUVRAGE

(Le premier des deux nombres, qui est écrit en chiffres romains, indique le tome, le second nombre la page de ce tome).

A

C

D

E

G

H

I

J

L

M

N

O

P

S

T

Z

U

V

TABLE DES CHAPITRES

LIVRE TROISIÈME

DU DÉVELOPPEMENT DE LA GRACE SACERDOTALE DEPUIS LA PREMIÈRE ÉLECTION JUSQU'A LA PRÊTRISE ET A L'ÉPISCOPAT

COURONNEMENT DE L'ŒUVRE

LE SACERDOCE MYSTIQUE DE MARIE, MÈRE DE DIEU

ERRATA

Page 81, ligne 14, *lisez* quelquefois.
Page 82, ligne 6, *lisez* devenant.
Page 86, ligne 27, *après* perditam, *supprimez* le *point*.
Page 146, ligne 17, *lisez* parfaits.
Page 180, ligne 24, *lisez* il est vrai.
Page 360, ligne 17, *lisez* demeurera.
Page 389, ligne 19, *lisez* et les vues.

Grenoble. — Imprimerie Baratier et Dardelet



